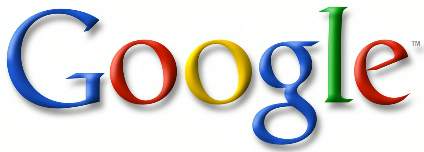
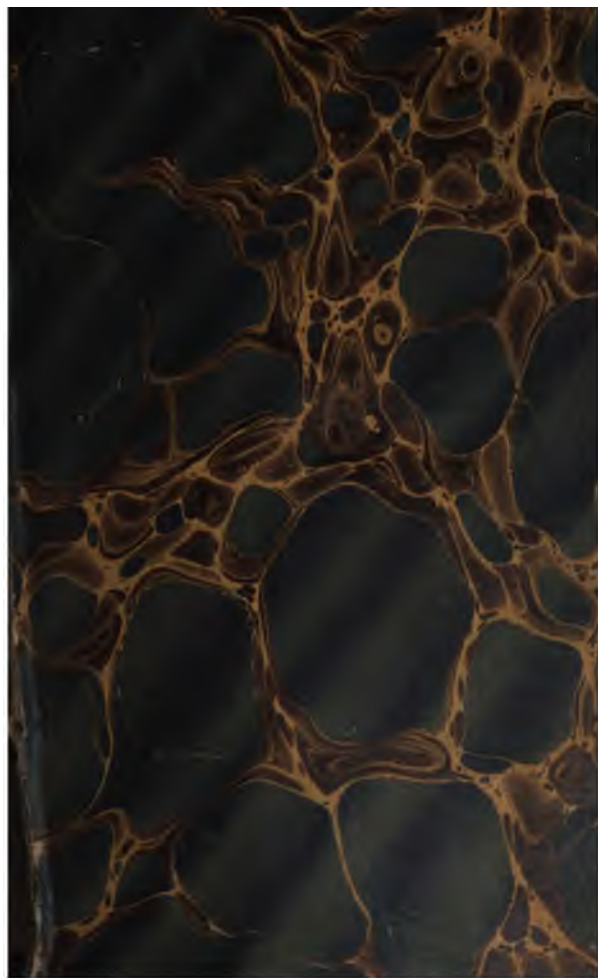




ANNUAIRE

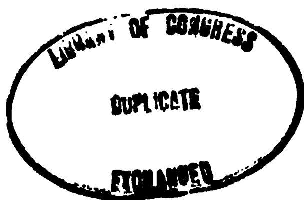
DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A MOULIN.



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

POUR

1864

PAR MM. Mce BLOCK ET GUILLAUMIN

1re Partie. — FRANCE, DOCUMENTS OFFICIELS.
2e Partie. — VILLE DE PARIS. — **3e Partie.** — PAYS ÉTRANGERS —
4e Partie. — VARIÉTÉS.

VINGT-UNIÈME ANNÉE

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

Éditeurs du *Journal des Économistes*, de la *Collection des principaux Économistes*,
du *Dictionnaire de l'Économie politique*,
du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*, etc.

14, RUE RICHELIEU

1864

PRÉFACE

DE LA VINGT-UNIÈME ÉDITION.

Nous n'avons plus à faire connaître une publication dont nous présentons aujourd'hui la 21e année au lecteur. L'*Annuaire de l'Économie politique et de la statistique* a eu le temps de se faire apprécier, et de se répandre partout où l'on cultive les sciences auxquelles il est consacré, et où l'on s'intéresse à leur progrès. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que partout il est accueilli avec une vive sympathie, qui nous vient en aide par la communication de documents inédits, par l'envoi de publications officielles.

Nous en remercions sincèrement nos bienveillants correspondants, et regrettons que l'espace ne nous permette pas de donner une liste complète des communications qui nous sont parvenues ; nous devons nous borner à mentionner quelques-unes des publications étrangères les plus utiles et dont l'indication pourra être agréable au lecteur français.

Autriche. Le budget ; le tableau du commerce ;

les *Uebersichtstafeln*; les *Beitraege zur aerztlich* *Topographie Wiens.*

— *Die Erwerbverhaeltnisse im bœmischer Erzg birge.* (L'industrie dans le Erzgebirge). Rapp. MM. Dormizer et Schebert. Prague, H. Mercy, 186 in-8°.

— *Leitfaden zur darstellenden Statistik auf top graphischen Karten.* (Manuel de statistique descri tive appliquée aux cartes topographiques) par le lie tenant-colonel W. Unsihuld, in-fol. avec atlas. He mannstadt, 1859.

GRANDE-BRETAGNE. Les *Statistical extracts;* l *Miscellaneous statistics of the united Kingdo* Part. IV; le rapport des inspecteurs de l'indu trie, etc., etc.

BAVIÈRE. *Die Bewegung de Bevœlkerung im K nigr. Bayern,* etc. (Mouvement de la populatio 1835-1862, publ. par le bureau de la statistiqu Munich, 1863, in-folio.

— *Verzeichniss der Gemeinder im K. Bayern.* (L communes du roy. de Bavière). Par le même.

GOTHA. *Mittheïlungen aus dem statist. B reau,* etc. (Communications du Bureau de la statis que de Gotha).

— Id., tableaux du recensement.

— *Ergebnisse der Lebensversicherungsbank.* (R sultat de l'Assurance sur la vie de Gotha), p M. Hopf. Gotha, 1863.

PRUSSE. *Jahrbuch für die amtliche Statisti* (Annuaire de la statistique offizielle). Berlin, 186

— *Zusammenstellung der Statist. Ergebnisse d Bergwerks,* etc., etc., *Betriebs.* (Production des m

nes en Prusse de 1852 à 1861). Par M. Althans. Berlin, 1863, gr. in-4°.

— *Die Berliner Volkszaehlung.* (Le rencensement de la ville de Berlin), rapport de la commission municipale. Berlin, 1863, 2 br. in-fol.

— *Die Ergcbnisse der Volkszaehlun gen und Volksbeschreibung*, etc. (Recensement général de déc. 1861). Berlin, 1864. (Bureau de la statistique.)

— *Die Beschlusse*, etc. (Les décisions du congrès de statistique), 5e session.

SUISSE. — Statistique de la Suisse. Population. Recensement fédéral de 1860. Bern, 1863, publié par le Bureau de la statistique.

— Le commerce de la France avec la Suisse (id).

BELGIQUE. — Documents statistiques publiés par le département de l'intérieur. T. VII, 1862.

— Tableau du commerce extérieur.

DANEMARK. — Une série de budgets, de rapports sur les caisses d'épargne, etc.

SUÈDE. — *Befolknings-Statistik* (Statistique de de la population). Nouvelle série II, 1. Publication du Bureau de la statistique. Stockholm, 1863.

ESPAGNE. — *Anuario estatistico de Espana*, 1860-1861.

ITALIE. *Annuario del ministero delle finanze*, etc., 2e année, Turin, 1863, in-8° (Ministère des finances).

— *Dizionario dei communi del regno d'Italia.* Turin, 1863, in-8° (Bureau de la statistique).

— *Estensione territoriale e popolazione*, etc. (Étendue territoriale et population du royaume d'Italie). Turin, 1863, in-8°.

— *La navigazione italiano* e il commercio estero

(La navigation et le commerce extérieur). Turin, 1863, in-4°.

— *Movimento delle navigazione nei porte del regno,* année 1861-1862 (Navigation par ports). Turin, 1863.

— *Annuario statistico italiano,* 1864. Turin.

— *Populazione. Censimento generale,* publié par le Bureau de la statistique du royaume, 1864.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1864

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

SUPERFICIE DE LA FRANCE.

54,239,679 hectares ou 542,397 kilom. carrés.

DÉNOMBREMENT DE 1861.

Population totale, 37,382,225 habitants. (Voir les détails dans l'*Annuaire* de 1862.)

DÉPARTEMENTS.	POPULATION en 1861.	NAISSANCES.		TOTAL.	ENFANTS morts-nés.	DÉCÈS.	MARIAGES
		Enfants légitimes	Enfants naturels.				
Ain	369,767	8,429	444	8,873	369	8,646	2,892
Aisne	564,597	13,043	1,407	14,450	700	13 439	4.631
Allier	356,432	9 962	504	10 466	415	7,652	3,614
Alpes (Basses-)	146,368	4 001	71	4.072	158	4 153	1,240
Alpes (Hautes-)	125,100	3 708	81	3 789	178	3,653	937
Alpes-Maritimes	194,578	5,191	243	5 434	261	4,669	1,369
Ardèche	388,529	11,513	331	11,844	124	11,090	2,962
Ardennes	329,111	7,600	441	8,041	365	6,313	2,640
Ariége	251,850	6,634	357	6,991	228	5,756	1,903
Aube	262,785	5,213	393	5 606	257	5,901	2,120
Aude	283,606	7,321	361	7 682	305	6,489	2,442
Aveyron	396,025	11,361	485	11,846	403	9.238	3,268
Bouches-du-Rh	507,112	14,843	1,699	16,542	1,070	13,378	4,026
Calvados	480,992	8,903	886	9 789	387	10,359	3,823
Cantal	240,523	5,582	379	5 961	160	5,821	1 777
Charente	379,081	8,125	317	8 442	302	8 747	3,486
Charente-Infér.	481,060	10,721	386	11,107	468	10,035	4,146
Cher	323,393	9.064	584	9 648	244	6,454	2,698
Corrèze	310,118	9 408	585	9,993	306	8,626	2,719
Corse	252,889	6,831	562	7 393	120	5,684	1,771
Côte-d'Or	384,140	7,758	552	8 310	339	8,595	3 012
Côtes-du-Nord	628,676	18,577	864	19,441	983	15,415	4,979
Creuse	270 055	5,821	486	6,307	139	5,520	2,072
Dordogne	501,687	12,947	571	13,518	487	12 487	4,526
Doubs	296,280	7.221	750	7,971	397	6 345	2,256
Drôme	326,684	8 222	472	8,694	298	8,196	2,249
Eure	398,661	7,356	686	8,052	324	9,175	3,133
Eure-et-Loir	290,455	6.497	365	6 862	241	7 147	2 223
Finistère	627,304	20,873	763	21 636	1,002	16,442	5,532
Gard	422,107	12,534	369	12,903	425	11,696	3,248
Garonne (H.-)	484,081	9,798	785	10,583	483	9,140	3 660
Gers	298,931	5,467	291	5,758	191	5,990	2.683

DÉPARTEMENTS.	POPULATION en 1861.	NAISSANCES. Enfants légitimes	Enfants naturels.	TOTAL.	ENFANTS mort-nés.	DÉCÈS.	MARIAGES
Gironde.......	667,193	12,942	2,049	14,991	849	13,294	5,928
Hérault.......	409,391	10,540	472	11,012	449	10,095	3,535
Ille-et-Vilaine..	584 930	15,550	530	16,080	1,054	15,841	4 601
Indre.........	270,054	7,057	382	7,439	215	5,084	2,359
Indre-et-Loire.	323,572	6,090	373	6,463	268	6,032	2,717
Isère..........	577,748	16,869	361	17 230	890	16,424	5,029
Jura..........	298,053	7,007	431	7 438	425	7,321	2,359
Landes........	300,839	7.758	787	8,545	263	6,156	2,356
Loir-et-Cher ..	269,029	6.697	435	7,132	243	5,921	2,388
Loire.........	517,603	16,092	772	16,864	586	12 870	4 095
Loire (Haute-).	305,521	8,349	310	8,659	275	7,269	2,138
Loire-Infér....	580,207	15,164	790	15,954	729	10,906	4,537
Loiret.........	352,757	9,037	643	9,680	324	8,456	2,855
Lot...........	295,542	6,833	251	7,084	201	7,079	2,298
Lot-et-Garonne	332,065	6,166	222	6 388	234	6,809	2,846
Lozère........	187,367	3,960	187	4,147	151	3,613	931
Maine-et-Loire.	526,012	10 894	579	11,473	504	10,515	4,354
Manche.......	591,421	12,075	801	12,876	560	12,784	4.320
Marne.........	385,498	8,394	886	9,280	519	8,573	2,975
Marne (Haute-).	258,501	5,555	281	5,836	274	5,421	2,015
Mayenne	375,163	8,544	423	8 967	470	8,519	3,110
Meurthe.......	428,643	9,455	938	10 393	574	8,365	3,385
Meuse.........	305,540	6,382	319	6,701	295	5,947	2,257
Morbihan	486,504	14,783	522	15,305	773	11,552	4,533
Moselle.......	446,457	11,526	702	12 228	564	9,297	2,948
Nièvre........	332,814	9,056	434	9,490	276	7,342	2,973
Nord	1,303,380	38,909	3,893	42,802	2,088	30,349	10,015
Oise..........	401,417	8,675	643	9,318	396	9,386	3,447
Orne..........	423,350	7,653	338	7,991	329	8,814	3,209
Pas-de-Calais..	724.338	19,037	2.018	21.055	823	16,042	5,657
Puy-de-Dôme..	576,409	13,385	498	13,883	599	13.447	4,562
Pyrénées (B.-).	436,628	10 220	952	11,172	193	8.825	2,972
Pyrénées (H.-).	240,179	5,149	429	5,578	179	4.717	1,510
Pyrénées-Or...	181,763	5,885	336	6,221	272	4,915	1,647
Rhin (Bas-)....	577 574	17,142	1,988	19,130	957	14,547	4,340
Rhin (Haut-)..	515,802	16 006	1.812	17,818	1 019	12,927	4,252
Rhône........	662,493	15,553	2,498	18,046	1,174	15,537	5,762
Saône (Haute-).	317,183	7,551	649	8 200	352	6,637	2,607
Saône-et-Loire.	582,137	15,969	736	16,705	732	13 526	5,336
Sarthe........	466,155	9.165	736	9,901	512	9,959	4,156
Savoie........	275,039	7,740	305	8,045	606	7,352	1,719
Savoie (Haute-)	267,496	7,073	434	7.507	374	5.924	1,784
Seine.........	1,953,660	44,735	16,154	60,889	4,373	50,217	18,146
Seine-Infér....	789,988	20,910	2,891	23.801	983	21,582	6,587
Seine-et-Marne.	352,312	8 209	495	8.704	318	8.063	3,063
Seine-et-Oise ..	513,073	11,352	872	12,224	506	11,933	4,225
Sèvres (Deux-).	328,817	8,012	521	8 533	229	7,140	2,831
Somme........	572 646	12,237	1,352	13 589	587	13 498	4,274
Tarn..........	353 633	9,051	255	9.306	367	7,618	3,013
Tarn-et-Gar ...	232,551	4,850	150	5 000	213	4 845	2,130
Var...........	315 526	7,462	281	7,743	375	7 791	2,351
Vaucluse......	268,255	7,324	333	7,657	400	6,931	2,084
Vendée........	395,695	10,610	292	10,902	357	7,483	3,366
Vienne........	322,028	7,687	397	8,084	242	6,967	2,740
Vienne (Haute-)	319 595	9,107	604	9,711	315	8,324	2,896
Vosges........	415,485	10.636	1,117	11,753	768	9.347	3,655
Yonne........	370.305	7,788	373	8,161	292	8,198	2,998
TOTAUX....	37,386,313	928,381	76,697	1,005,078	45,024	866,597	305,203

I. — Accroissement de la population par l'excédant des naissances sur les décès.

Vers le moins de juin 1861, la population de la France, d'après le dénombrement officiel, s'élevait à 37,386,313 habitants. Elle n'était, à la même époque, en 1856, que de 36,039,364. Son accroissement, dans ces 5 années, a donc été de 1,346,949 habitants ou de 0,75 p. 100 par an. Mais hâtons-nous de dire que la moitié de cet accroissement provient de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, qui comptaient, en 1861, 669,059 habitants; savoir:

Savoie.	Savoie	275,039
	Savoie (Haute-)	267,496
Nice. (Ancien comté de)		126,524 (1)

Pendant la même période les 86 anciens départements se sont accrus de 677,890 habitants, c'est-à-dire d'un nombre un peu supérieur à l'accroissement dû aux annexions.

Le rapprochement qui suit permet de mesurer l'importance de ces mouvements.

	Accroissement quinquennal de la population.	Accroissement annuel pour 100 habitants.
1836 — 1841	689,268	0.41
1841 — 1846	1,170,308	0.68
1846 — 1851	382,684	0.22
1851 — 1856	256,194	0.14
1856 — 1861	677,890	0.38 (non compris les départements annexés).
	1,346,949	0.75 (y compris les départements annexés).

Si l'on ne considère que les 5 dernières années, on trouve que les excédants des naissances sur les décès, comptés du 1er juin 1856 au 1er juin 1861, ce sont élevés, pour l'ancienne France à 517,000 environ. On peut donc admettre approximativement que la part de l'immigration étrangère dans l'augmentation de notre population a été d'un peu plus de 160,000 habitants.

(1) Le département des Alpes Maritimes a été formé du comté de Nice (126,524 h.) et de l'arrondissement de Grasse (68,054 h.) détaché du département du Var. — La population de ce département se trouve ainsi portée à 194,578 habitants.

Nous avons suffisamment indiqué, dans les précédents annuaires, les causes diverses, successives ou combinées, qui ont arrêté le mouvement progressif de la population de notre pays, de 1854 à 1859 inclusivement. Nous rappellerons seulement que cette situation ne s'est sensiblement modifiée qu'en 1860. L'excédant des naissances de cette année s'est élevé à 175,240; c'est un accroissement de 0,48 pour 100 habitants.

En 1861, sous l'influence de la cherté relative qui a sévi cette année, l'excédant est descendu à 138,481 habitants pour une population de 37,386,313; ce qui réduit l'accroissement pour 100 habitants à 0,37.

Le degré d'agglomération des habitants ayant une influence particulière sur les actes de la vie civile, l'administration a cru devoir en tenir compte, depuis 1853, pour la préparation des relevés annuels de ces actes.

Dans ce but, le pays a été partagé en trois grandes catégories :

1° Le département de la Seine, qui représente le maximum de densité de la population;

2° Les villes (autres que Paris), catégorie qui comprend la population *totale* de toutes les communes qui ont plus de 2,000 habitants agglomérés;

3° Les campagnes, comprenant toutes les communes où la population *agglomérée* n'atteint pas 2,000 âmes.

En voici le détail, d'après le recensement de 1861.

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Départ. de la Seine.	1,004,461	949,199	1,953,660
Villes.	4,414,571	4,463,194	8,877,765
Campagnes.	13,226,244	13,328,644	26,554,888
France entière.....	18,645,276	18,741,037	37,386,313

Ceci posé, voici comment s'est réparti, entre ces trois grandes divisions, l'excédant de naissances constaté en 1861.

	Population en 1861.	Excédant des naissances sur les décès	Accroissement pour 100 habit.
Département de la Seine.	1,953,660	10,672	0.55
Villes.	8,877,765	22,979	0.26
Campagnes.	26,554,888	104,830	0.39
	37,386,313	138,481	0.37

Ainsi le progrès naturel de la population par l'excédant des naissances sur les décès est plus rapide dans les campagnes que dans les villes ; mais le département de la Seine, par une exception remarquable, présente, depuis 1855, le phénomène d'un accroissement supérieur, même à celui des populations rurales. Cet heureux résultat est dû à deux causes : 1° aux améliorations considérables apportées dans les conditions hygiéniques de la capitale et du département par les grands travaux en cours d'exécution ; 2° aux immigrations considérables dont Paris est le théâtre depuis 1852 et qui portent presque exclusivement sur des adultes, c'est-à-dire sur les âges qui donnent le moins de décès.

La population des nouveaux départements s'est accrue, par l'excédant des naissances, dans les proportions ci-après.

	Population en 1861.	Excédant des naissances sur les décès.	Accroissement pour 100 habit.
Alpes-Maritimes	194,578	765	0.39
Savoie	275,039	693	0.25
Savoie (Haute-)	267,496	1,583	0.59
	737,113	3,041	0.41

Si ces rapports devaient se maintenir, la population des trois départements doublerait en 170 ans (celle de la France entière ne double qu'en 188 ans).

II. — Naissances.

1° *Rapport des naissances à la population.* — En 1861, les naissances, morts-nés non compris, se sont élevées à 1,005,078.

Leur répartition est conforme au tableau suivant :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Département de la Seine	31,145	29,744	60,889
Villes	131,521	126,198	257,719
Campagnes	352,069	334,401	686,470
	514,735	490,343	1,005,078

En divisant la population par ces nombres, on obtient les rapports ci-après :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les deux sexes.
Département de la Seine.	32.3	31.9	32.1
Villes..................	33.6	35.4	34.5
Campagnes............	37.6	39.9	38.7
	36.2	38.2	37.2

On sait que ces rapports expriment, avec un degré d'approximation suffisant, la durée de la vie moyenne dans une population stationnaire. Nous verrons, d'ailleurs, qu'ils se rapprochent sensiblement de ceux qui désignent *l'âge moyen des décédés*, et qu'ils en suivent de très-près les mouvements. On peut donc conclure de leur valeur relative : 1° que la durée de la vie d'un enfant qui vient de naître est plus longue dans les campagnes que dans les villes, et dans celles-ci que dans le département de la Seine; 2° que les chances de vie sont, dans les mêmes circonstances, plus nombreuses pour le sexe féminin que pour l'autre sexe. L'exception que l'on constate, dans le département de la Seine, est purement accidentelle.

Comparée à ce point de vue à l'année 1860, l'année 1861 présente des résultats moins favorables. La différence est d'un an en moins pour la population tout entière. La durée moyenne de la vie n'en a pas moins fait des progrès notables depuis le commencement du siècle, puisqu'elle s'est accrue de plus de six années.

Les trois nouveaux départements ont une vie moyenne un peu moins longue que celle de l'Empire tout entier:

Alpes-Maritimes........................	35.8
Savoie................................	34.2
Savoie (Haute-)........................	35.6
Les trois départements réunis...........	35.1

2° *Rapport sexuel.* — En France, les garçons ont toujours, dans les naissances, une supériorité numérique marquée sur les filles. Le rapport entre les deux sexes, après s'être maintenu longtemps à 106 garçons pour 100 filles, n'avait pas cessé de décroître; il était même descendu à 104,80 en 1860. Il s'est légèrement relevé en 1861, ainsi qu'il résulte du tableau comparatif qui suit :

	1860.	1861.
Département de la Seine.......	103,53	104,72
Villes........................	103,74	104,18
Campagnes..................	105,31	105,28
	104,80	104,98

Mais il importe de noter que l'augmentation n'a porté que sur les agglomérations urbaines. La prédominance masculine n'en reste pas moins, comme toujours, plus marquée dans les populations rurales.

Le rapport des garçons aux filles est de 103,96 pour l'ensemble des départements annexés. Dans la Haute-Savoie il est notablement supérieur à la moyenne de la France entière (108,35); il est de 102,31 pour les Alpes-Maritimes, et de 101,12 seulement pour la Savoie.

La prépondérance masculine est, pour les enfants légitimes, de 105,13 et, pour les enfants naturels, de 103,17. — En 1860, ces rapports étaient respectivement de 104,93 et de 103,14. — L'augmentation constatée en 1861 a donc porté à la fois sur les enfants des deux catégories.

3° *Enfants naturels*. — Le nombre des enfants naturels a été, en 1861, de 76,697, correspondant à 928,381 enfants légitimes. C'est 1 enfant naturel pour 12,10 enfants légitimes, la proportion était de 1 sur 12,81 en 1860, et de 11,66 en 1859. Ainsi l'amélioration constatée en 1860, ne s'est pas soutenue en 1861. Ce résultat ne saurait être attribué à l'annexion, les trois départements nouveaux n'ayant vu naître qu'un enfant naturel sur 20 enfants légitimes, savoir, 1 sur 22,27 dans les Alpes-Maritimes, 1 sur 25,38 en Savoie, et 1 sur 16,30 dans la Haute-Savoie.

Les agglomérations favorisant les unions illicites, le nombre des enfants naturels doit naturellement être plus considérable dans le département de la Seine et dans les villes que dans les populations rurales.. C'est ce que confirment de nouveau les résultats de 1861.

	Enfants naturels.	Total des naissances.	Enfants nat. par 100 nais. en 1861.	Id. en 1860.
Seine.	16,154	60,889	26.53	26
Villes.	30,920	257,719	12	11.36
Campagnes.	29,623	686,470	4.32	4.04
	76,697	1,005,078	7.63	7.24

Ainsi, dans le département de la Seine, il naît proportionnellement plus de six fois plus d'enfants naturels que dans les communes rurales. C'est une situation défavorable sans doute, mais dont il ne faut pas s'exagérer la cause. Il importe de se rappeler, en effet, que les enfants naturels qui naissent à Paris n'appartiennent pas tous à la population sédentaire de cette capitale, beaucoup de filles mères des provinces venant y faire leurs couches. Ce n'est pas tout : les localités voisines fournissent à ses établissements hospitaliers un certain nombre d'enfants abandonnés ; or, d'une part ces enfants sont tous inscrits à l'état civil de Paris, et de l'autre ils y sont inscrits comme *enfants naturels*, bien qu'il soit notoire qu'un certain nombre est né dans le mariage. Cette observation s'appliquant à tous les enfants reçus dans les hospices autrement qu'*à bureau ouvert*, il en résulte que le nombre des naissances illégitimes est fictivement accru en France par les documents officiels. Toutefois, l'admission à bureau ouvert tendant à devenir la règle en France, cette cause d'erreur dans les relevés de l'état civil s'atténue chaque jour sensiblement.

Au point de vue de leur situation dans la société, les enfants naturels se divisent en deux classes bien distinctes. La première comprend ceux qui ont été *reconnus* par le père ou la mère ou par l'un et l'autre, soit dans l'acte de naissance au moment de leur présentation à l'officier de l'état civil, soit par un acte authentique dont mention a été faite sur les registres.

La seconde se compose des enfants *non reconnus*, ou dont la reconnaissance (non légale) ne résulte que de la simple déclaration du nom du père ou de la mère par les témoins de l'acte de naissance.

	Enfants reconnus.	Enfants non reconnus.	Reconnus p. 100 enf. nat. en 1861.	Id. en 1860.
Seine	4,260	11.894	26.39	26.66
Villes	7,269	23,651	23.51	22.97
Campagnes	11,350	18,273	38.65	37.23
	22,879	53,818	29.84	32.50

Ainsi plus des deux tiers (70,16 pour 100) des enfants naturels ne sont pas légalement reconnus. — Dans les

trois départements nouveaux la proportion est de 64,97, savoir, 73,62 pour les Alpes-Maritimes, 61,31 pour la Savoie et 62,21 pour la Haute-Savoie.

Pendant la même année, 2,853 enfants naturels ont été légitimés par le mariage de leurs parents dans le département de la Seine, 5,677 dans les villes et 7,619 dans les campagnes, soit 16,149 dans la France entière. Un grand nombre de ces enfants pouvant être nés dans les années antérieures, il ne paraît pas possible de les rapporter aux enfants naturels de l'année que l'on considère. Toutefois, on peut dire que les mariages qui ont donné lieu à ces légitimations et que, par cette raison, on pourrait appeler des *mariages réparateurs,* sont beaucoup plus nombreux à Paris que dans les villes et surtout que dans les communes rurales. Pour la France, la proportion des mariages réparateurs à l'ensemble des mariages annuels étant de 1 sur 23, cette proportion est respectivement, pour les trois grandes catégories de population, de 1 sur 9, 1 sur 16 et 1 sur 34. Elle est enfin de 1 sur 62, dans les trois départements annexés réunis.

4° ***Morts-nés.*** — Sous la dénomination de *morts-nés,* on comprend, en France, non-seulement les enfants morts avant, pendant, ou à l'issue de l'accouchement, mais encore tous ceux qui sont présentés sans vie à l'officier de l'état civil, sans avoir été l'objet d'un acte de naissance. On inscrit aussi parmi les morts-nés (illégitimes) un petit nombre d'enfants trouvés morts sur la voie publique, et dont on n'a pu, pour ce fait, connaître l'origine.

Nous avons constaté, dans les annuaires précédents, que le nombre des morts-nés s'est accru, dans la période 1841 à 1860, de 3,27 à 4,42 pour 100 conceptions, mais en réservant notre opinion sur la réalité de cet accroissement qui pourrait trouver son explication dans l'exécution de plus en plus exacte des instructions spéciales de l'administration. Quoi qu'il en soit, nous trouvons en 1861 des résultats plus favorables que dans les années antérieures, le rapport des morts-nés aux naissances totales étant descendu à 4,29 pour cent. Cette diminution ne peut, d'ailleurs, être attribuée aux départemnts annexés, dont le rapport est sensiblement supérieur à celui de la France

1.

entière. — On compte en effet 5,58 morts-nés pour 100 naissances dans les trois départements réunis, savoir : 4,58 dans les Alpes-Maritimes, 7,00 dans la Savoie et 4,75 dans la Haute-Savoie. Remarquons, à ce sujet, que tous les départements montagneux se font remarquer par le grand nombre de leurs morts-nés.

Le rapport des morts-nés aux naissances totales, est très-différent selon qu'ils sont ou non nés dans le mariage.

	Enfants légitimes.	Enfants naturels.
1857..................	4.05	7.47
1858..................	4.02	7.15
1859..................	4.11	7.85
1860..................	4.16	7.69
1861..................	4.03	7.34

Ce résultat est le plus sûr témoignage des dangers que courent les enfants issus d'unions que la loi n'a pas consacrées.

Les morts-nés étant notablement plus nombreux dans les conceptions illégitimes, il est naturel qu'ils dominent dans les populations agglomérées, où ces conceptions sont plus fréquentes. C'est ce qui a lieu en effet. Ainsi, on constate dans la Seine, 6,70 morts-nés pour 100 naissances; dans les villes 5,15 et dans les campagnes 3,76 seulement.

En comparant ces rapports à ceux de 1860, qui étaient respectivement de 6,87, 5,25 et 3,88, on voit que la diminution de 1861 a porté à la fois sur les trois grandes divisions de la population.

Ajoutons, pour compléter nos observations sur ce point, que ce sont les accouchements multiples qui donnent lieu au plus grand nombre de morts-nés. Dans les accouchements doubles, leur proportion est, en 1861, de 14,70 pour cent; elle atteint 29,83 dans les accouchements triples. Elle était respectivement en 1860 de 15,04 et de 28,29.

5° *Naissances multiples.* — Le nombre total des naissances, en y comprenant les morts-nés, s'est élevé en 1861 à 1,050,102.

Ces naissances proviennent de 1,039,054 accouchements, dont 1,028,139 simples, 10,782 ayant produit deux enfants et 133 en ayant produit trois. — En résumé, et comme

dans les années précédentes, la proportion des accouchements multiples dépasse à peine 1 pour cent.

Sur les 10,782 accouchements qui ont produit des jumeaux, 3,591 ont donné le jour à deux garçons, 3,427 à deux filles, et 3,764 à un garçon et une fille. — Le nombre des accouchements triples est insignifiant.

Dans les accouchements multiples, comme dans les accouchements ordinaires, il naît plus de garçons que de filles; mais la prédominance du sexe maculin est moindre dans les premiers :

	Naissances (en général).	Naissances multiples
	Garçons pour 100 filles.	
Nés vivants.....	104.98	101.68
Conceptions....	106.47	103.26
Morts-nés.......	146.68	112.74

L'énorme excédant de garçons que présentent les morts-nés, se retrouve, comme on va le voir, dans les dix années précédentes :

1851—1855..........................	148.65
1856—1860..........................	147.85

Cette mortalité prématurée des garçons se poursuit d'ailleurs dans toute l'enfance.

III. — Mariages.

1. *Nombres absolus et relatifs à la population.* — Le nombre des mariages contractés en France pendant l'année 1861, s'est élevé à 305,203, répartis comme il suit entre les trois classes de population que nous comparons.

		Habitants pour un mariage.	Id. en 1860.
Seine................	18,146	108	101
Villes..............	70,267	126	122
Campagnes.........	216,790	123	129
	305,203	123	126

Si les mariages se sont accrus en 1861, ils ont diminué dans le département de la Seine et dans la population urbaine : c'est leur augmentation dans la population rurale (formant plus des deux tiers de la population générale) qui a déterminé ce résultat.

Pour 100 habitants, le nombre des mariages de 1861

est de 0,82; il avait été en moyenne de 0,78 de 1817 à 1850, et de 0,80 de 1850 à 1860. Ainsi, contrairement à une opinion très-accréditée, les mariages ne sont pas, en France, en voie de diminution.

Ajoutons que le nombre des couples mariés existants n'a pas cessé de s'accroître, ce qui indique à la fois la marche progressive des mariages, et une augmentation dans leur durée moyenne. Nous en trouvons la preuve dans les rapports suivants, qui indiquent, à l'époque des divers recensements, la proportion des mariés des deux sexes à l'ensemble des habitants.

1806	35.93	1841	37.81
1821	36.99	1851	38.94
1831	37.17	1861	39.99

2. *Durée des mariages.* — Lorsque le nombre annuel des mariages varie dans des limites assez faibles pour qu'on puisse le considérer comme à peu près constant, et il en est à peu près ainsi dans notre pays, on pourrait, en le multipliant par la durée moyenne des mariages, si on la connaissait, obtenir le nombre de couples mariés qui existent à un moment donné. Réciproquement, cette durée moyenne se déduit de la connaissance des couples existants divisés par le nombre des mariages contractés dans l'année que l'on considère. Ceci posé, le nombre des couples mariés étant, d'après le recensement de 1861 de 7,485,353, la durée moyenne des mariages est de 24 ans 1/2.

Le même calcul établi sur les données du recensement de 1836, ne donne que 23 ans 2 mois. — On est donc en droit de conclure qu'en 25 ans, la durée moyenne des mariages se serait accrue de un an et quatre mois.

3. *Fécondité des mariages.* — On mesure généralement la fécondité des mariages en divisant par leur nombre les naissances d'enfants légitimes qui ont eu lieu dans l'année que l'on considère. En appliquant cette mesure aux résultats des 9 dernières années, on trouve les rapports suivants qui indiquent le nombre des enfants légitimes (morts-nés compris) correspondant à un mariage (1).

(1) Quelques statisticiens prennent pour mesure les enfants légitimes d'une année, divisés par les mariages de l'année précédente. — Ce calcul, établi pour une série d'années, donne lieu aux mêmes conclusions.

				1861.	
1853.....	3.21	1857.....	3.06	Seine.......	2.6
1854.....	3.35	1858.....	3.04	Villes.......	3.39
1855.....	3.08	1859.....	3.28	Campagnes..	3.15
1856.....	3.23	1860.....	3.10		
	3.22		3.12		3.17

On voit, d'après ces nombres, qu'un temps d'arrêt à la diminution graduelle de la fécondité des mariages, s'est produit en 1861.

Dans les départements annexés, la coefficient de fécondité est beaucoup plus élevé que celui de la France entière, il monte en effet à 4,34, pour les trois départements réunis, à 3,97, pour les Alpes-Maritimes, à 4,83 pour la Savoie et à 4,15 pour la Haute-Savoie. En revanche, les mariages y sont relativement peu nombreux. Leur rapport à la population se distribue comme il suit entre les trois départements : 0,70,0,63 et 0,67; or nous avons vu que la moyenne, pour la France, est de 0,82.

Les recensements par âges opérés en 1851, 1856 et 1861 permettent de soumettre les résultats qui précèdent à une vérification directe. — Il suffit, dans ce but, de comparer aux trois époques les naissances d'enfants légitimes (morts-nés compris) aux femmes mariées de moins de 45 ans. C'est ce que nous faisons dans le tableau qui suit :

Années.	Femmes mariées au-dessous de 45 ans.	Enfants légitimes (m. n. c.)	Enf. légitimes p. 100 femmes mariées.	Enf. légit. pour 100 mariages.
1851....	4,136,218	932,635	22.54	3.25
1856....	4,260,399	919,344	21.58	3.23
1861....	5,290,032	967,327	18.28	3.17

Ainsi la fécondité des mariages, quelle que soit la méthode que l'on emploie pour l'évaluer, est en voie de décroissance.

Le même calcul conduit aux données ci-après pour les départements annexés en 1861.

	Femmes mariées au-dessous de 45 ans.	Enfants légitimes (m. n. c.)	Enf. légitimes p. 100 femmes mariées.	Enf. légit. pour 100 mariages.
Alpes-Maritimes.	22,569	5,436	24.09	3.97
Savoie..........	25,431	8,305	32.70	4.83
Savoie (Haute-)..	23,421	7,411	31.64	4.15
Les 3 dép. réunis.	71,421	21,152	29.61	4.34

La fécondité des mariages est donc plus grande dans les départements annexés que dans le pays tout entier.

La diminution de cette fécondité résulte certainement en grande partie du progrès de l'esprit d'ordre, de prévoyance et de circonspection qui se manifeste toujours au sein des populations dont le bien-être s'accroît; mais elle a aussi pour cause l'âge relativement élevé auquel on se marie en France. Il ne faut pas perdre de vue d'ailleurs, que notre organisation militaire retarde, pour quatre à cinq cent mille hommes, l'âge du mariage jusqu'à près de 30 ans. En fait, il n'est pas douteux que l'âge au mariage s'est élevé dans notre pays. Les calculs auxquels nous nous sommes livré à cet égard, pour les dix dernières années, nous ont conduit à constater en effet que cet âge s'est accru de 30 à 30 années 1/2 pour le sexe masculin et de 25 à 26 ans pour l'autre sexe.

Ces âges sont déduits de l'ensemble des mariages; mais on conçoit qu'ils se modifient selon l'état civil des époux, et la diversité des populations. C'est ainsi que les hommes se marient, en moyenne, à 32 ans dans le département de la Seine, à 31 ans dans les villes, à 30 ans dans les campagnes, et les femmes à 27 ans, 26 ans 1/2 et 26 ans. En ce qui concerne l'état civil, on peut dire que, dans les mariages entre garçons et filles, le marié a, en moyenne, 29 et la mariée 25 ans. Dans les mariages entre garçons et veuves, l'âge moyen du marié est d'environ 36 ans, et celui de la veuve de 37 ans. Les veufs qui épousent des filles ont en moyenne 41 ans et celles-ci 32. Enfin, quand les mariages ont lieu entre veufs et veuves, l'âge de l'homme est d'environ 48 ans et celui de la femme de 42 ans.

4. *Mariages par état civil.* — Voici quelle a été, en 1861 et en 1860, la répartition des mariages suivant l'état civil des époux :

		1861.	1860.
Entre garçons et filles.........	256,975	84,19	83,33
Entre garçons et veuves.......	11,120	3,65	3,66
Entre veufs et filles...........	26,604	8.72	9,32
Entre veufs et veuves..........	10,504	3,44	3.69
	305,203	100,00	100,00

Les rapports qui précèdent signalent une légère augmentation relative dans les mariages en premières noces, et une diminution correspondante dans les mariages contractés par des veufs avec des filles ou des veuves.

Étudiées sous une autre forme, les données de 1861 indiquent qu'il s'est marié cette année, 268,095 garçons, 37,108 veufs, 283,579 filles et 21,624 veuves, ce qui fait, pour 100 mariages, d'une part, 87,84 garçons et 12,16 veufs, et de l'autre 92,91 filles et 7,09 veuves. — On en conclut que, pour 100 garçons qui se marient dans l'année, il se remarie 14 veufs, et, pour 100 filles, 7 veuves seulement. Les veufs ont donc deux fois plus de chances de se remarier que les veuves.

On trouve une nouvelle confirmation de ce fait dans certains résultats encore inédits du recensement de 1861. — Il suffit en effet de comparer les garçons, les filles, les veufs et les veuves qui se sont mariés en 1861 à l'ensemble des garçons, filles, veufs et veuves en âge de se marier, qui existaient dans le cours de la même année.

Cette comparaison, pour toutes les séries d'âge que fournit le relevé général des mariages, fait l'objet du tableau ci-après :

Ages.	Mariages de garcons pour 100 garçons.	Mariages de filles pour 100 filles.	Mariages de veufs pour 100 veufs.	Mariages de veuves pour 100 veuves.
15—20.....	1.4	4	»	40.5
20—25.....	5.8	10.7	29.7	16.6
25—30.....	12.	11.4	24.	10.6
30—35.....	11.6	8.4	23.2	8.1
35—40.....	8.5	5.3	16.8	4.8
40—50.....	3.7	2.2	7.9	2.1
50—60.....	1.6	0.9	3.5	0.9
60—65.....	0.7	0.0	1.4	0.0
	6.7	6.7	5.6	2.8

Ainsi les garçons et les filles ont les mêmes chances de se marier; mais les veufs en ont deux fois plus que les veuves. En comparant les garçons aux filles, on voit qu'au-dessous de 20 ans, les filles ont à peu près trois fois plus de chances que les garçons ; elles en ont encore près de 2 fois plus de 20 à 25 ans ; les chances sont pres-

que égales de 25 à 30 ans; mais au-dessus de 30 ans, ce sont toujours les garçons qui se marient dans la plus forte proportion. — Au-dessous de 20 ans, les veuves se remarient dans le rapport de 40 à 100; mais au-dessus de 20 ans et à tous les autres âges, ce sont les veufs qui ont le plus de chances de se remarier, et cela, à un degré variable qui atteint son maximum dans la période de 35 à 40 ans.

5. *Instruction élémentaire des époux.* — Depuis 1853, l'administration cherche à se rendre compte, à l'occasion du relevé du nombre des mariages, du degré d'instruction élémentaire des époux. Dans ce but, les mariés ont été classés en deux catégories : 1° ceux qui ont signé leur acte de mariage; 2° ceux qui ont déclaré ne pouvoir le signer (1).

L'année 1861 fournit, à cet égard, les données suivantes :

Nombre de mariés.	Hom.	Fem.	Proportion sur 100 mariés. Hom.	Fem.	L. 2 sex.
Seine.					
Qui ont signé......	17,273	15,859			
Qui n'ont pu signer.	871	2,287	4.80	12.60	8.70
Villes.					
Qui ont signé......	53,210	42,020			
Qui n'ont pu signer.	17,057	28,247	24.27	40.20	32.24
Campagnes.					
Qui ont signé......	145,379	172,542			
Qui n'ont pu signer.	71,411	104,248	32.94	48.09	40.51
France entière.					
Qui ont signé......	215,864	170,421			
Qui n'ont pu signer.	89,339	134,782	29.27	44.16	36.72

Ces proportions donnent la mesure de l'éducation la plus élémentaire pour les deux sexes et pour les diverses catégories de la population. Elles montrent que, dans les campagnes, près du tiers des hommes et de la moitié des femmes, ne savent même pas signer. — Dans le département de la Seine, on compte un homme illettré sur 21 et

(1) Nous ferons remarquer que le fait de la signature n'indique pas nécessairement que celui qui l'a donnée sait lire et écrire. — Il y a là un indice, mais non une certitude.

une femme sur 8. — La population urbaine occupe, à cet égard, une position intermédiaire, mais qui se rapproche de celle des campagnes.

Si on compare ces rapports à ceux de 1860, qui sont respectivement de 8.61 pour la Seine, 32.53 pour les villes, et 41.42 pour les campagnes, on remarque que le degré d'instruction des époux s'est un peu affaibli dans la Seine, mais qu'il s'est assez sensiblement amélioré dans les villes et surtout dans les campagnes.

Pour la France entière, le progrès est exprimé par les rapports suivants :

1855...........	39.92	illettrés pour 100 mariés.
1856...........	39.08	—
1857...........	38.68	—
1858...........	38.45	—
1859...........	38.38	—
1860...........	37.36	—
1861...........	36.72	—

Voici, au point de vue qui nous occupe, la situation des départements annexés :

Alpes-Maritimes.	52.30	illettrés pour 100 mariés.
Savoie..........	33.10	—
Savoie (Haute-)..	39.74	—
	40.93	—

IV. — Décès.

1. *Nombres absolus et rapportés à la population.* — En 1861, les décès, abstraction faite des morts-nés, se sont ainsi répartis :

		Décès pour 100 habitants.	Rapports de 1860.
Seine................	50,217	2.57	2.53
Villes................	234,740	2.65	2.50
Campagnes...........	581,640	2.19	2. »
	866,597	2.32	2.14

Le rapport des décès à la population a été, par suite, comme nous l'avons déjà dit, d'une cherté assez sensible, plus élevé en 1861 qu'en 1860. — Il est vrai que la mortalité, dans cette dernière année, avait été exceptionnelle-

ment faible. L'augmentation en 1861 a porté sur les trois classes de la population. — C'est toujours dans les campagnes que l'on constate le plus petit nombre relatif de décès. Comme dans ces dernières années, le chiffre mortuaire de la Seine a été plus favorable que celui de l'ensemble des villes (moins Paris). Nous en avons fait connaître ailleurs les causes présumées.

Ce chiffre a été, pour la Haute-Savoie, de 1.75, pour la Savoie, de 2.75 et pour les Alpes-Maritimes, de 3.78. Seul, ce dernier rapport dépasse notablement celui de la France entière. Il est probablement dû aux décès des nombreux malades de la France et de l'étranger, qui viennent chercher, sous le beau ciel de Nice et de ses environs, le rétablissement de leur santé.

Pour le pays tout entier, la mortalité pour 100 habitants a suivi, à diverses époques, la marche indiquée par les termes ci-après :

1841 — 1845............	2.24	1859.............	2.69
1846 — 1850............	2.38	1860.............	2.14
1851 — 1855............	2.42	1861.............	2.32
1856 — 1860............	2.40		

Nous n'avons pas à revenir sur les mortalités extraordinaires qui ont signalé les périodes 1846-1850, 1851-1855 et l'année 1859; nous en avons indiqué, dans les *Annuaires* précédents, les causes tout à fait accidentelles. L'année 1861, sans présenter des résultats aussi favorables que 1860, se rapproche des conditions ordinaires, dont l'expression moyenne se trouve dans la période 1841-1845.

Dans le rapport à l'Académie des Sciences sur les épidémies de 1861, on trouve le renseignement ci-après sur une des causes de la mortalité de cette année. « Si, en 1861, » aucune épidémie meurtrière n'est venue jeter la mort et » l'effroi dans les populations, comme en 1847, 1854-1855 » et en 1859, cette année n'en a pas moins payé son tribut » ordinaire à ces épidémies annuelles dont le retour est » presque fatal et pour ainsi dire prévu, et dont les prin- » cipales, dans leur ordre d'importance, ont été les fièvres » typhoïdes, les dyssenteries, les fièvres éruptives, la » rougeole et les angines. »

2. *Rapport des décès aux naissances.* — Nous avon ı que, dans les naissances, l'excédant du sexe masculir r l'autre sexe a été, en 1861, de 104,98; il ne s'est élevé ı'à 10C,96 dans les décès, il en résulte que, pour le même ımbre de naissances, il y a plus de décès féminins que de ›cès masculins, bien qu'en réalité le nombre absolu des ›cès masculins l'emporte sur celui des décès de l'autre xe. C'est ce que confirment les rapports ci-dessous :

	Naissances.	Décès.	Décès pour 100 naissances.
›xe masculin.........	514,735	435,374	85
›xe féminin..........	490,343	431,223	88
TOTAL............	1,005,078	866,597	86

Depuis 1851, l'année 1855 a fait seule exception à cette ›gle, les pertes de notre armée en Crimée ayant eu pour fet d'accroître, dans une grande proportion, le nombre ›s décès masculins. Cette supériorité de la mortalité fémi-ne à naissances égales, explique le fait de la diminution ›oissante de l'excédant du sexe féminin dans la popula-›n générale, excédant très-marqué dans les premiers nombrements de ce siècle.

3. *Décès par sexe et par état civil.* — En rapprochant décès par sexe et par état civil de la population cor-pondante, on obtient pour l'année 1861 les résultats ʳants :

	Décès.	Population.	Décès pour 100 habitants.
exe masculin.			
ıts (0.18 ans)......	190,426	6,106,321	3.13
ıtaires............	54,770	4,099,166	1.34
s...............	127,877	7,508,766	1.70
....	62,301	931,023	6.69
	435,374	18,645,276	2.34
›e féminin.			
⁝ (0.15 ans)......	164,700	5,009,120	3.29
ıires............	58,363	4,479,850	1.30
....	113,459	7,461,941	1.52
....	94,701	1,790,126	3.29
	431,223	18,741,037	2.30
eux sexes.			
général.......	866,597	37,386,313	2.32

La mortalité des veufs et des enfants des deux sexes placés pour la plupart, aux âges extrêmes de la vie, est naturellement plus forte que celle des célibataires et des mariés, qui occupent, au point de vue des âges, une situation intermédiaire.

En comparant les deux sexes, on voit que le plus faible coefficient appartient au sexe féminin. Enfin, si l'on prend l'ensemble des mariés et des célibataires proprement dits, c'est-à-dire des garçons de plus de 18 ans et des filles de plus de 15 ans, on constate que le célibat se trouve, au point de vue de la mortalité, dans la situation la plus favorable.

Ces indications ne suffisent pas toutefois pour permettre d'apprécier à sa juste valeur l'influence comparée, sur la mortalité, du célibat, du mariage ou du veuvage. On en aura une idée plus précise, en calculant la mortalité respective des habitants des deux sexes, selon leur état civil aux divers âges de la vie. Ces calculs se trouvent résumés dans le tableau qui suit :

	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.		
Ages.	Célibat.	Mariés	Veufs.	Célibat.	Mar.	Veuv.
Au-dessous de 20 ans.	0.69	3.78	43.21	0.74	1.17	14.79
20 — 30..........	0.92	0.65	2.80	0.82	0.92	2.01
30 — 40..........	1.16	0.68	1.92	0.99	0.90	1.44
40 — 50..........	1.68	0.98	1.96	1.39	1. »	1.42
50 — 60..........	2.74	1.71	3.03	2.32	1.58	2.13
	1.02	1.02	2.50	0.94	1.06	1.83

Le premier résultat que met en relief le tableau qui concerne le sexe masculin, c'est la grande mortalité des mariés avant l'âge de 20 ans. Ce n'est toutefois que dans cette courte période de la vie, que le mariage paraît n'être pas favorable à la longévité ; à tous les âges suivants, les mariés donnent un moindre nombre de décès que les célibataires. N'y a-t-il pas dans ce fait un grave argument contre les mariages prématurés ?

Le veuvage paraît accroître, pour le sexe masculin, à tous les âges, mais surtout de 15 à 20 ans, les chances de mortalité. La table que nous étudions ne présente sur ce point aucune exception.

Le sexe féminin présente des résultats analogues, toutefois il faut joindre aux mariages prématurés ceux de la période suivante; les femmes mariées de 20 à 30 ans voyant s'ajouter aux causes morbides qui sont inhérentes à leur sexe celles qui proviennent de la gestation et de l'accouchement. Mais, à partir de 30 ans, les femmes mariées reprennent l'avantage sur les célibataires; le célibat devient, même aux âges élevés, moins favorable aux femmes que le veuvage, ce qui n'a pas lieu pour le sexe masculin.

Si maintenant on compare les deux sexes, on voit que l'état de mariage est plus favorable au sexe masculin, au moins en ce qui regarde la longue période qui s'étend de 20 à 50 ans.

4. *Table mortuaire et vie moyenne à chaque âge.* — On donne le nom de *table mortuaire* au classement des décès d'un pays dans une année ou pour une série d'années, d'après l'âge des décédés. Si elle se rapporte à une population stationnaire, c'est-à-dire où les naissances sont égales aux décès et où la mortalité est la même aux mêmes âges, elle donne exactement la mesure des années de vie que tout individu arrivé à un âge déterminé peut encore espérer. Si elle ne la donne pas dans les populations progressives, c'est-à-dire où les naissances sont supérieures aux décès, elle *l'indique* cependant avec une certaine approximation, et, malgré son incorrection sur ce point, on n'a pas hésité à s'en servir là où il n'a pas été possible de déterminer réellement, à l'aide de recensements par âge effectués dans des conditions d'exactitude rigoureuse, le véritable coefficient de mortalité de chaque âge.

C'est sous le bénéfice de cette observation que nous donnons la table ci-après, calculée d'après l'ensemble des décès des 5 années de la période 1855-1859. Elle comprend, pour chaque sexe : 1° les décès par âge, rapportés à 100,000; 2° les survivants; 3° enfin la durée de la vie moyenne, à partir de chaque âge. Les nombres des 3e et 6e colonnes indiquent combien sur 100,000 garçons et 100,000 filles, que l'on suppose nés en même temps, il en survit à chaque âge jusqu'à celui où la génération s'est complétement éteinte.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				Les 2 sexes.	
Ages.	DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne.		DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne.		Durée de la vie moyenne.	
			ans	mois			ans	mois	ans	mois
0	21,12	100,000	33	8	17,692	100,000	37	2	35	5
1	12,342	78,588	41	8	12,172	82,308	44	»	42	11
5	3,856	66,246	45	2	4,052	70,136	47	5	46	4
10	2,176	62,390	42	10	2,481	66,104	45	2	44	»
15	2,782	60,214	39	3	3,049	63,623	41	10	40	7
20	5,319	57,432	36	0	3,368	60,574	38	10	37	5
25	3,460	52,113	34	6	3,175	57,206	35	11	35	3
30	2,800	48,653	31	9	3,073	54,031	32	8	32	4
35	2,736	45,853	28	6	3,023	50,958	29	9	29	2
40	3,094	43,117	25	2	3,139	47,935	26	6	25	10
45	3,366	40,023	21	11	3,188	44,796	23	2	22	7
50	3,935	36,657	18	9	3,680	41,608	19	9	19	3
55	4,835	32,722	15	8	4,585	37 928	16	5	16	1
60	5,424	27,887	12	11	5,917	33,343	13	4	13	2
65	5,266	22,463	10	6	6,696	27,426	10	8	10	7
70	6,290	17,197	7	11	7,378	20,730	8	3	8	1
75	5,573	10,907	6	0	6,249	13,352	6	6	6	3
80	3,491	5,334	4	9	4,453	7,103	4	11	4	10
85	1,398	1,843	4	»	1,974	2,650	4	1	4	»
90	357	445	3	7	537	676	3	7	3	7
95	79	88	2	10	123	139	2	10	2	10
100	9	9		6	16	16	»	6		6

Il résulte de l'examen de cette table que le cinquième des enfants du sexe masculin meurt dans la première année de leur naissance, un second cinquième avant la quinzième année. Entre 25 et 30 ans, il en reste la moitié; entre 60 et 65 ans le quart; entre 65 et 70 ans le cinquième; le sixième seulement a survécu à 70 ans.

Le sixième des enfants du sexe féminin meurt la première année; le cinquième suivant ne s'éteint qu'à 20 ans. La moitié survit encore à 35 ans, le quart entre 65 et 70 ans, le cinquième à 70 ans, et le sixième entre 70 et 75 ans. La vitalité du sexe féminin l'emporte donc sur celle de l'autre sexe à tous les âges de la vie.

La comparaison des vies moyennes amène aux mêmes conclusions; ainsi, la différence en faveur du sexe féminin, est la plus grande possible dans l'enfance ; elle diminue ensuite assez régulièrement jusqu'à la fin de la table.

On remarquera que la durée de la vie moyenne, qui varie, suivant le sexe, entre 33 ans 8 mois et 37 ans 2 mois, pour un enfant qui vient de naître, s'accroît ensuite rapidement jusqu'à l'âge de 5 ans, où elle atteint son maximum (45 ans 2 mois pour le sexe masculin et 47 ans 5 mois

pour le sexe féminin). Elle diminue ensuite insensiblement jusqu'au terme ordinaire de l'existence.

La longueur de la vie moyenne à la naissance calculée d'après les décès par âge de la France entière, ou plus exactement l'âge moyen des décédés a suivi, depuis le commencement de ce siècle, la marche ci-dessous :

	Sexe masculin.		Sexe féminin.		Les 2 sexes.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
1806 — 1809 incl.	30	6	32	7	31	6
1810 — 1814..	30	7	33	3	31	10
1815 — 1819..	30	8	33	0	31	10
1820 — 1824..	30	2	32	8	31	5
1825 — 1829..	31	5	33	11	32	8
1830 — 1834..	32	1	35	»	33	6
1835 — 1839..	33	5	36	4	34	11
1840 — 1844..	33	5	36	7	35	»
1845 — 1849..	34	4	37	7	36	»
1850 — 1854..	35	»	38	4	36	8
1855 — 1859..	33	8	37	2	35	5
1860......	36	»	38	8	37	4
1861......	33	4	36	4	34	10

Il résulte de ces nombres que la longueur de la vie moyenne, calculée par cette méthode, s'est accrue en un demi-siècle de près de 6 ans. Le rapport de la population aux naissances, qui exprime également la longueur de la vie moyenne dans une population stationnaire, nous a amenés, comme on l'a vu plus haut, à une conclusion semblable. C'est de 1825 à 1829, de 1835 à 1839, de 1845 à 1849, et enfin en 1860, que le progrès s'est particulièrement fait sentir.

Voici les mêmes résultats afférents aux trois nouveaux départements :

	Sexe masculin.		Sexe féminin.		Les 2 sexes.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
France...........	33	4	36	4	34	10
Alpes-Maritimes..	31	6	32	2	31	10
Savoie..........	31	6	35	3	33	»
Savoie (Haute-)...	32	11	36	7	34	9

On voit que, dans ces départements, la longueur de la vie *moyenne à la naissance* est généralement inférieure à

celle qui se rapporte au pays tout entier. C'est le département des Alpes-Maritimes qui présente à cet égard les conditions les moins favorables, par suite des décès des nombreux malades appelés à Nice et aux environs par la douceur de la salubrité du climat.

A. Legoyt.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget de 1864.

Les lois du 13 mai 1863 ont ainsi évalué les bases du budget de l'exercice 1864 :

	Serv. ordinaire.	Serv. extraord.	Budget total.
Dépenses	1,775,144,001	108 015,000	1,883,159 001
Recettes	1,780,487,986	108 015,236	1,888,503,222
Excédant de recettes.	5,343,985	236	5,344 221

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé des dépenses prévues et des recettes présumées du budget total de 1864 :

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

Ministère d'État	17,095,900
— de la justice	33,167,610
— des affaires étrangères	12,534,200
— de l'intérieur	51,109,006
— des finances	987,260,390
— de la guerre	370,284,040
Gouvernement général de l'Algérie	14,206,013
Ministère de la marine et des colonies	153,242,332
— de l'instruction publique et des cultes	64,533,257
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	71,711,253
Total du service ordinaire	1,775,144,001
Dépenses extraordinaires	108,015,000
Total général des dépenses	1,883,159,001

Recettes.

Contributions directes	310,808,000

	Produits des domaines	13,791,216
	Produits des forêts	39,921,500
Impôts et revenus indirects	Enregistrement et timbre	409,969,000
	Douanes et sels	187,373,000
	Contributions indirectes	561,478,000
	Postes	69,233,000
	Divers revenus	132,068,245
	Produits divers	55,846,025
	Total des voies et moyens ordinaires	1,780,487,986
	Ressources extraordinaires	108,015,236
	Total général des recettes	1,888,503,222

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR SECTIONS.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

1re Section. — Administration centrale. — Archives de l'Empire. — Correspondances de l'Empereur Napoléon Ier. — Asile de Saverne	1,258,300
2e Section. — Ministres sans portefeuille. — Conseil privé. — Conseil d'État	2,903,700
3e Section. — Sciences et lettres. — Institut. — Beaux-arts et théâtres. — Monuments historiques. — Bâtiments civils	9,061,400
4e Section. — Service des haras	3,872,500
TOTAL	17,095,900

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

1re Section. — Administration centrale. — Conseil du sceau des titres	658,550
2e Section. — Cours et tribunaux	27,349,060
3e Section. — Frais de justice criminelle en France et en Algérie et frais de statistique	5,100,000
4e Section. — Dépenses diverses. — Secours temporaires, etc	60,000
TOTAL	33,167,610

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1re Section. — Administration centrale	931,400
2e Section. — Traitements des agents du service extérieur	6,593,300
3e Section. — Dépenses variables et service temporaire	5,009,500
TOTAL	12,534,200

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

1re Section. — Administration centrale	1,739,2[illegible]
2e Section. — Administration générale	11,522,2[illegible]
3e Section. — Services télégraphiques	8,377,6[illegible]
4e Section. — Sûreté publique	7,574,1[illegible]
5e Section. — Service des prisons	18,092,4[illegible]0
6e Section. — Subventions et secours	3,803,4[illegible]0
TOTAL	51,409,006

MINISTÈRE DES FINANCES.

Dette publique et dotations.	1re Section. — Dette consolidée. — Amortissement. — Emprunts spéciaux pour canaux, chemins de fer et travaux divers. — Capitaux remboursables à divers titres. — Dette viagère. — Dotations et indemnités du corps législatif	685,990,120
	2e Section. — Administration centrale. — Monnaies et médailles. — Dépenses des exercices périmés	9,947,922
	3e Section. — Cour des comptes	1,516,100
	4e section. — Service de Trésorerie	11,283,500
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.	5e section. — Administration des contributions directes	17,605,031
	6e section. — Administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines	15,068,050
	7e section. — Administration des forêts.	8,575,717
	8e section. — Administration des douanes et des contributions indirectes.	67,124,233
	9e section. — Administration des tabacs.	66,095,800
	10e section. — Administration des postes	58,982,417
Remboursements et restitutions.	11e section. — Remboursements et restitutions (non compris les contributions directes), non-valeurs, primes et escomptes	45,071,500
	TOTAL	987,260,390

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

1re section. — Administration centrale. — Dépôt de la guerre	2,604,538
2e section. — États-majors. — Gendarmerie	49,290,018
3e section. — Solde et entretien des troupes	284,061,439

4e section. — Matériel de l'artillerie et du génie et service des poudres et salpêtres	26,769,010
5e section. — Écoles militaires. — Invalides de la guerre. — Traitements temporaires et secours. — Dépenses secrètes	7,559,035
TOTAL	370,284,040

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

1re section. — Administration centrale. — Dépenses secrètes	745,500
2e section. — Administration générale	3,645,065
3e section. — Services de la justice, de l'instruction publique et des cultes. — Services financiers. — Services maritimes	3,777,230
4e section. — Colonisation. — Travaux publics	6,038,218
TOTAL	14,206,013

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

1re section. — Administration centrale. — Conseils. — Inspections générales	1,824,765
2e section. — États-majors. — Équipages. — Troupes. — Corps entretenus. — Hôpitaux et vivres	62,029,400
3e section. — Salaires d'ouvriers. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques. — Poudres	60,704,847
4e section. — Écoles navales. — Service hydrographique et scientifique. — Frais d'impressions. — Frais de voyages et dépenses diverses. — Traitements temporaires. — Chiourmes	3,727,620
5e section. — Service colonial	24,955,700
TOTAL	153,242,332

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

1re section. — Administration centrale	913,650
2e section. — Services généraux de l'instruction publique	1,592,000
3e section. — École normale supérieure et enseignement supérieur. — Établissements scientifiques et littéraires	5,523,871
4e section. — Instruction secondaire	3,076,000
5e section. — Instruction primaire	6,509,100
6e section. — Personnel du culte catholique	41,893,100

7e section. — Matériel et travaux du culte catholique	3,129,000
8e section. — Personnel et matériel des cultes non catholiques	1,896,536
TOTAL	64,533,257

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

1re section. — Administration centrale	1,296,950
2e section. — Personnel et services des travaux publics	9,690,253
3e section. — Agriculture	3,670,300
4e section. — Commerce. — Industrie. — Établissements thermaux. — Service sanitaire. — Secours aux colons de Saint-Domingue et autres	7,468,750
5e section. — Travaux ordinaires des ponts et chaussées. — Matériel des mines	49,585,000
TOTAL	71,711,253

Dépenses extraordinaires.

Ministère d'État.

5e section. — Travaux extraordinaires	8,500,000

Ministère de l'intérieur.

2e section. — 2e partie. — Administration générale	30,000
3e section. — 2e partie. — Services télégraphiques	1,000,000
6e section. — 2e partie. — Subventions et secours	3,480,000

Ministère des finances.

7e section. — 2e partie. — Reboisement des montagnes. — Construction de routes forestières	2,000,000
9e section. — 2e partie. — Administration des tabacs	1,725,000

Ministère de la guerre.

4e section. — 2e partie. — Matériel de l'artillerie et du génie	6,889,000

Gouvernement général de l'Algérie.

4e section. — 2e partie. — Travaux publics	5,200,000

Ministère de la marine et des colonies.

3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques	14,000,000

Ministère de l'instruction publique et des cultes.

5ᵉ section. — 3ᵉ partie. — Instruction primaire.	700,000
7ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Matériel et travaux du culte catholique	4,100,000

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

6ᵉ section. — Travaux extraordinaires des routes et ponts, canaux, rivières, travaux agricoles et autres	40,391,000
7ᵉ section. — Chemins de fer	20,000,000
TOTAL	108,015,000

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

Contributions directes.

Contribution foncière	167,600,000
— personnelle et mobilière	47,619,000
— des portes et fenêtres	34,971,600
— des patentes	57,362,400
— sur les chevaux et voitures de luxe.	2,700,000
Taxe de premier avertissement (portion)	555,000
TOTAL	310,808,000

Produits des domaines.

Revenus et prix de vente de domaines	6,296,000
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	6,058,800
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État	1,436,416
TOTAL	13,791,216

Produits des forêts.

Produits des coupes de bois	34,220,500
Produits divers	3,276,000
Valeurs des bois cédés directement aux arsenaux de la marine	1,200,000
Contributions des communes et établissements publics pour frais de régie de leurs bois	1,225,000
TOTAL	39,921,500

Enregistrement et timbre.

Droit d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses	334,388,000
Droits de timbre	75,581,000
TOTAL	409,969,000

Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation.	Marchandises diverses	81,363,000
	Sucres coloniaux	39,680,000
	— étrangers	36,494,000
Droits de douanes à l'exportation		410,000
Droits de navigation		4,408,000
Droits et produits divers de douanes		1,598,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes		23,420,000
TOTAL		187,373,000

Contributions indirectes.

Droits sur les boissons	203,709,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes	10,443,000
Droit de fabrication sur les sucres indigènes	58,816,000
Droits divers et recettes à différents titres	53,951,000
Produit de la vente des tabacs	220,376,000
Produit de la vente des poudres à feu	14,183,000
TOTAL	561,478,000

Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres	63,682,000
Droit de 1 p. 100 sur les envois d'argent	1,776,000
Droit de transport des valeurs déclarées	631,000
Droit de transit des valeurs étrangères	3,106,000
Recettes diverses	38,000
TOTAL	69,233,000

Divers revenus.

Produits universitaires	2,846,500
Produits et revenus de l'Algérie	18,800,000
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	14,399,000
Produit de la réserve de l'amortissement	96,022,745
TOTAL	132,068,245

Produits divers du budget (principaux articles).

....	....
....	....
Taxe annuelle des biens de mainmorte........	3,297,952
Redevances et produits extraordinaires des mines....................................	1,199,978
Droit de vérification des poids et mesures......	1,500,000
Produit de la rente de l'Inde..................	1,080,000
Produit de la taxe des brevets d'invention......	1,400,000
Pensions et rétributions des élèves des écoles militaires et navales........................	1,263,150
Retenue de 2 p. 100 sur la solde des officiers de l'armée, et des sapeurs-pompiers de Paris.	1,232,456
Portion des dépenses de la garde de Paris, remboursée à l'État par la ville de Paris..........	1,942,902
Versement par la caisse de la dotation de l'armée, des suppléments à sa charge dans les pensions militaires........................	1,900,000
Versement de la caisse des invalides de la marine.....................	1,000,000
Revenus de divers établissements spéciaux (écoles vétérinaires, écoles des arts et métiers, écoles régionales d'agriculture, lazarets et établissements sanitaires)....................	1,220,250
Produits provenant des ministères, et recettes attribuées au trésor public par le décret impérial du 31 mai 1862......................	4,229,768
Valeur, au prix de revient fixé par le budget, des poudres livrées par le service des poudres et salpêtres, aux départements de la guerre, de la marine et des colonies et des finances et au gouvernement général de l'Algérie........	8,391,465
Bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pour l'année 1864............	2,000,000
Produits de la télégraphie privée...............	6,400,000
Produits divers des maisons centrales de force et de correction et des prisons départementales....................................	4,000,000
Produits de l'émission, en 1864, de la nouvelle monnaie de bronze........................	3,000,000
Produit des obligations des compagnies des chemins de fer...............................	997,406
Arrérages de rentes 3 p. 100 provenant d'obligations du trésor converti..................	850,000
Prélèvement sur le fonds de non-valeurs restant	

libre à la clôture des exercices 1861 et 1862...	6,000,000
....	....
....	....
TOTAL.............	55,846,025

Ressources extraordinaires.

Versements des compagnies de chemins de fer de Lyon et d'Orléans......................	3,000,000
Rentes de l'amortissement..................	58,515,236
Prélèvement sur la dotation de l'amortissement.	22,000,000
Payements à faire par la ville de Paris pour terrains cédés............................	3,500,000
Quatrième annuité de l'indemnité chinoise.....	7,000,000
Produit d'aliénation d'une partie des bois des dunes	12,000,000
Produit des aliénations et des coupes extraordinaires affecté au reboisement des montagnes et à la construction de routes forestières....	2,000,000
TOTAL...............	108,015,236

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES ET RECETTES CORRÉLATIVES.

Dépenses.

Ministère de l'intérieur.

7e section. — Service départemental sur contributions directes et sur produits éventuels....	123,933,000

Ministère des finances.

5e section. — 2e partie. — Frais de premier avertissement et de confection de rôles spéciaux. — Cadastre........................	519,570
11e section. —2e partie. — Restitutions sur contributions directes....................	87,194,133

Ministère de l'instruction publique et des cultes.

5e section. — 2e partie. — Dépenses de l'instruction primaire sur ressources spéciales...	6,487,000

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

2e section. — 2e partie. — Secours spéciaux à l'agriculture............................	2,083,000
3e section. — 2e partie. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer.........	1,600,000

4e section. — 2e partie. — Frais de surveillance de sociétés et établissements divers.........	79,900

Gouvernement général de l'Algérie.

1re section. — 2e partie. — Exposition permanente des produits de l'Algérie à Paris......	19,000
4e section. — 2e partie. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer concédés.	18,520
TOTAL DES DÉPENSES................	221,934,123

Recettes.

Contributions directes.	Fonds pour dépenses départementales...	107,550,000
	Fonds pour dépenses communales.......	78,676,355
	Fonds pour secours spéciaux à l'agriculture............................	2,083,000
	Fonds de non-valeurs et réimpositions...	8,547,778
	Fonds pour frais de confection de rôles spéciaux d'impositions extraordinaires.	27,500
	Portion de la taxe de premier avertissement............................	390,000
Produits éventuels départementaux...........		22,670,000
Ressources pour l'instruction primaire.	Ressources spéciales pour dépenses des écoles normales primaires...........	450,000
	Produits éventuels départementaux attribués à l'instruction primaire.......	50,000
	Subvention prélevée sur les centimes facultatifs pour les dépenses de l'instruction primaire..................	300,000
Produits divers spéciaux.	Centimes pour frais de distribution des avertissements de taxes spéciales (mainmortes et mines).....................	2,070
	Remboursement de frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer en France et en Algérie..................	1,618,520
	Remboursement de frais de surveillance de sociétés et établissements divers....	79,900
	Subvention locale de l'Algérie pour les frais de l'exposition permanente de ses produits à Paris...................	19,000
TOTAL DES RECETTES..............		221,934,123

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses.

Ministère d'État.

Section unique. — Légion d'honneur..........	16,204,688

Ministère de la justice.

Section unique. — Imprimerie impériale......	4,640,000
Ministère des affaires étrangères.	
Section unique. — Chancelleries consulaires...	1,350,000
Ministère des finances.	
Section unique. — Service de la fabrication des monnaies et médailles....................	1,861,745
Ministère de la guerre.	
Section unique. — Caisse de la dotation de l'armée..................................	60,740,000
Ministère de la marine et des colonies.	
Section unique.— Caisse des invalides de la marine..................................	14,830,000
Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.	
Section unique. — École centrale des arts et manufactures............................	420,300
TOTAL..................	100,046,704

Alph. COURTOIS fils.

RÈGLEMENT DÉFINITIF DE 1860

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES EFFECTUÉES.

Dépenses.

La loi du 11 juin 1859 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire à 1,824,957,778 fr.

La loi du 27 mai 1863, qui a réglé définitivement l'exercice de 1859, a arrêté le montant des dépenses à 2,084,091,354 fr. 16 c.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 8,029,092 fr. 11 c. elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 11 juin 1859, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 27 mai 1863 :

	Loi de 1859.	Loi de 1863.
Dette publique...........	560,148,676	560,184,407 80
Dotations................	41,979,394	44,288,060 71
Ministère d'État..........	10,278,400	19,631,507 »
— de la justice....	27,633,595	27,703,079 38
— des affaires étrangères........	10,740,600	13,404,198 77
— de l'intérieur...	158,003,575	170,946,059 84
— des finances....	19,795,953	23,775,140 56
— de la guerre....	339,458,744	443,558,023 48
— de la marine...	123,503,143	202,656,198 82
— de l'instruction publique et des cultes........	67,430,736	70,866,511 45
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.......	71,360,100	73,536,022 45
— de l'Algérie et des colonies..	38,727,510	41,525,684 80
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics..................	199,747,104	195,083,573 90
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.......	124,550,248	134,606,056 61
TOTAL du service ordin.	1,793,557,778	2,021,764,547 57
Ministère d'État..........	1,500,000	3,038,450 24
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics..... .	30,100,000	59,288,356 35
	31,600,000	62,326,806 59
TOTAL général.	1,824,957,778	2,084,091,354 16

Recettes.

La loi du 11 juin 1859 avait approximativement évalué les recettes à 1,825,854,379 fr.

La loi du 27 mai 1863 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 1,966,452,153 fr. 64 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du

11 juin 1859 et de celles arrêtées définitivement d'
la loi du 27 mai 1863 :

	Loi de 1859.	Loi de 18
Contributions directes.....	469,935,648	480,831,8
Produits des domaines....	21,000,000	13,494,4
Produits des forêts et de la pêche..................	37,755,500	42,016,9
Impôts et revenus idire cts. — Enregistrement et timbre.....	337,677,000	356,390,0
Impôts et revenus idire cts. — Douanes et sels..	228,051,000	171,136,9
Impôts et revenus idire cts. — Contrib. indirect.	485,489,000	483,440,8
Impôts et revenus idire cts. — Postes..........	57,654,000	63,416,8
Produits éventuels affectés au service départemental....................	18,360,000	20,966,7
Produits et revenus de l'Algérie...............	23,708,000	19,717,3
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles.........	12,673,600	13,415,6
Produits de la réserve de l'amortissement........	91,931,256	121,036,3
Produits divers...........	40,286,012	54,816,7
Produits budgétaires des nouveaux départements annexés...............	»	6,914,9
TOTAL des ressources ord.	1,824,521,016	1,847,595,5
Ressources extraordinaires.	1,333,363	118,856,5
TOTAL général......	1,825,854,379	1,966,452,1

Si aux ressources totales.................	1,966,452,1
on ajoute les fonds non employés à l'époque de la clôture des exercices 1858 et 1859 sur les crédits affectés au service départemental et à divers services spéciaux................................	19,215,7
On a................................	1,985,667,9

Sur cette somme on a prélevé et transporté aux exercices 1861 et 1862, pour servir à payer les dépenses du service départemental et des autres services spéciaux restant à payer à la clôture de *l'exercice 1860*, savoir :

A l'exercice 1861.........	13,831,137 92	23,469,308 68
— 1862.........	9,638,170 76	
Les recettes de l'exercice 1860 montant ainsi à..................................		1,962,198,616 53
S'accroissent en outre de l'excédant de recette de l'exercice 1859 que le règlement définitif de cet exercice a attribué au budget de 1860, ci.....................		2,883,853 26
Il reste pour les voies et moyens de l'exercice 1860...........................		1,965,082,469 79

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de 1860, on a :

Recettes..............................	1,965,082,469 79
Dépenses..............................	2,084,091,354 16
Excédant de dépenses....................	119,008,884 37

provisoirement à la charge de la dette flottante.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses.

Légion d'honneur..........	12,818,950 »»	13,615,214 96
Imprimerie impériale......	3,853,900 »»	3,991,191 70
Chancelleries consulaires...	1,000,000 »»	1,779,552 39
Service de fabrication des monnaies et médailles...	1,213,358 »»	2,134,412 01
Caisse des invalides de la marine................	11,917,000 »»	16,890,169 63
Caisse de la dotation de l'armée....................	41,639,000 »»	101,724,516 89
Établissements d'enseignement supérieur.........	3,500,500 »»	3,631,175 »»
TOTAL...........	75,942,708 »»	143,766,232 58

Service départemental.

Ministère de l'intérieur.....	110,600,000 »»	130,854,520 60
— des finances.....	25,000 »»	275,088 65
— de l'instruction publique et des cultes.........	5,957,000 »»	6,967,444 11
TOTAL...........	116,582,000 »»	138,097,053 36

EXERCICE 1859.

	Loi de 1858.	Loi de 1863.
Chancelleries consulaires...	1,000,000	1,780,303 17

Alph. COURTOIS fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES AU 1er JANVIER 1863.

Actif.

Valeurs de caisse et de portefeuille :		
Directeur comptable des caisses centrales du Trésor public — Numéraire		15,925,987 40
— Portefeuille		103,142,137 97
— Numéraire en dépôt à la Banque		66,077,751 15
Receveurs généraux des finances		27,312,217 28
Receveurs des impôts et revenus indirects		17,884,125 97
Directeurs de la fabrication des monnaies		1,909,459 54
Payeurs du Trésor public		28,714,656 05
Comptables en Algérie		32,836,596 70
Trésoriers payeurs des colonies		32,834,305 67
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces)		15,388,003 97
Valeurs en route		28,990,474 42
TOTAL des *valeurs de caisse et de portefeuille*	371,015,716 12	
Créances actives :		
Avances pour divers services		4,736,699 65
Créances administratives		2,051,336 08
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor		1,304,610 18
Avance pour le compte du gouvernement sarde (art. 3 du traité de Zurich)		102,500,000 »
Compte entre le Trésor public et l'ancien Trésor de la couronne		3,498,847 52
TOTAL des *créances actives*	114,091,493 43	
Découverts et avances du Trésor :		
Période antérieure à 1848		292,543,003 18
Budget de 1848		3,005,050 51
— 1849		214,625,477 52
— 1850		41,014,767 28
— 1851		100,728,868 78
— 1852	25,759,013 54	
— 1853	23,148,545 53	
— 1854	186,033,322 74	
— 1860	119,008,884 37	
— 1861	164,903,163 93	

Remboursements de capitaux de rente 5 °/o (décret du 14 mars 1852)...............	78,705,594 46	
	597,558,524 57	
A déduire :		
Produit de la consolidation en rentes 3 °/o de fonds disponibles de la dotation de l'armée. 115,947,704 32 Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France... .... 100,000,000 Montant de quatre annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions............. 20,000,000	235,947,704 32	361,610,820 25
Total des *découverts et avances du Trésor*...	1,013,527,987 32	
Total de l'actif...		1,498,635,196 87

Passif.

Dette flottante :		
Bons du Trésor représentant la réserve de l'amortissement pour les six derniers mois de l'année 1862............		36,604,474 76
Effets émis par le caissier central du Trésor...............................		364,534,732 15
Effets émis par les comptables extérieurs.		17,258,054 35
Correspondants du Trésor...............		501,732,133 95
Correspondants des comptables des finances..............................		14,691,540 67
Fonds particuliers des comptables des finances..............................		117,061,400 14
Total de la *dette flottante*..............	1,022,499,254 68	
Budgets et service spéciaux :		
Budgets des exercices en cours d'exécution *(solde)*........................		260,536,667 80

Services spéciaux (solde)...............		215,599,334 29
TOTAL des *budgets et services spéciaux*........	476,135,942 19	
TOTAL DU PASSIF....		1,498,635,196 87

A. C. f.

COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES EN 1862.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1862 :

Numéraire............	159,311,897 65	
Effets à recevoir.......	200,267,153 33	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées..........	2,933,055 43	362,512,106 41

Contributions et revenus publics :

Exercice 1861.........	119,638,403 39	
— 1862.........	2,113,564,382 63	2,237,579,207 32
— 1863.........	4,376,421 30	
Services spéciaux........................		640,424,392 68

Opérations de trésorerie :

Bons remis à la caisse d'amortissement.....	143,820,495 59	
Recettes en augmentation des créances passives...............	7,386,489,090 41	
Recettes en atténuation des créances actives.	38,883,741 16	12,069,199,534 86
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds reçus)..............	4,500,006,207 70	
TOTAL................		15,309,715,241 27

Dépenses.

Dépenses publiques :

Exercice 1861.........	857,956,940 05	
— 1862.........	1,863,920,826 99	2,232,168,691 72
— 1863.........	10,290,924 68	
Services spéciaux.......................		336,607,992 40

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.	178,064,843 78	
Payements en atténuation des créances passives.	7,678,949,607 57	
Payements en augmentation des créances actives.	38,897,596 76	12,398,913,315 45
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds envoyés).	4,503,001,267 34	

Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1862 :

Numéraire.	159,406,323 61	
Effets à recevoir.	167,230,914 42	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées.	15,388,003 97	342,025,241 70
TOTAL.		15,309,715,241 27

A. C. f.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1859	1860	1861	1862	1863
			Nombre d'inscriptions ou de parties.		
4 1/2 °/o 1852.....	714,334	728,929	630,221	709,220	197,866
4 1/2 °/o 1825.....	1,831	1,838	1,744	1,519	»
4 °/o.............	2,359	2,312	2,237	2,145	938
3 °/o.............	219,187	340,722	354,263	395,792	769,698
TOTAUX...	937,741	1,073,801	988,445	1,108,676	968,502
			Montant des rentes.		
4 1/2 °/o 1852.....	171,935,268 »	172,397,811 »	172,498,884 »	172,425,877 »	39,726,987 »
4 1/2 °/o 1825.....	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »	»
4 °/o.............	2,353,568 »	2,301,754 »	2,177,509 »	2,112,015 »	472,386 »
3 °/o.............	140,820,250 »	162,772,464 »	174,326,213 »	180,621,924 »	335,568,108 »
TOTAUX...	315,993,646 »	338,356,589 »	349,887,166 »	356,044,376 »	375,767,481 »
			Capital nominal des rentes.		
4 1/2 °/o 1852.....	3,820,783,733 33	3,831,062,466 66	3,833,308,533 33	3,831,686,155 »	882,821,933 33
4 1/2 °/o 1825.....	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	»
4 °/o.............	58,839,200 »	57,543,850 »	54,437,725 »	52,800,375 »	11,809,650 »
3 °/o.............	4,694,008,333 33	5,425,748,800 »	5,810,873,706 66	6,020,730,800 »	11,185,603,600 »
TOTAUX....	8,593,288,155 55	9,334,012,005 55	9,718,276,913 88	9,924,874,218 88	12,080,235,183 33

Alph. C. f.

	5 %—4 1/2 % (1852).	4 1/2 % (1825).	4 %	3 %	TOTAL.
Première période.					
(1er avril 1814—31 juillet 1830).					
Situation au 1er avril 1814.....	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées................	135,632,645 »	1,034,764 »	8,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées.............	35,477,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,498,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830—28 février 1848).					
Situation au 1er août 1830.....	163,762,368 »	1,027,696 »	8,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées................	15,794,762 »	»	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées.............	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.					
(1er mars 1848—31 décem. 1851)					
Situation au 1er août 1848.....	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées................	44,351,068 60	» »	» »	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées.............	8,782,465 »	131,298 »	24,135,464 »	50,599,164 »	83,648,391 »
Quatrième période.					
(1er janvier 1852—31 déc. 1862).					
Situation au 1er janvier 1852..	182,348,494 60	895,302 »	2,371,911 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées................	179,722,168 08	» »	» »	294,445,862 »	474,168,025 08
Rentes annulées.............	322,343,870 68	895,302 »	1,899,525 »	12,596,874 »	337,705,071 68
Situation au 1er janvier 1863..	39,726,987 »	» »	472,386 »	335,568,108 »	375,767,481 »

Alph. C. f.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

PENDANT L'ANNÉE 1860.

(Extrait du Rapport officiel).

La caisse d'amortissement, a fonctionné régulièrement de 1816 à 1847, en conformité des diverses lois qui la régissaient, soit en employant au rachat de la dette un capital de 1,600 millions, soit en convertissant en rentes 870 millions de bons du Trésor qui lui avaient été délivrés, au lieu de numéraire, par suite de l'élévation au-dessus du pair du cours des effets publics.

A cette époque, les rentes achetées montaient à plus de 79 millions, sur lesquels 48 millions avaient été annulés. Dans l'année 1848, les versements en numéraire furent totalement suspendus et remplacés par les bons du Trésor que la caisse d'amortissement dut se borner à faire convertir en rentes, à l'expiration de chaque trimestre, au profit des divers fonds auxquels ces bons étaient afférents.

A partir de cette époque, l'action de l'amortissement cessa réellement. Le gouvernement impérial, qui a trouvé cette situation établie, n'en a pas la responsabilité. Il a le mérite, au contraire, d'être rentré, en 1859 et en 1860, dans le système réel d'amortissement, et si les nécessités budgétaires en ont exigé une nouvelle suspension, la commission de surveillance, d'accord avec le Corps législatif et le gouvernement, ne peut qu'appeler de tous ses vœux le moment où la situation financière de l'État permettra de rentrer dans l'exécution effective et salutaire du rachat de la dette publique.

Les opérations de la caisse d'amortissement pendant l'année 1862, dont nous avons surtout à vous rendre compte, présentent, en nombres ronds, une recette de 143 millions applicables :

1° Au fonds de dotation pour...............	99,000,000 fr.
2° Aux arrérages des rentes provenant de la *consolidation* pour.......................	41,000,000

3° Aux arrérages résultant des rachats de 1859 et de 1860 pour....................	2,000,000
4° Et aux intérêts des bons du Trésor pour..	605,000

A ces 143 millions viennent s'ajouter 70 millions non employés au 31 décembre 1861, ce qui présente un total de 214 millions en bons du Trésor, sur lesquels 178 millions ont été consolidés en 7,800,000 fr. de rentes 3 p. 100, immatriculées au nom de la caisse.

Il restait ainsi une somme de 36 millions à consolider au 31 décembre 1862.

La conversion des rentes 4 1/2 et 4 p. 100, ainsi que celle des obligations trentenaires, ont accru le capital nominal de la dette publique; une somme de près de 19 millions, représentant le centième de cet accroissement, a dû être ajoutée à la dotation de l'amortissement; son revenu, qui s'est ainsi augmenté de 26,000,000 fr. en 1862, a élevé sa puissance nominale à plus de 166 millions, applicables au 4 1/2 p. 100 pour 50 millions, au 4 p. 100 pour 1 million et au 3 p. 100 pour 145 millions.

Caisses des dépots et consignations. — *Consignations judiciaires et administratives.* — En novembre 1816, le solde des consignations ne dépassait pas 1,600,000 fr. Au commencement de 1852, il était de 114 millions. A la fin de 1862, ce solde montait à 128 millions, les opérations de l'année 1862 ayant présenté, sur celles de 1861, une augmentation de 2,600,000 fr.

Dépôts volontaires. — Une ordonnance royale du 3 juillet 1816 a autorisé la caisse à recevoir des dépôts volontaires des particuliers et des établissements publics.

Le solde des dépôts des particuliers était, à la fin de 1862, de 13 millions. Il s'est accru, dans l'année dernière, de plus de 3 millions.

Ces résultats sont obtenus à Paris seulement; les préposés de la caisse, dans les départements, n'étant pas autorisés à recevoir ces dépôts, qui pourraient être plus importants, si l'administration croyait devoir en activer le développement. Mais ces sommes étant, pour la facilité des déposants, remboursables dans de très-courts délais, la caisse a jugé qu'il importait à sa responsabilité de les contenir *prudemment* dans des limites modérées. D'ail-

leurs, les placements en bons du Trésor donnent aux capitalistes des facilités jugées suffisantes.

Les établissements publics admis à effectuer des dépôts volontaires à Paris et dans les départements ont versé, en 1862, environ 10 millions, et les remboursements n'ont été que de 9 millions et demi. Le solde de ces dépôts, au 31 décembre, était de 9 millions, appartenant à 1,230 établissements publics.

Ce solde n'était que de 3 millions au commencement de l'année 1852.

Caisses d'épargne et de prévoyance. — Cette institution, si heureusement entrée dans l'habitude des familles, fait honneur à ceux de nos contemporains qui se sont dévoués pour l'introduire et la propager en France. La gestion des fonds a été attribuée, par la loi du 31 mars 1837, à la Caisse des dépôts et consignations.

L'une des dispositions de cette loi donne à l'administration la faculté de placer au besoin au Trésor les fonds provenant de cette origine, à un taux égal à celui qu'elle doit assurer aux déposants.

Ces fonds, d'abord compris en partie dans le compte-courant ouvert à la caisse des dépôts au ministère des finances, donnèrent lieu, plus tard, à l'établissement d'un compte-courant spécial. La caisse des dépôts devait aussi s'entendre avec le ministre des finances et rester astreinte à de certaines conditions de limite et de publicité, lorsqu'elle jugerait avantageux de faire des placements en rente. Sauf ces conditions clairement déterminées, la loi parut s'en rapporter entièrement à l'administratiou et à la sagesse de ses règlements intérieurs.

Aussi, jusqu'en 1841, une partie des fonds des caisses d'épargne furent-ils employés en prêts aux départements et aux communes.

Cependant, la dette toujours exigible des caisses d'épargne s'élevait à près de 400 millions, et les achats de valeurs faits par la caisse des dépôts n'avaient pas été appliqués au quart de ce capital.

Le Trésor se libéra de plus de 200 millions au moyen de *deux consolidations* en rente 4 p. 100 *spéciales*, dont les

inscriptions furent remises à la caisse des dépôts, qui restait engagée envers les déposants.

En présence de cette opération et de la crise de 1847, la commission de surveillance demanda que les fonds et les placements provenant des caisses d'épargne, représentant ensemble un capital de 351 millions, fussent séparés des valeurs appartenant à la caisse des dépôts et portés à un compte particulier dans les écritures de l'administration.

A partir de ce moment, la caisse des dépôts resta étrangère à l'emploi des fonds des caisses d'épargne, dont le Trésor eut dès lors toute la responsabilité.

En 1862. les recettes effectuées pour le compte des caisses d'épargne se sont élevées, en totalité, à près de	63,000,000
et les retraits de fonds à......................	41,000,000
ce qui établit un excédant de recette de près de	22,000,000
Le solde créancier, au 31 décembre 1861, qui était de..................................	391,000,000
porte à..................................	413,000,000
celui existant au 31 décembre 1862.	

Au 31 décembre 1852, ce solde avait remonté de 89,000,000 de fr. dans le cours de ladite année; mais il n'atteignait pas 247,000,000 de francs. Le solde des dépôts des caisses d'épargne a donc presque doublé pendant les dix dernières années. On peut présenter sans doute ce grand résultat comme une preuve de la confiance et de l'aisance des déposants.

L'augmentation des recettes de 1862 provient en partie d'une diminution dans les achats de rentes opérés pour le compte des déposants, et s'explique encore par l'extension du nombre des caisses d'épargne, qui s'est accru de 117 dans les dix dernières années.

D'après les instructions de M. le ministre des finances, les rentes 4 1/2 p. 100, possédées par les caisses d'épargne, ont été converties en rentes 3 p. 100.

La caisse des dépôts a reçu du Trésor des rentes 3 p. 100 pour un capital de plus de 208,000,000 de francs, tant pour le remploi des fonds provenant de la vente des obligations trentenaires qu'elle avait en portefeuille, que pour le placement d'une partie de ses fonds en compte-cou-

rant. Ces opérations et d'autres avances ont réduit ce compte courant de 211,000,000 à 107,000,000 de francs. La caisse des dépôts est titulaire d'une inscription de 12,600,000 fr. de rentes 3 p. 100, représentant le surplus du solde créancier des caisses d'épargne.

Enfin, une réserve a été créée en 1860 de concert avec M. le ministre des finances, en vue de prémunir le Trésor contre les chances de perte qui résulteraient de la réalisation précitée, dans une éventualité, des valeurs qui sont la représentation d'une partie importante des fonds des caisses d'épargne. Ce fonds bénéficiera d'un accroissement de 800,000 fr., par suite de l'excédant de revenu retiré par la caisse des dépôts sur l'intérêt de 4 p. 100 bonifié aux caisses d'épargne.

Sociétés de secours mutuels. — Les fonds versés à la caisse des dépôts en vertu des différents décrets rendus de 1852 à 1856 sont de deux natures. Ces sociétés sont admises : 1° à déposer, à l'intérêt de 4 1/2 p. 100, leurs fonds disponibles, et 2° à constituer des fonds de retraite en faveur de leurs membres les plus anciens et les plus méritants.

En 1862, le nombre des sociétés approuvées qui versent à la caisse des dépôts leurs excédants de recettes, s'est élevé de 391 à 446 (il n'était que de 83 à la fin de 1854), et le solde créancier de ces dépôts est, au 31 décembre dernier, de plus de 2 millions et demi, avec un accroissement de 360,000 fr. sur l'année précédente.

Les dépôts de fonds de retraite se développent dans une proportion non moins satisfaisante. Leur nombre s'est augmenté de 101 en 1862, et se trouve porté à 1,778 ayant une importance de 6,000,000 de francs environ, non compris le capital versé à la caisse des retraites de la vieillesse pour assurer le service de 337 pensions, montant ensemble à près de 22,000 fr.

Le nombre de ces pensions s'est accru, en 1862, de 142, représentant une somme de 9,249 fr., qui a élevé la moyenne de 52 fr. à 57 fr.

Une somme de 477,000 fr. a été accordée aux sociétés de secours mutuels, soit à titre de subventions pour leurs fonds de retraite, soit comme secours, sur la dotation de

10,000,000 de francs constituée à leur profit en 1852.

Caisses d'épargne des instituteurs primaires communaux. — Le solde créancier est encore de 6,700,000 fr. Le nombre des instituteurs ayant un compte ouvert à la caisse des dépôts s'élève à près de 21,000, et leur avoir personnel est en moyenne de 312 fr.

Pensions de retraite sur fonds spéciaux. — Le nombre des caisses de retraites constituées au profit des agents et employés des services départementaux et communaux, auxquelles la loi du 9 juin 1853 a conservé leur spécialité, s'est accru de 5 en 1863, et s'élève à 232, ayant à leur charge 4,501 pensions (225 de plus qu'en 1861).

L'actif de ces caisses est de 1,300,000 fr. de rentes environ, et d'une somme à peu près égale en numéraire. La presque totalité de leurs rentes était en 4 1/2 p. 100, et la conversion en 3 p. 100 a dû en être effectuée par les soins de la caisse des dépôts, sur la demande des administrations respectives. Mais cette opération a nécessité le payement au Trésor d'une soulte de 1,100,000 fr., qui a absorbé une partie importante des ressources disponibles. Aussi, par ce motif, la somme employée en achat de rentes (828,700 fr.) s'est-elle trouvée réduite de moitié environ, comparativement à l'année 1861.

Services militaires. — Cette partie des attributions de la caisse des dépôts est distincte et séparée de la dotation de l'armée. Elle comprend les *fonds de masse* à rembourser aux militaires libérés, les sommes à payer aux héritiers des *militaires décédés*, les *dépôts et fondations militaires*, et le nouveau compte des *fonds de masse de la deuxième partie du contingent*, ouvert en 1861.

Le nombre des mandats de fonds de masse des militaires libérés, émis par le corps en 1862, est resté fixé, comme l'année précédente, à près de 60,000, nombre double de celui des années antérieures, représentant une somme de 1,800,000 fr. Cet accroissement des sommes versées dérive de l'effectif des contingents et du nombre des hommes renvoyés par anticipation dans leurs foyers.

Les fonds provenant des comptes de masse et des successions de militaires se sont accrus d'environ 84,000 fr.,

et présentent un solde de près de 1,300,000 fr. Ce solde n'était que de 700,000 fr. en 1852.

Quant aux fonds de masse de la deuxième portion des contingents annuels, ils portent maintenant sur trois classes de jeunes appelés, et le solde de ce compte est monté, en 1862, de 413,700 francs environ, à près de 731,000 fr.

Le nombre des comptes particuliers ouverts par corps, par arme et par classe, s'élève à 500 environ.

Les éléments du travail exigé pour les *services militaires* portant sur de très-petites sommes, sont aussi assujettissants que multipliés.

Indemnité de Saint-Domingue. — Ce service comprend les versements auxquels le gouvernement haïtien est tenu par les traités, et qu'il a effectués avec régularité en 1862. Il embrasse aussi les faits relatifs à l'emprunt de 1825.

L'indemnité primitivement fixée en faveur des anciens et malheureux colons de Saint-Domingue devait s'élever à 150,000,000 de fr., dont le premier terme de 30,000,000 de fr., ne put même pas d'abord être intégralement acquitté. En 1838, un nouveau traité intervint, qui réduisit à 60,000,000 les 120,000,000 de francs restant à payer. C'est cette dette ainsi réglée dont le gouvernement haïtien se libère aujourd'hui, après un retard de quelques années, mais avec une ponctualité qui mérite d'être signalée.

La vingt-quatrième annuité, montant à 2,400,000 fr., a été mise en payement en 1862, au profit des porteurs des 25,000 certificats environ délivrés par la caisse des dépôts et consignations.

L'emprunt haïtien de 1825 a donné lieu au remboursement d'une somme de plus de 800,000 fr. pour semestres échus et amortissement sur 11,534 obligations restant à rembourser

Au 31 décembre dernier, la caisse possédait un solde de 2,400,000 fr. environ, appartenant à ce double service.

Légion d'honneur. — La loi du 11 juin 1859, rendue en faveur des anciens officiers depuis 1814, dont l'exécution progressive s'est étendue en 1862, jusques et y compris le grade de commandeur, a augmenté chaque année

le mouvement financier auquel donne lieu le service de la Légion d'honneur.

Le nombre des titulaires payés à Paris par la caisse des dépôts s'accroît à chaque semestre. Il est maintenant de plus de 6,000, et donne lieu à douze mille payements par an.

L'ordre impérial de la Légion d'honneur était titulaire de rentes 4 1/2 p. 100, qui ont été converties en 3 p. 100.

Une avance de 2,600,000 fr. lui a été faite par la caisse des dépôts, pour l'acquittement de deux termes de la soulte due au Trésor; cette soulte devant être restituée (capital et intérêts) en dix années.

Le compte des avances faites à la Légion d'honneur, en vertu de la loi du 21 juin 1845, dégage, au 31 décembre 1862, un solde de plus de 360,000 fr. en faveur de la caisse des dépôts, mais le compte courant, au contraire, présentait, à la même date, une situation passive dépassant 4 millions, en raison du payement trimestriel des rentes possédées par la Légion d'honneur.

Prêts aux départements et aux communes. — Les avances réalisées en 1862 montent à près de 18 millions : les remboursements opérés par les emprunteurs, à 8 millions environ.

Les prêts consentis en 1862 à 26 départements et à 535 communes se sont élevés à 16 millions et demi. C'est une augmentation d'un quart sur l'année 1861.

L'ensemble des sommes prêtées monte, au 31 décembre 1862, à plus de 60 millions ; il n'était que de 32 millions au 31 décembre 1852.

Les petits prêts sont nombreux, et il faut s'en féliciter, puisqu'ils attestent la sollicitude de l'administration de la caisse des dépôts, pour les localités modestes qui se trouvent ainsi associées aux avantages du progrès général.

Nous constatons avec satisfaction qu'un certain nombre d'emprunts ont été souscrits, au moins partiellement, par les habitants, dans des départements où cette participation était inusitée.

Les emprunteurs se libèrent avec régularité. Plusieurs, cependant, ont laissé des obligations en souffrance, mais pour une somme de 126,000 fr. seulement, somme bien

minime dans un mouvement de 60 millions de prêts. La caisse ne conçoit, d'ailleurs, aucun doute, quant à l'acquittement final de ses créances.

SERVICES SPÉCIAUX. — *Caisse de retraites pour la vieillesse*. — La caisse de retraites a reçu, en 1862, plus de 264,000 versements, montant ensemble à 7,800,000 fr., et en arrérages de rentes, 1,000,600 fr., ce qui présente un total de 8,950,000 francs.

Comparativement à 1861, il résulte de ces chiffres une augmentation de 66 p. 100 sur le nombre des versements, et de 35 p. 100 sur les sommes reçues.

Le capital de 7,700,000 fr., restant disponible sur la recette ci-dessus (après le payement au Trésor de la soulte résultant de la conversion des rentes de la caisse des retraites), a été employé à l'achat de 352,000 fr. de rentes 4 1/2 et 4 p. 100.

Il a été inscrit au Grand-Livre 2,722 parties de rentes viagères, montant à 447,111 fr., en compensation desquelles 198,874 fr. de rentes 4 1/2 et 4 p. 100 d'une valeur égale au capital de ces rentes viagères ont été radiés.

Caisse de la dotation de l'armée.— Les recettes faites en 1862 pour le compte de cette caisse se sont élevées à 57 millions; les dépenses à 37 millions (*voy.* l'article spécial).

Caisse des offrandes nationales. — Un décret du 18 juin 1860 a conféré à la caisse des dépôts et consignations la gestion de ce service. Alimentée par un premier fonds de souscription converti en rentes dont elle perçoit les arrérages, cette caisse possédait, au 31 décembre 1862, un solde disponible de 131,000 fr.

Les recettes de l'année avaient été de près de 200,000 francs, auxquelles s'ajoutait un solde antérieur de 169,000 francs, et les dépenses ont monté à 237,000 fr.

Les rentes concédées pendant l'année 1862 se sont élevées à 19,408 fr., réparties entre 468 pensionnaires militaires ou ascendants de militaires.

Le nombre des rentiers viagers de la caisse des offrandes nationales s'élevait, au 31 décembre dernier, à 6,070, et le chiffre des rentes servies était de 234,000 fr.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1862.

Le commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères a embrassé, en 1862 (importations et exportations réunies), une masse de produits représentant 5,495 millions en valeurs *officielles*, et 5,949 millions en valeurs *actuelles*

A l'importation, les valeurs *officielles* ont atteint le chiffre de 2,541 millions à peu près, et les valeurs *actuelles* s'élèvent à 2,899 millions.

A l'exportation, le montant des valeurs *officielles* est d'un peu plus de 2,954 millions, et les valeurs *actuelles* atteignent 3,050 millions.

Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1862 :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles
Importations et exportations réunies.........	3,941 millions.	4,441 millions.
Les chiffres de 1861 étaient de..................	3,892 —	4,368 —

Dans les chiffres de 1862, les importations sont comprises pour 1,789 millions en valeurs *officielles*, et pour 2,199 millions en valeurs *actuelles*; les exportations, pour 2,152 millions et 2,243 millions.

Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation ni à l'exportation, dans les comptes du commerce spécial. Elles représentent, en 1862, 68 millions de valeurs *officielles* et 63 millions de valeurs *actuelles*. Les produits réexportés après main-d'œuvre comprennent 104 millions (valeurs *officielles*) et 133 millions (valeurs *actuelles*). En ajoutant ces chiffres à ceux des opérations ordinaires d'entrée et de sortie, on obtient, comme expression complète le l'importance du commerce spécial, les résultats ci-près :

IMPORTATIONS.	Valeurs officielles.........	1,857 millions.
	Valeurs actuelles.........	2,262 —
EXPORTATIONS.	Valeurs officielles.........	2,256 —
	Valeurs actuelles.........	2,376 —

Dans les transports par mer, qui ont embrassé une valeur *actuelle* totale de 4,127 millions (importations et exportations réunies), la part du pavillon français a été de 1,887 millions, ou de 46 p. 100. Sur ces 1,887 millions, 390 millions reviennent à la navigation réservée, et 1,497 millions à la navigation internationale de concurrence, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 2,240 millions.

Les puissances étrangères avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1862 sont : l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, le royaume d'Italie, l'Association commerciale allemande, l'Espagne, la Turquie, les États-Unis, le Brésil et la Russie.

Les pays de provenance se présentent dans l'ordre suivant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs *actuelles* des produits importés.

	Com. général.		Com. spécial.	
Angleterre..............	656	millions.	526	millions.
Belgique................	321	—	259	—
Suisse..................	239	—	59	—
Royaume d'Italie.........	226	—	192	—
Assoc. com. allemande...	221	—	130	—
Turquie.................	177	—	139	—
Russie..................	95	—	73	—
États-Unis..............	93	—	96	—
Brésil..................	90	—	46	—
Indes Anglaises.........	75	—	74	—
Espagne.................	72	—	55	—

En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs *actuelles*, des marchandises qui y ont été expédiées, sont :

	Com. général.		Com. spécial.	
Angleterre.............	834	millions.	620	millions.
Suisse.................	295	—	138	—
Royaume d'Italie......	275	—	175	—
Assoc. com. allemande.	233	—	210	—
Belgique...............	230	—	206	—
Espagne................	202	—	137	—
États-Unis.............	121	—	100	—
Brésil.................	92	—	63	—
Turquie................	83	—	50	—
Russie.................	43	—	32	—

La valeur (*actuelle*) des marchandises françaises expédiées en Algérie est de 125 millions.

Dans la somme de 2,899 millions (valeurs *actuelles*) dont se compose le commerce général à l'importation, les matières nécessaires à l'industrie figurent pour 1,655 millions, dont 1,433 millions s'appliquent au commerce spécial. Les objets de consommation naturels et fabriqués, (commerce général), sont évalués à 1,244 millions.

Les valeurs *actuelles* des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Com. général.		Com. spécial.	
Produits naturels.......	1,219	millions.	883	millions.
Objets manufacturés....	1,831	—	1,360	—
TOTAUX........	3,050	—	2,243	—

Dans le chiffre (2,243 millions) de la totalité des marchandises exportées de notre marché intérieur en 1862, la part de celles expédiées à l'étranger, sous bénéfice de primes ou drawbacks, a été de :

50,520,475 fr. pour les marchandises qui ont obtenu la restitution des droits payés à l'importation ;

et de 37,595,425 pour celles qui ont donné lieu au remboursement de la taxe de consommation sur les sels employés à leur fabrication.

La somme totale des primes d'exportation ou drawbacks payés par le Trésor avait été, en 1861, de 22,004,850 fr. Elle a atteint, en 1862, 38,943,435 francs (1).

La taxe de consommation perçue sur les sels a été remboursée dans les proportions déterminées :

Sur 1,895,628 kilogrammes de viandes salées ;

Sur 9,345,813 kilogrammes de beurre salé ;

Sur 38,851,918 kilogrammes de produits chimiques et autres.

Les bouteilles de verre de toute sorte sont entrées dans le dernier chiffre pour 25,318,014 kilogrammes.

(1) Ne sont comprises dans ces chiffres ni les primes payées pour les viandes et beurres salés exportés, ni celles afférentes à différents produits à base de sel, ni les primes d'encouragement pour la grande pêche. Ces dernières sont liquidées et ordonnancées par le département de l'agriculture, *du commerce et des* travaux publics.

Les marchandises importées temporairement, à charge de réexportation après main-d'œuvre, en 1862, représentent une somme de 68 millions en valeurs *officielles*, et de 63 millions en valeurs *actuelles*.

Voici la décomposition de ces chiffres :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
Froment................	24 millions.	28 millions.
Fonte brute............	3 —	3 —
Graines oléagineuses de toute espèce..........	8 —	5 —
Tôle....................	6 —	4 —
Fers étirés en barres.....	9 —	8 —
Plomb brut.............	5 —	6 —
Toile de coton écrue.....	9 —	3 —
Acier en barres.........	2 —	1 —
Autres marchandises admissibles au régime créé par la loi du 5 juil. 1836.	2 —	5 —

La valeur *officielle* des objets fabriqués réexportés s'est élevée de 101 millions en 1861 à 104 millions en 1862 ; la valeur *actuelle*, au contraire, est descendue de 139 à 133 millions.

Les plus fortes différences se font remarquer sur les machines et mécaniques les ouvrages en fonte et en fer, les ouvrages en acier et les farines de froment.

Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 300,443 quintaux métriques de morues vertes et sèches, de draches, de rogues et d'issues en 1862.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime n'ont atteint que le chiffre de 43,012 quintaux métriques.

Le tableau ci-après et les observations dont il est suivi émanent du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Il présente, pour chacune des six dernières années, le relevé, 1° des armements pour la pêche de la morue; 2° des exportations directes des lieux de pêche aux colonies et à l'étranger; 3° de celles des ports de France aux mêmes destinations; 4° enfin du montant des sommes payées pour primes, soit d'armement, soit *d'exportation*.

Années.	NOMBRE de navir.	NOMBRE d'homm.	Montant de la DÉPENSE fr.	EXPORTAT. réunies kilog.	SOMMES dépensées. fr.
1857	447	13 695	659,030	19,184,829	3,341,227
1858	497	14,667	710,390	21,380 083	3,768,575
1859	516	14,949	722,550	19 403,273	3,505,277
1860	469	13,968	678,335	13,428,848	2,481,645
1861	478	14,193	687,210	13,474,528	2,353 144
TOTAUX.	2,407	71,472	3,457,515	86 871,561	15 449,868
Moyenne de la période quinq[le]. .	481	14,294	691,503	17 374,312	3 089,973
1862	518	14,050	687,560	14,272 074	2,814,815

Les armements pour la pêche de la morue, en 1862, comprennent 518 navires ayant 14,050 hommes d'équipage. Les produits exportés directement des lieux de pêche, en 1862, présentent au total 11,206,472 kilogr.

Quant aux exportations des ports de France, elles ont été, en 1862, de 3,065,602 kilogrammes.

Dans l'ensemble, les exportations, en 1862, ont atteint 14,272,074 kilogrammes. Relativement à 1861, il y a augmentation de 797,546 kilogrammes, soit 5,92 p. 100. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 3,102,238 kilogrammes, soit 17,85 p. 100.

Les produits en huile et en fanons, rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot, ont été de 5,885 quintaux métriques en 1862.

679 navires, jaugeant ensemble 20,003 tonneaux, ont été armés, en 1862, pour la pêche du hareng. Ils étaient montés de 10,158 hommes d'équipage.

Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'Empire, en 1862, a été de 15,239,620 quintaux métriques, représentant en valeurs *actuelles* 716 millions.

Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1862, ont eu un poids total de 1,915,903 quintaux métriques (1). Sous le rapport de la valeur, les opé-

(1) On a laissé en dehors de ces chiffres, d'une part, les marchandises provenant d'admissions temporaires d'autre part, celles qui ont fait l'objet

rations du transit représentent 543 millions (valeurs *actuelles*).

Les tissus de soie sont au premier rang, avec un chiffre de 103 millions. Viennent ensuite les soies, avec 85 millions; les tissus de laine, avec 72 millions; les tissus de coton, avec 43 millions; le coton en laine, avec 19 millions; l'horlogerie, avec 13 millions; les fonte, fer et acier, avec 9 millions.

En ajoutant aux chiffres de l'ensemble des opérations du transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit après avoir été placées sous le régime des admissions temporaires pour recevoir un complément de main-d'œuvre en France, on obtient, pour 1862 ; 3,321,136 quintaux métriques et une valeur de 666 millions.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande, l'Angleterre et la Belgique figurent en première, en seconde, en troisième et en quatrième ligne. Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la Suisse, le Royaume d'Italie, l'Espagne, le Brésil, la Belgique, l'Association allemande, etc. Le poids total des marchandises transitées ramené à un kilomètre de parcours, donne un chiffre de 513,604,468 quintaux métr.

Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 186,720,371 francs. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée	152,325,318 fr.
— de sortie	1,069,111
— de navigation	4,284,033
Droits et produits accessoires	1,421,582
Taxe de consommation appliquée aux sels	27,620,327
SOMME ÉGALE	186,720,371 fr.

Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voiles, soit à va-

d'un transit local sur la frontière belge (de Belgique en Belgique) et qui ont consisté principalement en :

1861		1862	
Ardoises	3,414 q. m.	Ardoises	4,675 q. m.
Houille et coke	154,661	Houille	53,986
Bois communs	12,148	Bois à construire	244

peur, entre la France, d'une part, et les colonies et l'étranger, d'autre part, a été de 47,619 en 1862 ; les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble 7,550,972 tonneaux.

Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion de près de 44 p. 100 quant au tonnage. En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure dans la première pour à peu près 46 centièmes. Dans la navigation à vapeur, la part proportionnelle de notre pavillon s'élève à environ 42 centièmes.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant :

L'Angleterre	3,060,920	tonneaux.
Le Royaume d'Italie	814,456	—
La Turquie	374,470	—
L'Espagne	352,656	—
La Russie	239,235	—
Les États-Unis. Oc. Atl	206,132	—
La Norwége	153,646	—
Le Brésil	147,900	—
La Suède	134,246	—
L'Autriche	116,559	—
Les possessions espagnoles d'Amérique	106,168	—
L'Égypte	104,959	—
Les Indes anglaises	88,052	—
L'Association commerciale allemande	64,578	—

Algérie.

Le commerce général extérieur de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France, a porté, en 1862, sur 28,647,598 francs en valeurs *officielles*. L'importation y figure pour 17,775,136 fr., l'exportation s'est élevée à 10,872,462 francs.

Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec l'étranger est, en 1862, de 27,300,089 fr. L'importation a été de 17,044,906 fr., et l'exportation de 10,255,183 fr.

Les importations des entrepôts de France pour la consommation en Algérie ont une valeur de 4,662,368 francs.

La part de l'Angleterre a été de 3,021,802 francs, et les expéditions à destination du même pays se sont élevées à 4,407,855 francs.

Quant aux marchandises extraites dés États barbaresques et importées pour la consommation de l'Algérie, la valeur ne s'en est élevée qu'à 1,450,129 francs (laines en masse et tissus de laine.)

En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, en 1861 et en 1862, ceux des transports qui se sont opérés entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le *commerce spécial* pour l'exportation de France et le *commerce général* pour l'importation d'Algérie) (1), on obtient les résultats suivants :

		1861.	1862.
Commerce de l'Algérie	avec l'étranger et les entrepôts de France	28,612,262f	28,647,598
	avec la métropole...	213,557,688	182,188,910
		242,169,950	210,836,508

Les marchandises de toute nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie comprennent un poids total de 128,463 quintaux métriques. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 5,699,901 francs.

Le tableau ci-après indique, par nature de perceptions d'abord, et ensuite par douane principale, à l'importation, le montant des droits perçus en Algérie en 1862.

Droits de douane à l'importation :

Sur les sucres raffinés venus de France.......	1,069,898	fr.
Sur les produits venus de l'étranger et des entrepôts....	1,555,397	
TOTAL..................	2,625,295	fr.
Droits de navigation........................	320,797	fr.
Droits et produits accessoires...............	111,632	
TOTAL GÉNÉRAL...........	3,057,724	fr.

Droits perçus à l'importation par les douanes de :

Alger..................................	1,354,175	fr.
Oran..................................	692,457	
Philippeville............................	352,078	

(1) A l'exportation de France on ne doit prendre que le commerce spécial, attendu que la différence entre le commerce général et le commerce spécial constitue le compte des entrepôts de France dans le relevé des *douanes algériennes*.

Bône	186,453
Tlemcen	43,994
Constantine	24,141
TOTAL	2,625,295 fr.

Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger, et *vice versa*, ont effectué 2,690 voyages en 1862. Le tonnage total de ces navires a été de 228,338 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre la métropole et l'Algérie, on trouve 4,436 voyages et 613,547 tonneaux. Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 84 p. 100 quant au tonnage. Il a couvert 513,989 tonneaux.

Voici, au surplus, comment la navigation s'est répartie, en 1862, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises :

	Navires français.	Navires étrangers.
États barbaresques	98 p. 100	2 p. 100
Espagne	4	96
Angleterre	66	34
Royaume d'Italie	19	81

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1862, les États barbaresques occupent le premier rang, avec 90,306 tonneaux; l'Angleterre, le second, avec 43,926 tonneaux; l'Espagne, le troisième, avec 42,900 tonn. et le Royaume d'Italie, le quatrième, avec 18,147 tonn. Il s'agit ici, bien entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importance, comme on l'a vu, est représentée par 228,338 tonneaux, notre pavillon a couvert 128,780 tonneaux (56 p. 100), et le pavillon étranger 99,558 tonneaux (44 p. 100).

Enfin l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1862, est de 142 navires, jaugeant *ensemble 3,830* tonneaux.

TABLEAU des Exportations par pays de destination.
(Valeurs exprimées en milions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'importance.	PAYS DE DESTINATION.	VALEURS officielles. 1862.	VALEURS actuelles. 1862.
1	Angleterre	569.3	619.5
2	Association commerciale allemande	200.9	209.8
3	Belgique	183.5	206.4
4	Royaume d'Italie	175.0	175.3
5	Suisse	119.4	137.8
6	Espagne	132.5	137.4
7	Algérie	152.9	124.8
8	Etats-Unis	96.2	99.9
9	Brésil	62.1	63.1
10	Turquie	62.4	50 0
11	Russie	24.3	31.5
12	Ile de la Réunion	25.6	28.3
13	Rio de la Plata	23.5	26.7
14	Pays-Bas	22.0	26.1
15	Pérou	28.6	25.3
16	Villes Anséatiques	14.6	22.5
17	Possessions espagnoles en Amérique	20.2	20.3
18	Martinique	20.1	19.5
19	Chili	21.9	18.5
20	Mexique	15.3	16.1
21	Egypte	16.5	16.0
22	Guadeloupe	16.8	14.9
23	Urugay	13.8	14.8
24	Portugal	14.7	14.5
25	Ile Maurice et Cap de Bonne-Espérance	9.9	12.4
26	Indes anglaises	9.5	10.9
27	Haïti	9.2	9.1
28	Possessions danoises en Amérique	9.1	9.1
29	Grèce	9.8	8.6
30	Etats barbaresques	7.6	7.7
31	Etats-Romains	9.0	7.6
32	Sénégal	8.5	6.9
33	Guyane française	5.5	6.5
34	Australie	2.6	6.2
35	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	6.4	6.1
36	Autriche	7.3	5.3
37	Vénézuela	4.0	3.9
38	Norwége	2.5	3.0
39	Chine, Cochinchine et royaume de Siam	2.4	2.9
40	Suède	1.9	2.6
41	Côte occidentale d'Afrique	3.5	2.5
42	Possessions anglaises en Amérique	2.0	2.3
54	Danemark	1.8	2.2
44	Nouvelle-Grenade	2.0	2.0
45	Océanie	0.6	1.0
46	Possessions françaises dans l'Inde	0.6	0.9
47	Equateur	0.8	0.7
48	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	0.6	0.6
49	Indes hollandaises	0.5	0.6
50	Mecklembourg-Schwerin	0.3	0.6
51	Bolivie	0.5	0.5
52	Guatemala	0.4	0.4
53	Philippines	0.4	0.3
54	Autres pays d'Afrique	0.3	0.2
55	Possessions hollandaises en Amérique	0.1	0.1
	TOTAUX	2.151.7	2.242.7

ABLEAU des Importations par pays de provenance.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'importance.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS officielles. 1862.	VALEURS réelles. 1862.
1	Angleterre	470.0	525.7
2	Belgique	213.6	259.3
3	Royaume d'Italie	156.7	191.8
4	Turquie	104.4	139.4
5	Association commerciale allemande	92.0	129.7
6	États-Unis	77.0	96.2
7	Indes anglaises	66.5	74.1
8	Russie	67.8	72.9
9	Suisse	42.1	58.6
10	Espagne	53.9	55.0
11	Brésil	27.5	45.5
12	Possessions espagnoles en Amérique	32.1	43.8
13	Algérie	28.6	40.8
14	Egypte	24.8	37.8
15	Ile de la Réunion	44.7	33.5
16	Rio de la Plata	19.6	31.5
17	Autriche	18.1	30.8
18	Pays-Bas	19.8	30.4
19	Norwége	14.5	27.8
20	Uruguay	15.0	24.6
21	Pérou	11.2	22.1
22	Haïti	13.2	21.1
23	Martinique	18.7	20.8
24	Guadeloupe	19.0	20.1
25	Suède	9.5	19.6
26	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance	14.4	18.8
27	Etats-Barbaresques	9.7	17.4
28	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	7.6	15.9
29	Côte occidentale d'Afrique	25.2	15.2
30	Villes anséatiques	10.0	11.0
31	Chili	7.3	8.5
32	Portugal	7.6	8.1
33	Sénégal	11.8	7.5
34	Vénézuela	3.2	6.4
35	Indes hollandaises	3.8	6.1
36	Australie	2.8	5.1
37	Possessions françaises dans l'Inde	4.5	4.9
38	Mexique	4.7	3.6
39	Grèce	1.6	3.0
40	Chine, Cochinchine et royaume de Siam	2.6	2.3
41	Etats-Romains	1.1	1.9
42	Autres pays d'Afrique	2.2	1.6
43	Philippines	0.8	1.6
44	Possessions anglaises en Amérique	1.0	1.4
45	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	1.4	1.2
46	Nouvelle-Grenade	2.1	1.0
47	Guyane française	1.0	0.8
48	Guatemala	0.8	0.7
49	Equateur	0.4	0.6
50	Danemark	0.5	0.5
51	Epaves et sauvetages	0.4	0.4
52	Possessions danoises en Amérique	0.1	0.1
53	Possessions hollandaises en Amérique	0.1	0.1
54	Mecklembourg-Schwerin	0.1	0.0
55	Bolivie	0.0	0.0
56	Océanie	0.0	0.0
	TOTAUX	1.789 1	2.198.6

TABLEAU des Importations et des Exportations réunies
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'importance.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS officielles. 1862.	VALEURS actuelles. 1862.
1	Angleterre	1.039.3	1.145.2
2	Belgique	397.1	465.7
3	Royaume d'Italie	331.7	367.1
4	Association commerciale allemande	292.9	339.5
5	Suisse	161.5	196.4
6	Etats-Unis	173.2	196.1
7	Espagne	186.4	192.4
8	Turquie	166.8	189.4
9	Algérie	181.5	165.6
10	Brésil	89.6	108.6
11	Russie	92.1	104.4
12	Indes anglaises	76 0	85.0
13	Possessions espagnoles en Amérique	52.3	64.1
14	Ile de la Réunion	70.3	61.8
15	Rio de la Plata	43.1	58.2
16	Pays-Bas	41.8	56.5
17	Egypte	41.3	53.8
18	Pérou	39.8	47.4
19	Martinique	38.8	40.3
20	Uruguay	28.8	39.4
21	Autriche	25.4	36.1
22	Guadeloupe	35.8	35.0
23	Villes anséatiques	24.6	33.5
24	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance	24.3	31.2
25	Norwége	17.0	30.8
26	Haïti	22.4	30.2
27	Chili	29.2	27.0
28	Etats-Barbaresques	17.3	25.1
29	Portugal	22.3	22.6
30	Suède	11.4	22 2
31	Saint-Pierre et Miquelon et Grande Pêche	14.0	22.0
32	Mexique	20.0	19.7
33	Côtes occidentales d'Afrique	28.7	17.7
34	Sénégal	20.3	14.4
35	Grèce	11.4	11.6
36	Australie	5.4	11.3
37	Vénézuela	7.2	10.3
38	Etats-Romains	10.1	9.5
39	Possessions danoises en Amérique	9.2	9.2
40	Guyane française	6.5	7.3
41	Indes hollandaises	4.3	6.7
42	Possessions françaises dans l'Inde	5.1	5.8
43	Chine, Cochinchine et royaume de Siam	5.0	5.2
44	Possessions anglaises en Amérique	3.0	3.7
45	Nouvelle-Grenade	4 1	3.0
46	Danemark	2.3	2.7
47	Philippines	.2	1.9
48	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi Bé	2.0	1.8
49	Autres pays d'Afrique	2.5	1.8
50	Equateur	1.2	1.3
51	Guatemala	1.2	1 1
52	Océanie	0.6	1.0
53	Mecklembourg-Schwerin	0.4	0.6
54	Bolivie	0.5	0.5
55	Epaves et sauvetages	0.4	0.4
56	Possessions hollandaises en Amérique	0.2	0.2
	TOTAUX	3.940.8	4.441.8

TABLEAU des principales Marchandises importées.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'importance.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS officielles. 1862.	VALEURS actuelles. 1862.
1	Soies et bourres de soie	176.8	236.0
2	Céréales	130.0	157.5
3	Laines en masse	97.0	180.7
4	Houille crue et carbonisée	78.9	102.2
5	Graines oléagineuses	77.3	49.3
6	Sucre des colonies françaises	67.5	65.7
7	Coton en laine	65.7	126.2
8	Bois communs	55.0	117.8
9	Sucre étranger	50.0	65.2
10	Peaux brutes et pelleterie	45.7	69.3
11	Tissus de laine	39.3	41.0
12	Cendres et regrets d'orfèvre	34.6	34.6
13	Café	32.5	76.0
14	Fruits oléagineux (Arachides et autres)	31.9	18.3
15	Bestiaux	31.4	70.0
16	Fonte brute	30.0	22.1
17	Fer et acier	29.8	25.5
18	Cuivre	29.6	34.8
19	Tissus de coton	27.2	14.3
20	Tabac en feuilles	26.0	16.0
21	Minerais de toute sorte	25.6	22.5
22	Poils de toute sorte	24.2	5.5
23	Indigo	23.5	25.0
24	Lin	20.4	37.8
25	Suif brut et saindoux	19.1	38.3
26	Tissus de lin ou de chanvre	18.4	13.5
27	Huile d'olive	18.3	32.5
28	Graines à ensemencer	17.9	15.5
29	Œufs de vers à soie	15.6	6.1
30	Fruits de table	13.8	17.2
31	Bois exotiques	13.2	12.1
32	Nattes ou tresse de paille, d'éc. ou de sparte	12.4	6.5
33	Riz	11.7	12.8
34	Zinc	11.6	14.2
35	Machines et mécaniques	10.8	10.8
36	Outils et ouvrages en métaux	10.8	11.3
37	Fils de laine	10.4	7.5
38	Chapeaux de paille, d'éc. et de sparte, etc	10.2	3.1
39	Fils de coton	9.5	12.9
40	Plomb	7.7	9.3
41	Nitrate de soude et nitrate de potasse	7.5	7.0
42	Huiles de graines grasses	7.4	10.3
43	Etain brut	7.0	11.4
44	Fromages et beurre	6.6	13.5
45	Tissus de poil	6.6	6.7
46	Viandes fraîches et salées	6.6	9.5
47	Horlogerie	6.4	4.8
48	Jute en brins ou teillé	6.3	3.8
49	Poissons de mer	6.0	13.8
50	Vins	5.9	5.7
51	Tissus de soie	4.9	4.5
52	Guano et autres engrais	4.9	17.0
53	Fils de lin ou de chanvre	4.7	5.6
54	Cacao	4.6	6.6
55	Chanvre	4.4	5.9
56	Soufre	4.4	7.4
57	Chevaux	4.0	9.1
58	Eaux-de-vie et esprits de toute sorte	3.8	6.5
59	Plumes de parure	3.5	9.[illegible]
60	Caoutchouc et gutta percha bruts	3.5	4.4
61	Légumes secs et leurs farines	3.4	5.8
62	Safran	2.1	4.9
63	Houblon	2.0	3.8
	Autre marchandises	210.6	183.9

TABLEAU des principales Marchandises exportées.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'importance.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS officielles. 1862.	VALEURS actuelles. 1862.
1	Tissus de soie et de fleuret	367.6	363.5
2	Tissus de laine	241.4	221.7
3	Vins	86.6	210.0
4	Tabletterie, bimb., merc., parap., meubles et ouvrages en bois	93.9	140.6
5	Confections (lingerie et autres)	86.6	94.7
6	Peaux ouvrées	65.7	65.8
7	Tissus de coton	165.3	63.3
8	Eaux-de-vie et esprits de toute sorte	15.9	56.5
9	Produits chimiques	37.8	54.4
10	Sucre raffiné	93.5	50.6
11	Soies	41.3	49.8
12	Laines	42.2	45.1
13	Outils et ouvrages en métaux	27.1	41.9
14	Céréales	36.5	41.8
15	Coton en laine	21.7	41.3
16	Peaux tannées, corroy., mégis. ou maroq.	21.4	38.9
17	Chevaux, mules, mulets et bestiaux	16.3	38.1
18	Papier et ses applications	43.3	34.0
19	Fromages et beurre	16.7	32.4
20	Bois communs	20.1	26.4
21	Poterie, verres et cristaux	43.3	25.0
22	Orfévrerie et bijouterie	14.2	18.8
23	Œufs de volaille et de gibier	11.3	17.6
24	Armes	5.9	15.1
25	Tissus de lin ou de chanvre	37.5	14.7
26	Fils de coton et fils de laine	20.5	14.2
27	Plumes de parure	5.7	14.1
28	Fruits de table	8.4	13.2
29	Parfumerie	18.1	13.0
30	Garance	11.5	12.1
31	Poissons de mer et poissons marinés	13.0	11.9
32	Graines à ensemencer	13.5	11.9
33	Garancine (extraits de garance)	18.5	11.1
34	Tourteaux de graines oléagineuses	3.1	11.0
35	Indigo	9 8	10.3
36	Poils de toute sorte	39.5	10 1
37	Graines et fruits oléagineux	10 7	9.2
38	Machines et mécaniques	8.3	8.3
39	Médicaments composés	13 7	7.9
40	Modes et fleurs artificielles	7.6	7.6
41	Couleurs	25.3	7.5
42	Huile d'olive	6.4	7.5
43	Horlogerie	4.8	6.2
44	Savons	5 6	6.1
45	Huiles de graines grasses	4.3	6.0
46	Minerais de toute sorte	4.0	5.8
47	Graisses de toute sorte	4.3	5.8
48	Or battu, tiré, laminé ou filé	5.6	5.6
49	Chapeaux de feutre	5.5	5.5
50	Acide stéarique ouvré	10.9	5.2
51	Matériaux	8.5	5.0
52	Instruments de musique	4.8	4 8
53	Viandes salées	2.4	4.7
54	Cuivre	4.5	4.5
55	Safran	1.9	4.3
56	Peaux brutes et pelleterie	3 8	3.4
57	Fils de lin ou de chanvre	2.8	3.1
58	*Liqueurs*	3.4	2.9
59	*Articles divers* de l'industrie parisienne	2.7	2.7
60	*Fer, fonte et acier*	2.3	2.5
61	*Coutellerie*	2.9	2.2
62	*Cochenille*	4.7	1.2
63	*Huiles volatiles*	14.1	0.9

STATISTIQUE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1861.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

Ce compte résume, pour la première fois, les travaux judiciaires des neuf tribunaux des départements des Alpes-Maritimes, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Presque tous ces tribunaux sont très-occupés ; quatre d'entre eux, ceux de Nice, de Chambéry, d'Annecy et de Bonneville, ont deux chambres.

C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer pour une assez notable partie l'accroissement signalé plus loin dans le nombre des affaires soumises aux différentes juridictions civiles et commerciales.

COUR DE CASSATION. — La cour de cassation n'a été saisie, en 1861, que de 661 pourvois; ils étaient dirigés : 474 contre des arrêts des cours impériales (42 de moins qu'en 1860); 83 contre des jugements des tribunaux civils; 20 contre des jugements des tribunaux de commerce; 31 contre des jugements des tribunaux de paix; 47 contre des décisions des jurys d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique ; 6, enfin, contre des décisions des chambres des notaires.

En rapprochant le nombre des pourvois formés contre des arrêts des cours impériales du nombre total de ceux-ci, on voit qu'il y a eu 5 pourvois pour 100 arrêts, soit un vingtième. La proportion est, à très-peu de chose près, la même chaque année.

La chambre des requêtes a statué, en 1861, sur 552 pourvois; elle en a rejeté 327 (592/000), et admis 225 (408/000).

Parmi les 552 pourvois suivis d'arrêts rendus en 1861 par la chambre des requêtes, 30 avaient été formés en matière électorale. Cette chambre, qui statue définitivement sur ces recours, en vertu du décret organique du 2 février 1852, a rendu 26 arrêts de rejet et 4 arrêts de cassation.

La chambre civile a rendu 209 arrêts en 1861, savoir 113 de rejet (541/000) et 96 de cassation (459/000).

Les arrêts rendus en 1861 par la chambre civile en matière d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique (article 20 de la loi du 3 mai 1841) sont au nombre de 57 : 33 de rejet et 24 de cassation.

Il n'a été prononcé, en 1861, aucun arrêt par les chambres réunies.

La chambre des requêtes a reçu pendant la même année 15 demandes en règlement de juges, qui ont donné lieu à 7 arrêts préparatoires, à 4 arrêts de rejet et à quatre arrêts contradictoires réglant de juges. La même chambre a rejeté une demande en renvoi pour cause de suspicion légitime.

La chambre des requêtes restait saisie, au 31 décembre 1861, de 497 pourvois, et la chambre civile de 145. Enfin 5 pourvois étaient pendants à la même époque devant les chambres réunies.

Cours impériales. — Les rôles des 28 cours impériales ont reçu 10,914 causes nouvelles en 1861, soit 749 de plus que l'année précédente (1). Si l'on ajoute à ces 10,914 affaires celles qui restaient de 1860, au nombre de 5,271, et celles qui ont été réinscrites pendant l'année ou qui sont revenues sur opposition à des arrêts par défauts (229), on voit que les cours impériales avaient à juger 16,414 affaires en 1861; ce nombre était de 16,588 en 1860.

Les causes de 1861 se répartissaient ainsi quant à leur importance : 9,402 affaires ordinaires; 6,518 affaires sommaires; 32 appels de sentences arbitrales ; 123 affaires d'adoption et 339 affaires introduites directement (contestations sur l'exécution de décisions des cours impériales, renvois après cassation).

Les cours impériales ont terminé 11,491 affaires en 1861, les 7 dixièmes du nombre total des affaires qu'elles avaient à juger.

Ces 11,491 causes ont été terminées :

---

(1) 348 des appels de 1861 appartiennent aux départements annexés.

8,503 (0,740) par des arrêts contradictoires;
659 (0,057) par des arrêts par défaut;
2,329 (0,203) par radiation après désistement, transaction, etc.

En matière civile, sur 1,000 appels jugés par les cours impériales, 692, près des sept dixièmes, ont été suivis de confirmation; en matière commerciale, la proportion est de 720 sur 1,000.

Les 11,491 causes terminées en 1861 sont restées inscrites aux rôles des cours impériales :

3,893 (0,339) pendant moins de trois mois;
1,899 (0,165) de trois à six mois;
2,435 (0,212) de six mois à douze;
2,526 (0,220) d'un an à deux ans;
738 (0,064) pendant plus de deux ans.

Le nombre des affaires restant à juger, qui, de 6,224 au 31 décembre 1859, était descendu à 5,161 à l'époque correspondante de 1860, n'est plus, malgré l'accroissement du nombre des causes nouvelles, que de 4,923 à la fin de l'année 1861, soit 300 sur 1,000 du nombre total des affaires à juger, au lieu de 311 sur 1,000 qui restaient le 31 décembre 1860.

Pour se rendre un compte plus exact encore des progrès accomplis à ce point de vue, il importe de considérer depuis combien de temps, à l'expiration de chacune de ces trois années, ces affaires étaient inscrites aux rôles; le tableau suivant facilite cet examen :

	NOMBRES PROPORTIONNELS sur 1,000.		
	1859.	1860.	1861.
Affaires restant à juger le 31 décembre et qui avaient moins de trois mois d'inscription	453	452	513
De 3 à 6 mois	158	162	153
De 6 mois à 12	243	226	207
D'un an à 2 ans	114	129	105
Plus de 2 ans d'inscription	32	31	22
TOTAL	1,000	1,000	1,000

TRIBUNAUX. — Le nombre des affaires inscrites pour la première fois aux rôles des tribunaux civils, qui, depuis

1850, étaient successivement descendus de 122,722 à 107,726 en 1860, a subi, en 1861, une forte augmentation. Il s'élève, cette dernière année, à 115,975.

Il est vrai qu'il faut retrancher de ce dernier chiffre 5,105 affaires appartenant aux tribunaux des trois départements annexés; mais l'accroissement est encore, pour les anciens tribunaux, de 3,144, soit 2 p. 100.

Pour connaître le nombre réel des affaires du rôle dont les tribunaux civils ont eu à s'occuper en 1861, il fau réunir aux 115,975 affaires nouvelles 33,718 affaires anciennes en cours d'instruction au 1er janvier de cette année ou réinscrites après radiation; on obtient alors un tota de 149,693 affaires à juger.

Les tribunaux civils ont expédié 127,121 de ces 149,693 affaires (849/000). Elles ont été terminées :

67,491 (0,531) par des jugements contradictoires;
28,202 (0,222) par des jugements par défaut;
31,428 (0,247) par transaction, désistement, etc.

Sur les 95,693 jugements contradictoires ou par défaut rendus en 1861 dans les affaires du rôle, 52,861 étaient en premier ressort; ils ont été attaqués par la voie de l'appel dans la proportion d'un appel pour 139 jugements.

Malgré l'augmentation survenue dans le nombre des causes nouvelles inscrites aux rôles en 1861, le nombre des affaires restant à juger n'a pas cessé de diminuer. On ne comptait, au 31 décembre 1861, que 22,572 affaires civiles attendant jugement, tandis qu'à la date correspondante de 1860 il y en avait 22,931.

Voici les nombres proportionnels sur 1,000 affaires du rôle, ce qui indique les délais nécessaires pour le jugement en 1861.

	Affaires terminées.	Affaires restant à juger.
Affaires ayant moins de trois mois d'inscription	524	535
De trois à six mois	167	178
De six mois à douze	196	155
D'un an à deux ans	82	83
De plus de deux ans	31	49
TOTAL	1,000	1,000

Indépendamment des 95,693 jugements définitifs qu'ils

ont rendus dans les affaires du rôle, les tribunaux civils en ont prononcé 45,902 dans des affaires portées directement devant eux sur requête ou sur rapport.

Il a été prononcé 29,765 avant-faire-droit en 1861, savoir : 24,719 jugements préparatoires ou interlocutoires et 5,046 jugements statuant sur des demandes incidentes (provisions alimentaires, mises en cause de garants, etc.). Le rapport de ces décisions aux affaires terminées est de 23 avant-faire-droit pour 100 affaires.

Le nombre des ordonnances rendues en matière civile par le président ou les juges délégués s'est aussi accru, dans une forte mesure, par suite de l'annexion des 9 tribunaux des départements nouveaux. De 226,544 en 1860, il s'est élevé à 238,604 en 1661, c'est une augmentation d'un vingtième qui a porté sur toutes les catégories d'ordonnances.

Malgré l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, le nombre des ventes judiciaires a subi une diminution. De 17,162 en 1860, il est descendu à 16,339 en 1861; soit 823 de moins.

Les ventes sur saisie immobilière, qui, de 1850 à 1860, avaient diminué de plus de moitié, participent encore, dans une large mesure, à la nouvelle réduction constatée en 1861. Leur nombre est seulement de 5,006 cette dernière année, après avoir été de 5,319 en 1860. On ne peut que se féliciter de ce résultat.

Les 16,339 ventes de 1861 se divisent en 9,178 (0,562) ventes faites à la barre du tribunal, et 7,161 (0,438) renvoyées devant notaires. Pour les unes comme pour les autres, la procédure a été généralement rapide ; en effet, à l'égard de plus des 8 dixièmes d'entre elles (837/000), moins de trois mois seulement se sont écoulés entre le jour du dépôt du cahier des charges et celui de l'adjudication définitive.

Le nombre des incidents de toute nature auxquels ces 16,339 ventes ont donné lieu est de 4,630; c'est 283 incidents pour 1,000 ventes.

Voici comment se classent, eu égard à l'importance des immeubles vendus, les 16,339 ventes terminées pendant l'année :

Dans 1,089 ventes, le produit n'a pas dépassé 500 frai
— 1,298 — il a varié de 501 fr. à 1,000 franc
— 2,434 — de 1,001 fr. à 2,000 fr.
— 4,328 — de 2,001 fr. à 5,000 fr.
— 3,012 — de 5,001 fr. à 10,000 fr.
— 2,039 — de 10,001 fr. à 20,000 fr.
— 1,346 — de 20,001 fr. à 50,000 fr.
— 449 — de 50,001 fr. à 100,000 fr.
— **344** ventes, le produit a excédé 100,000 franc

Le produit total des 16,339 ventes a été de 218 fr., c'est-à-dire de 13,393 fr. en moyenne pour vente.

Les frais taxés dans ces mêmes ventes, non co droit proportionnel accordé par l'article 11 du sont élevés à 7,857,674 fr., ou 481 fr. par vente. deux cinquièmes des frais (39/00) étaient imputa le prix de l'adjudication; les trois autres cinqui dû être payés en sus de ce prix. Les observations tées dans les rapports des années précédentes trou encore ici leur place : la nécessité d'une réforn législaton qui régit cette matière se fait impéri sentir. Elle ne se fera pas longtemps attendre.

Pendant l'année 1860, il avait été ouvert 7,48 dures d'ordre et 1,393 procédures de contribu 1861, le premier nombre n'est que de 6,829 moins), et le second de 1,209 (184 de moins).

Cette diminution, en ce qui concerne les ordre conséquence nécessaire de celle du nombre des v saisie immobilière.

Aux 6,829 ordres et 1,209 contributions ouvert il faut ajouter 3,142 procédures de la première e 1,066 de la seconde, qui restaient de l'année 1 obtient ainsi un total de 12,246 procédures, dont l naux civils ont eu à s'occuper en 1861, savoir ordres et 2,275 contributions.

Parmi les 9,971 ordres confiés aux juges-comn 7,451, les trois quarts (75 sur 100) ont été ter *1861*. *Ces* 7,451 ordres se classent ainsi qu'il *égard au mode* de leur solution :

3,586 ont été réglés à l'amiable par les soins du juge;
2,870 ont été terminés par règlement définitif;
368 ont été renvoyés à l'audience parce qu'ils intéressaient moins de quatre créanciers.

Les 627 autres ont été terminés par réglement amiable entre les parties sans l'intervention du juge-commissaire, par abandon ou par jonction à d'autres procédures de même espèce.

Il a été terminé 1,344 des 2,275 contributions à régler. C'est 591 sur 1,000 ou les six dixièmes.

Des 1,344 contributions terminées, 1,172 (872/000) ont été réglées définitivement par le juge-commissaire.

Dans les 6,456 ordres réglés en 1861 par les juges-commissaires, soit à l'amiable, soit par règlement définitif, le montant des sommes réclamées par 46,335 créanciers était de 111,731,488 fr., et celui des sommes à distribuer de 66,094,747 fr.; la masse des créanciers a donc perdu 41/00.

Dans les 1,172 contributions terminées en 1861 par règlement définitif du juge-commissaire, il était dû 42,829,608 fr. à 13,449 créanciers; la somme à distribuer entre eux ne s'élevant qu'à 6,184,566 fr., chaque créancier n'a donc reçu, en moyenne, que 14 fr. 44 c. pour 100 fr. de sa créance; en 1860, c'était 17 fr. 96 c.

Les frais taxés par les juges-commissaires sont, en moyenne, de 226 fr. par ordre réglé à l'amiable; de 502 fr. par ordre judiciaire, et de 436 fr. par contribution.

Tribunaux de Commerce. — L'augmentation que l'on constate, en 1861, dans le nombre des affaires inscrites pour la première fois aux rôles des tribunaux de commerce, est bien plus sensible que celle qui se remarque dans le nombre des procès portés devant les autres juridictions.

Le nombre des affaires commerciales nouvelles est, en 1861, de 243,927, dont 2,328 appartiennent aux tribunaux annexés.

Les 218 tribunaux spéciaux de commerce et les 180 tribunaux civils jugeant commercialement avaient à juger, outre ces 243,927 affaires introduites pendant l'année,

12,248 affaires anciennes qui restaient à terminer le 31 décembre 1860, ou qui ont été réinscrites en 1861, ce qui donne un total de 256,175. Près des neuf dixièmes (872/000) ont été soumises aux tribunaux consulaires ; les tribunaux civils n'ont été saisis que de 32,768 affaires.

Sur ces 256,175 causes, 244,940 (954/000) ont été terminées dans l'année, savoir :

60,015	(0,245)	par des jugements contradictoires ;
117,754	(0,481)	par des jugements par défaut ;
67,171	(0,274)	par transaction, désistement, etc.

Les jugements susceptibles d'appel rendus par les tribunaux de commerce en 1861 sont au nombre total des affaires jugées dans la proportion d'un cinquième (19/00), et l'on compte 1 appel pour 11 jugements en premier ressort.

Les tribunaux de commerce, indépendamment des 177,769 jugements indiqués plus haut, ont prononcé 25,959 autres jugements sur requête ou sur rapport : 19,843 en matière de faillite, et 6,116 en toute autre matière.

L'accroissement du nombre des faillites est malheureusement très-sensible ; il en a été déclaré 4,862 en 1861, 821 de plus qu'en 1860 (4,041) ; soit 20/00. Les neuf arrondissements nouveaux ne fournissent que 23 jugements de cette nature.

Ces 4,862 faillites nouvelles réunies aux 6,291 qui restaient de l'année 1860 formaient un total de 11,153 faillites à liquider en 1861. Les deux cinquièmes seulement (4,433) ont pu être terminées pendant cette année ; elles l'ont été de la manière suivante :

1,222	(276/000)	par concordat ;
271	(61/000)	par la liquidation de l'actif abandonné (lo du 17 juillet 1856) ;
1,844	(416/000)	par liquidation après union des créanciers ;
986	(222/000)	ont été clauses faute d'actif ;
110	(25/000)	ont été rapportées.

Les 3,337 faillites terminées en 1861 par concordat et par la liquidation de l'actif abandonné ou de l'union se *classent* ainsi, eu égard à l'importance de leur passif :

451 faillites dont le passif n'excédait pas 5,000 francs.
676 faillites dont le passif variait de 5,001 fr. à 10,000 fr.
1,564 faillites dont le passif variait de 10,001 fr. à 50,000 fr.
347 faillites dont le passif variait de 51,001 fr. à 100,000 fr.
299 faillites dont le passif était supérieur à 100,000 fr.

Le montant total de l'actif, après vérification des créances, était, pour ces 3,337 faillites, de 56,259,292 fr., se divisant en actif immobilier, 16,270,946 fr., et actif mobilier, 39,988,346 fr.

Le passif s'élevait à 158,627,744 fr., savoir :

Passif hypothécaire, 14,721,518 francs;
Passif privilégié, 5,898,808 francs;
Passif chirographaire, 138,007,418 francs.

Il résulte de ces chiffres que, après le payement des créances privilégiées et hypothécaires, les créanciers chirographaires ont pu recevoir un quart de ce qui leur était dû, 25 fr. 82 c. pour 100 fr.

Il a été déposé en 1861, aux greffes des tribunaux civils ou de commerce, 3,662 actes de constitution de sociétés commerciales; c'est 66 de moins que l'année précédente. La réduction porte principalement sur les actes de sociétés en commandite.

Les greffes ont, d'autre part, reçu 2,506 actes de dissolution de sociétés commerciales.

Tribunaux de paix. — Pendant l'année 1861, les 2,938 juges de paix ont délivré 3,541,394 billets d'avertissement pour inviter les parties à tenter une conciliation en dehors de l'audience. Le nombre des affaires appelées devant eux en vertu de ces avertissements, ajouté à celui des affaires que les parties leur ont soumises d'elles-mêmes, donne un total de 3,585,999 affaires.

Les avertissements restent souvent sans effet, parce que la contestation se termine par une transaction amiable avant la comparution devant le juge de paix. En 1861, le nombre des affaires dans lesquelles les deux parties ou l'une d'elles n'ont pas répondu aux billets d'avertissement s'élevait à 1,513,459, un peu plus des 2 cinquièmes (0,427). Quant aux 2,072,540 autres dont les juges de paix ont eu à connaître, plus des trois quarts ont été suivies de conciliation.

Les affaires soumises au préliminaire de conciliation (articles 48 et suivants du Code de procédure civile) étaient, en 1861, au nombre de 60,558, presque toutes introduites par citation. Dans 10,703 de ces affaires (177 sur 1,000), le défendeur a refusé de comparaître ; dans 6,072 (un dixième), il s'est fait representer par un mandataire.

Les juges de paix ont concilié 20,488 (411/000) des affaires dans lesquelles les parties ont comparu.

Il restait à juger, le 31 décembre 1860, devant les tribunaux de paix, 8,021 affaires ; il en a été introduit 452,304 en 1861 ; c'est donc 460,325 causes sur lesquelles les juges de paix ont eu à statuer comme juges pendant cette dernière année. Ces magistrats en ont terminé 451,887 (98/00), savoir :

144,228 (**319** sur **1,000**) par des jugements contradictoires ;
96,694 (**214** sur **1,000**) par des jugements par défaut ;
149,094 (**330** sur **1,000**) ont été arrangées à l'audience ;
61,871 (**137** sur **1,000**) ont été abandonnées.

Les trois dixièmes des jugements rendus en 1861 par les tribunaux de paix l'avaient été à charge d'appel ; ils ont été attaqués par cette voie dans la proportion de 1 appel pour 62 jugements.

Les tribunaux civils d'arrondissement ont eu à juger, pendant cette année, 5,499 appels interjetés contre des jugements des tribunaux de paix ; 4,442 avaient été formés en 1861, et 1,057 restaient de l'année antérieure. Ils en ont jugé 3,707 (814/000), et 846 (186/000) ont été abandonnés par les parties à la suite de transaction ou pour d'autres motifs.

Les deux tiers des jugements des tribunaux de paix frappés d'appel et soumis en 1861 aux tribunaux civils (0,630) ont été confirmés, et 370 sur 1,000 ont été infirmés en tout ou en partie.

Les tribunaux de paix ont prononcé, en 1861, outre les jugements définitifs dont il est parlé plus haut, 63,872 jugements d'avant-faire-droit.

28,462 ordonnaient des enquêtes ;
16,198 des transports sur les lieux ;
9,346 des expertises ;
9,866 d'autres moyens d'instruction.

Les juges de paix ont, enfin, convoqué et présidé 75,588 conseils de famille, délivré 10,348 actes de notoriété, reçu 6,589 actes d'émancipation, procédé à 16,551 appositions et à un nombre à peu près égal de levées de scellés.

Prud'hommes. — Les conseils de prud'hommes au nombre de 95, ont été saisis, en 1861, de 44,470 contestations entre patrons et ouvriers (2,304 de plus qu'en 1860).

Dans 25,611 affaires (0,576), les conseils ont réussi à concilier les parties, 10,645 (0,239) ont été retirées après arrangement amiable en dehors de l'audience ; les 8,214 autres (0,185), qui n'ont pu être conciliées, ont été renvoyées devant le bureau général.

Plus des trois cinquièmes de ces dernières affaires, 5,081 (619 sur 1,000), ont été suivies de transactions survenues avant jugement. Les bureaux généraux ont statué sur 2,575 (313 sur 1,000) par des jugements en dernier ressort, et sur 558 (68 sur 1,000) par des jugements susceptibles d'appel.

Les conseils de prud'hommes ont aussi eu à connaître, en 1861, de 13 contraventions aux règlements sur la police intérieure des ateliers. Les inculpés, au nombre de 24, ont été : 11 acquittés et 13 condamnés.

Les 9,828 notaires ayant déposé leurs répertoires avaient reçu 3,527,816 actes en 1861 ; c'est 359 actes par notaire et 97 pour 1,000 habitants. En 1860, le nombre total des actes était de 3,431,261 donnant une moyenne de 95 actes pour 1,000 habitants.

Assistance judiciaire. — Le nombre des demandes d'assistance judiciaire soumises aux bureaux établis près des tribunaux de première instance s'est élevé, de 12,106 en 1860, à 14,066 en 1861. Les départements annexés contribuent à cet accroissement pour près d'un tiers. Ces 14,066 demandes ont été :

5,759 (435/000) admises ;
4,856 (367/000) rejetées ;
1,374 (104/000) renvoyées aux bureaux compétents ;
1,248 (94/000) retirées après arrangement.

Il *restait à statuer* sur 829 le 31 décembre 1861.

L'augmentation du nombre des demandes d'assistance judiciaire portées devant les bureaux d'appel est de 17/00. Il en a été formé 459 en 1861 ; c'est 66 de plus qu'en 1860. Les demandes admises sont, par rapport au nombre total de celles qui ont été suivies d'une décision du bureau d'appel, dans la proportion de 497 sur 1,000.

Contrainte par corps. — La contrainte par corps a été moins fréquemment exercée en 1861 que les années précédentes. Depuis l'année 1858, qui présentait un total de 2,131 individus incarcérés pour dettes, le nombre de ceux-ci a régulièrement diminué, et il n'est plus, en 1861, que de 1,701. Ces débiteurs étaient poursuivis :

1,364 pour des obligations commerciales;
155 pour des obligations civiles.

Les 182 autres étaient des comptables dépositaires des deniers publics.

On comptait parmi les 1,701 individus soumis à la contrainte par corps : 1,582 hommes et 119 femmes; 1,568 étaient Français et 133 étrangers.

La détention a cessé en 1861 à l'égard de 1,444 d'entre eux, après avoir duré :

Moins d'un mois pour 606 (0,420);
D'un mois à six mois pour 699 (0,484) ;
De six mois à un an pour 102 (0,070);
D'un an à deux ans pour 25 (0,017);
De deux à cinq ans pour 12 (0,009).

Ces 1,444 individus ont été mis en liberté :

319 (221/000) parce que les créanciers avaient cessé de consigner les aliments;
403 (279/000) parce que les dettes ont été payées;
2 (1/000) parce qu'ils avaient atteint leur soixante-dixième année ;
164 (114/000) parce que les délais de la contrainte par corps étaient expirés;
556 (385/000) pour toute autre cause.

Ils se divisent ainsi qu'il suit, eu égard à leur âge :

16 *avaient* moins de 21 ans;
68 étaient âgés de 21 à 25 ans;

189 étaient âgés de 25 à 30 ans;
171 étaient âgés de 30 à 40 ans;
109 étaient âgés de 40 à 50 ans;
291 avaient plus de 50 ans.

Renseignements divers. — Il a été accordé, en 1861, par le département de la justice, 204 admissions à domicile; 51 naturalisations; 176 additions ou changements de noms, et 1,029 dispenses pour mariage (963 d'alliance et 66 de parenté);

Les droits de sceau s'élevaient à 369,529 fr.; mais il a été fait remise de 198,967 fr.

Il n'a été rejeté que 235 demandes : 52 en admission à domicile; 10 en naturalisation; 16 en changement de nom, et 157 en dispense pour mariage.

ALGÉRIE. — Les juridictions civiles et commerciales de l'Algérie ont été plus occupées en 1861 qu'elles ne l'avaient jamais été depuis que nos statistiques constatent leurs travaux. Il y a eu cependant diminution dans le nombre des affaires portées devant les juges de paix *comme juges* (art. 1 à 7 du Code de procédure civile).

La cour impériale d'Alger avait, le 31 décembre 1860, à son rôle 320 affaires; 12 ont été réinscrites en 1861, et il en a été porté 604 nouvelles; c'est donc un total de 936 affaires sur lesquelles elle était appelé à statuer.

Trois seulement de nos cours impériales de France (celles de Paris, de Caen et de Lyon) ont eu à juger, en 1861, un plus grand nombre de procès.

La cour d'Alger a terminé 505 des causes portées devant elle (54 sur 100, plus de la moitié), savoir :

416 (0,824) par des arrêts contradictoires;
51 (0,101) par des arrêts par défaut;
38 (0,075) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Ces 505 affaires étaient inscrites :

222 (439/000) depuis moins de trois mois;
49 (97/000) depuis trois mois jusqu'à six;
67 (133/000) depuis six mois jusqu'à douze;
164 (325/000) depuis un an jusqu'à deux ans;
3 (6/000) depuis plus de deux ans.

Le nombre proportionnel des causes terminées dans les trois mois de leur inscription. qui est de 439 sur 1,000 en 1861, n'était, en 1860, que de 335 sur 1,000; c'est un progrès considérable auquel il y a lieu d'applaudir.

Les résultats des appels en 1861 diffèrent aussi de ceux que présentait le compte général de 1860. Cette dernière année il y avait eu, en matière civile, 667 arrêts confirmatifs sur 1,000 appels jugés, et 689 sur 1,000 en matière commerciale. En 1861, le premier de ces nombres proportionnels s'est élevé à 695 sur 1,000, et le second est descendu à 585 sur 1,000.

Il a été inscrit pour la première fois en 1861 aux rôles des neuf tribunaux civils de l'Algérie 4,049 affaires, qui, réunies à 865 causes anciennes, donnent un total de 4,914 affaires à juger. Plus des quatre cinquièmes de ces procès, 4,099 (0,834), ont été terminés pendant l'année :

1,998 (487 sur 1,000) par des jugements contradictoires;
1,330 (325 sur 1,000) par des jugements par défaut;
771 (188 sur 1,000) par transaction, désistement, etc.

Parmi ces 4,099 affaires, 2,291 (0,559) n'avaient pas figuré aux rôles plus de trois mois. Les tribunaux de l'Algérie ont, en outre, rendu 1,311 jugements dans des affaires non inscrites aux rôles et portées devant eux sur requête et sur rapport.

Il a été prononcé pendant l'année 680 jugements d'avant-faire-droit : préparatoires, interlocutoires ou sur demandes incidentes; c'est environ un avant-faire-droit pour 6 affaires.

Le nombre des ordonnances rendues par les présidents ou les magistrats délégués est de 7,506 en 1861, au lieu de 7,707 en 1860. La réduction porte exclusivement sur les ordonnances de taxes de frais en matière civile.

Il a été terminé 351 ventes judiciaires d'immeubles en 1861. Deux d'entre elles seulement avaient été renvoyées devant des notaires. Le nombre des ventes sur saisies immobilières s'est élevé, de 186 en 1860, à 230 en 1861 (un quart en plus). Ces 351 ventes ont produit 2,895,893 fr., soit, en moyenne, 8,250 fr. chacune. Les frais ont été de *180,591 fr.*, *514* fr. par vente.

Les juges-commissaires aux ordres et contributions avaient à régler 522 procédures : 414 ordres et 108 contributions. Les deux tiers des ordres, 272 (0,657), ont été terminés pendant l'année; parmi eux, 121 ont été réglés définitivement par les juges auxquels ils avaient été confiés, 102 ont été terminés à l'amiable par les soins de ces mêmes magistrats.

Sur les 108 contributions, 70 (0,611) seulement ont été terminées, savoir : 66 par des règlements définitifs et 4 par abandon ou transaction. Il faut dire toutefois que ces procédures, bien que terminées en moins grand nombre que les ordres, ont été conduites en 1861 avec une louable activité; car le nombre proportionnel des contributions terminées en 1860 n'avait été que de 511 sur 1,000.

Les 223 ordres qui ont été réglés avec l'intervention des juges-commissaires ont distribué 2,320,677 fr. entre des créanciers hypothécaires qui réclamaient 4,953,634 fr. Dans les 66 contributions réglées définitivement, il n'a été réparti que 159,951 fr. entre des créanciers chirographaires à qui il était dû 2,374,839 fr.

Les 223 ordres ont donné lieu à 84,071 fr. de frais, et les 66 contributions à 22,362 fr.

Les trois tribunaux spéciaux de commerce d Alger, d'Oran et de Constantine, et les six tribunaux civils des autres arrondissements, avaient à connaître, en 1861, de 8,751 causes commerciales, dont 8,344 nouvelles.

Les affaires terminées pendant l'année, au nombre de 8,341, l'ont été :

2,247 (269/000) par des jugements contradictoires;
4,670 (560/000) par des jugements par défaut;
1,424 (171/000) par désistement, transaction, etc.

Il ne restait à juger le 31 décembre 1861 que 410 affaires, un vingtième environ.

Outre les 6,917 jugements ci-dessus qui ont statué sur des causes du rôle, il en a été prononcé 796 en matière de faillite, et 117 en toute autre matière, sur requête ou sur rapport.

Sur 352 faillites que les tribunaux avaient à régler, 133 *seulement* (*un peu plus du tiers*) ont été terminées en 1861.

Un concordat est intervenu dans 52 d'entre elles, et les 43 autre sont été suivies de l'union des créanciers.

Ces 95 dernières faillites présentaient ensemble 957,593 fr. d'actifs, savoir :

Actif immobilier	**242,442**	francs;
Actif mobilier	**715,151**	—

Les passifs s'élevaient à 2,268,476 fr.

Passif hypothécaire	**173,231**	francs;
Passif privilégié	**143,127**	—
Passif chirographaire	**1,952,118**	—

Les 30 juges de paix et les 6 commissaires civils de l'Algérie avaient à statuer comme juges en 1861, sur 15,227 affaires, au lieu de 16,468 en 1860.

Les neuf dixièmes des affaires (15,039) ont été terminées pendant l'année :

6,579 (**0,437**) par des jugements contradictoires;
5,664 (**0,377**) par des jugements par défaut;
1,659 (**0,110**) par arrangement à l'audience;
1,137 (**0,076**) par abandon.

Les jugements des tribunaux de paix qui, en France, sont attaqués par la voie de l'appel dans le rapport d'un appel pour 62 jugements en premier ressort, le sont bien plus fréquemment en Algérie, où l'on compte seulement 11 jugements pour un appel.

Parmi les 12,243 jugements rendus en 1861 par les juges de paix de l'Algérie, 2,628 étaient susceptibles d'appel Il a été interjeté, pendant l'année, 231 appels, qui, réunis à 33 autres restant de l'année précédente, forment un total de 264 appels, sur lesquels les tribunaux civils avaient à statuer en 1861.

Il a été jugé pendant l'année 199 de ces appels. Il y a eu 112 jugements de confirmation (0,563), et 87 jugements d'infirmation (0,437); 19 autres appels ont été abandonnés par les parties.

Le nombre proportionnel des confirmations, comparé au nombre total des jugements d'appel, est, pour l'Algérie, *inférieur* de 10/00 à celui que l'on constate en France.

Le nombre des jugements préparatoires ou interlocu-

toires rendus par les juges de paix de l'Algérie s'est accru de 13/00 en 1861. Il s'élève à 893, tandis qu'il n'était que de 792 en 1860.

Les juges de paix ont eu, en 1861, à concilier à l'audience, en vertu des articles 48 et suivants du Code de procédure civile, 1,004 affaires; 103 d'entre elles seulement ont été suivies de conciliation.

Il a été délivré 47,354 billets d'avertissement, et le nombre des affaires appelées en conciliation en dehors de l'audience est de 48,267. Celles-ci ont été : 15,433 conciliées par les juges de paix, et 32,724 non conciliées, savoir : 19,034 parce que les parties n'ont pas comparu devant ces magistrats, et 13,690 pour tout autre motif.

Le fait le plus saillant qui ressort de l'étude des travaux extrajudiciaires des juges de paix de l'Algérie, c'est la diminution du nombre des actes de notoriété délivrés, qui, de 3,257 en 1858, est successivement descendu à 2,365 en 1859, à 2,222 en 1860, et à 1,202 en 1861.

Il n'est pas sans intérêt, en ce qui concerne l'Algérie, de rechercher l'origine ou la nationalité des parties intéressées dans les procès civils et de commerce ou dans les actes notariés. Le tableau suivant montre comment elles se divisent sous ce rapport :

NATIONALITÉ des parties (procès et actes notariés).	AFFAIRES JUGÉES par la cour impériale.	AFFAIRES JUGÉES PAR LES TRIB. civils.	AFFAIRES JUGÉES PAR LES TRIB. de com.	ACTES reçus par les notaires.
Français entre eux.........	235	2,270	4,001	11,384
Français et autres Européens.	26	554	1,238	2,057
Français et Musulmans......	20	324	193	1,211
Français et Israélites........	19	220	477	507
Autres Européens entre eux..	7	338	340	4,320
Autres Européens et Musulmans ou Israélites........	4	149	156	625
Musulmans entre eux.......	90	235	11	585
Musulmans et Israélites.....	4	170	259	1,450
Israélites entre eux.........	8	379	242	776
TOTAUX...........	413	4,639	6,917	22,915

Comme on le voit par les chiffres de la septième ligne

de ce tableau, les affaires entre Musulmans sont relativement peu nombreuses; cela tient à ce qu'ils soumettent rarement leurs constestations aux tribunaux français; ils ont conservé leurs juridictions propres.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PENDANT L'ANNÉE 1861.

(*Extrait du Rapport officiel.*)

Le compte général de l'administration de la justice criminelle pour l'année 1861 ouvre une nouvelle période, et comprend la Savoie et le comté de Nice annexé à la France en 1860.

Le rapport décennal de l'année derrière constatait que, de 1851 à 1860, le nombre des crimes avait progressivement diminué en France.

Le compte général de 1861 montre que les résultats de cette dernière année ne sont pas, à ce point de vue, moins satisfaisants que ceux des années précédentes. Si le total des accusations et celui des accusés ont été un peu plus élevés en 1861 qu'en 1860, cet accroissement trouve son explication dans les annexions.

Crimes. — Le nombre des accusations soumises au jury, qui n'avait été en 1860 que de 3,621, s'élève en 1861 à 3,842. C'est une augmentation de 6 pour 100 dont j'ai indiqué plus haut la cause. De 1856 à 1860, la diminution succesive du nombre des accusations n'avait pas été de moins de 20 p. 100.

Les 3,842 accusations jugées en 1861 se divisent en 1,696 accusations de crimes contre les personnes et 2,146 accusations de crimes contre les propriétés.

Le tableau suivant présente le nombre des accusations jugées en 1861, classées d'après la nature des crimes.

ACCUSATIONS :

D'assassinat	168
De meurtre	81
D'empoisonnement	28
De parricide	13
D'infanticide	209

De coups et blessures suivis de mort sans l'intention de la donner	70
D'autres coups et blessures graves	60
De coups et blessures envers un ascendant	32
De rébellion ou de violences graves envers des fonctionnaires, etc	10
De viol ou attentat à la pudeur sur des adultes	217
De viol ou attentat à la pudeur sur des enfants	695
De faux témoignage et de subornation	52
De fausse monnaie	27
De faux divers	430
De vols qualifiés	1,355
D'incendie	213
De banqueroute frauduleuse	79
De tous autres crimes	103
TOTAL	3,842

Le nombre des accusations de vols qualifiés est, à deux unités près, le même qu'en 1860.

Les 3,842 affaires jugées contradictoirement en 1861 par les cours d'assises comprenaient 4,813 accusés. Ces accusés se classent ainsi qu'il suit, eu égard à la nature des crimes pour lesquels ils étaient poursuivis : 1,944 (les deux cinquièmes du nombre total) étaient accusés de crimes contre les personnes, et 2,869 (trois cinquièmes) de crimes contre les propriétés.

Voici quelques détails statistiques relatifs à l'année 1861.

	Nombres réels.	proportion. (sur 1,000.)
Nombre total des accusés jugés contradictoirement	4,813	»
Nature des crimes.		
Accusés jugés pour des crimes contre les personnes	1,944	404
Accusés jugés pour des crimes contre les propriétés	2,869	596
Sexe des accusés.		
Hommes	3,977	826
Femmes	836	174
Age des accusés.		
Agés de moins de 21 ans	679	141
Agés de 21 à 40 ans	2,594	539

Agés de 40 à 60 ans	1,267
Agés de plus de 60 ans	273

Etat civil.

Célibataires	2,484
Mariés	2,012
Veufs	317

Origine.

Nés dans le département où ils ont été jugés	3,226
Domiciliés dans ce département, mais nés dans un autre	1,093
Nés et domiciliés hors du département où ils ont été jugés, ou bien sans domicile.	494

Domicile.

Habitant des communes rurales	2,708
Habitant des communes urbaines	1,903
Sans domicile fixe	202

Profession.

Occupés des travaux des champs, journaliers, manœuvres, etc	1,765
Ouvriers des diverses espèces d'industries	1,613
Domestiques attachés à la personne	345
Négociants, marchands, logeurs, aubergistes	527
Appartenant aux professions libérales	355
Vagabonds, gens sans aveu	208

Degré d'instruction.

Complétement illettrés	1,864
Sachant lire seulement ou lire et écrire imparfaitement	2,111
Sachant bien lire et écrire	540
Ayant reçu un degré d'instruction supérieur	298

Les 4,813 accusés traduits devant le jury ont é

1,214 (252 sur 1,000) acquités;

1,756 (365 sur 1,000) condamnés à des peines af infamantes;

1,843 (383 sur 1,000) condamnés à des peines c *nelles.*

Le tableau qui suit indique, pour 1861 les résultats des poursuites eu égard à la nature des peines :

Condamnés	à mort	26
—	aux travaux forcés à perpétuité	146
—	aux travaux forcés à temps	792
—	à la réclusion	791
—	à la dégradation civique	1
—	à l'emprisonnement	1,823
—	à la suspension de fonctions publiques. (Code pénal sarde)	1
Enfants de moins de seize ans acquittés comme ayant agi sans discernement, mais envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle		19
Totaux	Des condamnés	3,599
	Des acquittés	1,214

Sur ces 26 condamnés à mort, 14 ont obtenu la commutation de la peine de mort : 13 en celle des travaux forcés à perpétuité et un 1 en celle de la réclusion perpétuelle.

Les pourvois en cassation formés par 25 de ces condamnés avaient été rejetés.

Le jury a déclaré 3,342 accusés coupables de crimes; il a admis les circonstances atténuantes en faveur de 2,487 d'entre eux, soit 744 sur 1,000.

Les statistiques criminelles démontrent jusqu'à l'évidence que le jury fait preuve, systématiquement, d'une grande indulgence envers les accusés de certains crimes qui, lorsqu'ils sont reconnus coupables, sont presque toujours punis de peines correctionnelles

« Ces résultats, dit le ministre de la justice, devaient appeler mon attention toute spéciale; ils prouvent qu'aux yeux du jury ces faits délictueux auraient perdu le caractère de crimes et mériteraient d'être classés parmi les simples délits. Pour répondre à ces indications, dont l'importance ne pouvait être plus longtemps méconnue, puisque les jurés sont légalement les appréciateurs les plus éclairés de chaque inculpation, j'ai fait préparer un projet de loi, actuellement soumis à l'examen du corps législatif, et en vertu duquel la juridiction correctionnelle est substituée, *pour la connaissance* de ces crimes, à celle des

cours d'assises, la répression sera ainsi plus indulg plus rapide.

Le tableau suivant, dans lequel sont relevés, p cinq dernières années, tous les crimes qui perdraie leur caractère pénal, montre qu'à l'exception des c blessures suivis d'incapacité de travail pendant p vingt jours, ces actes sont très-peu fréquents; qu uns même ne se sont pas présentés une seule fois c à 1861.

NATURE DES CRIMES que le projet de loi transforme en délits.	Nombre prop. sur 10 reconnus coupable condamnés à des p afflictives et infamantes.	correctio — Emprison de plus d'un an.
Contrefaçon de sceaux ou usage, etc. (art. 142 et 143 du C. P.).........	»	67
Faux dans un passe-port ou certificat (art. 155, 156, § 3 et 4, 157, 158, et 160, § 2 et 3, du C. P.)...........	»	»
Coups à un magistrat à l'audience (art. 228 du C. P.)...............	»	»
Évasion de détenus favorisée par gardien (art. 239, § 2; 240 et 241 du C. P.).......................	»	»
Bris de scellés (art. 251 du C. P.)...	»	»
Violences par mendiant ou vagabond (art. 279 du C. P.)...............	33	67
Menaces de mort écrites sous condition (art. 305 du C. P.)...........	»	100
Coups et blessures suivis d'incapacité de travail pendant plus de vingt jours, sans préméditation (art. 309 du C. P.)......................	22	70
Altération de marchandises par voiturier, etc. (art. 387 du C. P.)....	»	»
Vol avec déplacement de bornes (art. 389 du C. P.)...................	»	»
Contrefaçon de clef par serrurier (art. 399, § 2, du C. P.)..........	»	»
Révélation de secrets de fabrique, etc. (art. 418, § 1er, du C. P.).........	»	»
TOTAUX.........	21	70

» Il résulte des trois dernières colonnes de ce tableau que, sur 100 accusés reconnus coupables par le jury des faits compris dans l'accusation, 21 seulement (un cinquième) ont été condamnés à des peines afflictives et infamantes. Quant aux 79 autres, à l'égard desquels le jury a déclaré qu'il existait des circonstances atténuantes, si on les envisage au point de vue de la nature des crimes, on voit que les circonstances atténuantes ont été admises : pour tous les accusés de menaces et de contrefaçon de sceaux ; pour les quatre cinquièmes des accusés de coups et blessures suivis d'incapacité de travail de plus de vingt jours, et pour les deux tiers des accusés de violences commises en état de vagabondage ou de mendicité. On remarque, en outre, que les magistrats se sont associés à l'indulgence du jury dans une large mesure, car ils ont abaissé la peine de deux degrés pour tous les accusés de menaces, et ils l'ont atténuée, autant que l'article 463 du Code pénal le leur permettait, pour un tiers des accusés de contrefaçon de sceaux. »

Il a été jugé en 1861 par les cours d'assises, sans l'assistance du jury, 292 accusations par contumace, qui comprenaient 311 accusés. Les 311 accusés ont été condamnés :

9 à la peine de mort ;
25 aux travaux forcés à perpétuité ;
178 aux travaux forcés à temps ;
96 à la réclusion ;
3 à un emprisonnement de plus d'un an.

Parmi ces accusés : 98 étaient poursuivis pour vol qualifié, 83 pour faux, 60 pour banqueroute frauduleuse, 39 pour viol ou attentat à la pudeur ; 9 seulement ont été jugés pour des crimes d'assassinat ou de meurtre.

123 accusés précédemment condamnés par contumace ont comparu, en 1861, devant les cours d'assises, pour être jugés contradictoirement. Sur ce nombre,

42 (34 sur 100) ont été acquittés ;
15 (12 sur 100) condamnés aux travaux forcés à temps ;
23 (19 sur 100) condamnés à la réclusion ;
43 (35 sur 100) condamnés à l'emprisonnement.

Un huitième environ de ces 123 accusés avait été jugé par contumace dans le cours de la même année 1861.

Délits. — Les causes qui ont amené en 1861 une augmentation des crimes ont produit également un accroissement des infractions déférées à la juridiction correctionnelle, mais dans une plus faible proportion.

Les tribunaux correctionnels, qui n'avaient jugé en 1860 que 143,224 affaires, intéressant 174,828 prévenus, ont statué en 1861 sur 148,209 affaires, comprenant 180,409 prévenus. L'augmentation tant en affaires qu'en prévenus, est d'environ 3 p. 100, moitié moins que pour les accusations et les accusés. Les tribunaux des trois départements annexés ont jugé 3,228 affaires et 4,065 prévenus.

Voici les chiffres de 1861 :

	Affaires.	Prévenus.
Infraction au ban de surveillance.........	3,049	3,080
Vagabondage............................	5,922	6,237
Mendicité..............................	4,426	4,848
Rébellion..............................	2,353	2,879
Outrages et violences envers des fonctionnaires publics..........................	6,205	7,024
Religion (Délits contre la) et outrages envers les ministres des cultes...........	86	122
Coups et blessures volontaires............	13,109	17,638
Délits divers contre les mœurs...........	3,446	4,671
Diffamation et injures, dénonciation calomnieuse.............................	3,959	5,016
Vols simples...........................	32,729	41,050
Banqueroute simple....................	802	898
Escroquerie............................	3,524	4,285
Abus de confiance......................	2,850	3,250
Tromperie sur la nature, la qualité et la quantité des choses vendues; détention de poids et balances faux..............	6,050	6,743
Dévastation et destruction de récoltes, d'arbres, de clôtures, d'animaux............	1,229	1,586
Délits politiques de toute espèce; contraventions électorales....................	221	346
Colportage et distribution d'imprimés sans autorisation..........................	128	143
Cabarets et cafés (ouverture illicite de)....	1,702	1,788
Armes et poudres de guerre (Fabrication		

et détention d'). — Armes prohibées (Port et détention d')	341	402
Chasse et port d'armes	20,454	23,715
Délits ruraux et maraudage	706	886
Douanes, contributions indirectes, octrois	1,798	1,820
Pêche (Contraventions aux lois sur la)	3,963	5,797
Postes (Usage de timbres-poste ayant déjà servi)	1,216	1,236
Postes (Autres contraventions aux lois sur les)	154	175
Forêts (Contraventions aux lois sur les)	18,522	23,285
Roulage (Contraventions à la loi sur le)	1,167	1,229
Autres délits et contraventions de toute espèce	8,098	10,423
TOTAUX	148,209	180,409

Les 180,409 prévenus traduits en 1861 devant les tribunaux correctionnels l'ont été :

142,883 (792 sur 1,000) à la requête du ministère public;
27,361 (152 sur 1,000) à celle des administrations publiques;
10,165 (56 sur 1,000) à la requête des parties civiles.

L'augmentation déjà indiquée dans le nombre des délinquants a porté sur les prévenus jugés à la requête du ministère public ou des parties civiles. Ceux qui ont été jugés sur les poursuites des administrations publiques ont, au contraire, diminué de près de 8 p. 100; la cause en a été énoncée plus haut.

La distinction par sexe des 180,409 prévenus jugés en 1861 se fait ainsi qu'il suit :

148,229 hommes (822 sur 1,000) et 32,180 femmes (178 sur 1,000).

Ce rapport est identique, à deux millièmes près, à celui de 1860.

Dans nos statistiques criminelles, les prévenus de contraventions fiscales et forestières ne sont pas classés suivant leur âge, pas plus que certains prévenus de délits communs, parce qu'ils sont jugés par défaut et que le ministère public, ignorant le lieu de leur naissance, ne peut s'assurer de leur âge en consultant les casiers judiciaires.

Depuis *l'établissement* de ces casiers, le nombre des

prévenus de délits communs dont l'âge reste inconnu d'année en année, sensiblement diminué, et, si le nombre réel (2,321) est un peu plus élevé en 1861 qu' 1860, c'est uniquement parce que le nombre total (prévenus jugés par les tribunaux correctionnels a au menté ; la proportion reste la même : 10 sur 1,000.

Voici comment se divisent, à ce point de vue, 143,978 prévenus de délits communs dont l'âge a pu êt indiqué :

5,930 (41/000) âgés de moins de seize ans;
19,124 (133/000) âgés de seize à vingt et un ans;
118,924 (826/000) âgés de plus de vingt et un ans.

Les différences pour chaque catégorie sont, d'une ann à l'autre, de deux à trois millièmes seulement.

Les 180;409 prévenus soit de délits communs, soit contraventions spéciales, ont été :

15,671 (0,087) acquittés;
1,411 (0,008) (mineurs de seize ans) remis à leurs paren
1,939 (0,011) (mineurs de seize ans) envoyés en correctio
75,380 (0,418) condamnés à l'amende;
86,008 (0,476) condamnés à l'emprisonnement.

Pour mieux faire ressortir quelle a été la répression 1861, les résultats de cette année sont rapprochés dans tableau suivant de ceux des années 1857 à 1860 :

		NOMBRE SUR 1,000 des prévenus				
		en 1857.	en 1858.	en 1859.	en 1860.	en 18
Condamnés à un an et plus d'emprisonnement........		48	46	46	52	
Condamnés à moins d'un an d'emprisonnement.........		332	359	363	412	4
Condamnés à l'amende seulement....................		525	500	495	435	4
Enfants âgés de moins de 16 ans reconnus avoir agi sans discernement......	Envoyés en correction.	9	8	9	10	
	Remis à leurs parents....	7	7	7	7	
Acquittés..................		79	80	80	84	
TOTAUX.............		1,000	1,000	1,000	1,000	1,(

La dernière ligne de ce tableau accuse, au premier aspect, un léger accroissement annuel du nombre proportionnel des acquittements depuis 1857; mais cet accroissement est dû en grande partie à la réduction graduelle du nombre des délinquants forestiers jugés chaque année : ces délinquants, en effet, sont toujours acquittés dans une très-faible proportion, parce que les poursuites s'appuient sur des procès-verbaux faisant foi jusqu'à inscription de faux.

Pour avoir une idée exacte et complète du résultat des poursuites, il est nécessaire de tenir compte de la qualité des parties poursuivantes. Or le rapport de 1860 établit que, dans les affaires jugés à la requête du ministère public, le nombre proportionnel des acquittements, qui atteignait 212 sur 1,000 de 1831 à 1840 et 152 sur 1,000 de 1841 à 1850, est descendu à 102 sur 1,000 de 1851 à 1860. En 1861, il n'est que de 82 sur 1,000, ainsi que l'énonce le tableau suivant :

PRÉVENUS jugés à la requête :	NOMBRE TOTAL des prévenus	NOMBRE SUR 1,000 DES PRÉVENUS		
		ACQUITTÉS ou remis à leurs parents.	CONDAMNÉS à l'emprisonnement.	CONDAMNÉS à l'amende.
1° Du ministère public.	142,883	82	593	325
2° Des parties civiles..	10,165	438	69	493
3° Des administrations publiques........	27,361	31	93	376
TOTAUX....	180,409	95	487	413

Parmi les prévenus jugés sur les poursuites des administrations publiques, 839 (0,031) ont été acquittés; c'est sept millièmes de plus qu'en 1860. Les prévenus poursuivis par les parties civiles ont été acquittés dans la proportion de 438 sur 1,000.

Le bénéfice des circonstances atténuantes, qui n'avait été accordé en 1860 qu'à 60,563 prévenus condamnés pour délits communs ou pour contraventions fiscales, l'a été en 1861 à 65,853.

Les tribunaux correctionnels ont, en 1861, placé sous

la surveillance de la haute police 2,864 condamnés. Ils ont prononcé contre 336 l'interdiction des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal.

Le nombre des jugements correctionnels attaqués par la voie de l'appel a constamment diminué depuis la loi du 18 juin 1856. Ce mouvement décroissant a persisté en 1861, malgré l'augmentation du nombre des affaires soumises aux tribunaux de première instance.

Les cours impériales, qui avaient en 1860 jugé sur appel 6,513 affaires, concernant 7,856 prévenus, n'ont été saisies en 1861 que de 6,476 affaires, intéressant 7,884 prévenus. C'est donc 44 appels pour 1,000 jugements, tandis qu'en 1860 la proportion était de 45 pour 1,000.

Les 6,476 jugements frappés d'appel et portés dans les cours impériales en 1861 ont été :

4,519 (0,697) confirmés;
1,957 (0,303) infirmés en totalité ou en partie.

Sur 1,000 arrêts infirmatifs, plus de la moitié (522) ont aggravé les peines prononcées par la juridiction du premier degré ou ont condamné des individus qui avaient d'abord été acquittés.

Récidives. — Les cours d'assises et les tribunaux correctionnels n'avaient jugé en 1860 que 42,761 accusés ou prévenus en récidive, ils en ont jugé 45,932 en 1861, soit 8 p. 100 de plus; toutefois cette augmentation porte exclusivement sur les prévenus.

Le nombre des accusés en état de récidive a diminué de 4 p. 100. De 1,786 qu'il était en 1860, il est descendu à 1,709 en 1861. Les récidivistes, comparés au nombre total des accusés traduits aux assises, donnent une proportion de 355 sur 1,000; en 1860, c'était 384 sur 1,000.

Si l'on rapproche de même le nombre des récidivistes jugés par les tribunaux correctionnels du total des prévenus traduits en justice, on a un nombre proportionnel de 281 récidivistes sur 1 000 prévenus; en 1860, c'était 277 sur 1,000 (1).

(1) Parmi les moyens de recherche des antécédents judiciaires des indi-

Contrairement à ce qui avait eu lieu les années précédentes, l'accroissement proportionnel porte principalement sur les prévenus récidivistes qui avaient précédemment subi des peines afflictives et infamantes. Ainsi le nombre de ceux qui avaient été antérieurement condamnés aux travaux forcés a augmenté de 10 p. 100; celui des libérés de la réclusion s'est accru de 14 p. 100, tandis que celui des prévenus en récidive libérés de l'emprisonnement ou de l'amende n'a augmenté que de 8 p. 100.

On comptait parmi les accusés 119 femmes récidivistes, soit 142/000, et parmi les prévenus 6,449, soit 244/000.

Les cours d'assises ont acquitté 214 des 1,709 accusés en récidive qu'elles ont jugés en 1861; c'est un huitième. Les 1,495 autres ont été condamnés : 12 à la peine de mort; 542 au travaux forcés (81 à perpétuité et 461 de 5 à 20 ans); 371 à la réclusion, et 570 à des peines correctionnelles.

Les 44,223 récidivistes traduits devant la juridiction correctionnelle ont été : 1,723 (0,039) acquittés et 42,500 (0,961) condamnés, savoir : 5,090 à plus d'un an d'emprisonnement; 29,573 à un an ou moins de la même peine, et 7,837 à l'amende seulement.

Contraventions. — Le nombre des jugements rendus par les tribunaux de simple police, qui, en 1859 et en 1860, avait éprouvé une diminution sensible, s'est accru en 1861 de près de 5 p. 100 (45 sur 1,000).

Les 2,751 tribunaux de simple police ont prononcé pendant cette dernière année 416,202 jugements. Si l'on défalque de ce total 7,115 jugements rendus par les 70 tribunaux de simple police des trois nouveaux départements, il reste encore 409,087 jugements émanés des anciens tribunaux, qui n'en avaient prononcé que 391,414 en 1860.

Le département de la Seine participe pour une large part à l'accroissement. Le tribunal de simple police de

---

vidus poursuivis, le plus efficace est sans contredit le casier judiciaire; or, comme les condamnations prononcées pour des contraventions forestières n'y sont pas constatées, on a retranché pour obtenir ces proportions, le nombre des délinquants forestiers du total des prévenus jugés.

Paris a rendu, en 1861, 4,981 jugements de plus qu'en 1860, soit 14 p. 100. Déjà l'année 1860 présentait sur l'année 1859 une augmentation de 47 p. 100.

Cet accroissement est la conséquence nécessaire de l'extension des limites de la ville de Paris. Une surveillance plus efficace dans les parties annexées à la capitale ne pouvait manquer d'amener la constatation et la poursuite de nombreuses contraventions qui restaient précédemment impunies.

Les 416,202 contraventions jugées en 1861 l'ont été :

363,466 (0,873) contradictoirement;
52,736 (0,127) par défaut.

Les jugements ont été rendus ;

409,579 (0,984) à la requête du ministère public.
6,622 (0,016) à celle des parties civiles.

Ils intéressaient 543,268 inculpés. Les tribunaux se sont déclarés incompétents à l'égard de 904 d'entre eux. Ils en ont acquitté 30,974 (0,057) et condamné 511,390 savoir : 478,751 (0,883) à l'amende, et 32,639 (0,060) à l'emprisonnement d'un à cinq jours.

Il a été interjeté appel de 568 jugements de simple police en 1861. Les tribunaux correctionnels ont statué sur 535; ils en ont confirmé 321 (0,600), ou les trois cinquièmes, et infirmé 141. En 1860, le nombre proportionnel des jugements confirmés était inférieur de 22 millièmes à celui de 1861.

Procès-verbaux. — Le nombre des agents auxiliaires du ministère public se trouve augmenté par suite de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Le nombre des douaniers s'est élevé de 25,392 à 27,101; celui des gardes champêtres communaux de 33,779 à 34,818; parmi les autres classes d'agents, l'augmentation est moins sensible ainsi le nombre des gendarmes s'est accru seulement de 18,634 à 18,979, formant 3,500 brigades.

Il est parvenu, en 1861, aux 370 parquets des tribunaux de première instance, 266,631 procès-verbaux plaintes et dénonciations; soit 17,615 (7 p. 100) de plus *qu'en 1860.*

14,025 (0,053) ont été reçus directement par les procureurs impériaux ou les juges d'instruction;
110,196 (0,413) ont été transmis par la gendarmerie;
93,884 (0,352) par les commissaires de police ou leurs agents;
13,842 (0,052) par les gardes champêtres communaux;
10,413 (0,039) par les maires et adjoints;
8,619 (0,032) par les juges de paix;
15,652 (0,059) sont arrivés aux parquets par toute autre voie, ou ont été connus par la poursuite directe des parties civiles.

Le concours apporté à l'action de la justice par les diverses catégories d'agents auxiliaires a été, en 1861, de même qu'en 1860, donné dans une mesure fort inégale. Pour n'en citer qu'un exemple, le nombre des gardes champêtres communaux est presque double de celui des gendarmes, et cependant ces derniers agents ont transmis au ministère public *dix-huit* fois plus de procès-verbaux que les premiers.

Si l'on ajoute aux 266,631 affaires introduites dans l'année 1,632 autres sur lesquelles le ministère public n'avait pas encore pris de détermination le 31 décembre 1860, c'est, pour 1861, un total de 268,263 affaires dont il s'agit d'indiquer les suites.

73,290 (0,275) ont été communiquées aux juges d'instruction;
76.237 (0,286) ont été portées directement à l'audience : 68,773 par le ministère public et 7,464 par les parties civiles;
110,496 (0,414) ont été classés aux parquets comme ne pouvant donner lieu à aucune poursuite;
6,626 (0,025) ont été renvoyées devant les juridictions administrative, militaire ou de simple police.

Enfin il restait, le 31 décembre 1861, à donner une direction à 1,614 affaires nouvelles.

Le nombre proportionnel des affaires communiquées aux juges d'instruction était un peu plus élevé en 1860 : 280 sur 1,000, au lieu de 275.

Il ne faut pas perdre de vue que, dans les 268,263 affaires ci-dessus, il n'est pas tenu compte des infractions poursuivies directement à la requête des administrations publiques.

Les juges d'instruction ont réglé, pendant l'année du compte, 72,723 affaires, savoir :

17,596 (242/000) par des ordonnances de non-lieu à suivre contre tous les inculpés;
4,277 (59/000) par des ordonnances de renvoi devant les chambres d'accusation;
50,257 (691/000) par des ordonnances de renvoi devant les tribunaux correctionnels;
593 (8/000) par des ordonnances de renvoi devant d'autres juridictions.

En 1861, les juges d'instruction ont, en outre reçu 12,401 commissions rogatoires qu'ils ont exécutées :

10,247 (0,827) dans le délai d'un jour à dix;
1,639 (0,132) dans le délai de onze jours à vingt;
230 (0,019) dans le délai de vingt et un à trente jours;
96 (0,007) dans le délai de plus d'un mois.
189 (0,015) étaient en cours d'exécution au 31 décembre 1861.

Les chambres d'accusation, qui n'avaient rendu que 4,023 arrêts en 1860, en ont prononcé 4,415 en 1861. Plus des 9 dixièmes de ces arrêts (4,100) ordonnaient le renvoi des inculpés aux assises; 214 les déchargeaient des poursuites; 94 les renvoyaient devant les tribunaux correctionnels, et 7 devant les tribunaux de simple police.

Sur 1,000 ordonnances des juges d'instruction soumises en 1861 aux chambres d'accusation, 770, plus des trois quarts, étaient bien fondées. Quant à celles qui n'ont pas été adoptées par les arrêts des cours, les deux tiers contenaient seulement des erreurs ou des omissions dans les qualifications.

Les affaires laissées sans poursuites par le ministère public, ou réglées soit par des ordonnances de non-lieu des juges d'instruction, soit par des arrêts de non-lieu des chambres d'accusation, ont atteint en 1861 le nombre de 128,280; c'est près de la moitié (481 sur 1,000) du nombre total des affaires dont le ministère public à eu à s'occuper.

Les faits signalés présentaient d'abord le caractère de crime dans 12,405 affaires, et celui de délit dans les *115,875 autres.*

Voici les motifs qui ont déterminé l'autorité judiciaire à abandonner les poursuites dans ces 128,280 affaires :

60,762 (473/000) ont été abandonnées parce que les faits ne constituaient pas d'infraction punie par la loi;
32,074 (250/000) parce que les auteurs sont restés inconnus;
7,300 (57/000) parce que les charges relevées contre les auteurs présumés étaient insuffisantes;
16,539 (128/000) parce que l'ordre public n'était pas essentiellement intéressé à la répression des faits incriminés, vu leur peu de gravité;
11,605 (92/000) pour d'autres motifs (décès, désistement, incompétence, etc.).

Détention préventive. — « Parmi les mesures d'instruction prescrites par la loi, il n'en est pas de plus grave que la détentien préventive. Elle préoccupe, dit le ministre de la justice, tous les esprits, et Votre Majesté s'en est souvent émue. Pour répondre à cette sollicitude, je crois utile d'entrer à cet égard dans quelques détails, qui prouveront à l'Empereur que la magistrature fait tous ses efforts pour restreindre, autant qu'il est possible, l'usage de cette mesure et pour en abréger la durée. »

Le nombre des individus arrêtés préventivement a subi depuis quelques années une diminution très-marquée. De 80,138, année moyenne, pour la période 1851 à 1855, il est descendu à 64,048 pour la période 1856 à 1860, et, malgré l'augmentation des crimes et des délits et l'annexion de trois nouveaux départements, il n'est en 1861 que de 65,308; ce chiffre n'est supérieur que de 1,260 à la moyenne de la dernière période quinquennale.

La détention à cessé en 1861 pour 64,813 individus arrêtés préventivement, savoir :

2,213 (0,034) par leur mise en liberté provisoire;
10,536 (0,163) par des ordonnances de non-lieu rendues par les juges d'instruction;
46,827 (0,722) par leur comparution devant les tribunaux correctionnels;
4,686 (0,072) par leur renvoi devant les chambres d'accusat.
551 (0,009) enfin sont décédés ou ont été relaxés sans ordonnances, dans des affaires terminées par transaction avec les administrations publiques des douanes, des contributions indirectes, etc., etc.

Ces 64,813 individus ont été détenus préventivement :

33,748 (520/000) d'un jour à quinze;
20,333 (314/000) de quinze jours à un mois;

7,956 (**123/000**) d'un mois à deux;
1,980 (**30/000**) de deux à trois mois;
826 (**13/000**) plus de trois mois.

Ainsi, plus de la moitié des individus soumis à la détention préventive en 1861 ont été détenus moins de quinze jours. En 1854, époque à laquelle remonte, dans nos comptes généraux, la constatation de la durée de toutes les détentions préventives, le nombre proportionnel des détenus qui avaient vu statuer sur leur sort dans la quinzaine de leur arrestation n'était que de 352 sur 1,000 (un peu plus du tiers).

« Ce rapprochement suffit pour démontrer l'impulsion donnée à l'instruction des affaires criminelles en France, et les progrès obtenus d'année en année. »

Il a été jugé, pendant l'année du compte, 51,640 individus détenus préventivement. 47,360 (plus des neuf dixièmes) ont été condamnés, savoir : 3,599 par les assises et 43,761 par les tribunaux correctionnels. Il y en a eu 4,280 (83/000) acquittés : 1,214 devant la juridiction criminelle et 3,066 devant les tribunaux de première instance.

Les chambres d'accusation ont rendu des arrêts de non-lieu à l'égard de 270 des 4,686 individus renvoyés devant elles après avoir subi une détention préventive.

Le tableau ci-après indique la durée de la détention suivant que les individus détenus ont été jugés ou déchargés des poursuites en 1861.

	TOTAL	NOMBRE sur 1,000, des individus détenus				
		de 1 à 15 jours.	de 15 à 30 jours.	de 1 à 2 mois.	de 2 à 3 mois.	plus de 3 mois.
Traduits aux assises.	1,000	63		229	296	412
Déchargés des poursuites par les chambres d'accusation...	1,000	174		426	270	130
Jugés par les tribunaux correctionnels.	1,000	520	343	112	19	6
Renvoyés des poursuites par des ordonnances............	1,000	631	242	99	20	

La durée de la détention préventive varie, comme on le voit, pour chacune de ces catégories. Elle est en général très-courte pour les individus dont l'innocence peut être reconnue dans le cours de l'instruetion préliminaire, puisque près des neuf dixièmes ne sont pas détenus plus d'un mois; il en est de même pour ceux qui sont traduits devant les tribunaux correctionnels, et dont 863 sur 1,000, plus des 4 cinquièmes, sont jugés dans le premier mois. Mais la détention préventive est forcément plus longue pour les prévenus des deux premières catégories de ce tableau; car il faut ajouter au temps exigé pour l'instruction préliminaire celui qui s'écoule entre l'ordonnance du juge d'instruction et l'arrêt de non-lieu de la chambre d'accusation ou la comparution en cour d'assises. En ce qui concerne surtout les individus renvoyés devant les assises des départements autres que celui de la Seine, leur détention se trouve souvent prolongée par ce motif que les sessions ne s'ouvrent que tous les trois mois.

« En présence de ces résultats, le gouvernement a cherché s'il n'était pas possible d'en obtenir encore de meilleurs, et si, dans les cas où la loi laisse au juge la faculté de recourir à l'emploi de la détention préventive, il n'y avait pas moyen de la supprimer complétement, ou pour le moins d'en abréger de beaucoup la durée. A cet effet, j'ai soumis au conseil d'État un projet de loi qui serait de nature à donner satisfaction à ce désir sans mettre en danger les intérêts de la société, et qui, par de simples réformes de procédure, ne porterait atteinte à aucun des principes fondamentaux de nos lois criminelles.

» Le tribunal de la Seine a même devancé l'adoption de la mesure proposée en faisant juger dans les 48 heures les individus impliqués dans les affaires dont l'instruction peut se faire au petit parquet; ce mode de procéder réduit, dans ces circonstances, la détention préventive judiciaire à deux jours au plus; mais il faut obtenir le consentement des inculpés à l'inobservation des délais établis par une législation trop formaliste.

» Quoi qu'il advienne de ce projet de loi, Votre Majesté peut être convaincue que les magistrats instructeurs, appréciant *les avantages* d'une justice prompte et sûre, conti-

nueront d'apporter tous leurs soins à ce que la durée de la détention préventive soit toujours renfermée dans des limites aussi restreintes que possible. »

Cassation. — Il a été formé 1,072 pourvois en cassation en matière criminelle pendant l'année 1861, savoir : 600 contre des arrêts rendus par les cours d'assises du continent ou des colonies ; 279 contre des décisions de la juridiction correctionnelle ; 189 contre des jugements des tribunaux de simple police ; enfiu 4 contre des décisions des conseils de discipline de la garde nationale.

Sur 1,000 pourvois 188 ont été formés par le ministère public et 812 par les parties intéressées.

Plus des 9 dixièmes des pourvois dirigés contre des jugements de simple police émanaient du ministère public.

La chambre criminelle de la cour de cassation a statué, en 1861 sur 1,032 pourvois. Elle a cassé 164 (0,159) des décisions attaquées ; elle a rejeté 679 pourvois (0,658) et déclaré qu'il n'y avait lieu à statuer sur les 189 autres (0,183).

La même chambre a été saisie pendant cette année de 57 demandes en règlement de juges. Sur 4 demandes en renvoi pour cause de suspicion légitime, elle en a admis 2 et rejeté 2.

Divers. — Les affaires d'extradition dont le département de la justiée a eu à s'occuper ont augmenté dans une très-forte proportion. De 88 en 1860, leur nombre s'est élevé en 1861 à 146, soit les deux tiers en plus. 68 demandes de 1861 étaient adressées par la France, aux puissances étrangères, notamment à la Suisse, à l'Espagne, à la Belgique et à l'Italie. Les 78 autres ont été autorisées par la France, et elles étaient presque toutes formées par les gouvernements des mêmes pays.

Les crimes commis par les individus dont l'extradition était poursuivie consistaient principalement en vols qualifiés, faux, assassinats, meurtres et banqueroutes frauduleuses.

En 1861, il a été opéré dans le département de la Seine 22,037 arrestations, 1,540 de plus qu'en 1860. Les individus qui en étaient l'objet se divisent ainsi : au point de *vue du sexe,* 18,281 hommes et 3,756 femmes ; eu égard

à la nationalité, 20,505 Français, 1,532 étrangers. 11,351 étaient des repris de justice, et 10,686 n'avaient pas d'antécédents connus.

Le nombre des morts accidentelles constatées en 1861 est de 10,659. Les victimes étaient 8,714 hommes (818/000) et 1,945 femmes.

Les suicides accomplis en 1861 se sont accrus de 10 p. 100 comparativement à l'année 1860. Il y en a eu 4,454 au lieu de 4,050. On compte parmi les suicidés 3,399 hommes (0,763) et 1,055 femmes (0,237).

Bien que le nombre des suicides se soit élevé dans le département de la Seine de 695 (chiffre de 1860, à 769, le rapport au nombre total des suicides est, à un millième près, le même pour les deux années (0,173).

En 1861, remise du reste de la peine à subir a été accordée à 411 condamnés, et 513 ont obtenu des commutations ou des réductions de peines.

Frais. — De même que les affaires criminelles et correctionnelles, les frais de justice ont augmenté en 1861. Il a été payé par l'administration de l'enregistrement, 4,477,480 fr. Le montant de ces frais n'était, en 1860, que de 4,236,928 fr.

Il a été recouvré, en 1861, à titre de frais de justice, 3,904,390 fr., et à titre d'amendes, 3,155,743 fr.

Le montant des frais a été, en moyenne, par affaire soumise au jury, de 251 fr. En 1860 il était de 255 fr., et en 1859 de 237 fr.

En matière correctionnelle, le montant des frais a été, en moyenne, pendant l'année 1861, de 20 fr. par prévenu de délit commun. Il n'avait été que de 19 fr. en 1860 et en 1859.

Algérie.

Un décret du 21 novembre 1860, en créant deux tribunaux de première instance, à Tlemcen et à Sétif, a porté à 9 le nombre des tribunaux, et par suite celui des cours d'assises en Algérie.

Les cours d'assises ont jugé contradictoirement, en 1861, un bien plus grand nombre d'affaires que les années précédentes. Il leur en a été soumis 393 au lieu des 248 de 1860, des 220 de 1859 et des 176 de 1858.

Près des deux cinquièmes des accusations de 1861 (151 sur 393) avaient pour objet des crimes contre les personnes, et les 242 autres (0,620) des crimes contre les propriétés.

Les accusés étaient au nombre de 664, savoir : 210 (316/000) accusés de crimes contre les personnes, et 454 684/000) accusés de crimes contre les propriétés.

Il y a eu 117 (0,176 acquittés, 204 (0,307) condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 343 (0,517) condamnés à des peines correctionnelles.

On comptait 648 hommes (976 sur 1,000) et 16 femmes (24 sur 1,000) parmi les accusés de l'Algérie. En 1860, le nombre des femmes était au nombre total des accusés dans la proportion de 44 sur 1,000.

Les 664 accusés de 1861 se classent ainsi qu'il suit, au point de vue de la nationalité :

64 français (98/000),
50 autres européens (77/000),
550 indigènes (828/000).

Il a été porté, en 1861, devant les tribunaux correctionnels de l'Algérie, 2,718 affaires concernant 3,488 prévenus; c'est 520 affaires et 720 prévenus de plus qu'en 1860.

Ces chiffres ne représentent pas exactement le nombre des affaires correspondantes à celles du tableau de la 5e colonne de la page 621. Il faut y ajouter les affaires jugées, conformément au décret du 19 août 1854, par les tribunaux de simple police. Ce décret, à raison des distances et des difficultés de communication, a étendu la compétence de plusieurs justices de paix en leur donnant juridiction : 1° sur toutes les contraventions qui, en droit commun, sont déférés aux tribunaux correctionnels; 2° sur les infractions aux lois sur la chasse; 3° enfin sur tous les délits qui n'emportent pas une peine supérieure à celle de six mois de prison ou cinq cents francs d'amende.

En 1861, le nombre des affaires ainsi soumises exceptionnellement aux tribunaux de police a été de 301, et celui des prévenus de 351.

L'initiative de la poursuite a été prise par le ministère public dans les dix-neuf vingtièmes (0,953) des affaires

jugées en 1861 par les tribunaux correctionnels de l'Algérie; par les parties civiles dans 40 affaires sur 1,000, et par les administrations publiques dans 7 sur 1,000 seulement.

Les tribunaux ont acquitté 697 prévenus (un cinquième) et en ont condamné 2,791, savoir : 230 à un an ou plus d'emprisonnement ou de détention correctionnelle: 1,813 à moins d'un an des mêmes peines, et 748 à l'amende.

Les femmes n'entrent dans le nombre total des prévenus que pour 187, un peu plus d'un vingtième, 54 sur 1,000.

Sous le rapport de la nationalité, les 3,488 prévenus se répartissent de la manière suivante : 1,005 Français (288/000), 562 autres Européens (161/000), et 1,921 indigènes, se divisant en 1,766 musulmans (506/000) et 155 israélistes (45/000).

Les tribunaux de simple police de l'Algérie, au nombre de 34, ont statué, en 1861, soit contradictoirement, soit par défaut, sur 9,610 affaires poursuivies : 9,307 à la requête du ministère public, et 303 à la requête des parties civiles.

Ces 9,610 affaires intéressaient 10,968 inculpés. Il y a eu déclaration d'incompétence à l'égard de 33 d'entre eux. Pour les autres, 1,091 (un dixième) ont été acquittés, 9,355 condamnés à l'amende et 489 à l'emprisonnement.

Il ne faut pas oublier que dans ces chiffres figurent les affaires et les inculpés jugés exceptionnellement par les tribunaux de simple police, en vertu du décret cité plus haut.

CAISSES D'ÉPARGNE EN 1862.

(Extrait du *Rapport à l'Empereur*.)

Dans le cours de 1862, il a été créé 19 caisses d'épargne, par l'initiative et par les soins des conseils municipaux des communes dont les noms suivent :

Revel, Louhans, Ploërmel, Vouziers, Saint-Loup-sur-Semouse, Saint-Pierre, Mazamet, Songeons, Carhaix, Orbec, *Solesmes*, Trévoux, Iwuy, Monein, La Ferté-Macé,

Blangy, Aubin, Noailles, Gourdon. De plus, un décret du 17 novembre 1862 a réorganisé la caisse d'épargne de Saumur, dont l'autorisation remontait au 28 septembre 1834.

Le nombre des caisses d'épargne autorisées au 1er janvier 1862 était de 459 ; il a donc été porté au 31 décembre de la même année à 478.

Le nombre des caisses ouvertes dans le cours de l'année a été porté à 450.

Les 478 caisses établies se répartissaient, dans toute l'étendue du territoire, de la manière suivante :

88	étaient situées dans des chefs-lieux de département (1);		
257	—	—	d'arrondissement;
131	—	—	de canton;
2	—	—	de commune.

Quant aux succursales, leur développement, provoqué par les circulaires des 12 et 16 janvier 1861, a dépassé de beaucoup les résultats déjà satisfaisants obtenus en 1861. Pendant le cours de l'année 1862, 79 nouvelles succursales ont été ouvertes, et parmi celles qui existaient antérieurement à cette époque, 4 seulement ont été fermées. Le nombre des succursales actuellement en activité est de 318, c'est-à-dire 113 de plus qu'à la fin de 1860.

Après le département de la Seine, les départements qui comptent le plus de succursales sont les suivants : Aisne 31, Seine et-Marne 24, Seine-et-Oise 23, Loiret 16.

Les caisses qui ont le plus de succursales sont les caisses de : Paris 30, Laon 10, Lons-le-Saunier et Pithiviers 8, Dieppe, Versailles, Corbeil, Marseille, Saint-Quentin 7.

Bilan de la fortune des caisses d'épargne en 1862.

NATURE DES FONDS.	
Capital de dotation au 1er janvier............	6,430,328 65
— de réserve *idem*......................	4,205,204 89
Souscriptions, dons et legs..................	21,549 69

(1) Le seul chef-lieu de département qui n'ait pas de caisse d'épargne est celui des Ardennes ; mais, en fait, la ville de Mézières, étant contiguë à *Charleville, qui* possède une caisse d'épargne, jouit par cette caisse du *bénéfice de l'institution.*

Subventions des conseils :	
Généraux	19,650 00
Municipaux	71,130 91
Intérêts des capitaux de dotation et de réserve.	334,677 06
Bonifications perçues :	
1° par l'effet de la retenue	1,779,030 10
2° par l'effet de la déchéance trentenaire	2,533 31
TOTAL des ressources	12,864,104 61
Dépenses d'administration	1,537,844 34
RESTE au 31 décembre	11,326,260 27

Livrets. — Il existait au 1er janvier 1862, dans les 450 caisses d'épargne qui ont fonctionné durant l'année. 1,302,790 livrets,

Pendant l'année il en a été ouvert	222,994
— reçu par transfert.	9,612
D'où ressort un total de	1,535,396 livrets
dont les caisses ont été débitrices pendant l'année, mais dont il faut déduire :	
Livrets soldés	156,216
Au 31 décembre 1862, il restait donc en circulation	1,379,180 livrets.

Si l'on divise le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1862 par le nombre des caisses d'épargne en activité à la même époque, on voit que le nombre moyen des livrets existants dans chaque caisse est de 3,064; il n'était que de 2,955 au 31 décembre 1861.

En rapprochant le nombre total des livrets (1,379,180) du chiffre légal de la population (37,382,225 habitants), on voit qu'il y avait, au 31 décembre 1862, 1 déposant à la caisse d'épargne sur 27 habitants; au 31 décembre 1861, il n'y avait qu'un déposant sur 28 habitants. La moyenne est atteinte et dépassée dans 29 départements, qui présentent une proportion égale ou plus élevée. Voici les 12 départements où le rapport est le plus élevé :

DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.	DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.
Seine	7	Loiret	14
Seine-et-Marne	9	Eure-et-Loir	15
Seine-et-Oise	10	Meuse	17
Oise	11	Seine-Inférieure	18
Rhône	11	Côte-d'or	18
Marne	13	Hérault	18

Et les 12 départements où il est le moins élevé.

DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.	DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant
Creuse	104	Haute-Savoie	163
Lozère	108	Corrèse	185
Savoie	112	Lot	190
Aveyron	126	Vendée	238
Drôme	138	Corse	242
Dordogne	144	Ariége	305

Le tableau suivant permet d'apprécier séparément les résultats obtenus, pour ce qui concerne les livrets, par les caisses qui ont le plus grand nombre de déposants.

VILLES.	Livrets ouverts pendant l'année 1862.	VILLES.	Livrets existant au 31 décembre 1862.
Paris	32,030	Paris	247,814
Lyon	4,962	Lyon	45,605
Marseille	4,855	Marseille	24,442
Bordeaux	3,877	Bordeaux	22,936
Nancy	2,848	Metz	19,927
Lille	2,321	Rouen	15,621
Strasbourg	2,178	Lille	14,903
Saint-Étienne	2,124	Orléans	14,495
Toulon	2,027	Angers	14,090
Besançon	1,974	Strasbourg	13,300
Nantes	1,893	Nancy	13,071
Orléans	1,878	Beauvais	12,408
Montpellier	1,812	Meaux	11,407
Clermont-Ferrand	1,757	Dijon	11,173
Brest	1,722	Corbeil	10,990
Lons-le-Saulnier	1,707	Lons-le-Saulnier	10,689
Sens	1,654	Grenoble	10,637
Metz	1,632	Amiens	10,515
Versailles	1,611	Brest	10,440
		Versailles	10,300

Crédits. — Au 1er janvier 1862, le solde dû par les 450 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année était de.......... 402,146,399f 59c

Pendant l'année, les versements reçus par les mêmes caisses se sont montés à... 164,614,131 05

Les intérêts alloués aux déposants, à... 14,388,162 21

Les arrérages de rentes touchés, à..... 245,003 96

Soit en masse.......... 581,393,696 81

De cette masse il convient de déduire les remboursements en rentes achetées :

1° D'office :		
En exécution de la loi du 30 juin 1851 (réduction des comptes), soit	424,889f 45c	
En exécution de la loi du 7 mai 1853 (consolidation des comptes abandonnés), soit	11,389 95	
2° A la demande des déposants, soit	8,511,903 90	
Les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse, soit	13,450 00	
Et les remboursements en espèces (capital, intérêts et arrérages de rentes), soit	148,222,396 78	
Soit une masse de	157,184,034 08 ci	157,184,034 08
De sorte qu'au 31 décembre 1862, le solde dû aux déposants était de		424,209,662 73

Il s'est donc accru dans l'année de 22,896,510 fr. 74 c., soit de 5,70 p. 100 environ.

Si l'on divise le solde général dû par les caisses d'épargne à leurs déposants au 31 décembre 1862 par le nombre total des livrets en circulation à la même date, on obtient une moyenne générale de 307 fr. 58 c. par livret. Au 31 décembre 1861, la moyenne était de 308 fr. 57 c.

La moyenne de l'exercice 1862 est dépassée dans 62 départements, savoir :

DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.	DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.
Vaucluse	490 70	Seine-Inférieure	358 24
Var	484 00	Marne	357 75
Haute-Savoie	464 25	Lozère	357 33
Cantal	459 12	Basses-Pyrénées	354 69
Savoie	449 42	Haute-Vienne	353 21
Pyrénées-Orientales	448 38	Drôme	352 03
Loire	434 06	Charente-Inférieure	351 81
Gironde	419 42	Creuse	351 25
Loire-Inférieure	417 84	Allier	349 51
Morbihan	407 15	Isère	348 88
Alpes-Maritimes	405 07	Nord	348 72

Finistère...........	395 38	Gers...............	347 15
Hérault............	391 75	Charente...........	342 45
Basses-Alpes.......	391 41	Tarn-et-Garonne...	340 40
Meuse.............	387 87	Aveyron...........	339 95
Gard..............	387 71	Loiret............	339 40
Landes............	385 28	Bas-Rhin..........	337 77
Ille-et-Vilaine......	384 23	Cher.............	336 60
Haut-Rhin.........	384 23	Lot...............	336 19
Indre.............	382 47	Lot-et-Garonne.....	332 34
Tarn..............	379 82	Vienne...........	331 81
Bouches-du-Rhône..	378 86	Jura..............	328 14
Mayenne..........	376 80	Vendée...........	327 77
Aube.............	376 54	Aisne.............	326 74
Aude.............	373 91	Loir-et-Cher.......	323 95
Haute-Garonne.....	370 66	Ariége............	323 18
Ardennes..........	370 33	Doubs............	319 70
Corse.............	368 84	Nièvre............	312 39
Manche............	365 80	Haute-Saône.......	312 16
Haute-Loire........	359 92	Côte-d'Or.........	310 57
Haute-Marne.......	359 43	Corrèze...........	308 58

Le tableau suivant indique les versements reçus pendant l'année, ainsi que les soldes dûs au 31 décembre 1862 par les caisses d'épargne dont les opérations ont eu le plus d'importance.

VILLES.	VERSEMENTS.	VILLES.	SOLDE DU au 31 décembre.
Paris........	22,988,233f 81	Paris........	50,701,230f 71
Marseille.....	3,900,834 20	Lyon........	10,021,296 56
Lyon........	3,559,751 83	Bordeaux....	9,752,888 96
Bordeaux....	3,173,049 72	Marseille.....	9,260,223 28
Nancy.......	2,057,631 90	Orléans......	4,865,269 00
Orléans......	1,699,328 48	Rouen.......	4,779,475 74
Metz.........	1,649,628 63	Lille.........	4,686,523 55
Besançon....	1,595,246 72	Brest........	4,464,952 94
Strasbourg...	1,570,497 66	Metz.........	4,337,245 63
Toulon.......	1,565,705 32	Nantes.......	4,175,610 21
Montpellier...	1,565,415 59	Strasbourg...	4,052,800 66
Grenoble....	1,508,479 99	Nancy.......	3,922,992 65
Lille.........	1,472,375 56	Toulon.......	3,878,632 67
Commercy...	1,402,760 77	Saint-Étienne.	3,861,809 05
Saint-Étienne.	1,391,866 97	Reims.......	3,821,137 57
Châlons-s.-M.	1,381,157 70	Châlons-s.-M.	3,708,559 78
Brest........	1,375,526 61	Commercy...	3,675,334 26
Lons-le-Saun.	1,372,119 43	Lons-le-Saun.	3,507,516 95
Dijon........	1,320,553 30	Grenoble.....	3,463,378 82
Rouen.......	1,298,369 53	Meaux.......	3,454,184 49
Clermont-Fer.	1,290,553 63	Besançon....	3,378,619 61

Le tableau suivant présente la division, par classes de *quotité, des livrets* et des crédits au 31 décembre 1862.

CLASSES de QUOTITÉ.	LIVRETS.	PROPORTION p. 100.	CRÉDITS.	PROPORTION p. 100.	MOYENNE.
			fr. c.		fr. c.
De 500f et au-dessous....	1,024,413	74.28	139,796,213 67	32.96	136 46
De 501 à 800..	171,444	12.43	106,718,276 53	25.16	622 46
De 801 à 1,000	105,996	7.68	95,178,659 58	22.42	897 94
De 1,001f et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de trois mois.......	75,305	5.47	77,869,920 48	18.36	1,032 82
De 1,001f et au-dessus, exemptées par la loi de la réduction	1,932	0.14	4,646,592 47	1.10	2,405 06
TOTAUX et moyenne générale	1,379,180	100.00	424,209,622 73	100.00	307 58

Le tableau qui suit indique, suivant la profession des déposants, la division des livrets ouverts pendant l'année 1862 et du premier versement effectué par chacun des nouveaux déposants.

PROFESSIONS des DÉPOSANTS.	LIVRETS.	PROPORTION p. 100.	MONTANT du 1er VERSEMENT.	PROPORTION p. 100.	MOYENNE.
			fr. c.		fr. c.
Ouvriers........	75,037	33.65	14,388,378 08	34.18	191 75
Domestiques. ...	37,813	16 96	6,051,244 19	14.38	160 03
Employés.......	12,086	5.42	2,074,777 04	4.93	171 66
Militaires et marins..........	9,947	4.46	2,684,343 30	6.14	269 86
Professions diver.	50,183	22.50	12,182,365 68	29.05	242 75
Mineurs.........	37,624	16.87	4,552,252 64	10.92	120 99
Sociétés de secours mutuels..	304	0.14	164,075 10	0.40	539 72
TOTAUX et moyenne générale.....	222,994	100.00	42,097,636 03	100.00	188 78

Les 450 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année avaient en garde au 1er janvier 13,602 inscriptions, produisant 359,126 fr. de rente et appartenant à 13,503 déposants. Dans le cours de l'année, elles ont acheté : 1° d'office (exécution des lois des 30 juin 1851 et 7 mai 1853) 1,966 inscriptions, produisant 19,963 fr. de rente et appartenant à 1,952 titulaires; 2° à la demande des déposants, 9,037 inscriptions, produisant 378,591 fr. 10 c. de rente et appartenant à 9,422 titulaires.

Elles ont reçu 130 inscriptions parvenues d'autres caisses par transferts, produisant 3,125 fr. 50 c. de rente et appartenant à 116 titulaires.

D'autre part, elles ont livré 12,059 inscriptions, produisant 436,831 fr. 60 c. de rente et appartenant à 12,419 titulaires.

Et elles ont déposé à la caisse des dépôts et consignations (exécution de la loi du 7 mai 1853) 79 inscriptions, produisant 1,362 fr. de rente au nom de 78 titulaires.

Ainsi, au 31 décembre 1862, il leur restait à garder 12,597 inscriptions, produisant 322,612 fr. et appartenant à 12,496 titulaires.

CAISSE DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

SITUATION ET OPÉRATIONS EN 1862.

(Extrait du rapport officiel.)

Les résultats obtenus pendant l'année 1862 ne sont pas moins favorables que ceux des années précédentes : l'augmentation du nombre des versements a dépassé de beaucoup les prévisions énoncées dans le dernier rapport : ce nombre, qu'on avait annoncé devoir être d'au moins 220,000, s'est élevé à 264,394, et excède de plus de 66 p. 100 celui de 1861.

L'accroissement des sommes versées a été proportionnellement beaucoup moins considérable ; le total de ces sommes, montant à 7,319,824 fr. 90 c., ne présente, relativement aux sommes versées en 1861, qu'une augmentation de 21 p. 100.

Aussi le chiffre du versement moyen, qui n'a cessé de

décroître depuis 1853, et qui était descendu en 1861 à 38 fr. 26 c., s'est abaissé en 1862 jusqu'à 27 fr. 68 c.

L'augmentation de plus de 105,000 versements sur l'année précédente provient, pour plus de 76,000, des cantonniers des routes départementales, et pour près de 18,000 des agents et ouvriers des manufactures de tabacs. C'est le résultat des règlements administratifs concernant ces deux catégories, signalés dans un précédent rapport. Aussi, pour la première fois depuis la création de la Caisse, le nombre des versements dans les départements a-t-il dépassé de beaucoup celui des versements réalisés à Paris. L'augmentation du nombre de ces derniers provient pour 7,366 des compagnies de chemins de fer, et principalement de celles de Lyon-Méditerranée et du Midi; en raison de l'extension de leurs réseaux.

Le nombre des comptes nouveaux ouverts en 1862 s'est élevé à 48,187, soit 12,000 environ de plus que dans l'année précédente.

Dix départements ont versé à la Caisse plus de 82,000 fr., dans l'ordre suivant : Rhône, Seine-Inférieure, Manche, Loire-Inférieure, Seine-et-Marne, Indre-et-Loire, Meurthe, Côte-d'Or, Moselle, Bouches-du-Rhône. Ce sont les mêmes départements signalés à ce titre l'année dernière, sauf celui de Seine-et-Marne substitué en 1862 à celui du Calvados parmi les plus forts déposants; les sommes versées dans le premier de ces deux départements s'étant accrues, d'une année à l'autre, de plus de 135 p. 100.

En ce qui concerne le nombre des versements, il a dépassé 3,100 dans les dix départements qui suivent : Rhône, Seine-et-Marne, Rhin (Bas-), Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, Nord, Meuse, Meurthe, Pas-de-Calais, Somme. Sauf quatre départements, le Rhône qui continue à figurer en tête de la liste, Seine-et-Marne, Bas-Rhin et Meurthe, cette nomenclature n'a plus de rapport avec celle des années précédentes, par suite de l'intervention des cantonniers et des agents de l'Administration des tabacs.

Le nombre des versements a dépassé 500 dans tous les départements français, sauf ceux des Pyrénées-Orientales (255) et de Tarn-et-Garonne (56), où l'exécution du règle-

ment relatif aux cantonniers n'a probablement reçu qu'une exécution incomplète.

Emploi des fonds.

Les versements de 1862 s'étant élevés à.......		7,319,824 90
Les arrérages de rentes perçus par la caisse à.		1,631,045 50
Le montant brut des recettes est de...........		8,950,870 40
dont à déduire :		
Remboursement après décès de capitaux réservés, 395 parties.............	639,095 52	1,285,732 91
Remboursements de versements irréguliers ou excédant le maximum........................	17,646 59	
Deux termes de la soulte pour la conversion de rentes...........	628,990 80	
Reste à employer en achats de rentes.........		7,665,137 49

Les remboursements après décès présentent une diminution de 168,227 fr. relativement à l'année précédente, en regard d'un plus grand nombre de déposants décédés, en sorte que la moyenne de ces remboursements est descendue, d'une année à l'autre, de 2,164 fr. à 1,618 fr. C'est la conséquence de la prédominance croissante des moindres versements.

La Commission supérieure de la Caisse des retraites ayant pris une délibération dans le sens de la conversion des rentes 4 1/2 et 4 p. 100 que la caisse avait en portefeuille et de l'acquittement de la soulte exigée par prélèvements successifs sur les arrérages, l'exécution de cette mesure, pour les deux termes échus en juillet et en octobre, a réduit du chiffre indiqué ci-dessus le capital disponible pour des achats.de rentes.

Ces achats ont continué de s'effectuer en rentes 4 1/2 et 4 p. 100, et ont fait entrer en portefeuille 352,158 fr. de rentes ayant coûté 7,665,144 fr. 87 c., ce qui constitue un placement à l'intérêt moyen de 4.59 p. 100, taux inférieur à ceux des années antérieures à raison de l'amélioration du cours des rentes 4 1/2 et 4 p. 100.

La Caisse a fait inscrire au Grand-Livre, en 1862, 447,111 fr. de rentes viagères aux noms de 2,722 parties. *Le capital* de ces rentes, évalué d'après les tarifs à *4,301,141 fr.* 14 c., a été compensé, pour le Trésor pu-

blic, par l'annulation de 198,784 fr. de rentes 4 1/2 et 4 p. 100, et par une réduction effective de 4,436,675 fr. sur le capital nominal de la dette consolidée.

En résumant les opérations de la Caisse depuis son origine jusqu'au 31 décembre dernier, on trouve que 196,092 déposants ont effectué 911,637 versements montant ensemble à 73,406,694 fr. 39 c., ce qui donne une moyenne de 375 fr. par déposant et de 80 fr. environ par versement.

La caisse a reçu :

Capital aliéné.	543,496 versements montant à		41,238,999 99
Capital réservé	368,141 versements montant à		32,167,694 40
TOTAUX.....	911,637 versements montant à		73,406,694 39
En ajoutant les sommes perçues pour arrérages de rentes, ci..............................			12,338,424 »
Les recettes brutes se sont élevées à.........			85,745,118 39
dont à déduire :			
Remboursements de capitaux réservés......................		6,730,220 41	7,680,028 93
Remboursements de versements irréguliers..................		320,817 72	
Soulte pour la conversion des rentes (deux termes)........		628,990 80	
Reste à employer en rentes................			78,065,089 46
Il a été acheté..........	3,472,536f de rentes		
Sur lesquelles il a été annulé...............	1,709,392		
Et il reste en portefeuille.	1,763,144f de rentes 3, 4 et 4 1/2 %.		

Les rentes annulées représentent la valeur en capital de 19,874 parties de rentes viagères, montant ensemble à 4,001,432 fr., qui ont été successivement inscrites au Grand-Livre de la dette publique. Par ces annulations, le capital nominal de la dette perpétuelle a été réduit de 45,729,063 fr. 87 c.

Statistique des déposants en 1863.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
ÉTAT CIVIL.			
Célibataires....................	4,376	5,489	9,865
Mariés..........................	18,542	18,835	37,377

Veufs	541	401	942
Sans indication	2	1	3
	23,461	24,726	48,187

AGE AU JOUR DU VERSEMENT.

De 3 à 19 ans	622	2,365	2,987
De 20 à 29	4,375	7,529	11,904
De 30 à 39	8,475	7,534	16,009
De 40 à 49	6,510	4,887	11,397
De 50 à 59	3,069	1,899	4,968
De 60 à 64	219	292	511
De 65 ans et au-dessus	191	220	411
	23,461	24,726	48,187

AGE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE.

De 50 à 54 ans	3,456	6,922	10,378
De 55 à 59	1,810	2,875	4,685
De 60 à 64	16,976	13,592	30,568
De 65 ans et au-dessus	1,219	1,337	2,556
	23,461	24,726	48,187

CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE.

Ouvriers (professions diverses)	7,285	10,661	17,946
Employés	1,787	1,043	2,830
Marchands	47	45	92
Domestiques	28	86	114
Militaires et marins	12	3	15
Clergé et professions libérales	104	41	145
Agriculteurs	30	15	45
Rentiers, sans profession	305	409	714
Cantonniers	13,365	11,990	25,355
Gardes forestiers	427	367	794
Gardes champêtres	71	66	137
	23,461	24,726	48,187

MANUFACTURES ET COMPAGNIES INDUSTRIELLES.

Chemin de fer de Lyon, ouvriers	838	618	1,456
— employés	584	393	977
Chemin de fer du Nord, ouvriers	509	392	901
— employés	87	42	129

Chemin de fer d'Orléans, ouvriers.	302	2	304
— employés.	139	»	139
Chemin de fer du Midi, ouvriers.	629	538	1,167
— employés.	243	161	404
Chemin de fer de St-Ouen, ouvr.	»	»	»
— employés.	11	6	17
Chemin de fer de l'Ouest, ouvr.	476	392	868
— employés.	43	41	84
Manufactures des tabacs, ouvriers.	3,496	7,859	11,355
— employés.	119	77	196
Manuf. des gla. de St-Gobain, ouv.	38	53	91
— employés.	»	3	3
Comp. gén. des Omnibus, ouvriers.	87	24	111
— employés.	310	117	427
	7,911	10,718	18,629
Étrangers	105	66	171

COMPTES OUVERTS PAR LIBÉRALITÉ.

Capital aliéné	395	305	700
Capital réservé	685	46	731
	1,080	351	1,431
Mineurs sans profession	193	67	260
Nombre de déposants au 31 décembre 1861	83,012	64,893	147,905
Nombre de déposants du 1er janvier au 31 décembre 1862	23,461	24,726	48,187
TOTAL général au 31 décembre 1862	106,473	89,619	196,092

RENTES VIAGÈRES INSCRITES AU GRAND-LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE.

Rentes inscrites.

Paris	631	545	1,176
Départements	881	787	1,668
	1,512	1,332	2,844

État civil des rentiers.

Célibataires	623	460	1,083
Mariés	852	575	1,427
Veufs	37	297	334
	1,512	1,332	2,844

Montant des rentes inscrites.

50 f et au-dessous	578	369	947
51 à 100 f	237	187	424
101 à 200	225	291	516
201 à 300	221	237	458
301 à 400	154	190	344
401 à 500	28	17	45
501 à 600	38	27	65
601 à 700	11	4	15
701 à 800	13	7	20
801 à 900	1	1	2
901 à 1000	6	2	8
	1,512	1,332	2,844
Moyenne des rentes inscrites	154 f	168 f	161 f
Age moyen des rentiers	59 ans 6 mois.	60 ans 6 mois.	60 ans.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

ANNÉE 1862.

(*Extrait du Rapport à l'Empereur.*)

Statistique générale des sociétés. — Au 31 décembre 1862, on comptait 4,582 sociétés de secours mutuels, comprenant 639,044 membres, dont 73,881 honoraires et 565,163 participants. Ces derniers se composent de 478,855 hommes et de 86,308 femmes.

L'avoir des sociétés, y compris le fonds de retraites, s'élevait à la somme totale de 30,766,241 fr 11 c.

Les recettes de l'année présentent un chiffre de 10,388,804 fr. 14 c.

Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Souscription des membres honoraires	840,729 57
Souscriptions, dons et legs	578,637 50
Intérêts des fonds placés	908,479 81
Cotisation des membres participants	6,975,566 13
Droits d'entrée	304,606 86
Amendes	210,957 75
Recettes diverses	569,826 52
Somme égale	10,388,804 14

Les dépenses ont été de	8,253,472 57
Savoir :	
Indemnités aux malades	3,219,225 42
Honoraires des médecins	1,078,427 86
Médicaments	1,193,655 83
Frais funéraires	223,717 34
Secours aux veuves et orphelins	200,840 78
Pensions d'infirmité ou de vieillesse	848,033 38
Frais de gestion	465,222 63
Dépenses de mobilier, frais de fêtes, etc.	470,109 65
Dépenses extraordinaires	484,259 68
SOMME égale	8,253,472 57
Les recettes excèdent les dépenses de	2,135,321 57

Le nombre des malades a été de 142,628, dont 119,899 hommes, et 22,729 femmes ; ce qui donne sur 100 sociétaires une moyenne de 25.77 malades. La proportion pour les hommes est de 25.52 ; pour les femmes, de 27.15.

Il a été payé 2,877,992 journées de maladie, savoir : 2,466,639 pour les hommes et 411,303 pour les femmes. 20 journées 57/100 ont été payées, en moyenne, pour chaque maladie d'homme, et 18 4,100 pour chaque maladie chez les femmes.

Le nombre moyen des journées de maladie a été pour chaque sociétaire de 5.28 : 5.25 pour les hommes et 4.91 pour les femmes.

Le nombre des décès a été de 6,383, dont la moyenne a été pour les sociétés approuvées de 1.10 pour 100 sociétaires, de 1.22 pour les sociétés privées, et de 1.15 pour l'ensemble des deux catégories.

Les *sociétés approuvées* se sont élevées en 1862 au nombre de 2,911 (1) ayant 417,525 membres, dont 64,871 honoraires et 352,654 participants. Ces derniers se divisent en 292.694 hommes et 59.960 femmes.

L'Algérie comptait 19 sociétés comprenant 1,515 membres honoraires et 4,313 participants ; sa réserve était de 56.137 fr. 50 c.

Sur le fonds de dotation, il a été distribué une somme

(1) Ce chiffre de 2,911 doit être ramené à celui de 2,892, par suite de l'extinction de 19 *sociétés* ou de leur fusion avec d'autres sociétés déjà *existantes.*

de 104,570 fr. entre 246 sociétés, ce qui donne une moyenne de 426 fr. pour chacune d'elles.

Dans le courant de l'année 1862, les sociétés ont versé 537,414 fr. 99 c. au fonds de retraites, la dotation y a ajouté une somme de 370,505 fr., ce qui, avec les intérêts capitalisés, les dons et legs et les fonds réintégrés par suite de décès des pensionnaires, porte le total des recettes de l'année à 1,173,581 fr. 70 c.

Au 31 décembre 1862 1,779 *sociétés approuvées* possédaient au fonds de retraites une somme de 5,983,435 fr. 72 c. A la même époque, le nombre des rentes viagères servies sous forme de pensions s'élevait à 396, et le montant des rentes à 22,540 fr. Le capital constitutif de ces rentes était de 478,593 fr., devant faire retour au fonds de retraites, après le décès des pensionnaires, au nom des sociétés qui l'ont fourni.

205 sociétés nouvelles ont été fondées en 1862.

Admission des femmes. — Sous les autres rapports, les résultats sont à peu près les mêmes que pendant les années précédentes, et si la Commission revient encore sur la question si souvent traitée de l'admission des femmes, ce n'est pas pour modifier ses conclusions antérieures ; l'expérience de cette année apporte un nouveau témoignage en faveur de ce fait déjà reconnu depuis longtemps, que si les femmes sont plus souvent malades, leurs maladies sont moins longues.

Le nombre des journées de maladie payées aux femmes en 1862 a été, comme par le passé, un peu au-dessous de la moyenne ; mais la vérité n'a pas encore triomphé de toutes les préventions, et plusieurs sociétés ont adopté un système qui a l'avantage d'enlever tout prétexte à ceux qui, malgré l'évidence des faits, persistent à regarder l'introduction des femmes dans une société comme dangereuse pour son avenir financier. Ces sociétés se partagent en deux sections, obéissant aux mêmes statuts, soumises à la direction et à l'administration du même président et du même conseil ; seulement, la section des femmes a une caisse spéciale où sont versées leurs cotisations et qui paie les frais et les indemnités de leurs maladies ; de cette manière, leur admission n'a plus aucune influence sur

l'état de la caisse des hommes, et ne peut rencontrer d'objection de la part des plus prévenus.

Emploi de la réserve. — Déduction faite des sommes versées au fonds de retraites, la réserve des sociétés s'élève à près de 35 millions ; elle s'est accrue cette année de 2 millions. L'accumulation de si grandes ressources semblerait justifier l'augmentation de la somme destinée aux pensions des vieillards. Mais en favorisant de tout son pouvoir ce mode de placement, la Commission doit plus que jamais rappeler aux sociétés qu'il serait imprudent d'épuiser la réserve parce qu'en ce moment elle semble inutile ; elle trouvera plus tard son emploi, lorsque leurs membres en vieillissant subiront des maladies plus nombreuses et plus longues qui changeront la moyenne de la dépense, et que le produit des cotisations ne suffira plus comme aujourd'hui pour compenser ce qu'ils coûteront à la caisse commune.

Subventions directes. — Les secours accordés directement sur les fonds de la Dotation ont reçu une très-utile et très-légitime application.

Plusieurs sociétés établies dans les départements victimes de la crise cotonnière étaient exposées à voir leurs membres, ne gagnant plus de salaires, s'éloigner, faute de pouvoir payer leur cotisation; le secours de l'Etat est venu à propos pour permettre à leurs conseils d'administion de se montrer moins sévères, et de se relâcher pour un moment, sous la pression d'une force majeure, de la stricte exécution des règlements, et d'attendre un temps meilleur pour rentrer dans les revenus ordinaires.

Subvention aux fonds de retraites. — La répartition des revenus de la Dotation pour les fonds de retraites a été faite suivant les principes indiqués dans le dernier rapport, en tenant compte des sommes versées par les sociétés, du nombre de leurs membres participants et de celui des membres honoraires. Dans son désir d'arriver à une distribution encore plus équitable, la Commission se propose de faire entrer à l'avenir un élément de plus dans la répartition : l'impossibilité où se trouve une société d'*opérer des versements* aux fonds de retraites, lorsque

cette pauvreté se rencontre avec beaucoup d'efforts sérieux et de bonne volonté.

Rectification des statuts. — A mesure que les sociétés se multiplient, la science de leur organisation se répand et se popularise ; des publications récentes, encouragées par l'administration, en ont fait mieux connaître le mécanisme et les conditions de succès, et le plus grand nombre des sociétés nouvelles, profitant des instructions ministérielles et de l'expérience du passé, présentent à l'approbation des statuts réguliers et complets.

Cependant, même dans ces derniers temps, plusieurs ont fait approuver des règlements contraires à la loi ou de nature à compromettre leur avenir, et la nomination de leurs présidents a dû être ajournée jusqu'à ce qu'on nouvel examen eût fait disparaître de leurs statuts ce qu'il y avait de dangereux et d'illégal. Parmi les irrégularités dont la Commission a dû demander la correction, elle a principalement remarqué la disproportion entre la cotisation et l'indemnité ; l'absence de limites à l'âge de l'admission et à la distribution des secours aux malades: l'admission des membres actifs par le conseil d'administration, tandis qu'ils doivent être reçus directement par l'assemblée générale ; le droit à la pension, si heureusement remplacé par l'institution des fonds de retraites ; le partage entre les membres des fonds restant en caisse en cas de dissolution de la société, contrairement à l'article 15 du décret du 25 mars 1852; pour les sociétés de sapeurs-pompiers, l'exclusion de ceux qui ne font pas partie de la compagnie dans les localités où il ne peut être fondé d'autres sociétés, et les secours accordés pour des blessures ou des maladies contractées dans le service dont les dépenses sont mises par la loi à la charge des communes. Un simple avertissement de la part de l'autorité compétente suffira pour faire disparaître ces irrégularités, et l'approbation accordée seulement à des sociétés légalement et sagement constituées réalisera complètement la pensée de l'Empereur, qui, en confiant aux préfets le soin d'examiner les statuts et de prononcer directement l'approbation, a voulu soustraire la fondation des sociétés de secours mutuels aux formalités et aux délais de la centralisation.

OEuvres particulières des sociétés. — Les rapports des préfets et des présidents signalent encore de nombreux faits qui font le plus grand honneur aux sociétés de secours mutuels, mais que les récompenses ne peuvent atteindre, car ils ne viennent pas d'un seul homme, mais d'une société tout entière. Dans plusieurs associations, la caisse des orphelins est alimentée par une cotisation spéciale ; des écoles gratuites sont ouvertes aux enfants des sociétaires ; le patronage est organisé pour les apprentis ; des cours pratiques et une bibliothèque sont à la disposition des ouvriers ; ici, une société adopte un pauvre enfant sur la tombe de son père qu'elle a secouru pendant une longue maladie ; elle s'en fait la tutrice et la mère, et lui ouvre, par la bonne éducation qu'elle lui procure et par l'influence de ses membres honoraires, une carrière plus brillante et plus belle que celle que pouvait lui promettre sa famille. Là, un jeune homme, membre d'une société de marins, est frappé d'une crise longue et violente d'aliénation mentale ; le veilleur que lui assurent les statuts de sa société ne suffit pas pour le retenir dans ses accès, et chaque jour et chaque nuit quatre ou cinq de ses camarades veillent ensemble sur lui.

Pendant un mois, presque la société tout entière a passé autour de son lit, et chacun des matelots, ses associés, oubliant son bateau et sa pêche, sa seule fortune, est venu, avec un zèle qui ne s'est jamais démenti, arrêter les violences, calmer les égarements du pauvre malade, et consoler ses moments lucides par la présence et les paroles d'un ami. Ailleurs, un associé meurt, laissant pour toute fortune à sa veuve et à ses nombreux enfants des affaires embarrassées, des travaux interrompus, un héritage de difficultés et de misère ; la société ne secourt pas seulement la mère et les enfants, elle désigne les plus intelligents, les plus expérimentés de ses membres, qui passent des journées à apurer les comptes, à liquider la situation, à faire achever les travaux, et parviennent à retrouver une honnête aisance pour la famille qui se croyait ruinée. Dès qu'une catastrophe est connue, dès qu'un appel est fait à la charité pour les victimes d'une inondation, d'un incendie, un grand nombre de sociétés répon-

dent par l'envoi d'un secours : elles ont souscrit pour les blessés, pour les ouvriers sans travail ; et si les règles d'une bonne administration leur interdisent de puiser pour leurs bonnes œuvres dans la caisse commune qui est la propriété de leurs malades, une quête se fait à l'assemblée générale, chacun y apporte son don volontaire, car il sent le besoin de faire retomber sur les infortunes étrangères quelque chose de cet appui, de ce secours qu'il trouve lui-même dans son association.

Ces faits et beaucoup d'autres, qui grossiraient outre mesure ce rapport, témoignent de l'excellent esprit des sociétés de secours mutuels, et on remarque de leur part un travail incessant pour perfectionner et étendre l'action de la mutualité. Un grand nombre ont déjà adopté le principe devenu général à Paris, qui permet à tout membre d'une société portant ailleurs son domicile et son travail d'être reçu sans stage et sans droit d'entrée dans la société de la ville ou de l'arrondissement qu'il va habiter. Elle voudraient même pouvoir lui faire retrouver dans la nouvelle association les droits qu'il avait dans l'ancienne à la pension de retraite. Elles se préoccupent aussi des moyens de faire soigner et secourir leurs membres surpris par la maladie pendant un voyage, loin de leur circonscription. La Commission supérieure, heureuse de seconder ces bienfaisantes aspirations, met à l'étude toutes ces améliorations, ainsi que plusieurs propositions tendant au même but et adressées à M. le ministre de l'intérieur par des hommes de dévouement et d'expérience.

STATISTIQUE MILITAIRE.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

(*Extrait du rapport officiel.*)

Il a été fait en 1861 un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1860 pour les troupes de terre et de mer, en vertu de la loi du 1er août 1860.

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant *étrangers a été* de 883.

Le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant devenus Français, conformément à l'article 9 du Code Napoléon, a été de 737.

L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1861, en vertu des lois de finances,

A été, en moyenne, de 467,579 officiers, sous-officiers caporaux ou brigadiers et soldats, ci	467,579
Il avait été, en 1860, de	474,095
DIFFÉRENCE en moins pour l'année 1861	6,516

Au 1er janvier 1862, l'armée avait un effectif de 453,669 hommes, non compris 5,296 enfants de troupe, savoir :

SOUS LES DRAPEAUX.

Dans les corps de l'intérieur	359,717
Dans les corps de l'armée d'Afrique	70,964
Dans les corps des divisions d'occupation à Rome	17,824
Dans les corps de l'expédition de Chine	4,426
Dans les corps de l'expédition du Mexique	738
TOTAL	453,669
La réserve se composait à la même époque, de	159,074

sur lesquels 83,056 avaient déjà servi.

L'effectif général de nos forces militaires était donc, au 1er janvier 1862, de	612,743

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1860, en conformité de l'article 9 de la loi,

A été de	2,758
Il avait été, pour la classe de 1859, de	2,335
DIFFÉRENCE en plus pour la classe de 1860	423

Cette différence provient en partie de ce qu'on a inscrit à titre d'omis, sur les tableaux de recensement de la classe de 1860, un certain nombre de jeunes gens originaires des départements annexés qui, résidant depuis longues années en France, n'avaient satisfait à la loi sur le recrutement ni au lieu de leur résidence ni dans les États sardes. Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus, aux termes du *même article 9*, être repris pour le service militaire,

le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de 5 pour la classe de 1860, comme pour la classe de 1859.

Le chiffre total des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1860 a été de 104,255.

L'instruction ministérielle du 3 mai 1844 a établi deux espèces de congés de réforme : les congés de réforme n° 1 et les congés de réforme n° 2.

Les congés de réforme n° 1 sont délivrés pour blessures reçues dans un service commandé ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer. Ils donnent droit à l'exemption prévue par le paragraphe 7e de l'article 13 de la loi.

Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme n° 1 s'est élévé, en 1861, à 1,674.

Les congés de réforme n° 2 sont délivrés aux hommes incorporés ou non incorporés que les Commissions spéciales créées par l'instruction précitée du 3 mai 1844 reconnaissent impropres au service militaire pour des causes antérieures, soit à leur admission dans le contingent, soit à leur mise en activité. Ils ne donnont pas droit à l'exemption. Le nombre de ces réformes, portant sur sept classes, a été, en 1861, de 2,280.

Sur 14,752 engagés, il y a eu 102 réformés; il y en a eu 20 sur 295 remplaçants de frères ou de parents jusqu'au 6e degré.

Sur 32,232 jeunes soldats ou remplaçants de la classe de 1860 mis en route en 1861, 745 ont reçu des congés de réforme avant ou après incorporation.

Le nombre des jeunes gens qui ont été déduits du contingent, conformément à l'article 14 de la loi (dispenses), a été, pour la classe de 1860, de 12.159.

Dans ce nombre, sont compris 9,889 jeunes gens déjà liés au service, à titre d'engagés volontaires ou d'inscrits maritimes. Le chiffre des dispensés proprement dits (membres de l'instruction publique, élèves ecclésiastiques, etc.), n'est donc que de 2,170.

Après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage de la classe de 1860, le chiffre total des inscrits a été de 312,204; il est supérieur à celui de la

classe de 1859, qui était de 306,314, défalcation faite du chiffre des inscrits des départements annexés.

Sur les 312,204 inscrits, les conseils de révision en ont examiné 204,216 pour arriver à la formation du contingent; 107,988 n'ont pas été visités, et ont été mis hors du contingent par l'élévation de leurs numéros de tirage.

Le contingent de 100,000 hommes n'a pu cependant être formé en totalité; il y a eu un déficit de 171 hommes, par suite de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre de jeunes soldats qui leur était assigné par la répartition proportionnelle.

Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 2,606 ne se sont ni présentés ni fait représenter. Il a été procédé à leur égard comme s'ils avaient été présents, en conformité de l'article 16 de la loi.

Bien que supérieur de 249 à celui des absents de la classe de 1859, qui était de 2,357, ce nombre ne diffère pas sensiblement de celui des classes précédentes.

Le nombre des remplaçants admis en 1861 par les conseils de révision est de 354; en 1860, il avait été de 416. Quant au nombre des substituants, il avait été de 38 en 1860; il a été, en 1861, de 31.

Au 1er janvier 1862, l'armée active, dont l'effectif soldé était de 428,018 sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, comptait 1,950 substituants et 31,166 remplaçants.

Il a été procédé de la manière suivante à la répartition, entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 100,000 hommes formant le contingent de la classe :

ARMÉE DE MER.

Infanterie de la marine	2,346 hommes.
Équipages de la flotte :	
Compagnies de dépôts de mécaniciens	600
Apprentis marins	3,100
Artillerie de la marine	411
Ouvriers d'artillerie de la marine	338
Total	6,795

ARMÉE DE TERRE.

Infanterie	80,005	hommes.
Cavalerie	8,000	
Artillerie	4,000	
Génie	600	
Équipages militaires	600	
TOTAL	93,205	hommes.

Les 6,795 hommes affectés à l'armée de mer ont été appelés à l'activité en vertu d'une décision impériale du 28 mai 1861. Leur départ a eu lieu du 16 au 20 août suivant.

Sur les 93,205 hommes affectés à l'armée de terre, 43,205 seulement ont été appelés à l'activité, en vertu de la décision impériale précitée du 28 mai 1861, et mis en route également du 16 au 20 août 1861.

Instruction.

On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Sous ce rapport, la classe de 1860 est en progrès, non-seulement sur la classe de 1859, mais encore sur celles qui l'ont précédée.

Sur 312,204 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait, classe de 1860, savoir :

	Nombre absolu.	Proportion sur cent.
Ne sachant ni lire ni écrire	90,781	29.08
Sachant lire seulement	9,033	2.89
Sachant lire et écrire	203,192	65.08
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	9,198	2.95
TOTAUX	312,204	100.00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

	Nombre absolu.	Proportion sur cent.
Ne sachant ni lire ni écrie	25,542	25.59
Sachant lire seulement	2,696	2.70
Sachant lire et écrire	67,779	67.89
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	3,812	3.82
TOTAUX	(1) 99,829	100.00

(1) La différence entre ce chiffre et celui du contingent (100,000) pro-

Instruction régimentaire. — Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1861, sont au nombre de 83,235, savoir :

Hommes ayant suivi les cours du 1er dégré.........	66,745
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré..........	16,490

Tableau des exemptions et des dispenses.

CLASSE DE 1860.

1° JEUNES GENS EXEMPTÉS.	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.	Proportion sur 100 comparativement aux 312,204 jeunes gens composant la force de la classe.	Proportion sur 100 comparativement aux 204,216 jeunes gens qui ont été examinés
Pour défaut de taille.........	12,148	3.89	5.95
Pour infirmités...............	54,177	17.35	26.48
Comme aînés d'orphelins.....	2,186	0.70	1.07
Comme fils ou petits-fils de veuves....................	13,952	4.47	6.83
Comme fils ou petits-fils de septuagénaires ou d'aveugl.	747	0.21	0.37
Comme puînés de frères aveugles ou impotents..........	73	0.02	0.04
Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage et désignés tous deux par le sort...........	82	0.03	0.04
Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement.	17,388	5.57	8.51
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, etc...........	3,502	1.12	1.71
TOTAL des exemptés.......	104,255	33.39	51.05
2° JEUNES GENS COMPRIS DANS LE CONTINGENT.			
Déduits en vertu de l'article 14 de la loi..................	12,159	»	»
Déclarés bons pour le service			

vient de l'impossibilité *où se sont* trouvés certains cantons de fournir le *nombre d'hommes qui leur* avait été assigné par la répartition.

en vertu de décisions définitives....................	84,966	»
Jeunes gens qui ne se sont ni présentés ni fait représenter, et qui ont été considérés comme présents en vertu de l'article 16 de la loi........	2,606	»
Jeunes gens inscrits conditionnellement, au termes des articles 26 et 27 de la loi......	98	»
TOTAL des jeunes gens compris dans le contingent (défalcation faite de 171 jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir).................	99,829	»
Jeunes gens désignés pour remplacer, au besoin, dans le contingent ceux qui ont été inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi..............	132	»
TOTAL des jeunes gens exemptés et de ceux compris dans le contingent..............	204,084	»
Jeunes gens non examinés....	107,988	»
TOTAL général égal à la force de la classe..............	312,204	»

DÉTAIL SUR LES JEUNES SOLDATS déduits en vertu de l'article 14 de la loi du 21 mars 1832.	NOMBRE des déduits	Proportion comparative aux jeunes gens composant la classe.
Déjà liés au service en vertu :		
D'un engagement volontaire..	7,116	2.28
D'un brevet ou d'une commission.....................	71	0.02
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats immatriculés....................	2,625	0.87
Élèves de l'École polytechnique.....................	77	0.02
Membres de l'instruction pu-		

blique	1,160	0.37	0.57
Élèves de l'École normale de Paris et de celle des jeunes de langues et professeurs des institutions impériales de sourds-muets	24	»	0.01
Élèves des grands séminaires.	1,059	0.37	0.52
Étant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autres cultes salariés par l'État	25	0.01	0.01
Ayant obtenu des grands prix de l'Institut ou de l'Université	2	»	»
TOTAL égal	12,159	3.89	5.95

Composition du contingent sous le rapport de la taille et des professions. — La moyenne de la taille, pour la classe de 1860, a été inférieure à celle de la classe de 1859 (1 mèt. 653. 77, au lieu de 1 mèt. 655. 32).

Quant aux professions, elles continuent à satisfaire aux besoins des divers services spéciaux de l'armée; toutefois, depuis la mise en vigueur de la loi du 26 avril 1855, le recrutement des mécaniciens est devenu plus difficile, parce que un certain nombre de ces ouvriers trouvent, en raison de leur état lucratif, le moyen de se faire exonérer devant le conseil de révision.

Libération du service militaire. — Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année 1861 a été de 79,125, savoir :

1° Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps stationnés à l'intérieur.......... 69,162
dont 10,246 étaient au corps, et 58,916 avaient été renvoyés par anticipation dans leurs foyers.

2° Jeunes soldats de la classe de 1854 qui avaient été maintenus à divers titres dans leurs foyers.... 3,695

3° Militaires appartenant aux corps stationnés en Algérie.......... 5,825

4° Militaires appartenant aux divisions d'ocupation à *Rome*.......... 342

5° Militaires appartenant aux corps stationnés en Chine	101
TOTAL des libérations	79,125 (1)

Engagements et rengagements. — Le nombre des engagements volontaires contractés pendant l'année 1861 a été de 14,910, savoir :

A l'intérieur	14,752
En Algérie	158
TOTAL	14,910

Sur ce nombre de 14,910 engagements volontaires, on en compte 3,974 souscrits après libération pour l'armée de terre, dans les conditions des lois du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée et du 24 juillet 1860 sur les rengagements, c'est-à-dire avec prime.

Le nombre des rengagements souscrits, en 1861, pour l'armée de terre, a été de 27,364.

Les 27,364 rengagements ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers	4,150
Par des caporaux ou brigadiers et soldats	23,214
	27,364
Pour le même corps	27,087
Pour d'autres corps	277
	27,364
Pour deux ans	1,137
Pour trois ans	2,796
Pour quatre et cinq ans	1,601
Pour six et sept ans	21,830
	27,364

Dispositions pénales. — Un seul individu a été déféré aux tribunaux comme prévenu de s'être fait omettre dans les tableaux de recensement à l'aide de fraude. Il a été acquitté. Les dispositions répressives de cet article demeurent presque toujours sans application, par suite de la difficulté qu'on rencontre à constater le délit.

(1) Ces libérations comprennent non-seulement les hommes de la classe de 1854, mais encore les militaires qui, servant au titre de rengagés ou *d'engagés* volontaires, avaient atteint le terme de leur service dans le cours et à la fin de l'année 1861.

Le nombre de jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1860 s'élevait, au 1er janvier 1862, à 23,116. Sur ce nombre, 5,872 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 3,064 condamnations. Sur le même nombre de 23,116 insoumis, 2,020 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.), sans avoir été mis en jugement. Quant aux insoumis restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1862), ils étaient au nombre de 15,224. La classe de 1860 comprend 279 insoumis, dont 254 restaient à rechercher au 1er janvier 1862.

56 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1860, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service ; 25 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1862, 9,528 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires. Dans ce nombre figurent 3,842 hommes appartenant, savoir :

310 aux compagnies de discipline ; 3,532 aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent tous les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles excédant trois mois de prison.

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE PENDANT L'ANNÉE 1862.

La prime de rengagement et d'engagement après libération a été maintenue, en 1862, au même chiffre qu'en 1861, à 2,200 fr., dont 1,000 fr. payables au moment du rengagement ou de l'incorporation, et 1,200 fr. à la libération définitive du service. L'annuité a été également maintenue à 310 fr., dont 140 fr. payables comptant et 170 fr. à la libération définitive.

Le chiffre des rengagements reçus, en 1862, dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860, s'est élevé,

y compris 575 hommes de l'armée de mer, à......... 21,130

Ils *ont été contractés*, savoir :

Par des sous-officiers....................	3,994
Par des caporaux ou brigadiers...........	2,481
Par des soldats........................	14,655
	21,130
Pour 2 ans............................	1,492
Pour 3 ans............................	3,035
Pour 4 ans............................	675
Pour 5 ans............................	1,092
Pour 6 ans............................	316
Pour 7 ans............................	14,520
	21,130

Le nombre des engagements volontaires après libération contractés en 1862, dans les mêmes conditions, a été de............. 3,599

Le TOTAL des rengagements et des engagements s'est élevé à...................... 24,729

En 1861, les rengagements avaient été au nombre de 27,783, et les engagements volontaires après libération au nombre de 4,102. En 1862, la différence en moins est, pour les premiers, de 6,653, et, pour les seconds, de 503, soit, sur l'ensemble des rengagements et des engagements, une différence en moins de 7,156.

Du tableau ci-après, la première partie fait ressortir le nombre des rengagements entre les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et les soldats, en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862, la seconde présente la comparaison de la durée de ces rengagements :

RENGAGÉS.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Sous-officiers.	12,106	4,248	2,786	3,450	3,649	5,640	4,164	3,994
Caporaux ou brigadiers..	4,162	2,057	1,160	1,168	2,084	3,403	3,229	2,481
Soldats.......	10,570	11,775	5,468	5,890	10,639	20,458	20,390	14,655
TOTAUX...	26,838	18,080	9,414	10,508	16,372	29,501	27,783	21,130
Pour 2 ans...	»	»	»	»	»	469	1,140	1,492
Pour 3 ans...	5,958	3,998	2,555	3 102	3,939	2,853	2,799	3,035
Pour 4 ans...	541	377	453	386	598	398	603	675
Pour 5 ans...	1,766	1,526	972	1,028	1,225	1,003	1,002	1,092
Pour 6 ans...	237	156	81	143	321	179	228	316
Pour 7 ans...	18,336	12,023	5,853	5,849	10,289	24,599	22,011	14,520
TOTAUX..	26,838	18 080	9,414	10,508	16,372	29,501	27,783	21,130

›s remplacements administratifs, contractés en 1862, vaient, au 31 décembre, à 8,250.
ı ont été souscrits, savoir :

Pour 3 ans	65
Pour 4 ans	21
Pour 5 ans	19
Pour 6 ans	»
Pour 7 ans	8,145

ıntractés presque tous pour 7 ans, ces 8,250 rempla-›nts administratifs compensent 8,198 exonérations de s.

›s rengagements, les engagements volontaires après ation et les remplacements administratifs reçus en :, et destinés à compenser les exonérations de la classe 361, ont été au nombre de 32,979. Ajoutés aux 182,858 ractés en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860 et , ils donnent un total de 215,837, représentant 192,935 ıérations de 7 ans. Les exonérations prononcées en : par les conseils de révision ont été de 18,381 qui, les 137,621 des années 1856, 1857, 1858, 1859, ı et 1861, forment un total de 156,002, auxquelles nent s'ajouter 17,946 exonérations prononcées de ı à 1862 par les conseils d'administration des corps, ensemble 173,948, en sorte qu'au 31 décembre 1862, istait un excédant de 18,987 rengagements, engage-:s après libération et remplacements administratifs à r sur les exonérations futures, dont 2,737 rengage-s arrivés à leur période active, et 16,250 ne devant uire d'effet que dans les années 1864, 1865 et 1866.

ı arrêté du ministre de la guerre, en date du 4 avril , a maintenu à 2,500 fr. le taux de la prestation in-uelle que les jeunes gens compris dans le contingent classe de 1861 auraient à payer pour obtenir l'exo-tion du service militaire, et à 550 fr., par chaque e ou fraction d'année de service restant à accomplir, ix de l'exonération des militaires sous les drapeaux.

,381 jeunes gens de la classe de 1861 ont profité, en , du bénéfice de la loi et se sont fait exonérer par les ›ils de révision. En 1856 et 1857, la proportion sur entre le nombre des exonérés et le chiffre du contin-a été de 16 p. 100; en 1858, de 18 p. 100; en 1859, .37 p. 100; en 1860, de 22.76 p. 100; en 1861, de

19.86 p. 100, et en 1862, de 18.38 p. 100. La proportion, par rapport aux contingents annuels, est, à peu de chose près, la même que celle des remplacements sous l'empire de la loi de 1832, et la légère différence qui existe entre les remplacements anciens et les exonérations actuelles est plutôt à l'avantage de la loi de 1855.

Exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps. — Les exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps se sont élevées, pour toute l'année 1862, y compris 157 exonérations dans l'armée de mer, à 1,529, qui, déduction faite de 4 annulations, se sont trouvées réduites à 1,525, représentant 816 exonérations de sept ans.

Situation financière de la dotation de l'armée. — La vérification des écritures de la caisse, qui, cette année comme les précédentes, a été faite sur place et sur pièces par les membres de la Commission supérieure délégués à cet effet, constate que la situation financière de la Dotation continue à offrir, pour l'avenir comme pour le présent, toute espèce de garantie aux intérêts qui lui sont confiés.

Recettes. — 18,396 jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1861, ont versé, en 1862, les 2,500 fr. fixés pour le prix de leur exonération, et en totalité 45,990,000 fr. Mais 15 de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice de la loi pour diverses causes (décès avant la décision du conseil de révision, admissions conditionnelles non comprises dans le contingent, renonciation volontaire à l'exonération, versements faits à tort), la recette définitive, applicable aux 18,381 exonérations prononcées, est de 45,952,500 fr.

1,529 militaires, autorisés à se faire exonérer du service, ont versé		3,145,521 fr. 40 c.
4, sur ces 1,529 militaires, avaient versé 5,250 fr. et n'ont pas été exonérés, ci	5,250	5,850 00
2 autres ayant versé des sommes trop fortes, eu égard au temps de service à faire, ont été remboursés de	600	
RESTE		3,139,671 fr. 40 c.

pour 1,525 militaires exonérés en 1862.

Le chiffre des restitutions à la Caisse de la Dotation pour primes et hautes payes indûment payées à des rengagés et à des engagés volontaires après libération, est de 37,893 fr. 95 c. et de 4,001 fr. 55 c. pour restitution de primes payées à des remplaçants par voie administrative et à la gendarmerie; ensemble 41,895 fr. 50 c.

Au 31 décembre 1861, la Dotation de l'armée avait en portefeuille des inscriptions de rente 3 p. °/₀ s'élevant à 9,842,924 fr., et elle a reçu du Trésor public le semestre de ces rentes échu le 22 juin, soit.	4,921,462 f
Un arrêté du ministre de la guerre, du 21 juin 1862, a autorisé l'emploi en rentes d'une somme de 15,000,000 fr. représentant l'excédant disponible à cette époque. Une somme de 15,008,889 fr. 55 c. a été affectée à cet emploi, elle est représentée par un revenu de 656,940 fr., ce qui porte à 10,499,864 fr. le total des rentes appartenant à la Dotation. Le trimestre échu le 1er octobre sur ces 10,499,864 fr. a produit une recette de	2,624,966
Ensemble	7,546,428

Par suite des intérêts bonifiés par la Caisse des dépôts et consignations, ce revenu s'est augmenté d'une somme de 362,049 fr. 45 c.

Ces divers produits ont porté les recettes de 1862, propres à la Dotation, à 57,091,407 fr. 50 c.

La Caisse de la Dotation a cependant fait encore d'autres encaissements, dont elle est seulement dépositaire. Ainsi elle a reçu :

249,740 fr. 60 c. provenant des versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des officiers ou des militaires sous les drapeaux. Les achats de rentes faits sur la demande de quelques déposants, sans frais de courtage et de timbre, ont employé, en 1862, un capital de 17,674 fr. 45 c.

Et 321,633 fr. 37 c. provenant de versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé, à cette occasion, pour aller dans leurs familles.

Enfin *3,400 fr.* seulement ont été versés avant l'appel. *Les résultats insignifiants* des versements de cette origine

s'expliqnent par les facilités qu'offrent, pour l'exonération, les compagnies d'assurance.

Militaires savoisiens et niçois. — Au 31 décembre 1861, les fonds appartenant aux militaires savoisiens et niçois et versés à la Caisse des dépôts et consignations par le gouvernement italien, présentaient un solde de 470,281 fr. 25 c.

Un nouveau versement de 6,000 fr., fait en 1862, a élevé ce capital à	476,281 fr. 25 c.
sur lesquels il a été remboursé à des militaires déjà libérés	68,581 25
Il reste, au 31 décembre 1862, un solde en capital de	407,700 00

Les intérêts qui leur ont été payés en 1862 s'élèvent à 18,495 fr. 46 c.

Le total général des recettes effectuées, en 1862, par la Caisse de la Dotation, s'élève à la somme de 57,702,454 fr. 98 c.

Dépenses. — La Caisse de la Dotation a payé :

Première portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés pendant l'année 1862	18,143,170 00	
Deuxième portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1862	159,267 00	
Compléments de primes et d'annuités payés à des militaires rengagés ou engagés	4,184,983 90	
	22,487,420 90	22,487,420 90
Hautes payes de 10 et de 20 centimes aux militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1862		4,409,529 25
Primes et annuités de remplacement administratif. — Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1862	8,195,290 00	
Compléments de primes et d'annuités	29,590 00	
	8,224,880 00	8,224,880 00
ENSEMBLE		35,121,830 15

Le payement du complément de la prime aux ayants-droit, dans les cas de décès ou de réforme par suite de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans un service commandé, a donné lieu, en 1862, à une dépense de 157,940 fr. payés à 157 militaires ou à leurs ayants-droit.

Les frais d'administration, les taxations allouées aux préposés de la Caisse des dépôts et consignatiens, etc., figurent au compte des payements faits en 1862, pour 572,402 fr. 55 c. savoir :

Frais administratifs	367,942 11
Taxations aux préposés	204,460 44
SOMME égale	572,402 55

Le remboursement au Trésor public et à la Caisse des invalides de la marine du supplément des pensions de retraite mis à la charge de la Dotation par les articles 19 et 20 de la loi du 26 avril 1855, figure, en 1862, pour la somme de 1,610,224 fr. 29 c., savoir :

1,512,492 fr. 16 c. pensions du ministère de la guerre, année 1861 ;

97,732 fr. 13 c. pensions du ministère de la marine, année 1861.

Dépenses propres à la Dotation. — Les dépenses de 1862, propres à la Dotation, y compris quelques remboursements pour ordre, s'élèvent à

pour ordre, s'élèvent à	37,386,467 32
Les recettes étant de	57,091,407 50
L'excédant de recette est de	19,704,940 18
Le solde en faveur de la Dotation, au 31 décembre 1861, était de	9,404,768 72
Ce solde au 31 décembre 1862, s'élève à	29,109,708 90
Il a été employé en rentes sur l'État	15,008,889 55
RESTE en compte courant, au crédit de la Dotation, au 31 décembre 1862	14,100,819 35
Il reste, en outre, dans la Caisse de la Dotation, pour solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois à rembourser	833,419 15
ENSEMBLE	14,934,238 50

D'après l'avis de la Commission supérieure, le ministre de la guerre a rendu, le 21 juin 1862, un arrêté pour l'emploi en rentes d'un excédant disponible de 15,000,000 francs.

15,008.889 fr. 55 c. ont été employés à cette destination, et sont représentés par 656,940 fr. de rentes 3 p. 100 inscrites au nom de la Dotation de l'armée. Ces 656,940 fr. de rentes, réunis aux 9,842,924 fr. de rentes appartenant déjà à la Dotation, forment un total de 10,499,864 fr. de rentes 3 p. 100, au capital de 240,000,000 fr. Le cours moyen de ces rentes est de 68 fr. 57 c., et le revenu du capital de 4 fr. 37 c. p. 100. Sur les 240,000,000 fr. convertis en rentes, 183,000,000 fr. ont été attribués au Trésor en échange de rentes créées et inscrites au nom de la Dotation, conformément aux lois de finances des 19 juin 1857 et 14 juillet 1860 : le surplus, 57 millions, a été employé en achats de rentes à la Bourse.

Le total général des dépenses effectuées, en 1862, par la Caisse de la Dotation. y compris les dépenses d'ordre pour remboursement de versements volontaires à titres de dépôts, de versements faits avant l'appel et de sommes appartenant aux militaires savoisiens et niçois, ainsi que pour payement d'intérêts, montant ensemble à 698,559 fr. 08 c., s'élève à la somme de 38,085,026 fr. 40 c.

Situation générale de la dotation. — Au 31 décembre 1862, l'actif de la Dotation se composait ainsi :

Solde en compte courant à son crédit......	14,100,819 35
Solde des versements volontaires à titre de dépôt, des versements faits avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois..................................	833,419 15
	14,934,238 50
10,499,864 fr. de rente 3 p. °/₀, représentant..................................	240,008,780 24
TOTAL de l'actif.........	254,943,018 74

A la même époque, le passif de la Dotation s'établissait de la manière suivante :

Suppléments de pensions aux sous-officiers, *caporaux* et soldats, pour les années 1863 à

1905, date de l'extinction présumée des pensions liquidées de 1855 à 1861	52,987,595 00
Évaluation des suppléments de pensions payés en 1862, et dont le remboursement n'a pas encore été réclamé	1,800,000 00
Évaluation des suppléments à payer jusqu'à extinction en raison des pensions concédées en 1862	*Mémoire.*
Complément des primes de rengagement, d'engagement, de remplacement administratif, et hautes payes à solder pendant le cours ou à la fin du service, de 1862 à 1873	197,827,907 34
Solde et intérêts des versements volontaires à titre de dépôt et des versements faits avant l'appel	833,419 15
TOTAL du passif	253,448,921 49
Déduction faite de cette dernière somme, l'avoir de la Dotation était donc, au 31 décembre 1862, de	1,494,097 25

Au 31 décembre 1861, l'avoir de la Dotation était de 34,251,144 fr. 98 c. La diminution de 32,757,047 fr. 73 c. qu'il a subie en 1862, provient des causes suivantes :

1° Accroissement du nombre des rengagés, des engagés volontaires après libération, et des remplaçants par voie administrative auxquels reste dû le complément de la prime	6,326,174 23
2° Accroissement des hautes payes dues par suite du plus grand nombre de rengagés et d'engagés après libération	5,226,278 50
3° Accroissement des suppléments de pensions au compte de la Dotation en raison d'une évaluation plus rigoureuse des charges imposées à ce titre jusqu'en 1905	19,404,595 00
4° Évaluation du supplément des pensions concédées en 1862	1,800,000 00
TOTAL égal	32,757,047 73

Période septennale de 1856 *à* 1862. — Dans le cours de cette période, 7 contingents ont été formés, 5 de 100,000 hommes, et 2 de 140,000 (classes de 1855 et 1858), *ensemble, 780,000* hommes.

Le nombre total des jeunes gens qui se sont fait exonérer

devant les conseils de révision s'est élevé à 156,002, soit, en moyenne, 20 p. 100 du contingent annuel.

L'exonération a été, en outre, accordée à 29,902 militaires sous les drapeaux. Ces 29,902 exonérations, ramenées à 7 ans de service, représentent 17,946 hommes.

La Dotation a donc eu à fournir l'équivalent de 173,948 hommes à l'effectif de l'armée.

Ramenés à une moyenne de 7 années de service, et arrivés à leur période active, les rengagements se sont élevés à 120,742, les engagements après libération à 20,417, et les remplacements par voie administrative à 35,526, ensemble, 176,685, et présentent, au 31 décembre 1862, sur les 173,948 exonérations un excédant de 2,737.

En outre, à la même époque, la caisse de la Dotation avait payé la première portion de la prime à 16,250 militaires qui s'étaient rengagés dans la 4ᵉ, la 5ᵉ, la 6ᵉ et la 7ᵉ année de service, et qui ne compteront, à ce titre, dans les rangs de l'armée, qu'en 1864, 1865 et 1866. Ces 16,250 rengagements portent le total des rengagements, engagements et remplacements administratifs à 192,935, et l'excédant sur les exonérations à 18,987.

L'état général des recettes et des dépenses de la Dotation pendant les années 1855 à 1862 présente les résultats suivants.

Les recettes, qui comprennent les versements faits par les exonérés devant les conseils de révision et par les militaires sous les drapeaux, les arrérages des rentes appartenant à la caisse de la Dotation, les intérêts des sommes en compte courant, les dons et legs et les autres encaissements à divers titres, s'élèvent à..........		444,505,969 65
Les dépenses effectuées pour primes, hautes payes, suppléments de pensions, taxations aux préposés de la caisse, frais d'administration et indemnités diverses, montent à,............		190,396,370 06
Excédant des recettes sur les dépenses....		254,109,599 59
Sur ces 254,109,599 fr. 59 cent.................	240,008,780 24	
ont été employés en rentes, et le solde au 31 décembre 1862, était de....	14,100,819 35	254,109,599 59

Les dépenses qui restaient à solder comme

charges futures de la Dotation, pour compléments de primes, allocations de hautes payes et suppléments de pensions jusqu'en 1905, montaient à.............................. 252,615,502 31

Ainsi, l'avoir de là Dotation destiné à faire face à toutes les éventualités est, comme il a été exposé plus haut avec détails de......... 1,494,097 25

STATISTIQUE DE LA TÉLÉGRAPHIE.

Les progrès accomplis en France, dans le courant de 1862, par la télégraphie électrique ressortent des chiffres suivants que nous empruntons aux documents officiels. On appréciera mieux les développements qui ont été donnés à ce service, en mettant en regard les résultats obtenus pendant les années 1861 et 1862.

	Années 1861.	Années 1862.	Différence en plus.	Différence en moins.
Nombre de kilom. de lignes............	25,953	28,003	2,050	»
Nombre de kilom. de fils...............	68,458	87,096	18,638	»
Nombre de bureaux ayant donné des produits..........	449	500	51	»
Nombre des dépêches taxées. françaises	734,252	1,285,335	551,083	»
Nombre des dépêches taxées. internat.	186,357	225,238	38,881	»
	920,609	1,510,573	589,964	»
Produits totaux des taxes. françaises	2,840,446	2,973,011	132,566	»
Produits totaux des taxes. internat.	2,079,292	2,313,237	233,944	»
	4,919,738	5,286,248	366,510	»
Produits moyens par kilom. de lignes...	189.56	188.77	»	0.79
Produits moyens par kilom. de fils.....	71.86	60.69	»	11.17
Produits moyens par dépêche française	3.86	2.31	»	1.55
Produits moyens par dépêche internat.	11.45	10.27	»	0.38

On voit par ces chiffres que le nombre de kilomètres de fils posés sur les lignes françaises, s'est accru en 1862 de plus d'*un quart, et* que les dépêches taxées à l'inté-

rieur ont augmenté de près de 80 p. 100, tandis que les dépêches internationales augmentaient de plus de 21 p. 100.

La réduction des tarifs internationaux, et surtout du tarif à l'intérieur, n'a pas permis que le produit des dépêches suivît la même marche ascendante. Toutefois, le produit des dépêches pour France s'est accru de près de 5 p. 100, et celui du service international de près de 12. C'est également la diminution des tarifs jointe à l'accroissement considérable des lignes et des fils qui a fait baisser le produit moyen par dépêche ainsi que par kilomètre de lignes et de fils.

Réseau de l'île de Corse.

Nombre de kilom. de lignes.	389	668	279	»
Nombre de kilom. de fils...	413	1,142	729	»
Nombre de bureaux.......	6	6	2	»
Nombre de dépêches taxées.	5,416	11,196	5,780	»
Produits totaux des taxes..	18,360	26,007	7,647	»
Prod. moyen par dépêche..	3.39	2.32	»	1.07

Le réseau de la Corse, qui était exploité précédemment par la compagnie du télégraphe sous-marin de la Méditerranée, a fait retour à l'État à partir du 1er juillet 1862.

Nous donnons dans le tableau suivant, par ordre d'importance, les 30 bureaux télégraphiques où les produits perçus ont été les plus considérables. Parmi ces bureaux il y en a qui n'ont été ouverts qu'une partie de l'année, mais on a cru devoir les placer au rang qu'ils auraient probablement occupé s'ils avaient été ouverts pendant l'année entière.

	Nombre des dépêches expédiées.		Total brut des perceptions effectuées.
	intérieures.	internationales.	fr.
1. Paris, Bourse..............	85,140	55,838	775,607
2. Marseille, central...........	64,319	26,477	516,187
3. Lyon, central..............	53,656	14,733	257,135
4. Paris, central..............	15,442	10,047	253,262
5. Le Havre.................	47,409	12,653	230,665

6. Bordeaux	50,653	5,567	186,024
7. Paris, Hôtel des Postes	36,976	6,031	178,178
Ouvert le 21 juillet.			
8. Paris, Grand-Hôtel	6,061	3,937	62,912
Ouvert le 21 juillet.			
9. Paris, N.-D. de Lorette	4,181	3,099	18,121
10. Paris, Place du Havre	14,665	5,112	102,521
11. Nantes, central	23,978	3,097	86,754
12. Paris, Hôtel du Louvre	12,347	4,504	82,271
Ouvert le 12 avril.			
13. Paris, boulev. Saint-Denis	10,819	2,886	57,469
14. Paris, Hôtel-de-Ville	20,390	3,233	76,692
15. Rouen	26,638	2,191	75,108
16. Paris, Madeleine	5,484	3,162	56,898
17. Paris, Champs-Élysées	3,958	2,741	64,695
18. Nice	9,767	3,803	60,081
19. Lille, central	15,792	2,680	48,717
20. Mulhouse	11,287	2,246	45,742
21. Paris, Gare du Nord	8,419	2,552	44,081
22. Toulouse	17,598	285	43,575
23. Bayonne	8,204	4,599	41,858
24. Paris, Château-d'Eau	8,040	1,903	41,501
25. Dunkerque	10,334	1,992	35,896
26. Montpellier	13,615	678	34,649
27. Strasbourg	10,126	2,323	34,168
28. Toulon	11,502	486	30,888
29. Cette	10,302	692	30,414
30. Paris, boul. Sébastopol, R. G.	7,331	873	29,883

Comme complément à ce tableau, nous donnons la liste des départements dont les perceptions totales effectuées ont atteint ou dépassé 100,000 fr.

1. Seine	1,951,091 fr.
2. Bouches-du-Rhône	537,883
3. Seine-Inférieure	350,605
4. Rhône	276,581
5. Gironde	200,278
6. Nord	182,086
7. Hérault	112,787
8. Loire-Inférieure	107,338

Pour avoir l'ensemble du mouvement télégraphique français en 1862, il faut ajouter au nombre total des dépêches taxées *que nous* avons donné plus haut, environ

80,000 dépêches expédiées par les chemins de fer et donnant une recette de 135,000 fr., et plus de 500,000 dépêches officielles transmises gratuitement.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ici les résultats obtenus par le service postal de ceux du service télégraphique. On avait craint d'abord que le mouvement des correspondances télégraphiques ne vînt diminuer celui des correspondances postales. Mais au contraire, les deux services n'ont fait que s'accroître, ainsi que le prouvent les chiffres suivants : en 1856, le nombre des dépêches télégraphiques état de 360,299, et celui des correspondances postales de 252,014,800; en 1862, comme nous venons de le voir, les dépêches télégraphiques, sans compter celles expédiées par les chemins de fer, ont été de 1,521,769, tandis que le nombre des lettres transportées par la poste, pendant la même année, sans y comprendre les journaux, imprimés, paquets, etc., a été de 300 millions.

Il est remarquable que les heures où travaillent le plus les fils télégraphiques, sont celles de midi à trois heures, pendant la bourse, entre les principales villes de France et d'Europe. Ce n'est qu'après 3 heures que commence le mouvement le plus important de la journée pour la correspondance écrite.

L'exposé de la situation de l'Empire présenté au Corps législatif, à l'ouverture de la session de 1863, nous permet j'ajouter à la statistique de l'année 1862 quelques renseignements plus récents, relatifs aux progrès accomplis pendant une partie de l'année 1863. Au 15 octobre, le réseau télégraphique français, Algérie et colonies non comprises, comptait 530 bureaux, 706 gares ouvertes à la télégraphie privée, 29,595 kilomètres de lignes et 93,600 kilomètres de fils. Ces huit premiers mois de 1863 offrent sur la même période de 1862 une augmentation de 15 p. 100 dans le nombre des dépêches échangées à l'intérieur, et de 11 p. 100 dans leur produit. Si l'on rapproche cette augmentation de celle que nous avons constatée pour l'année 1862 sur l'année 1861, on en peut conclure que le succès de la réforme opérée dans les *tarifs* télégraphiques par la loi du 3 juillet 1861, est *aujourd'hui* pleinement confirmé. D'un autre côté, le

service international a suivi sa progression régulière.

Dans le même ordre d'idées, d'uniformité et de réduction des tarifs, le gouvernement a conclu avec la Belgique une convention mise en vigueur, le 1er mai 1863, qui fixe à 3 fr. seulement la taxe de la dépêche simple échangée entre deux bureaux quelconques des deux pays. Un arrangement identique avec le grand-duché de Luxembourg est entré en application le 7 septembre suivant. Des arrangements semblables doivent être prochainement conclus, entre la France, l'Espagne et la Suisse. La taxe serait de 4 fr. entre un bureau français et un bureau espagnol, et de 3 fr. entre un bureau français et un bureau suisse.

Les interruptions si prématurées et si regrettables des communications sous marines directes entre l'Algérie et la Corse, n'ont pas découragé l'administration. Elle a cherché des câbles qui, suffisants pour la transmission, offrissent des chances probables de durée. Au moyen du crédit voté par le Corps législatif dans sa dernière session, elle a acheté un navire qu'elle a pourvu des machines les plus perfectionnées pour la pose et le relèvement des câbles, et elle se propose d'exécuter elle-même à l'avenir toutes les opérations auxquelles donnent lieu l'établissement et l'entretien des lignes sous-marines. C'est ce navire qui, après avoir immergé un câble de forte armature entre le continent et Belle-Ile, va jeter un câble léger d'Oran à Carthagène, puis relever et réparer les câbles directs de l'Algérie et de la Corse.

Les travaux de l'administration française ne se bornent pas à la France et à l'Algérie, nous rappellerons que, par ses soins, une ligne télégraphique a été créée au Sénégal. Cette ligne a 2,000 kilomètres et comprend un câble de 350 mètres, qui relie Saint-Louis à la Grande-Terre, en traversant le plus grand bras du Sénégal. Le réseau de la Cochinchine, également créé par la France, contient plus de 400 kilomètres de lignes et douze stations.

Après avoir exposé la situation actuelle de notre réseau télégraphique, nous croyons utile de faire connaître ici la nouvelle organisation donnée à ce service et mise à exécution le 14 décembre 1862. Par une classification ana-

logue à celle des routes, les fils ont été divisés en 5 catégories. La première comprend les fils directs de grande communication. Ce sont ceux qui relient Paris aux frontières ou à l'étranger, et ceux qui relient deux à deux les grands centres de l'Empire français; ils sont au nombre de 56, et ne doivent jamais être employés au service des villes intermédiaires. La deuxième catégorie comprend les fils directs de moyenne communication. Ils relient les centres secondaires entre eux et aux centres principaux par des communications à moyenne distance, et sont au nombre de 85. Ces fils ne doivent être employés que par les stations extrêmes, sauf quelques cas soigneusement prévus à l'avance. A la troisième catégorie appartiennent les fils inter-départementaux; ce sont ceux qui joignent entre eux les chefs-lieux de départements et quelques autres localités d'une importance exceptionnelle au point de vue politique et commercial. Ils font communiquer entre elles non-seulement les stations désignées comme les points extrêmes, mais aussi les stations intermédiaires désignées pour chacun d'eux. Dans la quatrième catégorie sont les fils départementaux, faisant communiquer directement les villes d'un même département avec le chef-lieu qui devient le centre naturel de toutes les transmissions intérieures à ce département. La cinquième catégorie se compose des fils auxiliaires. Ces fils sont destinés à favoriser les correspondances tout à fait locales. Ils s'appliquent à des besoins particuliers, et aucune indication générale ne peut être tracée à leur égard.

La grande question à résoudre est toujours celle de relier l'ancien monde au nouveau. Différents projets sont à l'étude. Il s'agit d'une nouvelle ligne transatlantiqne par les îles du cap Vert. Le câble sous-marin traverserait l'Océan dans la zone intertropicale du cap Vert au Brésil, d'où il atteindrait ensuite, par les Antilles, l'Amérique du Nord. Une conférence internationale vient de s'ouvrir à Paris pour examiner ce projet, et les puissances les plus directement intéressées à la réussite de cette entreprise se sont empressées de s'associer aux vues du gouvernement. D'un autre côté, la compagnie fondée pour l'établissement de l'ancienne et malheureuse ligne entre l'Ir-

lande et Terre-Neuve se reconstitue, et a décidé l'émission de nouvelles actions.

Enfin, dans ce moment même où il soutient une lutte acharnée contre le Sud, le gouvernement de Washington fait exécuter des sondages dans le nord de l'Océan Pacifique, afin d'aider la Russie dans l'immersion d'un câble sous-marin. En même temps, la législature de Washington vient de voter un bill pour autoriser l'établissement d'une ligne télégraphique qui traversera le pays de bout en bout, et ira se relier au câble sous-marin de Victoria dans l'île de Vancouver. C'est ce dernier câble qui doit se rattacher à la ligne russe, et de là, par une enjambée gigantesque, au système télégraphique de la Chine, formant ainsi un des réseaux de la communication tant cherchée entre l'Europe et l'Amérique. Espérons que, contrairement à l'opinion du *Times*, ces grands câbles ne seront pas semblables à ces *boas constrictors* qui dévorent tout et ne produisent rien.

L'extension la plus importante qu'ait reçu, dans le courant de l'année 1862, le réseau télégraphique du monde européen, est la mise en activité du câble de Suez à l'île de Jubal, dans la mer Rouge. Les stations du Caire, de Suez et de Jubal sont ouvertes à la télégraphie privée et réexpédient par la poste les dépêches à destination de l'Inde, de la Chine et de l'Australie. Le prix de la dépêche simple de 20 mots, à destination de Jubal, est de 75 fr. 75 c., à partir de Paris. De Jubal, les dépêches peuvent aussi être envoyées par la poste jusqu'à Bombay ou pointe de Galles, où elles reprennent la voie télégraphique pour traverser l'Inde.

La ligne sous-marine de Gallipoli au Pirée, par Chio et Syra, a été rétablie dans le courant de l'année 1863. Cette ligne dessert Smyrne et toute la Grèce, Athènes, Corinthe, Patras, etc. La taxe d'une dépêche simple partant de Paris est de 32 fr. 50 c. pour Smyrne, et de 39 fr. pour Athènes. Mais nous annonçons avec regret que l'importante ligne de Malte à Alexandrie, qui fonctionnait depuis le 1er septembre 1861, s'est trouvée hors de service dans les derniers jours du mois de juin 1863. Pour faire apprécier l'*utilité de cette* communication, nous rappellerons

que cette ligne a transmis, pendant les trois premiers mois de l'année 1863, 6,160 dépêches d'un produit total de 300,000 fr.

EDMOND BOUQUET.

STATISTIQUE POSTALE.

Nous empruntons les renseignements qui suivent à l'*Annuaire des postes*, publication qui paraît sous les auspices de l'Administration.

Nombre et produit des lettres.

ANNÉES.	NOMBRE total des lettres.	PROPORTION DES LETTRES Affranchies.	Taxées.	PRODUITS réalisés.	OBSERVATIONS.
1847	126,480,000	10 °/o	90 °/o	45,048,120	
1848	122,140,400	10	90	43,941,056	
1849	158,268,000	15	85	32,186,156	Taxe à 20 c., 1er jr 1849.
1850	159,500,000	20	80	35,622,732	Taxe à 25 c., 1er jt 1850.
1851	165,000,000	20	80	38,588,515	
1852	181,000,000	22	78	40,633,199	
1853	185,542,000	22	78	42,899,745	
1854	212,385,000	49	51	46,543,604	Taxe à 20 et 30c 1 jt 1854.
1855	233,517,000	85	15	45,835,279	
1856	252,014,800	88	12	47,882,826	
1857	252,453,800	88 1/4	11 3/4	48,041,958	
1858	253,234,000	88 1/2	11 1/2	48,874,182	
1859	258,900,000	88 2/3	11 1/3	52,017,762	
1860	263,500,000	89	11	53,479,291	
1861	273,200,000	89 1/3	10 2/3	55,719,000	
1862 (1)	283,000,000	89 2/3	10 1/3	58,000,000	
1863 (2)	290,000,000	90	10	60,000,000	

(1) Elévation de 7 1/2 à 10 grammes le poids des lettres simples circulant de bureau à bureau.

(2) Loi qui porte à 15 c. la taxe des lettres non affranchies de et pour la circonscription postale des bureaux.

Tableau indiquant le produit de la vente des Timbres-Postes.

ANNÉES.	PRODUIT BRUT DE LA VENTE des timbres-postes (1).	NOMBRE des timbres vendus.	OBSERVATIONS.
1849	4,446,766f 36c	21,232,665	(1) Ces chiffres représentent le produit brut des timbres-postes vendus. On doit en défalquer le montant de la remise de 1 p. °/° allouée aux débitants, en exécution du décret impérial du 18 déc. 1861. Loi du 20 mai 1854, prime accordée à l'affranchissement. Les timbres-postes à 1 cent. mis en circulation, à partir du 1er nov. 1860, figurent pour 83,093,200 dans le nombre des timb.-postes vendus pendant ladite année. Les timb.-postes à 2 c. ont été émis en déc. 1862, et ceux à 4 c. ont été mis en circulation en septembre 1863.
1850	5,021,060 74	21,523,175	
1852	6,602,765 64	28,589,540	
1853	7,213,599 37	31,254,226	
1854	17,098,535 43	83,359,350	
1855	28,533,595 00	148,433,000	
1856	32,700,065 00	169,508,750	
1857	35,601,835 00	185,944,050	
1858	38,094,755 00	199,913,700	
1859	41,238,160 00	217,555,450	
1860	44,574,562 00	253,293,400	
1861	48,733,600 00	328,803,250	
1862	52,060,203 00	358,679,750	
1863	54,837,396 00	378,064,750	

Nombre et produit des lettres chargées.

ANNÉES.	NOMBRE.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
1847	176,000		Les lettres chargées dont la taxe était double de celle des lettres ordinaires ne supportent plus qu'une surtaxe fixe de 20 c. 1er juillet 1854.
1848	303,000		
1850	303,943	241,000 f.	
1851	334,991	264,700	
1852	437,075	322,900	
1853	488,594	360,000	
1854	542,103	356,000	L'augmentation considérable dans le nombre des lettres chargées, en 1859 et 1860, est le résultat de la loi du 4 juin 1859, qui autorise la circulation par la poste des valeurs au porteur, et qui élève de 7 1/2 à 10 gram. le poids de la lettre chargée simple.
1855	654,642	385,749	
1856	751,686	512,912	
1857	885,177	646,000	
1858	986,400	697,100	
1859	1,272,600	837,900	
1860	1,729,036	1,060,884	
1861	1,997,700	1,238,900	
1862	2,254,700	1,424,700	
1863	1,786,800	1,133,300	

***Tableau du nombre de lettres renfermant des valeurs déclarées pendant les années* 1859, 1860, 1861, 1862 *et* 1863.**

ANNÉES	NOMBRE DE LETTRES contenant des valeurs déclarées.	SOMMES déclarées.	DROIT perçu.	NOMBRE de lettres disparues.	Sommes remboursées aux ayants droit par l'administration	Sommes restituées à l'Administration en exécution de décisions judiciaires.	Sommes restituées à l'Administration en exécution de décision du conseil.
1859 (2e semest.)	224,724	145,161,857	147,082	2	2,100	»	»
1860. . .	693,684	427,338,800	430,125	41	24,150	5,500	2.150
1861. . .	815,408	521,860,670	524,649	30	9,853	»	3,700
1862. . .	976,065	595,935,791	600,180	9	8,300	»	3,200
1863. . .	1,001,400	616,000,000	630,000	14	6,300	»	3,600

État indiquant le nombre des lettres tombées en rebut.

ANNÉES.	NOMBRE des lettres en circulation.	NOMBRE des lettres tombées en rebut.	PROPORTION des lettres en rebut.	NOMBRE des lettres en rebut remises en distribution et placées après un travail de vérification.	PROPORTION du nombre des rebuts remis en distribution et placés avec le nombre total des rebuts.
1847	126,480,000	3,706,000	2.93 °/ₒ	»	»
1848	122,140,400	3,987,000	3.26	»	»
1849	158,268,000	4,351,000	2.75	»	»
1851	165,000,900	4,059,000	2.46	307,512	7.57 °/ₒ
1852	181,000,000	3,836,000	2.12	301,534	7.86
1853	185,542,000	3,106,785	1.67	315,209	10.14
1854	212,385,000	3,261,930	1.53	294.631	9.03
1855	233,517,000	3,349,498	1.43	400,000	11.94
1856	252,014,800	2,867,904	1.13	389,254	13.57
1857	252,453,800	2,542,821	1.00	529,462	20.82
1858	253,234,000	2,370,477	0.93	510,790	21.54
1859	258,900,000	2,308,437	0.89	522,449	22.63
1860	263,500,000	2,179,201	0.82	560,256	25.70
1861	274,000,000	2,149,498	0.78	635,287	29.50
1862	283,000,000	2,128,778	0.76	648,624	29.00
1863	290,000,000	2,489,376	0.85	890,039	35.75

Nombre et produit des articles d'argent.

ANNÉES.	NOMBRE DES MANDATS de 10 fr. et au-dessous.	au-dessus de 10 fr.	TOTAUX.	SOMMES VERSÉES de 10 francs et au-dessous.	au-dessus de 10 francs.	TOTAUX.	QUOTITÉ MOYENNE des dépôts.	DROIT de 2 %.	DROIT de timbre (1)
1847	637,874	717,310	1,355,184	5,402,968 »	34,641,554 99	39,744,522 99	29 32	794,890 45	251,669 15
1848	904,098	854,014	1,758,112	7,006,759 50	42,860,664 99	49,867,464 49	28 36	997,349 18	299,293 05
1849	1,174,810	1,006,191	2,181,001	9,457,220 50	46,307,228 79	55,764,449 29	25 56	1,115,775 30	352,796 50
1850	1,082,383	1,020,883	2,103,266	8,659,064 »	47,126,420 55	55,785,484 55	26 52	1,116,153 73	557,590 80
1851	1,091,961	1,035,555	2,127,516	8,681,089 95	47,202,236 57	55,883,326 52	26 26	1,118,054 37	362,846 05
1852	1,052,627	1,065,843	2,118,470	7,894,702 »	49,473,391 32	57,368,093 82	27 07	1,147,698 59	373,246 34
1853	1,045,136	1,140,771	2,185,907	6,793,884 »	54,414,855 74	61,208,739 74	28 »	1,224,445 62	399,502 60
1854	1,517,805	1,437,665	2,955,470	9,896,088 60	68,461,489 29	78,357,577 »	26 51	1,567,460 53	503,431 60
1855	1,745,629	1,612,593	3,358,222	11,608,432 85	75,494,840 14	87,103,272 99	25 93	1,742,424 76	564,646 60
1856	1,666,033	1,678,235	3,344,268	12,018,361 »	77,119,230 51	89,137,591 51	26 65	1,783,120 41	587,606 60
1857	1,379,193	1,590,424	2,969,617	10,243,947 50	74,954,712 27	85,198,659 77	26 68	1,704,270 30	556,865 40
1858	1,358,264	1,543,355	2,901,619	10,051,153 60	73,112,836 91	83,163,990 51	28 66	1,663,548 14	540,174 25
1859	2,059,658	1,819,725	3,879,383	14,623,571 80	78,770,212 23	93,393,784 03	24 07	1,868,060 77	637,098 »
1860	1,716,481	1,776,220	3,492,701	12,873,607 50	74,423,591 15	87,297,198 65	24 99	1,746,153 12	621,677 »
1861	1,713,565	1,858,454	3,572,019	12,851,737 50	77,829,186 24	90,680,923 74	25 39	1,813,791 89	792,044 95
1862	1,659,966	1,884,991	3,544,957	11,619,762 »	79,117,050 95	90,736,812 95	25 59	1,814,957 05	789,078 45
1863	1,669,850	2,030,590	3,700,440	12,534,488 »	96,697,398 »	109,231,886 »	25 51	1,093,489 10	1,015,295 »

(1) Chaque mandat au-dessus de 10 fr. est soumis à un droit de timbre de 50 centimes ; le produit de ce droit est perçu par les agents des Postes, mais il est versé par eux dans les caisses de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines ; il figure dans les recettes de cette Administration.

Nombre et produit des journaux et imprimés de toute nature, des échantillons et des papiers d'affaires.

ANNÉES.	NOMBRE d'objets.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
		fr.	
1847	90,275,466	2,708,264	
1848	129,193,500	3,875,805	
1849	146,528,433	4,395,853	
1850	94,622,000	2,838,669[1]	1 Affranchissement par le timbre, 1er août 1850
1851	33,967,500	1,019,025	
1852	94,863,666	2,845,911[2]	2 Suppression de l'affranchissement par le timbre, 1er mars 1852.
1853	99,536,933	2,987,247	
1854	115,774,433	3,476,197	
1855	123,647,266	3,709,418	
1856	127,324,445	3,682,520[3]	3 Exécution, à partir du 1er août 1856, de la loi du 25 juin précédent, qui a abaissé le droit sur les imprimés, et a substitué la taxe au poids à la taxe à la dimension.
1857	144,295,200	3,968,119	
1858	151,298,000	4,160,700	
1859	165,300,000	4,670,597	
1860	179,138,000	5,177,247	
1861	188,930,000	5,611,233	
1862	202,000,000	6,073,814	
1863	212,000,000	6,500,000	

État des recettes et des dépenses de l'administration des postes en 1862.

Indication des diverses natures de recettes :	
Taxe des lettres	58,000,000
Taxe des journaux et imprimés	6,073,814 (1)
Droit sur les articles d'argent	1,773,052
Droit perçu sur les valeurs déclarées	634,487
Offices étrangers	3,403,099
Recettes diverses	43,667
TOTAL des recettes	69,928,119
Les dépenses se sont élevées à	47,370,217
Excédant des recettes sur les dépenses	22,557,902

CHEMINS DE FER EN 1863.

(*Extrait de l'Exposé de la situation de l'empire.*)

Les nouvelles conventions passées avec les compagnies de chemins de fer et votées par le Corps législatif dans la

(1) Dans ces chiffres, le droit de 2 p. 100 perçu sur les mandats délivrés en Algérie n'est pas compris.

dernière cession doivent puissamment contribuer à assurer l'achèvement du réseau de l'empire.

Depuis 1859, quelques chemins secondaires avaient seuls été concédés à deux compagnies, celle du Nord et de Lyon-Méditerranée. Cependant de puissantes considérations d'intérêt public, et, avant tout, le programme économique développé dans la lettre impériale du 5 janvier 1860, imposaient au gouvernement l'obligations de créer sans retard les nouvelles lignes que réclamaient les besoins de l'industrie nationale.

Aussi, dès le 1er août 1860, deux lois ont-elles autorisé l'établissement de six chemins de fer dans les contrées industrielles de la Normandie et des Vosges; des décrets intervenus dans le cours de la même année ont prescrit l'exécution de trois lignes destinées à rattacher la Savoie aux anciens départements français.

En 1861, une loi du 5 juin a fixé les conditions de la concession d'un chemin d'embranchement sur Aigues-Mortes, et une seconde loi du 2 juillet a autorisé l'administration à entreprendre vingt-quatre chemins nouveaux, distribués sur tous les points du territoire. Enfin, une loi du 6 juillet 1862 a autorisé la concession, moyennant une subvention déterminée, d'une ligne de Belfort à Guebwiller, et deux décrets de la même année ont déclaré d'utilité publique les chemins de Dunkerque à Furnes et de Reims à Mourmelon. L'ensemble de ces lignes, d'une longueur totale de 1,827 kilomètres, était évalué à 550 millions environ.

Le gouvernement, investi par la loi de la faculté d'entreprendre sur les fonds de l'État l'exécution de la plupart de ces chemins de fer, devait chercher à sortir le plus tôt possible d'une situation onéreuse pour le Trésor, et qui ne pouvait avoir qu'un caractère transitoire. Aussi se montra-t-il disposé à accueillir et même à provoquer des demandes en concession.

Mais, sur les trente-sept lignes décrétées depuis 1860, huit seulement purent être concédées par voie d'adjudication à quatre compagnies nouvelles; une neuvième avait été concédée directement, conformément aux prévisions de la loi de 1861, à la compagnie des salines de l'Est.

Au commencement de l'année 1863, la situation du réseau des chemins de fer était la suivante :

Une longueur de 16,172 kilomètres était comprise dans les concessions des six grandes compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon-Méditerranée, du Midi ; 816 kilomètres appartenaient à des compagnies diverses, et 1,337 kilomètres restaient à la charge de l'État. Il était évident qu'un tel état de choses, en se prolongeant, ne compromettait pas seulement l'exécution des chemins récemment autorisés, mais condamnait en quelque sorte, à l'avance, toute nouvelle extension de notre réseau.

L'intervention active des grandes compagnies pouvait seule lever cette difficulté. Mais plusieurs de ces compagnies se trouvaient placées, même avec le bénéfice des conventions de 1859, dans une situation des plus critiques. A l'époque où ces conventions avaient été rédigées, le gouvernement, en accordant la garantie d'un minimum d'intérêt sur le capital du nouveau réseau, n'avait pas fait difficulté d'admettre, pour la fixation du capital garanti, les évaluations présentées par les compagnies elles-mêmes ; ces chiffres, en effet, ne constituaient qu'un maximum, et la garantie ne devait s'appliquer qu'aux dépenses effectives, régulièrement constatées dans les formes prévues par un règlement d'administration publique.

Mais les faits n'avaient pas tardé à démontrer l'insuffisance de ces évaluations.

Deux compagnies, notamment celles de l'Est et de l'Ouest, établissaient d'une manière incontestable que le maintien rigoureux des chiffres qui avaient servi de base aux conventions de 1859 devait les conduire prochainement à une ruine certaine. La compagnie du Midi réclamait également, comme une mesure nécessaire pour elle, la modification de ces chiffres.

Les compagnies d'Orléans et de Lyon-Méditerranée ne demandaient pas, il est vrai, cette révision, mais la première hésitait à ajouter des lignes nouvelles à son second réseau, déjà très-onéreux pour elle ; la seconde engagée depuis *deux années* dans une lutte ardente avec la compagnie du *Midi, au sujet* du chemin de fer direct de Cette à Marseille,

sollicitait avant tout la solution de cette question décisive pour elle.

Quant à la compagnie du Nord, elle restait étrangère à toute négociation, aucune des lignes nouvelles ne se trouvant comprise dans son périmètre.

Le gouvernement a pensé qu'il était à la fois conforme à l'équité et à l'intérêt général de réaliser effectivement, en 1863, ce qu'il avait eu l'intention de faire en 1859, c'est-à-dire de relever le crédit des compagnies en leur accordant une garantie d'intérêt sur le capital réel du nouveau réseau et non sur un capital insuffisant.

Quant à la compétition établie entre les compagnies du Midi et de Lyon-Méditerranée, il a proposé de trancher la question principale en faveur de cette dernière, mais sous des conditions propres à donner satisfaction à la fois aux intérêts légitimes des populations et à ceux de la compagnie du Midi.

Ces points essentiels une fois résolus, les cinq compagnies que nous venons de citer se sont prêtées avec empressement aux vues du gouvernement.

Ainsi toutes les lignes qui étaient restées à la charge de l'État ont été comprises dans les réseaux auxquels elles se rattachaient le plus naturellement, à la seule exception du chemin de Ceinture de Paris, rive gauche.

La longueur ainsi concédée est de 1,325 kilom. En outre, 42 lignes nouvelles, d'une longueur ensemble de 1,876 kilom., ont été concédées aux mêmes compagnies, à titre soit définitif, soit éventuel.

Enfin une stipulation spéciale a assuré à l'industrie et à l'agriculture le bénéfice d'un tarif de quatrième classe variant de 0 fr. 08 c. à 0 fr. 04 c. par kilom., suivant la distance, et applicable aux matières premières, notamment à la houille et aux engrais.

L'ensemble de ces dispositions a obtenu l'entier assentiment du Corps législatif et a été sanctionné par les lois du 11 juin dernier (1863).

Nous devons mentionner en outre trois autres lois, votées également dans le cours de la dernière session

La première règle l'application de la garantie d'intérêt *accordée à la compagnie* du Victor-Emmanuel par le gou-

vernement sarde, et limite à 66 millions le capital garanti, auquel le cahier des charges primitif n'assignait aucun maximum. La seconde approuve la concession d'un chemin de fer de 50 kilom. de longueur, de Sathonay à Bourg, et le desséchement d'une partie des étangs insalubres de la Dombes. Cette convention stipule l'allocation de subventions de 3,750,000 fr. pour le chemin de fer et de 1,500,000 fr. pour la suppression des étangs. Enfin la troisième loi autorise la concession, moyennant une subvention de 2 millions, d'un chemin de fer de 41 kilom. de longueur entre Perpignan et Prades, dans l'intérêt de l'exploitation du riche minerai de fer du Canigou; cette dernière concession a été réalisée récemment, par voie d'adjudication, avec un rabais de 1,000 fr. sur le montant de la subvention.

L'ensemble de ces mesures porte à 20,380 (1) kilom. le développement total des lignes concédées. Le chemin de ceinture de la rive gauche de Paris, d'une longueur de 12 kilom., reste seul, ainsi que nous l'avons dit, en dehors de toute concession, le gouvernement se réservant d'étudier ultérieurement la combinaison la plus propre à concilier les nombreux intérêts qui se rattachent à cette entreprise.

Les conventions nouvelles, dont nous venons d'indiquer les éléments principaux, renferment des clauses financières dont il importe de préciser la portée.

En ce qui touche la garantie d'intérêt, la révision des chiffres qui ont servi de base aux conventions passées en 1859 avec les compagnies de l'Est, de l'Ouest ou du Midi,

(1)

	CONCESSIONS antérieures à 1863.	CONCESSIONS de 1863.	TOTAL.
	kil.	kil.	kil.
Nord	1,609	»	1,609
Est	3,336	751	3,087
Ouest	2,304	204	2,508
Orléans	3,890	321	4,211
Lyon-Méditerranée	4,396	1,383	5,779
Midi	1,637	542	2,179
Compagnies diverses	816	191	1,007
Totaux	16,988	3,382	20,380

a eu pour effet d'augmenter d'une somme totale de 461 millions le maximum du capital dont l'intérêt a été garanti à ces trois compagnies. Quant aux lignes nouvellement concédées tant à ces compagnies qu'à celles d'Orléans, de Lyon-Méditerranée, elles sont évaluées, déduction faite des subventions de l'État, à 743,500,000 fr. Mais plusieurs de ces lignes ont été comprises dans l'ancien réseau, et ne sont, dès lors, l'objet d'aucune garantie.

Quelques chemins, compris dans les anciennes concessions des compagnies d'Orléans et de Lyon-Méditerranée, ont d'ailleurs été reportés de nouveau à l'ancien réseau, de sorte que, toute compensation opérée, le montant total du capital garanti ne se trouve augmenté, du fait des concessions nouvelles, que de 401 millions de fr.

A ces deux chiffres on doit ajouter la somme de 66 millions de francs applicable au chemin de fer de Victor-Emmanuel.

L'augmentation totale se trouve ainsi portée à 928 millions de f., lesquels ajoutés à la somme de 3,110,500,000 f., formant le maximum du capital précédemment garanti à toutes les compagnies, donnent un total général de 4,038,500,000 fr.

Les subventions qui complètent les conditions financières des dernières conventions s'élèvent, pour l'ensemble des lignes concédés ou rétrocédées, tant à titre définitif qu'à titre éventuel, à 383,300,000 fr., non compris une somme de 15,500,000 fr., précédemment dépensée par l'État sur divers chemins concédés aux compagnies de Lyon-Méditerranée et du Midi.

D'un autre côté, il y a lieu de déduire du chiffre de 383,300,000 fr. les dépenses également faites sur plusieurs lignes concédées aux compagnies de l'Est, de l'Ouest et d'Orléans, dépenses qui n'étaient pas encore liquidées au moment de la rédaction des conventions et qui sont aujourd'hui arrêtées à 15,300,000 fr. Le montant des subventions restant à payer par l'État, pour l'ensemble des nouvelles concessions faites aux cinq compagnies que nous venons de citer, demeure donc fixé à 368 millions. Le gouvernement *s'étant* réservé la faculté de se libérer en *92 annuités calculées*, pour l'intérêt et l'amortissement, à

taux de 4 1/2 p. 100, aurait à payer, dans cette hypothèse, une annuité totale de 16,854,400 fr.

Indépendamment de cette charge annuelle, l'État aura à supporter les dépenses d'achèvement ou de construction des chemins de fer de Rennes à Brest, de Toulouse à Bayonne, et de quatre lignes du réseau du Midi, qui, en vertu de la dernière convention, doivent être exécutées dans les conditions de la loi de 1842.

Il reste, en outre, à solder la subvention de 1,500,000 fr., due à la compagnie du Nord pour la traversée de Boulogne, ainsi que les subventions accordées aux compagnies des Charentes, de la Vendée, de Libourne à Bergerac, de Sathonay à Bourg et de Perpignan à Prades.

Enfin il faut encore subvenir à l'achèvement du chemin de fer de Ceinture, rive gauche, et prévoir le payement de la somme de 19 millions de fr., qui, en vertu de la convention internationale du 9 juin 1862, sera due au gouvernement italien après l'achèvement du percement du mont Cenis.

Ces divers travaux ou subventions, payables en capital, représentent, à partir du 1er janvier 1864, une dépense totale de 102 millions, qui doit être réalisée en huit années environ, et qui s'ajoute au capital de 368 millions, payable sous forme d'annuités, à partir de la même époque

Si, poussant plus loin cet examen, on cherche à se rendre compte de l'ensemble des sacrifices qu'aura, en définitive, imposés à l'État la création du réseau des chemins de fer, tel qu'il est aujourd'hui constitué, on devra ajouter aux chiffres qui précèdent le montant des dépenses faites sur les fonds du Trésor à la fin de l'exercice 1863, c'est-à-dire une somme de 980 millions, et l'on pourra, dès lors, apprécier l'importance des charges de l'État, par le rapprochement des chiffres suivants :

Le réseau des lignes concédées ou décrétées, dont la longueur totale est de 20,392 kilom., y compris le chemin de Ceinture, doit exiger une dépense totale de 8,750 millions; sur cette somme, il aura été fourni par l'État, sous forme soit de travaux, soit de subventions, une allocation *de 1,460 millions*, savoir :

Subventions en travaux ou en argent, accordées antérieurement à 1861	961,500,000
Subventions allouées en 1861 et 1862 à des compagnies diverses....	32,500,000
Subventions accordées en 1863 aux compagnies de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon-Méditerranée et du Midi, y compris les dépenses précédemment faites par l'État...............................	309,300,000
Subventions accordées à des compagnies diverses.......	24,750,000
Travaux dans les conditions de la loi de 1842..................................	43,950,000
TOTAL (1)...............	1,460,000,000

Les compagnies, de leur côté, auront dépensé une somme de 7 milliards 300 millions, en sorte qu'en moyenne générale les frais de premier établissement se seront élevés, par kilom., à 428,000 fr., savoir : pour la part des compagnies, à 357,000 fr., et pour celle de l'État à 71,000 fr. Ce dernier chiffre n'est assurément pas hors de proportion avec les immenses avantages que ces voies de communication procurent au pays et au Trésor lui-même.

Après avoir exposé la situation générale des chemins de fer de l'Empire, telle qu'elle résulte des couventions votées dans la dernière session, nous avons à faire connaître en peu de mots les résultats obtenus jusqu'à ce jour, et en particulier ceux qui ont été réalisés dans le cours de la dernière campagne.

Le développement total des chemins livrés à l'exploitation s'élevait, au 31 décembre 1862, à 11,081 kilom. Une longueur de 937 kilom., sera, en outre, terminée dans le cours de l'année 1863. En voici les détails.

Nord.

Argenteuil à Ermont et raccordement..............	5 kil.
Embranchement de Pontoise et raccordement.......	4
Givet à la frontière belge...................... ...	3
Morcerf à Coulommiers...........................	16

(1) Le total n'est pas tout à fait exact, il paraît qu'on a voulu arrondir les chiffres. M. B.

Pierrepont à Thionville	39
Reims à Mourmelon	28

Est.

Longuyon à la frontière belge	21
Epinal à Aillevilliers	43
Vesoul à Gray	53
Thann à Wesserling	13
Le Mans à Sablé	47
Pont-l'Évêque à Trouville	11

Ouest.

Colombes à Argenteuil	4
Rennes à Guingamp	130
Périgueux (Niversac) à Agen	140

Orléans.

Lorient à Quimper	65
Les Arcs à Vence-Cagnes	77
Sorgues à Carpentras	17

Lyon-Méditerranée.

Villeneuve-Saint-Georges à Juvisy	6
Firminy au Pont du Lignon	25

Midi.

Dax à Paris	82
Agde à Clermont-l'Hérault	39
Clermont l'Hérault à Lodève	18
Puyoo à Bayonne (Mousserolles)	47

La Croix-Rousse à Sathonay.

La Croix-Rousse à Sathonay	7
TOTAL	937

Les lignes de Thann à Wesserling et de Firminy au Pont du Lignon, qui figurent dans cette nomenclature, sont les seules qui ne soient pas encore ouvertes; mais elles doivent, à moins de circonstances imprévues, être livrées à l'exploitation avant la fin de l'année.

La longueur totale des lignes exploitées au 31 décembre 1863 sera ainsi de 12,018 kilom.

NOMS DES CHEMINS.	LONGUEUR totale concédée au 15 octobre 1863.	LONGUEUR exploitée fin 1863.	RESTE à terminer au 1er janvier 1864.
	kil.	kil.	kil.
Nord	1,609	1,184	425
Est	3,087	2,303	784
Ouest	2,508	1,497	1,011
Orléans	4,211	2,599	1,612
Paris à Lyon et à la Méditerranée	5,779	2,886	2,893
Midi	2,179	1,276	903
Divers	1,007	273	734
TOTAUX pour les chemins concédés	20,380	12,018	8,362
Chemin de ceinture, rive gauche	12	»	12
TOTAUX	20,392	12,018	8,374

Les dépenses à la même époque s'élèveront pour l'État à 980 millions, et pour les compagnies à 5,050 millions, de sorte qu'au 1er janvier 1864 il restera à imputer sur les fonds du Trésor une somme de 470 millions, et que les compagnies auront de leur côté à dépenser un capital de 2 milliards 250 millions. La longueur des lignes à terminer ou à entreprendre à la même date sera, d'ailleurs, de 8,362 kilom. pour les chemins concédés, et de 8,374 kilom. en ajoutant le chemin de ceinture.

« Ces engagements n'excèdent pas assurément les forces financières du pays. Cependant ils font sentir la nécessité de ménager les ressources du crédit public ainsi que de l'épargne privée, et de ne procéder à de nouvelles concessions qu'avec une sage réserve et dans des délais convenables. »

En ce qui concerne le mouvement des chemins de fer en 1863, voyez l'appendice.

ROUTES IMPÉRIALES.

Ces routes qui, pendant longtemps, ont seules constitué les *grandes artères* de la circulation intérieure, ont dû

nécessairement céder aux chemins de fer, sur toutes les directions parallèles à ces nouvelles voies de communication, le transport à grande distance des personnes et des marchandises.

Aussi a t-on pu croire, au premier abord, qu'elles étaient destinées à perdre tout leur trafic. Un examen plus attentif des faits a démontré qu'il n'en était pas ainsi.

Le relevé de la circulation des routes, effectué à plusieurs reprises, a constaté, en effet, que, si la circulation sur les routes de terre s'était modifiée et déplacée, la masse de leurs transports n'avait en fait subi aucune modification sensible. Ainsi la circulation moyenne, qui était en 1852 de 244 colliers par jour, s'est élevée en 1857 à 246 colliers, chiffre qui, rapporté à l'année entière et à la longueur totale des routes, représente 3,200,000,000 de colliers ou environ 1,600,000,000 de tonnes utiles ayant parcouru un kilomètre. La même observation, qui s'applique, comme on le verra plus loin, aux voies navigables, démontre ce fait important, que le trafic énorme des chemins de fer représente presque exclusivement le résultat de l'accroissement de la richesse publique dû à la création des voies rapides de communication. L'amélioration des routes de terre n'a donc rien perdu de son intérêt, et l'administration a dû poursuivre avec persévérance ces utiles travaux.

Le nombre des routes impériales classées est aujourd'hui de 230, y compris les routes de la Corse et des départements annexés, et leur longueur totale est de 38,262 kilomètres.

Sur cette longueur, 37,352 kilomètres sont à l'état d'entretien. Le surplus, c'est-à-dire 910 kilomètres, forment des lacunes, qui sont comprises en majeure partie dans les départements annexés, dans les pays de montagnes, dans les départements frontières.

Les travaux exécutés dans le cours de la dernière campagne se sont étendus sur 310 kilomètres de lacunes appartenant à 13 départements, non compris la Corse, dont les routes impériales forment un chapitre spécial du *budget.*

Les dépenses se sont élevées à la somme de 2,810,000 fr. représentant les frais de construction de 90 kilomètres environ. En outre, un crédit de 1 million de francs a été consacré au payement d'une portion de la subvention due par l'État pour l'ouverture de la rue Impériale de Marseille, subvention qui s'élève en totalité à 6 millions de fr.

Enfin il a été dépensé 290,000 fr. pour la construction des routes thermales entreprises dans les départements de la Haute-Garonne et des Hautes et Basses-Pyrénées. Ces routes, qui présentent ensemble un développement de 159 kilomètres, seront entièrement terminées dans la campagne prochaine.

Dans leur ensemble, les dépenses de lacunes se sont ainsi élevées, en 1863, à 4,100,000 fr. En tenant compte des dépenses faites pour les mêmes travaux dans les années antérieures, on trouve que les dépenses restant à faire au 1er janvier 1864, pour l'achèvement des entreprises en cours d'exécution, seront de 10 millions de francs environ. Il reste, d'ailleurs, à entreprendre la construction de 390 kilomètres, évalués à 20 millions de francs.

CHEMINS VICINAUX.

Le rapport publié cette année sur la période quinquennale de 1857 à 1861, permet de constater une augmentation croissante de ressources qui se traduit par un notable progrès dans l'avancement des travaux. Les ressources qui, dès la première année de l'application de la loi du 21 mai 1836, avaient atteint 44 millions, se sont élevées progressivement, de 1857 à 1862, à une moyenne annuelle de 87,500,000 fr. Le relevé suivant donne le tableau exact de cet accroissement :

ANNÉE.	PRESTATIONS.	ARGENT.	TOTAL.
1837 à 1841..	109,442,642	133,606,349	243,048,961
1842 à 1846..	163,576,308	133,763,311	297,339,619
1847 à 1851..	178,999,090	171,557,397	350,556,487
1852 à 1856..	188,714,765	200,127,299	388,842,064
1857 à 1861..	218,356,025	219,544,600	437,900,625
TOTAL....	*859,088,830*	858,598,926	1,717,687,756

Pendant ces vingt-cinq ans, il a été construit :

66,000 kilomètres de chemins de grande communication ;
38,000 kilomètres de chemins vicinaux d'intérêt commun ;
116,000 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires.

Il restait à construire, au 1er janvier 1862, pour compléter le réseau :

14,500 kilomètres de chemins de grande communication ;
36,000 kilomètres de chemins d'intérêt commun ;
267,000 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires.

La subvention spéciale affectée, en exécution de la lettre impériale du 18 août 1863, à l'achèvement des chemins vicinaux d'intérêt commun, a permis de donner une vive impulsion aux travaux de ces voies de communication. Partout elle stimule les efforts des localités, qui sont secondés avec efficacité par les conseils généraux.

Une expérience que le gouvernement suit avec un vif intérêt se pratique actuellement dans le département du Bas-Rhin. L'administration y procède à la création de chemins vicinaux à voies ferrées, au moyen de subventions départementales et de contingents communaux, par application de la loi du 21 mai 1836. Ce système, qui peut être une des solutions du problème des chemins de fer à bon marché, est mis à l'étude dans d'autres départements.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le réseau de la navigation intérieure se compose à la fois des rivières et des canaux artificiels. Ces voies navigables, en se complétant mutuellement, forment les grandes lignes qui mettent en communication nos bassins principaux ou qui desservent nos plus riches vallées.

Le développement total des rivières navigables est de 9,500 kilom. environ, non compris les parties simplement flottables en train ; mais, sur une longueur de plus de 3,000 kilom., la navigation est ou purement nominale, ou presque nulle ; en sorte qu'on peut réduire à 6,500 kilom. l'étendue réelle des cours d'eau où la navigation est effective. Quant aux canaux, leur longueur est de 4,750 kilom.

Le développement total des voies navigables est donc de 11,250 kilom.

Les transports par eau, comme les transports par routes de terre, semblaient, ainsi qu'il a été dit dans l'un des articles précédents, devoir disparaître devant la concurrence des chemins de fer. Ici encore le fait a démenti cette prévision. Le trafic des voie navigables, qui était, en 1850, de 1 millard 722 millions de tonnes transportées à 1 kilom. a dépassé, dans les années suivantes, le chiffre de 2 milliards de tonnes et a été, en 1861, de 2 millards 200 millions de tonnes à 1 kilom., correspondant à un transport moyen de 195,000 tonnes parcourant la longueur totale des lignes navigables. En 1862, ce chiffre s'est élevé à 2 milliards 360 millions de tonnes à 1 kilom., soit à plus de 200,000 tonnes à la distance entière.

Dans la même période de temps, le trafic des chemins de fer s'est élevé de 353 millions à près de 4 milliards de tonnes transportées à 1 kilom. Cet énorme accroissement donne la mesure de l'essor imprimé au commerce et à l'industrie par le perfectionnement des moyens de communication.

Bien que les premiers essais des écluses à sas, introduites en France dans le XVIe siècle par Léonard de Vinci, aient été faits sur des rivières, à savoir : sur la Vilaine, entre Rennes et Redon, par François Ier, et sur la Baïse, entre Nérac et la Garonne, par Henri IV; ces essais restèrent isolés, et les travaux entrepris à partir du XVIIe siècle pour la création d'une navigation intérieure eurent pour objet exclusif la construction de canaux. C'est ainsi qu'ont été établis, dans le cours de ce siècle, le canal de Briare, premier canal à point de partage qu'ait possédé la France; le canal du Midi, destiné à unir la Méditerranée à l'Océan; le canal d'Orléans qui, comme celui de Briare, relie la Loire à la Seine par la rivière canalisée du Loing. Dans le siècle suivant, et même sous le premier Empire, tous les efforts tendent vers le même but, et plusieurs canaux importants sont livrés au commerce. Les rivières, en effet, malgré leur imperfection, offraient à la navigation une voie naturelle qui pouvait suffire à des besoins encore peu développés, et l'on dut se préoccuper, avant tout, de créer

entre les divers bassins les lignes de jonction qui pouvaient seules établir des communications continues entre toutes les parties du territoire. Ce n'est qu'après l'achèvement des principaux canaux, c'est-à-dire dans les trente dernières années, qu'on a senti la nécessité de compléter le réseau navigable, en améliorant le cours des rivières qui en forment une partie essentielle.

AGRICULTURE.

Concours. — Drainage. — Irrigation.

Dans le courant de 1863, sept cent cinq associations agricoles ont reçu des subventions sur le budget de l'État. Le montant de ces subventions, réunies à celles des départements et aux souscriptions particulières, s'est élevé à une somme totale de 1,900,000 fr., et a permis aux comices et aux sociétés agricoles de donner aux cultivateurs sur tous les points du territoire d'utiles encouragements.

Les concours régionaux prennent chaque jour plus de faveur. Les chiffres des animaux, des instruments et des produits présentés en 1862, et déjà en progrès sur ceux des années précédentes, ont été notablement dépassés dans les concours de 1863. L'augmentation a été pour les animaux : 866 têtes (6,289 en 1862 et 7,155 en 1863) ; pour les instruments, 2,035 (4,565 en 1862, 6,600 en 1863), et pour les produits, 447 lots (2,293 en 1862, 2,740 en 1863).

La loi du 28 mai 1860, relative aux marais et terres incultes appartenant aux communes, rencontre plus de difficultés dans son application. Toutefois, les études se poursuivent et ont déjà produit quelques résultats. La situation actuelle peut se résumer ainsi qu'il suit : dans 25,336 communes, il a été fait une reconnaissance générale des terrains communaux, et il a été constaté que 18,788 d'entre elles ne possédaient aucun terrain de nature à tomber sous l'application de la loi ; dans 6,548 communes, au contraire, on a reconnu que la loi pouvait être *utilement* appliquée. Plus de 3,000 projets ont été rédigés

jusqu'ici pour l'assainissement et la mise en valeur de 127,553 hectares environ, et sont actuellement en voie d'instruction. Ces projets, dont la dépense est évaluée ensemble à 20,355,000 fr. doivent, d'après les prévisions des ingénieurs, produire une plus-value de plus de 60 millions. Quant aux projets exécutés, qui sont au nombre de 122, ils s'appliquent à 2,985 hectares, et ont produit une plus-value de 1,040,000 fr. pour une dépense de 158,000 francs. En outre, 206 projets comprenant 5,186 hectares, et devant donner une plus-value de 2,600,000 fr. pour une dépense de 520,000 fr., sont en cours d'exécution. Il est à remarquer que, sur ce nombre, six projets seulement, relatifs à une surface de 232 hectares, doivent être exécutés d'office par l'État; tous les autres sont entrepris par les communes elles-mêmes. Ces premiers résultats, tout incomplets qu'ils soient encore, suffisent cependant pour démontrer que la loi de 1860, appliquée avec sagesse et persévérance, doit puissamment contribuer à l'amélioration de la propriété communale.

Le drainage, si universellement répandu en Angleterre, est loin d'avoir reçu en France le même développement. Cependant, au 1er janvier 1863, on évaluait à 144,216 hectares la superficie des terrains drainés. Le prix moyen de l'opération était estimé par hectare à 262 fr., la plus-value à 831 fr. en capital et à 59 fr. en revenu, ce qui représente pour toute la superficie drainée une dépense totale de 37,852,801 fr., et une plus-value en capital de 119,805,038 fr. et en revenu de 8,554,185 fr.

L'État a encouragé les efforts des agriculteurs, en chargeant les ingénieurs de dresser sans aucun frais pour les intéressés, les projets de drainage qui leur sont demandés, et de surveiller l'exécution des travaux. Au 1er janvier 1863, les surfaces de terrain dont le drainage a été ainsi étudié par les soins de l'administration dépassaient 31,600 hectares, et les superficies drainées sous sa surveillance, 24,600 hectares.

En 1863, les ingénieurs ont dressé les projets de 8,300 hectares environ et surveillé le drainage de 2,800 hectares. En accordant en outre aux départements 267 machines à fabriquer des tuyaux, l'administration à déterminé

un abaissement notable dans le prix des drains, et donné ainsi aux propriétaires une subvention indirecte.

Mais, si l'agriculture a profité avec empressement de ces facilités, elle n'a pas su apprécier au même degré les avantages que lui offrait le gouvernement en mettant à sa disposition des capitaux à intérêt réduit. Les prêts effectués par le Crédit foncier en vertu de la loi du 28 mai 1858 n'étaient, au 1er janvier 1863, qu'au nombre de 39, s'élevant à la somme totale de 720,750 fr., et s'appliquant au drainage de 3,279 hectares. Les prêts autorisés depuis le commencement de 1863 sont au nombre de deux seulement, pour une somme de 20,000 fr., applicable au drainage de 84 hectares. Deux autres demandes, montant ensemble à la somme de 11,180 fr., sont encore à l'instruction.

Ces chiffres démontrent que le mode d'intervention le plus efficace de l'administration, pour les opérations de drainage, a consisté jusqu'ici dans le concours gratuit qu'elle a prêté aux propriétaires pour l'étude et la surveillance des travaux.

Les dépenses restant à faire au 1er janvier 1864, en ce qui concerne l'ensemble du service hydraulique, pour terminer les entreprises engagées, sont évaluées à 18,350,000 francs.

Irrigation. Dans le cours de l'année 1863, trois grands canaux d'irrigation ont été concédés, moyennant des subventions variant du tiers au cinquième des dépenses prévues

Le premier est le canal du Drac, destiné à l'arrosage du bassin de Gap, lequel comprend 6,000 hectares irrigables. Cet ouvrage, évalué à 1,500,000 fr., doit recevoir une subvention de 500,000 fr. Le second, le canal dérivé du Verdon, a été concédé à la ville d'Aix avec une subvention de 1,500,000 fr. Ce canal, qui fournit à la ville d'Aix les eaux nécessaires à son alimentation, et qui doit, en outre, arroser plus de 5,000 hectares dans les communes traversées, est évalué à 8,500,000 fr. Le département a alloué pour ce travail, en sus de la subvention de l'État, un contingent de 1 million de francs. Enfin un canal concédé au département de la Loire est destiné à arroser,

au moyen d'une déviation des eaux du fleuve, une surface d'environ 8,000 hectares comprise dans la plaine du Forez. La dépense en est évaluée à la somme de 4,450,000 fr., sur laquelle 1,112,500 fr. seront fournis par l'État. La plus-value qui sera produite par ces trois entreprises dépassera très-probablement le chiffre de 30 millions.

L'administration prépare, en outre, la concession d'un canal dérivé de la Garonne à Saint-Martory, et qui doit arroser la vaste plaine comprise entre cette ville et Toulouse. Une subvention de 3 millions de francs sera affectée à l'exécution de cet ouvrage, qui doit remplacer le canal de navigation et d'irrigation à la fois, prévu par la loi du 31 mai 1846.

L'application de la loi du 19 juin 1857, relative à l'assainissement et à la mise en valeur des landes de Gascogne, continue à réaliser les résultats qu'il était permis d'en attendre.

L'administration supérieure, grâce à la bonne volonté des communes, a dû se borner à faire rédiger les projets d'assainissement et à provoquer les décrets exigés par la loi. A la fin de l'année 1863, une surface de 125,000 hectares de landes communales sera assainie et mise en valeur.

MINES EN 1862 ET EN 1863

(*D'après l'Exposé de la situation de l'empire.*)

L'extraction des mines de houille paraît devoir atteindre en 1863, 100 millions de quintaux métriques d'une valeur de 117,800,000 fr. En 1862, la production ne s'est élevée qu'à 94 millions de quintaux métriques; l'augmentation aura donc été de près de 6 millions de quintaux, sans que néanmoins le prix moyen, qui est resté à 1 fr. 18 cent., ait sensiblement varié.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'exercice 1853, pour lequel l'extraction était seulement de 59,379,850 quintaux métriques, on voit qu'en dix ans la production française a augmenté des deux tiers.

Quant aux *usines à fer*, on peut en évaluer ainsi la production.

La quantité de fonte au bois fabriquée en 1863 atteindra (1) 2,800,000 quintaux d'une valeur de 47 millions de fr., et la production des hauts fourneaux travaillant au combustible minéral seul ou mélangé de combustible végétal sera d'au moins 9 millions de quintaux métriques d'une valeur de 96 millions de fr.; ensemble 11,800,000 quintaux métriques d'une valeur totale de 143,800,000 fr.

En 1862, la quantité fabriquée n'était que de 10,530,000 quint. mét. d'une valeur de 135,130,000 fr. Il y aurait donc, en 1863, un excédant de production de 1,270,000 quintaux métriques et une augmentation de valeur de près de 8 millions.

En ce qui concerne les fers, les progrès, sans être aussi marqués, ont cependant une certaine importance. En 1863, la fabrication paraît devoir s'élever à 768,000 quintaux métriques d'une valeur de 32 millions de fr. pour les fers au bois, à 227,000 quintaux métriques d'une valeur de 8,718,000 fr. pour les fers aux deux combustibles, et à 6,060,000 quint. mét. d'une valeur de 151,600,000 fr. pour les fers au combustible minéral; ensemble 7,055,000 quintaux métriques d'une valeur de 192,318,000 fr.

En 1862, la quantité totale fabriquée n'a été que de 7,005,000 quintaux, valant 183,080,000 fr. Ainsi donc, de 1862 à 1863, il y aurait accroissement de 50,000 quintaux dans la production, et de plus de 9 millions de fr. dans la valeur.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

(*Extrait de l'Exposé de la situation de l'empire*).

Il y a en France 80 écoles normales primaires.

Une impulsion plus vive a été donnée cette année à la création des sociétés de secours mutuels parmi les instituteurs et les institutrices publics. La loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles a admis les instituteurs au bénéfice de la retraite, mais seulement pour le temps pendant lequel

---

(1) *On ne doit pas oublier que cet Exposé a été inséré au Moniteur du 15 novembre, donc avant la fin de l'année 1863.*

une retenue a été faite sur leur traitement (1). Il en résulte que, pendant de longues années encore, les maîtres dont les forces trahiront le courage ne trouveront dans la pension qui pourra leur être servie par l'État que des ressources notoirement insuffisantes; ces pensions sont aujourd'hui liquidées, en général, à 40, 50 et 60 fr., selon le nombre des années de service. Les sociétés de secours mutuels auront l'excellent effet de fournir à la vieillesse des instituteurs une ressource indispensable. Un modèle de statuts a été envoyé dans tous les départements pour y développer cette institution.

Le contrôle exercé par l'administration sur la liquidation des dépenses ordinaires obligatoires des écoles primaires a permis, comme l'année précédente, de dégager le budget de l'État de dépenses qui ne retombaient à sa charge que par suite d'abus ou de négligence, et de reporter sur des services dotés d'une manière insuffisante la somme de 1,071,865 fr. qui a été répartie ainsi qu'il suit :

Secours aux anciens instituteurs âgés, infirmes et dénués de ressources	60,000 f.
Secours aux institutrices communales dont le traitement ne s'élève pas à 400 francs	100,000
Secours aux communes pour acquisition ou construction de maisons d'école	810,742
Distribution de livres aux bibliothèques scolaires	101,123
TOTAL	1,071,865 f.

Indépendamment des subventions accordées aux communes pour la construction des maisons d'école, il a été promis à 873 autres communes des secours montant ensemble à 1,805,321 fr. Malheureusement au fur et à mesure qu'elle avance dans cette voie, l'administration se

(1) Aussi n'y a-t-il eu que 140 retraites accordées en 1861; le chiffre des retraités est monté à 220 en 1862, il atteindra près de 300 en 1863. La moyenne de la retraite, faible en ce moment, s'élèvera progressivement à mesure que le nombre d'années comprises dans les liquidations sera plus considérable, et le crédit annuellement affecté à l'inscription des pensions nouvelles devra être augmenté.

trouve en présence de communes de plus en plus pauvres, et les secours qu'elle accorde doivent atteindre un chiffre proportionnellement plus élevé.

Malheureusement aussi il y a encore 1,018 communes où les moyens d'instruction font complétement défaut et 10,119 qui ne sont pas propriétaires du local où leurs écoles sont installées, et dont l'établissement ne présente par conséquent rien d'assuré.

Cet état de choses est regettable, car l'expérience prouve qu'une école publique n'est véritablement constituée que lorsqu'elle se trouve à l'abri des variations et de l'instabilité auxquelles les propriétés particulières sont nécessairement exposées. La dépense à laquelle donnerait lieu l'acquisition ou la construction d'une maison d'école dans ces 10,119 communes ne s'élèverait pas à moins de 80 millions, et l'État serait, selon toute probabilité, obligé de concourir à la dépense pour une somme de 38 millions.

Néanmoins cette situation n'a rien de décourageant, si l'on songe que, depuis l'année 1834, époque à laquelle l'État est intervenu d'une manière efficace dans l'organisation de l'instruction primaire, 29,000 communes ont acquis ou construit des maisons d'école; et il est permis d'espérer que, moyennant quelques nouveaux sacrifices, d'ailleurs rendus plus légers par la prospérité du pays, toutes les écoles populaires se trouveront, dans quelques années, installées dans des conditions aussi durables que satisfaisantes.

Il faut multiplier les écoles, mais il faut aussi veiller avec sollicitude à ce que l'instruction que les enfants y reçoivent ne soit pas aussi vite perdue que gagnée. Les statistiques révèlent que le chiffre des conscrits ne sachant ni lire ni écrire ne diminue pas en proportion de l'élévation progressive du nombre des enfants reçus dans les écoles.

C'est que ceux-ci ont oublié, entre 12 et 20 ans, ce qu'ils avaient appris entre 8 et 12.

L'école qui leur enseigne à lire, à écrire et à compter n'a fait que placer dans leurs mains un instrument qui se *rouille* promptement et devient inutile s'il n'est souvent *mis en usage*. De là, nécessité de cours d'adultes et de *bibliothèques* scolaires.

Il n'existe encore que 4,161 cours d'adultes. Mais plus de 5,000 communes possèdent aujourd'hui de petites bibliothèques installées dans les écoles publiques et composées d'ouvrages propres à répandre dans les populations une saine morale et des idées justes en histoire, en agriculture et en industrie. Ces livres ne sont pas, en effet, uniquement destinés aux enfants ; les familles peuvent en profiter, et les longues veillées d'hiver ne sont plus abandonnées au désœuvrement et à l'ennui.

En résumé, il existe aujourd'hui 82,135 établissements d'instruction primaire (1), ou 16,136 de plus qu'en 1848, et la population scolaire, qui n'était, à cette dernière époque, que de 3,771,597, s'était élevée, en 1862, à 4,731,946 ; ce qui donne une augmentation de près d'un million ou du quart.

Le 36,499 communes pourvues des moyens d'instruction renferment 41,426 écoles publiques et libres, spéciales aux garçons, ou mixte quant aux sexes (2), dont 37,895 peuplées de 2,145,420 élèves, sont dirigées par des laïques, et 3,531, qui comptent 482,008 élèves, ont des maîtres congréganistes.

Sur les 2,627,428 enfants reçus dans ces écoles, 922,820, ou plus du tiers, y sont a titre gratuit.

Pendant une période de 30 mois, du 1er janvier 1861 (3) au 1er juillet 1863, les maîtres des 34,873 écoles publiques laïques ont donné lieu à 99 condamnations judiciaires, pour 19 crimes et 80 délits. Les maîtres des 3,531 écoles publiques congréganistes ont donné lieu à 55 condamnations, dont 23 pour crimes et 22 pour délits.

Les dépenses pour les 37,874 écoles publiques de garçons ou mixtes quant aux sexes s'est élevée, en 1862, à 31,324,615 fr. 49 c., dont 29,732,477 fr. 6 c. pour les maîtres, ce qui donne pour chacun d'eux une moyenne de 790 fr. environ.

Le nombre des écoles de filles est de 26,592 dont 13,491

---

(1) Dans ce chiffre sont comprises 90 écoles normales pour les deux sexes, 4,161 classes d'adultes, 3,162 sales d'asile et 26,592 écoles de fille.

(2) Les éco'es *mixtes entrent* encore dans ce nombre pour le chiffre de *14.147.*

(3) Les registres tenus au ministère ne datent que de cette époque.

sont dirigées par des laïques pourvues du *brevet de capacité* et 13,101 par des religieuses dont 12,335 n'ont que des lettres d'obédience.

Ces écoles reçoivent 1,669,213 élèves dont 604,247 dans les écoles laïques et 1,059,966 dans les écoles congréganistes.

Un quart de ces élèves sont admis à titre gratuit, dont 130,210 dans les écoles laïques, 490,094 dans les écoles congréganistes.

Les émoluments des institutrices publiques s'élèvent à 9,169,020 fr. 5 c. ce qui donne une moyenne de 665 fr. 33 c. Cependant 4,756 institutrices n'ont encore qu'un traitement inférieur à 400 fr.

Le nombre des salles d'asile est de 3,162.

Les lycées et colléges ont renfermé en 1863 62,762 élèves.

Les facultés ont conféré en 1862 8,326 diplômes dont 1,945 de bachelier ès-sciences et 3,288 de bachelier ès-lettres.

IMPRIMERIE, LIBRAIRIE, PRESSE, COLPORTAGE.

Le mouvement de l'imprimerie et de la librairie est en progrès sensible. L'année qui finit a vu naître, pour Paris seulement, plus de 12,000 publications nouvelles. La musique et les estampes de toute sorte ne sont pas restées en arrière ; elles atteignent presque le chiffre de 20,000. Les départements prennent une part de plus en plus active au mouvement intellectuel ; ils ont produit près de 6,000 ouvrages.

L'importation de la librairie étrangère acquiert également, chaque année, plus d'importance. En 1863, elle a fourni 3,910 colis (qui représentent approximativement un poids de 160,000 kilogrammes). Les conventions littéraires internationales, au nombre de vingt-six, continuent à fournir à nos bibliothèques leur contingent d'ouvrages. De nombreux dépôts, faits en vertu des dispositions des traités, témoignent combien les auteurs étrangers

tiennent à s'assurer, pour leurs œuvres, l'exploitation sûre et paisible de notre marché.

Enfin le mouvement du personnel de l'imprimerie et de la librairie se résume en 600 mutations ou créations de brevets environ.

Le nombre des journaux politiques est de 318 pour Paris et les départements ; celui des feuilles non politiques est de 600 à 700.

Du 1er janvier au 20 octobre, l'administration a donné 10 avertissements aux journaux de Paris et 13 aux journaux de province; elle a suspendu pendant deux mois 3 journaux de département.

De son côté, la justice a prononcé 8 condamnations contre les feuilles politiques de Paris et des départements, et 7 contre les feuilles non politiques.

Pendant la même période, le gouvernement a autorisé la création de 8 nouvelles feuilles politiques : 3 pour Paris et 5 pour les départements.

Le nombre des ouvrages soumis à l'examen de la commission du colportage par les libraires de Paris et des départements s'est élevé, du 1er janvier au 20 octobre, au chiffre de 1,113, sur lesquels 1,017 ont reçu l'estampille.

Parmi les publications qui s'adressent plus particulièrement aux populations ouvrières ou rurales, les almanachs occupent le premier rang; leur nombre s'accroît chaque année. En 1862, il était de 360; en 1863, ce chiffre sera dépassé. L'administration a pu constater en même temps que de sérieuses améliorations avaient été introduites dans leur composition et que les refus d'estampille, qui étaient encore de 1 sur 10 en 1852, étaient à peine de 1 sur 100 en 1863.

L'industrie du colportage s'étend aux ouvrages imprimés, aux gravures, imageries, photographies, etc., qui lui fournissent un nombre immense d'exemplaires, parmi lesquels les journaux dits illustrés et les petits journaux, estampillés à raison d'un exemplaire sur mille, ont reçu 10,800 estampilles, ce qui représente près de 11 millions de numéros.

STATISTIQUE DES ÉLECTIONS.

(*Extrait de l'Exposé de la situation de l'empire*).

L'art. 38 de la Constitution appelait, cette année 1863, les électeurs à renouveler le mandat des députés au Corps législatif. L'application de l'art. 35, qui dispose qu'il y aura un député par 35,0C0 électeurs, a nécessité plusieurs remaniements dans les anciennes circonscriptions électorales. Deux circonscriptions ont été supprimées, et treize circonscriptions nouvelles ont été établies. En conséquence, les électeurs ont eu à nommer 283 députés au lieu de 272 qui composaient la législature précédente.

Les élections ont eu lieu les 31 mai et 1er juin (7 et 8 juin pour la Corse).

Le nombre des électeurs inscrits dans les 89 départements était de 10,004,028; le nombre des votants a été de 7,290,170. En 1852 et en 1857, le nombre des électeurs inscrits était de 9,836,043 et 9,495,955; le nombre des votants était de 6,222,983 et 6,136,664.

SUCRE DE BETTERAVE.

On sait que la campagne sucrière commence au 1er septembre et fini au 31 août suivant. Voici pour la campagne 1862-1863 (1), les principaux faits recueillis par l'administration :

---

(1) On comprendra utilement avec le tableau ci-après les chiffres de quelques-unes des années antérieures :

Production du sucre indigène.

1856 — 57	66,214,400	kil.
1857 — 58	81,140,800	»
1858 — 59	123,318,700	»
1859 — 60	111,660,000	»
1860 — 61	106,078,100	»
1861 — 62	109,200,000	»

Voy. aussi l'Annuaire de 1862.

Sucre de betterave, production et consommation dans la campagne 1862-1863.

NOMS des DÉPARTEMENTS.	NOMBRE des fabriques	ENTRÉES.		SORTIES.		
		QUANTITÉS fabriquées.	TOTAUX en y comprenant les reprises.	MISES en consommation	ENVOIS aux entrepôts réels.	TOTAUX. (y compris les expéditions à l'étranger, etc., etc.)
		kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Aisne	66	33,795,067	34,742,404	10,443,259	20,850,494	33,359,737
Nord	151	66,881,779	74,744,650	6,025,886	49,753,513	66,554,015
Oise	24	11,983,243	12,334,503	3,844,814	7,490,000	12,021,937
Pas-de-Calais	63	32,769,015	35,526,912	3,530,787	25,428,600	33,401,884
Somme	37	17,476,865	17,916,944	1,407,357	14,176,658	16,784,015
14 autres départem[ts].	29	10,771,284	11,662,144	8,254,316	1,732,140	10,672,328
TOTAUX	370	173,677,253	186,927,221	33,476,416	119,431,405	172,493,916
Résultats de l'époque correspond[te] de 1862.	353	146,414,880	160,710,274	33,015,871	104,008,091	153,583,098
Augmentation	17	27,262,373	26,216,947	460,545	15,423,314	18,910,818
Diminution	»	»	»	»	»	»

Il était resté en fabrique en 1862, 9,921,174 et en 1863, 3,145,926 kil. de sucre achevé; de plus, en 1862, 4,495,179 kil., en 1863, 3,469,880 kil. de matières en cours de fabrication et de bas produit.

Les *entrepôts ont présenté* le mouvement suivant :

NOMS DES ENTREPÔTS	ENTRÉES.	SORTIES.	RESTES à la fin de la campagne.
	kil.	kil.	kil.
Paris	29,283,652	23,784,566	5,499,086
Lille	10,722,765	8,762,705	1,960,060
Douai	11,714,866	10,143,419	1,571,447
Valenciennes	6,359,465	6,135,665	223,800
Saint-Quentin	4,778,075	4,330,126	447,949
Le Havre	3,594,470	3,478,300	116,170
Cambrai	330,000	330,000	»
Raffineries et villes d'entrepôts (décret du 3 octobre 1861)	67,365,431	67,365,431	»
TOTAUX	134,148,724	124,330,212	9,818,512
Résultats de l'époque correspondante de 1862	115,895,427	111,318,096	4,577,331
Augmentation	18,253,297	13,012,116	5,241,181

Nous ajoutons le passage suivant, extrait de l'*Exposé de la situation de l'empire :*

Quand aux sucres, la crise qui s'était manifestée sous l'influence d'une production très-abondante de la sucrerie indigène et d'une importation de sucres étrangers également considérable paraît toucher à son terme : la sucrerie indigène, qui, pendant la campagne 1862-1863, a donné plus de 170 millions de kilogrammes de sucre, ne paraît pas devoir produire, pendant la campagne qui vient de s'ouvrir, plus de 100 à 110 millions de kilogrammes. D'un autre côté, les sucres étrangers, dont l'importation, pendant les huit premiers mois de 1862, avaient atteint le chiffre de 107,823,000 kilogrammes, n'a pas dépassé, pendant l'époque correspondante de 1863, 68,933,000 kilogrammes, et même, sans les facilités qui résultent du décret du 24 juin 1861, lequel permet de faire arriver dans nos ports des sucres chargés à ordre, c'est-à-dire à l'état de cargaisons flottantes, nos raffineries auraient pu manquer de sucres. Enfin les colonies françaises, par suite des mêmes causes qui ont agi sur la betterave, spécialement par suite d'une extrême sécheresse, auront vraisemblablement un déficit considérable dans leur production. Déjà

les prix des sucres s'est ressenti de cette situation, et il a éprouvé une forte hausse.

Quoiqu'il en soit, le régime actuel des sucres ayant donné lieu à des réclamations nombreuses, le gouvernement a chargé le Conseil supérieur du commerce de procéder à une enquête où tous les intérêts ont pu manifester en toute liberté leurs besoins et leurs vœux. Cette enquête est aujourd'hui terminée : le Conseil supérieur a lui-même délibéré, et le gouvernement est aujourd'hui en mesure d'arrêter les bases d'une législation nouvelle qui puisse donner une satisfaction légitime aux intérêts si divers engagés dans cette grave question.

LOIS ET DÉCRETS

Relatifs à des matières économiques et financières (1).

1. ACTES ANTÉRIEURS A 1863.

7 octobre 1862. D. portant que les bons du Trésor formant la réserve de l'amortissement seront consolidés tous les 3 mois.

15 — D. relatif aux correspondances expédiées aux possessions anglaises de l'Asie. V. aussi D. 29 juin 1863.

22 — Id. à destination de Cochinchine.

2. ACTES PROMULGUÉS EN 1863.

FINANCES (2).

28 mars. L. qui accorde des suppléments de crédit pour l'exercice 1862. (V. le D. du 29 avril suivant).

— L. qui ouvre un crédit sur l'exercice 1863, pour une acquisition de terrain.

— Id. pour les funérailles du cardinal Morlot.

— L. portant règlement définitif du budget de 1859.

29 avril. L. ouvrant un crédit applicable à la surveillance des chemins de fer.

---

(1) Explication des abréviations : L. Loi ; D. Décret ; C. Convention ; T. Traité.

(2) *Nous omettons les décrets* qui sont de simples formalités de comptabilités.

13 mai. Loi de finances, budget ordinaire de 1864.
— L. sur le budget extraordinaire de 1864.
— L. sur les suppléments de crédit de 1863.
18 juillet. D. portant répartition du fonds commun départemental.
22 nov. D. portant répartition par chapitre des budgets ordinaire et extraordinaire de 1864.

Traités et Conventions internationales.

7 février. C. relative à l'échange des dépêches télégraphiques entre la France et le Luxembourg. Autre Convention 31 août suivant.
28 mars. T. relatif à la vallée de Dappes.
11 avril. T. d'amitié avec Madagascar.
22 — C. avec la Belgique relative à la télégraphie.
30 mai. C. avec les Pays-Bas relative aux droits d'octroi sur les alcools.
26 juin. C. addit. avec la Belgique.
1er juillet. T. avec le royaume d'Annam.
22 — C. postale avec la Bavière. Supplém. le 28 octobre 1863.
16 août. C. avec la Belgique pour l'établissement du chemin de fer entre Lille et Tournay.
— T. relatif à la suppression du péage de l'Escaut.
29— Arrangement avec l'Uruguay.

Douanes.

16 mai. L. sur les douanes.
16 juillet. D. Tarif de l'huile de pétrole.
22 novembre. D. Abolition du drawback sur le sel ammoniac.
— Taxe d'importation snr ce sel.

Matières diverses.

17 janvier. D. portant rectification du tableau de la population de l'empire.
31 — L. ouvrant un crédit de 5 millions en faveur des localités où l'industrie cotonnière est en souffrance. Voy. aussi la répartition par chap. au D. du 25 février, la loi du 16 mai (supplément de 1,200,000 fr.) et l'*Exposé de la* situation de l'empire 13 novembre 1863.

7 mars. D. qui comprend les fils et tissus de coton parmi les marchandises pouvant être vendues en gros.
28 — D. relatif aux correspondances expédiées sur paquebot français aux Antilles, etc., etc. V. aussi le D. du 11 avril.
18 avril. L. qui approuve les stipulations financières relatives au service postal entre Nice et la Corse.
22 — Sén.-Cons. relatif à la constitution de la propriété en Algérie. Régl. d'admin. publ. du 23 mai.
6 mai. L. qui modifie les art. 27 et 28 du Code de commerce.
2 — Formes suivant lesquelles le chemin de fer de l'Est sera tenu de faire certaines justifications.
6 — *Id.* la compagnie d'Orléans.
— *Id.* le chemin de fer de l'Ouest.
— — — du Midi.
— — — Lyon. V. le D. du 6 juin et 20 septembre.
— — — de Victor Emmanuel D. 6 août.
9 — L. qui établit une taxe supplémentaire sur les lettres expédiées après les dernières levées. V. aussi le D. du 16 mai.
23 — L. sur les sociétés à responsabilité limitée.
30 mai. D. qui modifie le tableau des marchandises admises à la vente publique en gros.
6 juin. Autre déc. relatif à la même matière.
— *Id.* daté du 29 août.
5 juillet. D. qui augmente le capital de la banque de la Guyane.
12 août. P. qui fixe le maximum des prêts du Mont-de-piété de Paris (maximum 10,000 fr. et 500 fr. seulement pour les bureaux auxiliaires).
31 août. D. approuvant une convention avec la société du crédit foncier colonial.
— D. relatif à la boulangerie de Paris.
7 septembre. D. relatif à la correspondance postale avec les colonies.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS.

Superficie de la ville, 7,806 hectares. Superficie du département de la Seine, 47,550 hect.

Population de la ville, 1,696,141 hab., du département, 1,953,668.

Mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année 1862.

Naissances.

A domicile.......	en mariage....	Garçons.	18,468	36,563
		Filles...	18,095	
	hors mariage...	Garçons.	4,667	9,227
		Filles...	4,560	
Aux hôpitaux.....	en mariage....	Garçons.	636	1,258
		Filles...	622	
	hors mariage...	Garçons.	2,734	5,364
		Filles...	2,630	
		TOTAL..............		52,412

Naissances............	Garçons...........	26,505	52,412
	Filles...............	25,807	

Enfants naturels.

Reconnus, compris dans les naissances ci-dessus......	Garçons.......	1,802	3,506
	Filles.........	1,704	
Non reconnus, *id*..........,	Garçons.......	5,600	11,085
	Filles.........	5,485	
	TOTAL....................		14,591

Reconnaissances et légitimations d'enfants naturels, postérieurement à leur naissance, et compris dans les naissances ci-dessus :

Par actes de célébration de mariage...............	Garçons...........	1,192	2,435
	Filles.............	1,243	
Par actes postérieurs à la naissance.............	Garçons..........	2,110	4,276
	Filles	2,166	
	TOTAL..................		6,711

Enfants mort-nés.

Masculins	2,194	4,041
Féminins	1,847	

Décès.

A domicile	Masculins	14,595	29,950
	Féminins	15,355	
Aux hôpitaux civils	Masculins	5,658	11,142
	Féminins	5,484	
— militaires	Masculins	573	578
	Féminins	5	
Dans les prisons	Masculins	87	134
	Féminins	47	
Déposés à la Morgue reconnus	Masculins	256	307
	Féminins	51	
Exécution	Masculin	2	2
TOTAL			42,113
Déposés à la Morgue non recon.	Masculins	60	72
	Féminins	12	
TOTAL des décès			42,185

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances : Masculines	26,505	52 12
— Féminines	25,807	
Total des décès : Masculins	21,231	42,185
— Féminins	20,954	
Excès des naissances sur les décès : Masculins	5,274	10,127
— Féminins	4,853	

Mariages.

Garçons et Filles	13,158	15,916
Garçons et veuves	730	
Veufs et filles	1,449	
Veufs et veuves	579	

TABLEAU DES DÉCÈS DANS

Avec distinction d'âge,

AGES.	HOMMES.			
	Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
De la naissance à 3 mois.	2,877	»	»	2,877
De 3 à 6 mois........ ..	597	»	»	597
De 6 à 12 mois..........	969	»	»	969
De 0 jour à 1 an.........	4,443	»	»	4,443
De 1 à 2 ans...........	1,513	»	»	1,513
De 2 à 3 ans	806	»	»	806
De 3 à 4 ans.	444	»	»	444
De 4 à 5 ans.	319	»	»	319
De 5 à 6 ans.	212	»	»	212
De 6 à 7 ans.	162	»	»	162
De 7 à 8 ans.	90	»	»	90
De 8 à 9 ans.	60	»	»	60
De 9 à 10 ans.	57	»	»	57
De 10 à 15 ans.	281	»	»	281
De 15 à 20 ans.	646	1	»	647
De 20 à 25 ans.	938	52	2	992
De 25 à 30 ans.	645	253	10	908
De 30 à 35 ans.	425	459	28	912
De 35 à 40 ans.	326	600	48	974
De 40 à 45 ans.	311	646	86	1,043
De 45 à 50 ans.	236	714	130	1,080
De 50 à 55 ans.	215	693	162	1,070
De 55 à 60 ans.	203	685	206	1,094
De 60 à 65 ans.	172	779	257	1,208
De 65 à 70 ans.	133	580	303	1,016
De 70 à 75 ans.	108	385	275	768
De 75 à 80 ans.	77	258	285	620
De 80 à 85 ans.	32	91	177	300
De 85 à 90 ans.	10	28	78	116
De 90 à 95 ans.	2	5	17	24
De 95 à 100 ans.	»	»	6	6
Sans désignation d'âge...	5	1	»	6
TOTAUX.......	12,871	6,230	2,070	21,171

LA VILLE DE PARIS, EN 1862

de sexe et d'état civil.

FEMMES.				TOTAL des deux sexes.		TOTAL
Non mariées.	Mariées.	Veuves.	Total.	Masculin.	Féminin.	général.
2,394	»	»	2,394	2,877	2,394	5,271
501	»	»	501	597	501	1,098
971	»	»	971	969	971	1,940
3,866	»	»	3,866	4,443	3,866	8,309
1,425	»	»	1,425	1,513	1,425	2,938
821	»	»	821	806	821	1,627
501	»	»	501	444	501	945
326	»	»	326	319	326	645
236	»	»	236	212	236	448
166	»	»	166	162	166	328
95	»	»	95	90	95	185
84	»	»	84	60	84	144
63	»	»	63	57	63	120
301	»	»	301	281	301	582
611	37	1	649	647	649	1,296
850	349	10	1,209	992	1,209	2,201
584	631	26	1,241	908	1,241	2,149
354	650	47	1,051	912	1,051	1,963
251	632	67	950	974	950	1,924
205	558	115	878	1,043	878	1,921
162	502	120	784	1,080	784	1,864
125	477	217	819	1,070	819	1,889
102	402	251	755	1,094	755	1,849
135	415	420	970	1,208	970	2,178
174	297	490	961	1,016	961	1,977
168	225	628	1,021	768	1,021	1,789
129	138	589	856	620	856	1,476
79	41	427	547	300	547	847
27	6	245	278	116	278	394
8	2	57	67	24	67	91
1	»	12	13	6	13	19
5	1	3	9	6	9	15
11,854	5,363	3,725	20,942	21,171	20,942	42,113

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS EN 1862.

Boissons.

Vins en cercles	2,455,431	hect.
— en bouteilles	15,622	—
Alcools purs et liqueurs	105,406	—
Cidre, poiré et fruits réduits	60,898	—
Alcools dénaturés	616	—

Liquides.

Huile d'olive	8,519	—
— de toute autre espèce	167,931	—
Vinaigres de toute espèce	35,306	—
Bière à l'entrée	197,029	—
à la fabrication	152,901	—
Essence de térébenthine	20,468	—
Raisins	5,927,264	kilog.
Vernis gras, blanc de céruse	11,479	hect.

Comestibles.

Sorties des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	91,022,149	kilog.
Abats et issues de veau	2,253,221	—
Viande et graisse de porcs	8,504,678	—
Abats et issues de porcs	1,312,124	—
Suifs bruts ou fondus	283,760	—
Huile animale	347	hect.

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	14,521,679	kilog.
Abats et issues de veaux	282,716	—
Viande fraîche et graisse de porcs, sangliers, cochons de lait, marcassins	7,844,362	—
Abats et issues de porcs	758,349	—
Charcuterie de toute espèce	1,590,531	—
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc.	102,556	—
Fromages secs	2,971,556	—
Marée (montant de la vente sur les marchés)	10,906,031	francs.
Huîtres	2,446,097	—
Poissons d'eau douce	1,345,677	—
Volailles et gibiers	20,280,414	—
Beurre	24,595,856	—
Œufs	12,160,828	—

Combustibles.

Bois dur neuf ou flotté	536,642	stères.
— blanc —	289,387	—
Menuise, cotrets et fagots de toute espèce.	116,497	—
Charbon de bois, charbon artificiel	4,772,937	hect.
Poussier de charbon, tan carbonisé	198,017	—
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée.	678,371,745	kilog.

Fourrages.

Orge	5,586,503	—
Avoine	142,897,294	—
Foin	16,767,116	bottes.
Paille	25,840,112	—

Matériaux.

Chaux grasse, chaux hydraulique et ciment	404,076	hect.
Ciment contenant de la chaux	35,414,640	kilog.
Plâtre	5,790,173	hect.
Moellons bruts et piqués	467,519	m. c.
Pierre de taille de toute espèce	270,875	—
Marbre et granit	5,211	—
Fers employés dans les constructions	25,334,555	kilog.
Fontes — —	16,325,605	—
Ardoises de toutes dimensions	6,263,886	unités.
Briques	22,715,592	—
Tuiles	1,626,152	—
Carreaux de terre cuite	8,851,806	—
Mottes de terre glaise et sable gras	134,509	m. c.
Poterie, pots creux, etc	9,971,619	kilog.

Bois de construction.

Chêne et autres bois durs	179,632	stères.
Sapin et autres bois blancs	243,197	—
Lattes et treillages	343,103	bottes.
Bateaux — En chêne	70	unités.
Bateaux — En sapin	408	—
Bois de déchirage — En chêne	6,944	m. c.
Bois de déchirage — En sapin	22,446	—

Objets divers.

Sel gris et blanc	12,031,395	kilog.
Glace à rafraîchir	8,370,506	—
Cire blanche *et spermacéti* raffiné	69,764	—
Cire jaune et spermacéti brut	103,619	—

11.

Acide et bougie stéarique..............	2,271,461	kil.
Suifs de toute espèce et graisses non employées comme comestibles..........	2,799,056	—
Éthers et chloroforme......	202	hect.

BUDGET DE LA VILLE DE PARIS

POUR L'ANNÉE 1864.

Nous allons donner le budget de Paris tel qu'il a été voté par le Conseil municipal. Nous commencerons par les recettes.

Recettes ordinaires.

Centimes communaux..........................	2,992,200
Octroi..........	84,281,000
Halles et marchés............................	7,369,110
Poids public.................................	958,000
Droits de voirie.............................	380,000
Établissements hydrauliques..................	5,110,000
Abattoirs....................................	2,180,000
Entrepôts....................................	429,000
Location d'emplacement sur la voie publique....	2,917,484
Loyers de propriétés communales..............	1,135,255
Expéditions d'actes..........................	151,000
Taxes funéraires.............................	641,429
Terrains dans les cimetières.................	1,358,600
Exploitation des voiries.....................	625,000
Contributions, legs pour travaux, etc...........	11,301,463
Recettes diverses............................	2,116,271
TOTAL..........................	123,945,812
Recettes extraordinaires.....................	10,625,500
— supplémentaires....................	15,500,000
— applicables à des services spéciaux....	1,337,630
TOTAL général.................	151,408,942

Voici maintenant le tableau des dépenses :

Dépenses ordinaires.

Dette municipale (charge annuelle)............	13,548,085
Charge de la ville envers l'État.................	2,100,000
Préfecture, mairie centrale....................	2,001,675
Octroi et autres perceptions...................	7,633,015
Mairies d'arrondissement......................	1,049,708
Garde nationale, garde de Paris, etc...........	2,922,294

Cultes	150,798
Inhumations	945,399
Établissements de bienfaisance	10,244,547
Lycées, colléges, etc	144,120
Instruction primaire	3,641,992
Édifices communaux	1,526,500
Alignement et plan de Paris	1,725,500
Voie publique	15,754,000
Eaux et égouts	2,455,200
Promenades et plantations	2,697,100
Pensions et secours	108,427
Fêtes et cérémonies publiques	750,100
Dépenses diverses	330,200
Préfecture de police	12,327,746
TOTAL	81,586,376
Dépenses extraordinaires	52,714,936
— supplémentaires	15,500,000
— sur fonds spéciaux	1,337,630
TOTAL général	151,408,942

Parmi les dépenses extraordinaires, nous signalons le remboursement de la dette municipale, 10,326,645 fr.; la subvention extraordinaire à l'assistance publique, 1,276,240 fr.; les dépenses pour l'extension des limites de Paris, 23,453,384 fr. Le reste et pour les travaux publics et la voirie.

COMPTE DE LA VILLE DE PARIS POUR 1862.

Voici d'abord le tableau des recettes telles qu'elles ont été constatées :

Centimes communaux	2,778,845
Octroi	80,764,531
Halles et marchés	7,143,053
Poids public	747,466
Droits de voirie	381,089
Établissements hydrauliques	4,364,952
Abattoirs	2,174,487
Entrepôts	421,427
Location d'emplacements	2,694,821
Loyers de propriétés communales	621,815
Expédition d'actes	137,978
Taxe des inhumations	294,189
Concessions dans les cimetières	1,338,095

Exploitation des voiries	649,444
Legs, donations, contributions	10,256,634
Recettes diverses	2,152,263
TOTAL	116,891,388
Recettes extraordinaires	10,699,680
— supplémentaires	6,831,914
— sur fonds spéciaux	41,092,402
TOTAL général	175,712,566

Parmi les produits de l'octroi, nous signalons surtout les suivants : boissons, 30,555,963 fr.; autres liquides, 7,122,549 fr.; comestibles, 14,216,116 fr.; combustibles, 10,213,220 fr.

Parmi les recettes diverses nous n'indiquons que la part de la ville sur les permis de chasse, 59,900 fr., et le produit de la taxe des chiens, 432,130 fr. Les amendes s'élèvent à quelques centaines de mille fr.

Dépenses ordinaires.

Dette municipale (charge annuelle)	15,201,263
Charge de la ville envers l'État	2.075,805
Préfecture, mairie centrale	1,662,669
Octroi, etc.	7,149,443
Mairies d'arrondissement	951,592
Garde nationale, garde de Paris, etc	2,909,869
Cultes	161,653
Inhumations	639,466
Bienfaisance	10,234,630
Lycées, collèges, etc	135,799
Instruction primaire	2,518,238
Édifices communaux	1,353,027
Voirie de Paris	1,432,448
Voie publique	14,327,851
Eaux et égouts	2,270,756
Promenades et plantations	2,406,165
Pensions et secours	162,639
Fêtes et cérémonies publiques	758,760
Dépenses diverses	816,070
Préfecture de police	12,148,637
TOTAL	79,316,782
Dépenses extraordinaires	45,552,523
— supplémentaires	3,266,365
— sur fonds spéciaux	37,474,723
TOTAL général	

Dans ces chiffres sont contenues les dépenses faites par la ville de Paris, tant pour l'extension de ses limites que pour son embellissement.

OMNIBUS DE PARIS.

Résumé statistique de l'exploitation en 1862.

Voitures en service. — Le nombre des voitures mises en mouvement pendant l'année sur les lignes de Paris a été, par jour, en moyenne, de 526, soit 24 de plus qu'en 1861 (maximum 540; minimum 515). Le nombre de ces mêmes voitures, pour les services de banlieue, a été de 46, soit 1 de plus qu'en 1861. Le total pour les deux services a été de 572 voitures par jour, soit 25 de plus qu'en 1861.

Les 572 voitures en circulation journalière pour l'exploitation totale ont parcouru 2,730 kilom. par jour de plus qu'en 1861, soit 996,427 kilom. de plus pour l'année; c'est-à-dire que la circulation a été en 1862 de 54,157 kil. par jour, et de 19,767,231 kilom. pendant l'année.

Effectif des chevaux. — L'effectif moyen des chevaux présents dans les écuries a été, pour les Omnibus de Paris, de 6,332 par jour, soit 291 chevaux de plus qu'en 1861. L'effectif moyen, pour les services de banlieue, a été de 416 chevaux, soit 16 de moins qu'en 1861. L'effectif total des deux services à été de 6,748 chevaux, terme moyen, soit 275 de plus qu'en 1861. Enfin l'effectif moyen total, en y comprenant les chevaux au labour, a été de 7,000, soit 227 chevaux de plus qu'en 1861. L'effectif au 31 décembre 1862 était de 7,006, soit de 106 de plus qu'au 31 décembre 1861.

Voyageurs. — Les Omnibus de Paris ont transporté, en 1862, 81,939,603 voyageurs au lieu de 76,285,538 en 1861, soit 5,654,065 voyageurs de plus; par jour, 224,492 au lieu de 209,001, soit 15,491 voyageurs de plus ; par voiture, 426 au lieu de 416, soit 10 voyageurs de plus; et enfin, par course, 28 au lieu de 27 en 1861.

Sur les 81,939,603 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 49,128,029 ont pris l'intérieur de la voiture, et 32,811,574 sont montés sur l'impériale. En 1861 on comptait 45,965,781 voyageurs d'intérieur et

30,319,757 voyageurs d'impériale. Il en résulte qu'en 1862 le nombre des voyageurs d'intérieur a augmenté de 3,162,248, et celui des voyageurs d'impériale, de 2,491,817 voyageurs, par rapport à 1861.

Sur le nombre total des 81,939,603 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 68,947,626 ont payé place entière, soit 30 cent. dans l'intérieur et 15 cent. sur l'impériale; les autres, c'est-à-dire 12,991,977 voyageurs ont profité des correspondances.

Les services de banlieue ont transporté, en 1862, 2,850,565 voyageurs au lieu de 2,725,642 en 1861, soit 124,923 voyageurs de plus; par jour, 7,809 au lieu de 7,467, soit 342 voyageurs de plus; par voiture, 168 au lieu de 164, soit 4 voyageurs de plus; et enfin, 9 par course, comme en 1861.

Il en résulte qu'en 1862, le nombre des voyageurs transportés par les voitures d'omnibus et de banlieue a dépassé de 5,778,988 celui de 1861, et s'est élevé à 84,790,168, soit 232,301 voyageurs par jour, ou 15,833 de plus qu'en 1861.

L'entreprise a transporté, en outre, sur les diverses sections de la voie ferrée, de la place de la Concorde au Rond-Point de Boulogne et à Sèvres, et par le service accessoire de Paris à Saint-Cloud (voie de terre) 2,687,770 voyageurs, ce qui porte le nombre total des voyageurs transportés en 1862 à 87,477,938, soit 239,665 en moyenne par jour, soit 15,350 voyageurs de plus par jour qu'en 1861.

Produit moyen par voyageur. — Il a été pour les omnibus de Paris, de 0 fr. 18 c. 9/10 en 1862, soit 1 dixième de centime de moins qu'en 1861, et pour les voitures de banlieue 0 fr. 27 c. en 1862, soit 1 c. 7/10 de moins qu'en 1861.

Accroissement progressif de l'exploitation de la Compagnie.

Années.	Nombre maximum de voitures en service.	Nombre des chevaux.	Nombre des voyageurs transportés.	
			Paris.	Total.
1854...........	400	3,728	30,000,000	34,000,000
1855...........	435	4,389	36,000,000	40,000,000
1856...........	436	4,674	45,530,210	49,590,424

1857...........	465	5,253	55,474,154	60,067,147
1858...........	504	5,725	61,436,724	67,642,349
1859...........	503	6,066	66,247,157	73,862,801
1860...........	540	6,716	67,766,935	74,060,052
1861...........	571	7,037	76,285,538	81,875,221
1862...........	601	7,202	84,939,603	87,477,938

Résumé des recettes, dépenses et bénéfices de l'exploitation des exercices 1861 et 1862.

RECETTES.	SOMMES. fr. c.	par journée de voiture. fr. c.	par journée de cheval. fr. c.
Recette des voitures omnibus de Paris................	15,581,892 64	81 14	6 74
Recette des voitures de banlieue...................	753,296 70	44 56	5 18
Locations de chevaux et de voitures...............	34,149 39	»	
TOTAL des recettes des voitures................	16,369,338 73	78 32	6 64
Recettes diverses :			
Fumiers..................	384,596 51	1 84	» 16
Affichage................	7,000 »		
Recettes diverses..........	15,109 85		
Intérêts des fonds disponib.	123,592 06		
Intérêts du capital des voies ferrées produits par l'exploitation..............	57,847 94	2 93	» 25
Recettes d'ordre, intérêts des sommes employées :			
Dans les ateliers de carosserie..................	125,941 44		
Dans l'atelier d'habillement.	879 43		
Dans les achats de propriét.	275,949 30		
TOTAL des produits bruts.	17,360,254 96	83 09	7 05
DÉPENSES, CHARGES ET BÉNÉFICES.			
Dépenses de l'exploitation proprement dite.........	13,466,644 54	64 45	5 47
Charges de l'entreprise à ajouter aux dépenses de l'exploitation proprement dite..................	1,708,467 47	8 18	» 69
TOTAL des dépenses de toute nature...........	15,175,112 01	72 63	6 16
Les produits bruts ayant été de....................	17,360,254 96	83 09	7 05
Les bénéfices sont de....	2,185,142 95	10 46	» 89

DOUANES DE PARIS. — *Exportations générales par Bureaux d'expédition.*

	ANNÉES		DIFFÉRENCES pour 1863.		ANNÉES		DIFFÉRENCES pour 1863.		ANNÉES		DIFFÉRENCES pour 1863.	
	1863. Nombre des colis	1862. Nombre des colis	en plus.	en moins.	1863. Poids des colis	1862. Poids des colis.	en plus.	en moins.	1863. Valeurs déclarées.	1862. Valeurs déclarées.	en plus.	en moins.
Douane.												
Exportat. avec primes.	2,700	3,336	»	636	2,377,400	3,041,000	»	663 600	2,928,753	4,452,121	»	1,523,368
Exportat. ordinaires .	25,469	32 901	»	7,432	3 560,105	4,566,450	»	1 006 245	26,484 610	29,137,832	»	2,653,242
Nord.												
Grande vitesse........	142,637	126,946	15.691	»	3,662 484	3,458 003	204 481	»	114,521,877	85,461,472	29 060,405	»
Petite vitesse........	287,564	200,197	87,367	»	26,309,169	18 090 828	8,218,341	»	45,041,975	36,467,849	8,574,126	»
Est.												
Grande vitesse........	23,395	13,760	9,635	»	830,833	440.235	390,598	»	14,950,768	5,876,964	9,073,804	»
Petite vitesse........	47,301	52,741	»	5,440	4,084 647	3 957 728	126,919	»	12,416,981	9,428,838	2,988,143	»
Villette. Bateaux port.	5,750	6,775	»	1,025	813 852	1,302,523	»	488,671	3,299,276	4,476,800	»	1,177,524
Gare des Batignolles.	667	155	512	»	175,152	44,176	130,976	»	132 695	41,850	90,845	»
d° d'Ivry...........	27 663	22,661	5,002	»	3 493,130	3 178 455	314,675	»	11,678 529	10 857,937	820,592	»
d° de Lyon........	80,521	60,032	20,489	»	6,481,838	4,780,207	1,701,631	»	86,670,525	36,250,408	50,420,117	»
Port Saint-Nicolas...	26,011	18,029	7,982	»	4,083 981	3,774,999	308,982	»	1,704,148	1,947.645	»	243,497
TOTAUX...........	669,678	537,533	146,678	14,533	55,872,591	46,634 604	11 396,603	2,158,616	319,830,137	224 399,736	101,028,032	5,597,631
	En plus p. 1863		132,145 colis.		En plus pour 1863.		9,237,987 kil.		En plus pour 1863.		95,430,401 francs.	

Importations de l'année 1862 comparées à celles de 1861.

ANNÉES.	VALEURS DÉCLARÉES — DOUANE.	ENTREPÔTS.	BATIGNOLLES	NORD.	VILLETTE.	DROITS PERÇUS — DOUANE.	ENTREPÔTS.	BATIGNOLLES	NORD.	VILLETTE.
1862......	775,998	1,441.172	15,994,155	7,426,778	8,647	120,004	290,460	2,656,909	1,295,351	1,534
1863......	7,125,000	4,000,000	2,300,000	2,960,000	»	969,796	318 650	236,330	374,477	»
En plus.....	»	»	13,694,155	4,466,778	8,647	»	»	.2,420,579	920,874	1,534
En moins....	6,349,002	2,558,828	»	»	»	849,792	28,190	»	»	»

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

Extrait du discours du président du tribunal.

AFFAIRES PORTÉES DEVANT LE TRIBUNAL.

Les affaires anciennes restant à juger le 1er juillet 1862 s'élevaient à	772
Le nombre des affaires introduites du 1er juillet 1862 au 30 juin 1863, a été de	63,645
Ensemble	64,417

Sur ces 64,417 affaires, 36,871 ont été jugées par défaut.
18,725 — contradictoirem.
3,189 — retirées.
4,992 — conciliées.
640 restent à juger.

Sur les affaires jugées : 13,130 l'ont été en premier, 42,460 en dernier ressort.

Le chiffre des affaires portées devant le tribunal, 64,417, a donc été inférieur de 10,713 à celui du précédent exercice, qui s'était élevé à 75,130.

Si nous faisons compte des jugements rendus contradictoirement et des affaires conciliées, soit ensemble 23,717 divisées par 300 audiences tenues dans l'année, nous trouvons qu'il a été satisfait dans chacune de ces audiences au règlement de 79 causes.

Ce chiffre permet d'apprécier combien est peu considérable le reliquat des litiges. restant à juger à ce jour. Ces litiges, l'an dernier à la même date, étaient au nombre de 772 ; ils ne s'élèvent aujourd'hui qu'à 640.

Dépôts de rapports. — Il a été déposé au greffe 3,669 rapports d'arbitre ; 3,339 ont été ouverts. Le nombre de ces rapports, mis en présence des 64,417 affaires soumises cette année au tribunal, démontre avec quelle réserve il est procédé aux renvois devant arbitres rapporteurs. Les règlements litigieux auxquels donnent lieu les grands travaux exécutés par les compagnies de chemins de fer, la production des mémoires d'entrepreneurs de bâtiments, les difficultés résultant de la liquidation des sociétés, font de la mesure de l'arbitrage une indispensable nécessité.

Comme il convient de le faire remarquer, il ne s'agit

point dans les renvois ordonnés de points de droit soumis à l'arbitre, mais de l'établissement de points de fait, de la vérification de comptes et de calculs dont l'exacte constatation importe à la solution du débat. En définissant le caractère du mandat conféré par le tribunal et signalant son utilité, nous ne pouvons omettre de rappeler les avantages résultant du concours demandé aux chambres syndicales. Ces chambres, par leurs connaissances professionnelles, par le sentiment de conciliation qui les anime, rendent chaque jour au tribunal et aux parties de nombreux et signalés services.

Appels des sentences de prud'hommes. — 66 appels de sentences des conseils de prud'hommes ont été portés devant nous, 39 sentences ont été confirmées, 7 sentences ont été infirmées, 12 affaires ont été conciliées, 8 restent à juger.

Ces chiffres si peu importants attestent la juste confiance que les chefs de fabrique et les ouvriers mettent en commun dans les décisions des conseils de prud'hommes. Cctte justice populaire, par la simplicité de sa procédure, par la comparution des parties s'expliquant en personne, par la compétence du juge, contribue à maintenir cette harmonie de rapports qui donne au travail la sécurité qui lui est nécessaire, et favorise, comme conséquence, le développement et les progrès de la production industrielle.

Appels à la cour. — Le rôle général de la cour impériale a reçu pendant l'année 1861 : 918 appels de nos jugements, 713 restaient à juger des exercices précédents. Total, 1,631.

Sur ce nombre, il y a eu :

	458	confirmations.
	150	radiations par suite d'arrangements.
	211	infirmations.
Ensemble..	819	

La cour restait donc saisie, à la fin de l'année, de 812 affaires.

Les affaires jugées en premier ressort pendant l'exercice ayant été de 13,130, sur lesquelles 918 ont été frappées d'appel, le nombre des décisions acceptées comme

définitives par les parties s'est donc élevé à 12,212. En signalant le petit nombre d'infirmations prononcées par la Cour, nous ferons observer que parmi les jugements infirmés figurent des jugements rendus par défaut par le tribunal et aussi des décisions dans lesquelles la contrainte par corps employée comme moyen d'exécution ne soulève de débat que devant la juridiction supérieure.

Compte rendu des faillites. — Du 1er juillet 1862 au 30 juin 1863 :

	1,044	faillites ont été déclarées	sur dépôt de bilan.
	385	—	sur assignation.
	15	—	sur requête.
	50	—	d'office.
Ensemble.	1,494	faillites.	

En comptant les 141 faillites rouvertes après clôture pour insuffisance d'actif ou par suite de résolution de concordat, nous trouvons pour l'année un total de 1,635 faillites qui, ajoutées aux 1,488 restant en cours lors du dernier compte-rendu, forment un ensemble de 3,123 faillites sur lesquelles a porté, pendant l'exercice 1862-1863, la surveillance du tribunal.

Sur ce nombre :

	682	ont pris fin par concordat;
	146	par abandon d'actif liquidé;
	668	par union liquidée;
	14	par rapport de jugement déclaratif;
	398	par clôture pour insuffisance d'actif.
Ensemble.	1,908	faillites terminées dans l'année.

Les dividendes promis ont été :

Dans	18	concordats, de	5 à 10 °/o
	90	—	10 à 20
	285	—	20 à 30
	125	—	30 à 40
	65	—	40 à 50
	52	—	50 à 60
	15	—	60 à 80
	32	—	100 p. °/o

Dans 145 concordats, les faillis ont fait abandon de leur actif.

La répartition des dividendes a donné :

Dans 201	unions liquidées, de	5 à 10 °/o
115	—	10 à 20
56	—	20 à 30
28	—	30 à 40
15	—	40 à 50
8	—	50 à 60
8	—	60 à 80
2	—	100 p. °/o

Dans 235 unions, la liquidation n'a rien produit.

Le nombre des sauf-conduits accordés a été de 142. 113 faillis ont été, après union, déclarés non excusables ; 458 excusables. 4 réhabilitations ont été demandées.

La comptabilité des faillites constate les résultats suivants :

Le crédit des affaires en cours s'élève à 7 millions 332,670 fr. 81 c., sur lesquels a été déposée à la Caisse des dépôts et consignations une somme de 7 millions 294,116 fr. 40 c. Il reste donc entre les mains des syndics 38,554 fr. 41 c., soit une moyenne de 34 fr. 75 c. environ par faillite.

Indépendamment du paiement des priviléges, 726 répartitions ont été ordonnées au profit des créanciers.

Ces répartitions montent ensemble à 8 millions 657,568 francs 96 c., sur lesquels 258,764 fr. 74 c., n'ont pas été retirés par les ayants-droit dans le délai prescrit, et ont été versés à la caisse pour le compte individuel de chaque créancier retardataire.

Les chiffres que nous venons de faire passer sous vos yeux accusent une diminution notable dans le nombre des faillites déclarées dans le cours de cette année. Les déclarations, en 1861-1862, s'étaient en effet élevées à 1,730 ; elles n'ont été, dans le présent exercice, que de 1,494. L'importance du passif a, d'autre part, sensiblement diminué, et si l'on se rend compte que, malgré le moins grand nombre de faillites ouvertes, les clôtures pour insuffisance d'actif ont cependant augmenté, on est conduit à reconnaître que la généralité des faillites doit être plus particulièrement attribuée au petit commerce et à la *petite industrie*. Les rares faillites qui présentent une situa-

tion passive au-dessus de la moyenne, proviennent, ou de la liquidation de maisons de commission entraînées par la prolongation de la guerre d'Amérique, ou de la chute trop prévue de quelques établissements dans lesquels le luxe de l'installation et le prix excessif des loyers sont hors de toute proportion avec les ressources de l'entrepreneur et les gains à espérer de l'entreprise.

STATISTIQUE DES SOCIÉTÉS.

Il a été déposé au greffe :

995	actes de société	en nom collectif,
282	—	en commandite simple,
41	—	en commandite par actions au porteur ou nominatives,
12	—	anonymes.
1,330 au total.		

Le capital des sociétés en commandite est représenté par 78,267,000 fr.

934 actes de dissolution ont été publiés dans le courant de l'année.

Les contestations entre associés, portées à l'audience se sont élevées au nombre de 319, sur lesquelles 11 ont été conciliées.

La nullité et la dissolution ont été prononcées dans 201 sociétés, et le nombre des liquidations confiées aux soins des agents choisis par le tribunal a été de 187.

OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

PENDANT L'ANNÉE 1862.

(Extrait du *Rapport de M. François Delessert, président*).

La Caisse d'épargne de Paris a reçu en 1862 :

1° En 256,185 versements, dont 32,030 nouveaux, la somme de 22,504,212 90

2° En 1,209 transferts-recettes provenant des Caisses d'épargne départementales........... 484,020 91

3° En 14,372 parties d'arrérages de rentes *appartenant aux déposants*.................. 186,406 60

Elle a, en outre, capitalisé, pour compte des déposants, les intérêts montant à............	1,592,856 58
Soit au total...............	24,767,496 99

Elle a remboursé par contre à ses déposants dans la même année 1862 :

1° En 91,281 retraits, dont 29,679 pour solde, la somme de................................	21,326,974 61
2° En 1,456 transferts-payements envoyés aux Caisses d'épargne départementales.......	479,215 62
3° En achats de 120,981 fr. de rentes, pour le compte de 4,213 déposants, la somme de..	2,781,991 45
4° En placements à la Caisse des retraites pour la vieillesse, pour le compte de 24 déposants, la somme de.........................	5,073 »
5° En annulation de 83 comptes soldés par suite de la prescription trentenaire, la somme de.....................................	2,224 15
TOTAL des sommes remboursées.....	24,595,478 83

Le solde dû au 1er janvier 1862 par la Caisse d'épargne de Paris à 245,833 déposants était de...........	50,529,212 55
Les recettes faites pendant le cours de l'année ayant été de..............................	24,767,496 99
et les dépenses de..........................	24,293,254 68
La Caisse d'épargne de Paris s'est trouvée, au 1er janvier 1863, devoir à 247,814 déposants, la somme de................................	50,701,230 71

Il ressort de ces résultats que cette année, comme les précédentes, le nombre des déposants a augmenté; on en comptait 245,833 au 1er janvier 1862 ; il y en avait 247,814 au 1er janvier 1863, soit 1,981 de plus.

La somme en capital due aux déposants au 1er janvier 1863 était arrêtée à 49,218,332 fr. 89 c., et les intérêts à 1,482,897 fr. 80 c., ce qui portait l'ensemble de leur avoir à 50,701,230 fr. 69 c.

La Caisse d'épargne de Paris a trente succursales dans le département de la Seine : dix-neuf dans l'enceinte des fortifications, et onze dans les chefs-lieux de canton ou dans les communes les plus importantes.

Il y a douze ans, les sommes reçues dans les succursales formaient à peu près les deux cinquièmes de la recette

totale ; aujourd'hui elles en forment plus de la moitié, près des trois cinquièmes. Ainsi sur 22,500,000 fr. reçus pendant l'année 1862, 9,920;000 fr. seulement ont été versés dans les bureaux de la Caisse centrale, et 12,580,000 fr. dans les succursales.

« Nous ne nous sommes pas contentés de nous mettre de plus en plus à la portée de nos déposants en créant des succursales sur tous les points de quelque importance du département de la Seine. L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux mesures nouvelles, par deux progrès nouveaux, dont vous apprécierez tout l'intérêt pour nos déposants.

» D'une part, le Conseil des directeurs a décidé que les bureaux de la Caisse centrale, qui auparavant n'étaient ouverts pour les opérations des versements que le dimanche et le lundi comme ceux des succursales, recevraient désormais le public tous les autres jours de la semaine, pour ces opérations.

» D'autre part, nous avons établi que les demandes de remboursement, qui n'étaient admises que le dimanche dans les succursales, seraient également reçues le lundi, de manière à être comprises dans les mêmes bordereaux d'ordonnancement que celles du dimanche, et en organisant des payements tous les jours dans les bureaux de la Caisse centrale, nous avons diminué autant que possible pour nos déposants le délai nécessaire entre la demande et le remboursement.

» Depuis le commencement de janvier jusqu'à la fin de mai 1863, la recette faite dans les séances du mardi au samedi, à la Caisse centrale, a été de 1,408,279 fr. ; et si, pour être tout à fait exacts, nous défalquons de cette somme ce qui a été versé sur bordereaux collectifs par des administrations, telles que les Compagnies de chemins de fer pour leurs employés, ou la ville de Paris pour les cantonniers, paveurs et autres ouvriers du service municipal, nous trouverons que pendant ces cinq mois il a été fait pendant la semaine, par des déposants se présentant individuellement dans nos bureaux, 10,662 versements s'élevant ensemble à la somme de 1,205,499 fr.

» *Comparée à l'ensemble* des recettes faites pendant le

même espace de temps, tant dans les succursales qu'à la Caisse centrale, et s'élevant ensemble à environ 10,553,000 fr., cette somme en représente à peu près le huitième.

» Comparée aux recettes faites à la Caisse centrale seulement, qui se montent à 4,625,661 fr., elle en représente plus du quart.

» Le nombre des livrets nouveaux ouverts à la Caisse centrale, dans les séances du mardi au samedi, pendant la même période de temps, mérite aussi d'être remarqué. Il s'élève à environ 2,250, en n'y comprenant que les dépôts individuels, et il équivaut environ au septième en nombre de l'ensemble des nouveaux versements.

» De plus, tandis qu'en général les premiers dépôts n'entrent dans le nombre total des versements que pour un septième, cette proportion a été de près du quart dans les séances de versements tenues pendant les cinq jours récemment consacrés aux recettes.

« Ces rapprochements nous autorisent à affirmer, comme on pouvait d'ailleurs le supposer *a priori*, que, par cette nouvelle mesure, notre clientèle s'est augmentée d'un certain nombre de déposants qui ne se rendaient pas à nos séances du dimanche et du lundi. »

Les modifications apportées au service des remboursements ne sont ni moins intéressantes, ni moins avantageuses au public. Les demandes de remboursement n'étaient reçues que le dimanche dans les succursales, et le déposant qui se présentait le lundi pour faire une demande de cette nature était ajourné au dimanche et par suite n'était payé que dans la semaine suivante. Bien que l'administration eût porté ces règles à la connaissance du public, tant par des placards affichés dans les salles des séances de versements qu'au moyen des instructions imprimées à la suite des livrets, il arrivait chaque semaine qu'un certain nombre de déposants éprouvait du désappointement en voyant reculer de quelques jours un payement qu'ils avaient espéré obtenir à bref délai. Maintenant les demandes de remboursement sont reçues dans les succursales le lundi comme le dimanche, et payées à la même date que si elles avaient été faites la veille. Le délai du

remboursement est donc rapproché, et en même temps toute cause d'erreur ou de confusion est évitée au public, puisque, à toutes les séances, il peut faire les mêmes opérations.

Quant aux remboursements pour solde, jusqu'ici les payements de cette nature étaient faits tous ensemble le mardi de chaque semaine. Ils sont maintenant divisés entre le samedi, le lundi et le mardi. Il y a donc là encore, pour les deux tiers environ des remboursements totaux, une abréviation du délai entre la demande et le payement.

Par suite des conférences que les directeurs de la Caisse d'épargne ont eues avec le Comité de direction de la Société du Prince Impérial, le système adopté pour les remboursements à faire par les emprunteurs est de cette institution des plus simples : en même temps qu'on leur remet le montant du prêt qui leur est fait, on délivre à chacun d'eux un livret de la Caisse d'épargne ouvert à une série spéciale au moyen du versement d'un franc fait par la société elle-même. Ils n'ont donc plus tard qu'à se présenter, munis de ce livret, dans celui de nos bureaux de la Caisse centrale ou des succursales qui se trouve le plus à leur proximité pour y faire le versement des sommes destinées par eux au remboursement de leurs emprunts. Tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre de chaque année, la Caisse d'épargne fera le relevé en capital et intérêts des sommes versées, et en transportera le montant à la Société du Prince Impérial.

La première échéance semestrielle est arrivée au mois de juin 1863 ; voici les résultats des opérations de ce semestre.

Du mois de décembre 1882 au 8 juin 1863, la Société du Prince Impérial avait fait ouvrir 806 comptes à la Caisse d'épargne, et le montant des sommes prêtées a été de 193,124 fr. Sur ces 806 emprunteurs, 457 ont déjà fait des versements qui s'élèvent ensemble à 17,543 fr. ; quelques-uns même sont déjà parvenus non-seulement à se libérer complétement, mais encore à réaliser quelques économies, qui, après la liquidation des sommes par eux dues, ont été transportées sur un livret sous leur nom, faisant partie des

séries ordinaires et dont le montant est complétement à leur disposition.

Trois nouvelles Sociétés de secours mutuels sont venues, pendant l'exercice écoulé, se joindre à celles qui, depuis longtemps, nous confient une partie de leurs fonds.

Professsions des nouveaux déposants (1862).

	Nombres.	Sommes.
Agriculture	492	71,485
Nourriture	1,653	205,953
Bâtiment	2,732	398,008
Vêtement	5,085	615,851 50
Objets de luxe, etc	3,994	462,827 75
Journaliers	3,519	461,899
(1re cl.). Total des ouvriers.	17,475	2,216,024 25
Agriculture	185	36,971
Nourriture	550	67,398
Bâtiment	141	17,441
Vêtement	394	52,720
Objets de luxe, etc	428	46,494
Commerçants	240	32,283
(2e cl.). Total des artisans patentés	1,938	253,307
Réunion de ces 2 classes.	19,413	2,469,331 25
Gens de confiance	69	10,739
Valets de chambre	1,383	206,997
Cuisiniers	3,892	529,765
Cochers	239	38,683
Jardiniers	55	8,605
Portiers	304	43,084
(3e cl.). Total des domestiq.	5,942	837,873
Employés supérieurs	117	17,144
— aux écritures	971	108,427
Commis marchands	965	110,550
Garçons de bureau	142	16,019
Facteurs, conducteurs	593	79,593
(4e cl.). Total des employés.	2,788	331,733
Infanterie	759	157,446
Cavalerie	62	16,435

Artillerie et génie..........	80	17,469
Administration et santé.....	359	13,298
Marine.....................	10	1,343
Service de Paris............	386	64,157
Invalides..................	23	3,992
Retraités..................	40	7,745
(5e cl.). Total des militaires et marins.............	1,719	281,885
Jurisprudence..............	92	11,422
Médecine..................	116	17,117
Clergé....................	9	1,840
Instruction................	235	33,011
Beaux-arts.................	397	52,489
(6e cl.). Total des professions libérales.........	849	115,879
Rentiers...................	744	138,532
Sans déclaration............	572	63,924
(7e cl.). Total des rentiers.	1,316	202,456
(8e cl.). Sociétés de secours mutuels...............	3	1,600
TOTAL général.....	32,030	4,240,757 25

La même constance des proportions que pour les professions se reproduit dans les quotités. Le léger abaissement de la moyenne générale (204 fr. 59 c. au lieu de 205 fr. 54 c. chiffre de 1861), et l'insignifiante augmentation qui s'est produite dans les soldes inférieurs à 500 fr., sont les seules remarques qu'il nous soit permis de faire en comparant des résultats presque identiques dans les différentes catégories présentées par la division adoptée, et qui, entre les quatre classes comprises entre *un* franc et *mille* francs, maximum fixé par la loi pour les déposants ordinaires, s'adjoignent les soldes supérieurs à 1,000 fr. appartenant, soit à des remplaçants militaires, soit à des Sociétés de secours autorisées. Il n'est pas étonnant, du reste, que dans une latitude aussi restreinte que celle de un à mille francs, les variations de soldes, de nombres et de moyennes ne puissent offrir de grandes différences d'un exercice à l'autre, et les achats *de rentes* suffisent, en temps ordinaire, à *rétablir une sorte d'équilibre.*

HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS

(Extrait du *Compte moral pour* 1861).

Voici le mouvement de la population des hôpitaux, service de médecine et service de chirurgie réunis

Existant au 1er janvier 1861		6,315
Savoir : Adultes, Hommes	2,683	
— Femmes	2,363	
Enfants, Garçons	612	
— Filles	657	
Entrés pendant l'année		86,993
Savoir : Adultes, Hommes	39,394	
— Femmes	33,123	
Enfants, Garçons	7,423	
— Filles	7,053	
Sortis pendant l'année		76,666
Savoir : Adultes, Hommes	35,074	
— Femmes	29,461	
Enfants, Garçons	6,180	
— Filles	5,951	
Morts pendant l'année		10,124
Savoir : Adultes, Hommes	4,188	
— Femmes	3,625	
Enfants, Garçons	1,230	
— Filles	1,081	
Restant au 31 décembre au soir		6,518
Savoir : Adultes, Hommes	2,815	
— Femmes	2,400	
Enfants, Garçons	625	
— Filles	678	

Le nombre des journées de malades a été de 2,371,869, dont 1,008,492 d'adultes hommes, 885,671 d'adultes femmes, 234,292 de garçons, 243,414 de filles. — Le nombre des journées de sous-employé s'élève à 710,955, dont 594,064 nourris, et 116,891 non nourris, à ajouter 30,000 journées d'élèves sages-femmes.

Dans les hospices le mouvement a été ainsi qu'il suit :

	Aliénés.	Vieillards et infirmes.
Existant au 1er janvier	2,265	6,637
Entrés pendant l'année	2,038	4,920

Admission........	2,038	1,390		
Réadmission......	28	3,530		
Sortis pendant l'année................			1,426	3,641
Définitivement.....	1,398	146		
Temporairement...	28	3,495		
Morts pendant l'année.................			560	1,148
Restant au 31 décembre................			2,317	6,768

Le nombre des journées a été de 850,111 pour les aliénés et de 2,401,723 pour les vieillards et les infirmes.

Le mouvement des enfants assistés a donné les résultats qui suivent : Il existait à la campagne et dans les colonies agricoles 13,822 enfants, dont 6,978 garçons. Ce nombre s'est augmenté en 1861 de 3,709 enfants, et la diminution à divers titres a atteint 3,836. Il reste 13,695 enfants à la campagne, à la charge du département de la Seine. Il ne restait, à la fin de l'année 1860, que 227 à l'hospice, il en est entré 3,768, on en a réintégré 808, il en est sorti 3,895, décédés 707, de sorte qu'à la fin de 1861 il n'en restait plus que 201.

Voici le nombre total des indigents (inscrits) dans les 20 arrondissements de Paris :

1.................	2,903	11..............	9,154
2.................	1,686	12..............	4,402
3.................	3,181	13..............	7,952
4.................	6,112	14..............	3,317
5.................	10,073	15..............	3,862
6.................	3,994	16..............	1,913
7.................	3,588	17..............	2,961
8.................	2,075	18..............	4,243
9.................	2,315	19..............	5,138
10................	6,136	20..............	5,279
		TOTAL......	90,287

Nous passons à l'exposé succinct des recettes et des dépenses. Les recettes se résument ainsi :

Domaines et revenus immobiliers................	3,439,953
Revenus éventuels.............................	197,790
Concessions de terrains dans les cimetières.......	163,117
Droits sur les spectacles......................	1,580,560
TOTAL des recettes propres à l'administration.	5,381,420

Remboursement de dépense	4,214,921
Subvention municipale	8,111,930
Revenus des fondations	558,594
TOTAL général	18,266,865

Voici quelques-unes des dépenses : administration, 740,433 fr. ; charges foncières, 240,607 fr. ; hôpitaux, 5,643,824 fr. ; hospices et maisons de retraite, 4,682,793 f. ; hospices fondés, 283,072 f. ; enfants assistés. 2,759,995 f. ; secours à domicile, 3,847,543 fr.

Nous ajoutons l'état des recettes des bureaux de bienfaisance des 20 arrondissements de Paris, ainsi que le chiffre de leur population totale.

	francs.	habitants.
1er arrondissement	246,344	89,519
2e —	153,866	81,609
3e —	234,671	99,116
4e —	347,806	108,520
5e —	452,168	107,754
6e —	246,602	59,931
7e —	234,498	72,965
8e —	171,452	69,814
9e —	237,033	107,326
10e —	313,544	118,571
11e —	381,957	125,718
12e —	266,567	65,748
13e —	251,774	56,798
14e —	172,297	52,594
15e —	169,405	56,041
16e —	144,994	36,728
17e —	152,921	75,228
18e —	198,403	106,356
19e —	161,013	76,445
20e —	208,218	70,060
TOTAUX	4,705,535	1,667,841
Garnison		28,300
TOTAL		1,696,141

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

EXERCICE 1862-1863.

(Extrait du *Compte-Rendu.*)

OPÉRATIONS. — Le chiffre des affaires s'est élevé cette *année à* 1,221,769,470 fr. Dans cette somme sont com-

pris : l'escompte du papier de commerce sur Paris et les départements, pour 605,030,270 fr. 07 c.; l'escompte des valeurs sur l'étranger, pour 224,513,426 fr. 28 c.; l'escompte des effets souscrits à l'ordre du Sous-Comptoir des chemins de fer, pour 43,323,610 fr.; l'escompte des récépissés de marchandises ou warrants, pour 4,623,102 fr. Ensemble, les ESCOMPTES de toute nature sont compris dans le total des affaires pour une somme de 877,490,408 francs 35 c.

Les ENCAISSEMENTS y sont compris pour 82,019,634 fr. 54 c.; les CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS, pour 75,832,057 fr. 89 c.; et les AVANCES SUR FONDS PUBLICS, pour 38,210,592 francs 90 c. Enfin les AGENCES au dehors ont réalisé sur leurs places respectives un chiffre d'affaires locales de 148,216,776 fr. 32 c. En outre, les remises qu'elles ont faites au Comptoir se sont élevées en valeurs sur France à 43,697,412 fr. 56 c., et en valeurs sur l'étranger à 43,526,682 fr. 78 c., que le Comptoir a dû faire entrer dans la masse de ses propres escomptes.

Les Agences ont donc contribué au chiffre des opérations pour une somme totale de 235,370,871 fr. 66 c.

Caisse. — Le mouvement des fonds à la Caisse (entrée et sortie) a été de 2,045,435,596 fr. 26 c. L'année dernière il avait été de 1,898,708,053 fr. L'augmentation est de 146,727,543 fr. 26 c.

La moyenne des payements par mois, qui avait été l'année dernière de 79,059,793 fr. 07 c., a été cette année de 85,204.935 fr. 26 c.

Portefeuille. — Le portefeuille se soldait, au 30 juin 1862,

par..........	47,704	effets montant à	71,942,476 f 82 c
Depuis cette date jusqu'au 30 juin 1863 il y est entré.........	1,226,718	—	959,510,042 f 89 c
TOTAL.....	1,274,422	—	1,031,452,519 f 71 c
Il en est sorti dans le cours de l'année....	1,222,111	—	972,450,314 f 75 c
Et le solde en *portefeuille* à			

la fin de cet exercice était de..........	52,311	—	59,002,204 f 96 c

Les valeurs sur Paris figurent dans le chiffre des entrées pour 299,623 effets et 387,321,581 fr. 59 c.; les valeurs sur la province, pour 894,718 effets et 347,675,035 fr. 02 c.; les valeurs sur l'étranger, pour 32,368 effets et 224,513,426 fr. 08 c.

Comptes d'espèces. — Le Comptoir a reçu cette année en compte courant d'espèces ou de dépôt une somme de 267,163,831 fr. 40 c. Il avait reçu l'année dernière 273,986,863 fr. 09 c. C'est une différence en moins de 6,823,031 fr. 69 c. Cependant, au 30 juin dernier, le solde de ces comptes était de 34,510,911 fr., et il n'était au 30 juin 1862 que de 30,992,794 fr 66 c. La différence en plus est de 3,518,794 fr. 34 c.

Contentieux. — Les effets entrés au contentieux se sont élevés pour tout l'exercice à................	177,527 fr. 62 c.
Sur lesquels il a été recouvré la somme de................................	34,149 25
Soit un solde de.......... pour les effets restés en souffrance au 30 juin 1863.	143,378 fr. 37 c.
Mais, d'autre part, les recouvrements opérés sur le contentieux des années précédentes, et qui n'est porté sur les livres que pour 1 franc, s'étant élevés à......	194,043 09
il en résulte que cette année, par exception, le contentieux, au lieu d'être inscrit au bilan pour une perte, y est inscrit pour un profit de....	50,664 fr. 72 c.

Comptes de profits et pertes. — Le produit brut des opérations de cette année s'est élevé :

Pour le 1er semestre à.............	2,379,751 fr. 81 c.
Pour le 2e semestre à.............	2,859,716 05
Ensemble..........	5,239,467 fr. 86 c.

Dont il faut déduire :

Pour les frais généraux, les honoraires et les appointements.	934,132 82

Pour le réescompte du portefeuille	350,034 40	
		1,284,167 22
Bénéfices nets		3,955,300 64

Sur cette somme il a été fait, en février dernier, une répartition statuaire des bénéfices réalisés au 31 décembre 1862. Il a été attribué :

1° Aux actionnaires, intérêt fixe de 2 °/₀	800,000 »	
2°. A la réserve, 1/4 des bénéfices après le prélèvement de l'intérêt fixe de 2 °/₀	240,197 36	
3° Aux actionnaires, à titre de dividende supplémentaire, 1 4/5 °/₀	720,000 »	
Reliquat	592 08	
TOTAL	1,760,789 44	1,760,789 44
Reste à distribuer pour le 2e semestre		2,194,511 20
qu'on propose de répartir ainsi :		
1° Aux actionnaires, conformément aux statuts, pour l'intérêt fixe de 2 °/₀	800,000 »	
2° A la réserve, 1/4 des bénéfices après le prélèvement de l'intérêt de 2 °/₀, soit	348,627 80	
3° Aux actionnaires, à titre de dividende supplémentaire, 2 3/5 °/₀	1,040,000 »	
Reliquat	5,883 40	
Total égal	2,194,511 20	2,194,511 20

Réserve. — La réserve, dont la part a été, pour le 1er semestre, de 240,197 fr. 36 c., et, pour le second, de 348,627 fr. 80 c., se trouve augmentée de 588,825 fr. 16 c., et s'élève aujourd'hui à 8,940,168 fr. 49 c.

Dividende. — Pour l'année entière 42 fr., ce qui fait un intérêt de 8 2/5 par action de 500 fr.

Le dividente de l'année dernière a été de 39 fr.

Observations générales. — « L'exercice que nous ve-

nons de clore n'a été favorisé ni par l'activité des affaires commerciales en France, ni par le prix de l'argent (1). Mais cet état de choses, dû surtout à la prolongation de la lutte en Amérique, a été compensé par le développement de nos opérations lointaines. Le taux rémunérateur des capitaux employés par nos établissements de l'Indo-Chine, en élevant la moyenne des intérêts payés ou Comptoir, a maintenu le niveau de nos bénéfices.

» Les premières Agences que le Comptoir a créées dans nos colonies et à l'étranger datent de trois ans à peine, quelques-unes de celles dont la création a suivi ne sont pas encore sorties de leur période d'installation, et déjà, Messieurs, les résultats que votre Conseil d'administration se proposait d'obtenir sont en grande partie atteints. L'étude des questions relatives à l'organisation, à la direction et à l'administration de ces établissements éloignés, avance chaque jour; le personnel se forme; les rapports d'affaires entre nos diverses agences se multiplient au fur et à mesure que le réseau se complète; les liens naturels qui les unissent se resserrent; et le contrôle, que notre devoir est d'exercer, devient de plus en plus facile par le rapprochement, pour ainsi dire, des points sur lesquels nous nous établissons. En un mot, la situation de nos agences est prospère; celle du Comptoir s'est fortifiée; son crédit s'est étendu; et il a pris dans les affaires internationales un rang qui justifie les espérances que vous avez dû concevoir à l'époque où le doublement de notre capital a permis d'étendre et de transformer nos opérations.

» Maintenant il s'agit de poursuivre l'œuvre commencée.

» Lors de notre dernière réunion, au 31 juillet 1862, nous comptions trois Agences principales, établies à Shang-Haï, à Calcutta et à Saint-Denis de la Réunion. Depuis, dans le cours de cet exercice, l'Agence de Bombay a été définitivement constituée, sous la direction de M. Davison, qui remplissait auparavant les fonctions de sous-directeur à Calcutta. Avec l'autorisation de M. le ministre des finances,

---

(1) La moyenne de l'intérêt de l'argent, à la Banque de France, a été *de 4.78 4/7 p. 100*, du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862; elle a été de 4.07 *1/7 p. 100, du* 1er juillet 1862 au 30 juin 1863.

nous avons fondé aussi à Hong-Kong une Agence, dont la direction a été confiée à M. Kresser, qui avait fait ses preuves de capacité sous nos yeux, dans les bureaux du Comptoir. Enfin le service financier de Saïgon, qui était depuis longtemps réclamé par le gouvernement français, a été placé sous l'autorité de cette Agence et remis aux mains de M. Daler, ancien caissier principal de Shang-Haï et attaché au Comptoir depuis sa création.

» Les intérêts payés au Comptoir et les bénéfices réalisés par nos Agences se sont élevés à 333,355 fr. 60 c. pour le premier semestre de cet exercice, et pour le second à 892,734 fr. 94 c. (1). C'est une augmentation de 559,379 fr. 34 c., du denxième semestre sur le premier. Les Agences de la Réunion et de Calcutta avaient seules concouru aux résultats du premier semestre; celles de Shang-Haï, de Calcutta, de la Réunion et de Bombay, ont concouru aux résultats du second.

» L'Agence de Shang-Haï, notamment, y figure pour une somme importante. Cette agence, dont les commencements ont été difficiles, à cause des circonstances défavorables au milieu desquelles elle a débuté, est parvenue enfin à triompher des obstacles qui gênaient sa marche, et nous avons tout lieu de penser qu'à l'avenir, grâce à l'expérience et à la fermeté de son directeur, M. Cordier, elle fournira son contingent annuel à nos bénéfices.

» L'Agence de Calcutta continue de prospérer sous la direction intelligente et active de M. Pietsch.

» L'Agence de Bombay est comprise pour un chiffre satisfaisant dans les résultats du deuxième semestre; mais sa création est encore trop récente pour qu'il soit possible d'apprécier les résultats qu'elle rendra.

» L'Agence de la Réunion, que dirige M. Carré père, sous le contrôle d'un Comité de surveillance composé de MM. Cazeaux, Dierx et Vermeil, négociants à Saint-Denis, est en voie d'élargir le cercle de ses affaires de change. Sa situation est bonne. Nous en devons reporter le mérite au zèle de son directeur, au dévouement et à la prudence de son conseil.

---

(1) *Voir au tableau du Compte* de Profits et Pertes.

» Les Agences des Antilles et de la Guyane ont pour mission unique de suivre l'exécution de notre traité avec les Banques de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane. Il n'y a pas lieu de modifier cet état de choses, qui satisfait tous les intérêts.

» L'année dernière, nous vous avons dit, Messieurs, l'usage que nous avions fait de la faculté réservée au Conseil d'administration par le paragraphe 6 de l'article 29 de nos Statuts, d'acheter un immeuble pour y établir le siége de la Société. Nous vous avons expliqué comment, après avoir acquis l'hôtel des Néothermes, situé rue de la Victoire, nous étions devenus propriétaires de l'hôtel que nous occupons dans la rue Bergère. Depuis votre dernière assemblée générale nous avons revendu l'hôtel de la rue de la Victoire, au prix d'achat, augmenté de la majeure partie des frais. En outre, nous avons vendu une partie du terrain de la rue Bergère, qui était inutile à l'installation de nos bureaux. Le jardin attenant à l'hôtel doit, vous le savez, être coupé par le prolongement de la rue Sainte-Cécile. C'est la portion située à droite de cette rue que nous avons cédée. Elle était d'une contenance de 696 mètres 12 centimètres, et elle nous a été payée, à raison de 420 francs le mètre, une somme de 292,370 fr. 40 c., qui diminue d'autant le prix de notre immeuble.

» Nous n'avons pas encore traité avec la ville du terrain nécessaire au percement de la rue Sainte-Cécile. Lorsque nous aurons conclu avec elle, et lorsque nous aurons terminé l'installation de nos bureaux, nous vous ferons connaître le chiffre définitif pour lequel l'hôtel de la rue Bergère doit figurer dans notre bilan.

» En terminant ce Rapport, nous vous demandons de vous joindre à nous pour remercier M. le directeur du Sous-Comptoir des chemins de fer et Messieurs les membres du Conseil d'escompte du concours qu'ils continuent de nous donner avec tant de dévouement, d'activité et d'intelligence. »

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

DANS LA VILLE DE PARIS.

Du 1er octobre 1862 au 30 septembre 1863, le nombre des constructions nouvelles, dans Paris, a été de 2,943, et celui des maisons démolies de 993, dont 337 par suite d'expropriation, et 656 de la libre volonté de leurs propriétaires : la gain est donc de 1,956 constructions.

Le nombre des logements créés par les constructions nouvelles est de 16,490; si l'on en retranche celui des logements supprimés par les démolitions, qui est de 6,189, il reste en plus 10,301 logements, c'est-à-dire un accroissement du nombre des habitations correspondant à une population d'environ 31,000 âmes.

Le tableau suivant présente ces résultats par arrondissements administratifs :

ARRONDISSEMENTS. N°s.	ARRONDISSEMENTS. DÉSIGNATION.	MAISONS nouvellement construites ou agrandies.	LOGEMENTS créés par ces contructions.	MAISONS démolies en entier ou partiellement.	LOGEMENTS supprimés par ces démolitions.
1	Louvre	12	162	35	380
2	Bourse	38	277	16	134
3	Temple	24	236	15	411
4	Hôtel-de-Ville	13	189	9	76
5	Panthéon	210	980	67	426
6	Luxembourg	58	624	26	148
7	Palais-Bourbon	82	754	25	388
8	Elysée	94	658	129	1,027
9	Opéra	52	429	117	1,082
10	Enclos Saint-Laurent	271	1,842	53	206
11	Popincourt	133	1,497	59	306
12	Reuilly	104	907	51	71
13	Gobelins	163	761	52	204
14	Observatoire	424	1,454	58	127
15	Vaugirard	439	1,580	63	144
16	Passy	210	631	37	133
17	Batignolles-Monceaux	162	903	44	123
18	Butte-Montmartre	177	1,161	34	116
19	Buttes-Chaumont	109	442	87	647
20	Ménilmontant	168	1,003	16	40
		2,943	16,490	993	6,189

TROISIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

ANHALT-BERNBOURG.

Superficie, 845 kil. c. — Popul., 57,811 hab. — Cap. Bernbourg, 7,000 hab.

Finances. Budget de 1862-1863, 1,269,500 thalers aux recettes et autant aux dépenses. — Dette, actif, 570,237 th.; passif, 1,916,660 th. — Papier-monnaie, 275,000 th.

ANHALT-DESSAU-CŒTHEN.

Superficie, 1,549 kil. c. — Popul., 124,013 hab. — Cap. Dessau, 15,613 hab.

Finances. Budget de 1863. — Recettes, 1,905,313 th.; dépenses, 1,874,914 th. — Dette publique, 2,318,766 th. — Force armée, 1,400 h.

ARGENTINE (CONFÉDÉRATION.)

V. Confédération Argentine.

AUTRICHE.

Superficie, 645,152 kil. c. — Popul., 35,016,058 hab. — Cap., Vienne, 512,000 hab. — Autres villes : Prague, 1,842,588 ; Pesth, 131,705 ; Venise, 118,172; Trieste, 65,874 hab.

Naissances.	Garçons.	Filles.	Mariages	Décès.
1860	445,312	418,710	190,224	616,702
1861	450,859	423,473	189,058	682,736

FINANCES. — *Budgets de* 1862 (1) et 1863.

	1862. Flor. autr.	1863 Flor. autr.
Recettes.		
Impôts directs	110,796,400	129,386,100
Impôts indirects, monopoles et droits régaliens	232,369,267	249,958,501
Recettes provenant des domaines, mines et monnaies	41,071,304	40,612,863
Recettes diverses	5,983,901	8,035,875
Recettes spéciales des diverses branches de l'administration	8,437,096	8,727,042
TOTAL des recettes	398,657,965	436,720,381
Dépenses ordinaires.		
Maison de l'empereur	6,127,200	7,458,700
Chancellerie du cabinet	72,900	76,000
Conseil d'État	186,000	192,900
Conseil des ministres	52,750	68,500
Ministère de l'extérieur	2,490,600	2,733,800
Ministère d'État :		
Départ. de l'administration politique	27,156,688	27,085,264
Départ. du culte et de l'instruction	9,646,043	9,740,935
Chancell. aulique de Hongrie	15,841,943	15,064,764
Chancellerie aulique de Croatie et Esclavonie	2,052,226	2,297,437
Chancellerie aulique de Transylvanie	3,220,076	3,539,118
Ministère de la police	3,313,593	3,341,771
Ministère de la justice	9,123,600	9,136,700
Ministère des finances :		
Administration	6,182,510	5,917,584
Frais de perception et d'exploitation	108,669,579	107,259,414
Ministère du commerce et de l'agriculture	4,729,212	6,881,034
Contrôle	4,886,700	4,636,000

(1) Voir l'ouvrage du baron de Czoernig, « Das oesterreichische Budgets, etc. » *Vienne, 1862.*

Dépenses diverses	1,416,500	1,386,000
TOTAL des dépenses	205,138,120	206,815,921
Ministère de la guerre	103,070,500	93,321,600
Ministère de la marine	6,000,000	11,072,500
TOTAL pour ces deux ministères	109,070,500	104,394,100
Dette publique	143,651,232	150,102,560
TOTAL des dépenses ordin.	457,859,852	461,312,581
Dépenses extraordinaires pour l'armée et la flotte (le montant n'en a pas encore été fixé, — il s'élèvera au plus à)	52,500,000	35,000,000
Comparaison des recettes avec les depenses :		
TOTAL des dépenses	398,657,965	496,312,781
TOTAL des recettes	510,359,852	436,720,381
Déficit	111,701,887	59,592,400

Dette publique au 31 oct. 1862,
en florins autrichiens.
(1 flor. autr. = 2 fr. 50 cent.)

DETTE GÉNÉRALE CONSOLIDÉE.

Dette ancienne.

	Florins.
Compris dans le tirage :	
Portant intérêts en florins de convention de Vienne	50,607,183
Portant intérêts en monnaie de conv.	11,670,519
Ne portant pas intérêts actuellement	3,452
Non compris dans le tirage :	
Portant intérêts en florins de Vienne	888,812
Capitaux à rembourser	784,518
TOTAL de la dette ancienne consol.	63,954,484

Dette nouvelle.

En monnaie de convention :		
Dont l'époque du remboursement n'est pas déterminée	portant intérêts	1,544,360,361
	ne portant pas intérêts actuellement	28,813
Dont le terme du rem- *boursem.* est déter- *miné*	portant intérêts	103,615,575
	ne portant pas intérêts act.	43,724,776

En convention autrichienne :

Dont le terme du remboursement n'est pas déterminé	portant intérêts...	96,709,171
Dont le terme du remboursement est déterminé	portant intérêts...	174,533,126
	ne portant pas intérêts	1,200,129
TOTAL de la dette nouvelle consolidée...		1,964,171,951

DETTE FLOTTANTE.

Dette de la banque nationale	192,589,931
Effets en circulation	112,968,677
A divers fonds	30,739,019
A des particuliers	13,720,117
A la caisse des dépôts	63,267,331
TOTAL de la dette flottante	413,285,075
DETTE Lombarde-vénitienne	70,391,839
CAPITAL réservé pour des rentes d'indemnités	14,915,292
TOTAL de toute la dette publique	2,526,718,641

ARMÉE A LA FIN DE MAI 1863.

Récapitulation.

	Pied de paix.	Pied de guerre.
Infanterie	185,182 h.	436,608 h.
Cavalerie	39,188	41,862
Autres troupes	39,455	86,993
TOTAL sans les gardes....	263,825	565,468
Troupes de sûreté publique.		
10 régiments de gendarmerie et le corps militaire de police	10,500 h.	10,500 h.

Pour l'année 1864, les recettes ont été évaluées à 489,953,075 fl., et comme jusqu'à présent l'exercice finissant en Autriche au 31 octobre et qu'on veut rentrer dans l'année ordinaire, l'exercice courant aura 14 mois, jusqu'au 31 déc. 1864, et les revenus ont été évalués pour cette période à 570,047,335 fr. — Les dépenses ont été portées à 516,592,186 et pour 14 mois à 609,417,942 flor. de 2 fr. 50.

Nous extrayons les renseignements suivant des Ueber-

sichtstafeln (tableaux stat. off.) pour 1861 et 1862 (Vienne, 1863).

Agriculture.

Terres arables	35,854,995 jochs (1)
Vignes	1,091,984
Prés et jardins	13,785,989
Pâturages	14,569,318
Forêts	31,864,873
Marais	612,893
TOTAL	97,749,964
Valeur de ces propriétés	9,500,969,276 fl.
— des animaux	1,006,149,740
— instruments agricoles	278,054,672
TOTAL	10,785,173,688
Nombre des chevaux	3,460,399 têtes
— des mulets	23,781 —
— dos bêtes à cornes	14,257,116 —
— des ânes	88,283 —
— des bêtes à laine	16,964,236 —
— des chèvres	1,517,857 —
— des porcs	8,151,608 —
Productions. Froment	48,584,000 metzen.
— Méteil	15,000,000 —
— Seigle	64,518,000 —
— Orge	49,958,000 —
— Avoine	99,544,000 —
— Maïs	43,076,000 —

Mines. — Production.

	1861.	1862.	
Or	3,176	3,460	livres.
Argent	67,617	63,239	—
Mercure	5,110	3,819	quint.
Étain et zinc	26,454	25,530	de 50 k.
Cuivre brut	47,413	48,070	—
Plomb	156,697	131,564	—
Antimoine	7,018	7,806	—
Arsénic et soufre	61,426	34,009	—
Fer brut	5,074,865	5,565,640	—
Fonte	566,616	652,987	—
Houille	40,447,594	46,167,796	—

(1) Le joch égal 57 ares 56 le metzen. 61 l. 50.

Anthracite	32,145,648	36,105,980	—
Valeur totale des produits.	40,936,390	47,884,898	flor.

Sucre. — 13,760,069 quintaux de betteraves fraiches et 101,422 q. de betteraves sèches ont été élaborés dans 125 fabriques ayant 451 machines à vapeur.

Alcool et Bière.—Il existe 96,503 distilleries, dont 91,287 attachées à des exploitations rurales, et 3,278 brasseries.

Effectif de la marine, au mois de mai 1863.

	Vapeurs.				
1° *En mer :*					
1 vaisseau de ligne à hélice de..	800	chev. et de	92	can.
5 frégates à hélice de	1,800	—	194	—
5 frégates cuirassées de	2,950	—	158	—
2 corvettes à hélice de	460	—	44	—
3 goëlettes à	220	—	18	—
10 chaloupes canon. à hélice de..	1,880	—	40	—
10 vapeurs à aubes de	1,500	—	36	—
2 yachts à vapeur de	420	—	6	—
2° *Dans les lagunes :*				
3 chaloupes canonnières à hélice	150	—	6	—
4 vapeurs à aubes	240	—	8	—
6 chaloupes canonnières à aubes	150	—	12	—
3° *Sur le lac de Garda :*				
6 chaloupes canonnières à hélice.	150	—	24	—
2 vapeurs à aubes	180	—	10	—
4° *Sur le Danube :*				
3 vapeurs à aubes	400	—	18	—
2 chaloupes canonnières à aubes.	25	—	2	—
TOTAL 64 vapeurs	11,325	chev. et de	668	can.
En construction.				
2 frégates cuirassées	1,300	—	68	—

Bâtiments à voiles.

	Can.		Can.
2 frégates avec	76	28 péniches, chaloupes canonnières, etc.	64
8 corvettes avec	56	1 batterie flottante	16
4 bricks avec	64	6 autres canonnières de position	32
3 goëlettes avec	24	4 transports (goëlettes).	16

TOTAL : 51 bât. à voiles avec 348 canons.

Bâtim. à voiles et à vapeur, total 117 portant 1,084 canons.

Commerce général de l'empire pendant l'année 1862.
(Valeur en florins autr. de 2 fr. 50 c.).

	Importat.	Exportat.
Commerce des douanes générales de l'Autriche	214,918,496	332,853,018
Commerce des douanes de la Dalmatie	7,305,094	5,662,073
TOTAL	222,223,590	338,515,091

Valeur des marchandises importées et exportées du port libre de Trieste pendant l'année 1862.

(En florins de 2 fr. 50 c.)

Pays de destination ou d'origine.	Importat.	Exportat.
Turquie	13,683,625	13,488,330
Principautés danubiennes	2,047,182	19,112
Grèce	3,221,205	2,527,446
Égypte	3,733,571	3,044,484
Russie (Mer Noire)	1,354,790	112,169
États de l'Église	1,947,949	8,409,801
Deux-Siciles	7,045,772	4,459,635
Iles Ioniennes	1,099,922	1,945,606
Malte et Gibraltar	51,870	649,471
Toscane	101,093	189,540
Sardaigne	709,081	430,949
France (Méditerranée) Alger	2,960,554	3,667,080
Espagne	108,332	289,355
Tunis	—	25,057
Portugal	112,615	32,400
France (Océan Atlantique)	1,285,582	931,397
Grande-Bretagne et Irlande	16,007,535	7,132,134
Pays-Bas	6,346,464	1,210,398
Belgique	2,119,698	517,067
Villes anséatiques	128,169	217,877
Prusse	359,316	2,035
Danemark	9,125	51,130
Suède et Norwége	111,388	64,515
Russie (Mer Baltique)	—	131,653
États-Unis	594,334	701,215
Amérique espagnole	1,935,321	—
Saint-Domingue	321,206	—
Vénézuela	295,940	—
Pérou	116,475	—
Brésil	6,140,250	1,310,099

Possessions britanniques en Asie....	55,964	—
— néerlandaises en Asie.	104,582	—
— britann. en Afrique...	—	3,307
En destination pour et venant des pays étrangers..................	74,108,910	51,563,262
En destination pour et venant des ports autrichiens................	16,139,876	33,966,967
TOTAL de l'export. et de l'import. du port de Trieste.... 1862	90,248,786	85,530,229
1861	93,829,539	85,794,890

Mouvement du port de Trieste en 1862.

	ENTRÉES		SORTIES.	
	Bâtim.	Tonn.	Bâtim.	Tonn.
Bâtiments à voiles......	10,121	508,671	10,023	515,467
Vapeurs................	784	260,681	787	259,443
Ensemble.......	10,905	769,352	10,810	774,910
Dont sous pavil. autrich. :				
Bâtiments à voiles.....	7,983	299,741	7,892	297,032
Vapeurs.............	705	186,210	708	187,295
Bâtim. à voiles chargés, venant de ou partant pour :				
États-Unis.............	10	3,629	9	4,122
Indes occidentales.......	18	4,763	—	—
Vénézuela.............	3	441	2	343
Brésil.................	38	9,199	41	10,520
Pérou................	1	568	—	—
Possess. britann. en Asie.	1	383	—	—
Possess. holland. à Java.	1	272	—	—
Guinée britannique......	—	—	1	210
TOTAL des bâtim. engagés dans les courses transatlantiques..............	72	19,255	53	15,195

Effectif de la marine marchande au commencement de l'année 1862.

	Bâtim.	Tonn.	Équip.
Bâtiments à voiles :			
Vaisseaux de long cours............	537	207,628	5,979
— de cabotage............	2,702	78,975	9,750
Barques de pêcheurs, alléges, etc...	6,527	23,396	17,100
Vapeurs (d'une *force de* 11,570 chev.)	59	21,338	1,701
TOTAL.................	9,825	331,337	34,530

Ce nombre se répartit entre les différents pays de l'Autriche de la manière suivante :

	Nombre de nav.	Tonn.	Équip.
Goertz, Trieste, Istrie.......	2,578	257,635	14,281 h.
Roy. lombard-vénitien......	1,701	36,268	5,868 »
Croatie....................	304	3,315	762 »
Frontières militaires........	152	2,362	518 »
Dalmatie....................	5,090	31,757	13,101 »

BADE.

Superficie, 15,284 kil. c. — Popul., 1,339,291 hab. — Cap. Carlsruhe, 27,103 hab.

FINANCES. — *Budgets de 1862 et 1863.*

	Pour chaque année.	Pour les deux années.
Recettes ordinaires..........	17,117,838 fl.	34,235,676 fl.
Frais d'admin. et de percept..	5,554,107	11,108,214
Recettes nettes..........	11,563,731 fl.	23,127,462 fl.
Dépenses ordinaires........................		21,721,364
Excédant des recettes............		1,406,098 fl.
Versement du fonds d'exploitation............		1,266,519
Dépenses extraordinaires..................		2,672,617 fl.

Les budgets spéciaux, s'élèvent pour les années 1862 et 1863, aux chiffres ci-après :

	Recettes pour les deux années.	Dépenses pour les deux années.*
Administration des postes....	2,874,866 fl.	2,235,270 fl.
Direction des chemins de fer.	13,200,276	8,263,893
Administration de la construction des chemins de fer....	—	24,988,125

Le budget voté par les chambres s'élève à :

Dépenses ordinaires pour 1862...............	16,434,244
— — pour 1863...............	16,395,334
— — pour les deux années....	32,829,578 fl.
Dépenses extraord. pour — —	2,672,617
TOTAL des dépenses............	35,502,195 fl.

Recettes ordinaires pour les deux années.....	34,235,676 fl.
— extraordin. — —	1,266,519
Total des recettes............	35,502,195 fl.

Dette publique (au 1er janvier 1863).

1° Dette générale :		
Le passif s'élève à........................		39,849,004 fl.
Dont ne portant pas d'intérêts :		
Fonds des domaines.........	12,000,000	15,858,121 fl.
Papier monnaie.............	3,000,000	
Autres sommes ne portant pas d'intérêts.................	858,121	
Reste, dette portant intérêts..............		23,990,883 fl.
L'actif s'élève à........................		10,629,311
2° Dette des chemins de fer :		
Le total du passif s'élève à................		69,834,424
Dont ne portant pas d'intérêt.	5,789,406	
L'actif s'élève à..........................		1,563,917
Montant net de la dette des chemins de fer...		68,270,507 fl.

Récolte du tabac en 1863.

Cette récolte de tabac est la plus considérable qu'on a vue depuis bien des années. On estime approximativement à 450,000 quintaux les quantités récoltées dans le grand-duché de Bade, de la Hesse et le Palatinat.

BAVIÈRE.

Superficie, 75,981 kil. ç. — Popul. 4,689,837 hab. — Cap. Munich, 148,201 hab. (Nuremberg, 62,797, Augsbourg, 45,389).

FINANCES.

Le compte de l'exercice de 1859-1860 a donné les résultats suivants : recettes, 75,913,751 fl.; dépenses, 62,614,071 fl.; excédant, 13,299,710 fl.

PROJET DE BUDGET ANNUEL POUR LA 8e PÉRIODE FINANCIÈRE (1861—1867).

Recettes de l'État.

Impôts directs : Impôt foncier................	4,804,031 fl.
Impôt sur les maisons.....................	717,076

Impôts sur l'industrie (patente)..........	1,222,921
— sur le capital......................	536,171
— sur les revenus.....................	232,708
Impôts supplémentaires......................	1,820,130
Contributions indirectes : Taxes.............	4,500,000
Timbre......................................	1,210,343
Droit sur la drèche.........................	6,200,000
Douanes.....................................	6,350,000
Salines.....................................	3,130,000
Mines.......................................	250,000
Chemins de fer..............................	5,003,256
Postes......................................	570,000
Bateaux à vapeur sur le Danube..............	25,149
Canal de Louis..............................	26,133
Feuille officielle du gouvernement...........	11,597
Télégraphes.................................	30,000
Banque de Nuremberg.........................	150,000
Autres droits régaliens.....................	8,656
Forêts, etc.................................	5,000,000
Culture de propriétés agricoles et industrie...	305,911
Revenus, droits seigneuriaux, etc............	4,116,234
Intérêts des capitaux de l'État..............	1,543
Contributions particulières..................	27,545
Autres recettes.............................	271,193
TOTAL des recettes de l'État.......	46,520,597 fl.
De plus les reliquats des années précédentes..	200,000
TOTAL général..................	46,720,597 fl.

Dépenses (en florins).

Dette publique..............................	13,556,376
Liste civile................................	2,995,604
Conseil d'État..............................	74,905
Diète.......................................	75,000
Ministère de la maison du roi et des affaires étrangères..........................	472,712
Ministère de la justice......................	3,373,192
— de l'intérieur..........................	1,650,000
— des cultes..............................	99,037
— du commerce et des travaux publics...	252,846
— des finances............................	879,712
Instruction publique........................	1,153,073
Culte catholique............................	1,240,522
Culte protestant..........................	433,623
Santé.....................................	289,850

Bienfaisance	218,111
Sûreté publique	1,304,504
Arts et industrie	407,657
Peinture sur verre	3,000
Ponts et chaussées	2,954,887
Subventions pour les communes	95,481
Cadastre	290,000
Monnaie	11,328
Sommes supplémentaires accordées aux caisses d'arrondissements (instruction primaire)	503,900
Armée active	9,500,000
Gendarmerie	962,800
Bureau topographique	50,000
Fonds des invalides, etc.	92,000
Pensions	700,000
Entretien des forteresses	95,200
Aumônerie militaire	15,000
Agriculture	774,003
Pensions pour les veuves et les orphelins	716,000
Fonds de réserve	1,008,274
Intérêts garantis aux chemins de fer	475,000
TOTAL des dépenses	46,720,597

Dette à la fin du mois de mai 1862 :

Ancienne dette	90,604,928 fl.
Nouvelle dette	45,688,447
Dette des chemins de fer	104,735,559
Rachat des rentes foncières	101,874,580
TOTAL	342,903,514 fl.

Armée au 1er mai 1863.

Infanterie : 151,748 h.; cavalerie : 22,569 h.; artillerie (sans le train) : 22,967 h.; (136 bouches à feu); génie (sans les comp. de garnison) : 3,076 h.

Landwehr active. — Infanterie : 54,006 h.; cavalerie : 2,500 h.

BELGIQUE.

Superficie, 29,456 kil. c. — Popul., 4,782,256 h. — Cap. *Bruxelles*, *177,954* hab.; avec les communes suburbaines, *289,961 hab.*

Bruxelles et ses faubourgs qui, en 1830, n'avaient que 82,560 habitants, en comptent près de 300,000 dans l'agglomération actuelle.

Pendant les 12 dernières années, la progression a surtout été considérable.

A la fin de 1851, la population y était de 215,127 habitants ;

A la fin de 1861, de 281,376;

A la fin de 1862, de 289,961.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA BELGIQUE EN 1862.

Naissances. — Pendant l'année 1862, le nombre des naissances a été de 145,568. Voici les résultats des cinq dernières années.

Naissances non compris les morts-nés :

	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Légitimes :					
Garçons.	68,593	70,898	69,107	70,186	69,523
Filles........	65,080	67,803	65,089	66,420	65,509
Naturels :					
Garçons.	5,699	5,627	5,261	5,488	5,345
Filles........	5,702	5,484	5,211	5,159	5,191
	145,074	149,812	144,668	147,253	145,568

Le nombre des enfants nés non viables s'est élevé, en 1862, à 6,889 ; en 1861, il avait été de 6,965.

Les jumeaux compris dans les naissances ont été, en 1862, au nombre de 2,999, dont 2,490 légitimes vivants et 269 morts-nés ; 204 illégitimes vivants et 36 morts-nés. Parmi ces jumeaux, on compte 13 naissances triples, exactement comme l'année précédente.

Le tableau suivant présente le résultat des reconnaissances et des légitimations des enfants naturels en 1862 :

	Enfants reconnus.		Enfants légitimés. déjà reconnus.		Enfants légitimés. non reconnus.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Au moment de la naissance.......	805	666	20	22	17	13
3 premiers mois...	32	15	147	128	85	88
3 mois à 1 an.....	12	13	173	179	219	190

1 à 2 ans........	24	16	172	137	234	234
2 à 5 ans........	22	40	150	112	405	451
5 à 10 ans.......	24	27	42	43	264	215
10 à 15 ans.......	12	5	13	20	87	98
15 ans et plus.....	20	14	9	7	28	23
	951	796	726	648	1,339	1,312
	1,747		1,374		2,651	
			4,025			

Décès. — Le nombre des décès a été, en 1862, de 100,124; en 1861, il s'était élevé à 106,381. L'excédant des naissances sur les décès est de 45,444.

Les décès, non compris les morts-nés, se divisent comme il suit, pendant les cinq dernières années :

	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Enfants et adultes non mariés, sexe masculin.......	33,451	35,612	27,983	33,551	31,210
Sexe féminin.....	30,714	32,345	25,262	30,953	28,718
Mariés...........	13,761	14,122	12,742	13,467	12,916
Mariées..........	12,502	13,050	11,249	11,718	11,335
Veufs...........	6,767	6,694	6,255	6,812	6,386
Veuves..........	10,715	9,827	9,380	9,880	9,559
	107,910	111,650	92,871	106,381	100,124

Groupés par âges, les décès se classent ainsi qu'il suit en 1862 :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.
De 1 an et au-dessous..................	12,191	9,708
De 1 à 15 ans accomplis.................	10,931	11,058
De 15 à 60 ans id.	14,243	13,915
Au delà de 60 ans......................	13,147	14,931
	50,512	49,612
	100,124	

Les centenaires décédés en 1862 sont au nombre de 7 : 1 homme et 6 femmes.

Mariages.—Le nombre des mariages contractés en 1862 est de 34,146 ou 344 de plus qu'en 1861 ; ils sont ainsi *classés par état* civil, comparativement aux quatre années *antérieures :*

Entre	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Garçons et Filles....	31,626	30,430	28,968	28,070	28,454
Garçons et veuves...	1,792	1,792	1,675	1,611	1,601
Veufs et filles.......	3,691	3,636	3,422	3,106	3,096
Veufs et veuves.....	1,128	1,083	1,047	1,015	995
	38,237	36,941	35,112	33,802	34,146

Sous le rapport des âges, les mariages sont classés de la manière suivante en 1862 :

	Hommes.	Femmes.
De 21 ans et au-dessus..................	821	4,085
21 à 25 ans accomplis...............	6,196	9,709
26 à 30 —	11,225	9,363
31 à 35 —	6,904	5,011
36 à 40 —	4,026	2,870
41 à 45 —	2,187	1,608
46 à 50 —	1,209	814
51 à 55 —	690	402
56 à 60 —	476	167
61 à 65 —	268	79
66 à 70 —	97	30
71 à 75 —	41	7
76 à 80 —	5	1
81 ans et au delà....................	1	»
	34,146	

Le relevé ci-après indique l'âge respectif des époux :

	1862.
Hommes de 30 ans et au-dessous et femmes :	
De 30 ans et au-dessous...........................	15,813
De 31 à 45 ans accomplis..........................	2,347
De 46 à 60 —	77
De 61 ans et au delà.............................	5
Hommes de 31 à 45 ans accomplis et femmes :	
De 30 ans et au-dessous..........................	6,862
De 31 à 45 ans accomplis.........................	5,704
De 46 à 60 —	524
De 61 ans et au delà............................	27
Hommes de 46 à 60 ans accomplis et femmes :	
De 30 ans et au-dessous..........................	435
De 31 à 45 ans accomplis.........................	1,277
De 46 à 60 —	619
De 61 ans et au delà............................	44

Hommes de 61 ans et au delà et femmes :

De 30 ans et au-dessous	47
De 31 à 45 ans accomplis	161
De 46 à 60 —	163
De 61 ans et au delà	46
TOTAL	34,141

Divorces. — Les divorces prononcés en 1862 sont au nombre de 57, répartis comme il suit par provinces : Brabant, 27 ; Liége, 11 ; Anvers et les deux Flandres, chacune 4 ; Namur, 3 ; Hainaut, 2 ; Limbourg, 1 ; Luxembourg, 1.

Résumé. — Les principaux éléments de la population du royaume présentent, pendant l'année 1862, les rapports suivants :

Une naissance sur 33.2 habitants ;

Un décès sur 48.3 habitants ;

Un mariage sur 141.6 habitants ;

Un mort-né sur 21.1 naissances ;

Une naissance féminine pour 1.06 naissance masculine ;

Un décès pour 1.45 naissance ;

Une naissance illégitime pour 8 naissances en général dans les villes et pour 18 naissances dans les campagnes ;

Quatre naissances légitimes pour 1 mariage.

Population de Bruxelles. — Au 31 décembre 1862, la population de la capitale du royaume était de 181,799 habitants, ou 3,845 de plus qu'en 1861.

Le nombre des naissances s'est élevé à 5,622, savoir : 2,873 naissances masculines et 2,749 naissances féminines. On a compté 1,307 enfants illégitimes : 694 garçons et 613 filles. Le nombre des décès a été de 4,422 : 2,239 hommes et 2,183 femmes. L'excédant des naissances sur les décès est par conséquent de 1,200. Il y a eu 1,628 mariages et 15 divorces.

La population des huit communes limitrophes s'élevant, au 31 décembre 1862, à 108,162 habitants, l'agglomération bruxelloise comptait alors 289,961 habitants, soit une différence en plus de 8,585 sur l'année 1861.

FINANCES. — BUDGET DE L'ÉTAT.

Recettes.

	1862.	1863.
Contribution foncière (principal et additionnel)	18,886,290	18,886,290
Contribution personnelle (principal et additionnel)	10,505,000	10,648,000
Droits de patentes (principal et additionnel)	4,015,000	4,015,000
Redevances sur les mines	514,700	450,000
Droit de débit des boissons alcooliques	1,200,000	1,225,000
Droit de débit des tabacs	200,000	200,000
— de douanes	14,375,000	14,405,000
— d'accises	25,355,000	25,900,000
— de marque des matières d'or et d'argent	240,000	240,000
Recettes diverses	205,000	225,000
Droits d'enregistrement	13,300,000	13,500,000
— de greffe	250,000	260,000
— d'hypothèque	2,425,000	2,450,000
— de successions	8,700,000	8,750,000
— de mutation en ligne directe	1,550,000	1,600,000
— dus par les époux survivants	150,000	150,000
— de timbre	3,650,000	3,650,000
— de naturalisation	5,000	5,000
Produit des amendes	290,000	290,000
Droits de péages sur les rivières et canaux	2,850,000	2,850,000
Droits de barrières sur les routes de l'État	1,630,000	1,600,000
Postes	2,960,000	3,050,000
Marine (bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres)	110,000	110,000
Chemins de fer	29,000,000	30,500,000
Télégraphes électriques	550,000	600,000
Autres revenus	8,587,500	8,676,500
Produits des rentes des biens domaniaux	400,000	100,000
Remboursements	1,711,000	1,711,000
TOTAUX	153,614,490	156,946,790

Dépenses (non compris les crédits supplémentaires).

	1862.	1863.
Dette publique	40,422,010.19	40,533,113.60
Dotations	4,201,390.25	4,192,392.75
Ministère de la justice	13,280,117 »	13,490,156 »
— des affaires étrangères et de la marine	3,356,802.67	2,976,237 »

Ministère de l'intérieur......	9,482,880.31	10,265,143.23
— des travaux publics.	25,759,809 »	25,952,630 »
— de la guerre.......	23,292,131.25	34,280,800 »
— des finances.......	12,775,050 »	13,460,230 »
Remboursements et non-valeurs....................	2,606,200 »	2,875,200 »

Dette. — Situation au 1er mai 1862, pour la dette à 4 1/2 p. 100 ; au 1er juillet 1862, pour la dette à 4 p. 100, et au 1er août pour celle à 3 p. 108.

DETTE. — *Situation au 1er mai 1862, pour les dettes à 4 1/2 p. °/o, au 1er juillet 1862 pour la dette à 4 p. °/o et au 1er août pour celle à 3 p. °/o.*

ANNÉES.	TAUX d'émission	ORIGINE.	CAPITAL primitif.	INTÉRÊTS.	RESTE à amortir.
		Part de la dette des Pays-Bas........	16,931,200 220,105,632	5 °/o 2 1/2	16,931,200 220,105,632
1836	92	Canaux, chemins de fer et routes..	30,000,000	4	14,686,000
1838	73 1/2	Chemins de fer...	50,850,800	3	28,141,333
		Indemnités pour événements de guerre..........	7,624,000		
1842	pair..	Rente de 300,000 à la ville de Bruxelles...........	6,000,000	5	6,000,000
1844	pair..	Conversion du 5 °/o de 1832 en bons du trésor........	95,442,832	4 1/2	69,738,682
		Remboursement à la Hollande d'un capital nominal de 169,312,000 fr. à 2 1/2 °/o.......	84,656,000	4 1/2	73,699,500
1852	pair..	Conversion des emprunts à 5 °/o de 1840, 1842 et 1843 et de bons du trésor.............	157,615,300	4 1/2	149,316,500
1857	pair..	Conversion de l'emprunt à 5 °/o de 1852 et émission d'un emprunt de 45 millions de fr. pour travaux publics............	69,382,000	4 1/2	68,508,900
			738,607,764		647,127,747

Amortissement effectué pendant l'année 1861-1862, 7,189,798. fr.

Armée. — Budget de 1863 : 40,124 hommes et 8,781 chevaux.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1860 ET 1861.

L'ensemble des échanges officiellement constatés de la Belgique avec tous pays s'est élevé (importations et exportations réunies) à 1,810 millions 2/3 en 1861. Ces chiffres totaux, exprimant des valeurs *réelles* ou *actuelles*, se décomposent ainsi, tant au commerce *général* qu'au commerce *spécial* :

	Commerce général. 1861.	Commerce spécial. 1861.
Importations...........	964,901,000 fr.	556,789,000 fr.
Exportations...........	845,794,000	453,613,000
TOTAUX......	1,810,695,000	1,010,402,000

Relativement aux voies de transport, la totalité des envois à l'entrée et à la sortie s'est divisée de la manière suivante :

	Par terre et rivières. 1861	Par mer. 1681.
Importations...........	559,635,000 fr.	405,266,000 fr.
Exportations...........	612,223,000	233,571,000
TOTAUX......	1,171,858,000	638,837,000

Commerce de la Belgique en 1861 par pays de provenance et de destination.

(Valeurs exprimées en millions et milliers de francs.)

	Importations.		Exportations.	
	Com. gén.	Com. spéc.	Com. gén.	Com. spéc.
Europe.				
Russie..................	40,691	8,040	33,333	7,258
Suède et Norwége......	9,260	1,695	7,726	1,569
Danemark..............	13,973	1,308	8,741	0,709
Association Allemande..	204,703	181,237	62,417	56,327
Mecklembourg-Schwérin	1,710	0,471	1,565	0,40[illegible]
Villes Anséatiques......	9,839	15,663	8,286	12,55[illegible]
Pays-Bas...............	175,098	127,901	114,459	60,[illegible]

Angleterre	140,663	140,763	91,326	75,902
France	200,528	284,399	97,329	174,163
Portugal	1,279	1,437	1,090	1,387
Espagne	3,846	13,496	3,114	12,571
Italie	2,557	15,397	2,109	14,032
Suisse	3,414	14,941	1,537	8,291
Autriche	1,599	3,570	0,985	2,507
États-Romains	0,002	0,117	0,002	0,105
Grèce et Archipel	0,146	0,302	0,089	0,292
Turquie et Archipel	8,299	3,183	6,375	2,647
Afrique.				
Guinée et Sénégambie	0,588	0,013	0,064	0,001
Égypte	4,407	0,986	3,873	0,827
Autres pays	0,164	0,035	0,017	0,023
Asie.				
Inde anglaise, Singapore et Chine	7,389	0,545	6,635	0,241
Java et Sumatra	»	0,011	»	»
Océanie et Australie	1,250	»	»	»
Amérique.				
États-Unis	40,670	10,220	26,996	5,341
Mexique	0,004	0,382	0,001	0,260
Guatemala	»	0,027	»	0,027
Cuba et Porto-Rico	13,257	5,859	11,580	5,299
Possessions anglaises	0,330	0,680	0,217	0,612
Haïti et Vénézuela	3,695	0,293	3,478	0,208
Brésil	16,003	5,216	10,677	3,641
Rio de la Plata	48,424	3,214	41,968	2,512
Chili et Pérou	11,104	4,390	10,799	3,417
Épaves et sauvetages	0,009	»	0,001	»
TOTAUX	964,901	845,793	556,769	453,613

OBSERVATIONS SUR LE COMMERCE DE LA BELGIQUE.

Les observations ci-après sur le mouvement des principales marchandises en 1861 sont dues à la Légation de France en Belgique :

Les envois de vins en ce pays ont éprouvé une diminution très-sensible, due en grande partie aux effets de la crise alimentaire. Tous les pays viticoles ont subi le contre-coup du malaise de la consommation, mais aucun plus que la France, qui est en possession presque exclusive du marché belge pour les vins. Nos expéditions sont *descendues de 139,146* hectolitres à 71,260.

L'importation des sucres bruts offre un accroissement pour 1861 de 6,328,122 kilogrammes, lequel ne doit pas faire naître l'idée d'une prospérité exceptionnelle dans le commerce des sucres et du raffinage en Belgique. En effet, cette augmentation tient à des causes fortuites, c'est-à-dire à la crise financière de l'île de Cuba et à la guerre d'Amérique, qui ont provoqué une baisse extraordinaire des sucres de la Havane, baisse dont les acheteurs belges ont profité. Ils ont introduit de cette provenance 20,196,985 kilogrammes contre 10,204,103 kilogrammes en 1860, tandis que les produits de Java qui entraient dans la consommation de la Belgique en 1860 pour 9,054,470 kilogrammes, n'y sont plus représentés en 1861 que par 5,644,126 kilogrammes.

Le lin brut et peigné a donné lieu à des importations qui accusent un progrès notable. Elles s'élèvent à 11,140,652 kilogrammes, soit 1,436,928 kilogrammes de plus qu'en 1860 et 2,921,267 kilogrammes de plus qu'en 1859. On ne saurait néanmoins en conclure que l'industrie linière belge ait prospéré dans la même proportion et l'accroissement doit être attribué plutôt à une récolte insuffisante. La Russie, qui fournissait en 1860 une quantité de 4,173,067 kilogrammes, n'en a livré, en 1861 que 1,982,412 kilogrammes. Par contre, les Pays-Bas sont représentés par 7,025,974 kilogrammes au lieu de 4,623,370 kilogrammes en 1860. Il en est de même de la France qui figure à l'importation pour 1,899,259 kilogrammes, c'est-à-dire 1,040,894 kilogrammes de plus que l'année précédente.

L'importation des graines oléagineuses s'est notablement ralentie, et son chiffre (50,055,969 kilogrammes) est descendu au niveau de 1859; c'est une diminution, comparativement à 1860, de 9,316,730 kilogrammes. Cette diminution est due surtout aux prix élevés de la graine de lin sur les lieux de production. D'un autre côté, l'introduction dans la consommation des huiles de pétrole d'Amérique ne peut avoir qu'une influence fâcheuse sur la fabrication des huiles. La Prusse et l'Angleterre, qui marchent à la tête des pays de provenance, perdent respectivement, en 1861, 4,889,426 kilogrammes et 4,381,204

kilogrammes. Le Zollverein subit également une perte considérable, 3,156,900 kilogrammes, et les Villes Anséatiques 1,511,480 kilogrammes ; la Hollande, de même, 786,015 kilogrammes. La Turquie a comblé une partie de ce déficit par une augmentation de 3,753,308 kilogrammes ; le Danemark, le Mecklembourg et l'Égypte ont également accru leurs envois. Les expéditions de France, quoique très-inférieures à celles de 1859, se signalent cependant en 1861 par un léger accroissement et s'élèvent à 1,162,416 kilogrammes.

Les laines en masse continuent à devenir un des articles les plus importants du commerce de la Belgique. Le système des ventes publiques a donné au marché belge une grande supériorité. Le total des importations (commerce général), en 1861, s'élève à 26,590,670 kilogrammes. La consommation (commerce spécial) atteint le chiffre de 15,557,922 kilogrammes, soit, comparativement à 1860, une augmentation de 1,638,520 kilogrammes. Les principaux pays de provenance sont la Plata, l'Angleterre, la Prusse, la France et les Pays-Bas.

Le zinc brut a été l'objet d'une exportation de 14,521,118 kilogrammes, ce qui constitue une diminution de 2,257,303 kilogrammes comparativement à 1860. La France en a reçu 11,848,676 kilogrammes, soit 6,580,840 kilogrammes de plus qu'en 1860, et la Hollande, par contre, 1,925,106 kilogrammes en 1861, au lieu de 10,122,471 kilogrammes en 1860. Mais il est nécessaire de faire remarquer la connexité qui existe entre ces deux résultats et qui doit se traduire en définitive par un certain ralentissement dans les expéditions pour la France. En effet, la majeure partie des zincs bruts, comme aussi des zincs laminés portés au compte des Pays-Bas, est destinée à la consommation française, qui les reçoit par la voie maritime de Rotterdam. La différence signalée en 1861 provient donc d'un changement d'itinéraire dans la direction de ces envois, et de la préférence donnée à la voie de terre, pendant cette année, par la société de la Vieille-Montagne.

Parmi les industries qui ont le plus contribué à maintenir le chiffre du mouvement général de l'exportation

belge en 1861 à la hauteur qu'il avait atteinte les années précédentes, l'armurerie se place en première ligne. La valeur des armes exportées en 1861 s'élève en effet à la somme considérable de 18,132,217 francs, ce qui constitue une augmentation de 6,028,789 francs sur le chiffre de 1860 et de 8,041,935 francs eur celui de 1850. Il n'est pas besoin d'insister sur les causes qui ont amené ce développement remarquable de la fabrication liégeoise, et dont l'essor devra s'arrêter probablement le jour où la situation politique de quelques pays se trouvera dans des conditions plus normales. A l'exception d'une légère réduction sur les envois en Hollande, tous les pays de destination participent à cet accroissement dans une proportion plus ou moins forte. Pour la France, principalement, il y a lieu de constater un progrès des plus sensibles, mais qui n'intéresse point la consommation française, les armes portées au compte de la France ne faisant qu'emprunter notre territoire pour arriver en Italie, en Espagne et dans le Levant. Quoi qu'il en soit, nous figurons comme pays de destination pour 8,374,932 fr., soit 3,658,391 francs de plus qu'en 1860, et 4,583,389 fr. de plus qu'en 1859. Le Zollverein en reçoit pour 3,364,376 francs, l'Angleterre pour 2,865,212 francs.

L'industrie sidérurgique s'est maintenue dans une situation assez satisfaisante, grâce au traité du 1er mai 1861 qui lui a permis d'écouler sur le marché français une quantité de produits plus considérable que pendant les années antérieures. Les fontes brutes ont donné lieu à une exportation de 29,907,361 kilogrammes, supérieure de 7,821,293 kilogrammes à celle de 1860, mais inférieure encore cependant à l'exportation de 1859. C'est à la France que revient la presque totalité de cet accroissement; elle a reçu 21,673,576 kilogrammes en 1861, ce qui constitue sur l'exercice précédent une augmentation de 10,648,846 kilogrammes ou 96 1/2 p. 100. L'Allemagne, par contre, ferme chaque jour davantage son marché aux fontes belges; elle en prenait encore en 1859 une quantité égale à celle que la France a demandée à la Belgique en 1861, et dans cette même année, elle ne figure plus comme pays de destination que pour 5,835,762.

La fabrication des clous qui est une des branches importantes de l'industrie belge, s'est ralentie en 1861, et n'a exporté pendant cette année que 11,378,012 kilogrammes, soit à peu près le chiffre de 1859, mais ce qui accuse, comparativement à 1860, une diminution de 2,272,925 kilogrammes. Sauf pour les Pays-Bas qui ont reçu 4,376,241 kilogrammes ou 312,115 kilogrammes de plus qu'en 1860, cette diminution a été générale. La France ne figure pas au nombre des pays de destination, non plus que pour les fils de fer.

Le chiffre de l'exportation du fer en barres témoigne d'un accroissement remarquable; de 17,078,224 kilogrammes en 1860, il atteint 22,188,747 kilogrammes en 1861, ce qui donne une différence en faveur de cette dernière année de 5,110,523 kilogrammes. C'est encore aux mêmes pays de destination, la France en tête, qu'est due cette augmentation. La Belgique nous a fourni en 1861, 10,750,815 kilogrammes de fers en barres, c'est-à-dire 4,846,742 kilogrammes de plus qu'en 1860.

Les machines et mécaniques ont donné lieu en 1861 à un mouvement d'affaires assez important et supérieur de 2,562,981 kilogrammes à celui de 1860. L'exportation totale s'élève à 13,109,009 kilogrammes. Les principaux pays de destination ont été la Russie, l'Espagne, la France et les Pays-Bas. Pour les trois premiers il y a une augmentation respective de 1,042,390 kilogram., 1,173,515 kilogrammes et 742,658 kilogrammes; nous avons reçu, en 1861, 1,863,105 kilogrammes.

L'exportation des sucres raffinés profitant de l'accroissement des apports en sucres bruts s'est élevée à 23,642,760 kilogrammes, soit 3,045,216 kilogrammes de plus qu'en 1860. Elle s'est principalement développée pour l'Italie, l'Autriche et la Suisse, qui ont reçu respectivement en 1861 :

10,728,408 kil.,	soit	6,662,372 kil.	de plus qu'en 1860.		
2,304,358	—	—	1,772,607	—	—
1,327,610	—	—	627,202	—	—

Par contre, elle a décliné pour l'Angleterre, la Turquie, la Plata, les Villes Anséatiques, le Chili et le Pérou dans les proportions respectives suivantes :

1,744,035 kil.,	soit	1,752,150	kil.	de moins qu'en 1860.	
867,418	—	—	1,653,579	—	—
260,145	—	—	797,058	—	—
956,319	—	—	691,029	—	—
76,984	—	—	773,946	—	—

Quant à la perte subie par l'Angleterre, les raffineurs belges l'attribuent à la concurrence des raffinés français. Par suite des droits inscrits dans le traité du 1er mai 1861, les sucres belges, les candis principalement, ont pu pénétrer en France, et nous en avons reçu 333,345 kilogrammes contre 116,769 en 1860. (*Annales du com. extérieur.*)

Mouvement général de la navigation maritime en Belgique en 1861.

	Entrées.	Sorties.
Navires belges.		
Navires chargés	315	189
Tonneaux	76,697	53,609
Chargement	69,319	48,526
Navires sur lest	162	294
Tonneaux	4,666	28,873
TOTAL. Navires	477	483
— Tonneaux	81,363	82,482
— Chargement	69,319	48,526
Navires étrangers.		
Navires chargés	3,322	1,650
Tonneaux	681,420	336,846
Chargement	661,919	283,363
Navires sur lest	300	1,962
Tonneaux	17,352	365,088
TOTAL. Navires	3,622	3,612
— Tonneaux	698,772	701,934
— Chargement	662,332	283,363
Navires belges et étrangers réunis.		
Navires chargés	3,637	1,839
Tonneaux	758,117	390,455
Chargement	731,238	331,889
Navires sur lest	462	2,256
Tonneaux	22,018	393,961
TOTAL. Navires	4,099	4,095
— Tonneaux	780,135	784,416
— Chargement	731,651	331,889

Effectif de la marine marchande belge.

Au 31 décembre 1861, l'effectif de la marine belge s'élevait à 111 navires jaugeant 29,365 tonneaux.

Cet effectif se décompose de la manière suivante :

42	trois-mâts jaugeant......	17,031 ton.	384 moyen.
52	bricks —	4,491	140
26	goëlettes —	3,142	120
7	vapeurs —	4,358	629
2	plets et koffs —	188	94
2	cutters —	119	59

Voici l'origine des ces navires : belges, 59; américains, 11; danois, prussiens, hanovriens, 12; anglais, 6; hollandais, 3; suédois, 7; russes, 4; français, 3; Brême et Lubeck, 2: sicilien, 1; espagnols, 2; australien, 1.

Cette marine relève des ports belges dans les proportions suivantes, savoir : Anvers, 68; Ostende, 28; Gand, 4; Bruges, 5; Louvain, 2; Bruxelles, 1; Niewport, 1; Malines, 1.

Pendant l'année 1861, la marine belge a continué à suivre la période décroissante dans laquelle elle est entrée depuis plus de dix ans. L'industrie des constructions maritimes a été encore plus délaissée que dans le précédent exercice.

Au 31 déc. 1861, l'effectif de la flottille de pêche était composé comme suit :

	Bateaux.	Tonneaux.	Moyenne de tonneaux.	Équipage. — Hommes.
Anvers.	11	734	58	6
Ostende.	166	6,964	42	6
Niewport.	10	490	49	6
Blankenbergh.	44	»	»	9
Meyst.	24	»	»	9
La Panne.	14 embarcations.			

Caisse générale de retraite de Belgique. — La Caisse générale de retraite a reçu, dans le courant de l'année 1862, 110 versements, dont 47 au profit de nouveaux déposants pour une somme de 11,523f 14c

Elle a reçu, en outre, pour arrérages des rentes de son portefeuille........................... 28,477 65

ENSEMBLE.......................... 40,000 79

La recette totale, depuis l'origine (déduction faite des prélèvements opérés pour couvrir les frais de gestion), s'élève à 621,537 fr. 21 c.

Le montant des versements est représenté :

1° Par une inscription de 28,790 fr. de la dette de Belgique, à 2 1/2 p. 100, ayant coûté	621,808 f	84 c
2° Par un solde disponible de	14,764	35
TOTAL	636,573	19

L'intérêt des placements est de 4 fr. 63 c. p. 100.

Le nombre des comptes ouverts était, au 31 décembre 1862, de 1,732, aux noms de 1,341 hommes et de 391 femmes.

Les assurés, suivant l'âge au moment du versement, se subdivisent ainsi :

De 18 à 25 ans	510
De 25 à 35 ans	480
De 35 à 45 ans	440
De 45 à 60 ans	302
TOTAL	1,732

ANVERS.

Mouvement maritime en 1861. — La navigation d'Anvers n'a pas manqué d'importance en 1861. Les entrées et sorties réunies ont atteint le chiffre de 5,528 navires jaugeant 1,249,317 tonneaux contre 5,262 navires jaugeant 1,084,373 tonneaux en 1860, soit en plus 266 navires jaugeant 164,946 tonneaux.

Cet accroissement doit être attribué principalement aux forts arrivages des céréales, conséquence des mauvaises récoltes, tant en Belgique que dans les pays voisins.

La part afférente à chaque pavillon dans l'ensemble de la navigation a été :

Pavillon des pays de provenance et de destination	46.28 p. %
Pavillon tiers	48.74 —
— belge	4.98 —

La navigation transatlantique sous tous pavillons s'élève à 596 navires jaugeant 275,197 tonneaux, soit une aug-

mentation de 109 navires et de 70,523 tonneaux sur les chiffres de l'année précédente.

Ce canal se décompose ainsi :

	ENTRÉE.		SORTIE.		ENTRÉE ET SORTIE réunies.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1861......	365	163,230	231	111,967	596	275,197
1860......	314	130,905	173	73,769	487	204,674
En plus en 1861.....	51	32,325	58	38,198	109	70,523

Le pavillon belge entre dans ce total favorable pour 8 navires et 6,087 tonneaux, et dans le total général pour 59 navires et 20,836 tonneaux, mais on ne saurait perdre de vue que dans cette augmentation se trouvent compris les voyages d'essais du steamer le *Congrès*, qui a cessé depuis d'appartenir au port d'Anvers.

Houilles, fers et fontes.— L'amélioration des voies fluviales et les réductions du tarif des chemins de fer doivent modifier le système des transports pour une certaine portion des charbons à destination de France. Voici, au sujet des envois de 1860, quelques chiffres d'un travail publié par un agent de la douane belge :

	Houille.	Coke.
Houilles belges expédiées sur France.		
Par la Sambre...............	626,958,700	581,000
— l'Escaut................	964,729,500	27,456,000
Par le chemin de fer et la ligne de Charleroi (Nord), pour :		
Paris......................	581,715,000	79,811,000
Mons à Hautmont............	487,247,100	132,500,000
Valenciennes à Paris.........	96,250,900	540,700,000
Mons à Lille.................	60,500,000	»
TOTAUX pour 1860.......	2,817,401,200	781,048,000

OSTENDE.

Mouvement commercial et maritime en 1861. — Les importations se sont élevées, en 1861, à 12,101,748 francs. Elles étaient, en 1860, de 10,495,202 fr., et ont ainsi augmenté de 1,606,546 fr. Les envois de France qui,

en 1860, étaient de 425,797 fr., sont descendus à 369,366 francs. Ceux d'Angleterre se sont élevés en 1861, à 9,156,328 fr. au lieu de 7,651,793 en 1860. L'augmentation porte ici principalement sur les laines, le coton en laine, le sel, l'indigo, les harengs, les peaux brutes, les matières animales brutes, les charbons, la mercerie, les modes, les manufactures, la monnaie d'or, etc.

Les exportations du port d'Ostende qui s'étaient élevées en 1860 à 13,892,259 francs, n'ont atteint en 1861 que 13,518,179 fr. La France ne figure pas dans ce mouvement. Les envois d'Ostende à l'Angleterre montent à 13,491,367 fr.

948 navires sont entrés dans le port d'Ostende en 1861 ; ils jaugeaient 90,364 tonneaux ; 954 navires jaugeant 91,236 tonneaux en sont sortis : c'est un ensemble de 181,600 tonneaux. Le relevé ci-après fait connaître le mouvement des bâtiments à vapeur pendant la même année :

Désignation des Batiments.	Trajets d'Angleterre à Ostende.	Passagers débarqués.	Trajets d'Ostende en Angleterre.	Passagers embarqués.
Bâtiments de la Société de Londres.	143	3,214	144	3,628
Malles belges......	151	2,728	156	2,419
Malles anglaises...	151	3,151	153	2,323
TOTAUX en 1861.	445	9,093	453	8,370
— en 1860.	417	9,310	418	9,464

SITUATION DE DIVERSES INDUSTRIES.

Province de Liége.

Industrie houillère. — 95 puits de mines de houille ont été exploités pendant l'année 1861 et ont occupé : à la surface des mines, 11,162 hommes, 708 femmes, 1,791 garçons, 130 filles ; à l'intérieur des mines, 2,492 hommes, 886 femmes, 366 garçons, 467 filles : ensemble 18,002 ouvriers.

Hauts fourneaux. Fonte.—Les usines qui produisent la fonte dans la province de Liége appartiennent à 5 sociétés : *la société* d'Ougrée, la société Cockerill, la société de l'Es*pérance,* la société de Sclessin, et la société de Grivegnée.

Elles comprennent 23 hauts fourneaux, dont 13 ont été en activité, et ont produit, en 1861, 20,569 tonneaux de fonte de moulage et 73,803 tonneaux de fonte d'affinage : total 94,372 tonneaux d'une valeur de 7,481,000 fr. Les prix moyens de vente ont été de 7 fr. 92 c. les 100 kilogrammes. La fonte de moulage s'est vendue 10 fr. les 100 kilogrammes, tandis que la fonte d'affinage a varié entre 6 fr. 75 c. et 7 fr. 50 c. Malgré cette dépréciation des prix, le stock des fontes a été constamment très-considérable par suite du malaise de l'industrie et de la diminution progressive des exportations en Allemagne. Les usines de Charleroi ont pu employer une certaine partie des fontes liégeoises, mais à des conditions déplorables.

Les hauts fourneaux de Liége ont perdu leur important débouché de l'Allemagne depuis que les fourneaux de la Ruhr ont des moyens de communication qui leur amènent à des conditions favorables, sur leur bassin houiller, les riches minerais du Nassau et de Siegen. Si l'on ajoute à cela que le charbon ne se vend sur la Ruhr que 6 à 7 fr. 50 c. les 1,000 kilogrammes, on comprendra comment il se fait que la Belgique qui expédiait dans le Zollverein 49,612 tonnes de fonte en 1858, a vu ses exportations se réduire à 24,408 tonnes en 1859, à 8,851 tonnes en 1860 et 5,835 tonnes en 1861. Et si les droits d'entrée en Prusse ne sont pas réduits, comme le demandent les producteurs liégeois, ils peuvent s'attendre à la perte complète de ces marchés.

Fers. — Les établissements qui traitent les fers se composaient en 1861 de : 7 usines, 124 fours à puddler, 62 fours à réchauffer, qui ont occupé 3,220 ouvriers et produit 57,245 ton. de fers divers d'une valeur de 11,511,000 francs.

Zinc.—La production réunie de la société de la Vieille-Montagne, de la société de Corphalie et de la fabrique de zinc de la Croix-Rousse s'est élevée :

En zinc brut :	
Vieille-Montagne (usines belges)..........	18,421,915 kilog.
Corphalie..............................	5,694,976
Fabrique de la Croix-Rousse..............	1,840,000
Total............................	25,966,891

Sur la quantité de 18,431,915 kilogrammes de zinc brut produits dans les diverses usines belges de la Vieille-Montagne :

10,546,000 kil. ont été convertis en zinc laminé;
1,296,000 — — en blanc de zinc;
459,000 — — en zinc ouvré et autres.

Les 6,130,915 kilogrammes restants ont été exportés en France pour être laminés ou réduits en blanc de zinc.

On sait que la Vieille-Montagne possède à peu près le monopole de la vente des zincs fabriqués en Belgique, et que les autres usines qui traitent ce métal, lui livrent leurs produits, travaillant ainsi à façon pour elle.

Les ventes générales de cette société se sont élevées :

à 27,007,339 kilogr. de zinc brut, laminé, etc.
à 3,307,784 — de blanc de zinc.

TOTAL... 30,315,123 kilogr.

dont il a été vendu en Belgique 2,240,000 kilogrammes de zinc laminé, ouvré, etc., 174,000 kilogrammes de blanc de zinc. Les 27,701,123 kilogrammes restants ont été expédiés en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Amérique.

Fabrication des armes à feu.—Le nombre des canons, d'armes à feu, de luxe, de chasse, de commerce et de guerre soumis au banc d'épreuves de Liége pendant les années 1859, 1860 et 1861, se compose de :

	1859.	1860.	1861.
Canons de fusil :			
A 1 coup	168,553	139,352	126,500
A 2 coups	58,160	80,605	69,383
Dits bords	34,275	52,981	26,863
Canons de pistolet :			
D'arçon, paires	17,508	15,136	11,854
De poche	90,021	94,545	94,726
Canons de mousquet, mousquetons et carabines de guerre	113,250	179,660	248,746
TOTAL	481,767	562,279	578,072

Voici la part des principaux pays dans les envois d'armes de la Belgique : (francs.)

	1859.	1860.	1861.
Zollverein..........	1,465,018	3,105,197	3,364,376
Villes Anséatiques...	427,000	341,355	600,775
Pays-Bas............	842,627	1,033,718	951,378
Angleterre..........	1,382,611	1,631,099	2,865,212
France	3,791,543	4,716,541	8,374,932
Italie..............	36,211	11,346	334,448
Grèce............ .	392,525	5,000	6,450
États-Unis...........	278,486	197,555	344,841
Brésil..............	531,790	231,053	488,927
Autres destinations..	942,361	830,564	800,878
TOTAL.........	10,090,282	12,103,428	18,132,217

HAINAUT.

Houilles.— La production des houilles du Hainaut est toujours croissante. L'extraction de la province s'est élevée, pendant l'année 1861 à 7,935,645 tonneaux de 1,000 kilogrammes ou 88,963,994 hectolitres. Elle a donc dépassé celle de l'année 1860 de 428,925 tonneaux, ou de 4,693,496 hectolitres, bien que le nombre des puits d'extraction en activité ait encore été réduit de 6 (de 221 à 215). Le relevé suivant fait ressortir l'accroissement progressif de production des mines de houille du Hainaut, pendant les 5 dernières années :

	1857.	1859.	1861.
Puits en activité.....	236	234	215
Quantité de houille extraite..tonneaux.	6,441,182	7,099,326	7,935,645
soit.....hectol.	72,341,598	79,878,405	88,963,994
Valeur...........fr.	80,019,228	83,795,425	89,070,975

Voici pour quelle part chacun des trois groupes de charbonnages du Hainaut est intervenu dans cette production générale :

ANNÉES.	Mons. tonneaux.	Centre. tonneaux.	Charleroi. tonn.	Prix de vente. fr.	c.
1857........	2,691,079	1,083,169	2,666,934	12	42
1858.........	2,869,610	1,120,587	2,864,814	12	»
1859.........	3,007,124	1,098,670	2,993,532	11	80
1860.........	3,012,615	1,178,600	3,345,505	11	56
1861.........	3,247,960	1,233,005	3,454,680	11	22

BRÊME.

Superficie : 251 kil. c.—Population au 16 février 1862 : 98,575 hab., dont 67,217 dans la ville de Brême.

Finances.

	Recettes.	Dépenses.	
Budget de 1862............	1,676,425 th.	1,750,803	thalers.
— de 1863............	1,449,761	1,769,640	—
Déficit............	74,378	319,879	—

Intérêts de la dette publique pour 1862....	369,636	thalers.
— — — 1863....	437,678	—

Force militaires : 760 hommes sous les drapeaux ; dépenses, 139,800 thal.

Navigation en 1862.

(Capacité des navires exprimée en lasts de 4,000 livres).

Venant de ou partant pour	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Capacité.	Navires.	Capacité.
Ports allemands de la mer du Nord y compris Heligolande, Schleswig et Holstein.	1,244	23,923	1,481	32,050
Pays de la mer Baltique et Norwége.........	545	30,303	615	29,420
Grande-Bretagne et Irlande...............	366	68,112	408	72,394
Hollande et Belgique...	142	6,734	196	5,573
France...............	22	2,267	9	2,347
Reste de l'Europe......	51	5,094	35	6,046
Amérique du Nord.....	107	68,039	131	85,577
Indes occident., Amérique centrale et méridionale.............	240	40,721	211	37,826
Afrique et îles d'Afrique.	4	342	11	1,700
Indes orient., Chine, Iles de Sandwich........	50	23,580	44	14,593
Pêcherie de Groënland.	4	688	5	817
TOTAL..........	2,775	269,803	3,146	286,343
Dont : chargés......	2,398	251,005	2,322	194,392
sur lest......	377	18,798	824	91,951

Navigation sur le Weser en 1862.

	Arrivages.	Départs.
Hanovre	66,681 lasts.	58,097 lasts.
Oldenbourg	43,817	44,499
Brunswick	8,118	2,941
Prusse	14,733	16,606
Lippe-Detmold	790	554
Hesse-électorale	9,914	7,518
Ports brémois du Wéser	112,311	104,669
TOTAL	256,364 lasts.	234,884 lasts.

COMMERCE : *Valeur des marchandises importées et exportées pendant l'année 1862.*

Pays de provenance et de destination.	Importation. Valeur en thalers.	Exportation.
Ports brémois du Wéser et environs de Brême	341,948	1,485,392
Hanovre	5,607,449	7,579,392
Oldenbourg	2,099,591	3,522,773
Prusse	5,985,057	11,219,304
Autriche	1,404,848	3,313,221
Autres États de l'Allemagne	11,017,862	12,638,499
Danemark	1,414	737,798
Russie et Pologne	984,145	789,462
Suède	138,049	1,008,600
Norwége	177,331	665,249
Grande-Bretagne et Irlande	8,960,186	3,510,174
Pays-Bas	435,389	1,009,290
Belgique	245,715	287,328
France	742,491	155,461
Suisse	115,031	666,654
Espagne	97,407	289,834
Portugal	101,835	10,052
Italie	114,188	724,350
Iles Ioniennes	52,239	—
Turquie d'Europe, Égypte et Levant	146,707	13,696
Pêcheries du Groënland	23,423	116
Amérique du Nord britannique	60,254	29,994
États-Unis de l'Amérique du Nord	11,055,524	10,219,779
Mexique	385,324	249,971
Amérique centrale	45,202	56,004
Cuba	4,393,311	739,809
Jamaïque	296,151	52,938
Porto-Rico	905,311	278,066
Haïti	1,162,930	173,247

Saint-Thomas	1,012	12,285
Nouvelle-Grenade	3,549,111	102,008
Vénézuela	291,753	234,916
Brésil	3,164,793	152,993
Buénos-Aires	32,123	270,389
Chili	—	23,422
Pérou	6,819	114,292
Équateur	825	—
Iles Canaries et du Cap Vert	56,865	39,540
Afrique	46,003	56,201
Ile de France	1,062	16,232
Indes orientales britanniques	1,747,021	21,910
Indes néerlandaises	500,937	4,752
Russie d'Asie	—	36,317
Chine	161,337	20,069
Japon	18,300	97
Birman et Siam	804,782	16,944
Manille	24,423	471
Australie	—	15,795
Iles Sandwich	352,596	119,430
Objets d'équipement pour la marine	—	532,346
Valeur totale en 1862	67,856,074	63,216,862
Valeur totale en 1861	70,556,444	64,942,015

Marine marchande. — Elle se composait à la fin de 1862 de 277 bâtiments jaugeant ensemble 90,935 lasts de 4,000 livres, dont 9 vapeurs à hélice, et 67 frégates (trois mâts).

BOLIVIE.

Superficie : 801,540 kil. c.—Population, 1,742,352 habitants, y compris 245,000 Indiens. — Capitale, Chuquisaca, 19,200 hab. — Autres villes : La Paz, 76,000 hab.; Potosi, 22,000 hab.

Finances. — Revenus : environ 2 millions de dollars.

Commerce. — 1 1/2 million de dollars.

Armée. — 2,500 hommes.

BRÉSIL.

Superficie : 7,137,000 kil. c. — Population, en 1856,

7,677,800 habitants. — Capitale, Rio-Janeiro, 296,136 hab. (1855).

Finances. — Les recettes totales se sont élevées, de 1858-1859, à 50,375,723; de 1859-1860, à 47,310,955; et de 1860-1861, à 53,350,905 milreïs.

Budget de 1863—1864.

Dépenses.

	Milreïs.		Milreïs.
Intérieur (1).....	4,727,960	Guerre..........	11,637,363
Justice..........	3,155,292	Finances........	17,722,609
Extérieur.......	877,009	Agriculture, etc..	8,294,423
Marine..........	7,464,008	TOTAL.....	53,878,666
		TOTAL des recettes...........	51,500,000

DETTE PUBLIQUE.

Dette extérieure consolidée au 31 *déc*. 1861. (En liv. st.)

Emprunts.	Capital primitif.		Montant des amortissements.		En circulation.
De 1824	2,999,940	3,676,200	1,029,591	1,135,600	2,350,600
1839	312,512	411,200	69,544	70,400	340,800
1843	622,702	732.600	296,404	297,400	435,200
1852	954,230	1,040,600	107,547	115,500	925,100
1859	508,000	508,000	63,720	63,800	444,200
	5,397,404	6,378,600	1,566,806	1,682,700	4,695,900
p. la const. de chem. de fer :					
de 1858	1,425,000	1,526,500	111,919	123,080	1,402,700
1860	1,210,000	1,373,000	36,455	39,500	1,333,500
	8,032,404	9,278,100	1,715,180	1,845,280	7,432,100

Dette intérieure consolidée.

Elle s'élevait au 31 mars 1861 à 67,450,600 milreïs et par suite d'une nouvelle émission de bons du Trésor à 5 p. 100, au 31 décembre 1861 à 68,579,400 milreïs.

L'*actif* de l'État consistait à la fin de décembre 1861, outre les contributions arriérées, en une dette des États de la Plata, d'une valeur totale de 7,312,925 milreïs; et répartie comme suit :

(1) *Dont 1,078,000 milreïs* pour la maison de l'Empereur.

	Capital.	Intérêts.	Total.
Uruguay	3,570,223	1,841,004	5,411,227
La République argentine	1,370,880	530,818	1,901,698
TOTAL	4,941,103	2,371,822	7,312,925

Armée (1859). — Dans la loi financière pour l'exercice 1863-1864, présentée aux chambres au mois de mai 1862, l'effectif des forces de terre était fixé à 14,000 hommes, et pour des cas extraordinaires à 25,000 hommes, et celui des troupes de la marine à 3,000 hommes respectivement à 5,000 hommes.

Mouvement des ports en 1860—1861.

Pavillon.	Entrée.		Sortie.	
	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.
Brésilien	499	22,089	265	21,281
Étranger	2,265	856,509	2,204	895,210
TOTAL	2,764	878,598	2,469	916,491
Cabotage (sous pavillon brésilien)	4,795	799,350	4,435	746,043

COMMERCE.

Commerce extérieur (Valeur exprimée en milreïs).

Pays de provenance ou de destination.	Exportation. Valeur.	Importation. Valeur.
Grande-Bretagne et possessions	47,332,340	59,206,106
France et possessions	13,851,039	20,533,829
Espagne et possessions	757,560	1,913,469
Portugal et possessions	5,855,416	6,759,309
Suède et Norwége	2,592,669	304,551
Danemark	1,547,523	84,907
Villes Anséatiques	4,621,528	5,586,672
Russie	640,219	18,777
Belgique	1,903,044	2,075,602
Pays-Bas et Colonies	106,416	56,728
Italie	704,392	502,993
Autriche	761,144	866,825
Turquie	800,277	—
États-Unis	39,993,691	11,539,278
Rio-Plata	3,934,527	7,230,398
Chili	529,074	126,926
Ports d'Afrique	—	132,066
Ports de la Méditerranée	460,279	—

Ports non spécifiés............	902,461	1,719,828
Pérou........................	—	23,815
Ports de l'empire..............	—	644,222
TOTAL de 1860—1861......	127,293,599	119,326,301
1859—1860......	112,950,010	111,622,986
Augmentation.........	14,343,589	7,703,615

INDUSTRIE SUCRIÈRE.

La production du sucre au Brésil a été évaluée, pour l'année 1861, à 11,109,789 arrobes ou environ 163,313,898 kilogrammes, représentant, au prix moyen de 2,000 reis l'arrobe, un peu plus de 60 millions de francs.

Cet ensemble se répartit ainsi entre les différentes provinces :

Rio-Janeiro.............	1,566,080 arrob.	23,021,376 kil.
Bahia..................	4,300,000	63,210,000
Fernambouc............	4,200,000	61,740,000
Para....................	15,000	220,500
Saint-Paul...............	676,709	9,947,622
Parahiba................	147,000	2,160,900
Alagoas.................	205,000 arrob.	3,013,500 kil.
TOTAL..........	11,109,789	163,313,898

Environ 600 navires étrangers ont été employés à l'exportation de ces sucres, et sur ce nombre, il y en a eu 150 français, dont 30 ont été porter leur chargement ailleurs qu'en France, tandis que 30 navires autres que français y ont au contraire importé le leur.

Le part relative des pays dans l'exportation s'est établie comme il suit :

France..................	3,366,080 arrob.	49,481,377 kil.
Angleterre...............	3,255,259	47,411,307
Villes Anséatiques.......	896,950	4,659,161
Portugal................	717,320	10,544,604
Belgique................	54,080	794,976
Autriche................	1,295,000	19,036,500
Italie....................	335,100	4,925,970
Ports de la Baltique......	650,000	9,555,000
États-Unis..............	550,000	8,085,000
Plata..................	350,000	5,145,000

Ports de l'océan Pacifique.	150,000	2,205,000
Pays divers............	100,000	1,470,000
TOTAL..........	11,109,789 arrob.	163,313,898 fr.

Port de Rio-Janeiro.

Mouvement commercial en 1860. — Les échanges du port de Rio avec l'étranger ont pris en cette année un grand accroissement, dont on jugera par les résultats généraux ci-après et que l'exportation fait surtout ressortir :

Importation....................	191,160,000 fr.
Exportation.....................	230,256,000
TOTAL................	421,416,000 fr.

PRINCIPAUX ARTICLES DU COMMERCE DE RIO EN 1860.

Importations.

Farines, viande, morue et autres comestibles.	33,461,000 fr.
Boissons, vins, etc..........................	20,963,000
Tissus de coton............................	29,710,000
— de laine.............................	13,822,000
— de lin................................	6,188,000
— de soie..............................	5,423,000
Papier et librairie..........................	4,853,000
Peaux, cuirs ouvrés, chaussures, sellerie......	4,154,000
Sparterie, vannerie, bois, meubles, etc.......	9,535,000
Poteries et verreries........................	4,647,000
Horlogerie, bijouterie, quincaillerie..........	11,145,000
Charbons et métaux bruts et ouvrés...........	13,172,000
Fournitures de marine, armes et munitions de guerre..................................	7,166,000

Exportations.

Café..................................	195,523,000 fr.
Sucre..................................	3,672,000
Or, diamants et pierres précieuses..........	16,000,000
Bois..................................	1,923,000
Cuirs..................................	1,372,000

Navigation. — Le mouvement général de l'intercourse de Rio-Janeiro avec les pays étrangers se résumait ainsi en 1860 :

Entrée....................	1,199 navires.	539,550 tonn.
Sortie....................	1,104	496,800
TOTAL...........	2,303 nav.	1,036,350 tonn.

Port de Fernambouc.

Mouvement commercial en 1859-60 *et* 1860-61. — Le mouvement commercial de Fernambouc pendant ces deux périodes se résume de la manière suivante :

	1859-1860.	1860-1861.
Importations................	49,222,000 fr.	44,231,000 fr
Exportations................	27,382,000	20,273,000
TOTAUX...........	76,604,000	64,504,000

Importations. — Les envois de France sont évalués comme suit : pendant l'exercice 1859-60, chapeaux 1,078,000 fr., chaussures 884,000 fr., vêtements confectionnés 653,000 fr., tissus de coton 994,000 fr., tissus de soie 889,000 fr., tissus de laine 225,000 fr., tissus mélangés 256,000 fr.; en 1860-61, l'importation des trois premiers articles a baissé de moitié, celle de nos tissus a été variable : tissus de coton 1,316,000 fr., de soie 331,000 fr., de laine 610,000 fr., mélangés 318,000 fr.

Voici dans quelles proportions les principaux pays de provenance ont contribué au mouvement général des importations :

	1859-1860.	1860-1861.
Angleterre..............	23,320,000 fr. (1)	24,012,000 fr. (2)
France..................	10,290,000	7,311,000
États-Unis.............	5,471,000	3,756,000
Portugal................	4,334,000	2,168,000
Villes Anséatiques (Hambourg)...............	2,255,000	1,450,000
Autriche................	1,251,000	334,000
États-Sardes............	313,000	174,000
Espagne.................	219,000	553,000
Belgique................	139,000	234,000
Hollande................	105,000	106,000

(1) Au change moyen de 200 reis pour 1 fr.
(2) — 371 —

Uruguay................	84,000	777,000
Confédération Argentine..	79,000	228,000

Le relevé ci-après fait connaître la valeur des principales marchandises importées en 1860-1861 :

	Unités de mesure.	Quantités.	Valeur.
Beurre.................	kilogr.	608,950	1,412,000
Bijouterie..............	—	350	720,000
Chapeaux.............	pièces.	120,100	842,500
Chaussures..............	paires.	111,790	512,500
Cuirs..................	kilogr.	37,560	281,000
Droguerie..............	—	282,270	281,500
Eaux-de-vie............	litres.	476,400	446,500
Farines................	q. m.	78,392	3,070,500
Fers bruts.............	—	5,038	132,500
— ouvrés.............	—	7,795	888,000
Huiles.................	hectol.	2,242	301,000
Morues.................	kilogr.	8,868,500	3,287,000
Papier.................	—	316,550	314,500
Porcelaine et verrerie....	—	331,200	392,500
Poudre.................	—	11,860	240,500
Tissus de coton..........	mètres.	17,788,500	14,897,000
— de lin.............	—	338,800	690,000
— de laine..........	—	3,364,000	1,125,500
— de soie...........	—	2,900	510,000
— mélangés.........	—	720,200	503,000
Vêtements confectionnés..	pièces.	81,800	429,000
Viandes salées..........	kilogr.	1,961,950	1,232,500
Vins...................	hectol.	14,607	1,274,500

Exportations. — Le commerce d'exportation de Fernambouc s'est réparti comme il est dit ci-après, en 1860-61 :

	Unités de mesure.	Quantités.	Valeur.
Coton..................	kilogr.	1,048,900	1,704,000
Cuirs..................	pièces.	73,630	1,671,000
Eau-de-vie de Canne.....	litres.	1,032,600	536,000
Mélasse...............	—	412,850	116,000
Sucre..................	q. m.	296,254	15,967,000

Navigation. — Le mouvement du port s'est composé comme suit :

	1859-60.		1860-61.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrées	438	101,164	333	113,319
Sorties	460	147,204	311	108,714
TOTAUX	898	248,368	644	222,033

Port de Bahia.

Mouvement commercial en 1861. — La valeur des marchandises importées sur la place de Bahia s'est élevée à 40,572,000 fr., dans lesquelles la France entre pour 3,440,000 fr., représentés par les produits suivants : tissus divers, nouveautés, modes, parfumerie, porcelaine, cristaux, articles dits de Paris, bijouterie, quincaillerie fine, instruments de chirurgie, conserves, cognacs, liqueurs, vins de Bordeaux et de Champagne.

L'Angleterre figure dans les apports à Bahia, en 1861, pour 24,954,000 fr., consistant en fers bruts et travaillés, rails, machines, charbon de terre (pour près de 2 millions), bière, huile, beurre, tissus de coton, laine, fil, etc. Ces derniers sont inférieurs par leur prix et leur qualité à nos envois similaires, mais ils leur sont préférés en raison de leur bon marché.

Les Villes Anséatiques comptent dans l'importation de Bahia pour une somme de 3,631,000 fr. en bijouterie d'un bas titre, tissus de laine et de coton, quelques denrées alimentaires, fromage, etc., enfin en faïence et verrerie.

Le Portugal vient en quatrième ligne dans les importations pour une somme de 2,742,000 fr., dont la majeure partie se compose de vins et vinaigres de Lisbonne, de vin de Porto, de légumes, fruits et épices. La Confédération Argentine importe des cuirs et de la viande sèche, en concurrence avec celle de Rio-Grande, pour une somme de 1,025,000 fr. Enfin, les États-Unis obtiennent un chiffre de 890,000 fr. par l'introduction de leurs farines.

Les exportations de Bahia en 1861 se sont élevées à 35,728,000 fr. Comme à l'importation, l'Angleterre occupe ici le premier rang avec un contingent de 19,548,000, dont 10,700,000 en sucre, 3,696,000 en café et tabacs, et

2,733,000 en diamants, le tout chargé en grande partie pour Hambourg. Cette supériorité sur la France s'explique par le nombre des navires anglais, lequel surpasse des 4/5 notre effectif dans cette même navigation. Le traitement des douanes anglaises à l'égard des sucres donnait d'ailleurs à leur commerce une impulsion qui ne résultait pas au même degré de nos tarifs antérieurement aux dernières réformes.

Le pavillon de la France, après celui de l'Angleterre, domine dans l'exportation, sa part est de 4,891,000 fr., dont 1,595,000 en diamants, 430,000 en bois de palissandre et 2,417,000 en sucre, somme assez élevée par rapport au nombre de nos navires, qui s'est élevé à 18 seulement à la sortie.

La proximité de l'Afrique permet aux petits navires de petit tonnage de charger du tabac, du tafia, du sucre et des cotonnades pour cette côte, de laquelle ils rapportent de l'huile de palme, des nattes et divers articles à l'usage des nègres.

Navigation.—L'intercourse générale de Bahia pendant l'année 1861 a occupé (entrée et sortie réunies), 1,863 navires jaugeant ensemble 476,576 tonneaux, savoir :

Sous pavillon : Brésilien.......	1,274 navires.	166,029 tonn.
— Étranger.......	589	310,536

BRUNSWICK.

Superficie : 3,618 kil. c. –Popul. (1861), 282,389 hab. — Capitale, Brunswick, 41,700 hab.

Finances.—Exercice 1861-1863. — Revenus, 4,983,000 thal.; dette (1860), 11,251,219 thal., dont 7,059,400 provenant de la construction de chemins de fer.

Armée. — Pied de paix, 2,476; pied de guerre, 4,857.

CHILI.

Superficie : 362,340 kil. c. — Popul. (1857), 1,558,319 *habitants.* Capitale, Santiago, 80,000 habitants.

Finances.

Recettes de l'exercice de 1860.	7,494,750	piastres (1)
Dépenses — —	7,507,025	—
Déficit.......	12,275	piastres.

Les différentes branches des revenus de l'État ont fourni les sommes suivantes à la recette générale :

	Piastres.
Droits sur les marchandises............	4,824,801
Monopoles de l'État.....................	1,076,113
Impôt foncier...........................	591,090
Droits de mutations.....................	293,111
Postes et télégraphes...................	115,640
Impôts du cadastre......................	120,672
Timbre..................................	109,021
Impôt sur l'industrie...................	79,118
Péages..................................	70,434
Monnaies................................	5,125
Chemins de fer..........................	92,500
Impôts sur les capitaux.................	4,674
Recettes extraordinaires................	112,451

Total : 7,494,750 p., ainsi 1,212,202 p. de plus qu'en 1859 (—6,282,648 p.). Projet de budget pour 1862 : 6,420,349 p.

Dette publique (1861) *en piastres.*

I. Dette intérieure :	
Dette ancienne portant intérêt à 3 %..........	1,912,200
Consolidée par hypothèque....................	1,004,300
En total......	2,916,500
Amortissement jusqu'à la fin de septembre......	576,900
Total de la dette intérieure (1860)...	2,339,600
II. Dette extérieure :	
Emprunt de l'année 1822; il se montait à la fin de l'année 1859, à 1,098,900 l. st. ou......	5,494,500
Amortissement pendant l'exercice 1860........	285,500
Reste pour l'année 1861.....................	5,209,000
Emprunt en 1858 pour la construction des chemins de fer..........................	7,774,000

(1) 1 piastre = 1 peso = 1 doll. = 5 francs

Amortissement en 1859	22,000
— en 1860	19,000
Reste	7,703,000

Armée. — 3,093 h.; garde nationale (15 mai 1861), 29,698 hommes.

Mouvement commercial en 1860. — Les importations de cet État avaient été, en 1859, de 91,978,000 fr. (1); en 1860, elles se sont élevées à 110,858,000 fr.; augmentation 18,880,000 fr. Les entrées se sont ainsi réparties eu égard au régime de chaque nature d'importation :

Marchandises.	1859.	1860.
Passibles de droits	67,242,240 fr.	83,748,920 fr.
Exemptes de droits	24,178,375	25,142,340
Monopolisées	557,655	1,966,270
TOTAL	91,978,270 fr.	110,857,530 fr.

Quant aux exportations qui avaient représenté, en 1859, 97,796,000 francs, elles se sont montées en 1860 à 127,256,000 francs, ce qui donne une différence de 29,460,000 fr. en faveur de cette dernière année. Elles se décomposent de la manière suivante :

Marchandises.	1859.	1860.
Indigènes	91,967,685 fr.	121,133,985 fr.
Réexportées	5,828,585	6,121,910
TOTAL	97,796,270 fr.	127,255,895 fr.

En réunissant les chiffres qui précèdent, on trouve que la valeur totale des importations et des exportations du Chili s'est élevée, en 1860, à 238,114,000 fr., tandis qu'elle n'avait été, en 1859, que de 189,775,000 fr. C'est donc une augmentation totale de 48,339,000 fr. en faveur de 1860.

L'exportation s'est composée principalement des articles suivants :

Cuivre :	
En barres	20,317,000 fr.
En minerai	17,059,000

(1) On a pris pour base de conversion des piastres le change de 5 fr., mais la piastre argent vaut en réalité 5 fr. 40 c.

En mattes	11,996,000 fr.
Argent :	
En barres	7,670,000
En minerai	4,531,000
Farine	5,852,000
Grains	5,273,000
Peaux brutes	4,920,000
Orge	2,218,000
Laine	2,323,000
Houille	1,370,000

Le cuivre, qui est, comme on le voit, l'article le plus important de l'exportation chilienne, puisqu'il représente sous toutes ses formes 49,372,000 fr., a augmenté, en 1860, comparativement à 1859, de 21,500,000 fr. Dans ce chiffre, le cuivre en barres entre pour 8,790,000 fr., les mattes, pour 7,835,000 fr., le minerai pour 4,875,000 fr. L'argent présente également une augmentation considérable. En quantités, l'exportation des minerais de cuivre, qui était de 200,000 quintaux seulement en 1854, a atteint plus de 1 million de quintaux en 1860.

Transit. — Voici quelles ont été les valeurs du commerce de transit en 1860 :

Importation par mer et par les Cordillères	133,821,000 fr.
Exportation :	
Par mer	18,922,000
Par les Cordillères	7,421,000
	160,164,000 fr.
Rappel du total de 1859	146,315,000

Commerce de cabotage.—La valeur de toutes les marchandises transportées par le cabotage, en 1860, s'est élevée à 86,968,000 francs, soit 3,340,000 francs de plus qu'en 1859.

Commerce extérieur du Chili en 1860.

Pays.	Valeurs des marchandises importées.	Valeurs des marchandises exportées.
France et colonies	24,038,038	12,306,525
Angleterre et colonies	37,743,890	71,772,340
Allemagne	8,399,935	2,023,170
Hollande et colonies	886,555	»

Belgique	5,270,115	654,680
Sardaigne	390,185	10,700
Espagne et colonies	3,202,575	»
Chine	1,862,545	»
Australie	»	674,475
Polynésie	127,270	352,800
États-Unis	9,973,040	13,860,770
Californie	249,675	354,765
Mexique	19,400	»
Centre-Amérique	1,123,275	93,785
Nouvelle-Grenade	1,434,000	698,635
Équateur	776,630	561,315
Pérou	3,676,170	17,185,560
Bolivie	255,970	3,369,425
Brésil	2,882,230	881,735
Paraguay	505,510	»
Montévidéo	160,915	194,955
République argentine	7,848,475	469,270
Pêche par navires nationaux	31,140	»
Approvisionnements de navires	»	1,791,520
TOTAL	110,857,530	127,255,895

Navigation. — Elle a atteint, en 1860, les chiffres suivants :

Entrée	2,450 navires.	884,959 tonn.
Sortie	2,423	874,887
TOTAL	4,873 navires.	1,759,846 tonn.
RAPPEL du total de 1859	4,503	1,406,350

Le mouvement du cabotage est compris dans ces chiffres, mais les documents chiliens ne donnent pas le moyens d'établir la distinction avec la navigation au long cours. On sait seulement que le nombre total des navires employés en 1859 et dont on vient de faire connaître le chiffre se divisant ainsi :

Navigation avec l'étranger	1,110 navires.
Pêche de la baleine	152
Cabotage	3,241
TOTAL	4,503 navires.

Monnayage. — Voici quelle a été l'importance du monnayage, de 1854 à 1860, à Santiago :

	OR. piastres.	ARGENT. piastres.	TOTAL. piastres.
1854.................	1,057,405	932,393	1,989,798
1855.................	650,175	1,546,196	2,196,371
1856.................	692,665	885,029	1,577,694
1857.................	734,481	380,423	1,114,904
1858.................	695,976	350,391	1,046,367
1859.................	3,342,923	602,485	3,945,408
1860.................	622,358	144,384	766,742

Port de Valparaiso.

Mouvement maritime en 1860. — La navigation de ce port avec l'étranger a présenté les résultats généraux suivants :

Entrée................	552 navires.	245,154 tonn.
Sortie................	419	185,688
TOTAL........	971 navires.	430,842 tonn.

Le cabotage avec les autres ports de la république ajoutait au mouvement ci-dessus 1,216 navires jaugeant 294,053 tonneaux, entrée et sortie réunies ; c'est 245 navires et 39,019 tonneaux de moins qu'en 1859. Le pavillion chilien a couvert 986 navires jaugeant 169,866 tonneaux, tandis que dans la navigation avec l'étranger il n'a compté que pour 115 navires et 24,935 tonneaux.

INDUSTRIES EN 1861.

Extraction de la houille. — Fonte des cuivres.—Fabrication de briques.—L'exploitation des mines de charbon de terre continue d'être conduite avec activité. Ce sont les ports de Coronel et de Lota qui servent de débouchés à ces riches houillères, tant pour le commerce de cabotage que pour l'exportation à l'étranger. Dans l'arrondissement de Coronel, pendant le cours de l'année 1860, 228 mines étaient en plein rapport, 17,796 mineurs étaient employés aux travaux, et le charbon extrait s'élevait au nombre de 140,388 tonneaux, donc 70,406 pour le cabotage, et 22,145 pour l'exportation étrangère, formant un total embarqué de 92,551 tonneaux. L'excédant de 47,837 tonneaux est resté dans les dépôts à terre.

Dans l'arrondissement de Lota, le nombre des mines en rapport a été de 36, celui des gîtes reconnus de 1,967, les

mineurs employés 4,156, le charbon extrait 51,950 tonneaux, dont 43,744 tonneaux embarqués, 35,730 pour le cabotage et 8,114 pour l'étranger. Ce qui donne, en réunissant les totaux pour les deux ports, un chiffre de 192,338 tonneaux pour l'exploitation en général, et de 136,295 pour le charbon embarqué, dont pour le cabotage 106,136, et pour l'extérieur 30,159.

Le prix du tonneau de charbon acheté à Coronel ou à Lota est d'environ 6 piastres (30 fr.), ce qui porte la valeur du charbon destiné aux autres ports du Chili à 636,816 piastres (3,184,083 fr.) et l'exportation à 180,954 piastres (904,770 fr.).

Une certaine quantité de houille se consomme sur les lieux, et principalement à Lota, où il existe des usines pour la fonte des cuivres et la fabrication des briques, nouvelles industries introduites dans le pays par M. Causino, le principal propriétaire des mines de cette contrée. L'établissement destiné à l'élaboration des cuivres compte sept fourneaux en activité, et renferme 70,000 quintaux de métal destinés à l'exportation.

La fabrique des briques, dont la terre est tirée des veines mêmes des mines de charbon, donne d'excellents résultats. Ces briques sont recherchées tant à Valparaiso que dans les villes du Nord du Chili pour la construction des maisons et des édifices publics.

Chemins de fer. — La ligne entre Valparaiso et Quillota, a produit en 1861 la somme de 215,773 piastres (1,078,865 fr.) qui se répartissent de la manière suivante :

194,332 voyageurs	108,517 piastres.
Marchandises	97,577
Bagages et paquets	9,622
Magasinage	57
TOTAL	215,773 piastres.

CHINE.

La superficie de la Chine, ainsi que le chiffre de sa population, sont différemment évalués par les divers géographes, 3,500,000 kil. c. pour la superficie, et 350 mil-

lions pour la population nous paraissent des chiffres fort raisonnables, bien que les évaluations habituelles dépassent celle à laquelle nous croyons devoir nous arrêter. Capitale Pé-king. Pop. 1,650,000 hab.

Port de Tien-Tsin. — Ce port est le second en importance de ceux que nous a ouverts, ainsi qu'aux Anglais, le traité qui porte son nom. On évalue à 58 millions 1/2 de francs, dont 55 pour l'importation seulement, les échanges qui s'y sont faits en 1862 sous pavillon étranger. Il ne paraît point que la France ait pris part à ce commerce.

Voici un aperçu des marchandises dont s'est composée l'importation :

	QUANTITÉ.	VALEUR en taëls.
Tissus de coton anglais et américains....................pièces.	1,180,313	2,746,170
Opium....................caisses.	3,613	2,548,680
Produits divers de la Chine méridionale venus par jonques.......	»	1,167,503
Tissus de laine............pièces.	11,543	174,556
Produits du Japon...............	»	95,562
Objets d'optique et autres d'Europe..........................	»	100,000
Autres articles en bloc...........	»	354,355
TOTAL.....................		7,186,853 (1)

Navigation. — Il est entré à Tien-Tsin, en 1862, 86 bâtiments chargés, jaugeant 21,561 tonneaux ; il en est sorti 58, jaugeant 14,069 tonneaux, savoir : 51 avec des cargaisons assorties, 4 avec un chargement de glace et 3 avec du bétail.

Les droits perçus à l'importation ne se sont élevés, en total, qu'à 59,202 taëls ; mais il est perçu d'autres droits à l'exportation sur le cabotage et sur le tonnage En résumé, la douane de Tien-Tsin a opéré une recette de 700,000 fr. environ sur ces divers chapitres.

Hong-Kong.

Mouvement maritime en 1861 *et* 1862 (2). — On sait que l'île de ce nom avoisine la côte de Chine, et fut cédée

(1) Dans le document original, le taël d'argent Sycee a été évalué 6 shillings 2 deniers sterl. soit à raison de 25 fr. par livre sterling, à 7 fr. 70 c.

(2) *Ces renseignements sont dus à M. Godeaux, consul de France à Hong-Kong. (Annales du Commerce extérieur.)*

à l'Angleterre par le traité de Nankin en 1842. Pendant plusieurs années, ce ne fut qu'une station militaire, et le gouvernement britannique agita en 1849 la question de savoir s'il ne convenait pas d'abandonner une possession qui paraissait n'avoir ancun avenir commercial et ne justifiait pas, même au point de vue politique, les dépenses considérables qu'elle occasionnait.

Peu à peu cependant les choses changèrent d'aspect, et l'on commença à comprendre le parti que l'on pourrait en tirer pour commercer avec la Chine d'un point aussi avantageusement placé. Puis survint, en 1856, l'incendie des factoreries européennes à Canton, événement qui, en faisant ressortir le danger des établissements formés sur le territoire chinois, favorisa le développement commercial de cette colonie. Aujourd'hui, grâce à sa situation géographique, à sa rade qui peut recevoir et abriter un grand nombre de navires, grâce à la sécurité et à la liberté absolue dont y jouissent les transactions, aux communications à vapeur dont elle est le centre, à la salubrité relative de son climat, Victoria, cap. de l'île de Hong-Kong, est devenue le siége d'un trafic considérable, l'entrepôt du Sud de la Chine, tant pour les produits de l'Europe, de l'Amérique et des Indes, que pour les marchandises chinoises elles-mêmes.

Par suite de la liberté complète qui préside aux affaires de cet entrepôt exempt de droits de douane et de navigation, il n'existe aucune statistique commerciale de la colonie. On en est donc réduit à des données purement conjecturales sur la valeur de ses importations et de ses exportations, qui, à l'exception des marchandises retenues pour la consommation locale, figurent dans le mouvement du commerce des ports chinois ; mais on peut apprécier l'importance du trafic qui emprunte la voie de Hong Kong par le développement de sa navigation. Il résulte de relevés qui émanent du gouvernement colonial et qui ne comprennent pas les jonques et les lorchas indigènes, dont le nombre diminue de jour en jour, que le mouvement maritime du port de Victoria a formé en 1862, à ne considérer que les navires chargés, un total de 2,080 voyages *et de 993,000* tonneaux, soit 288 voyages et 91,000 ton*neaux de plus* qu'en 1861.

Les relations entretenues avec la côte de Chine et Formose représentent plus de la moitié de ce mouvement ; puis viennent notamment l'Angleterre avec ses possessions de l'Inde et de l'Australie, les États-Unis et Siam. Voici, en nombres ronds, la part de chaque pays et les différences que fait ressortir la comparaison avec les chiffres de l'année précédente :

	1861.		1862.	
	Voyages avec chargement.	Tonneaux.	Voyages avec chargement.	Tonneaux.
Côte de Chine et Formose	945	409,000	1,248	515,000
Inde et Singapore	234	150,000	233	155,000
Siam	215	100,000	177	78,000
États-Unis	81	73,000	39	80,000
Angleterre	16	70,000	135	82,000
Australie et Nouvelle-Zélande	49	28,000	35	28,000
Iles Philippines	51	23,000	49	15,000
Continent d'Europe	25	12,000	26	7,000
Japon	36	11,000	49	13,000
Autres pays	40	26,000	28	2,000
TOTAUX	1,792	902,000	2,080	993,000

Les Chinois comprennent parfaitement aujourd'hui l'avantage que les navires étrangers présentent sur leurs joncques, tant au point de vue de la sécurité qu'en ce qui concerne la rapidité des transports, et la marine indigène tend de plus en plus à disparaître devant les marines étrangères dans les ports où celles-ci ont accès.

Après avoir vu comment le mouvement maritime de Hong-Kong s'est distribué, pendant les deux dernières années, entre les divers pays, on trouve qu'il est réparti de la manière suivante entre les divers pavillons :

	1861.		1862.	
	Voyages avec chargement.	Tonneaux.	Voyages avec chargement.	Tonneaux.
Pavillons :				
Anglais	847	473,000	1,024	489,000
Américains	254	172,000	321	243,000

Villes libres.........	160	45,000	266	83,000
Siamois.............	159	61,000	138	54,000
Français............	75	39,000	51	21,000
Hollandais..........	69	31,000	54	21,000
Danois..............	84	30,000	67	24,000
Espagnol............	53	18,000	52	12,000
Autres..............	91	33,000	107	36,000
TOTAUX.......	1,792	902,000	2,080	993,000

Port de Han-Kao.

Mouvement commercial en 1862. — Ce port, dont le nom s'écrit aussi Han-Keou, situé à l'embouchure du grand fleuve Yang-tse-Kiang (fleuve Bleu), et ouvert à la navigation de la France et de l'Angleterre par le traité de Tien-Tsin, n'est encore visité que par les marins de ces deux puissances, des États-Unis et de la Russie, seules, comme l'on sait, admises à faire le commerce en Chine. On n'évalue pas à moins de 152 millions de francs l'ensemble des échanges opérés, en 1862, à Han-Kao (importations et exportations réunies). La France ne figure dans ce chiffre que pour 2 millions, quand la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord se partagent le reste, la Russie n'y comptant que pour 1 million tout au plus. Le relevé ci-après résume le mouvement d'affaires pour chaque pays, sans tenir compte des voyages sur lest.

Ce port est le centre d'un cabotage actif, exercé sur le littoral de l'empire par des jonques entre les mains des négociants ou armateurs européens et américains qui desservent les transports des côtes et des fleuves sous le pavillon de la nation à laquelle eux-mêmes appartiennent. On va voir que sur 531 jonques (1) ainsi vendues ou affrétées à des étrangers et sorties de Han-Kao sous charge en 1862, l'Angleterre en comptait 293, les États-Unis 149, et la France seulement 89; or, dans cette navigation côtière, faite par des bâtiments chinois d'origine, les conditions sont égales pour les concurrents de tous pays. Une telle infériorité est à remarquer.

(1) *Il s'agit là du nombre de voyages constatés à la sortie, et chaque jonque peut y figurer plusieurs fois.*

Mouvement du commerce maritime sous pavillon étranger à Han-Kao en 1862.
(Valeurs en taëls, représentant chacune 1 dollar 33 cents en moyenne (1).)

BATIMENTS CHARGÉS :	ENTRÉE.			SORTIE.		
	Nombre.	Tonneaux.	Valeur des cargaisons.	Nombre.	Tonneaux.	Valeur des cargaisons.
			taëls.			taëls.
1° *Sous pavillon anglais :*						
Navires	144	44,253	4,189,185	150	47,066	4,409,035
Jonques	99	4,850	126,117	293	14,650	528,930
Radeaux	»	»	»	15	»	95,146
Total	243	49,103	4,314,302	458	61,716	5,033,111
2° *Sous pavillon américain :*						
Navires	128	72,404	5,621,245	124	70,204	3,376,743
Jonques	11	650	26,100	149	5,288	179,180
Radeaux	»	»	»	18	»	112,605
Total	139	73,054	5,647,345	291	75,492	3,668,528
3° *Sous pavillon français :*						
Navires	17	770	59,518	23	1,030	32,023
Jonques	6	420	6,140	89	5,724	120,004
Radeaux	»	»	»	6	»	39,381
Total	23	1,190	65,658	118	6,754	191,405
4° *Sous pavillon russe :*						
Navires	2	920	103,217	2	920	25,443
5° *Sous ces quatre pavillons :*						
Total gén. (nav., jonques et rad.)	407	124,267	10,130,522	869	144,882	8,915,487

(1) Soit un peu plus de 7 francs ; mais la valeur du taël d'argent varie avec le cours du change. Il a représenté jusqu'à 6 shillings 6 deniers *sterling, plus de 8 francs en 1862.*

COLOMBIE (ÉTATS-UNIS DE LA).

AUTREFOIS NOUVELLE-GRENADE.

Superficie : 1,010,160 kil. c. — Population, en voici le chiffre (1851) pour chacun des huit États qui composent l'État fédéral. Nous ajoutons entre parenthèse le nom de la capitale.

Panama (Panama)...................	138,108 hab.
Bolivar (Carthagène)...............	182,157
Magdalena (Sainte-Marthe)..........	73,093
Santander (Pampelune)............	378,376
Antioquia (Antioquia)..............	224,442
Boyaca (Tunja).....................	379,682
Cundinamarca (Funza).............	474,648
Tolima (Purificacion)..............	—
Cauca (Popayan)...................	330,331
District fédéral (Bogota)...........	43,000
TOTAL..................	2,223,837 hab.

Exercice financier du 1er septembre 1861 au 31 août 1862, 1,824,000 piastres (1), recettes, dépenses, 2,136,517 piastres, déficit de 312,517 piastres.

Dépenses pour la dette publique pendant le même exercice :

Intérêts de la dette extérieure....	202,000 piastres.
— — intérieure.....	218,104 —
— — flottante......	68,100 —
TOTAL	488,204 piastres.

Armée. — 19,385 h.

Aperçu du mouvement général du chemin de fer de Panama en 1861.

	A DESTINATION		
	de Panama.	d'Aspinw.	Total.
Passagers......nombre	20,049	10,920	30,969
Or....Valeur en dollars	—	39,310,125	39,310,125
Argent.......id.......	—	14,550,832	14,550,832
Bijouterie....id.......	458,907	—	458,907

(1) *La piastre de* la Nouvelle-Grenade à 10 réaux = 5 fr.

Lettres et paquets...liv.	396,926	87,418	484,344
Bagages...........id.	91,513	157,195	248,708
Marchandises (gr. vit).	12,197	27,322	39,519
— d'exp., 1re cl. (g. v.)	467,018	8,578	475,596
— 2e cl...id..	395,564	1,825,697	2,221,261
— 3e cl...id..	1,341,174	1,604,488	2,945,662
— 4e cl...id..	8,002,349	1,766,510	9,768,859
— 5e cl...id..	388,090	5,151,480	5,539,570
— 6e cl...id..	73,797	54,713	128,510
Autres march. d'exp. id.	5,545,280	1,497,059	7,042,339
— pieds	200,598	10,572	211,170
Houille.........livres	37,183,340	—	37,183,340

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie : 2,491,000 kil. c. — Popul. 1,450,000 hab. — Capitale Buénos-Ayres, 122,000 hab.

Finances. — Revenus en 1860 (sans Buénos-Ayres). 3.100,000 piastres. Revenus de Buénos-Ayres, 91 millions piastres en papier. — Dette intérieure : 4,244,827 piastres; dette extérieure, 1,286,418 piastres. La dette de Buénos-Ayres est 10 ou 20 fois plus considérable ; mais comme il circule dans le pays pour 360 millions de piastres de papier-monnaie, il est difficile de se faire une idée nette des valeurs.

Armée. — 5,000 h.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

AU COMMENCEMENT DE 1862.

États.	M. c. géogr.	Habitants au 31 déc. 1861.
Autriche (1857) (prov. allemandes.)..	3,588.33	12,802,944
Prusse............................	3,389.73	14,138,804
Bavière............................	1,384.98	4,689,837
Saxe............................	271.83	2,225,240
Hanovre............................	698.72	1,888,070
Wurtemberg............................	354.28	1,720,708
Bade............................	278.07	1,369,291
Hesse electorale............................	173.7	738,454

Hesse grand-ducale	152.30	836,907
Holstein et Lauenb	174	594,366
Luxembourg (1863)	46.60	202,812
Limbourg (1862)	40.20	218,775
Brunswick	67.02	282,400
Mecklembourg-Schwérin	244.12	548,449
Nassau (1862)	85.5	457,571
Saxe-Weimar	66	273,252
Saxe-Meiningen	43	172,341
Saxe-Altenbourg	24	137,868
Saxe-Cobourg-Gotha	35.84	159,431
Mecklembourg-Strélitz	49.49	99,060
Oldenbourg	114.25	295,242
Anh.-Dess.-Coethen	40	124,018
Anhalt-Bernbourg	15.03	57,011
Schw.-Sondershausen	15.44	64,895
Schw.-Rudolstadt	17.47	71,913
Liechtenstein (1856)	2.90	7,150
Waldeck	20.26	58,604
Reuss, ligne aînée	6.8	42,130
Reuss, ligne cadette	15	83,360
Schaumbourg-Lippe	8.05	30,774
Lippe (-Detmold)	20.6	108,513
Hesse-Hombourg	5	26,817
Lubeck (1857)	5.98	49,182
Francfort	1.83	87,518
Brême	3.5	98,575
Hambourg	6.39	229,941
Ensemble	11,406.34	45,018,034

Composition de l'armée d'après les différentes armes.

Infanterie de la ligne	398,197	hommes.
Chasseurs (carabiniers)	28,438	—
Cavalerie	69,218	—
Artillerie	50,254	—
Pionniers, génie	6,921	—
TOTAL	553,028	hommes.

Avec 1,134 pièces de campagne.

D'après les listes militaires, l'armée fédérale comptait en 1863 : 734,599 hommes (675,506 combattants, 59,093 non combattants), avec 112,131 chevaux, 1,226 pièces de campagne et 267 pièces de siége.

COSTA-RICA (AMÉRIQUE CENTRALE).

Superficie : 58,743 kil. c. — Popul. (d'après un doc. off. récent (1860), 126,756 hab. — Capitale, San José, 18,000 hab. (1).

Finances. — Revenus, environ un million de piastres.

COMMERCE.

Bien que le Costa-Rica soit baigné par les deux Océans, et qu'il ait des ports sur l'un et sur l'autre, presque tout son commerce se fait par Punta Arénas. Un décret du 24 juillet 1860 a même fermé les ports de Serapiqui et de Choin. Punta Arénas, au contraire, a une véritable importance. Il y est entré :

En 1855.............	85	navires.	10,951	tonneaux.
1856.............	93	—	12,748	—
1857.............	60	—	9,802	—
1858.............	54	—	11,540	—
1859.............	49	—	10,345	—

non compris le vapeur américain qui, depuis janvier 1857, touche deux fois par mois à Puntarénas. Les sorties sont à peu près égales aux entrées.

Importation. — 1 million de piastres.

Exportation. — 1,200,000 piastres.

DANEMARK.

Superficie : 56,843 kil. c. — Popul. (1862), 2,780,000 hab., dont 409,907 dans le Schleswig, 544,419 dans le Holstein et 50,147 dans le Lauenbourg. — Capitale, Copenhague, 155, 143 hab.

FINANCES.

Compte rendu de l'exercice commençant le 1er avril 1861 et finissant le 31 mars 1862.

	Recettes.	Dépenses.
	rixdales.	
Recettes et dépenses communes pour toute la monarchie...............	46,891,062	48,782,635

(1) 30,000 habitants d'après l'Almanach de Gotha.

Pour le Danemark proprement dit....	8,231,998	8,251,714
— le Schleswig................	1,491,055	1,469,068
— le Holstein..................	1,806,737	1,333,114
TOTAL..............	28,420,792	29,786,751

Le montant des sommes restantes en caisse, était au 31 mars 1862, de 4,746,439 rixdales.

Budget de la période financière

Commençant 1er avril 1860 et finissant le 31 mars 1862.

Recettes......................	32,269,364 rixdalers
Dépenses......................	33,686,216 —
Déficit.......................	416,852 —

Dette publique au 31 mars 1861.

Dette commune de la monarchie........	98,261,793 rixdalers.
— particulière du royaume.........	1,289,781 —
— du Holstein (bons du Trésor).....	666,000 —
TOTAL..................	100,217,574 —

L'actif de l'État s'élevait au 31 mars 1861 à 13,463,559 rixdalers, le capital du fonds du Sund se montait à la même époque à 30,903,055 rixdalers.

Le compte-rendu officiel de l'exercice 1861-1862 ne fait pas connaitre l'état de la dette publique et de l'actif de l'État au 31 mars 1862. D'après des journaux, la dette publique particulière du royaume, était au 1er avril 1862 de 3,288,000 rixdalers; elle aurait été augmentée dans le courant de l'exercice de 1862 à 1863, d'une somme de 2,604,000 rixdales, de sorte qu'au 1er avril 1863, elle s'élevait à 5,892,000 rixdales.

PROGRÈS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS.

Résultats favorables de l'abandon du système protecteur.—Une publication récente de M. Nathanson, conseiller d'État en Danemark, contient sur la situation et les progrès de ce pays des renseignements très-développés dont il n'est pas sans intérêt de reproduire ici quelques aperçus généraux.

De 1852 à 1859, il a été exporté annuellement du Danemark, environ 3,540,000 tonues de céréales, dont à peu près 2,531,000 tonnes originaires du sol danois, auxquelles

il faut ajouter 250,000 tonnes environ expédiées aux duchés de Schleswig et de Holstein. On a donc en moyenne, pour le royaume, une exportation annuelle de 2,781,000 tonnes, soit près de 1,600,000 tonnes par année de plus qu'en 1830-1840. La qualité des céréales exportées a d'ailleurs progressé avec la quantité, surtout pour le blé et l'orge dont le poids a augmenté en moyenne d'environ dix kilogrammes par tonne. Il est à remarquer que pendant les dernières années, il a été exporté en orge seulement une quantité plus considérable que l'exportation réunie de toutes les céréales pendant la période de 1830 à 1840. Cette exportation a principalement lieu pour l'Angleterre et Hambourg. La province où l'exportation des céréales a surtout augmenté est la partie Nord du Jutland.

De 1830 à 1840, on exportait annuellement en moyenne 9,473 chevaux ; de 1840 à 1850, 12,506 ; de 1850 à 1860, 15,700. L'exportation du bétail a passé en dix ans de 33,100 à 45,473 têtes.

L'exportation en se développant a amené une progression correspondante de l'importation. Ainsi, en 25 ans, l'introduction des bois de charpente a augmenté de 25 p. 100 pour le royaume, et doublé en 15 ans dans le Schleswig, tandis qu'elle a été presque insensible dans le Holstein. On constate à peu de chose près les mêmes résultats pour l'importation du fer et de la quincaillerie.

On importe actuellement 8 fois plus de charbon dans le royaume qu'il y a 25 ans, et 3 fois autant qu'il y a 15 ans. Dans le Schleswig, pendant le même espace de temps, l'importation du charbon ne s'est élevée qu'au double environ, et dans le Holstein à un peu moins.

On constate également une très-forte augmentation dans l'usage des denrées coloniales. Ainsi, il y a 25 ans, chaque individu ne consommait que 8 livres 1/3 de sucre (1), tandis que maintenant la consommation est évaluée à 15 livres 1/2 par tête. Il en a été de même pour le café et le riz, dont la consommation a passé, pour le café, de 2 livres 1/8 par individu à 4 1/5, et pour le riz de 3/4 livre

(1) La livre danoise = 0 kilogr. 500.

à 2 livres par personne. Les mêmes résultats ont été constatés dans les duchés, à l'exception du Holstein où la consommation du sucre a à peine augmenté, bien que celle du café et du riz y ait suivi la même progression que dans le royaume et le Schleswig.

Si l'on compare les arrivages des marchandises pendant les périodes 1843-45 et 1857-59, on constate une augmentation de 238,000 tonneaux à l'importation et de 65,800 tonneaux à l'exportation, ce qui prouve que le pays achète actuellement de l'étranger une bien plus grande quantité d'articles qu'auparavant.

En 1839, la marine marchande du royaume ne comptait que 1,558 navires jaugeant 32,716 lasts de commerce, soit environ 65,432 de nos tonneaux (1). En 1859, c'est-à-dire en vingt ans, elle avait plus que doublé et atteint le chiffre de 72,848 lasts de commerce (environ 145,696 tonneaux français). Depuis 1843 seulement, elle a augmenté de 88 p. 100.

De 1846 à 1859 la marine marchande du Schleswig a augmenté d'environ 53 p. 100 et celle du Holstein de 12 p. 100 seulement.

Dans l'industrie, on constate l'heureuse influence que la diminution de la protection a eue tant sur les échanges que sur les moyens de fabrication. Ainsi, il y a 25 ans, l'importation des sucres raffinés étrangers était défendue ; d'où il résultait que la différence du prix entre les sucres raffinés et bruts était de 15 à 16 skillings (2) par livre, c'est-à-dire de près de 100 p. 100. Mais peu à peu la prohibition fut abolie, les lois de douane modifiées, et maintenant la différence de prix entre les sucres bruts et raffinés n'est plus que de 4 skillings par livre, et les raffineries danoises, par suite de l'emploi de la vapeur, qui a diminué les frais de fabrication, produisent quatre fois autant de sucre qu'auparavant.

---

(1) En évaluant le last de commerce à 2 tonneaux seulement ; mais, d'après diverses autorités, il serait plus exact de l'estimer à 2 tonneaux 1/2. Cette divergence est due à ce qu'il existe dans le pays un last de *40 quintaux* (2,000 kilogr.) et un autre de 52 quintaux (2,600 kilogr.).

(2) Le skilling, 96e partie de la rixdaler de 2 fr. 81 c. (sauf les variations *du change)*, corre oud à un peu moins de 3 centimes.

On a obtenu les mêmes résultats pour la farine. Ainsi, quoique le prix du blé soit actuellemeet le double de ce qu'il était il y a 16 ans, le prix du *lispund* de farine (1) est d'environ 16 skillings meilleur marché. Il en est de même pour les fonderies de fer, qui, pour lutter avec les fers étrangers dont l'importation augmente chaque jour par suite de la modification du régime protecteur, ont été obligées de faire progresser considérablement leurs moyens de produire.

La diminution du droit d'exportation sur les chiffons, loin d'avoir nui aux fabriques à papier du pays, les a au contraire forcées à tellement améliorer leurs moyens de fabrication qu'elles atteignent chaque jour un développement plus considérable.

Les fabriques de drap ont également fait de grands progrès et se sont approprié les nouvelles améliorations introduites à l'étranger. Enfin lorsque les cartes à jouer du dehors étaient prohibées, il se consommait anuuellement en Danemark 54,000 jeux de cartes de Holmblad. Maintenant il s'en fabrique dans le royaume 230,000 jeux, et, déduction faite de la différence de l'impôt du timbre qui est plus élevé, le prix de chaque jeu est néanmoins de 8 skillings moins cher qu'alors.

En 1843, les maisons de Copenhague étaient assurées pour 29 millions de rixdales (1) ; maintenant elles le sont pour 84 millions, et celles de la campagne qui étaient assurées pour 126 millions, le sont actuellement pour 270 millions de rixdalers.

En 1843, les caisses d'épargne possédaient 4 millions de rixdales ; leur dépôt s'élève aujourd'hui à 31 millions de rixdalers.

Aperçu des échanges du Danemark en 1860.—Le mouvement général du commerce en Danemark tant à l'importation qu'à l'exportation a représenté, en 1860, une valeur de 101,606,732 rixdalers. Sur ce chiffre, l'importation entre pour 62,391,035 rixdales et l'exportation pour 39,215,697. Il importe de faire remarquer que le taux des

---

(1) Le lispund = 8 kilogr.
(2 et 3) La rixdaler = 2 fr. 81 c. au pair.

évalutions officielles du royaume est de 50 à 100 p. 100 au-dessus des valeurs actuelles.

D'Angleterre, le Danemark importe du fer fondu et forgé (environ 33 millions 1/2 de livres, de la houille (2 millions 1/2 de tonneaux), de la faïence (1 million 1/2 de livres), du fil de coton (2 millions 1/2 de livres), tissus de coton (environ 878,000 livres), du fil de laine, des tissus de laine, du fil de lin, de la lingerie, du sucre brut (2 millions 2/5 de livres), du thé, de l'indigo, des cendres, du fumier, et enfin du sel (17 millions de livres).

Le Danemark fournit à l'Angleterre des bêtes à cornes (25,152 têtes), des moutons, des brebis, des chèvres et des agneaux (23,040 têtes), du lard (2 millions de livres), de l'orge (environ 835,000 tonneaux), de l'avoine (environ 394,000 tonneaux), du froment (environ 589,000 tonneaux), de la farine (1 million 1/2 de livres), de la laine (1 million 1/2 de livres), des tablettes oléagineuses (environ 17 millions 1/2 de livres), des os, des peaux fraîches et salées, de la cryslithe, etc.

De Russie, le Danemark tire de la cendre, des plumes, du chanvre (plus de 4 millions de livres), du lin, du seigle (environ 152,000 tonnes), du suif, des cordages, des planches et autres bois, de la stéarine, etc.

Ce que le Danemark envoie en Russie n'est pas considérable. Il consiste principalemont en fer fondu, en barres et en cercles, en café et en fruits du Midi, etc.

De la Hollande, le Danemark reçoit du tan, des racines de chicorée, du café (environ 1 million 1/4 de livres), de la garance, du fromage, du sagou, de la moutarde, des pierres pour la lithographie, du zinc, du tabac en feuilles (1 million 1/2 de livres). En échange, le Danemark y expédie des céréales, savoir : du seigle (environ 62,000 tonneaux), du froment et de l'orge, ainsi que du colza (environ 43,000 tonneaux).

De la France, le Danemark importe des plumes, du guano, du papier de la térébenthine, et principalement du vin (73,037 barriques et 44,560 bouteilles), etc. Le Danemark lui donne en échange du froment (environ 24,000 tonneaux), des peaux sèches, etc.

De la Belgique, le Danemark importe du tan, du zinc,

du papier, des vitres (à peu près 2 millions de livres), de l'huile, du sucre brut et raffiné, etc.; et il y exporte du froment (environ 99,000 tonneaux), du seigle, des tablettes oléagineuses, du colza, etc.

L'importation en Danemark des articles transatlantiques les plus importants a présenté les résultats suivants :

	1853.	1855.	1857.	1859.	1860.
			(Livres.)		
Bois de teinture..	1,525,000	3,095,000	3,754,000	2,740,000	3,062,000
Café.............	14,308,000	23,101,000	15,177,000	17,461,000	18,599,000
Riz..............	5,901,000	9 036,000	11,184,000	9,742,000	10,222,000
Sucre brut :					
De Sainte-Croix...	11,606,000	12,986,000	6,759,000	8,595,000	10,987,000
D'autres endroits.	29,338,000	26,553,000	33,342,000	37,637,000	31,508,000
Tabac en feuilles..	8,157,000	8,085,000	8,380,000	9,556,000	10,320,000

En 1860 le Danemark a importé pour au delà de 1 million de rixdalers des matières suivantes :

Planches et bois de charpente..........	3,609,960	rixdalers.
Fil de coton..........................	3,716,700	—
Houille...............................	2,620,700	—
Tabac.................................	2,333,900	—
Cendres...............................	1,076,800	—

Parmi les matières alimentaires qui ont été importées, les suivantes ont aussi compté pour plus de 1 million de rixdalers :

Sucre, sirop et mélasse, pour environ..	5,899,900	rixdalers.
Café..................................	2,804,300	—
Céréales,.............................	2,349,800	—
Eau-de-vie............................	1,068,660	—
Riz en grain et en farine.............	1,176,000	—

Voici enfin celles des marchandises fabriquées dont l'importation s'est élevée au delà de 1 million de rixdales :

Produits de laine.....................	5,542,000	rixdalers.
— de coton............................	3,293,300	—
— de soie.............................	986,300	—

Une partie seulement de ces marchandises vient directement du lieu même de production, tandis que des quantités assez considérables en sont importées par Hambourg. *Les articles qui arrivent* en Danemark par cette voie sont

des rubans, des étoffes de coton, des objets de quincaillerie, des étoffes de lin et de laine, de la soie et des étoffes des soie. D'Angleterre on importe principalement du fil de coton, des cotonnades, du fil de lin, des étoffes de lin, des objets de fer fondu, etc.

On a fait le calcul suivant des proportions dans lesquelles les différents pays participaient à l'importation générale du Danemark en 1860 :

Hambourg	35	p. 100
Angleterre	17	—
Altona et Wandsbeck	6	—
Suède	4	—
Ils danoises de l'Amérique	2	—
Lubeck	3	—
Norwége	3	—
Russie	4	—
Brême	2	—
Prusse	4	—
Hollande	1	—
Amérique méridionale	1	—

La plus grande partie des produits importés se consomme dans le pays même ; cependant une notable quantité de marchandises fournit aussi au transit et se réexporte à l'étranger. Voici l'aperçu de ce mouvement pour 1860 :

		Importation.	Réexportation.
Tissus de coton	livres	2,697,066	69,791
Fils de coton		5,588,824	88,883
Étoffes de lin		2,338,293	321,573
Fils de lin		733,473	2,768
Soie et étoffes de soie		96,478	855
Étoffes de laine		1,592,814	131,369
Fils de laine		294,579	11,554
Laine		1,031,881	3,674,367
Café		18,675,167	4,635,897
Riz		10,222,318	3,004,946
Sucre, sirop et mélasse		50,599,903	3,704,696
Thé		829,032	70,988

L'exportation des céréales qui avait été, en quantité de 4,085,454 tonnes (1) en 1859, est descendue à 3,340,139

(1) La tonne danoise de céréales correspond à 1 hectolitre 39. 22 tonnes font 1 last.

tonnes en 1860. Voici comment se décomposaient les envois des 3 dernières années dont on ait les chiffres :

		1858.	1859.	1860.
Sarrasin...........	tonnes.	54,379	52,454	11,669
Orge.............	—	1,241,061	1,528,392	1,254,308
Pois.............	—	91,966	90,904	23,002
Avoine...........	—	684,281	797,172	577,660
Froment.........	—	886,899	1,023,720	1,008,652
Drèche...........	—	11,385	12,658	12,605
Seigle............	—	421,374	476,337	351,984
Vesce............	—	2,188	9,911	5,884
Grains d'autres céréales..........	livres.	5,009,948	6,631,614	6,275,547
Farine d'orge, de froment, de maïs et de pommes de terre.	—	6,869,046	9,334,850	12,098,205
Farine d'autres espèces...........	—	2,047,079	2,552,338	3,002,953

Parmi les autres produits du règne végétal, le Danemark a exporté en 1860 :

Pain.............................	livres.	1,416,903
Colza............................	tonnes.	138,918
Haricots.........................	—	11,215
Graine de linette................	—	5,928

L'exportation des produits du règne animal s'est composée ainsi :

Beurre..........................	tonnes.	85,507
Fromage.........................	livres.	1,324,274
Lard.............................	—	7,082,870
Viande...........................	—	2,878,682
Chevaux.........................	têtes.	13,239
Bœufs et vaches.................	—	54,491
Veaux............................	—	11,448
Cochons.........................	—	67,899
Moutons, agneaux, chèvres, boucs, chevreaux.....................	—	45,174
Peaux tannées et vertes............	livres.	4,978,869
Laine blanchie et bourre..........	—	1,434,455
— autres espèces....	—	2,239,942
Os d'animaux......................	—	8,053,039

Le Danemark a, en outre, exporté en 1860 les articles suivants :

Tourteaux de graines : 21,538,652 livres. Le Danemark ne les emploie pas encore comme engrais, tandis qu'on les consomme en très-grande quantité en Angleterre ;

Eau-de-vie distillée de blé et de pomme de terre : 176,070 viertels (1) ;

Chaux : 16,100 tonnes;

Chiffons : 2,202,731 livres ;

Briques : 7,699,680 pièces.

Navigation. — Il résulte de la situation spéciale du Danemark, composé de plusieurs îles et d'une longue péninsule, que le trafic s'y fait principalement par mer. Le nombre des expéditions maritimes avait été, en 1859, de 133,600 ; le tonnage des navires sortant et rentrant s'était élevé à 1,591,100 lasts, dont 868,180 chargés. En 1860, le nombre des expéditions par mer a été de 130,045 ; le tonnage des navires employés de 1,518,100 lasts, dont environ 828,000 chargés. Ni les vapeurs, ni les bâtiments qui ne font que passer devant les côtes ne sont compris dans ces chiffres.

La navigation intérieure a fourni, en 1859, 87,358 expéditions ; le tonnage des navires a été d'environ 791,100 lasts, et le chargement de 384,100 lasts. En 1860, on a compté 83,000 expéditions et 726,300 lasts, dont 352,700 chargés. La navigation entière de l'intérieur se fait à peu près exclusivement à l'aide de navires appartenant au pays.

Ce sont principalement des navires suédois, norwégiens et hanovriens qui prennent part à la navigation étrangère. Sur le nombre de bâtiments étrangers arrivés, plus des trois quarts appartiennent à ces nations ; mais le tonnage de ces navires ne répond pas à leur nombre.

On peut se faire une idée approximative de l'importance de la navigation danoise à l'étranger par l'aperçu suivant :

En 1860, il est entré dans les ports étrangers, savoir :

(1) 1 viertel équivaut à 7 litres 8.

	Navires.		Lasts.
Avec cargaison.............	7,689	d'un tonnage de	356,791
Sans —	4,598	—	195,535
Soit ensemble.........	12,287	—	552,326

Il est sorti la même année des ports étrangers :

	Navires.		Lasts.
Avec cargaison.............	9,773	d'un tonnage de	430,529
Sans —	2,362	—	111,427
Soit ensemble.........	12,135	—	541,956

Les ports transatlantiques ont été visités en 1860 par 499 navires danois, et il en est sorti 475; total 974. Sur ce nombre, 797 étaient chargés.

Copenhague a, par rapport au trafic et à la navigation, un très-grand excédant sur le reste du pays; il en est surtout ainsi à l'égard du trafic transatlantique. En 1860, la proportion entre les quatre villes les plus importantes du royaume, quant au mouvement de la navigation, s'établissait ainsi :

	Navires.		lasts.		lasts.
Copenhague.	17,478	d'un ton. de	328,895	dont chargés	191,930
Flensborg. .	3,667	—	59,495	—	33,516
Kiel........	6,808	—	92,978	—	49,939
Altona......	13,059	—	197,403	—	113,051

La navigation du Danemark avec l'Angleterre, en 1860, a occupé 178,100 lasts équivalant à 356,200 tonneaux. Plus de 80 p. 100 des opérations ont été faites sous pavillon danois.

Effectif maritime. — La marine commerciale danoise qui s'est considérablement accrue depuis peu d'années comptait en 1860, 5,635 navires jaugeant ensemble 123,170 lasts de commerce. De ces bâtiments, 716 ou 13 p. 100 avaient un tonnage de 50 lasts et au-dessus ; 1,290 ou 23 p. 100 un tonnage de 16 à 50 lasts; 3,647 ou 64 p. 100 15 lasts et au-dessous. 336 navires d'un tonnage de 20,741 lasts appartenaient à Copenhague, et de ces derniers 176 ou 52 p. 100 portaient 50 lasts et au-dessus; 91 ou 27 p. 100 16 à 50 lasts, et 69 ou 21 p. 100 15 lasts et au-dessous.

La flotte à vapeur se compose de 56 bâtiments d'un ton-

nage de 2,586 lasts et de la force de 3,737 chevaux. Sur le total de l'effectif, 22.911 lasts seulement appartiennent au duché de Holstein, tandis que plus de 100,259 sont la propriété du royaume proprement dit et du Schleswig; ce dernier duché en possède 30,762 et le royaume 69,497.

Passage du Sund en 1861. (V. l'*Annuaire* précédent).

Production et commerce des eaux-de-vie. — La production de l'eau-de-vie, en Danemark, s'est élevée, en 1860, à 41,997,646 pots (1); elle avait été, en 1859, de 44,646,510. La différence est attribuée au prix élevé des céréales en 1860 et au développement considérable qu'a pris en Danemark l'usage de la bière dite de Bavière.

Dans l'espace des quatre dernières années, cette production s'est ainsi répartie :

	1857.	1858.	1859.	1860.
Danemark prop. dit.	37,152,823	33,091,774	35,524,941	33,388,779
Schleswig.	5,628,553	4,541,301	4,744,797	4,518,321
Holstein...	4,548,423	4,144,445	4,376,772	4,090,546
TOTAUX.	47,329,799	41,777,520	44,646,510	41,997,646

Pendant la même période, la fabrication de l'eau-de-vie a rapporté à l'État :

En 1856......................	1,983,387 rixdales.
— 1857......................	2,023,982
— 1858......................	1,773,906
— 1859......................	1,853,314
— 1860......................	1,722,207

Le nombre des distilleries en activité s'élevait en 1860 :

Dans le royaume à...	417	distil. de ville	43	distil. de camp.
— le Schleswig...	53	—	49	—
— le Holstein.....	69	—	68	—

Soit 539 distilleries de ville, 160 distilleries de campagne; en tout 699 distilleries.

Duché de Holstein.

Industries et commerce de Kiel en 1861. — Le duché de Holstein est un pays essentiellement agricole; son com-

(1) Le pot = 0 litre 966.

merce ne consiste guère qu'en céréales, en beurre et en bestiaux. Les fabriques qui ont été établies sur divers points de son territoire n'ont jamais eu beaucoup d'activité ; leurs produits sont si médiocres et leurs prix si élevés qu'ils ne pourraient trouver d'acheteurs en dehors du duché. Les villes d'Allemagne et de l'Angleterre étouffent, par le bon marché et par la supériorité de leurs marchandises, les petites industries du Nord. Une manufacture de gros drap a néanmoins été montée dans la petite ville de Neumunster, entre Kiel et Altona ; le Danemark achète pour habiller ses troupes tout ce qu'elle produit. La ville d'Itzehoë a une raffinerie de sucre assez importante ; Kiel a quelques fabriques d'huiles à brûler et de savons communs, et une assez belle fonderie qui se soutient par les travaux du port, par la construction de divers instruments d'agriculture, et aussi par la réparation des machines de bateaux à vapeur.

On n'a pas de renseignements que sur les *quantités* et non sur les *valeurs* importées et exportées. Les céréales et graines reçues par mer ont atteint, en 1861, le chiffre de 580,919 hectolitres. L'importation par terre ne peut être contrôlée ; on l'évalue à 100,000 tonnes environ, soit 136,300 hectolitres. En 1860, l'importation totale des céréales s'était élevée à la somme de 714,457 hectolitres. Le seigle et l'avoine ont été fournis, en grande partie, par l'étranger. Les Holsteinols n'accordent ordinairement à la culture de ces céréales que ce qu'il faut de terrain pour obtenir une récolte en rapport avec les besoins du pays. La culture du froment est la plus profitable et ils s'y adonnent de préférence à toute autre. L'importation des denrées coloniales s'est bornée à 1,260,000 kilogrammes de sucre, mélasse, café, etc.

Il a été exporté en 1861, de Kiel pour l'Angleterre, la Hollande et la Belgique, pour divers pays de l'Allemagne et Hambourg, 391,671 hectolitres de céréales. Le duché de Holstein a, en outre, expédié du beurrre, du fromage, de la viande salée, du bétail, de la laine, ainsi que des os, peaux et chiffons, des tourteaux et des huiles en Angleterre, en Suède et en Norwége, à Hambourg, dans le *Mecklembourg et* en Prusse.

Le mouvement de la navigation de Kiel, en 1861, présente un total de 3,951 navires (312 navires de moins qu'en 1860). Presque tous les bâtiments à voiles, venus de l'étranger, appartiennent au Danemark et aux duchés, et il est de même des bâtiments à voiles sortis.

10 bâtiments ont été lancés et 7 ont été réparés par le chantier maritime de Kiel, en 1861.

ÉQUATEUR

Superficie : 644,006 kil. c. — Popul., 1,040,000 hab. Capitale, Quito, 70,000 hab.

Finances.	Revenus de l'État en 1858....	991,750 piastres.
	Dépenses..................	1,000,000 —
Dette de l'Etat.	Dette extérieure en 1855	1,824,000 liv.sterl.
	De plus : Dette reconnue.......	996,446 —
	Dette intérieure, non compris celle de la prov. Esmeralda..	738,591 piastres.

Commerce	Importation.	Exportation.	Total.
En 1857........	17,025,000	18,529,000	35,554,000 fr.
1858........	12,661,500	11,863,000	24,524,500
1859........	7,173,000	11,560,000	18,733,000
1860........	10,721,000	22,835,500	33,556,500
1861........	25,078,000	13,805,000	38,883,000

ESPAGNE (1).

Superficie : 494,555 kil. c., avec les îles, 506,648 kil. c. — Popul, (selon le recensement de décembre 1860), 15,673,481 hab. Capitale, Madrid, 298,426 hab.

Mouvement de la population.

	Naissances.	Décès.	Mariages.
1858.............	546,158	433,931	113,443
1859.............	556,323	449,037	112,903
1860.............	573,453	428,967	126,496
1861.............	611,609	417,786	130,731

(1) Nous devons la plupart des renseignements qui suivent à l'obligeance de M. le comte de Ripalda et de M. Emilio de Santos, chef des travaux de la statistique, à Madrid. Nous en avons emprunté d'autres au dernier *Anuario* et à la *Revista general de Estadistica.*

Population des villes principales : Barcelone : 252,015; Séville : 152,000 : Valence : 145,512; Malaga, : 113,050 : Murcie : 109,446 ; Grenade ; 100,678 ; Saragosse : 82,189; Cadix : 71,914 habitants.

FINANCES. — *Budget de l'année 1862 et des 6 premiers mois de 1863.*

Dépenses ordinaires.

Maison royale	74,025,000 réaux.
Frais du sénat et du congrès	6,232,478
Dette publique	575,985,918
Charges de justice	21,915,542
Classes passives	221,495,321
Président du conseil	654,000
Statistique	14,183,667
Affaires étrangères	24,194,816
Justice	48,432,935
Culte	265,294,275
Guerre	570,944,272
Marine	176,560,158
Intérieur	153,078,404
Travaux publics	142,187,813
Finances	702,525,669
TOTAL	2,997,710,268 réaux.

Dépenses extraordinaires.

Frais de vente de biens nationaux	160,105,335 réaux.
Construction et réparation de temples et d'édifices pour l'administration de la justice	15,200,000
Fortifications et matériel de l'armée	60,000,000

Recettes ordinaires.

Contributions directes	784,305,000 réaux.
Impôts indirects	755,290,500
Timbre, tabac, sel et d'autres services exploités par l'État	1,158,256,000
Excédant des caisses coloniales	178,500,000
Marine	126,000,000
Construction d'établissements de bienfaisance, prisons, etc., etc	14,062,362
Travaux publics	143,900,000
Chemins de fer	42,156,731
Édifices de finances	4,562,285
	565,986,733 réaux.

Recettes extraordinaires.

Produits de vente de biens nationaux.. 556,498,166 réaux.

[Le réal de vellon se compose de 34 maravédis et vaut 26 cent. 20 réaux font 1 piastre ou duro].

Dette publique au 1er déc. 1861.

	Capitaux. Réaux de vell.	Intérêts. Réaux de vell.
Rente consolidée au 5 % due aux États-Unis de l'Amérique du Nord.............	12,000,000	600,000
Dette extérieure, consolidée au 3 %..................	1,051,360,000	31,540,800
Dette intérieure, consolidée au 3 %..................	3,767,243,448	113,017,303
Rentes inscrites, non transférables, en faveur des corporations civiles...........	627,638,125	18,829,145
Rentes inscrites, non transférables en faveur du clergé.	219,233,922	6,577,018
Dette extérieure différée au 3 %....................	2,346,944,000	46,938,880
Dette intérieure différée au 3 %....................	2,612,794,314	52,255,886
Reste de la dette extérieure consolidée au 3 %........	307,952	—
Reste de la dette intérieure consolidée au 3 %........	417,683	—
Dette amortissable de 1re cl..	256,242,960	—
Dette intérieure amortissable, de 2e classe.............	233,850,000	—
Dette extérieure amortissable, de 2e classe..............	613,120,000	—
Dette consolidée au 3 % différée, émise en vertu du traité conclu avec le roi de Danemark...............	13,000,000	—
Dette des travaux publics....	532,190,000	31,666,140
— du trésor public......	487,650,041	393,039
— conversible en dette consolidée au 3 %........	84,422,960	—
Dette conversible en rente au 3 % différé.............	330,401,176	—
ette conversible en rente amortissable de 1re classe..	451,780,254	—

Dette convertible en dette amortissable de 2e classe..	634,137,466	—
Total de la dette publique..	14,274,734,301	301,818,211

Statistique du clergé.

Clergé	Classes.	Nombre.
Cathédral.	Prélats	49
—	Dignitaires	282
—	Chanoines	783
—	Bénéficiendaires	863
—	Chapelains	388
		2,365
Collégial.	Abbés et chanoines	138
—	Bénéficiendaires	186
—	Chapelains	117
		441
Paroissial.	Curés	17,265
—	Desservants et coadjuteurs	4,325
—	Clergé séculier et religieux inscrits aux paroisses	12,291
		33,881
Régulier ou	Exclaustrados qui n'ont pas charge d'âme	3,198
	Total	39,885

Nombre des membres du Clergé régulier exclaustrados existant à la fin de 1858, 1859 et 1860.

Province.	1858.	1859.	1860.
Alava	83	84	80
Albacète	52	56	54
Alicante	230	195	195
Almeria	17	16	12
Avila	22	18	19
Badajoz	205	185	172
Baléares	413	357	349
Barcelone	420	384	367
Burgos	92	92	94
Caceres	63	53	53
Cadix	227	202	201
Canaries	70	61	57
Castellon	89	90	80

Ciudad-Real	81	78	71
Cordova	401	348	330
Corogne (la)	162	149	135
Cuenca	38	26	25
Gerone	168	158	152
Grenade	176	159	149
Guadalajara	27	29	23
Guipuzcoa	46	45	48
Huelva	58	47	45
Huesca	36	31	29
Jaen	104	97	97
Léon	37	41	39
Lérida	61	60	58
Logrono	68	75	76
Lugo	48	35	34
Madrid	510	423	426
Malaga	181	166	150
Murcia	154	156	154
Navarre	118	127	117
Orense	184	161	155
Oviedo	101	94	85
Palencia	37	38	32
Pontevedra	201	176	166
Salamanca	46	47	39
Santander	63	61	58
Segovie	13	14	15
Séville	384	363	349
Soria	8	11	9
Tarragone	155	145	141
Teruel	133	132	116
Tolède	108	113	102
Valence	491	434	417
Valladolid	62	57	59
Vizcaya	123	179	178
Zamora	52	50	5[illegible]
Zaragosse	203	205	21[illegible]
TOTAL	6,822	6,323	6,07

INSTRUCTION PRIMAIRE (1).

Ecoles de garçons.

	N[illegible]
Écoles supérieures	2
— élémentaires. Complètes	35

(1) *Nous* reproduisons ce renseignement afin de rectifier les chif[illegible] *sérés sur ce point* dans l'annuaire précédent.

Écoles élémentaires. Incomplètes	·162,866
— — De saison	5,606
— pour les deux sexes	51,065
— de petits enfants (*paroulos*)	12,907
— d'adultes	23,199
	729,495

Écoles de filles.

Écoles supérieures	1,449
— élémentaires. Complètes	295,835
— — Incomplètes	45,604
— — De saison	1,072
— pour les deux sexes	26,775
— de petites filles	2,135
— d'adultes	64
	372,934

Ensemble.

Écoles publiques. Garçons	729,495
— — Filles	372,934
— particulières. Garçons	80,398
— — Filles	69,726
	1,252,553

Bienfaisance en 1860.

	Existant.	au 1er janv. 1860.	Restant à la fin de l'année.	Frais. Réaux.
Femmes incurables..	223	66	289	429,062
Hommes incurables..	209	138	347	418,111
Démence	122	39	161	305,901
Enfants convalescents.	175	84	259	50,000
Orphelins de milit...	18	»	18	53,270
Service de chirurgie..	237	3,466	3,703	774,834
Décrépits	74	72	146	227,827
TOTAL	1,058	3,865	4,923	2,259,005

Année 1861.

	Existant	au 1er janv. 1861.	Restant à la fin de l'année.	Frais. Réaux.
Femmes incurables..	212	98	310	429,062
Hommes incurables..	216	157	373	421,798
Démence	138	38	176	315,842
Enfants convalescents.	169	98	267	50,000

Orphelins de milit...	18	2	20	53,270
Service de chirurgie..	230	3,407	3,637	794,821
Décrépits...........	72	69	141	295,075
TOTAL.........	1,055	3,869	4,924	2,359,868

Maisons de maternité.

Nombre............ 1,960 Frais........... 726,367.23

Enfants trouvés.

Provinces.	Existant en fin de 1859. Filles.	Garçons.	Provinces.	Existant en fin de 1859. Filles.	Garçons.
Alava......	88	89	Lérida.....	219	232
Albacète. ..	123	150	Logrono. ..	153	184
Alicante. ..	273	290	Lugo......	224	314
Almeria ...	338	339	Madrid.....	2,607	2,901
Avila......	330	286	Malaga.....	323	325
Badajoz....	288	259	Murcia.....	416	376
Baléares. ..	347	318	Navarre...	246	261
Barcelone..	984	930	Orense.....	401	420
Burgos.....	353	433	Oviedo.....	804	1,009
Caceres....	365	298	Palencia....	125	170
Cadix......	1,192	1,273	Pontevedra.	53	64
Canaries. ..	116	146	Salamanca .	680	697
Castellon...	236	207	Santander..	234	381
Ciudad-Réal	255	291	Segovie....	155	145
Cordova. ..	550	705	Séville.....	610	601
Corogne (la)	250	261	Soria......	39	42
Cuenca. ...	105	156	Tarragone..	324	369
Gerone.....	72	79	Teruel.....	149	130
Grenade....	313	298	Tolède	120	134
Guadalajara.	153	152	Valencia. ..	259	204
Guipuzcoa..	154	152	Valladolid..	342	306
Huelva.....	245	210	Vizcaya....	379	340
Huesca. ...	199	298	Zamora. ...	619	523
Jaen.......	440	416	Zaragosse..	689	716
Léon......	225	256	TOTAL....	18,164	19,146

Suicides en 1859 classés selon les professions.

Professions des suicidés	1859. Hom.	Fem.	Total.	1860. Hom.	Fem.	Total.
Propriétaires.....	4	»	4	1	»	1
Commerç. en gros.	2	»	2	9	»	9
— en détail...	6	»	6	3	»	3

Professions......	6	»	6	3	»	3
Clergé...........	2	»	2	1	»	1
Fonctionnaires....	3	»	3	15	»	15
Militaires.........	3	»	3	3	1	4
Industriels.......	12	»	12	3	1	4
Ouvriers.........	23	»	23	4	1	5
Journaliers.......	45	3	48	41	1	42
Domestiques......	3	5	8	5	4	9
Ouvrières........	»	26	26	25	8	33
Mendiants........	1	»	1	»	48	48
Sans professions connues........	31	23	54	37	5	42
TOTAL........	141	57	198	165	70	235

Provinces.	Sourds-muets. Part proport. de chaque prov.	Sourds-muets. Proportion sur 10,000 h.	Aveugles. Part proport. de chaque prov.	Aveugles. Proportion sur 10,000 h.
Alava...........	0.61	6.13	0.43	7.56
Albacète.......	1.11	5.29	2.41	20.28
Alicante.......	2.27	5.74	3.66	16.28
Almeria.......	1.91	5.96	3.79	20.89
Avila..........	1.69	9.90	0.83	8.59
Badajoz........	1.87	4.56	2.78	11.96
Baléares.......	1.73	6.30	2.35	15.12
Barcelone......	3.69	5.01	3.26	7.81
Burgos........	1.71	5.01	1.21	6.23
Caceres.......	1.81	6.06	1.69	9.98
Cadix..........	2.13	5.23	3.62	15.66
Canaries.......	1.73	7.21	1.11	8.14
Castellon......	1.98	7.30	2.01	13.10
Ciudad-Real....	0.79	3.14	2.28	16.01
Cordova........	1.45	3.99	4.63	22.44
Corogne (la)...	4.10	7.25	3.64	11.34
Cuenca........	1.47	6.32	1.81	13.68
Gerone.........	3.45	10.93	0.93	5.21
Grenade.......	2.43	5.40	3.03	11.86
Guadalajara....	1.01	4.89	0.94	7.97
Guipuzcoa......	0.81	4.92	0.52	5.60
Huelva.........	1.27	7.08	1.23	12.12
Huesca.........	2.37	8.89	1.40	9.23
Jaen...........	1.01	2.76	2.05	9.82
Léon..........	4.17	12.08	1.65	8.11
Lérida.........	3.46	10.84	1.99	10.97
Logrono......	1.24	6.97	0.82	8.11

Lugo..........	5.33	12.16	3.02	12.14
Madrid.........	1.39	2.80	2.82	10.01
Malaga.	2.19	4.84	3.25	12.65
Murcie.........	2.04	5.25	4.44	20.17
Navarre........	2.04	6.71	1.58	9.18
Orense.........	3.96	10.56	1.53	7.18
Oviedo.........	9.15	16.69	3.71	11.91
Palencia.	0.61	3.23	0.38	3.66
Pontevedra.....	3.84	8.61	2.79	10.99
Salamanca.	1.11	4.15	0.90	5.93
Santander......	»	»	»	»
Ségovie........	0.76	5.13	0.56	6.70
Séville.........	1.58	3.29	4.01	14.69
Soria..........	0.50	3.34	0.47	5.48
Tarragone......	1.76	5.37	2.01	10.87
Teruel.........	0.80	3.33	0.94	6.91
Tolède.........	1.54	4.69	2.63	14.11
Valencia.......	3.75	5.99	4.67	13.12
Valladolid......	1.36	5.42	1.01	7.09
Vizcaya.	0.90	5.27	0.68	7.06
Zamora.	0.04	0.16	0.35	2.50
Zaragosse......	2.08	5.25	2.18	9.70
TOTAL.	100	0.06	100	0.11

HUILE. — *Consommation dans les villes en 1858—1861.*

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858..	43,655,479	27.43	1861..	29,784,944	18.67
1859..	38,319,062	24.53	Moy...	35,207,986.50	21.98
1860..	27,565,180	17.27			

Consommation dans les bourgs et campagnes.

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858..	66,038,904	5.02	1861..	62,434,605	4.84
1859..	64,845,797	4.92	Moy...	64,059,035.50	4,88
1860..	62,916,836	4.72			

VIN. — *Consommation dans les villes.*

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858..	45,200,410	28.40	1861..	45,681,164	28.96
1859..	48,564,995	31.01	Moy...	48,544,882.16	29.61
1860..	47,460,358	30.09			

Consommation dans les bourgs et campagnes.

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858.	446,093,369	33.89	1861.	424,216,061	31.80
1859.	419,160,011	31.79	Moy..	429,649,263.75	32.41
1860.	429,127,614	32.16			

Voici quelles ont été les quantités récoltées en 1861 dans les divers crus :

Xérès.	10,000,000 litres.
Port Sainte-Marie.	2,500,000
San Lucar.	6,800,000
Sainte-Croix de Ténériffe.	950,000
Ayamonte.	192,000
TOTAL de 1861.	20,442,000 litres.
Année moyenne.	30,800,000

EAUX-DE-VIE. — *Consommation dans les villes.*

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858...	5,635,579	3.54	1861...	8,478,480	5.38
1859...	7,783,610	4.97	Moy....	7,580,368.66	4.75
1860...	8,079,576	5.12			

Consommation dans les bourgs et campagnes.

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858...	26,701,871	2.03	1861...	29,590,324	2.22
1859...	28,063,903	2.13	Moy....	27,861,642.25	2.10
1860...	27,090,471	2.03			

SEL. — *Consommation en kilog.*

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1850...	89,190,861	6.15	1856....	89,311,036	6.16
1851...	92,134,657	6.36	1857...	95,113,782	6.56
1852...	93,859,669	6.48	1858....	98,384,101	6.79
1853...	96,039,345	6.63	1859....	102,010,471	7.04
1854...	96,058,857	6.63	1860...	100,917,196	6.45
1855...	90,236,863	6.23	Moy....	94,841,531	6.50

TABAC. — *Consommation totale.*

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858....	7,223,976	0.48	1860....	7,133,461	0.46
1859...	7,743,107	0.52	Moy....	7,366,848	0.49

Nombre des cigares consommés en :

	Nombre total.	Moy. p. hab.		Nombre total.	Moy. p. hab.
1858...	1,694,486	0.114	1860...	6,833,197	0.456
1859...	1,583,271	0.107	Moy....	3,370,318.00	0.226

VIANDE. — *Consommation dans les villes.*

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858..	35,739,165	22,45	1861..	38,120,515	23.89
1859..	35,861,548	22.90	Moy...	37,147,858.67	23.03
1860..	36,484,601	22.87			

Consommation dans les bourgs et campagnes.

	Consom. totale.	Cons. moy.		Consom. totale.	Cons. moy.
1858..	93,874,604	7.13	1861..	107,883,642	8.10
1859..	118,229,005	8.96	Moy...	106,533,484.75	8.04
1860..	106,146,688	7.97			

Animaux vivants introduits dans les villes.

	Têtes.		Têtes.
1858..............	150,222	1861..............	122,107
1859..............	146,105	Moyenne..........	158,282
1860..............	122,860		

Lignes de chemins de fer, concédées et ouvertes à la circulation, depuis 1847 à 1861.

ANNÉES.	LONGUEUR CONCÉDÉE.		LONGUEUR OUVERTE à l'exploitation.	
	Dans chacune des années.	Total jusqu'à la fin de l'année.	Dans chacu. des années.	Tot. jusqu'à la fin de l'année.
	Kilomèt.	Kilomèt.	Kilomèt.	Kilomèt.
1847....	67.542	67.542	»	»
1848....	»	67.542	29.000	29.000
1849....	»	67.542	»	29.000
1850....	116.936	184 478	»	29.000
1851....	152.323	336.801	48.340	77.340
1852....	577.836	914.637	25.240	102.580
1853....	130.090	1,044.727	113.787	218.367
1854....	»	1,044.727	115.554	333.921
1855....	357.874	1,402.601	143.935	477.856
1856....	1,298.093	2,700.694	47.370	525.226
1857....	462.491	3,163.185	147.882	673.108
1858....	76.317	3,239.502	180.478	853.586
1859....	906.449	41,145.951	295.334	1,148.920
1860....	314.197	4,460.148	766.929	1,915.849
1861....	904.471	5,364 619	453.296	2,369.145

Télégraphie.

Longueur des lignes dans la péninsule........	6,933 kil.
Dans les Baléares (avec les 620 kil. de cables)..	861
En Afrique..................................	18
TOTAL...............	7,812 kil.

COMMERCE.

Valeurs du commerce extérieur par pays en 1860.

	Importations	Exportations.
Autriche................	1,206,202	552,916
Belgique................	69,238,353	6,931,290
Brême..................	15,586	1,462,299
Sardaigne...............	8,160,976	13,251,480
Danemark...............	6,246,740	5,597,737
Deux-Siciles.............	533,263	2,211,882
États-Pontificaux.........	7,608,737	4,584,720
France..................	381,907,821	248,861,275
Grèce...................	38,475	8,000
Hambourg...............	2,688,980	6,145,093
Hollande................	2,214,699	4,668,018
Angleterre...............	371,197,800	320,768,389
Gibraltar................	72,769,306	23,560,670
Malte...................	1,586,424	705,766
Portugal................	8,395,509	22,915,396
Prusse..................	95,541	1,789,780
Russie..................	3,955,473	8,346,067
Suède..................	33,560,520	5,768,393
Toscane.................	7,241,413	5,831,953
Europe...........	978,663,818	683,961,124
Fernando Po.............	223,120	453,347
Iles Canaries............	16,312	»
Cette...................	181,725	4,618,859
Tetuan..................	192,302	2,686,233
Argelie.................	1,358,237	15,442,646
Égypte..................	30,492	»
Marruecos...............	2,770,218	700
Possessions portugaises...	47,540	117,035
Afrique.........	4,820,246	23,318,820
Ile de Cuba..............	162,134,804	223,930,708
Ile de Puerto Rico.......	4,594,069	7,157,168
Brésil..................	4,237,436	168,832,167
République du Chili......	»	4,700,644

Équateur................	14,032,264	1,238,764
Guatemala..............	4,639,474	285,684
Mexique................	1,852,649	3,448,878
Nouvelle-Grenade........	23,040	»
Pérou..................	4,236,410	465,582
De la Plata.............	10,109,183	32,844,175
Uruguay................	7,611,661	10,352,272
Vénézuela..............	24,049,957	3,695,397
Possessions danoises.....	»	11,950
— françaises....	10,400	»
— anglaises.....	23,936,203	1,588,920
Amérique........	467,883,068	381,842,256
Iles Philippines..........	30,006,965	8,879,955
Possessions hollandaises..	»	135,390
— anglaises....	3,563	»
Ile de Zanzibar...........	1,935,838	65,900
Asie..............	31,946,366	9,081,245
TOTAL général........	1,483,313,498	1,098,203,445

Valeurs des principales marchandises importées en 1860.

Sucre..........................	112,819,160 réaux.
Morue..........................	50,324,920
Tissus de laine..................	64,432,903
Fer............................	35,610,532
Tissus de coton.................	34,403,428
Charbon minéral................	32,714,042
Cacaotier......................	35,562,800
Coton..........................	130,054,500
Tissus de soie..................	34,372,034
Fil de chanvre..................	50,524,300
Cuirs..........................	37,030,955
Eau-de-vie.....................	23,827,960
Tissus de chanvre...............	15,402,096
Cannelle.......................	7,912,246
Bois...........................	34,934,180
Fer blanc......................	6,986,370
Conserves......................	7,759,296
Mobilier.......................	6,357,193
Machines.......................	26,290,391
Bétail.........................	19,162,884
Fil de fer......................	6,446,664
Draps de laine..................	4,332,287

Verre	4,776,300 réaux.
Chanvre de lin	5,133,170
Fruits de table	8,959,350
Viande salée	5,745,502
Tissus	3,724,700
Cuir jaune	3,834,632
Embarcations	8,197,400
Passementerie	5,581,183
Soie sans tisser	17,163,690
Cordon tordu	2,580,255
Peaux de mouton	3,255,708
Vin	2,902,670
Sels	8,411,886
Outils de fer	6,640,902
Cuivre	3,347,060
Carriages	2,285,866
Café	2,746,560
Acier	2,947,700
Boutons	4,930,860
Beurre	1,437,783
Parfumerie	1,886,846
Fil retords	2,185,500

Valeur des principales marchandises exportées.

Vin	323,216,627 réaux.
Métaux	149,233,837
Fruits secs	105,527,908
Farine	87,675,830
Graines, légumes, semences	49,929,621
Laine	45,363,285
Argent en pâte	32,893,115
Liége	26,814,392
Fruits verts	24,491,505
Minéraux	21,016,614
Huile	20,444,065
Bétail	18,032,786
Safran	15,255,200
Savon	14,410,594
Eau-de-vie	14,397,960
Sel	12,196,172
Soie	11,318,428
Chaussure	11,239,444
Charbon végétal	7,093,953
Viandes	6,742,104
Cuirs	6,203,658

Papier	3,572,626
Nitrate de soude	1,680,800
Sparte	1,525,240
Briques	1,496,800
Réglisse	5,385,050
Conserves	5,104,750
Pâtes alimentaires	5,079,920
Tissus de soie	4,607,636
Cacao	4,596,800
Fruits de table	4,522,669
Cartes	3,225,728
Tissus de fil et de coton	3,162,078
Paille et herbes sèches	3,154,400
Réglisse	3,044,100
Sucre	2,771,450
Sparte	2,431,850
Olives	2,222,980
Chanvre	2,104,400
Suif	1,928,128
Poissons	1,864,852
Livres imprimés	1,724,100
Huile d'amande	1,776,529
Tissus de laine	1,765,817
Argent en pâte	1,249,128
Chocolat	1,212,753
Garance	1,207,730
Crême de tartre	1,181,200
OEufs	1,088,440

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Marchandises transportées par cabotage pendant l'année 1860.

	Quintaux.	Réaux.
Entrées	16,376,930	1,865,434,377
Sorties	16,942,890	1,719,478,376
TOTAL	33,319,820	3,584,912,753

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Valeurs du commerce extérieur en 1860.

		Importation.	Exportation.
Europe et Afriq.	Pavil. national.	543,999,823	174,442,119
—	— étranger.	388,609,916	451,099,391
—	Par terre	50,874,325	18,738,434
Amérique	Pavil. national.	379,642,422	290,039,164

Amérique....	Pavil. étranger.	88,240,646	91,803,092
Asie.........	— national.	31,946,366	9,015,345
—	— étranger.	»	65,900
Total.............		1,483,313,498	1,098,203,445

Mouvement commercial par ports. — Voici d'après le tableau officiel, quelle a été, par ordre d'importance, la part des principaux ports de l'Espagne dans le commerce extérieur de ce pays en 1860 :

	Importations. réaux.	Exportations. réaux.	Total. réaux.
Barcelone....	312,475,000	121,957,000	434,432,000
Cadix........	137,867,000	164,099,000	301,966,000
Santander....	165,752,000	101,855,000	267,607,000
Alicante.....	182,425,000	55,677,000	238,102,000
Malaga......	92,471,000	129,605,000	222,076,000
Séville.......	88,871,000	64,433,000	153,304,000
Bilbao.......	116,689,000	25,846,000	142,535,000
Valence......	93,101,000	37,415,000	100,506,000
Puerto de Santa Maria...	»	62,080,000	62,080,000
Carthagène...	23,593,000	36,469,000	60,062,000
Palma.......	14,724,000	33,627,000	48,351,000
Irun.........	26,360,000	19,672,000	46,032,000
Tarragone...	14,337,000	27,855,000	42,192,000
La Corogne..	29,980,000	12,100,000	42,080,000
Adra........	510,000	22,737,000	23,247,000
Vigo.........	13,965,000	3,200,000	17,165,000
Almeria.....	3,804,000	13,587,000	17,391,000
Ferrol.......	15,981,000	27,000	16,008,000
La Junquera..	4,295,000	11,397,000	15,692,000
Gijon........	11,908,000	1,867,000	13,775,000
Autres ports..	134,206,000	152,698,000	286,904,000
Total.....	1,483,314,000	1,098,203,000	2,581,517,000

Importation de sucre, cacao, café et piment de 1849 *à* 1860.

	Sucre. kil.	Cacao. kil.	Café. kil.	Piment. kil.
1849...........	25,198,743	5,854,875	848,031	122.427
1850...........	23,701,642	7,528,473	515,980	1,147,256
1851...........	25,833,653	6,073,263	963,453	470,006
1852...........	36,587,482	7,753,211	1,317,439	134,021
1853...........	27,819,209	5,961,809	917,860	310,416
1854...........	31,533,699	6,279,080	929,914	51,207

1855..........	41,632,986	4,952,439	1,282,289	293,439
1856..........	33,348,531	6,959,676	1,596,247	991,196
1857..........	34,783,957	8,558,224	1,415,390	419,593
1858..........	37,990,496	5,457,837	847,743	518,096
1859..........	38,142,875	6,558,762	1,084,777	304,159
1860..........	33,105,620	6,138,755	984,295	274,024
Moyenne.......	32,474,908	6,506,367	1,058,618	419,653

Industrie cotonnière. D'après le *Diario de Barcelona*, l'industrie cotonnière en Catalogne occupait, en 1861, près de 100,000 ouvriers, et on évalue à 1 million le nombre des broches pour filatures dont elle dispose. La consommation du coton est, en moyenne, d'environ 100,000 balles par an. Le relevé suivant donne le mouvement des importations du coton par le port de Barcelone, pendant la période quinquennale de 1856 à 1860, avec distinction des provenances :

	États-Unis. balles (1).	Brésil. balles.	Vénézuela. balles.	Porto-Rico. balles.	Total. balles.
1856......	124,968	21,092	1,305	1,169	148,534
1857......	72,376	9,913	»	28	82,317
1858......	92,578	10,620	916	676	104,790
1859......	108,156	3,711	148	15	122,030
1860......	110,283	4,547	344	»	115,174

Porto-Rico.

Mouvement commercial en 1859 *et* 1860. — Le commerce général de l'île de Porto-Rico en 1859, s'était élevé à la somme de 11,054,167 piastres qui, à raison de 5 fr. la piastre (2), représente 55,270,835 francs. L'importation entre dans cette valeur pour 6,764,673 piastres, ou 33,823,365 francs, et l'exportation pour 4,289,494 piastres ou 21,447,470 francs. En convertissant l'ensemble des échanges au taux de 5 fr. 40 c. par piastre, on aurait un total de 59,697,000 francs.

En comparant entre eux les résultats acquis depuis 1855, on a pour le commerce général de l'Ile de Porto-Rico, importation et exportation réunies :

(1) La balle de coton des États-Unis pèse en général 200 kilogrammes.

(2) Sa valeur réelle est de 5 fr. 40 c.; mais on laisse subsister ici l'évaluation approximative qui a servi de base aux conversions.

1855	58,091,000 fr.
1856	64,492,000
1857	67,113,000
1858	69,193,000
1859	59,697,000

Production du sucre. — Le sucre est le principal produit de l'île. Dans les bonnes années, la récolte dépasse 100 millions de kilogrammes (120,000 boucauts).

Voici un aperçu des récoltes obtenues, à différentes époques, par les planteurs de cannes, depuis un temps éloigné.

ANNÉES.	SUCRE.	MÉLASSE.
1776	266,900 livres (1).	1,262 boucauts (2).
1813	10,377,000 —	5,188 —
1828	18,782,687 —	3,990 —
1834	35,881,863 —	12,499 —
1846	87,740,014 —	34,441 —
1859	88,444,323 —	29,506 —

La culture de la canne avait lieu alors sur les étendues de terrains suivantes :

ANNÉES.	
1776	3,156 cordes (3).
1813	5,765 —
1828	11,084 —
1834	16,149 —
1846	33,406 —
1854	40,971 —
1859	57,200 —

On a dressé le relevé ci-après du nombre des moulins à sucre employés aux diverses époques :

ANNÉES.	Mus par la vapeur	Mus par la force animale.	
1776	»	234 en bois.	» en fer.
1813	»	» —	» —
1828	»	1,279 —	276 —
1834	»	1,089 —	377 —
1846	»	» —	» —
1859	121	» —	451 —

(1) La livre espagnole correspond à 460 grammes.

(2) *Le boucaut pèse 650* kilogrammes.

(3) *La corde* = 3,980, 40 mètres carrés, ou 39 ares 80 déciares.

Des 572 sucreries qui existent dans l'île, 342 ont des moulins mus par des bœufs, 121 se servent de la vapeur, et 17 emploient l'eau, 4 seulement n'ont point de machines et envoient leurs cannes aux *haciendas* voisines.

Sucres de la récolte de 1862. — La récolte de sucre de Porto-Rico, déjà à peu près terminée à la fin du mois d'avril dernier, offrait sur tous les points de l'île des résultats satisfaisants en quantité et en qualité. On estimait que le chiffre de la production de cette année s'élèverait au delà de 150 millions de livres, ce qui présenterait une augmentation sensible sur la récolte précédente.

Production du café. — Le café est, en importance, le second produit de l'île de Porto-Rico. On en estime la récolte moyenne annuelle à plus de 11 millions de livres (5 millions de kilogr.), ainsi qu'il résulte du relevé suivant, d'après les documents officiels publiés par l'intendance générale de cette colonie, et qui comprend, en production et en valeur, les vingt-cinq dernières années.

Années.	livres.	piastres.	Années.	livres	piastres.
1837...	9,345,063	934,506	1850...	11,783,684	707,021
1838...	9,554,643	955,014	1851...	12,111,971	726,718
1839...	8,538,362	853,836	1852...	11,370,763	682,245
1840...	12,450,114	1,245,011	1853...	11,580,604	694,836
1841...	8,921,760	889,534	1854...	11,271,969	676,318
1842...	12,878,953	1,281,242	1855...	13,642,264	818,535
1843...	7,756,335	774,649	1856...	10,555,814	633,348
1844...	12,501,680	1,250,168	1857...	11,139,691	668,381
1845...	6,795,769	3,923,971	1858...	9,229,483	553,768
1846...	10,473,886	628,433	1859...	13,265,231	795,913
1847...	13,466,369	807,782	1860...	15,924,524	955,471
1848...	9,613,074	576,784	1861...	13,902,296	834,137
1849...	8,615,311	516,918			

Moyenne des 25 années.........	11,066,754	935,389
Moyenne des 10 dernières.......	12,188,163	731,295

ÉTATS ROMAINS.

Superficie, 27,512 kil. c. — Popul., 1,730,464 hab. — Cap. Rome, 184,049 hab.

Population de la ville de Rome en :

1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
179,952	180,339	182,585	184,049	194,478	197,078

En outre, on comptait en 1853 : à Viterbe, 14,000; Velletri, 13,000; à Alatri, 11,370; et à Civita-Vecchia, 10,000 hab.

Finances. — En 1859, les recettes ont été de 14,752,365 scudi et les dépenses de 14,568,858 scudi, il y a eu ainsi, défalcation faite du fonds de réserve (100,000 scudi), un excédant de 83,507 scudi. — Le projet du budget) (1) pour l'exercice de 1860 accuse les chiffres suivants pour les recettes et les dépenses :

Ordinaires et extraordinaires.	Recettes. Scudi.	Dépenses. Scudi.
Impôts directs (*Dazi*) et propriétés de la chambre domaniale....	3,678,814	556,760
Douanes........................	7,680,820	2,389,591
Timbre et enregistrement........	1,048,104	116,483
Postes..........................	374,866	268,623
Loteries........................	1,116,957	737,853
Monnaies, etc..................	33,813	44,692
Dette publique..................	322,598	4,877,478
Ministère de l'intérieur...........	44,659	1,508,249
— du commerce..........	138,444	741,266
— de la guerre...........	12,940	2,345,485
Recettes diverses................	310	—
Recensement....................	—	88,541
Dépenses spéciales du ministère des finances.................	—	1,344,325
TOTAL des recettes et des dépenses.	14,453,325	15,019,346

	Dépenses.		Revenus.	
1860.............	22,000,000	scudi.	8,000,000	scudi.
1861.............	20,000,000	—	8,000,000	—
1862....	10,000,000	—	5,000,000	—

Le « Denier de Saint-Pierre » avait produit jusqu'au commencement de 1863, 27 millions de francs.

Dette publique au 1er janvier 1858.

Emprunts étrangers à 5 %................	28,375,000 scudi.
Dette permanente intérieure à 5 %........	34,012,240

(1) *Ce budget ne comprend pas les dépenses administratives des départements et des communes.*

Dette flottante au 1er janvier 1858.

Capital des cautionnements à 4 °/o.........	1,316,054 scudi.
Crédits déposés et reconnus à 3 °/o.........	2,000,000
Billets de change et de crédit à 5 °/o.........	437,980
Dû à la banque de Rome à 2 1/2 °/o.........	330,000
Ensemble......................	66,471,274 scudi.

COMMERCE.

	Importation.	Exportation.	Total.
1856...........	9,797,822	9,685,283	19,483,105
1857...........	12,627,432	11,625,355	24,252,787
1858...........	13,510,143	11,690,258	25,200,401

ÉTATS-UNIS.

Superficie : 8,306,865 k. c. — Population, 31,648,496. hab. Capitale fédérale, Washington, pop. 61,122 hab.

POPULATION LIBRE.

Etats et territoires libres.

États et territoires.	Milles carrés anglais.	Population en 1850.	Population en 1860.	Augmentation en °/o.
Maine.	31,766	583,169	628,279	7,73
New-Hampshire.	9,280	317,976	326,073	2,55
Vermont.....	9,056	314,120	315,098	0,32
Massachusetts	7,800	994,514	1,231,066	23,79
Rhode-Island.	1,046	147,545	174,620	18,35
Connecticut..	4,730	370,792	460,147	24,10
New-York....	50,519	3,097,394	3,880,735	25,31
New Jersey..	8,320	489,555	672,035	37,27
Pensylvanie..	46,000	2,311,786	2,906,115	25,71
Ohio.	39,964	1,980,329	2,339,502	18,14
Michigan.....	56,243	397,654	749,113	88,38
Indiana......	33,809	988,416	1,350,428	36,68
Illinois.	55,405	851,470	1,711,951	101,04
Wisconsin. ..	53,924	305,391	775,881	154,06
Jowa........	50,914	192,214	674,948	251,14
Minnesota. ..	81,259	6,077	173,855	2,730,70
Kansas.	78,418	—	107,206	—
Californie. ..	155,500	92,597	379,994	310,40
Orégon......	80,000	13,294	52,465	369,87

Etats à esclaves.

Delaware....	2,120	91,532	112,216	22,60
Maryland....	11,124	583,034	687,049	17,84
Virginie orientale.......	11,352	1,421,661	1,261,397	12,27
Virginie occident. (1)...	20,000		334,921	
Caroline du Nord......	45,000	869,039	992,622	14,23
Kentucky....	37,680	982,405	1,155,684	17,64
Tennessee...	45,600	1,002,717	1,109,801	10,68
Missouri.....	67,380	682,044	1,182,012	73,35
Arkansas.....	52,198	209,897	435,450	107,45
Caroline du sud........	30,213	668,507	703,708	40,00
Géorgie......	58,000	906,185	1,057,286	16,68
Floride......	59,268	87,445	140,425	60,60
Alabama.....	50,722	771,623	964,201	24,97
Mississipi....	47,156	606,526	791,305	30,48
Louisiane....	41,255	517,762	708,002	30,99
Texas.......	237,504	212,592	604,215	184,21
Territoires.				
Nouv.-Mexiq.	220,000	61,547	93,516	51,98
Utah........	131,320	11,380	40,273	254,07
Nebraska....	122,007	—	28,841	—
Washington..	176,141	—	11,594	—
Colorado....	105,818	—	34,277	—
Nevada......	45,812	—	6,857	—
Dakota......	318,128	—	4,837	—
Distr. de Colombie...	60	51,687	75,080	45,25
TOTAL.......	2,819,811	23,191,876	31,445,080	35,58

POPULATION SELON LA COULEUR. — *Etats à esclaves et territoires.*

États et territoires.	Hommes libres. blancs.	Hommes libres. de coul.	Esclaves en 1860.	Esclaves accroissem. depuis 1850.
Etats à esclaves restés dans l'Union.				
Delaware.......	90,589	19,829	1,798	....
Maryland.........	515,918	83,942	87,189	....
Kentucky.........	919,517	10,684	225,483	6.87
Missouri..........	1,063,509	3,572	114,931	31.54

(1) La Virginie occidentale ou Kanawha, a été admise le 31 déc. 1862 comme État dans l'Union.

Terr. du N.-Mexique.	93,431	85	....	.... °/o
Territ. d'Uutah....	40,214	30	29	11.53
Terr. de Nebraska.	28,759	67	15	....
Distr. de Colombie.	60,764	11,131	3,185	13.72
Il faut ajouter :				
Dans le New-Jersey.	....	......	18	....
Dans le Kansas....	....	......	2	....
Ensemble......	2,812,701	129,340	132,650	pl. 9.53 °/o
TOTAL des h. libres.	2,942,041			

Etats à esclaves confédérés.

États et territoires	Hommes libres.		Esclaves.	
	blancs.	de coul.	en 1860.	accroissem. depuis 1850.
Virginie.........	1,047,411	58,042	490,865	3.88 °/o
Caroline du Nord.	631,100	30,463	331,059	14.74
Caroline du Sud..	291,388	9,914	402,406	4.58
Géorgie.........	591,588	3,500	462,198	21.10
Floride..........	77,748	932	61,745	57.09
Alabama.........	526,431	2,690	435,080	26.92
Mississipi........	353,901	773	436,631	40.39
Louisiane........	357,629	18,647	331,726	36.03
Texas............	421,294	355	182,566	210.66
Arkansas........	324,191	144	111,125	135.89
Tennessee.......	826,782	7,300	275,719	15.17
Ensemble.....	5,449,463	132,760	3,521,120	25.33 °/o
TOTAL des h. libres.	5,582,223			

La Virginie ayant été depuis le recensement divisée en deux États, savoir : la *Virginie occidentale* (avec 321,650 habitants libres et 13,271 esclaves) qui est resté dans l'Union et la *Virginie orientale* (avec 783,803 habitants libres et 477,594 esclaves), qui est entrée dans la Confédération, le premier total ci-dessus devrait s'élever à 3,263,691 hommes libres et 445,921 esclaves, et le second, à 5,260,573 hommes libres et 3,517,849 esclaves.

Etats libres et territoires.

États et territoires.	Hommes.	
	blancs.	de couleur.
Maine............................	626,952	1,327
N.-Hampshire......................	325,579	494
Vermont..........................	314,389	709

Massachusetts	1,221,464	9,602
Rhode-Island	170,658	3,952
Connecticut	451,520	8,627
New-York	3,831,730	49,005
New-Jersey	646,699	25,318
Pensylvanie	2,849,266	56,849
Ohio	2,302,838	36,664
Michigan	742,314	6,799
Indiana	1,339,000	11,428
Illinois	1,704,323	7,628
Wisconsin	771,710	1,171
Minnesota	173,596	259
Iowa	673,844	1,104
Kansas	106,579	625
Californie	375,908	4,086
Oregon	52,337	128
Territoires :		
Washington	11,564	30
Nevada	6,812	45
Colorado	34,231	46
Dakota	4,837	—

Récapitulation.

	Hommes blancs.	Hommes de couleur libres.	Hommes de couleur esclaves.	TOTAL.
États libres	18,741,150	225,896	20	18,967,066
États à esclaves	8,262,164	262,100	3,953,750	12,478,014
Ensemble	27,003,314	487,996	3,953,770	31,445,080
États de l'Union	21,553,851	355,236	432,650	22,341,737
États conféd.	5,449,463	132,760	3,521,120	9,103,343
Ensemble	27,003,314	487,996	3,953,770	31,445,080

INDIENS.

En 1860, le nombre des Indiens qui ne sont pas compris dans le recensement ci-dessus, s'élevait à 294,431 individus, répartis comme suit dans 20 États et territoires :

Arkansas, ouest	65,680	Orégon	7,000
Californie	13,540	Tennessee	181
Géorgie	377	Wisconsin	2,833
Indiana	384	Territ. du Colorado	6,000
Kansas	8,189	— du Dakota	39,664
Michigan	7,777	— de Nebraska	3,072

Minnesota..........	17,900	— de Nevada...	7,550
Mississipi..........	900	— de N.-Mexiq.	55,100
New-York..........	3,785	— de l'Utah...	20,000
Caroline du Nord...	1,499	Whasington........	31,000

Villes comptant plus de 30,000 habitants.

	hab.		hab.
New-York (N. Y)...	805,651	Washington (capitale fédérale)...	61,122
Philadelphie (Pens.)	562,529	San Francisco (Cal.)	56,802
Broklyn (N. Y.)...	266,661	Providence (R.-Isl.)	50,666
Baltimore (Maryl.).	212,418	Pittsburg (Pens.)..	49,217
Boston (Massach.).	177,812	Rochester (N. Y.).	48,204
N.-Orléans (Louis.)	168,675	Détroit (Michig.)..	45,619
Cincinnati (Ohio)..	161,044	Milwaukee (Wisc.).	45,246
St-Louis (Missouri).	160,773	Cleveland (Ohio)..	43,417
Chicago (Illin.)....	109,260	Charleston (C. du S.)	40,578
Buffalo (N. Y.)....	81,129	New-Haven (Conn.)	39,267
Newark (N. Y.)...	71,914	Troy (N. Y.).....	39,235
Louisville (Kent.)..	68,033	Richmond (Virg.)..	37,910
Albany (N. Y.)....	62,367	Lowell (Massach.).	36,827
		Montgomery (Alab.)	35,902

Population depuis 1790.

Année.	Habitants.	Augment. absolue.	Augment. proport.
1790.....	3,929,827		
1800.....	5,305,925	1,376,098	35,02
1810.....	7,239,814	1,933,889	36,45
1820.....	9,638,131	2,398,317	33,13
1830.....	12,866,020	3,227,889	33,49
1840.....	17,069,453	4,203,433	32,67
1850.....	23,191,876	6,122,423	35,87
1860.....	31,429,891	8,238,015	35,52

Finances. — D'après le rapport financier présenté par le secrétaire du trésor au congrès dans le mois de décembre 1862.

Exercice du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862 :

Recettes.

	Dollars.	Cts
Produit des douanes.....................	49,056,397	62
Produit de la vente de terres publiques.....	152,203	77
Recettes diverses......................	931,787	64
Impôts directs.........................	1,795,331	73
Total des recettes ordinaires......	51,935,720	76

Emprunts réalisés	529,692,460 50
Total de toutes les recettes	581,628,181 26
Balance du trésor au 1er juillet 1861	2,257,065 80
Ensemble	583,885,247 06

Dépenses.

Service civil	21,408,491 16
Pensions et Indiens	3,102,985 50
Intérêts	13,190,324 45
Département de la guerre	394,368,407 36
Département de la marine	42,674,569 69
Total des dépenses courantes	474,744,778 16

A ajouter :

Dépenses pour compte de la dette publique et des emprunts (amortissement et remboursement d'emprunts temporaires, etc.)	96,096,922 09
Total des dépenses	570,841,700 25
Balance du trésor au 1er juill. 1862	13,043,546 81

Projet de budget pour l'exercice de 1862—1863.

Recettes.

Recettes réelles ordinaires du 1er trimestre, y compris la balance du trésor au 1er juillet 1862	37,208,529 02
Projet de recettes ordinaires pour les 2e, 3e et 4e trimestres	143,286,816 58
Total des recettes ordinaires	180,495,345 60
Emprunts réalisés avant le 1er décembre	200,129,717 01
Emprunts déjà autorisés, qui sont probablement encore à réaliser	131,021,497 35
Total de toutes les recettes	511,626,159 96

Dépenses.

	Doll.	Cts.
Déboursés du 1er trimestre	111,084,447	40
Montant des dépenses pour le 2e, 3e, 4e trimestre, lesquelles sont probablement déjà votées	672,843,841	78
Crédits supplémentaires demandés	109,418,032	30
Total des dépenses ordinaires	893,346,321	48

En outre, sommes projetées pour le remboursement de capitaux de la dette publique..............................	95,212,456	14
TOTAL de toutes les dépenses......	988,558,777	62
Il résulterait ainsi un déficit de......	476,912,517	66

lequel pourrait cependant être diminué d'une somme de 200,000,000 de dollars ou des crédits votés mais non dépensés à la fin de l'exercice.

EXERCICE 1863 — 1864.

Recettes.

	Doll.	Cts.
Produit des douanes (70 millions), des impôts directs (150 millions), recettes diverses (3 millions), produit de la vente des terres publiques (25 millions), ensemble....	223,025,000	»

Dépenses.

Service civil et dépenses diverses.........	25,081,510	8
Intérieur (Indiens et pensions)............	10,346,577	1
Département de la guerre..................	738,829,146	80
— de la marine.................	68,257,255	1
Intérêts de la dette publique..............	33,513,890	50
Remboursement de capitaux pour compte de cette dernièré........................	19,384,804	16
Ensemble.....................	895,413,183	56
A ajouter les dépenses votées, mais non encore effectuées au 1er juillet 1863.....	200,000,000	»
A déduire : crédits non encore épuisés jusqu'au 1er juillet 1864..................	250,000,000	»
Reste : dépenses probables de l'exercice de 1863-1864.............................	845,413,183	56

Outre les recettes autorisées par les crédits votés, les besoins de l'État exigeaient encore pour

l'exercice de 1862 à 1863.................	276,912,517	66
l'exercice de 1863 à 1864.................	622,388,183	56
TOTAL..................	899,300,701	22

Dette publique au 1er juillet 1862.

Emprunt de l'année 1842	2,883,364	11
— — 1847	9,415,250	»
— — 1848	8,908,341	80
— — 1858	20,000,000	»
— — 1860	7,022,000	»
— du 8 févr. 1861	18,415,000	»
Indemnité pour le Texas	3,461,000	»
Dette de la guerre de l'Orégon	998,600	»
Dette du Texas	112,092	59
Dette ancienne consolidée et non consolidée.	114,115	48
Bons du Trésor émis avant 1857	104,611	64
Bons du Trésor émis depuis le 23 décembre 1857 jusqu'au 2 mars 1861	2,744,500	»
TOTAL de la dette avant la guerre (12 avril 1861)	74,178,875	62
Emprunt du 17 juillet 1861	50,000,000	»
— de l'année 1862	9,907,850	»
Obligations triennales, émises en 1861	122,836,550	»
Bons du Trésor des États-Unis, émis en 1862.	149,660,000	»
Emprunt temporaire de 1862	57,746,116	57
Créances reconnues, en 1862	49,881,979	73
TOTAL de la dette contractée depuis le commencement de la guerre	440,032,496	30
TOTAL général de la dette au 1er juill. 1862.	514,211,371	92

D'après le *Moniteur* du 9 août 1863, le secrétaire du Trésor à Washington venait de publier alors un relevé officiel de la dette fédérale, arrêté au 1er juillet comme suit : dette à 4 p. 100, 28,059,295 ; à 5 p. 100, 101,297,639 ; à 6 p. 100, 431,275 ; à 7 p. 100, 139,920,500; papier-monnaie en circulation, 396,721,057; total, 1,122,297,403 dollars.

Projet de budget pour l'année commençant le 1er juill. 1864.

Recettes.

Balance en caisse (fonds de report)	5,836,540 doll.
Douanes	70,000,000
Taxes intérieures (impôts dir. et surtout *indirects*)	125,000,000

Ressourses diverses		5,000,000
TOTAL		206,836,540 do

Dépenses.

Dépenses votées, mais non effectuées au 1er juillet 1864		350,000,000 do
Services civils, affaires extérieures et diverses		27,973,195
Intérieur, pension, Indiens		9,631,305
Guerre		536,204,127
Marine		142,618,785
Intérêts de la dette publique		85,387,676
TOTAL		1,151,815,088
Dont il restera probablement disponible au 30 juin 1865		400,000,000
TOTAL réel des dépenses		751,815,088
Recettes		206,836,540
Déficit		544,978,548 do
En 1863-1864 les recettes ont été de... y compris un reliquat de compte de 13 millions. Les douanes ont rapporté 69 millions, les impôts 39 mllions, etc.		901,125,675 do
Les dépenses ont atteint	689,980,149	
A ajouter l'intérèt, etc., de la dette	205,816,481	
	895,796,630	895,796,630 do

Une somme de 181 millions figure pour mémoire à fois aux recettes et aux dépenses. La guerre a coûté 1863-1864, 599,298,600 doll., la marine, 63,211,105 do

Dette à la fin de l'année 1863. — Le tableau qui suit été extrait du rapport du ministre des finances (secrétai de la Trésorerie.)

Dette à la fin de **1863.** (Extrait du rapport officiel.)

DÉSIGNATION des effets.	TERMES.	Date de l'entier remboursem.	INTÉRÊT.	SOMME votée.	CHIFFRE de l'émission.		MONTANT EN CIRCULATION 4 mars 1861.		30 juin 1863.		30 sept. 1863.	
				doll.	doll.	c.	doll.	c.	doll.	c.	doll.	c.
Emprunt de 1842..	20 ans.	ap.31 déc. 62	6 %	17.000.000	8.343.886	03	2.883.364	11	302.620	75	242.620	75
— 1846..	10 —	ap 12 nov. 56	6 %	10.000.000	4.923.199	45	1.000	»	»		»	
— 1847..	20 —	» 31 déc. 67	6 %	23.000.000	28.207.150	»	9 415.250	»	9.415.250	»	9.415.250	»
— 1848..	20 —	» 1 juill. 68	6 %	16.000.000	16.000.000	»	8.908.341	80	8.908.341	80	8.908.341	80
Indemn. du Texas.	15 —	» 31 déc. 64	5 %	10.000.000	5.000.000	»	3.461.000	»	3.461.000	»	3.461.000	»
Anc. dette fondée.	à vue.	à vue	3 ou 6 %	»	»		114.118	54	114 115	48	114 115	48
Billets du Trésor..	à vue.	à vue	1 s. m. ou 6 %	»	»		104.811	64	104 561	64	104.511	64
» »	1 an.	1 a. ap. la dat	5 ou 5 1/2 %	20.000.000	20.000.000	»	4.636.800	»	13.000	»	12.800	»
Emprunt de 1858..	15 ans.	ap.31 déc. 73	5 %	20.000 000	20.000.000	»	20.000.000	»	20.000.000	»	20.000.000	»
— 1860..	10 ans.	» 31 déc. 70	5 %	21.000.000	7.022.000	»	7 022.000	»	7.022.000	»	7.022 000	»
Billets du Trésor..	1 an.	1 a. ap. la dat	6 ou 12 %	10.000.000	10.000.000	»	10 000.000	»	1.600	»	600	»
Empr. de fév. 61..	20 ans.	ap. 1 juin 81	6 %	25 000.000	18.415 000	»	1.981.000	»	18.415.000	»	18.415.000	»
Billets du Trésor..	2 ans 60 j.	2 ans 60 j.	6 %	»	35.364.450	»	»		776.750	»	512.900	»
Guerre d'Orégon..	20 ans.	ap. 1 juil. 81	6 %	2.800.000	1.090 850	»	»		1.021.300	»	1.016.000	»
Les *six* de 20 ans..	20 —	» 30 juin 81	6 %		50.000.000	»	»		50.000.000	»	50.000.000	»
Les billets 7.30 %.	3 —	» 18 mars 64	7.30 %		53.003.300	»	»		52 981.000	»	52.725.350	»
»	3 —	» 30 sep. 64	7.30 %	250.000.000	86.995.700	»	»		86.989 500	»	86.953.650	»
Billets à vue......	à vue.	à vue	pas d'intérêt.		60.000.000	»	»		3.351.019	75	2.022.173	»
Six de 20 ans....	20 ans.	ap. 30 juin 81	6 %		»		»		28.500	»	320.000	»
B. des E.-U. n. ém.	»	»	néant.	150.000.000	15.000.000	»	»		147.767.114	»	147.767.114	»
Les 5 ou 20 (5-20)..	5 ou 20 a.	ap. 30 av. 67	6 %	500.000.000	»		»		168.880.250	»	278.511.500	»
Emprunt tempor..	30 jours.	ap. 10 j. not	4 ou 5 %	100.000.000	»		»		102.384.085	30	104.934.102	70
Certificat de dette.	1 an.	1 a. ap. la dat	6 %	non spécif.	»		»		156.784.241	65	156.918.437	49
Bons des Et.-Unis.	»	»	néant.	150.000.000	150.000.000	»	»		150.000.000	»	150.000.000	»
Postal currency..	»	»	néant.	non spécif.	20.192.456	»	»		20.192.456	»	17.766.056	»
B. des E.-U., n. ém.	»	»	néant.	150.000.000	107.969.937	»	»		39.879.475	»	104.949.937	»
»	»	»	néant.	50.000.000	»		»		»		»	
				TOTAL.	....		68.482.686	19	1.098 793.181	37	1.222.113.559	86

18.

Finances des États confédérés.

Au 31 décembre 1862, d'après un rapport du secrétaire du Trésor, du 10 janvier 1863, la situation financière était la suivante :

Recettes. — Les recettes des douanes s'élevèrent à 668,566 dollars, l'impôt de la guerre à 16,664,513 dollars, des emprunts de diverses natures (*bonds*, bons du Trésor) à 431,811,443 doll., des recettes diverses (y compris les patentes, les remboursements d'excédants des départements) à 8,711,182 doll.; ensemble 457,855,704 doll.; et en outre une somme de 2,539,799 dollars, livrée au comptant par la banque de la Louisiane ; total des recettes, 460,395,698 dollars.

Les dépenses s'étaient montées à 443,411,307 dollars, y compris un déficit du Trésor au commencement de l'organisation permanente (18 février 1862), et une somme de 41,727,322 doll., constituant le capital des intérêts pour la dette publique. Les dépenses du département de la guerre s'étaient élevées à 341,011,754 dollars, celles du département de la marine à 20,559,283 doll., les autres dépenses à 13,673,376 dollars.

Au 1er janvier 1863 la dette totale était de 556,105,062 dollars ; les arrérages dans les revenus de l'État s'élevaient à 81,879,913 dollars. D'après les calculs du secrétaire du Trésor une somme de 357,929,229 dollars était nécessaire pour faire face aux besoins de l'État jusqu'à la fin de l'exercice, au 1er juillet 1863.

ARMÉE ET FLOTTE.

Armée. — L'effectif actuel de l'armée employée dans la guerre contre les Confédérés, est évalué officiellement (fin de mars 1862) comme suit : Armée régulière, 39,373 h., volontaires, 556,252 h., ensemble, 595,625 h. de tous grades.—La milice comptait au 25 février 1862, 3,214,310 h., dont 43,489 étaient officiers.

Flotte. — Octobre 1862, 323 vapeurs, 104 bâtiments à voiles portant 1,415 canons.

Flotte des navires cuirassés.

Sur les côtes de l'Océan :	Nombre.	Canons.	Tonn.
Navires en bois cuirassés.......	8	56	19,005

Navires en fer cuirassés.........	20	42	22,611
Dans les caux de l'ouest :			
Navires en bois cuirassés.......	14	131	8,172
Navires en fer cuirassés.......	12	32	1,020
Ensemble, navires cuirassés :	54	261	50,808

COMMERCE.

Valeur des marchandises en dollars importées et exportées depuis le 1er juillet 1860 jusqu'au 30 juin 1861 :

ÉTATS.	IMPORTATION.	EXPORTATION.		
	Total.	Produits nationaux.	Produits étrangers.	Total.
États libres :				
Maine...........	1,932,005	4,320,125	207,334	4,527 459
New-Hampshire..	20,887	6,162	»	6,162
Vermont.........	3,459,811	244,657	564,416	809,073
Massachusetts....	45,399,844	13,992,442	2,580,294	16,572,736
Rhode-Island. ...	543,652	249,577	5,720	255,297
Connecticut......	753,309	413,636	7,684	421,320
New-York.	237,402,726	143,563,833	15,042,685	158,606 518
New-Jersey	5,510	46,067	»	46,067
Pensylvanie.	12,628,348	9,903,070	110 027	10,013,037
Ohio............	245,606	683,195	»	683,195
Michigan........	556,718	330,752	»	330,752
Illinois..........	77,348	3,522,343	»	3,522,343
Wisconsin.......	8,230	785,832	»	785,832
Californie.......	8,506,506	10,418,412	1,739,015	12,157,427
Orégon..........	5,130	121,273	»	121,273
TOTAL.......	311,545,630	188,601,376	20,257,175	208,858,551
États à esclaves.				
Delaware........	1,004	100,553	»	100,553
Maryland........	9,449,105	12,949,625	290,718	13,240,343
Distr. de Colomb.	1,285	»	»	»
Virginie.........	791,907	3,760,624	»	3,760,624
Caroline du Nord.	170,423	400,669	»	400,669
Caroline du Sud.	806,480	5,455 581	»	5,455,581
Géorgie.........	175,328	311,540	»	311,540
Alabama........	368,357	8,472,001	»	8,472,001
Floride..........	155,051	628,808	8,970	637,778
Louisiane........	11,960,869	6,823,357	88,564	6,911,921
Texas..........	225,714	1,195,352	»	1,195,352
TOTAL......	24,105,523	40,098,110	388,252	40,486,362
TOTAL *général*...	335,651,153	228,699,486	20,645,427	249,344,913

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

pendant l'année commençant au 1er juill. 1860 et finissant au 30 juin 1861.

ÉTATS.	SORTIES.		ENTRÉES.	
	Bâtim.	Tonn.	Navires.	Tonn.
Etats libres :				
Maine	1,504	324,874	1,016	254,525
New-Hampshire	44	5,418	45	5,639
Vermont	411	28,336	454	32,077
Massachusetts	3,962	792,766	4,188	898,570
Rhode-Island	142	24,849	179	35,112
Connecticut	122	22,024	177	34,966
New-York	10,838	4,411,855	11,677	4,568,083
New-Jersey	43	10,149	21	2,737
Pensylvanie	508	187,567	643	198,737
Ohio	471	62,661	555	87,229
Michigan	935	214,117	780	161,441
Illinois	410	150,423	201	82,598
Wisconsin	110	54,263	122	58,517
Californie	421	279,055	332	205,602
Orégon	19	14,774	13	7,505
TOTAL	19,940	6,583,131	20,403	6,633,358
Etats à esclaves :				
Delaware	16	3,577	4	779
Maryland	569	208,858	614	225,110
Distr. de Colomb.	»	»	3	399
Virginie	137	44,319	186	95,538
Caroline du Nord.	164	29,204	109	17,637
Caroline du Sud.	128	52,975	127	56,371
Géorgie	38	15,553	28	16,664
Alabama	91	64,794	80	67,646
Floride	327	60,672	271	50,525
Louisiane	130	76,935	115	68,993
Texas	24	11,337	20	8,451
TOTAL	1,624	568,224	1,557	608,113
TOTAL général	21,564	7,151,355	21,960	7,241,471

New-York.

Mouvement commercial en 1860 *et* 1861. — Le relevé général des importations et exportations de New-York *pendant les* années 1860 et 1861 fait nettement ressortir

l'influence exercée sur le commerce par les événements politiques survenus aux États-Unis.

Les importations ont été, savoir :

	1860.	1861.
Marchandises sujettes aux droits.	201,401,683	95,326,459
Marchandises entrant en franchise	28,006,447	30,353,918
Numéraire	8,852,330	37,088,413
Total en dollars	238,260,460	162,768,790
— en francs (1)	1,650,867,415	854,356,047

C'est surtout pendant les derniers mois de 1861 que le chiffre des importations a baissé, ainsi que le constate le rapprochement suivant :

	1860.	1861.
Janvier	21,756,273	26,827,411 doll.
Février	19,356,379	16,341,707
Mars	23,580,126	18,204,351
Avril	16,971,358	14,886,393
Mai	16,893,151	14,949,881
Juin	19,160,789	12,649,733
Juillet	24,881,619	14,938,851
Août	25,938,854	8,885,928
Septembre	16,260,430	7,305,461
Octobre	16,787,242	8,523,741
Novembre	15,421,156	9,639,612
Décembre	21,253,033	9,616,921
Total	238,260,460	162,768,790 doll.

Comparés aux relevés des dix années précédentes, les chiffres ci-dessus démontrent que jamais, pendant cette période décennale, les importations des marchandises n'ont été aussi faibles qu'en 1861 (125,680,277 dollars). D'autre part, le numéraire importé s'est élevé à 37 millions de dollars, résultat anormal, car, pendant ces dix années, l'importation des espèces à New-York n'a pas dépassé, en moyenne, 2 à 3 millions de dollars, sauf en 1857, où elle a atteint 12 millions. Il faut encore remarquer que, dans ce total de 37 millions de dollars, n'est

1) *Les conversions sont faites ici au change de 5 fr. 25 c.; mais le cours du dollar est variable.*

pas compris l'or arrivé de Californie, les valeurs dont il est question s'appliquant au commerce avec l'étranger exclusivement.

Importation de tissus. — Les importations de tissus à New-York pendant chacune des deux années finissant au 30 juin se répartissent ainsi :

1° *Importé.*

	1860.	1861.
Articles en laine........	3,981,742	7,376,464 doll.
— en coton........	2,929,175	6,444,136
— en soie.........	1,778,646	5,746,806
— en lin..........	904,693	2,679,161
— divers..........	771,147	1,308,079
TOTAL...........	10,365,404	23,554,646 doll.
Entrés en consommation.	97,477,801	59,755,699
Entrés au port..........	107,843,205	83,310,345 doll.

2° *Entré dans la consommation.*

	1860.	1861.
Articles en laine.	31,437,083	21,311,212 doll.
— en coton........	18,339,131	7,613,005
— en soie..........	33,683,706	22,080,682
— en lin...........	8,548,281	3,944,214
— divers	5,469,601	4,806,586
TOTAL.............	97,477,801	59,755,699

3° *Retiré des entrepôts.*

	1860.	1861.
Articles en laine.........	3,388,451	5,589,542 doll.
— en coton........	2,466,919	3,968,671
— en soie..........	1,396,011	3,841,430
— en lin...........	911,214	1,581,324
— divers.	635,293	808,507
TOTAL.	8,497,868	15,789,474 doll.
En consommation........	97,477,801	59,755,699
En entrepôt.............	8,497,868	15,789,474
TOTAL sur le marché..	105,975,669	75,545,173 doll.

Navigation. — 5,122 bâtiments sont arrivés des ports étrangers dans le port de New-York en 1861, contre

4,451 en 1860. Différence en faveur de 1861 : 671 bâtiments.

On remarque pour le pavillon anglais seulement une augmentation de 317 navires. Ce fait s'explique par la défaveur dont sont frappés les bâtiments de commerce américains depuis que le gouvernement confédéré a délivré des lettres de marque.

Importation..................	14,850,000	dollars.
Exportation..................	5,324,000	
TOTAL................	20,174,000	dollars.
Soit en francs...........	107,931,000	

Le numéraire est compris dans ce chiffre total pour 283,000 dollars (1 million 1/2 de francs environ), importé en majeure partie du Vénézuela.

Nouvelle-Orléans.

Navigation en 1860. — Le mouvement maritime de la Nouvelle-Orléans, en 1860, présente un total, à l'entrée, de 1,836 navires et 1,181,810 tonneaux et, à la sortie, de 1,880 navires et 1,221,307 tonneaux, soit ensemble (entrée et sortie réunies) 3,716 navires et 2,403,117 tonneaux. Il résulte de ces chiffres, comparativement à 1859, un accroissement de 97 navires et de 146,135 tonneaux pour l'ensemble du mouvement, puisqu'on ne comptait, en 1859, que 1,817 navires et 1,135,581 tonneaux aux arrivages et 1,800 navires et 1,121,481 tonneaux aux départs. La part du pavillon américain dans le mouvement de 1860, a été de 1,497 navires et 981,104 tonneaux à l'entrée et 1,544 navires et 1,022,285 tonneaux à la sortie, en tout 3,041 navires et 2,003,389 tonneaux.

Baltimore.

Mouvement commercial en 1859 *et* 1860. — Le montant des importations pour 1859 s'élevait à 10,408,993 dollars et celui des exportations à 8,724,261. C'était la première fois depuis bien des années que ce port avait plus reçu de l'étranger qu'il ne lui avait vendu. En 1860, le *contraire a eu lieu.* Les importations n'ont été que de

9,379,121 dollars, tandis que les exportations ont atteint le chiffre de 10,913,170 dollars. Il y a donc eu augmentation d'un côté, diminution de l'autre ; en résumé, et sauf l'intervention des opérations de change, ces deux branches d'échange doivent se balancer.

Les importations ont eu lieu, en 1860, sur 2,426 bâtiments, dont 204 étrangers.

Récolte et consommation du coton aux États-Unis depuis 1829-30.

Années.	Total de la récolte.	Consommation intérieure.	
1829-30................	976,845	126,512	balles.
1830-31................	1,038,848	182,142	—
1831-32................	987,477	173,800	—
1832-33................	1,070,438	194,412	—
1833-34................	1,205,394	196,413	—
1834-35................	1,254,328	216,888	—
1835-36................	1,360,725	236,733	—
1836-37................	1,422,930	222,540	—
1837-38................	1,801,497	246,063	—
1838-39................	1,360,532	276,018	—
1839-40................	2,177,835	295,193	—
1840-41................	1,634,945	207,288	—
1841-42................	1,683,945	267,850	—
1842-43................	2,378,875	325,129	—
1843-44................	2,030,409	346,744	—
1844-45................	2,394,503	389,006	—
1845-46................	2,100,527	422,597	—
1846-47................	1,778,651	427,967	—
1847-48................	2,347,634	616,044	—
1848-49................	2,728,296	642,485	—
1849-50................	2,096,706	613,498	—
1850-51................	2,355,257	485,614	—
1851-52................	3,015,029	699,603	—
1852-53................	3,262,882	803,725	—
1853-54................	2,930,027	737,236	—
1854-55................	2,847,339	706,412	—
1855-56................	3,527,845	770,739	—
1856-57................	2,939,519	819,936	—
1857-58................	3,113,962	593,862	—
1858-59................	3,851,481	927,651	—
1859-60................	4,669,770	972,043	—
1860-61................	3,656,086	843,740	—

Arrivages du coton de l'intérieur sur le littoral des Etats-Unis.

PAYS.	1857-58. balles.	1858-59. balles.	1859-60. balles.	1860-61. balles.
Nouv.-Orléans.	1,576,409	1,669,274	2,139,425	1,755,599
Mobile........	522,364	704,406	843,012	546,794
Floride........	122,351	173,484	192,724	127,172
Texas........	145,286	192,062	252,424	144,747
Géorgie.......	282,973	475,788	525,219	477,584
Caroline du Sud	406,251	480,653	510,109	336,339
Caroline du N.	23,999	37,482	41,194	46,295
Virginie.......	34,329	118,332	165,663	224,556
TOTAL....	3,113,962	3,851,481	4,669,770	3,656,086

Exportation du coton des Etats-Unis pour l'étranger.

PAYS.	1857-58. balles.	1858-59. balles.	1859-60. balles.	1860-61. balles
Grande-Bretag.	1,809,966	2,019,252	2,669,432	2,175,225
France........	384,002	450,696	589,587	578,063
N. de l'Europe.	215,145	330,012	295,072	206,250
Autres destin..	181,342	221,443	220,082	168,030
TOTAL....	2,590,455	3,021,403	3,774,175	3,127,568

Port de San-Francisco.

Navigation. — De 1858 à 1860 le mouvement maritime du port de San-Francisco a présenté les résultats suivants :

	1858.		1859.		1860.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée..	1,441	466,529	1,713	598,031	1,682	538,203
Sortie...	658	364,827	692	461,452	660	441,093
TOTAL.	2,099	831,356	2,405	1,059,483	2,342	979,296

Sur les 1,682 navires et 538,203 tonneaux de l'entrée en 1860, il est venu, savoir :

	Navires.	Tonneaux.
Des États-Unis : du Pacifique (cabotage).....	1,235	205,408
— de l'Atlantique.............	115	129,950
De Panama..............................	39	68,036
De Victoria (île Vancouver)................	54	42,214
Du Mexique.............................	50	10,174
De France..............................	19	8,9[illegible]

Commerce. — Le relevé suivant compare la valeur des exportations de San Francisco pendant les trois dernières années, abstraction faite des matières d'or et d'argent, lingots ou numéraire, qui font l'objet d'un relevé spécial :

DESTINATIONS.	1858.	1859.	1860.	
New-York........	1,284,000	1,418,000	1,933,842	dollars.
Grande-Bretagne .	»	29,100	945,898	—
Australie.........	380,099	730,487	874,726	—
Ile Vancouver.....	1,413,221	1,199,320	1,579,826	—
Mexique.	702,112	682,490	968,149	—
Pérou.	137,872	156,616	133,087	—
Chine............	224,568	252,061	623,319	—
Iles Sandwich....	273,535	358,538	188,591	—
Japon.	»	514	24,586	—
Autres pays......	364,756	706,185	1,260,715	—
TOTAL.	4,780,163	5,533,411	3,532,439	dollars.

L'accroissement des exportations pendant l'année 1860 est dû principalement aux produits californiens expédiés au dehors. On citera les suivants :

	Dollars.		Dollars.
Blé.............	1,854,259	Orge.	152,172
Farine..........	649,745	Avoine..........	119,815
Peaux en poil. ..	600,905	Bois de construct.	94,192
Minerai d'argent.	416,613	Suif.	56,116
Laine..	392,502	Vin.............	30,000
Mercure.	352,925		

L'exportation de l'or et des métaux précieux du port de San-Francisco n'a été, en 1860, que de 42,325,916 dollars, soit au change de 5 francs, 211,629,580 fr. Elle avait été de 47,548,025 dollars, soit 237,740,125 fr. en 1858 et de 47,640,462 dollars, soit 238,202,310 fr. en 1859.

Ces sommes sont celles déclarées en douane à la sortie. Il y faut ajouter un quart au moins pour l'or que les mineurs et les voyageurs emportent sans déclaration, et pour l'atténuation de valeur donnée à la plupart des envois, afin d'éviter les frais de timbre, d'assurance et de fret.

Le chiffre des exportations n'est point, d'ailleurs, celui de la production des mines de la Californie; ainsi on a compté :

	1858.	1859.	1860.	
Or provenant des mines de l'int..	40,023,420	46,873,159	45,211,693	doll.
Des pays voisins..	2,268,753	2,516,152	1,809,061	—
TOTAL.......	42,292,173	49,389,311	47,020,754	—

D'où il résulte que pour arriver à la somme exportée en 1858, il a fallu prélever sur le métal en circulation, ou en dépôt dans les banques, une somme de 5,155,052 dollars, soit 25,779,260 fr., tandis qu'en 1859 la production a dépassé l'exportation de 1,748,849 dollars, soit 8,744,245 fr., et en 1860 de 4,694,838 dollars, soit 23,474,190 fr.

Monnayage. — Les opérations de l'hôtel des Monnaies de San-Francisco présentent, pour l'année fiscale de juillet 1859 à juin 1860, l'ensemble suivant :

MONNAIES D'OR.	Nombre de pièces.	Valeur.	
Pièces de 20 dollars..........	575,475	11,509,500	dollars.
— 10 dollars..........	10,000	100,000	—
— 5 dollars...........	16,500	82,500	—
— 3 dollars...........	7,000	21,000	—
— 2 dollars 1/2.......	28,800	72,000	—
— 1 dollar...........	13,000	13,000	—
		11,798,000	dollars.
Soit en francs.....		58,995,000	—

MONNAIES D'ARGENT.	Nombre de pièces.	Valeur.	
Pièces de 1 dollar............	5,000	5,000	dollars.
— 1/2 dollar...........	693,000	346,000	—
— 1/4 de dollar........	24,000	6,000	—
— 1/10e de dollar.......	40,000	4,000	—
		361,000	dollars.
Soit en francs.........		1,807,500	

La Monnaie a en outre affiné et fondu en barres 179,672 onces d'argent d'une valeur de 211,411 dollars (1,056,055 francs), provenant des mines de Washoe.

Il n'a jamais été frappé à San-Francisco ni des monnaies d'argent d'une valeur moindre de 10 centièmes de dollar, ni de la monnaie de cuivre. La population repousse ce *numéraire de la* circulation parce qu'il pourrait avoir pour

effet de faire baisser les prix de la main-d'œuvre et les profits du commerce de détail.

Mercure. — Voici la production depuis une série d'années :

Années.	Flacons.	Valeur.
1853	13,300	611,000 dollars.
1854	20,963	648,317 —
1855	25,965	975,621 —
1856	23,024	833,125 —
1857	27,262	954,100 —
1858	26,212	870,500 —
1859	3,367	126,262 —
1860	9,348	352,935 —
	154,941	5,371,850 dollars.

FRANCFORT.

Superficie : 106 kil. c. — Population, 83,390 habitants, dont 71,452 dans la ville. La garnison fédérale de 3,666 habitants n'est pas comprise dans ce chiffre.

FINANCES. — *Projet de budget pour 1863.*

Recettes.

	Florins.
Service de la caisse :	
Propriétés foncières urbaines	168,500
Gouvernement, police, frais de justice, amendes, timbre, etc.	371,800
Accise et droits de consommation	465,750
Commerce, foires et télégraphes	571,300
Éclairage de la ville et péage	52,000
Impôts de la campagne	12,934
Divers	8,000
Chemin de fer de jonction et du port	14,000
Établissements hydrauliques	7,500
TOTAL	1,671,784
Service de la caisse d'amortissement :	
Recettes des chemins de fer	400,000
Impôts sur les revenus et les locations, loterie	520,000
Intérêts de capitaux actifs et ventes de terres	25,000
TOTAL	945,000

Service de la caisse du mont-de-piété	9,900
Somme totale des recettes	2,626,684

Dépenses.

	Florins.
Service du trésor :	
Hauts fonctionnaires de l'État	151,299
Justice	141,510
Administration	505,688
Force armée et police	519,783
Cultes et instruction	119,148
Hospices et secours aux pauvres	58,273
Divers	10,000
Pensions, rente perpétuelle	143,561
Total	1,649,262
Service de la caisse d'amortissement de la dette	554,000
Service du mont-de-piété	9,841
Somme totale des dépenses	2,213,103
Excédant des recettes	413,580
Dette publique en 1863	8,308,300
Dette des chemins de fer	7,242,700

Aperçu du commerce de l'année 1861 (le poids des marchandises étant indiqué en quintaux de 50 kilog.).

	Entrée.	Sortie.	Transit.
Par terre (par roulage)	149,103 1/4	134,988 1/4	87,335
Par eau (le Mein)	876,651	115,134 3/4	289,146 1/4
Par chem. de fer	3,297,659 3/4	3,109,235 1/4	2,629,168 1/2
	4,323,414	3,359,358 1/4	3,005,649 3/4
	Total... 10,688,422		

Force armée. — Contingent fédéral : 783 hommes, non compris la réserve.

GRANDE-BRETAGNE.

Superficie : 313,128 kil. c. — Pop. (1861), 29,307,199 habitants. (Voy. les détails dans l'*Annuaire* de 1862). Capitale, Londres, 2,803,000 habitants, 362,890 maisons (*en 1851*, 2,362,200 habitants et 306,973 maisons).

Population des principales villes d'après les deux derniers recensements.

Angleterre.	1851.	1861.
Liverpool	375,955 hab.	443,874 hab.
Manchester	303,382 —	338,346 —
Birmingham	232,841 —	295,955 —
Leeds	172,270 —	207,153 —
Bristol	137,328 —	154,093 —
Sheffield	135,310 —	185,157 —
Newcastle ou Tyne	87,784 —	109,291 —
Bradford	103,778 —	106,218 —
Salford	85,108 —	102,414 —
Hull	84,690 —	98,994 —
Portsmouth	72,096 —	94,546 —
Preston	69,542 —	82,961 —
Sunderland	63,897 —	80,324 —
Brighton	»	77,693 —
Nottingham	57,407 —	74,531 —
Norwich	68,195 —	74,414 —
Oldham	52,820 —	72,334 —
Bolton	61,171 —	70,396 —
Leicester	60,584 —	68,052 —
Blackburn	46,536 —	63,125 —
Plymouth	52,221 —	62,823 —
Wolverhampton	49,985 —	60,858 —
Stockport	53,835 —	54,681 —
Devonport	38,180 —	50,504 —
Irlande.		
Dublin	258,369 hab.	249,733 hab.
Belfast	100,301 —	119,242 —
Cork	85,732 —	78,892 —
Limerick	53,448 —	44,626 —
Ecosse.		
Glasgow	329,097 hab.	394,857 hab.
Edimbourg	160,302 —	168,098 —
Dundee	78,829 —	90,425 —
Aberdeen	»	73,794 —

Angleterre et princ. de Galles.	Naissances.	Décès.	Mariages.
1856	657,704	391,369	159,262
1857	663,971	419,815	159,097
1858	655,481	449,656	156,070

1859.......	689,881	441,790	167,723
1860.......	684,048	422,721	170,156
Écosse.			
1857.......	103,628	61,925	21,314
1858.......	104,195	63,532	19,603
1859.......	106,732	61,754	21,127
1860.......	105,704	68,055	21,118
1861.......	107,036	62,287	20,828
1862.......	107,138	67,159	20,544

Il n'existe pas de registre de l'état civil en Irlande (1).

Nombre des pauvres au 1er janvier.

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1856.......	843,806	79,973	56,094
1857.......	908,186	79,217	50,582
1858.......	860,470	79,199	44,866
1859.......	851,020	78,501	34,929
1860.......	890,423	77,306	50,683

Emigration.

Années.	Nombre total des émigrants.	DONT d'Angleterre.	d'Écosse.	d'Irlande.
1851.....	335,966	79,127	24,927	176,280
1852.....	368,764	86,852	27,360	193,489
1853.....	329,937	62,915	22,605	192,609
1854.....	323,429	90,966	25,872	150,209
1855.....	176,807	57,132	14,037	78,854
1856.....	176,554	64,527	12,033	71,724
1857.....	212,875	78,560	16,253	86,238
1858.....	113,972	39,971	11,815	43,281
1859.....	120,432	33,930	10,182	52,981
1860.....	128,469	26,421	8,733	60,835

Émigration en 1861. — Il résulte du rapport officiel des commissaires de l'émigration britannique, pour 1862, que le total des émigrants qui ont quitté le Royaume-Uni pendant cette année a été de 121,214.

Anglais à l'étranger.—Parmi les données intéressantes que l'on peut extraire du rapport officiel publié sur le dernier recensement de l'Angleterre et du pays de Galles, se

(1) *Les naissances et les décès seront relevés à partir du 1er janvier 1864.*

trouve un état numérique des Anglais domiciliés à l'étranger. La France est, naturellement en Europe, le pays qui les attire le plus, et tandis que dans le Royaume-Uni la population française ne s'élève qu'à 13,000 âmes, on compte 25,844 Anglais établis en France. Le reste de l'Europe s'en partage à peu près 32,500, dont 7,365 en Allemagne, 5,467 en Italie (y compris Rome), 4,092 en Belgique, 3,879 en Espagne, 3,749 en Russie, 2,360 en Turquie, 2,072 en Portugal.

Pour ce qui concerne l'Asie, on trouve 30 sujets britanniques en Perse, 1,072 en Chine, 81 au Japon et 24 à Siam. La population anglaise de l'Inde se monte approximativement à 125,000 âmes, dont 85,000 soldats.

L'Égypte renferme 931 et 340 résidants anglais. Enfin dans l'Amérique du Sud, les deux pays où les sujets britanniques sont en plus grand nombre sont le Chili et le Brésil qui donnent respectivement asile à 4,152 et 2,838 Anglais. Mais c'est aux États-Unis que se trouve le grand débouché de la population des trois royaumes. Le recensement effectué dans ce pays en 1860 y accusait la présence de plus de 2,200,000 sujets de Sa Majesté britannique, dont 477,455 natifs de l'Angleterre, 108,518 d'Écosse, 1,611,304 d'Irlande et 249,970 Canadiens.

Occupation des femmes. — Les agents du recensement ont trouvé, parmi les femmes, 10 banquiers, 7 prêteurs d'argent, 274 employés de commerce, 25 commis-voyageurs, 54 agents de change, 38 négociants, 29 maréchaux-ferrants, 419 imprimeurs, 3 pâtres, 43,964 travailleurs agricoles, 12 docteurs-médecins, 2 rebouteurs, 6 sténographes, 3 clercs de paroisse, 4 professeurs d'élocution, 17 dentistes, 2 équarrisseurs, 4 sorciers, 4 astronomes et 4 naturalistes.

FINANCES.

COMPTE FINANCIER DE L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1862.

Recettes.

Douanes	24,036,000
Excise (impôts de consommation)	17,534,000
Timbre	8,913,945
Taxes (foncières et autres)	3,148,000
Impôts sur le revenu	11,104,000

Postes	3,600,000
Terre de la couronne (revenu net)	298,521
Produit de la vente d'anciens approvisionnements	673,243
Revenus des Indes (versements opérés)	493,000
Versement de la Banque	130,703
Arrérages non réclamés	799,017
Indemnité de Chine	266,000
TOTAL	68,603,851

Dépenses.

Dette fondée. Service de la dette permanente	23,828,014
Annuités à terme	1,893,158
Intérêts des bons de l'Échiquier (1855-1856)	123,750
Intérêts des bills de l'Échiquier (*Supply*)	462,769
— — (*deficiency*)	11,646
Charges des fonds consolidés. Liste civile	1,108
Annuités et pensions	405,147
Traitements et gratifications	280,026
Traitements et pensions diplomatiques	155,853
Cours de justice	171,631
Charges diverses	692,040
Crédits annuels. Armée et milice	184,820
Marine	15,894,789
Services civils divers	11,880,588
Traitements, etc., du département des finances	7,949,062
Subvention au service des paquebots	4,529,641
Guerre de Chine	797,507
Dot. de la princesse Alice	1,050,000
Dépenses des fortifications	30,000
TOTAL	71,511,552

Compte des recettes et dépenses de l'exercice, commençant le 1er mars 1862 et finissant le 1er avril 1863.

Recettes :

Douanes	24,034,000 liv.
Accises	17,155,000 —
Timbre	8,994,000 —
Impôt sur le revenu	10,567,000 —
Taxes (impôts fonciers et autres)	3,150,000 —
Postes	3,600,000 —
Domaines	300,000 —
Recettes diverses	2,803,581 —
TOTAL	70,803,581 liv.

19.

Dépenses :

Intérêts de la dette	26,231,657 liv.
Charges des fonds consolidés	1,884,001 —
Armée, milices	16,264,789 —
Flotte	11,370,588 —
Service des paquebots	920,587 —
Service civil	8,046,924 —
Frais de perception	4,553,461 —
Dépenses diverses	1,080,001 —
TOTAL	70,352,008 liv.
Excédant	251,553 liv.

Projet de budget pour l'exercice de 1863—1864.

Recettes :

Impôts	22,737,000 liv.
Accises	17,624,000 —
Timbre	9,000,000 —
Taxes	3,160,000 —
Impôt sur le revenu	8,600,000 —
Postes	3,800,000 —
Domaines	300,000 —
Indemnité de la guerre de Chine	450,000 —
Recettes diverses	2,500,000 —
TOTAL	68,171,000 liv.

Dépenses :

Intérêts de la dette publique	26,400,000 liv.
Charges des fonds consolidés	1,940,000 —
Armée, milices	15,060,000 —
Flotte	10,736,000 —
Service des paquebots	957,000 —
Service civil	7,805,000 —
Frais de perception	4,721,000 —
Parts de prises	86,000 —
TOTAL	67,705,000 liv.
Excédant probable	466,000 liv.

DETTE PUBLIQUE AU 31 MARS 1861.

Dette de l'Angleterre.	Capital. Liv. sterl.	Intérêts annuels. Liv. sterl.
Dette fondée.		
Annuités nouvelles 2 1/2 °/o	2,965,981	74,149
Dette consolidée à 3 °/o	400,363,108	12,010,893

Dette réduite à 3 °/o	114,661,163	3,439,834
Dette nouvelle à 3 °/o	213,072,180	6,392,165
Dette à la Banque de l'Angleterre à 3 1/2 °/o	11,015,100	330,453
Annuités nouvelles à 3 1/2 °/o	240,746	8,426
Annuités nouvelles à 5 °/o	430,603	21,530
Bons du trésor (16 Vict. C. 23)	418,300	11,503
Rentes viagères	—	1,032,959
Rentes à termes différents	—	77,491
Annuités échéantes en 1867	—	585,740
— — en 1885	—	12,211
Tontine p. l'Angleterre et l'Irlande	—	128,760
Bons du trésor	—	21,085
TOTAL de la dette fondée	743,167,181	24,147,199
Dette non fondée :		
Bons de l'échiquier (*exchequer bills*)	13,089,000	402,000
Bons du Trésor	3,600,000	122,500
Dette du Royaume-Uni	759,856,181	24,671,699
Dette Irlandaise	41,952,426	1,267,398
Dette totale au 31 mars 1861	801,808,607	—
Dont : Dette totale fondée	785,119,607	—
Dette totale non fondée	16,689,000	—

Finances des Indes orientales.

	1860-61.	1861-62.	1862-63.	
Recettes	42,903,234	42,911,090	42,970,000	liv. sterl.
Dépenses	46,924,619	43,033,279	43,255,000	—
Déficit	4,021,385	122,189	285,000	liv. sterl.

Dette des Indes au 30 avril 1861.

Dette inscrite	64,560,688	liv. sterl.
Bons du Trésor	1,396,595	—
Emprunts temporaires	81,313	—
Dépôts (y compris les fonds de Carnatic et de Tanjore)	5,862,485	—
Dette des Indes	71,901,081	liv. sterl.
Dette en Angleterre	29,976,000	—
TOTAL général de la dette	101,877,081	liv. sterl.

De plus : un passif de 12 millions de liv. sterl. formant le *capital* de l'ancienne compagnie et les garanties assu-

rées aux chemins de fer. Ces dernières s'élevaient au 30 avril 1861 à 1,425,080 liv. sterl.

Situation de la Banque d'Angleterre, aux dates suivantes :

Département de l'Émission	12 nov. 62	11 fév. 63	6 mai.	22 juillet.	28 sept.
Passif. Billets émis	29,171,995	27,820,225	28,940,765	28,418,020	29,299,475
Actif. Dettes du gouvernement	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100
Autres garanties	3,634,900	3,634,900	3,634,900	3,634,900	3,634,900
Monnaies d'or et d'argent	14,521,995	13,170,225	14,290,765	13,768,020	14,649,475
TOTAUX	29,171,995	27,820,225	28,940,765	28,418,020	29,299,475
Département des opérations.					
Passif. Capital des actionnaires	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000
Réserves	3,093,658	3,365,439	3,119,587	3,803,461	3,726,845
Dépôts publics	6,928,047	6,952,808	7,241,789	5,886,948	8,291,491
Autres dépôts	14,738,147	13,596,356	13,122,087	14,675,625	12,859,580
Effets à payer à 7 jours et autres	780,715	613,404	608,014	627,307	761,706
TOTAUX	40,093,567	39,081,007	38,639,877	38,546,341	40,192,622
Actif. Garanties venant du gouvern.	11,113,992	11,043,079	12,151,895	11,006,888	11,141,284
Autres garanties	19,394,297	19,148,327	17,470,207	19,871,986	19,722,525
Billets de Banque en portefeuille	8,717,750	7,989,175	8,166,780	6,814,715	8,545,450
Monnaies d'or et d'argent	867,528	900,426	850,995	852,852	783,363
TOTAUX	40,093,567	39,081,007	38,639,877	38,546,341	40,192,622

Circulation des notes des Banques du Roy.-Uni, aux dates suivantes :

	15 nov. 62	7 fév. 63	2 mai.	25 juillet.	19 sep.
Banque d'Angleterre	21,007,975	20,187,633	20,769,160	21,415,839	20,970,780
Banques privées	3,386,282	3,202,284	3,312,873	3,078,167	3,024,000
Banques par actions (joint stock)	2,970,785	2,854,289	3,043,008	2,812,970	2,817,377
— d'Ecosse	4,409,845	3,992,097	3,950,780	4,165,679	4,104,276
— d'Irlande	5,923,337	5,458,647	5,480,464	4,986,487	5,039,650
TOTAUX	37,698,224	35,694,950	36,556,285	36,459,142	35,956,083

MONNAIES.

On a frappé, en 1862 :

	Quantité (pièces.)	Valeur.
Monnaies d'or. Souverains	7,836,413	7,836,413
Monnaies d'argent. Florins	504,000	59,400
Shillings	954,360	47,718
Pièces de six pence	990,000	24,750
— de quatre pence	4,158	69

— de trois pence.........	1,460,808	14,519
— de deux pence.........	4,752	40
— de un pence...........	7,920	33
— de un et demi pence....	319,774	1,999
Total des monnaies d'argent.		148,518
Monnaies de bronze. Pence.....	50,534,400	210,560
Demi-pence..................	51,107,200	127,306
Farthing.........	14,336,000	14,933
Total des monnaies de bronze..		352,799

Flotte anglaise.—La force totale des navires au 1er janvier est de 975 bâtiments de toute classe, non compris un certain nombre de vaisseaux en service dans les rades de la métropole et des colonies, qui pourraient être promptement convertis en bâtiments destinés à la défense des côtes; non compris également une flotille nombreuse de bateaux à mortiers, tant en fer qu'en bois, établis actuellement à Chatham. On compte dans ce total : 72 navires ayant rang de vaisseaux de ligne, portant chacun de 74 à 121 canons; 42 vaisseaux de 60 à 74 canons; 94 steamers portant un armement de 22 à 46 canons, et dont la majorité a des dimensions et un tonnage équivalent aux vaisseaux de ligne; 25 corvettes à hélices, de 21 canons chacune; enfin, 500 bâtiments de toutes classes, parmi lesquels les navires en fer, à grande vitesse et d'un fort tonnage, portant un armement de 4 à 21 canons.

Il existe, en outre, une escadre de 185 canonnières à hélice, armées chacune de 2 canons à Armstrong, munies presque toutes de machines à haute pression de 60 chevaux.

Le nombre total des vaisseaux de toutes classes actuellement en commission et servant dans presque toutes les parties du monde dépasse 300. Le reste est attaché aux escadres de réserve dans les différents arsenaux, équipé en partie, de manière à être prêt à prendre la mer aussitôt que le service l'exigerait.

Voici la liste des navires cuirassés lancés pendant la dernière année :

L'*Achille*, 35 canons, 6,088 tonneaux, 1,250 chevaux; l'*Océan*, 35 canons, 4,045 tonneaux, 1,000 chevaux; le

Minotaure, 50 canons, 6,621 tonneaux, 1,350 chevaux; l'*Hector*, 32 canons, 4,063 tonneaux, 880 chevaux; le *Vaillant*, 4 canons, 4,063 tonneaux, 800 chevaux. Les navires cuirassés actuellement en construction pour le compte de l'amirauté, le *North-Sumberland*, 50 canons, 6,621 tonneaux, 1,250 chevaux; l'*Azincourt*, 50 canons, 6,521 tonneaux, 1,250 chevaux; le *Royal-Alfred*, 35 canons, 4,045 tonneaux, 800 chevaux; l'*Azelea*, 20 canons, 3,716 tonneaux, 800 chevaux; la *Favorite*, 8 canons, 2,180 tonneaux, 400 chevaux; enfin, le *Royal-Souverain*, de 3,963 tonneaux et de 800 chevaux, que l'on convertit à Portsmouth en un navire cuirassé à coupoles.

L'escadre des Indes orientales et de la Chine comprend 51 navires de toutes classes; celle de l'Amérique du Nord et des Indes occidentales, consiste en 29 vaisseaux. L'escadre de la Méditerranée, compte 29 navires et canonnières.

Le nombre des navires chargés de la répression de la traite sur la côte occidentale d'Afrique est de 22. L'escadre du Pacifique, compte 13 vaisseaux; et celle de la côte sud-est de l'Amérique, 11 navires. Huit bâtiments, dont plusieurs sont des vaisseaux de ligne, stationnent au cap de Bonne-Espérance; 7 navires composent l'escadre de l'Australie. Enfin la flotte de la Manche comprend l'*Edgar*, 71 canons, 3,094 tonneaux, 600 chevaux portant le pavillon du contre-amiral; *Le Warrior*, 40 canons, 6,109 tonneaux, 1,250 chevaux; le *Royal-Oak*, 35 canons, 4,056 tonneaux, 800 chevaux; le *Black-Prince*, 41 canons, 6,109 tonneaux, 1,250 chevaux; la *Défesne*, 16 canons, 3,720 tonneaux, 600 chevaux; enfin le *Trinculo*, 2 canons, 60 chevaux, canonnières à hélices, mouches de cette flotte qui composent l'escadre cuirassée de la Grande-Bretagne.

Armée. —148,242 hommes et 14,511 chevaux. De plus, troupes anglaises dans l'Inde, 72,676, non compris les cipayes.

Commerce du Royaume-Uni, pendant les années suivantes, valeur en livres sterling.

ANNÉES.	Importation.	Exportation.
1854..................	152,389,053	115,821,092
1855..................	143,542,850	116,691,300

1856	172,544,154	139,220,353
1857	187,844,441	146,174,301
1858	164,583,832	139,782,799
1859	179,182,355	155,692,975
1860	210,530,873	164,521,351
1861	217,485,024	159,632,498
1862	226,592,720	»

Principaux produits importés en 1862.

Cacao	livres.	9,912,508
Café		94,210,359
Sucre brut	quint. angl.	9,884,191
— raffiné		324,462
— mélasse		1,126,455
Thé	livres.	114,[illegible]7,364
Poivre		18,115,975
Rhum	gallons.	7,765,099
Eaux-de-vie		2,375,833
Autres		417,279
Vins		11,960,664
Tabac manufacturé, cigarres, etc		2,323,912
— non manufacturé		39,982,123
Raisins de Corinthe	quint.	873,529
— autres		278,750
Peaux (grandes)		992,413
— de mouton brutes		2,594,000
— — mégissées		1,300,000
— de chèvres brutes		722,575
— — mégissées		1,674,288
Coton en laine		4,678,333
Lin		1,798,351
Chanvre		915,807
Laine	livre.	171,943,472
Soie grége		10,372,123
— moulinée		62,227
Froment	quarters.	9,469,270
Farine de froment	quintaux.	7,207,113
Autres grains	quarters.	6,905,922
— farines	quintaux.	17,935

Principaux produits exportés.

Soude	quintaux.	2,093,286
Poudre à feu	livres.	16,245,373
Houille	tonnes.	8,317,913
Coton filé	livres.	93,236,459

Tissus de coton, écrus ou blancs..	yards.	996,681,892
— — teints..................		684,691,810
Fil de lin........................	livres.	32,417,706
Tissus de lin écrus et blancs.....	yards.	145,101,443
— — teints ou imprimés........		6,510,472
Toiles à voiles.........................		5,059,105
Fil à coudre.....................	livres.	3,944,322
Soie moulinée........................		649,661
— à coudre........................		611,122
— tissus.....................	yards.	2,639,563
Laine brute....................	livres.	10,097,100
Fil de laine..........................		27,905,296
Draps.........................	pièces.	845,687
Flanelle, etc.....................	yards.	17,840,420
Tissus de laine peignée..........	pièces.	3,858,593
Tapis...........................	yards.	5,379,681
Fer et acier..................	tonnes.	1,408,065
Spiritueux anglais.............	gallons.	3,756,101

IMPORTATION ET STOCK DE SUCRE ET DE CAFÉ DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET PORTS DE L'EUROPE.

Sucre. — Importation.

Grande-Bretagne.	1863. Tons.	1862. Tons.	1861. Tons.	1860. Tons.
Sucre colonial........	259,818	237,297	283,032	2[illegible],C07
— étranger.......	249,216	238,424	210,457	169,257
TOTAL p^r la G.-Bretagne	509,034	475,721	493,489	41 ,264
Hambourg............	30,000	28,500	27,500	21,000
Brême...............	11,565	14,000	12,500	5,100
Pays-Bas............	119,250	108,200	117,000	101,000
Anvers..............	12,353	13,976	21,442	8,316
Gênes...............	22,000	30,846	30,133	20,000
Livourne............	10,803	11,336	13,392	8,482
Trieste.............	15,490	22,767	14,775	9,865
France (1)..........	208,188	232,290	215,448	175,774
TOTAL.............	938,683	937,636	945,679	767,801

Stocks.

Grande-Bretagne.	1863. Tons.	1862. Tons	1861. Tons.	1860. Tons.
Sucre colonial........	44,871	44,932	47,833	33,533

(1) *11 mois*. Voici le total pour les 12 mois, d'après les documents *français*, 1,292,716 qu.-m. (commerce général).

— étranger.......	103,186	77,866	64,021	42,857
TOTAL p^r la G.-Bretagne	148,057	122,798	111,854	76,390
Hambourg............	1,000	5,000	5,500	3,625
Brême...............	»	1,300	2,100	»
Pays-Bas.............	5,500	7,800	15,100	7,500
Anvers..............	424	2,529	1,512	777
Gênes...............	2,000	3,839	2,990	1,785
Livourne.............	807	1,294	1,339	624
Trieste..............	4,464	6,516	3,080	2,143
France..............	54,652	72,904	48,440	34,216
TOTAL............	216,904	223,980	191,915	127,060

S. RUCKER et Co.'s *Price Current.*

Café. — Importation.

Grande-Bretagne.	1863. Tons.	1862. Tons.	1861. Tons.	1860. Tons.
Café des colonies......	31,144	21,831	22,792	24,079
— de l'étranger......	14,436	14,242	10,341	8,361
TOTAL............	45,580	36,073	33,133	32,440
Hambourg............	42,625	40,250	50,000	38,750
Brême...............	4,282	4,700	6,830	5,000
Pays-Bas.............	62,853	76,875	68,250	59,750
Anvers..............	13,530	15,046	13,679	11,389
Gêne...............	7,500	6,383	5,489	4,553
Livourne.............	1,964	1,339	1,919	1,651
Trieste..............	12,812	8,883	12,677	11,606
France (1)............	60,180	58,506	60,239	60,734
TOTAL............	251,326	248,055	252,216	225,893

Stocks.

Grande-Bretagne.	1863. Tons.	1862. Tons.	1861. Tons.	1860. Tons.
Café des colonies......	6,899	3,767	4,782	5,298
— de l'étranger......	5,626	5,022	4,006	2,610
TOTAL...........	12,525	8,789	8,788	7,908
Hambourg............	5,750	5,750	10,500	1,875
Brême...............	557	820	780	»

(1) *11 mois. D'après les documents français, l'importation totale de l'année 1863 s'est élevée à 654,857 qu.-métr. (commerce général).*

Pays-Bas	16,600	17,125	16,875	13,125
Anvers	3,018	2,991	2,042	2,050
Gênes	200	190	624	146
Livourne	223	268	312	178
Trieste	4,642	2,052	2,678	2,098
France	21,151	17,642	13,346	15,152
TOTAL	64,666	55,927	55,945	42,832

Sociétés par actions créées en 1863.

Nature des affaires.	Nombre des assoc.	Capital autorisé.	Capital réuni.	Dépôts.
Banques	27	31,900,000	25,000,000	2,171,500
Finance, escomp.	15	19,000,000	13,150,000	1,082,500
Manuf. et com.	65	14,455,000	10,400,000	1,786,750
Railways	17	9,496,000	9,196,000	1,064,850
Assurance	14	10,300,000	7,375,000	692,500
Navigation	6	4,168,000	3,768,000	142,500
Hôtels	47	4,320,000	3,522,000	625,150
Mines	49	3,019,000	3,019,000	989,050
Gaz	6	670,000	580,000	38,500
Divers	17	2,655,000	2,125,000	282,250
TOTAL	263	100,053,000	78,135,000	8,875,550

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION EN 1862. — *Aperçu du nombre des vaisseaux chargés qui sont entrés et sortis des ports britanniques, répartis d'après leur nationalité.*

	Entrées.		Sorties.	
Pavillons.	Nombre.	Tonnage	Nombre.	Tonnage.
Grande-Bretagne	22,356	6,590,149	27,066	7,399,621
Russie	136	134,588	117	126,830
Suède	963	161,778	981	162,954
Norwége	3,121	657,429	1,974	333,444
Danemark	2,634	256,922	3,153	308,597
Prusse	1,652	416,200	1,692	394,624
Mecklembourg et Oldenbourg	702	145,583	962	176,102
Hanovre	861	78,519	1,889	153,757
Villes anséatiques	642	289,132	937	347,616
Pays-Bas	1,480	181,858	1,810	259,268
Belgique	298	64,807	385	72,050
France	2,336	196,943	5,070	491,794
Espagne	277	96,968	283	103,381
Portugal	98	17,668	97	17,514

Italie.............	449	115,090	511	135,875
Autriche..........	358	118,883	379	122,369
Grèce............	39	11,292	37	10,404
Autres États européens...........	82	21,785	112	28,340
États-Unis de l'Amérique du Nord...	1,327	1,179,280	1,172	1,052,238
Autres pays de l'Amériq., de l'Asie et de l'Afrique..	15	5,216	32	12,384
Pavillons étrang...	17,770	4,149,941	21,893	4,309,541
Ensemble.....	40,126	10,740,090	48,959	11,709,162

Aperçu général du mouvement de la navigation dans les ports du Royaume-Uni.

Bâtim. à voil.	Entrés. Navires.	Tonn.	Sortis. Navires.	Tonn.
Britann..	22,635 jaug.	5,260,329	22,921 jaug.	5,532,162
Étrang...	24,434 —	4,745,473	25,765 —	4,911,579
TOTAL.	47,069 jaug.	10,005,802	48,686 jaug.	10,443,741

Vapeurs.	Entrés. Navires.	Tonn.	Sortis. Navires.	Tonn.
Britann..	7,941 jaug.	2,660,046	7,644 jaug.	2,609,816
Étrang...	1,793 —	512,040	1,225 —	462,479
TOTAL.	9,734 jaug.	3,172,086	8,869 jaug.	3,072,295
Ensemble.	56,803 jaug.	13,177,888	57,555 jaug.	13,516,036

Sont entrés en cabotage :

Bât. à voiles.	Nav.	Tonn.	Vapeurs.	Nav.	Tonn.
Britann.	123,576	9,468,653	Britann.	31,359	8,030,027
Étrang..	406	71,608	Étrang.	3	1,065
TOTAL.	123,982	9,540,261		31,362	8,031,092

155,344 navires jaugeant 17,571,353 tonneaux.

La marine marchande comptait au 31 décembre 1862 en Grande-Bretagne, Irlande et les îles :

Bâtiments à voiles...	26,212	jaugeant	4,396,509	tonneaux.
Vapeurs............	2,228	—	537,891	—
Ensemble......	28,440	jaugeant	4,934,400	tonneaux.

dans les colonies à l'exception des Indes orientales :

	9,829	—	906,135	—
TOTAL.......	38,269	jaugeant	5,840,535	tonneaux.

Commerce maritime des Indes orientales britanniques.

Importat. (liv. sterl.)	1859.	1860.	1861.
Bengale.........	16,156,427	20,717,598	15,550,277
Madras..........	2,638,400	3,000,849	3,205,097
Bombay.........	15,750,823	16,903,659	15,415,419
TOTAL.....	34,545,650	40,622,103	34,170,703
Exportation.			
Bengale.........	14,515,938	12,903,770	13,656,506
Madras..........	2,224,664	2,492,156	2,868,767
Bombay.........	13,791,696	13,493,284	17,564,881
TOTAL.....	30,532,298	28,889,210	34,090,154

Naufrages et accidents maritimes qui ont eu lieu en vue des côtes du Royaume-Uni pendant l'année 1862. — Le total des sinistres s'est élevé au nombre de 1,827, soit un naufrage par 147 bâtiments, moyenne très-supérieure à celle des onze années précédentes, qui était d'environ 1 naufrage pour 201 navires. On constate, au contraire, avec satisfaction, que le chiffre des hommes dont on a eu à regretter la perte dans ces événements a été relativement moins considérable. Sur 4,722 personnes qui se sont trouvées en danger de périr en 1862, 690 ont perdu la vie, tandis que les onze années antérieures présentaient une moyenne annuelle de 800 décès.

Ce résultat doit être attribué aux services rendus par les bateaux sauveteurs et par les autres engins employés en Angleterre à l'assistance des naufragés. On voit, en effet, par le rapport du *Board of Trade*, que, pendant les sept dernières années seulement, plus de vingt mille personnes ont dû la vie à ces moyens de sauvetage.

La société connue sous le nom de *National life boat institution*, qui dispose actuellement de 125 bateaux de secours, a réussi à sauver 21 navires et 358 personnes dans le courant de l'année dernière.

INDUSTRIE DE LA FILATURE ET DU TISSAGE.

Un document officiel, publié en 1862 par suite d'une

enquête de la Chambre des Communes, contient le relevé détaillé, par industries et par comtés, de toutes les manufactures de coton, laine tant filée que peignée, lin, chanvre, jute et soie existant dans le Royaume-Uni en 1861. Leur nombre total s'élevait à 6,378; elles possédaient 36,450,028 broches, 490,866 métiers mécaniques, 230,564 métiers à tisser, 2,163 manéges, une force mécanique de 375,294 chevaux-vapeur et de 29,339 chevaux hydrauliques. Le nombre des personnes qu'elles employaient était de 775,534, dont 467,261 du sexe féminin et 308,273 du sexe masculin; les enfants au-dessous de 13 ans et fréquentant les écoles étaient compris dans cet ensemble pour 59,593, dont 34,288 filles et 25,305 garçons (1). Voici commen/ ces chiffres généraux se répartissaient entre les trois grandes divisions du Royaume-Uni :

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.	Total.
Manufactures....	5,652	568	158	6,378
Broches.........	33,095,603	1,615,220	739,205	36,450,028
Métiers mécaniq.	444,233	40,073	6,560	490,866
Métiers à tisser..	202,847	23,294	4,423	230,564
Chevaux-vapeur..	328,747	34,609	11,938	375,294
Ouvriers........	642,607	95,055	37,872	775,534 (2)

On va énumérer les résultats constatés en chacun des trois pays pour les différentes industries, considérées au point de vue de la matière qu'elles employaient avant la crise qu'a déterminée la guerre des États-Unis.

Coton. — En Angleterre, on comptait 2,715 fabriques de coton, pourvues de 28,352,125 broches, de 368,125 métiers à filer et de 149,539 métiers à tisser. Elles employaient 407,598 personnes et une force de 263,136 chevaux-vapeur, indépendamment de la force hydraulique, équivalente à 9,825 chevaux (3). Le comté de Lancastre possédait à lui seul 1,414 manufactures et plus de 21 mil-

(1 *et* 2) Il ne s'agit ici que du personnel des fabriques (*factories*) soumises aux règlements sur le travail dans les manufactures. En réalité le nombre des ouvriers occupés par les industries textiles était beaucoup plus considérable.

(3) Depuis 1850, la force motrice employée dans les usines à coton s'était accrue de 256 p. °/o, tandis que le personnel n'y a augmenté que de 36 *p.* °/o.

lions 1/2 de broches affectées à l'industrie cotonnière. A Manchester seulement, la production cotonnière est évaluée, en moyenne annuelle, à 70 millions de livres sterling (1 milliard 750 millions de francs). Les comtés de Chester et d'York viennent ensuite avec un contingent beaucoup moindre. 1,079 établissements s'y consacraient à la filature, 722 au tissage et 571 à ces deux branches de fabrication à la fois.

L'Écosse, où l'industrie du coton se localise principalement dans le comté de Lanark, a 163 manufactures de cette matière et 1,915,398 broches. L'Irlande a 9 établissements et 119,944 broches.

En résumé, l'industrie cotonnière comptait dans le Royaume-Uni, en 1861, 2,887 fabriques, 30,387,467 broches, 400,000 métiers mécanniques, 166,000 à tisser, et sa force en vapeur était de 282,000 chevaux.

Laine. — Les filatures de laine étaient en Angleterre, en 1861, au nombre de 729, dont 422 dans le comté d'York, et possédaient ensemble 760,498 broches. 440 fabriques, ayant 1,086,352 broches, filaient et tissaient simultanément; 34 ne faisaient que le tissage et 129 l'apprêt. Le travail de la laine filée était représentée par 1,456 manufacture et 1,846,850 broches en Angleterre seulement.

Le travail de la laine peignée occupait 512 fabriques et 1,245,526 broches, la plupart également dans le comté d'York. 206 de ces fabriques filaient avec 612,136 broches, 157 tissaient, 125 réunissaient les deux opérations et comptaient 633,390 broches avec 25,814 métiers à filer et 18,106 à tisser.

L'Écosse et l'Irlande ajoutaient à ces chiffres 223 manufactures et 335,759 broches pour la laine filée, tissage compris, et 20 manufactures et 43,646 broches pour la laine peignée.

En somme, pour tout le Royaume-Uni, on comptait 1,679 fabriques de laines filées avec 2,183,000 broches, et 532 fabriques de laines peignées avec 1,289,000 broches.

Lin, chanvre et jute. — Le relevé officiel de 1861 accusait pour tout le Royaume-Uni 399 fabriques de lin, possédant 1,216,674 broches, 14,792 métiers à filer et 10,689

à tisser, mus par une force de 31,727 chevaux-vapeur et 4,354 hydrauliques, occupant 87,429 ouvriers. Cet ensemble se répartissait ainsi :

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.	Total.
Fabriques..........	136	163	100	399
Broches............	344,308	279,385	592,981	1,216,674
Métiers à filer.......	2,160	7,966	4,666	14,792
Métiers à tisser.....	1,528	5,847	3,314	10,689
Chevaux-vapeur.....	8,505	12,512	10,710	31,727
Ouvriers...........	20,305	33,599	33,525	87,429

Les établissements où l'on file sont au nombre de 233 et comptent 875,917 broches ; ceux où l'on tisse s'élèvent à 83 seulement, avec 15,630 métiers ; ils sont principalement en Écosse. 57 fabriques avec 341,074 broches et 9,851 métiers filent et tissent à la fois. En somme, c'est l'Irlande qui a le plus de broches et où elles sont les plus agglomérées. Dans le seul comté d'Antrim, 28 manufactures en possèdent 194,000 pour la filature, et 12 autres, où l'on pratique la filature et le tissage, 167,000. Total pour ce comté, 361,000 broches employées à l'industrie du lin. Comme pour celle du coton, ce sont les comtés de Lancastre et d'York qui s'adonnent le plus au travail du lin en Angleterre ; en Écosse, c'est le comté de Forfar.

L'Irlande n'a point de manufactures de chanvre d'Europe, et l'on n'en compte que 5 en Angleterre et en Écosse, avec 2,580 broches et 607 ouvriers. Les manufactures de chanvre de l'Inde (jute) sont au nombre de 36 et possèdent 32,982 broches avec plus de 1,000 métiers, occupant près de 6,000 personnes. Cette industrie s'exerce spécialement en Écosse, aussi dans le comté de Forfar.

Bonneterie. — Les fabriques de bonneterie, au nombre de 69, dont 65 en Angleterre, employaient, en 1861, 4,487 ouvriers, dont plus de moitié du sexe féminin. Elles se trouvent principalement dans les comtés de Nottingham et de Leicester. L'ensemble de ces fabriques était pourvu de 716 métiers à la main, de 6,975 têtes de métiers circulaires et de 1,382 métiers plats, mus par la vapeur, représentant un développement de 113,472 pouces.

Soie. — Le travail de la soie occupait, en 1861, 771

établissements dans le Royaume-Uni, dont 761 en Angleterre. Ils avaient à eux tous 1,338,544 broches, 10,709 métiers mécaniques, 7,279 métiers à tisser, 52,429 ouvriers, dont 37,000 femmes, et une force en vapeur de 6,186 chevaux.

244 filatures de soie avec 1,051,484 broches se répartissaient principalement entre les comtés de Chester, Lancastre, Essex et York. Les manufactures de tissus étaient au nombre de 422, dont 326 dans le comté de Warwick et 27 des plus importantes dans celui de Lancastre. 49 fabriques réunissaient la filature au tissage de la soie et mettaient en mouvement 254,426 broches. Enfin 46 autres établissements faisaient l'apprêtage ou d'autres opérations. 13 de ces derniers étaient à Londres ou dans les environs.

CRISE COTONNIÈRE.

On écrivit de Liverpool, le 12 mai 1862 :

La misère ne fait que s'accroître dans les districts manufacturiers, par suite de la guerre d'Amérique. Sur 1,678 filatures employant 349,316 ouvriers, 278 avec 57,861 ouvriers sont complétement arrêtées. Dans les autres, un quart seulement des ouvriers reçoit des salaires entiers; la plupart ne travaillent que cinq, quatre, trois ou même deux jours seulement par semaine. Il en résulte que le montant des salaires payés à l'époque où toutes les filatures étaient en pleine activité présentait, comparativement à la période de chômage actuelle, une différence en plus de 87,508 livres sterling (2,187,500 fr.) par semaine, et cela dans une seule branche de l'industrie cotonnière. On peut apprécier par ces chiffres la détresse qui pèse sur la majeure partie des ouvriers dans le comté de Lancastre, depuis plusieurs mois déjà.

Les achats de coton se sont bornés aux besoins immédiats. Plus le stock des qualités américaines diminue, plus les qualités Surate sont recherchées, et, grâce à de nouvelles et ingénieuses machines, elles entrent chaque jour davantage dans la fabrication. Voici d'ailleurs, à l'appui de ce fait, un aperçu comparatif qui montre en même temps la diminution de la consommation en général :

Consommation moyenne par semaine.		Coton Américain.	Coton Surate.	Coton Autres.
En 1861........balles.	43,655	37,760	2,755	3,145
En 1862..........id..	27,360	8,240	15,040	5,080

Le stock des cotons de toutes sortes, ainsi que l'évaluation approximative des arrivages attendus jusqu'au 30 juin, s'établissait comme il suit :

		2 mai 1861.		2 mai 1862.
Stock des cotons améric. ball.		818,200		118,630
Évaluations des importations jusqu'à la fin de juin......		400,000		10,000
Totaux............		1,218,200		128,630
Stock des cotons Surate.........	110,700	303,700	164,300	314,300
Importations jusqu'au 30 juin...	193,000		150,000	
Stock des cotons de provenances diverses.......	61,800	102,800	84,400	104,400
Importations approximatives. .	41,000		20,000	
Stock total à Liverpool......		1,624,700		547,330
Stock à Londres et à Glasgow.		72,400		62,900
Stock sur le continent.......		370,400		77,700
Stock total en Europe.......		2,067,500		687,930

L'Europe se trouvait donc en présence d'un déficit d'approvisionnement en cotons de 1,379,570 balles, dont près de 1,100,000 pour l'industrie cotonnière de la Grande-Bretagne.

Le tableau ci-après résume, d'après une circulaire des courtiers de coton de Liverpool, la situation comparative et les prix moyens annuels de ce grand marché pour chacune des années de 1848 à 1862 :

STOCK AU 31 DÉCEMBRE. (cotons de toute sorte).		CONSOMMATION moyenne par semaine pendant l'année	NOMBRE de semaines de travail assurées par le stock.	PRIX du New-[illegible] 31 dé[illegible] (la liv[illegible]
	balles.	balles.		d.
1848.......	496,030	26,828	15	4
1849.......	557,760	28,330	20	6
1850.......	521,120	26,649	20	8
1851.......	494,600	30,171	16	5
1852.......	657,521	35,120	19	6
1853.......	717,580	33,646	21	6
1854.......	624,450	36,208	17	5
1855.......	486,470	39,007	12 1/2	6
1856.......	332,740	42,075	8	7
1857.......	452,510	36,290	12 1/2	6
1858.......	371,990	40,314	9	7
1859.......	470,499	42,942	11	7
1860.......	594,500	47,434	12 1/2	7
1861.......	622,560	45,648	14	12
1862.......	392,450	22,097	18	27

Tableau général des importations, des exportations [illegible] la consommation du coton dans le Royaume-Un[illegible] 1853, 1860, 1861 et 1862.

Espèces des cotons.	1853.	1860.	1861.	1[illegible]
Importé de :				
États-Unis (la balle de 200 k. environ en moyenne.	1,532,063	2,580,980	1,841,643	[illegible]
Brésil (balle de 80 kilog).	132,443	103,084	99,224	1[illegible]
Surate (id. 136 id.).	485,527	562,738	986,290	1,[illegible]
Égypte (id. 72 id.).	105,398	110,009	97,759	1[illegible]
Autres espèces..........	8,839	9,874	10,812	[illegible]
TOTAL...........	2,264,270	3,366,685	3,035,728	1,4[illegible]
Exportations...........	349,600	677,220	608,450	[illegible]
Consommation..........	1,854,610	2,633,250	2,253,709	1,1[illegible]

Aperçu des variations du prix des cotons sur le ma[illegible] de Liverpool en 1862.

Mois.	COTONS AMÉRICAINS. Middling-Orléans. Livres. d.	Kilogr. fr.	c.	DE L'IND[illegible] Surate. (Fair Dolle[illegible]) Livres. d.	Ki[illegible] fr.
10 janvier................	13 5/8	(3	42)	8 5/8	(1
14 février................	12 7/8	(2	95)	8 1/8	(1

(1) La livre = 0 kilogr. 453. Le prix est indiqué en deniers [illegible] dont 12 valent 1 shilling ou 1 fr. 25 c.

14 mars	12 1/4	(2 81)	8	(1 83)
17 avril	13 1/8	(3 01)	8 1/2	(1 95)
16 mai	12 5/8	(2 89)	8 1/4	(1 89)
20 juin	13 3/4	(3 15)	9 3/8	(2 15)
18 juillet	18 1/8	(4 16)	13 3/4	(3 15)
22 août	23 1/2	(5 39)	15 1/4	(3 50)
5 septembre	29 1/4	(6 71)	18 1/2	(4 24)
3 octobre	27 1/2	(6 31)	17 1/4	(3 96)
7 novembre	23 1/4	(5 33)	15 1/2	(3 55)
31 décembre	25	(5 78)	17 3/4	(4 07)

Voici, pour faire mieux ressortir l'énormité des prix auxquels sont arrivés les deux principaux types des cotons de l'Amérique et de l'Inde, un relevé comparatif indiquant les cours au 31 décembre des 4 dernières années :

	1859.		1860.		1861.		1862.	
	Livre.	Kil.	Livre.	Kil.	Livre.	Kil.	Livre.	Kil.
	d.	fr. c.	d.	fr. c.	d.	fr. c.	d.	fr. c.
Middling-Orléans	6 7/8	1 57	7 1/2	1 72	11 7/8	2 72	25	5 78
Fair Dollerah	4 3/4	1 09	5 3/8	1 23	7 3/8	1 69	17 3/4	4 07

Exportations anglaises comparées en cotons filés et en tissus de coton pendant les trois dernières années.

Quantités.	1860.	1861.	1862.
Cotons filés :			
Livres	197,000,000	178,000,000	91,500,000
Soit en kilog.	89,438,000	80,812,000	41,541,000
Cotonnades.			
Yards	2,776,000,000	2,560,000,000	1,665,000,000
Soit en mètr.	2,673,960,000	2,457,600,000	1,598,400,000
Valeurs déclarées.			
Cotons filés.			
Livres sterl.	10,000,000	9,300,000	6,000,000
Soit en francs.	250,000,000	232,500,000	150,000,000
Cotonnades.			
Livres sterl.	40,346,000	36,090,000	28,100,000
Soit en francs.	1,008,650,000	902,250,000	702,500,000

On évalue à Liverpool le montant des bénéfices réalisés pendant 1862 par les importateurs et les spéculateurs en coton à au moins 10 millions de livres sterling (250 millions de francs). L'importance des transactions opérées, sous le rapport des valeurs, a éprouvé, sur l'année précédente, une augmentation de 80 p. 100.

Paupérisme 1° *avant la crise cotonnière*, 2° *à son max*
et 3° *au commencement de* 1864.

PRINCIPAUX DISTRICTS (Union) manufacturiers.	TRIMESTRE de la saint Michel.		MAXIMUM première semaine de décembre 1862. Nombre des pauvres.	A… fé… 1… N… pa…
	Degré de paupérisme	Nombre des pauvres.		
Haslingden.	12 (1)	853	11,504	
Ashton-under-Lyne	13	1,758	35,080	1
Oldham.	15	1,689	16,177	
Stockport.	15	1,461	12,247	
Chorlton.	16	2,662	19,385	1
Burnley.	18	1,356	8,812	
Bury.	19	1,962	11,883	
Rochdale.	22	1,995	14,027	
Blackburn.	23	2,720	24,067	
Bolton.	24	3,149	9,193	
Salford.	24	2,488	11,919	
Preston.	28	3,107	23,451	1
Wigan.	28	2,619	6,293	
Manchester Township.	32	5,974	41,692	1
Macclesfield.	37	2,292	4,106	

Dépenses de secours à domicile à diverses époqu

DISTRICTS ou UNIONS.	MOYENNE des dépenses hebdomadaires en 1863.	DÉPENSE réelle de la dernière semaine de janvier 1863.	DÉ… réelle der… sem… jai… 1…
	L.	L.	
Ashton-under-Lyne.	1,605	1,664	1
Blackburn.	716	819	
Bolton.	443	566	
Burnley.	401	406	
Bury.	498	622	
Chorley.	215	272	
Chorlton.	882	1,188	
Glossop.	299	298	
Haslingden.	406	457	
Liverpool Parish.	730	770	
Macclesfield.	222	267	
Manchester Township.	2,012	2,849	1

(1) Les districts ont été placés par ordre croissant, c'est-à-dir
a commencé par celui où le paupérisme avait été le moins inten

Oldham	562	696	340
Preston	1,340	1,542	940
Rochdale	709	823	632
Saddleworth Township	128	134	89
Salford	545	669	345
Stockport	513	548	263
Todmorden	221	273	167
Warrington	127	149	127
Wigan	373	409	349
TOTAL	12,947	15,421	9,252

(Poor Law Board, feb. 5, 1864. FREDERICK PURDY, statistical department.)

PRODUIT DES MINES DU ROYAUME-UNI EN 1861.

D'après les documents officiels publiés en Angleterre en 1861, la valeur totale des extractions de toute nature s'est élevée à la somme de 27 millions sterling (675 millions de francs), dont près de 21 millions pour les houilles, et 2,302,000 livres sterling pour le minerai de fer. Mais la fonte en gueuses sortie des usines britanniques en 1861 représentant une somme de plus de 9 millions sterling, la production métallurgique de l'année, après le traitement des minerais, doit être évaluée, en y comprenant les charbons, à 34 millions et demi de livres sterling (862 millions de francs).

On signale la découverte dans le Merionethshire (pays de Galles) d'un filon de quartz aurifère, dont le rendement s'est élevé en 1861 à une valeur de 270,400 fr. C'est la première fois que l'on voit figurer l'or parmi les richesses minérales de la Grande-Bretagne.

Les relevés ci-après détaillent ces divers produits :

Production des mines en 1861.

	tonnes anglaises.	liv. sterl.
Charbons vendus pour la consommation	83,635,214	20,908,803
Minerai de fer	7,215,518	2,302,371
— de cuivre	231,487	1,427,215
— de plomb	90,696	1,136,249
— d'étain	11,640	725,560
— de zinc (calamine)	15,770	31,118
Autres minéraux	»	978,209
VALEUR TOTALE		27,509,525

Métaux extraits.

Fonte en gueuses.....	quintaux	3,712,390	9,28
Cuivre........................		15,331	1,57
Plomb........................		65,643	1,44
Étain........................		7,450	91
Zinc........................		4,415	7
Argent................	onces	569,530	14
Or........................		2,784	1
	VALEUR TOTALE.............		13,44

Production minérale du Royaume-Uni en 186! L'extraction des minerais de toute espèce, y compr charbons, a donné en 1862 une quantité totale d'en 90 millions de tonnes; dont plus de 81 millions 1/2 p houille seulement, qui représente une valeur de plus demi-milliard de francs et 7 millions 1/2 de tonnes p minerai de fer, soit une valeur de 60 millions de fi La valeur générale de tous les minerais réunis s'e vée à près de 28 millions sterling (700 millions de fr sur lesquels ont voit figurer le cuivre pour 1,216,00 sterling, le plomb pour 1,191,000, l'or et l'argent cl pour 15,000, etc.

D'un autre côté, les métaux sortis en 1862 des britanniques, tant à l'état pur qu'extraits des mi indigènes, représentent une valeur de plus de 14 mi sterling (350 millions de francs), dont près de 10 mi sterling pour le fer, 1,500,000 pour le cuivre, 1,43 pour le plomb, 983,000 pour l'étain, 189,000 pour l'a (4,750,000 fr.), 50,000 pour le zinc, et enfin 2 (500,000 fr.) pour l'or.

Si l'on ajoute à la somme des résultats qui précèd valeur déjà citée des charbons, l'on arrive à un to 34,691,000 livres sterling (867 millions de francs), sentant l'ensemble de la production minérale ou mét gique de l'Angleterre en 1862.

Chemins de fer. — A la fin de décembre 1862, l gueur totale des voies ferrées et exploitées du Roy Uni s'élevait à 11,386 milles (18,320 kilom.). Voici menclature et l'étendue de ces voies, d'après le *Tim*

	milles.
Belfast and Northern Counties	136
Belfast and County Down	49
Blyth and Tyne	22
Bristol and Exeter	121 1/2
Caledonian	219 1/4
Cockermouth and Workington	8 1/2
Cork and Bandon	20
Cork, Blackrock, and Passage	6 1/4
Cork and Youghal	32 1/2
Cornwall	53 3/4
Deeside	17
Dublin and Belfast Junction	63
Dublin and Drogheda	63
Dublin, Wicklow, and Wexford	48 1/2
Dundee, Perth et Aberdeen Junction	31
East Anglian	68 1/2
E. Counties, Norfolk et E. Union	499
Edinburgh and Glasgow	160 3/4
Edinburgh, Perth, and Dundee	78
Forth and Clyde Junction	30
Furness and Ulverstone and Lanc	50
Glasgow and South-Western	183 3/4
Great Northern	330
Great North of Scotland	58
Great Northern et Western (Ireland)	56 1/2
Great Southern et Western (Ireland)	329
Gt. Western, West Mid., and S. Wales	964 1/4
Inverness and Aberdeen Junction	73 1/2
Irish North-Western	145
Irish South-Eastern	25
Lancashire and Yorkshire	395 1/4
Leominster and Kington	14
Limerick and Ennis	24 3/4
Limerick and Foynes	26 1/4
Llanelly	46 3/4
London and North-Western	1,096 1/4
London and Blackwall	5 3/4
London and South-Western	400 3/4
London, Brighton, and South Coast	241 1/2
London, Chatham, and Dover	72 1/4
London, Tilbury, and Southend	42 1/4
Manchester, Sheffield et Lincoln	231 1/2
Manchester, S. Junc. et Altrincham	9 1/4
Maryport and Carlisle	28
Midland	622 1/2

	milles.
Midland Great Western of Ireland........	192 1/2
Monkland..............................	72 1/2
Monmoutshire Railway et Canal...........	44
North British..........................	267 1/2
North Devon............................	35
North-Eastren et Newcastle et Carlisle....	878 1/2
North London...........................	9
North Staffordshire.....................	246
Oswestry and Newtown et Llanidloes.....	42
Rhymney...............................	19 1/2
St. Helen's............................	52
Scottish Central.......................	53 1/2
Scottish N.-Est. and Dundee and Arbroath.	132 1/4
Shrewsbury and Hereford................	51
Shropshire Union.......................	29 1/4
South Devon...........................	75 1/2
South-Eastern..........................	306
Stockton and Darlington................	183
Taff Vale..............................	54
Ulster................................	51
Vale of Clwyd..........................	10
Vale of Neath..........................	35
Waterford and Kilkenny.................	31
Waterford and Limerick.................	77
West Cornwall.........................	27 1/2
West Hartlepool Harbour and Rail........	39
Whitehaven, Cleator et Egremont.........	7
Whitehaven Junction....................	12
Whitehaven and Furness Junction........	35

Le produit des recettes de ces chemins de fer s'est élevé, en 1862, à 28,850,322 livres sterling (721,258,050 fr.), ce qui donne une proportion de 2,534 livres par mille (63,250 fr.). En 1861, pour 10,811 milles de voies ferrées, le produit avait été de 28,263,374 livres (706,584,350 fr.) au taux de 2,614 livres (65,350 fr.) par mille. Il y a donc eu accroissement de 575 milles dans la longueur des voies ferrées et de 586,948 livres (14,473,700 fr.) dans les recettes. Cependant cette augmentation n'égale pas la moitié de l'accroissement moyen du trafic des chemins de fer pendant les 20 dernières années. L'augmentation des recettes de 1861 sur celles de 1860 s'est élevée à 686,591 livres sterling (17,164,775 fr.), et celle de 1860 sur 1859

à 2,000,683 livres (50,017,075 fr.), d'où il résulte un déficit considérable sur l'accroissement progressif et régulier de 1862 et 1861, par suite de la dépression du commerce ; et ce déficit eût été bien plus considérable sans l'Exposition internationale qui, pendant plusieurs mois, a exercé une influence favorable sur le produit des lignes aboutissant à la métropole. Les frais d'établissement des 11,386 milles de voies ferrées susmentionnés ont été d'environ 355,107,280 livres sterling (8,877,682,000 fr.), soit 31,188 livres (779,700 fr.) par mille. Les recettes du trafic, pour l'année 1862, ayant été, comme on l'a vu plus haut, de 28,850,322 livres, ont donné par conséquent 8.12 p. 100 du capital engagé.

COLONIES ET POSSESSIONS.

Superficie et population (d'après le dernier recensement). Recettes et dépenses publiques (en milliers de livr. sterl.) pour l'année 1860. (D'après les documents présentés au parlement, au mois de mars 1863 et d'après d'autres relevés officiels) (1).

Colonies et possessions.	M. c. anglais	Habitants.	Recettes.	Dépenses.
Europe.				
Héligolande.........	0.33	2,172	3.1	—
Gibraltar...........	1.75	15,462	33.5	29
Malte et Gozzo......	115	141,220	145.9	148.3
Iles Ioniennes........	1,041	228,669	172.3	151.1
Possess. en Europe..	1,158.08	387,523	354.8	328.4
Asie.				
Indes orientales.....	933,722,5	135,634,244	42,903.2	44,622.2
Ceylan.............	24,700	1,919,487	767.1	705.4
Hong-Kong.........	32	119,321	94.1	72.3
Labuan.............	45	2,442	1.1	8.4
Colonies en Asie.....	958,499	137,675,494	43,765.5	45,408.3
Afrique.				
Côte occid. : Gambie..	20	6,939	10.4	15.2
Sierra-Léone (3).....	468	41,624	32.4	31.1

(1) D'après l'almanach de Gotha.

(2) En 1861, il n'y avait dans les Grandes-Indes que 125,905 individus nés en Europe, y compris les militaires.

(3) Parmi lesquels on comptait 15,782 esclaves affranchis.

Côte d'Or...........	6,000	151,346	6.7	9.5
Lagos..............	—	—	—	—
Colonie du Cap......	104,931	231,323	525.2	729.6
Natal...............	14,337	157,583	86.8	80.3
Ste-Hélène..........	47	6,444	21.4	22.2
Maurice............	708	310,050	540.8	500.8
Seychelles et autres dépend. de Maurice.		9,055		
Colonies en Afrique..	126,511	914,364	1,223.7	1,388.7

Amérique.

Amérique du Nord.				
Labrador (1856).....	170,000	5,000	—	—
Bas-Canada (1861) (1)	210,020	1,110,664	1,498.5[2]	—
Haut-Canada (1861)..		1,396,091		
N.-Brunswick (1861) (3)	27,105	252,047	178.6	174.4
Nouvelle Écosse (4)..	18,671	332,264	176.5	113.1
Iles du Prince Édouard (1861)............	2,173	80,859	28.7	41.1
Terre-Neuve (1857)...	40,200	122,638	128.4	120.7
Colombie britannique.	200,000	—	53.3	47.1
Ile Vancouver........	14,000	—	—	—
Colonies dans l'Amérique du Nord......	682,169	3,299,563	2,064.0	496.4
Indes occidentales.				
Iles Bermudes.......	24	11,450	15.6	17.4
Iles Bahama.........	2,921	35,287	35.8	36.8
Iles Turks..........	—	4,372	11.0	9.6
Jamaïque...........	6,400	441,255	262.3	255.2

(1) La population des deux Canada s'élève ainsi à 2,506,755. La population immigrée s'est montée à 588,978, les habitants nés dans le pays étaient au nombre de 19,17,777 ; dont 1,037,070 d'origine britannique, 880,607 d'origine française et 12,717 Indiens. Le nombre des habitants parlant la langue anglaise s'était accru de 40 % dans la dernière décennie. Les catholiques étaient au nombre de 1,200,915 (942,744 dans le Bas-Canada, 258,141 dans le Haut-Canada). — Les villes les plus considérables étaient, dans le Bas-Canada : Montreal 90,323 hab., Québec 51,100 hab.; dans le Haut-Canada : Toronto 44 821 hab., Hamilton 19,096 hab., Kingston 13,743 hab., Ottawa 14,696 hab., Londres 11,555 hab.

(2) Recette et dépense ordinaire. Les recettes ordinaires et extraordinaires se sont élevées, en 1860, ensemble à 7,932,588, et les dépenses ordinaires et extraordinaires à 7,499,114 liv. sterl.

(3) Au Nouv.-Brunswick on comptait 85,238 catholiques et la population indienne ne s'y élevait plus qu'à 1,212 individus.

(4) Recette et dépense pour l'année 1859.

Petites Antilles.				
Iles des Vierges (1859)	57	6,051	2.9	2.2
St-Cristophe (1855)..	106	20,741	20.6	21.7
Nevis..............	50	9,822	5.6	5.1
Antigoa............	108	36,412	40.8	41.6
Montserrat.........	47	7,645	3.5	3.2
Domingue (1860)....	291	25,065	15.2	13.7
Ste-Lucie (1860).....	250	27,141	16.8	12.1
St-Vincent (1861)....	131	31,755	20.2	21.6
Barbade (1861)......	166	152,727	94.7	110.8
Grenade (1861)......	133	31,900	17.3	19.7
Tabago (1861).......	97	15,410	7.7	9.2
Trinidad (1861)......	1,754	84,438	184.8	187.
Honduras britann...	13,500	25,635	35.7	30.2
Guyane britannique..	76,000	155,026	179.8	314.8
Colonies aux Indes occidentales.......	102,035	1,122,132	970.3	1,111.9
Iles Falkland (1860)..	7,600	566	1.4	5.4
Colonies en Amérique.	791,804	4,422,261	3,035.7	1,613.7
Australie.				
Nouvelle Galles du S.	323,437	365,635	1,308.9	2,047.9
Queensland (1)......	678,000	56,000	178.5	180.1
Victoria...........	86,831	548,944	3,039.0	2,587.6
Australie méridonale.	383,328	126,830	438.8	492.6
Australie occidentale.	978,000	15,691	60.7	61.7
Tasmanie...........	26,215	90,211	268.4	403.1
Nouvelle Zélande (2).	106,259	155,070	464.7	—
Colonies en Australie.	2,582,070	1,358,381	5,759.0	5.773.0
Possess. en Europe..	1,158	387,523	354.8	328.4
Total des colonies non européennes (3)	4,458,884	144,370,500	53,783.9	54,185.7
TOTAL..........	4,460,042	144,758,023	54,138.7	54,514.1

(1) En 1859 la partie nord-est de l'Australie (district de Moreton-Bay) fut détachée de la Nouvelle Galles du Sud pour devenir la colonie particulière de « Queensland. » 15,000 indigènes sont compris dans le nombre d'habitants donné ci-dessus. Capitale : Brisbane.

(2) Y compris 56,000 indigènes.

(3) Nouvelles acquisitions hors de l'Europe. — 1. En Afrique : L'île Lagos par un traité conclu le 7 août 1861, avec le roi Docemo de Lagos ; en outre l'île de guano Ishaboe sur la côte du pays de Namaqua, incorporée à la colonie du Cap dans l'été de 1861. — 2. En Océanie : Les îles Fanning le 8 *février 1861*; 3° 49' latit. nord et 160° 20' longit. ouest de *Greenwich.*

Indes Orientales anglaises.

Port de Calcutta. — La valeur totale des échanges (importation et exportation réunies) a été, en 1861-62, de 301,387,514 roupies (753 millions de francs) (1) contre 308,427,557 roupies (771 millions de francs) en 1860-61.

Dans le premier de ces chiffres, l'argent en lingots ou monnayé compte à l'importation pour 42,423,330 roupies, et à l'exportation pour 9,558,496 roupies ; il est compris dans le second pour 38,734,059 roupies à l'entrée et 17,213,711 roupies à la sortie.

L'importation et l'exportation de 1861-1862 présentent donc une diminution de 7,040,043 roupies sur l'exercice antérieur, soit 3,751,287 roupies à l'une et 3,288,756 à l'autre. Cette énorme réduction dans les arrivages porte à l'arrivée entièrement sur les marchandises, tandis qu'à la sortie elle ne peut être attribuée qu'au numéraire.

Les principaux articles affectés par la différence en moins à l'entrée sont les cotons, les cotonnades et les lainages. Quant à l'accroissement des exportations, il s'est fait sentir sur l'opium, les salpêtres, les riz et les cuirs.

La part proportionnelle de la France dans ces échanges n'a été que de 2 à 3 p. 100. Celle de l'Angleterre qui, déjà, en 1860-61, s'était réduite de 77 p. 100. à 72 p. 100 à l'importation, et avait augmenté de 2 p. 100 à l'exportation, s'est abaissée à 70 p. 100 à l'importation et à 30 p. 100 à l'exportation.

Les droits de douane sur marchandises importées, mises en entrepôt pour être livrées plus tard à la consommation ou réexportées, ont diminué de 1,251,258 roupies. Mais comme les taxes perçues sur les sels importés ou entreposés et les marchandises en entrepôt ont donné 7,327,180 roupies, le produit net des recettes de la douane n'en présente pas moins pour l'année 1861-62 une différence en plus sur 1860-61 de 5,075,921 roupies.

Le mouvement maritime de Calcutta, en 1861-62, a été, *à l'entrée*, de 948 navires jaugeant 653,123 tonneaux,

(1) La roupie des Indes est évaluée ici à 2 fr. 50 c.

contre 907 navires et 602,291 tonneaux en 1860-61, soit une augmentation de 41 navires et de 50,832 tonneaux pour 1861-62. La part du pavillon anglais a été de 650 navires et 457,911 tonneaux, et celle du pavillon étranger de 298 navires et 195,212 tonneaux. Dans ce dernier chiffre, 131 navires et 60,750 tonneaux reviennent au pavillon français.

Le mouvement général, *à la sortie*, a été de 987 navires jaugeant 653,758 tonneaux, contre 923 navires et 574,622 tonneaux en 1860-61, ce qui donne 64 navires et 79,136 tonneaux en plus. Le pavillon anglais a concouru à ce mouvement pour 699 navires et 464,559 tonneaux et le pavillon étranger pour 288 navires et 189,199 tonneaux. La part du pavillon français a été de 130 navires et de 61,095 tonneaux.

Importation du coton de l'Inde en Angleterre.

ANNÉES.	en quintaux de 51 kilogr.	en kilogrammes.
1855...........	1,296,243	64,108,000
1856...........	1,611,577	82,190,000
1857...........	2,235,162	113,993,000
1858...........	1,185,023	60,436,000
1859...........	1,717,240	87,579,000
1860...........	1,822,689	92,957,000
1861...........	3,295,004	168,045,000

Exportations de tissus et fils de coton anglais pour l'Inde.

ANNÉES.	de tissus en pièces. yards (1).	de fils. livres (2).	en livres sterling.	en francs.
1855....	467,392,000	28,944,000	6,458,086	161,452,000
1856....	477,951,000	25,244,000	6,684,835	167,121,000
1857....	469,958,000	20,028,000	6,933,850	173,346,000
1858....	791,547,000	36,783,000	11,358,656	283,966,000
1859....	968,209,000	44,006,000	14,713,812	367,845,000
1860....	825,076,000	30,723,000	12,425,736	310,643,000
1861....	797,848,000	24,796,000	11,618,350	290,457,000

Il ressort de ce relevé que, durant les 7 années dont il s'agit, les expéditions de tissus de coton anglais à l'Inde

(1) La yard = 0 mètre 914.
(2) La livre = 0 kilog. 453.

anglaise ont à peu près doublé, tandis que celles de fils de coton ne se sont accrues sensiblement qu'en 1858 et 1859 pour revenir ensuite à leurs proportions habituelles. La valeur collective des exportations des deux sortes, en s'élevant de 161 millions 1/2 de francs à 290 1/2, a réalisé un progrès de 80 p. 100.

Prix des cotons sur le marché de Bombay pendant le premier semestre 1862, par candy de 784 livres anglaises ou 355 kilogr.

PROVENANCES.				
Surate, Broach.............	185	à	246	roupies.
Dhollera, Bhownuggur......	180	à	246	—
Oomrawalty, Akote.........	180	à	245	—
Varaval, Mangalore.........	170	à	227	—
Compta....................	165	à	230	—
Dharwar, Sawginned.......	225	à	300	—

Ce prix, pour le coton Surate, correspondrait en moyenne à environ 152 fr. par 100 kilogrammes.

Le même coton, sur la place du Havre, était coté en août 1862, également en moyenne, à 352 francs les 100 kilogrammes.

Canada.

Mouvement commercial en 1861. — D'après les renseignements officiels, le chiffre des importations du Canada en 1861

s'est élevé à.....................	43,054,836 doll. (1)
Et celui des importations à........	36,614,195 —
TOTAL.....................	79,669,031 doll.
	(soit 415.229,000 francs.)

L'augmentation dans le chiffre des importations a été due surtout aux articles suivants :

	1861.			1860.
Eau-de-vie..........	92,823	doll.	au lieu de	53,690
Thé................	1,867,025	—	—	1,271,461
Café...............	212,163	—	—	107,954

(1) Le dollar, dont le cours varie suivant le change, est généralement évalué dans les documents de statistique à 5 fr. 35.

Tissus de fil.........	341,942	—	—	261,824
Lainages............	4,413,304	—	—	3,954,066
Bonneterie..........	124,822	—	—	59,460
Articles de fantaisie..	328,391	—	—	265,987
Faïence et Porcelaine	274,369	—	—	238,787
Verres et Cristaux...	344,527	—	—	264,003

Sur les 43,054,836 dollars de marchandises importées au Canada en 1861, 20,886,485 sont venus du Royaume-Uni et de ses colonies, 21,069,388 des territoires de la fédération américaine et 1,098,963 des autres pays étrangers. Dans ces envois, les États-Unis occupent le premier rang, de même qu'en 1859 et en 1860; mais il n'y a plus entre leurs importations et celles de la Grande-Bretagne qu'une différence de 182,902 dollars, tandis qu'en 1860 elle avait été de 1,003,393 dollars. Près de la moitié des importations des États-Unis appartient à la catégorie des articles admis en franchise en vertu du traité de réciprocité, en 1861, la valeur de ces articles s'est élevée à 9,980,937 dollars; en 1860, elle avait seulement été de 7,069,098 dollars.

Le chiffre total des marchandises importées en franchise des territoires de l'Union Américaine au Canada a été de 12,722,755 dollars, dont 863,308 dollars seulement en numéraire; les 11,859,447 dollars restants consistaient essentiellement en matières premières; les grains et les farines y figuraient pour plus de 6,000,000 de dollars.

Parmi les objets venus en 1861 des États-Unis, on distingue les suivants :

Sucres	brut...................	1,266,976	dollars.
	raffiné................	28,948	—
Thé...........................		1,377,962	—
Quincaillerie...................		726,970	—
Cotonnades....................		567,501	—
Tabac (manufacturé)...........		309,756	—
Lainages......................		268,199	—
Chapellerie....................		239,038	—
Huiles.........................		210,687	—
Mélasse.......................		202,581	—
Café (vert)....................		179,410	—
Cuirs ouvrés...................		174,263	—
Verres et Cristaux..............		167,252	—

Machines	160,661	dollars.
Chaussures	140,864	—
Bijouterie et Horlogerie	131,540	—
Instruments de musique	120,156	—
Fruits secs et Noix	117,871	—

Les importations des États-Unis se décomposent d' leurs ainsi : produits de l'agriculture ou de l'indus américaine, pour 16,141,426 dollars; articles de pr nance étrangère, 4,927,962 dollars.

Le chiffre de 21,069,388 dollars représente les n chandises achetées par le Canada sur les marchés l'Union. La colonie a de plus tiré des entrepôts améric pour une valeur de 5,688,952 dollars d'articles div L'ensemble des envois des États-Unis se monte don 26,758,340 dollars, c'est-à-dire à plus des 3/5 des im tations du Canada.

Les articles admis en franchise figurent ici pour 5,060, dollars, dont 2,441,367 en numéraire.

Parmi les articles frappés de droits de douane, on n tionnera ceux ci-après :

Cotonnades	5,115,319	doll.	Thé	447,429 d
Lainages	3,956,844	—	Tissus de lin	332,509
Fers	1,078,674	—	Porcelaine et Faïence	250,807
Soieries	857,339	—		
Quincaillerie	735,938	—		

Les seuls objets de quelque importance reçus dire ment d'autres pays que la Grande-Bretagne et les Ét Unis sont :

Sucres bruts	142,319	dollars.
Cuirs et Peaux ouvrés	110,833	—
Vins	107,178	—
Effets à l'usage des immigrants	104,948	—
Verres (principalement les verres à vitres importés de Belgique)	104,542	—
Eaux-de-vie	58,191	—
Lainages	46,233	—
Bijouterie	37,805	—

Voici les chiffres comparés des importations des qu derniers exercices (en dollars) :

	1858.	1859.	1860.	1861.
Royaume-Uni..	12,287,053	14,786,084	15,859,980	20,386,937
Col. angl. de l'Am. du Nord	123,826	381,755	393,864	499.177
Colonies angl. des Antilles..	»	533	15,802	371
États-Unis....	15,635,565	17,592,916	17,273,029	21,069,388
Autres pays étrangers...	732,083	793,873	905,260	1,098.963
Totaux...	29,078,527	33,555,161	34,447,935	43,054,836

On passe maintenant aux exportations du Canada en 1861. La valeur s'en est élevée, comme on l'a dit plus haut, à 36,614,195 dollars, dont :

A destination du Royaume-Uni..................	18,907,105
— des États-Unis..................	14,386,427
— des colonies anglaises de l'Amérique du Nord......................	1,030,939
— des Antilles anglaises............	12,382
— des autres pays étrangers.........	380,395

Ces cinq chiffres ne donnent qu'un total de 34,717,248 dollars. Le surplus se compose de 1,896,947 dollars, représentant le montant présumé des marchandises expédiées des ports intérieurs sans avoir été déclarées.

Les exportations de 1860 avaient été de 34,631,890 dollars et les États-Unis en avaient pris les 5/8. En 1861, le Royaume-Uni et ses colonies d'Amérique ont été les plus forts acheteurs. De 13,562,603 en 1860, les expéditions pour les Iles Britanniques, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau Brunswick, Terre-Neuve, l'île du Prince-Édouard et les Antilles anglaises ont monté à 19,950,426 dollars en 1861. Les envois aux États-Unis ont au contraire fléchi de 18,427,968 dollars à 14,386,427 dollars

Les exportations canadiennes se classent ainsi :

Produits agricoles.............	18,244,631	dollars.
— forestiers............	9,572,645	—
— animaux.............	3,681,463	—
— des pêcheries.........	663,700	—
— des mines............	454,968	—
— manufacturés........	289,130	—
Constructions maritimes à Québec	1,111,180	—

Numéraire....................	244,513	dollars.
Articles divers...............	154,718	—

Une diminution considérable a eu lieu sur les bois, dont l'exportation en 1860 dépassait 11 millions de dollars. L'augmentation est, en revanche, très-marquée sur les produits agricoles qui, de 7,339,798 dollars en 1859 et de 14,259,225 en 1860, ont monté en 1861 à 18,244,631 dollars. La valeur des constructions navales de Québec a doublé également en 1861; en 1859, elle avait été de 421,566 seulement, et en 1860 de 749,268. Les 1,411,480 dollars de 1861 représentent 32 navires jaugeant 35,287 tonneaux estimés à 40 dollars en moyenne.

Voici en détail les principaux articles d'exportation canadienne :

	dollars.		dollars.
Blé..............	7,634,809	Viande de porc...	487,598
Farine.	6,614,655	Minerai de cuivre.	440,130
Pin blanc.........	2,594,388	Laine............	434,199
Madriers.........	2,189,792	Poissons séchés et fumés.........	420,631
Planches.........	1,570,381	Douves..........	416,038
Pois.............	1,497,309	Bêtes à cornes...	384,599
Orge et seigle....	1,092,934	Maïs............	310,637
Potasses et Perlasses	879,007	Orme...........	265,562
Beurre...........	841,646	Millet...........	255,830
Chevaux......... ...	667,355	Peaux...........	230,528
Avoine...........	643,023	Poissons marinés.	203,451
Chêne............	526,997		
Pin rouge........	508,609		

Les exportations du Canada se sont d'ailleurs réparties de la manière suivante entre la Grande-Bretagne et les pays étrangers (dollars) :

Produits :	Grande-Bretagne.	États-Unis.	Autres pays étrangers.
Agricoles............	9,523,626	8,704,136	16,869
Forestiers...........	7,344,501	2,153,187	74,957
Animaux.............	893,798	2,786,511	1,159
Constructions navales.	1,411,480	»	»
Des pêcheries........	261,570	114,835	287,295
Des mines............	241,837	213,126	»
Des manufactures.....	145,764	143,251	115
Numéraire...........	119,513	125,000	»

Le commerce effectué par le Saint-Laurent se résume ainsi :

	1860.	1861.
Importations............dollars.	13,527,160	16,726,541
Exportations............ id...	13,288,135	17,607,744
Navires construits à Québec. id...	749,268	1,411,480
Marchandises en transit des États-Unis........................	21,505	4,028,025
Totaux................	27,586,068	39,773,790

Navigation. — En 1861, le Canada a compté :

A l'entrée................	2,442	navires.	1,077,128	tonn.
A la sortie...............	2,360	—	1,058,087	—
Totaux..........	4,802	—	2,135,215	—

Constructions maritimes. — Le nombre des bâtiments construits ou enregistrés dans les ports du Canada en 1861 s'est élevé à 269, savoir :

Bâtiments construits :				
A vapeur......................	11	jaugeant	1,155	tonn.
A voiles.......................	85	—	32,032	—
Batiments enregistrés :				
A vapeur......................	23	jaugeant	9,616	tonn.
A voiles.......................	150	—	34,749	—

En 1860, les navires construits ou enregistrés au Canada étaient seulement au nombre de 204, d'une capacité de 60,200 tonneaux :

Agriculture et industrie du haut Canada. — Avant 1840, le Canada était divisé en deux provinces, le haut et le bas Canada, possédant des parlements ou corps législatifs distincts. En 1840, ces provinces furent réunies; cependant les anciennes divisions territoriales existent encore à certains égards. Le haut Canada est la partie des provinces unies située à l'ouest de la rivière Ottawa, et le bas Canada comprend le pays à l'est de cette rivière.

Le développement de ce pays suit une marche progressive qui donne lieu de le croire appelé à un grand avenir industriel et agricole. La terre y est bien cultivée et a pris une valeur qui, pour les possessions anglaises d'Amérique, est considérable; l'acre (40 ares) est estimé en moyenne

à 40 dollars; dans le voisinage des villes, il se vend trois et quatre fois plus cher. Les chiffres suivants donneront de la situation du haut Canada une idée plus juste qu'aucune description ne pourrait le faire.

En 1861, il y avait 13,354,907 acres de terre occupés, dont 6,051,619 en culture et 7,303,288 en forêts ou incultes. Ces terres étaient réparties entre 131,983 personnes, savoir :

Propriétaires :

De 10 acres ou moins	4,424	De 50 à 100 acres..	64,891
De 10 à 20 acres..	2,675	De 100 à 200 — ..	28,336
De 20 à 50 — ..	26,630	De plus de 200 — ..	5,027

Les terres en culture étaient subdivisées ainsi :

Cultures de céréales....................	4,101,902 acres.
Pâturages....................	1,860,848 —
Jardins et vergers....................	88,869 —

Les principales cultures étaient les suivantes avec leur rendement en 1860 :

	Acres.	Boisseaux.
Blé d'automme....................	434,729	7,537,651
Blé de printemps....................	951,637	17,082,774
Orge....................	118,940	2,821,962
Seigle....................	70,376	973,181
Sarrasin....................	74,565	1,248,637
Maïs....................	79,918	2,256,290
Avoine....................	678,337	21,220,874
Pommes de terre....................	137,266	15,325,920
Pois....................	460,595	9,601,396
Navets....................	73,409	18,206,959
Carottes....................	»	1,905,598
Betteraves....................	»	546,971
Fèves....................	»	49,143

Les autres produits de 1860 ont été ceux ci-après :

Foin....................	tonnes de 2,000 livres.	861,844
Houblon....................	livres.	247,052
Sucre d'érable....................	id..	6,970,605
Cidre....................	gallons.	1,567,831
Laine....................	livres.	3,659,766
Lin et chanvre....................	id..	1,225,934
Beurre....................	id..	26,828,264
Fromage....................	id..	2,687,172
Viandes salées....................	id..	80,850,400

On comptait de plus, à l'époque du recensement de 1861, dans le haut Canada :

Espèces :	Têtes.
Bovine	1,015,328
Ovine	1,170,225
Porcine	776,001
Chevaline (en laissant de côté les chevaux de moins de 3 ans)	277,258

La valeur totale du bétail était estimée à 53,227,486 dollars ; celle des terres occupées, à 295,162,315, et celle du matériel agricole, à 11,280,345.

En 1860, la fabrication des étoffes de laine dans le haut Canada fournissait à la consommation locale 2,093,034 yards et celle des tissus de fil, 37,055.

Les produits des vergers et jardins étaient estimés à 1,304,145 dollars ; les pêcheries rendaiont 14,300 quintaux de poisson, et les mines 1,011 tonnes de minerai de cuivre valant 328,581 dollars, et 3 tonnes de minerai de fer valant 60 dollars.

Les pêcheries et les mines sont encore peu productives, ainsi que l'industrie manufacturière.

En ce moment, le haut Canada est essentiellement un pays agricole. La culture du blé, par exemple, s'y accroit avec une rapidité exceptionnelle ; en 1860, trois comtés, York, Ontario et Peel, ont produit 1 million de boisseaux de blé de plus que le bas Canada tout entier. La récolte de blé du haut Canada avait été, en 1851, de 12,682,550 boisseaux (2) ; en 1860, elle s'est élevée à 24,620,425. Pendant que la population a augmenté de 46 p. 100, la production du blé a presque doublé. En estimant à 5 boisseaux de blé, ou ce qui revient au même, à un baril de farine la consommation annuelle par tête, il n'y a qu'un seul comté dans le haut Canada, celui de Prescott, qui ne récolte pas aujourd'hui la quantité de froment nécessaire à ses habitants.

---

(1) La yard = 0 mètre 914.

(2) *Le boisseau* ≐ 36 litres 35.

AUSTRALIE.

Population. — D'après des renseignements officiels publiés dans chacune des provinces anglaises du continent australien, la population de l'ensemble de ces possessions aurait été, pour 1861, de 1,017,705 habitants, dont 540,322 dans le district de Victoria, 350,553 dans la Nouvelle-Galles du Sud, et 126,830 dans l'Australie méridionale.

Il reste place en Australie pour d'abondantes immigrations ; la colonie de Victoria notamment a toujours besoin de domestiques : blanchisseuses, cuisiniers, femmes de chambre et bonnes d'enfants. On en manque à Melbourne, ville de 123,000 habitants, la plus peuplée du continent. Les Anglais qui arrivent dans le pays trouvent facilement à s'y placer à de hauts salaires comme gens de peine. En revanche, on ne demande ni employés, ni commis, ni secrétaires, enfin aucune personne ayant une instruction et une éducation de choix. On compte actuellement dans l'État de Victoria 8,000 Français, chiffre double de celui de 1853.

Revenu public. — Le budget des trois colonies ci-dessus s'est élevé, en 1861, à 82 millions de francs pour la première (Melbourne), 42 pour la seconde (Sydney), et 13 pour la dernière (Adélaïde). Sur ces sommes, les traitements du personnel administratif prennent respectivement 35, 25 et 8 millions, les travaux publics 20, 6 et 3 millions. La moyenne des traitements accordés aux employés civils ressort à près de 9,000 francs pour Victoria et à près de 7,000 pour Sydney.

Nouvelle-Galles du Sud. — L'ensemble des entrées et des sorties du port de Sydney en 1860, forme un total de 2,862 navires et de 859,319 tonneaux, et a offert un accroissement de 313 navires et de 109,183 tonneaux sur les résultats constatés en 1859. La part des principaux pays s'est ainsi composée :

	TONNAGE.
Colonie de Victoria	289,850
Grande-Bretagne	102,655
Colonie de Queensland	71,750
Nouvelle-Zélande	69,601

Chine..................................	42,430
Tasmanie (terre de Van Diemen)..........	37,080
Guam (archipel des Mariannes)............	31,418

Voici la liste des principaux objets importés à Sydney en 1860 :

	Livr. sterl.		Livr. sterl.
Draperie...........	945,690	Farines...........	234,659
Lainages autres que draps............	460,532	Fruits.............	227,334
		Bière..............	229,541
Thé...............	400,812	Fers en barr. et acier	176,697
Poudre d'or........	398,283	Tabac.............	176,325
Chaussures........	383,501	Vins...............	149,047
Sucre.............	287,390	Papeterie..........	109,823
Quincaillerie.......	287,713	Sellerie............	87,297
Spiritueux :		Achards...........	80,726
Eaux-de-vie........	130,142	Riz................	77,528
Rhum.............	78,850	Bougies............	68,380
Genièvre...........	31,683	Cotonnades........	64,651
Whiskey...........	15,841	Ganterie et bonneter.	43,175
Gin................	8,700	Soieries............	55,074
Liqueurs...........	12,918	Meubles...........	53,278
Habillements confectionnés...........	243,207	Modes.............	48,214
		Faïence...........	41,289

Les exportations se sont élevées, en 1860, à la somme de 5,072,020 livres sterling, soit 128,068,505 francs ou environ 300,000 livres sterling en sus du chiffre de 1859. Cette exportation se divise ainsi :

	liv. sterl.	liv. sterl.
Or.		
Poudre d'or................	115,402	
Souverains frappés à Sydney.	1,579,920	1,878,528
Lingots...................	183,266	
Laines..................................		1,314,633
Houille.................................		183,761
Draperie (réexportation)................		174,894
Thé.....................................		148,967
Sucre brut................	100,834	109,914
— raffiné...............	9,080	
Farines.................................		83,238
Peaux brutes...........................		70,391
Huile de coco...........................		32,878
Minerai de cuivre.....................		14,043

Laines. — Après trois ans d'expérience, on peut affirmer aujourd'hui que les alpagas sont acclimatés en Australie, et que les croisements donneront les résultats qu'on se proposait, à savoir : la meilleure qualité de laine en quantité analogue à celle produite par le lama. Le troupeau total compte aujourd'hui 400 têtes; les accroissements sont lents parce qu'on y emploie spécialement le produit du croisement appelé *guerizo :* mais dans deux ans environ, la reproduction des espèces recherchées acquerra une grande accélération. Le temps de la gestation est le même que pour le mouton : quand le troupeau sera homogène, on pourra donc espérer environ 50 naissances sur 100 animaux. Dans dix ans, cette laine sera un des articles importants de l'exportation de la colonie, et s'il ne survient pas d'obstacles imprévus à la multiplication, il est permis aux éleveurs de prévoir que dans 20 années le marché des laines sera complétement envahi par les toisons de l'alpaga. Les pâturages qui nourrissent mille moutons suffiront également à la subsistance de mille alpagas.

Le nombre des moutons de la colonie a presque doublé pendant les vingt dernières années. En 1839, on en avait recensé 898,590; en 1859, 1 million 697,199. Depuis 1854 on semble constater un temps d'arrêt dans la production, mais un examen attentif des documents officiels fait connaître d'un autre côté que si, en 1854, on avait exporté 4,419,270 livres de laine, l'exportation de 1859 avait été de 6,107,903 livres. Or, comme il n'y a qu'une très-petite différence dans la valeur, on peut en conclure que les moutons, autrefois de petite taille et à toison légère, y ont été jusqu'à un certain point remplacés par d'autres de plus forte stature et produisant une laine à la fois plus longue et plus lourde. Sur des prairies artificielles, le long des côtes du Nord et du Nord-Ouest, où le climat est à la fois humide et chaud, les *leicester* atteignent une taille et un poids qui se rapprochent beaucoup des animaux primés dans les exhibitions anglaises, mais ils ne pourraient s'engraisser sur les prairies naturelles qui sont plus courtes et beaucoup plus fines. On a introduit dans la colonie les cheviots, et, comme on devait s'y at-

tendre, ils s'y sont multipliés d'une manière prodigieuse; mais c'est une question de savoir s'il y a convenance et avantage à remplacer le mérinos croisé avec le *leicester*, qui a une forte taille et donne une laine d'une grande beauté, par une race qui, quoique rustique et d'un élevage facile, ne donne cependant qu'une toison commune et qui est loin d'atteindre le poids des animaux auxquels elle a la prétention de se substituer. »

GRÈCE.

Superficie : 49,167 kil. carrés. — Popul. : 1,067,216 h. — Cap. Athènes, 45,000 hab., avec le Pirée et les étrangers, 60,000 h.

Finances : Dépenses en 1861, 24,967,467 drachmes; recettes : environ 25 millions.

Dette publique : 110 millions et demi.

Armée : 11,000.

Marine : 1,200 hommes et 154 canons.

Voici un document transmis par le gouvernement hellénique à ses agents à l'étranger, et que nous empruntons au *Courrier du Dimanche.*

Exposé sommaire de la situation du Trésor public, par le ministre des finances.

A la chute du roi Othon, le Trésor public s'est trouvé non-seulement dépourvu de toute réserve pécuniaire, mais aussi sous le poids d'un déficit s'élevant à 6 millions de drachmes, dont : 1° 2 millions dus aux trois puissances protectrices, pour deux annuités a-compte de l'emprunt de 60 millions, d'après la dernière convention entre les puissances et la Grèce; 2° 2,500,000 empruntés à la Banque sur gages d'actions et sur hypothèque de propriétés nationales; 3° 500,000 dus à la société de navigation à vapeur; 4° 1 million pour restitution de plusieurs dépôts dus par le trésor à des particuliers. Cet état du Trésor n'a fait, comme de raison, qu'empirer après la révolution, attendu que, d'un autre côté, les recettes ont diminué sensiblement, et que d'un côté la révolution a

été l'occasion de nouvelles dépenses indispensables au maintien de l'ordre public. Pour ces causes, on a considéré dès le commencement, comme absolument nécessaire, un emprunt de 6 millions de drachmes, dont cependant on n'a pu réaliser que la somme de 3,500,000. Dans la suite, on a procédé à toutes les économies possibles sur les dépenses de l'État. Néanmoins, le Trésor se trouve aujourd'hui chargé des dettes exigibles suivantes, à la fin du mois de juin de l'année courante (1863), savoir :

Trois annuités dues aux puissances protectrices pour l'emprunt des 60 millions, jusqu'à la fin de 1863...... dr.	3,000,000
Emprunt de la Banque contracté avant la révolution..................................	2,500,000
Nouvel emprunt de la Banque contracté après la révolution............................	1,000,000
Envers la Société de navigation à vapeur.....	700,000
Restitution de dépôts, etc..................	1,000,000
Dépenses ordonnancées et non payées jusqu'à la fin de juillet..........................	2,500,000
Total du déficit jusqu'à la fin de juillet.......................	10,700,000

Si l'on veut prendre aussi en considération le déficit qui apparaîtra probablement pour les deux mois d'août et de septembre, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du roi, il faut ajouter une somme de 1,300,000. Déficit jusqu'à la fin de septembre : 12,000,000.

Pour couvrir ce déficit et pour faire face aux nouveaux besoins auxquels donnera lieu l'installation de la royauté, il est absolument nécessaire de contracter un emprunt de 14 millions de drachmes, soit 500,000 livres sterling au moins (12,500,000 fr.).

La dépense qui grèvera le budget de l'État, pour l'année 1864 et les suivantes, en raison des intérêts et de l'amortissement de ce nouvel emprunt, est calculée à 1 million environ.

Cette somme peut être couverte par les recettes de l'État, surtout pour les premières années, pendant lesquelles, en dehors des recettes ordinaires, rentreront les recettes non perçues durant les troubles du pays, qui en général ont

occasionné plutôt des arriérés dans les recettes qu'une diminution dans les revenus.

Il est vrai que l'Assemblée nationale a diminué cette année l'impôt foncier de 2,500,000 dr. environ. Mais bientôt elle va discuter les mesures financières suivantes qu'elle paraît déjà disposée à adopter.

A. L'impôt sur les maisons va être étendu aux maisons non louées, mais habitées par leurs propriétaires, lesquelles, jusqu'à présent, n'étaient soumises à aucune contribution. Cette nouvelle ressource peut donner au fisc deux millions environ.

B. L'introduction de l'impôt de l'enregistrement et la ressource de la loi sur les patentes. Ces deux mesures peuvent produire une augmentation de 500,000 fr.

C. La vente à crédit des biens nationaux, dont la valeur dépasse la somme de 60 millions.

D. La manière d'assurer la rentrée des arriérés provenant des impôts et des annuités échues de la vente des biens nationaux, arriérés qui s'élèvent à la somme de 50 millions.

E. La diminution des dépenses de l'armée et de la marine. Ces dépenses n'ont aucune analogie avec l'effectif réel qui, lui-même, dépasse ce qui est nécessaire aux besoins de l'État, dont l'intégrité est assurée et garantie par les trois grandes puissances. L'économie résultant de cette mesure peut s'élever jusqu'à trois millions de dr.

F. La simplification du service public peut amener aussi une dépense de 1 million à peu près.

Par l'adoption et l'application de ces mesures principales, il est clair et certain que le Trésor public se trouvera en état, non-seulement de suffire aux besoins actuels du service, mais en même temps de satisfaire les anciens créanciers de l'État, sans que les charges des contribuables puissent être considérées comme trop lourdes, en comparaison de celles des autres nations. En effet, les recettes de l'État montent ordinairement à 22 millions.

En retranchant de cette somme 6 millions provenant des revenus des biens nationaux et des rentrées des arriérés, il reste seulement 16 millions provenant réellement *des impôts. Or,* sur une population de 1,200,000 âmes,

cette somme ne représente qu'une taxe très-légère de 14 drachmes ou 10 shillings par tête.

On ne doit pas oublier qu'en Grèce l'impôt sur le revenu (income-tax), l'impôt personnel, celui des portes et fenêtres, le monopole du tabac, sont tout à fait inconnus.

Athènes, le 20 juillet (1er août) 1863.

Commerce en 1860. — Le commerce général de la Grèce a représenté, en 1860, importation et exportation réunies, une valeur de 88,118,156 drachmes (1) ou 79,306,340 fr. Ce chiffre est supérieur de 10,267,592 drachmes aux résultats de l'année 1859. L'importation s'est élevée à 57,650,727 drachmes, et l'exportation à 30,467,429 drachmes.

Le commerce spécial atteint, à l'importation, une valeur de 53,979,899 drachmes, et à l'exportation 26,931,413 drachmes, ce qui constitue un total de 80,911,312 drachmes.

Dans l'ensemble des importations et exportations, l'Angleterre occupe, en 1860, ainsi que dans les années précédentes, le premier rang, car elle figure, aux entrées et aux sorties, pour une valeur de 27,444,432 drachmes, ce qui constitue 34 p. 100 des opérations du commerce général. Après cette puissance vient la Turquie avec un chiffre de 14,123,267 drachmes, puis suivent l'Autriche et la France : la première avec 12,012,690 drachmes, et la seconde avec 9,736,556 drachmes. Ces quatre puissances ont effectué plus de 78 p. 100 du commerce extérieur de la Grèce.

Parmi les pays de provenance, c'est l'Angleterre qui occupe encore le premier rang : les marchandises importées de ce pays représentent une valeur de 14,282,602 drachmes, chiffre qui constitue à peu près 26 et demi p. 100 du total des importations. Les principaux produits de toute origine, expédiés d'Angleterre en Grèce, sont les suivants (en drachmes) :

Tissus de coton..	6,159,507	Spiritueux........	339,955
Fils.............	2,096,717	Viandes salées...	255,554
Tissus de laine...	728,300	Sucre............	363,080

(1) La drachme = 0 fr. 90 c.

Charbons de terre	464,789	Peaux brutes.....	314,003
Fer br. et fer ouvré	978,232	Café............	247,659

La Turquie vient ensuite avec un chiffre de 9,791,390 drachmes. Les principaux produits de toute origine, tirés de ce pays, sont par ordre d'importance (drachmes) :

Céréales.........	3,137,200	Fruits..........	313,891
Bestiaux.........	1,912,155	Teintures........	247,644
Bois.............	695,341	Tissus de laine...	235,547
Viandes salées...	583,381	Tabac...........	114,320
Peaux brutes.....	429,836	Fromage.........	112,616

Suivent l'Autriche et la France; la première avec 8,252,419 drachmes, et la seconde avec 7,863,478 drachmes. Les produits importés d'Autriche sont :

Bois à construire.	1,577,572	Papier...........	272,019
Tissus de laine...	833,928	Or et Fil d'or....	200,487
Fez (calottes).....	515,426	Riz..............	162,127
Fer..............	313,324	Beurre..........	161,570

Parmi les articles expédiés de France en Grèce, les plus importants sont les suivants :

Sucre...........	1,271,745	Farines.........	325,235
Tissus de laine...	1,017,846	Soieries.........	316,282
Peaux...........	459,929	Viandes.........	278,300
Café............	335,814	Papier...........	204,091

Ce sont les tissus qui occupent le premier rang dans les envois de tous pays à la Grèce : les arrivages, évalués à 12,367,114 drachmes, se décomposent ainsi :

Tissus de coton.............	6,862,846	drachmes.
— de laine..............	2,837,960	—
— de soie...............	476,499	—
— de lin................	525,673	—
— divers................	1,664,137	—

Les céréales et les farines occupent le second rang avec un chiffre de 1,400,587 quilos (1) évalués à 10,164,748 drachmes.

Après les céréales viennent les peaux brutes (2,137,736

(1) Le quilo vaut 26 kilogr. 880 et correspond à peu près au tiers de l'hectolitre.

ocques) (1) valant 3,801,585 drachmes ; les peaux apprêtées (73,275 ocques) évaluées 677,782 drachmes; le sucre (1,823,364 ocques et 2,667,702 drachmes). Puis les bois (2,467,001 drachmes), les fils (562,526 ocques et 2,206,909 drachmes), les bestiaux (1,942,711 drachmes), le fer (1,623,155 drachmes), les viandes salées (1,512,806 drachmes), et le café (1,219,401 drachmes).

A l'exportation, c'est toujours le raisin de Corinthe qui l'emporte sur les autres produits. La sortie s'en est élevée en 1860 à 79,201,860 livres vénitiennes (2), évaluées 14,106,954 drachmes, ce qui fait ressortir, comparativement à 1859, une augmentation, par rapport au poids, de 23,686,210 livres vénitiennes, et de 1,549,403 drachmes, par rappart à la valeur. La moitié au moins des exportations grecques sont dirigées sur l'Angleterre.

Après le raisin de Corinthe viennent les produits suivants, rangés par ordre d'importance :

Figues........................	1,729,422	drachmes.
Cocons........................	1,548,158	—
Vins........................	1,233,161	—
Peaux apprêtées..............	1,124,432	—
Tabac........................	883,782	—

Navigation. — Il est entré, pendant l'année 1860, dans tous les ports du royaume (cabotage compris) 77,958 navires jaugeant ensemble 2,298,158 tonneaux, et il en est sorti 78,107 navires jaugeant ensemble 2,321,084 tonneaux ; total : 156,065 navires et 4,619,242 tonneaux.

Les navires de provenance étrangère entrés sont au nombre de 10,223, jaugeant 928,176 tonneaux, savoir :

714	bateaux à vapeur jaugeant........		384,434	tonneaux.
2,641	grands navires	—	453,185	—
6,668	petits bâtiments	—	90,557	—

Les navires sortis à destination étrangère atteignent le nombre de 9,265 avec une jauge de 981,151 tonneaux. Ces nombres se décomposent ainsi qu'il suit :

---

(1) 78 ocques = 100 kilogrammes.
(2) La livre vénitienne en usage en Grèce équivaut à 477 grammes.

794	bateaux à vapeur jaugeant	429,835	tonneaux.
2,616	grands navires —	472,339	—
5,855	petits bâtiments —	78,977	—

La navigation entre les divers ports du royaume, c'est-à-dire le cabotage, embrasse, à l'entrée, 67,735 navires, jaugeant 1,369,982 tonneaux, et, à la sortie, 68,842 navires, jaugeant 1,339,933 tonneaux, ce qui fait en tout 136,577 navires avec une jauge de 2,709,915 tonneaux. Dans ce nombre sont compris 2,507 bateaux à vapeur jaugeant 1,211,069 tonneaux, 12,552 grande navires jaugeant 402,666 tonneaux et 121,518 petits bâtiments jaugeant 1,096,180 tonneaux.

Dans l'intercourse avec les pays étrangers, le pavillon grec a couvert 8,634 bâtiments jaugeant 872,252 tonneaux. Enfin, dans cette même intercourse, le tonnage des navires, tant à l'entrée qu'à la sortie, s'est réparti de la manière suivante :

Turquie.....................	896,095	tonneaux.
Iles Ioniennes...............	229,088	—
Autriche.....................	215,095	—
France.......................	197,698	—
Angleterre...................	143,794	—
Italie.......................	127,784	—
Russie.......................	28,664	—
Principautés danubiennes......	20,782	—
Égypte.......................	10,748	—

Effectif maritime. — L'effectif de la marine marchande était, au 31 décembre 1860, de 4,070 navires jaugeant ensemble 263,075 tonneaux, et ayant pour équipages 23,842 hommes. Les navires de 1re classe, c'est-à-dire ceux qui ont une capacité au-dessous de 60 tonneaux, sont au nombre de 2,857 jaugeant ensemble 29,193 tonneaux, et les navires de 2e classe, c'est-à-dire d'une capacité au-dessus de 60 tonneaux, se montent à 1,213 jaugeant ensemble 233,882 tonneaux.

INDUSTRIES.

Raisin de Corinthe. — (Production en 1861) : 63 millions de livres (1), les exportations se sont élevées jusqu'en octobre à 50,435,680 livres.

(1) *La livre = 0 kil. 477.*

Patras a fourni	14,815,449	livres.
Vostizza	6,252,154	—
Pyrgos	11,266,579	—
Golfe de Corinthe	5,146,357	—
Arcadie	6,898,087	—
Missolonghi	1,443,791	—
Diverses autres provinces	4,624,262	—

Iles Ioniennes.

Mouvement commercial et maritime en 1860 *et* 1861. — Le mouvement des échanges des Iles Ioniennes avec la Grande-Bretagne et les pays étrangers a peu varié dans son ensemble, en 1860 et 1861. Il a présenté les résultats suivants :

	1860.	1861.
Importation	30,124,000	30,916,000 fr.
Exportation	33,952,000	22,531,000
TOTAL	54,076,000	53,447,000 fr.

Voici les quantités et valeurs des principaux articles ayant fait l'objet des transactions en 1861, avec désignation des pays de provenance et de destination.

Marchandises importées.

Céréales	627,000	hectol.	10,986,000 fr.
Tissus de coton	6,320,000	mètres.	3,161,000
Sucre	2,565,000	kilogr.	2,886,000
Bétail	70,469	têtes	2,067,000
Café	782,000	kilogr.	1,262,000

On voit que les céréales forment le tiers environ de l'importation totale. Comparativement à celui de 1860, le chiffre des quantités de 1861 a augmenté de 23,000 hectolitres.

Marchandises exportées.

Huile d'olive	59,000	hectol.	5,048,000 fr.
Céréales	300,000	»	4,430,000
Tissus de toute sorte	1,200,000	mètres	3,700,000
Raisin de Corinthe	10,915,000	kilogr.	3,306,000
Sucre	1,900,000	»	2,128,000

L'huile d'olive a augmenté en 1861, comparativement à

1860, de 15,000 hectolitres représentant une valeur de 1,234,000 fr. Le raisin de Corinthe a diminué de 3,385,000 kilogrammes, d'une valeur de 432,000 fr. Les autres articles n'ont pas offert de notables changements.

Le relevé suivant indique la part que chaque pays a prise, en 1861, dans le double mouvement d'importation et d'exportation (en francs) :

	Import.	Export.	Total.	Total en 1860
Turquie...	5,973,000	6,159,000	12,132,000	13,576,000
Angleterre.	5,472,000	5,109,000	10,581,000	12,684,000
Autriche...	3,434,000	4,511,000	7,945,000	4,812,000
Russie.....	6,890,000	1,030,000	7,920,000	8,187,000
Grèce.....	1,068,000	2,267,000	3,335,000	3,530,000
Provinces danub...	2,933,000	»	2,933,000	2,177,000
France....	1,557,000	»	1,557,000	1,948,000
Autres pays	3,589,000	3,455,000	7,044,000	7,162,000
TOTAUX..	30,916,000	22,531,000	53,447,000	54,076,000

Les relations avec la métropole formaient, en 1861, le cinquième environ du mouvement total. Elles ont fléchi, comparativement à 1860, de 2,103,000 fr. portant entièrement sur les envois de céréales.

Navigation. — 996 navires jaugeant 124,896 tonneaux sont entrés dans les ports ioniens en 1861, et 1,006 navires jaugeant 126, 373 tonneaux en sont sortis. La comparaison avec 1860 donne pour cet exercice une différence en plus de 5 navires et de 1,343 tonneaux en moins, à l'entrée, et, à la sortie, de 32 navires et 4,792 tonneaux en plus.

GUATEMALA.

Superficie : 194,456 kil. c. —Popul., 850,000 h.—Cap., Guatemala, 60,000 hab.

Finances.—Compte de 1859 : recettes, 1,283,594 doll., dépenses, 1,272,280 doll.

Dette intérieure, 700,000. —Extérieure, 500,000 doll.

Armée.—3,200 h., non compris les milices.

NAVIGATION ET COMMERCE EN 1860.

Commerce.—Importation, 1,434,671 doll.; exportation, 1,916,325 doll.

Navigation. — Entrée, 131 navires jaugeant 36,835 tonneaux.

(Voy. les détails pour 1859 dans l'*Annuaire* précédent).

HAÏTI,

Superficie : 76,036 kil. c. — Popul., 560,000 hab. — Capit., Port-au-Prince. —Popul., 15,000 h.

FINANCES.

Recettes, 1,762,000 dollars; dépenses, 972,000 d. Dette envers la France, 60 millions.

Finances 1862. — Recettes, 1,457,682 piastres; dépenses, 1,326,160 piastres.

Dette publique. — La dette *extérieure* résulte d'une indemnité à payer aux colons français. Par le traité du 17 avril 1825, elle fut fixée à 150 millions de fr., payables en 5 termes égaux et d'année en année. Cependant le gouvernement d'Haïti dut recourir la même année, pour liquider le premier versement de 30 millions, à un emprunt de 25 millions, et se trouva bientôt après hors d'état de satisfaire aux engagements qu'il avait pris. L'indemnité fut en conséquence réduite à 60 millions par le traité du 12 avril 1838, et l'extinction totale de la dette fut fixée à l'année 1867. Ce délai a été prolongé jusqu'à l'an 1872 par la convention du 15 mai 1849. État de la dette extérieure en 1862 : Indemnité, 23,100,000 fr.; emprunt (1825), 12,710,945 francs, ensemble, 35,810,945 fr.

État de la dette *intérieure* en 1862 : Emprunt de 1846 au 5 p. 100, 35,434 gourdes, papier-monnaie, 13,732,322 gourdes, ensemble, 13,767,756 gourdes.

Armée. — 50,000 h. environ avec la garde nationale.

Marine. — 4 bâtiments à voile (3 bricks, un vaisseau école) et 3 vapeurs.

Mouvement commercial en 1860. — Le commerce extérieur d'Haïti s'est élevé, en 1860, à 59,596,000 fr., dont

28,843,000 fr. à l'importation et 30,753,000 fr. à l'exportation. C'est, comparativement à 1859, une augmentation de 5,816,000 fr. pour la première de ces deux branches de commerce et de 5,666,000 fr. pour la seconde.

Voici comment s'est divisé, entre les différents pays, cet ensemble d'opérations commerciales :

	Importat.	Exportat.	Total.
Angleterre...	5,899,000 fr.	5,290,000 fr.	11,189,000 fr.
États-Unis....	14,437,000	10,136,000	24,573,000
France.......	3,965,000	10,250,000	14,215,000
Villes Anséat.	1,123,000	2,470,000	3,593,000
Danemark....	597,000	1,297,000	1,894,000
Autres pays..	2,822,000	1,310,000	4,132,000
TOTAUX...	28,843,000 fr.	30,753,000 fr.	59,596,000 fr.

Produits exportés d'Haïti en 1860.

Cacao......................	497,387	kilogr.
Café.........................	26,084,694	kilogr.
Campêche..................	35,887,140	kilogr.
Coton.......................	260,302	kilogr.
Acajou......................	564,730	pieds.
Bois jaune..................	54,900	kilogr.
Sirop........................	20,095	gallons.
Cuirs........................	6,784	kilogr.
Cire jaune..................	32,045	kilogr.
Valeurs.....................	30,752,587	fr.

COMMERCE. — *D'après le Prusse. Handelsarchiv.*

La valeur totale des échanges des dernières années s'est élevée aux chiffres suivants :

	Import.	Export.
En 1860.............	32,326,900 fr.	31,945,430 fr.
En 1861...............	33,072,313	30,579,500
En 1862...............	38,689,956	43,396,153

La valeur totale de l'importation et de l'exportation se répartit en 1862 comme suit entre les différents pays :

	Importation.		Exportation.	
Provenance et destin.	Valeur en fr.	°/o	Valeur en fr.	°/o
États-Unis de l'Amérique du Nord.....	19,204,217	49	7,429,600	17
Angleterre et Colon..	9,968,629	25,75	2,215,153	5,25
France.	4,991,122	13	16,957,100	39

Allemagne..........	2,983,354	8	8,991,000	21
Belgique............	223,110	0,75	3,899,800	9
Pays-Bas	»	»	495,800	1,25
Italie................	»	»	3,174,600	7
Via Antilles.........	1,319,524	3,50	166,500	0,50
Mexique.............	»	»	66,600	
TOTAL..........	38,689,956	100	43,396,153	100

Mouvement de la navigation.

	1860.		1861.		1862.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Arrivages.	600	107,300	676	124,280	850	154,735
Départs...	564	102,320	675	121,924	848	155,498
TOTAL..	1,164	209,620	1,351	246,204	1,698	310,233

HAMBOURG.

Superficie : 341 kil. c.—Popul. en 1860, 229,941 hab., dont 134,022 dans la ville de Hambourg.

Projet de budget de l'exercice 1862.

Recettes.

	Marcs Crt.
Biens meubles et immeubles de l'État, domaines, etc.	1,592,556
Taxes et impôts	6,228,200
Émoluments et amendes	665,100
Recettes extraordinaires	14,000
— transitoires	2,148,804
TOTAL des recettes	10,648,660

Dépenses.

	Marcs Crt.
Traitements et indemnités alloués aux membres du sénat et du conseil de bourgeoisie	487,570
Affaires étrangères	90,500
Finances	2,376,090
Justice	318,375
Enseignement	124,449
État militaire	934,280
Travaux publics	1,225,285
Commerce et navigation	1,032,790
Police	754,480

Établissements de bienfaisance..................	701,900
Faubourgs et campagne.........................	143,470
Dépenses extraordinaires......................	310,667
Dépenses transitoires.........................	2,148,804
TOTAL des dépenses (4,259,464 thlrs. =).	10,648,660

Le compte de 1862 a donné les résultats suivants :

Recettes, y compris des reliquats fixés dans le projet de budget à 1,777,574 marcs crt., ensemble : 11,330,625 marcs crt.; dépenses, y compris les reliquats fixés dans le projet de budget à 832,811 marcs crt., ensemble : 10,280,430 marcs crt.

Projet de budget pour l'exercice 1863 : recette et dépense, 10,438,549 marcs crt.

	Mcs. de B.
Dette publique au 1er janv. 1862 — Dette ancienne	23,985,396
Emprunts de la caisse d'assurances contre l'incendie......................................	27,576,000
Emprunt à primes (75,750 obligat. de 100 Mcs. de B.)..................................	7,575,000
TOTAL (29,568,183 thlrs. =)...........	59,136,366

Force militaire. — Total du contingent fédéral, 2,163 hommes, savoir : 2 bataillons d'infanterie à 843 h.; 1,686 h., 1 détachement de chasseurs 120 h., 1 détachement de pionniers 21 h., 1 détachement de cavalerie (2 escadrons) 336 h.

COMMERCE. — *Importations par mer en 1862.*

Provenances.	Marcs. de banque.	°/o
Asie.		
Iles du sud..........................	201,370	0.04
Chine...............................	2,053,150	0.32
Siam................................	123,700	0.02
Indes néerlandaises..................	872,890	0.14
Philippines..........................	322,150	0.05
Indes britanniques...................	2,504,010	0.39
Afrique.		
Côte orientale.......................	206,910	0.03
Côte occidentale.....................	712,130	0.11
Amérique.		
Mexique (côtes occident. et orient)....	2,308,000	0.32

Amérique centrale (côte occident.)....	527,280	0.08
Équateur...........................	88,080	0.01
Pérou..............................	4,733,570	0.74
Chili..............................	1,000,610	0.16
République Argentine...............	433,270	0.07
Brésil.............................	14,186,070	2.21
Vénézuela..........................	6,604,810	1.03
Nouv.-Grenade......................	26,540	0.00
Curaço (16.950 mcs. de b.), St-Thomas.	100,730	0.01
Porto-Rico.........................	1,757,690	0.28
Haïti..............................	6,431,790	1.00
Cuba...............................	7,030,370	1.10
États-Unis.........................	12,997,300	2.03
Amérique du Nord britannique........	61,870	0.01
Groënland..........................	21,000	0.00
Importat. des ports transatlantiques...	64,511,780	10.07
Russie.............................	500,180	0.08
Suède et Norwége...................	2,803,070	0.43
Danemark et les duchés.............	300,740	0.05
Prusse.............................	1,759,730	0.28
Mecklembourg.......................	8,290	0.00
Cuxhaven et Héligolande............	73,170	0.01
Brême et le Wéser..................	3,493,230	0.54
Oldenbourg et la Frise orientale....	159,010	0.02
Grande-Bretagne et Irlande..........	168,454,000	26.29
Pays-Bas...........................	10,648,980	1.66
Belgique...........................	4,690,750	0.73
France.............................	10,731,360	1.68
Portugal...........................	534,740	0.08
Espagne et Gibraltar (2,530 mc. de b.).	1,290,280	0.20
talie..............................	3,636,590	0.57
Trieste............................	284,560	0.05
Iles Ioniennes et Grèce............	811,280	0.13
Asie Mineure.......................	785,930	0.12
Importation d'Europe et du Levant....	210,965,660	32.92
Importation par Altona.............	56,355,490	8.79
Valeur de l'importation par mer......	331,832,930	51.78

Importation par fleuve et par terre.

Importation.	Marcs de banque.	°/o
Par le chemin de fer de Berlin-Hambourg........................	132,782,170	20.72

Par le roulage et la poste............	93,312,000	14.56
De Harbourg........................	35,778,430	5.58
De l'Elbe supérieure.................	25,674,870	4.01
De Lubeck..........................	9,806,670	1.53
De l'Elbe inférieure..................	5,912,210	0.92
Par le chemin de fer d'Altona-Kiel....	5,234,430	0.82
Par Lunebourg......................	507,950	0.08
Valeur de l'import. par terre et par l'Elbe............................	309,009,030	48.22
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1862................	640,841,960	100
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1861................	612,682,000	—
Augmentation de 1862 sur 1861.......	28,159,960	—

Depuis la suppression des droits de sortie ainsi que de l'obligation des déclarations de sortie en 1857, les moyens de connaître l'exportation du port de Hambourg manquent.

Mouvement du port de Hambourg pendant l'année 1862.
Navigation maritime.

Au 1er janvier il y avait dans le port : 210 nav., jaugeant 15,554 lastes.

Arrivages :				
Chargés................	4,423	nav. jaugeant	394,068	lasts.
Sur lest................	660	—	39,206	—
Ensemble...........	5,083	—	433,274	lasts.
Départs :				
Chargés................	2,907	—	272,535	—
Sur lest................	2,147	—	156,841	—
Ensemble...........	5,054	nav., jaugeant	429,376	lasts.
31 déc. il restait dans le port.................	239	—	19,452	—
Dont vapeurs : Entrées..	1,229	—	202,900	—
— Sorties...	1,231	—	203,198	—

Parmi les navires entrés, on comptait 1,229 vapeurs *jaugeant* 202,900 lastes.

	ARRIVAGES de l'Elbe supérieure.				DÉPARTS pour l'Elbe supérieure.			
	Navires			Chargem	Navires			Chargem
	chargés.	sur lest.	Bordeaux.	Quintaux de 50 kil.	chargés.	sur lest.	Total.	Quintaux de 50 kil.
Prusse........	1,914	517	137	3,618,183	2,354	204	2,558	4,525,490
Pologne.	2	»	»	4,317				
Anhalt.	198	3	»	304,325	138	»	138	239,800
Saxe et Bohême......	413	25	»	747,457	415	13	428	882,200
Hanovre......	196	70	»	107,691	167	330	497	140,730
Mecklembourg	427	110	»	263,722	317	38	355	207,800
Lauenbourg...	273	184	»	104,542	302	100	402	94,680
Lubeck.......	25	»	»	13,058	14	31	45	3,910
A dépecer....	»	»	»	»	»	57	57	»
	3,448	909	137	5,163,295	3,707	773	4,480	6,094,610

***Effectif de la marine marchande à la fin de l'année* 1862.**

[1 last de commerce = 3,000 kilogrammes.]

Bâtiments à voiles...	**486**	**d'une capacité de**		**64,221**	**l. de com.**
Vapeurs............	**20**	**—**	**—**	**5,153**	**—**
Ensemble.........	**506**	**d'une capacité de**		**69,374**	**l. de com.**

HANOVRE.

Superficie, 38,456 kil. c. — Popul. (1862), 1,888,070. Cap., Hanovre (faubourgs compris), en 1858, 8,328 maisons et 61,852 hab.; en 1861, 4,470 maisons et 60,500 h., avec Linden 70,000 hab.

FINANCES. — ***Projet de budget pour* 1862-1864.**

Recettes.

	1862-1863. Thalers.	1863-1864. Thalers.
Produit des domaines et des forêts..	**2,050,755**	**2,038,225**
— des impôts et des douanes..	**7,532,000**	**7,576,000**
— des forêts et des mines du Harz supérieur..........	**2,298,263**	**2,292,661**
— des mines du Harz inférieur.	**266,242**	**262,969**
— des mines de houille.......	**251,367**	**252,386**
— des salines................	**51,388**	**51,388**
— des carrières à chaux de Lunebourg.............	**12,717**	**12,717**

Produit des péages	157,000	156,000
— des postes	1,051,000	1,058,000
— des chemins de fer et des télégraphes	5,110,000	5,300,000
Péages perçus par l'administration des chaussées	190,000	190,000
Excédant de la loterie	68,000	68,000
Produit des droits casuels des autorités supérieures	61,000	61,000
Intérêts des capitaux actifs	557,098	556,433
Autres recettes directes de la caisse générale	28,000	28,000
Versements d'autres caisses	67,253	67,253
TOLAL des recettes	19,782,083	20,001,032

Dépenses.

	1862-1863.	1863-1864.
Ministère de la maison du roi	246,830	246,830
États	64,938	64,938
Ministères des affaires étrangères	121,700	121,700
— de la guerre	2,635,000	2,635,000
— de la justice	1,051,500	1,051,500
— des affaires ecclésiast. et de l'instruct. publique	270,926	271,156
— de l'intérieur	5,258,239	5,429,974
— du commerce	43,926	31,226
— des finances	5,850,109	5,836,800
Passif	2,714,197	2,819,144
Pensions	513,969	513,969
Dépenses transitoires	232,194	232,194
Dépenses extraordinaires	954,280	811,580
Total des dépenses	19,957,808	20,066,011
Total des recettes	19,782,083	20,001,032
Déficit	175,725	64,979

Budget voté.

	1862-1863.	1863-1864.
Recettes	19,817,311 thalers.	19,936,260 thalers.
Dépenses	19,866,288 —	19,969,991 —
Déficit	48,977 thalers.	33,731 thalers.

Dette au 1er janvier 1862.

	thalers.
Ancienne caisse générale des impôts	13,888,819
— — — royale	1,813,942

Dettes pour chemins de fer........................	30,440,955
TOTAL..................	46,121,717
Intérêts de la dette pour 1862-1863.............	2,083,917
— — 1863-1864.............	2,188,865

Armée, 26,000 h.

Marine marchande en 1861.

(En lasts de commerce de 4,000 livres).

ARRONDISSEMENTS.	LONG COURS.		CABOTAGE.		VAPEURS.	
	Vaiss.	Capacité.	Vaiss.	Capacité	Vaiss	Capacité.
Aurich. (Mer du Nord et territ. d'Ems)..	436	20,752	922	6,844	3	176
Osnabruck (territoir. d'Ems)	173	13,001	147	1,552	»	»
Stade (rives de l'Elbe et du Wéser).....	162	12,148	1,148	14,363	6	222
Lunebourg (territ. de l'Elbe)........	22	3,455	436	4,071	2	120
Hanovre (rives du Wéser)..........	»	»	50	2,340	»	»
Hildesheim (rives du Wéser)..........	»	»	18	1,160	»	»
TOTAL.........	793	49,356	2,721	30,300	11	518

HESSE ÉLECTORALE.

Superficie, 9,540 kil. c. — Popul. en déc. 1861, 738,454 h. Cap. Cassel, 38,830 h.

FINANCES. — *Budget pour les années 1861-1863.*

Recettes.

Impôts directs............. thalers.	894,300
Impôts indirects.....................	1,183,350
Ponts et chaussées.................	44,240
Domaines..........................	344,570
Eaux minérales....................	49,110
Forêts, chasses et pêches...........	962,530
Mines et salines...................	352,490
Postes............................	43,500
Chemins de fer....................	518,000
Produits des capitaux de l'État......	542,020

Divers	183,230
Recettes annuelles	5,117,340
Recettes pour les trois années	15,352,020
Excédant de la période financière précédente	91,830
Total des recettes pour les trois années	15,443,850

Dépenses.

Liste civile	305,438
Apanages	56,900
Ministère d'État	70,120
Justice	367,530
Intérieur	1,149,436
Finances	1,635,870
Guerre	1,163,340
Affaires étrangères	54,990
Pensions, etc	330,770
Dépenses annuelles	5,134,364
Pour les trois années	15,403,092
Recettes pour les trois années	15,443,850
Excédant	40,758

Dette de l'Etat.

Dette.	Capital primitif. Thlrs.	Capital 1er avril 1862.	Date de l'amort.
Emprunts portant intérêts.			
31 oct. 1833 : 3 1/2 °/o	1,265,850	795,950	—
14 déc. 1849 : 4 1/2	1,000,000	700,000	1869
13 sept. 1852 : 4 1/2	1,500,000	700,000	1866
9 févr. 1854 : 4 1/2	1,000,000	amort.	—
Emprunt à primes			
3 avril 1844 : 3 1/2	6,725,000	—	1896
Papier-monnaie			
26 août 1848	1,000,000	1,250,900	1871
24 mars 1849	1,500,000		

Armée active, 7,896 h. Réserve 4,959 h.

HESSE GRAND-DUCALE.

Superficie, 8,392 kil. c. — Popul., 856,250 hab. Cap. *Darmstadt*, 32,315. Mayence, 39,702 (sans la garnison).

Finances.

Projet de budget pour la période financière 1860-1862.

	florins.
Recettes annuelles	9,096,664
Dépenses annuelles	9,066,796
Excédant	29,868
A la fin de 1861, il restait de l'emprunt contracté pour la construction des chemins de fer, encore	11,646,400
De plus le reste des deux millions des billets du crédit foncier	1,280,000
Ensemble	12,926,400
En dehors de ces dettes de chemin de fer, la dette publique proprement dite s'élevait à la fin de 1861 à environ	5,885,700

Armée, 11,700 h.

HESSE-HOMBOURG.

Superficie, 261 kil. c. — Popul., 26,817 hab. Cap. Hombourg.

Finances. — *Budget de* 1861 *et* 1862.

	1862.	1861.
Recettes	536,507 fl.	410,954 fl.
Dépenses	519,687	379,167
Excédant	19,820	31,787
Capitaux actifs au 1er fév. 1861		313,292
Dette publique au 1er fév. 1861		1,020,861
Capitaux actifs au 1er fév. 1862		348,466
Dette publique au 1er fév. 1862		978,507

HONDURAS.

Superficie, 60,390 kil. c. — Popul. 350,000 hab. Cap. Comayagua, 10 à 15,000 hab.

Finances. — Revenus, environ 250,000 doll.

Commerce. — 6 à 700,000 doll à l'import. et autant à l'exportation.

Navigation. — Le commerce du Honduras, par les ports de Truxillo et d'Omoa, se fait surtout avec Balize et Cuba. Quelques navires y touchent cependant venant des États-Unis et de Curaçao. Voici le nombre et le tonnage des bâtiments qui ont visité les deux ports, de 1854 à 1857 :

	TRUXILLO.		OMOA.	
1854..	82 navires.	7,927 tonn.	120 navires.	7,926 tonn.
1855..	59 —	4,832 —	114 —	6,138 —
1856..	54 —	4,311 —	88 —	4,115 —
1857..	77 —	4,947 —	94 —	4,558 —

Cette navigation n'est, au reste, qu'une espèce de cabotage avec Balize, la Havane, Curaçao et les États-Unis, que des goëlettes de 50 à 100 ou 120 tonneaux font sous pavillons anglais, espagnols, hollandais et nord-américains. Quelques petites goëlettes honduriennes de 20 à 50 tonneaux y figurent également.

IONIENNES (ILES) (*Voy.* GRÈCE et les *Annuaires précédents*).

ITALIE (LE ROYAUME D').

Superficie, 350,889 kil. c. — Popul. 21,884,925 hab. Capit. Turin, 205,000 hab.

Voici la population de quelques-unes des villes les plus importantes :

Naples	417,463	Bologne	96,556
Palerme	187,182	Livourne	91,432
Milan	186,154	Ferrare	67,593
Id. avec les faubourgs	234,000	Lucques	64,660
		Catane	64,396
Gênes	119,610	Modène	58,442
Florence	112,236	Ravenne	54,365
Messine	100,447	Alexandrie	54,354

Plus, vingt et une communes au-dessus de 50,000 hab.

1 Ancône	40,185	12 Modica	30,875
2 Arezzo	36,469	13 Parme	45,673
3 Bari	31,327	14 Pérouse	41,850
4 Bergamo	35,197	15 Plaisance	30,967
5 Brescia	34,932	16 Pise	49,181
6 Cagliari	30,958	17 Prato	35,306
7 Campannori	40,162	18 Reggio de Calabre	30,525
8 Caserte	30,311	19 Reggio d'Emilie	46,222
9 Céséna	33,752	20 Rimini	31,378
10 Faenza	35,592	21 Trapani	30,337
11 Forli	36,566		

Densité de la population. — La plus forte se trouve dans les circonscriptions suivantes :

Province de Milan	247	h. par kil. c.
— de Naples	239	—
— de Lucques	177	—
— d'Ancône	157	—
— de Port-Maurice	154	—
— d'Alexandrie	122	—
Arrondissement de Florence	116	—

La moindre dans celles qui suivent :

Arrondissement de Volterra (Pise)	32	h. par kil. c.
Province de Grossato	18	—
Arrondissement de Nuovo (Cagliari)	17	—
— de Orriesi (Sassari)	13	—
— de Lanusei (Cagliari)	12	—
— de Tempio (Sassari)	11	—

Instruction publique. — Les universités sont au nombre de 19 dans le royaume d'Italie ; dont six de premier ordre avec un cours complet d'études supérieures ; ce sont celles de Bologne, Naples, Pavie, Palerme, Pise et Turin. Les autres treize sont de deuxième ordre, et ne comprennent pas toutes les facultés ; trois d'entre elles, savoir : celles de Fenare, de Camérino et de Macérate, sont des universités libres.

Voici le nombre des étudiants de chaque université dans l'année scolastique 1860 61 :

Universités.	Nos.	Universités.	Nos.
de Bologne	454	de Palerme	603
de Cagliari	139	de Parme	354

de Camérino	71	de Pavie	1,475
de Catane	471	de Pérouse	86
de Ferrare	124	de Pise	653
de Gênes	290	de Sassari	78
de Macérate	102	de Sienne	193
de Messine	96	de Turin	1,291
de Modène	439	d'Urbin	67
de Naples	2,800		
		TOTAL	9,586

Il y a 64 lycées, et les gymnases sont au nombre de 221; c'est-à-dire en nombre supérieur aux arrondissements du royaume, qui sont 193. Il y a en outre des colléges nationaux, des maisons d'éducation pour les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe; des écoles normales, etc..

Au commencement de 1862, il y avait dans le royaume, 7,180 communes sur 7,720, qui avaient des écoles élémentaires, au moins pour les jeunes garçons; 4,646 communes en avaient pour les jeunes garçons et les jeunes filles, 19,106 personnes étaient adonnées à l'enseignement élémentaire; savoir : 12,475 maîtres, 6,631 maîtresses.

Voyez les détails à l'*Annuaire* précédent.

FINANCES. — *Budget de 1863.*

Budget des dépenses ordinaires.

Ministère des finances	342,156,904 11
— des affaires étrangères	3,464,128 88
— de l'intérieur	54,344,982 56
— de la grâce et justice et des cultes	31,447,983 11
— de l'instruction publique	15,226,890 61
— de l'agriculture et du commerce	4,260,439 87
— des travaux publics	69,886,976 92
— de la guerre	199,675,052 »
— de la marine	52,111,933 12
TOTAL	772,574,481 54

Budget des dépenses extraordinaires.

Ministère des finances	11,824 196 92
— des affaires étrangères	206,500 »
— des affaires intérieures	10,217,430 76
— de la grâce et justice et des cultes	1,778,046 85
— de l'instruction publique	759,018 04
— des travaux publics	37,290,799 36

Ministère de l'agriculture et du commerce...	3,703
— de la guerre....................	62,956
— de la marine....................	45,655
TOTAL...............	190,380
Résumé des dépenses ordinaires............	772,574
— extraordinaires.......	190,380
TOTAL général.........	962,955

Budget des recettes ordinaires.

Ministère des finances......................	495,353
— des travaux publics..............	44,228
— de la grâce et justice et des cultes..	3,441
— des affaires intérieures...........	1,802
— de l'instruction publique..........	973
— de l'agriculture et du commerce...	370
— des affaires étrangères...........	360
TOTAL...............	546,529

Budget des recettes extraordinaires.

Ministère des finances....................	62,404
— de l'agriculture et du commerce...	82
	62,486
Résumé des recettes ordinaires.............	546,529
— extraordinaire.........	62,486
	609,015
Déficit sur le budget ordinaire..............	226,045
— extraordinaires........	127,894
TOTAL...............	353,939

Développement du budget des recettes.

FINANCES.

Contribution foncière......................	117,845
Impôt sur les successions..................	12,000
Impôt sur les rentes des corps moraux et sur les capitaux des sociétés de commerce.....	6,300
Retenue sur les traitements et pensions......	4,670
Diverses....................................	12,310
TOTAL des impôts directs....	153,416
Douanes et droits maritimes................	61,871
Sels, tabacs et poudres......................	105,640

Octrois	22,875,196 67
Enregistrement et hypothèque	49,600,000 »
Timbre	28,000,000 »
Loterie	41,831,489 »
Diverses	23,438,834 62
TOTAL des impôts indirects	333,256,800 20
Rentes des biens domaniaux	17,126,883 »
Vente des biens domaniaux	50,000,000 »
Remboursement des dépenses d'ordre	3,958,151 37
Revenus divers	71,085,034 37
Chemins de fer	27,168,000 »
Télégraphes	2,500,000 »
Postes	14,560,000 »
	44,128,000 »

Le service de la dette publique d'Italie s'élève maintenant à 162,843,998 95.

TITRE.	DETTE PUBLIQUE		CAPITAL nominal.
	Intérêts.	Amortissement primes et frais.	
Rente consolidée 5 %	152,625,329 55	»	2,514,120,617 20
— 3 %	6,421,623 22	»	214,054,107 07
Anc. dettes diverses	20,290,675 47	10,218,669 40	416,357,707 91
TOTAL	152,625,329 55	10,218,669 40	3,144,532,432 18

ARMÉE. — *Effectif de l'armée pour* 1864.

	Officiers.	Total.
État-major	210	210
8 régiments de grenadiers 72 — d'infanterie	8,000	240,000
7 — de bersaglieri	910	26,000
4 — de cavalerie de ligne 20 — de cavalerie légère 2 — de guides	903	22,000
11 — d'artillerie avec état-major	1,066	30,300
2 — de sapeurs du génie av. ét.-m.	480	6,800
3 — de train avec état-major	256	8,500
14 légions de carabiniers (gendarmerie)	533	19,500
Corps d'administration	175	6,000
Etats-majors des commandements de place, de l'intendance, de vétérans, des écoles, des corps disciplinaires, etc	2,800	17,000
TOTAL	15,333	376,310

23

L'effectif de l'armée de terre au 1er janvier 1863, était de 385,000 hom.; y compris les hommes en congé, environ 30,000, et le contingent de l'année 70,000 h.

Il faut ajouter à l'armée 220 bataillons, 132,000 hom., de garde nationale mobile pour le temps de guerre. Le bataillon de la garde nationale mobile, = 4 compagnies. La compagnie, = 150 hom.

Marine. — Le matériel de la marine se compose de 85 vapeurs, de 20 navires à voiles ayant ensemble 1,302 canons.

CHEMINS DE FER.

Provinces.	Kilom. exploités.	Kilom. en constr.	Kilom. à l'étude.
Continentales du royaume de Sardaigne	807	59	»
Lombardie	200	40	180
Parme et Modène	33	130	»
Romaines	»	17	636
Toscane	308	16	38
Continentales du royaume des Deux-Siciles	124	4	»
TOTAL	1,472	266	854

(Voyez le développement par ligne à l'*Annuaire* de 1863.)

Une partie des chemins de fer de l'Italie fut construite par l'État; une autre partie par des compagnies privées. Parmi ces dernières, il y en a qui sont subventionnées par l'État; mais en général l'État se borne à une garantie d'intérêts envers les compagnies, l'État exploite lui-même les chemins qui ont été construits à ses frais; il exploite même quelques lignes construites par des sociétés privées.

NOMBRE DES BESTIAUX.

Bœufs	3,300,000	Moutons	7,200,000
Chevaux	1,300,000	Chèvres	2,200,000
Cochons	3,650,000		

Commerce en 1862.

IMPORTATION.

Produits naturels.

Vins	hectol.	163,418
Eaux-de-vie		109,710

Huile d'olive	q. m.	10,595
Huiles diverses		46,630
Cacao		5,564
Café		97,008
Poivre		8,742
Sucre		526,080
Graines oléagineuses		39,159
Fromage		41,418
Poissons de toutes sortes		229,158
Chevaux et mulets	têtes.	9,745
Bêtes à cornes		71,215
— à laine		27,885
Grains	q. m.	3,219,554
Menues graines		780,323
Farines		79,671
Pâtes		1,197
Bois à brûler		285,765

Matières premières.

Produits chimiques	q. m.	77,379
Couleurs		10,367
Drogues		81,867
Cire brute		7,291
Peaux brutes		54,327
— tannées		7,282
— diverses		2,492
Chanvre et lin		1,135
Coton en laine		40,442
Laine		39,602
Soie grége		18,723
Charbon de bois		109,562
Bois d'ébénisterie		8,775
Machines et mécaniques		67,947
Fleurets		13,370
Fonte brute		227,300
Fonte moulée		38,815
Fonte moulée pour chemins de fer		26,166
Minerai de fer		189,341
Fer brut		377,110
Cuivre et laiton		10,380
Plomb		23,134
Soufre		13,491
Houille		3,474,499

Produits manufacturés.

Savons	q. m.	6,972
Fourrures		648

Cuirs ouvrés	532
Fils de lin et de chanvre	17,939
Tissus de lin et de chanvre	8,107
Autres objets en lin et chanvre	3,692
Coton filé	54,821
Tissus de coton	75,906
Autres objets en coton	4,926
Laine filée	2,150
Tissus de laine	29,035
Autres objets en laine	4,415
Soie ouvrée	98
Tissus de soie pure	1,876
Autres objets en soie	489
Meubles en bois	1,430
Outils et instruments divers	2,306
Papier	13,102
Papier de tenture	1,804
Livres et imprimés	4,278
Mercerie et quincaillerie	17,197
Modes	20
Fers en barres et en rails	113,804
Fers ouvrés	87,452
Cuivre et laiton ouvrés	6,674
Plomb ouvré	1,293
Poterie	18,746
Porcelaine	4,230
Verres et cristaux	59,808
Vitrifications	574

EXPORTATION.

Produits naturels.

Vins	hectol.	871,041
Huile d'olive	q. m.	536,266
Huiles volatiles non dénommées		2,716
Confiserie		1,214
Manne		2,647
Réglise (bois de)		548
— (jus de)		4,033
Écorce de citron, d'orange		1,269
Produits chimiques		16,493
Sel marin		642,681
Sel gemme		27,058
Sumac		224,940
Fruits de table		449,894
Amandes en coques		4,028

Amandes mondées		15,051
Graines oléagineuses		114,457
Thon		1,590
Poissons divers		12,241
Chevaux et mulets	m. m.	1,375
Bêtes à cornes		48,161
— à laine		68,645
Peaux brutes	q. m.	9,787
Soie grége		20,487
Déchets de soie		19,729
Grains	hectol.	206,258
Menues graines		337,261
Riz	q. m.	347,046
Bois à brûler		138,947
Liége brut		6,029
Os d'animaux		48,944
Fonte		21,333
Galènes et autres mines de plomb		97,521
Soufre		1,515,670

Produits manufacturés.

Savons	q. m.	3,350
Soude		6,205
Fromage		12,663
Peaux tannées		1,519
Corderie		10,677
Toile de chanvre		6,132
Coton filé		676
Tissus de coton		1,680
Soie ouvrée		6,176
Tissus de soie		438
Pâte de froment		16,454
Charbon de bois		345,478
Papier		25,580
Livres imprimés		4,492
Drilles		83,124
Poterie		22,814

Importation en Italie en 1861.

COMMERCE PAR PAYS.

Principaux pays.	Import. en Italie. lire ital.	Export. de l'Italie. lire it.	Jusienne. lire it.
Angleterre	167,751,650	62,008,025	229,759,675
France	175,849,603	143,015,725	318,865,328
Autriche	46,805,540	30,146,853	76,952,393

Suisse........	33,525,834	56,707,059	90,232,893
Pays-Bas......	22,911,090	3,831,985	26,743,075
Belgique......	14,032,000	2,109,000	16,141,000
Suède.	868,561	924,285	1,792,846
Russie........	15,047,652	20,364,516	35,412,168

Port d'Ancône.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE 1858 A 1860.

L'ensemble des échanges d'Ancône qui était évalué à près de 31 millions de francs en 1858, dont 22 à l'importation et 9 à l'exportation, et était descendu à 28 millions en 1859, a continué de décroître en 1860, sous l'influence des événements dont l'Italie a été le théâtre. Voici quels ont été les résultats généraux du mouvement commercial durant cette dernière année :

Importation.	1,718,000	écus (1).	9,243,000 fr.
Exportation.	1,065,000	—	5,730,000
TOTAUX.	2,783,000	—	14,975,000 fr.

Voici l'indication des principales marchandises dont s'est alimenté le mouvement commercial d'Ancône :

1° A L'IMPORTATION.

Tissus de toute sorte.	260,900 écus.	Poiss. salés...	107,200 écus.
Fils..........	186,900 —	Quincaillerie.	63,500 —
Fers ouvrés..	145,700 —	Laines.......	75,700 —
Sucre........	144,200 —	Peaux tannées	55,900 —

Ce sont les tissus et les fils qui ont supporté la plus forte part de la diminution signalée. Le premier article a décru de 1,001,000 écus, et le second de 417,000.

L'Autriche figure dans le total des importations pour 525,000 écus, l'Angleterre pour 358,000, la France pour 131,500, etc.

2° A L'EXPORTATION.

Bois de construction....	408,000 écus.	Crême de tartre	65,000 écus.
Tissus de toute sorte.......	103,000 —	Peaux brutes..	60,000 —
Chiffons.....	79,000 —	Sucre.........	59,000 —
		Soufre........	48,000 —
		Soies.	29,000 —

(1) L'écu romain, *scudo* = 5 fr. 38.

Ce dernier article s'était élevé, en 1859, à 355,000 écus. Diminution en 1860 : 326,000 écus.

L'Angleterre, qui vient en tête des pays de destination, a reçu pour 284,000 écus, l'Autriche pour 245,000. La France ne figure que pour 43,000 écus.

Navigation. — Le nombre des navires entrés dans le port d'Ancône, en 1860, a été de 1,221 jaugeant ensemble 146,302 tonneaux, soit 28 navires et 15,463 tonneaux de plus qu'en 1859. Cette augmentation a profité surtout au pavillon sarde, ce qui s'explique d'ailleurs par le nombre des navires romains, napolitains et toscans qui sont entrés dans ce port sous pavillon italien.

La navigation entre la France et Ancône a été effectuée par 12 navires romains jaugeant ensemble 1,577 tonneaux, et 3 navires autrichiens jaugeant ensemble 635 tonneaux.

JAPON (1).

Superficie et population. — Le Japon se divise en Japon proprement dit et en îles dépendantes, et se compose de 3,850 îles.

Japon.	Évaluation d'Engelhard. Milles carrés.	Évaluation de Siebold. Milles carrés.		
Japon ou Nippon avec Sado, Oki, Awadsi, etc.	1,248	1,081.7	et (2)	31.14
Sitkokf.	328	391.8	—	27.70
Kiusiu et les petites îles.	812	688.4	—	47.00
Iles dépendantes :				
Jeso et les petites îles.	1,465	1,286.9	—	8.23
Kouriles.	174	75.5		
89 îles Bonins.	—	5.76		
Liéu-Kiéu.	38	85.2		
TOTAL.	7,065	6,615.26	et	114.07

(1) D'après l'almanach de Gotha, des Annales du commerce extérieur et d'autres sources.

(2) Les derniers chiffres indiquent la superficie des îles dont il n'est pas fait mention ici.

La population de ces îles est estimée à 35 ou 40 millions. Capitale Yeddo, 1,180,000 hab. Autres villes : Miaco, 50,000 hab.; Osaca, 150,000 hab.; Nangusaki, 60,000 hab.; Matsmaï, 50,000 hab.

Finances. — Les revenus du Micado proviennent de la ville de Mjaco, et des environs, ainsi que des riches présents du Taicoun. Celui-ci tire des biens de la couronne environ 16 à 17 millions de thalers ; les princes vassaux doivent en outre lui payer des tributs. Les recettes de 25 de ces derniers sont évaluées à des sommes de 2 à 8 millions, celles de 20 de 1 1/2 à 3/4 de million, celles de tous les 196 (?) princes à environ 213 millions de thalers, et les revenus des impôts à environ 240 millions de thalers. (Le thaler 3 fr. 75 c.)

Les chiffres concernant l'effectif de l'armée varient. M. de Kloeden l'évalue à 368,000 h. d'infanterie et 38,000 h. de cavalerie, chaque prince vassal devant entretenir 20 fantassins et 2 cavaliers autant de fois qu'il a 10,000 thalers de revenus. Le Taicoun entretient en outre une armée de 100,000 fantassins et de 20,000 cavaliers. D'après d'autres renseignements, l'armée permanente (Hatto-motto, garde du corps) du Taicoun devait s'élever, en 1861, à 80,000 h ; par contre, en temps de guerre, les levées de troupes des Daïmios, doivent s'élever, au dire des Japonais, aux chiffres suivants : première levée : 9 millions d'hommes ; deuxième : 2 millions ; troisième, le nombre n'en est pas connu. Nous considérons ces chiffres comme très exagéré, sans décider si l'exagération provient de la forfanterie des Japonais ou de l'ignorance des Européens.

Les ports qui doivent, en vertu des traités, être ouverts aux Européens et Américains du Nord, sont : Hiogo (au sud de Miaco), Kanagawa (Yocohuma, baie de Yeddo), Niegata (côte nord-ouest de Nippon), Hakodadi (Jeso) et Nagasaki (Kiusiu). — Traités de commerce conclus avec le Japon. Traité du 31 mars 1854 avec les États-Unis de l'Amér. du Nord; du 14 oct. 1854 avec la Grande-Bretagne ; du 26 janvier 1855 avec la Russie ; du 9 nov. 1855 avec les Pays-Bas ; du 3 août 1860 avec le Portugal ; du 25 janv. 1861 avec la Prusse.

Mouvement commercial en 1862. — Les résultats de

l'année 1862 donnent un chiffre d'importation et d'exportation supérieur à celui des deux exercices 1860 et 1861 pris ensemble, ainsi qu'il résulte du relevé comparatif ci-dessous :

Années.	Importation.	Exportation.	Total.
1860............	4,925,575	20,792,800	25,718,375 fr.
1861............	7,699,606	13,973,700	21,673,300
1862............	15,423,580	37,828.660	52,253,240

Voici le détail des principales marchandises échangées :

1° *Principales importations au Japon en 1862, en francs.*

Pays de provenance.	Camelots.	Coton en écheveaux.	Cotonnades.	Étain. et plomb.	Toiles.	Valeur totale.
Angleterre.	2,216,235	578,043	319,479	3,524 775	1,511,535	8 150,067
Amérique..	288,536	83,100	130,119	1,416,162	223,500	2,136,417
Hollande...	172,860	»	76,608	398,313	8,850	656,631
France. ...	136,140	»	90,612	308,685	167,499	702,936
Prusse.....	3,000	5,478	»	355,638	»	364,119
Russie.....	69,720	105,030	8,250	1,141,707	63,000	1,387,707
TOTAUX..	2,881,491	771,651	625,068	7,145,280	1,974,384	13,897,874

2° *Principales exportations du Japon en 1862, en francs.*

Pays de destination.	Bois de construction.	Coton brut.	Cuivre.	Soies écrues.	Thé.	Valeur totale.
Angleterre.	56,940	178,377	353,433	26,681,226	2,200,404	29,470 380
Amérique.	54.744	112,284	106,467	2,298,426	947,850	3,519,771
Hollande..	54,288	16,968	3,825	1,978,494	152,502	2,206,077
France....	15,015	»	»	1,497,135	57,327	1,569,477
Prusse....	»	»	»	6,750	43,863	50,613
Russie. ...	1,500	80 850	1,800	66,204	534	150,888
TOTAUX..	182,487	388,479	465,525	32,528,235	3,402,480	36,967,206

LUBECK.

Superficie : 363 kil. c. — Popul. (1862), 50,614 hab., dont 27,249 dans la ville, 4,649 dans les faubourgs ; les autres demeurent à Bergedorf ou à la campagne.

FINANCES. — *Budget de* 1863.

Recettes.

Domaines et forêts..	305,217 marcs.
Droits et concessions	26,371 —
Divers (dividendes des actions du chemin de fer de Lubeck-Buchen, recettes des autorités administratives et judiciaires).	253,836 —
Impôts indirects	527,193 —
Impôts directs	221,533 —
TOTAL	1,334,450 marcs.

Dépenses.

Sénat et bourgeoisie	100,000 marcs.
Affaires étrangères	32,300 —
Tribunaux et police	135,397 —
Administration	65,167 —
Travaux publics et pilotage	207,760 —
Culte et instruction	47,405 —
Bienfaisance	8,670 —
Militaire	154,369 —
Pensions, etc	24,048 —
Intérêts et amortisation de la dette publique.	525,098 —
TOTAL	1,300,214 marcs.

Dette publique. — La dette publique de Lubeck s'élevait au 31 décembre 1861 à 12,077,550 marcs, portant en moyenne un intérêt de 3 5/8 p. 100, par suite de la conversion de l'emprunt à 4 1/2 p. 100 de 1850 en un emprunt à 4 p. 100. L'amortissement annuel des anciens emprunts s'élève à environ 35,000 marcs, et celle de l'emprunt de 1850 se monte à environ 40,000 marcs.

Le 29 janvier 1863 l'État a contracté un nouvel emprunt au 3 1/2 p. 100 s'élevant à 3,500,000 thalers (= 8,750,000 marcs) pour la construction d'un chemin de fer direct entre Lubeck et Hambourg.

Force militaire. — Contingent fédéral principal 612 h. d'infanterie; contingent complémentaire, 67 h.

Commerce en 1862. — L'importation totale (non compris le numéraire), a été de 60,973,803 marcs courants; dont importation par chemin de fer, 36,925,248; par mer, 19,998,948, par postes et par roulages, 4,099,510, et par le fleuve, 814,356 marcs courants.

L'exportation de Lubeck n'est soumise à aucun contrôle.

La valeur de l'importation par mer en 1862, se répartit par pays comme suit :

Russie	10,470,968 marcs.
Suède	3,757,937 —
Grande-Bretagne	1,741,247 —
Danemark	1,565,897 —
France	1,019,564 —
Prusse	742,280 —

Mouvement de la navigation en 1862. — Arrivages, 1,251 navires de long cours (dont 357 vapeurs) d'une capacité collective de 88,437 lasts (de 4,120 livres), ou 177 navires avec 2,459 lasts de plus qu'en 1861 ; départs, 1,270 navires d'une capacité collective de 90,627 lasts, ou 220 navires avec 7,460 lasts de moins qu'en 1861.

Sont entrés et sortis en cabotage, 253 bâtiments jaugeant 882 lasts, 10 bâtiments et 100 lasts de moins qu'en 1861.

Effectif de la *marine marchande* au commencement de 1862, 55 navires (dont 14 vapeurs) jaugeant 6,355 lasts (au commencement de 1861, 56 navires jaugeant 6,373 lasts). — En construction, 6 navires.

MAROC.

Superficie : 752,130 kil. c. — Population, 8 à 9 millions d'habitants. Capitales : Fez, 88,000 hab.; Maroc, 70,000.

Budget des recettes.

El Ashara, contributions sur la terre et les troupeaux..................piastres de 5 fr. 25.	730,000
La Djazia et impôts sur les juifs	30,000
El Ankes. — Impôts indirects	950,000
El Keb-ed-Dérab, bénéfices de l'empereur sur la fabrication de la monnaie	50,000
El Aniad, droits de douanes (14 ports)	400,000
El Tahhuit, vente de tabac	25,000
El Kera. — Location à bail du patrimoine impérial	10,000

El Deiat, droit du fisc	150,000
El Adaia, ou cadeaux des consuls et négociants chrétiens et de ceux qui demandent audience	225,000
TOTAL..........P.	2,600,000

Budget des dépenses.

Entretien de la maison impériale, harem et écuries..........P.	110,000
— des palais et jardins publics	75,000
Cadeaux à la Mecque, aux chérifs de Taffilette, aux mosquées et sanctuaires	65,000
Traitements des gouverneurs de Tanger, Suira, Tétouan, Larrache, Marmora, etc	50,000
Armée de terre	650,000
Marine militaire	30,000
Traitements des consuls en Europe	15,000
Courriers frais	5,000
TOTAL..........P.	990,000

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1861.

Le commerce extérieur du Maroc, en 1861, d'après les documents qu'on a pu recueillir et dont l'exactitude n'est pas absolue, représenterait environ 50 millions de francs, qui se décomposent de la manière suivante :

	Importation.	Exportation.	Total.
Tanger	9,664,000	4,875,000	14,539,000 fr. (1)
Mogador	5,053,000	5,620,500	10,673,500
Mazagran	4,238,000	3,620,500	7,858,500
Casablanca	3,650,000	3,131,000	6,781,000
Rabat	2,650,000	1,615,000	4,265,000
Saffi	1,601,500	1,888,500	3,490,000
Larrache	994,500	1,330,000	2,274,500
TOTAL	27,801,000	22,080,000	47,881,500 fr.

A défaut de renseignements complets sur la navigation du Maroc, on ne peut que donner un aperçu du mouvement des quatre ports principaux, lequel a été (entrées et sorties réunies) :

Mogador	42,633 tonn.
Saffi	24,088 —

(1) Dont en numéraire 7,068,789 francs à l'importation et 696,608 à l'exportation.

Tanger	21,335	—
Larrache	8,291	—
TOTAL	96,337 tonn.	

(Voy., à l'*Annuaire* précédent, le détail du commerce par port.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Superficie : 13,123 kil. c. — Popul., 548,449 hab. — Cap., Schwérin, 22,200 hab. — Rostock, 25,616 hab. — Wismar, 12,994 hab.

Finances. — Il n'existe pas de budget, et le grand-duc n'a pas de compte à rendre. On évalue ses revenus à 4 millions de thalers, dont 2,400,000 thal. proviennent des terres domaniales, 320,000 thalers des droits de transit, 1 million des impôts divers, 440,000 th. des postes et d'autres droits régaliens (voy. M. Block, *Dictionnaire général de la Politique*).

Dettes en 1862. Environ 8 millions de thalers.

Armée. — 5,400 hommes.

Valeur du commerce des deux Mecklembourg, 7,470,000 thalers.

Rostock, entrée	620	sortie	703	navires.
Wismar —	283	—	273	—
TOTAL en 1862, entrée	903	sortie	976	navires.
TOTAL en 1861, —	973	—	933	—
Sous pavillon, dont Mecklembourgeois	283	—	334	— .

Effectif de la marine marchande en décembre 1862.

Rostock...	367 bât.	d'une capac. de	43,339	lasts	de 6,000	liv.
Wismar...	46	— —	5,644	—	6,000	—
TOTAL...	413 bât.	d'une capac. de	48,983	lasts.		

Vapeurs à Rostock : 5, à Wismar : 1.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Superficie : 2,717 kil. carrés.—Population, 90,060 hab. — *Capitale*, New-Strélitz, 7,431 hab.

Finances. — Il n'y a pas de budget. Les revenus sont évalués par les uns à 600,000, par les autres à 900,000 thalers, dont les 5/6 ou 7/8 provenant des domaines. Dette, 1,750,000.

MEXIQUE.

Superficie : 1,613,127 kil. carrés. — Popul., 8,137,853 hab. — Cap., Mexico, 205,000 hab. — Villes principales, Guadalajara, 90,000 ; Puebla, 85,000 ; Guanajuato, 48,954 ; San-Louis, 40,000.

FINANCES EN 1856.

Recettes	piastres.	8,500,000
Dépenses		13,126,239
Déficit	piastres.	4,626,239

On n'a pas de renseignements plus récents.

La *dette publique* se montait en 1856 à 133,524,242 piastres ; et en 1858 elle avait déjà été augmentée jusqu'à 145 millions de piastres.

Les réclamations des puissances étrangères s'élevaient d'après le *Moniteur universel* du 16 janvier 1863 (Documents diplomatiques, 1862), à 40,800,000 piastres, dont, créances de l'Angleterre 16,800,000 piastres, de la France 12 millions, de l'Espagne 8 millions, de divers 4 millions de piastres (1).

Les recettes du bureau des douanes de Vera-Cruz se sont élevées :

	Importation.	Exportation.	Total.	
En 1856 à....	4,785,920	243,035	5,028,955	piastres.
1857 à....	3,111,122	374,383	3,485,505	—
1858 à....	2,256,262	100,617	2,356,879	—
1859 à....	3,493,612	172,356	3,665,968	—
1860 à....	3,164,133	276,688	3,440,821	—
En moyenne..	3,362,210	233,416	3,595,626	piastres.

(1) D'après d'autres données, le déficit annuel a été jusqu'ici de 20 à 25 millions de francs, et la dette publique mexicaine se composait d'une dette intérieure de 400 millions de francs, et d'une dette extérieure de 256,041,250 francs au 3 %, qui a été réglée en 1825 et qui s'est augmentée, par suite d'arrérages de rentes depuis 9 années et demie, jusqu'à 325 millions de francs.

Les communications suivantes nous sont (dit l'*Almanach de Gotha*), parvenues de Mexico, concernant la population en 1862, et sa répartition, entre les 11 diocèses (l'archevêché de Mexico et 10 évêchés), qui ont subsisté jusqu'en 1863, avec l'indication de la superficie des terres qui sont en état de culture :

Diocèses.	Population en 1862.	Terres en culture.
Mexico	1,586,000 hab.	182,600 fanegas (1).
Michoacan	1,381,753 —	168,800 —
Guadalajara	1,275,300 —	146,600 —
Puebla	1,108,900 —	124,500 —
Yucatan	712,000 —	65,800 —
Oajaca	628,600 —	88,300 —
Potosi	417,200 —	43,200 —
Durando	348,600 —	59,400 —
Nuevo Léon	334,200 —	67,800 —
Sonora	318,000 —	23,300 —
Chiapas	185,000 —	36,700 —
TOTAL	8,295,553 hab.	1,007,000 fanegas.

4,868,000 habitants appartiennent à la race indienne, le reste à la race espagnole et à la race mixte.

Port de Vera-Cruz.

Navigation. — La navigation à voiles du port de Vera-Cruz s'est élevée (entrée et sortie réunies), savoir :

	Navires.	Tonneaux.		Navires.	Tonneaux.
En 1857, à	380	55,901	dont cabotage	157	12,161
1858, à	358	53,210	—	162	12,292
1859, à	412	58,757	—	204	13,135
1860, à	427	69,997	—	258	27,293

Commerce.— Le commerce général de Vera Cruz avec l'étranger s'est élevé, savoir :

1857..	Importations	56,210,010 fr.
—	Exportations	56,976,035
1858..	Importations	50,171,005
—	Exportations	14,406,770
1859..	Importations	70,066,590

(1) 1 fanega = 64,26 ares.

—	Exportations	29,259,535 fr
1860..	Importations	65,991,390
—	Exportations	34,422,805

Les relevés ci-après font connaître la division par pay des opérations de Vera-Cruz pour l'année 1860 :

Pays de prov-	Import.	Pays de prov.	Import.
Gr.-Bretagne..	22,702,000 fr.	Espagne.....	1,700,000 fr
France.......	15,096,000	Belgique.....	1,000,000
États-Unis....	10,862,000	Sardaigne....	1,206,000
Villes anséat.	9,612,000	Vénézuela....	327,000
Havane......	3,485,000		

Pays de destin.	Export.	Pays de destin.	Export.
Angleterre...	26,776,000 fr.	Hambourg.....	299,000
États-Unis....	5,903,000	Espagne.....	393,000
France.......	921,000	Belgique.....	»
Havane... ..	16,000.	Sardaigne....	37,000

Les principaux produits naturels qui ont alimenté ce envois sont les suivants :

La cochenille	8/14
La vanille	3/14
Les cuirs et peaux salées et préparées	3/14

Cabotage. — La navigation côtière s'est élevée (entré et sortie réunies) :

En 1857, à	157	navires jaugeant	12,161	tonneaux
1858	162	— —	12,292	—
1859	204	— —	13,135	—

Dans les chiffres de cette navigation sont exclusive ment compris les navires mexicains, qui y sont seuls oc cupés. Les navires étrangers ne font pas de cabotage, e lorsqu'ils font échelle dans les ports du ce littoral, c'es pour y opérer leur chargement ou déchargement entie ou partiel.

Le cabotage se partage entre les ports de Nautla et Te colutla, Tuspan, Tampico et Matamoros au nord de Vera Cruz, et, au sud, entre ceux d'Alvarado, Minatitlan dan le Goatzacoalcos, Tabasco, la Laguna de Carmen, Cam pêche et Sisal.

Le total de l'importation et de l'exportation de Vera

Cruz en ce qui concerne ces ports s'est élevé en 1858 à 13,883,105 fr. et en 1859 à 12,408,515 fr.

Port de Tampico.

Mouvement commercial en 1859, 1860 *et* 1861.

1859. — Il est entré 113 bâtiments jaugeant collectivement 11,472 tonneaux et portant pour 6,302,000 fr. de marchandises.

Il est sorti 111 navires, représentant 11,298 tonneaux et dont les chargements réunis valaient 10,399,000 fr.

Ce double mouvement forme un total de 225 bâtiments, 22,770 tonneaux et 16,701,000 fr.

1860. — La navigation de Tampico en 1860 a employé (entrée et sortie réunies), un total de 215 navires jaugeant 22,079 tonneaux. C'est comparativement aux résultats de 1859, une diminution de 10 navires et de 691 tonneaux.

Par contre, la valeur totale des échanges s'est élevée de 16,701,000 francs en 1859 à 40,600,000 fr. en 1860, dont 9,335,000 francs à l'importation et 31,265,000 fr. à l'exportation.

Navires :		Navires :	
Angl. Paqueb.	25,665,000 fr.	Hambourgeois	1,028,000 fr.
— Autres.	903,000	Danois.......	696,000
Américains...	7,661,000	Sardes.......	563,000
Français.....	2,698,000	Mexicains....	1,386,000
TOTAUX..................			40,600,000 fr.

1861. — La navigation de Tampico (cabotage compris) a présenté, en 1861, les résultats suivants :

Entrée.............	111	navires.	10,233	tonneaux.
Sortie..............	108	—	9,631	—
TOTAL......	219	—	19,864	—

Quant aux échanges, ils se sont élevés à 42,766,000 fr., dont 9,856,000 fr. à l'importation et 32,910,000 fr. à l'exportation. Les résultats de 1860 avaient été seulement de 40,600,000 fr. L'augmentation a porté presque entièrement sur l'exportation.

Le Mexique figure dans les chiffres de 1861 pour 86 *navires jaugeant* 5,754 tonneaux et pour 2,051,000 fr. de

marchandises ; l'Angleterre, pour 28 navires, 3,790 tonneaux et 2,455,000 fr. de marchandises. Les packets anglais ont fait en outre 16 voyages d'aller et retour. La part de la France est représentée à l'entrée par 12 navires jaugeant 2,148 tonneaux et dont les chargements sont évalués à 2,758,000 fr. A la sortie, il y a eu 9 bâtiments français, dont 1 seul à destination de France, et l'ensemble de leur chargement est évalué à 219,000 fr., chiffre inférieur de 85,000 fr. à celui de l'année précédente.

Le numéraire, or et argent, figure à l'exportation de Tampico pour 31,259,000 fr. Les 1,651,000 fr. restants se composent de peaux de chèvre (641,000 fr.), de cuirs de bœuf (422,000 fr.), d'istle, produit nouveau employé comme (plante) textile (199,000 fr.), de salsepareille (116,000 fr.), etc.

PRODUCTION DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

Le rendement des mines du Mexique, or et argent, donne 100 millions de fr. environ par an.

Les 8 hôtels de monnaie établis dans la République sont Mexico, Guanajuato, Zacatecas, Culiacan, San-Luis de Potosi, Guadalaxara, Chihuahua et Durango. Ils frappent chaque année pour 80 millions de francs de monnaies diverses dont la majeure partie se compose de piastres.

Une valeur de 20 millions s'expédie en lingots, soit illicitement, soit avec des permis achetés à divers prix au gouvernement.

Les ports de l'océan Pacifique et la frontière du Nord sont les *seuls* points par lesquels l'exportation de l'argent se fait en contrebande.

Sans compter le numéraire que les navires américains exportent annuellement de Tampico pour la Nouvelle-Orléans, exportation due principalement à la proximité comme à la fréquence des occasions et que l'on peut évaluer à 2,500,000 fr., les packets anglais emportent chaque année de Vera-Cruz 40 millions de fr. et de Tampico 20 millions de fr. de numéraire.

NASSAU.

Superficie, 4,752 hab.—Popul. (1861), 456,567 hab.—Cap., Wiesbaden, 16,000 hab.

Finances.— Dépenses en 1863, 6,011,432 fl. Parmi les recettes, nous ne signalons que le produit des domaines et des impôts indirects, 4,138,127 fl., l'impôt foncier, 202,379 fl., les patentes, 95,768 fl., etc.

Dette publique en 1862, 6,475,000 fl.; de plus, 29 millions pour la construction de chemins de fer.

NICARAGUA.

Superficie : 119,462 kil. c. — Popul., 350,000 hab. — Cap., Léon, 25,000 habit. — Siége du gouvernement, Maragua.

Finances. — Revenus, en 1860, environ 385,000 piastres. Dépenses, 378,000 piastres. — Dette, 4 millions de piastres.

NOUVELLE-GRENADE (*V. Colombie*).

OLDENBOURG.

Superficie : 6,309 kil. carrés.—Popul., 295,242 habit. — Cap., Oldenbourg.

Finances.—Budget de 1861. Recettes, 2,162,000 thal., dépenses, 2,216,000 thal.—Dette, 4,100,000 thal.

Armée. — 4,007 h.

Navigation en 1861.

(Non compris la navigation sur l'Ems.)

	Entrée.		Sortie.	
	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
Navires de long cours..	1,025	85,685	975	87,226
Navires de cabotage....	8,525	161,033	9,188	174,961
TOTAL..........	9,550	246,718	10,163	262,187
Dont : Oldenbourgeois.	6,150	119,746	6,731	130,043
— *étrangers*.. ...	3,400	126,972	3,432	132,144

Effectif de la marine marchande, 1er janvier
navires de 889 lasts.

PARAGUAY.

Superficie : 109,640 kil. carrés. — Popul., 1
hab. — Capitale, Assomption, 16,000 hab.

Finances. — Revenus, en 1859, 12,450,000 fı

Le gouvernement du Paraguay, comprenant l
importance de l'agriculture, a émis, le 28 févı
un décret qui enjoint aux autorités locales de to
ritoire d'adresser au ministère de l'intérieur, à
mars ou de septembre, un état du nombre de lino
dans leurs districts. On entend par lino l'espa
corde ou 83 1/3 vares castillanes. Ces disposi
pour objet d'établir la statistique générale de l'ag
et de stimuler cette féconde industrie.

Le ministère vient de publier le premier tableaı
du Paraguay qui présente les chiffres suivants :

Cultivé en tabac, coton, manioc, canne à sucre,
berjas, haricots, blé, riz, avoine, oignons, etc., 2(
linos ;

En arbres fruitiers : orangers, citronniers, pêc
riers, pommiers, jacobas, pinas, etc., 4,166,97
38,508,046.

Voici quelques détails :

Total	du tabac semé	1,413,
—	du coton —	1,510,
—	du maïs —	11,969,
—	du manioc —	5,366,
—	canne à sucre	1,254,

Le tabac est le produit le plus important et f
de spéculations considérables. On obtient en u
trois récoltes. On calcule que 80 pieds de tabac
sent de 25 à 35 livres, suivant les années, et que l
est de 4 fr. à 4 fr. 50 c. pour ce nombre de p
qui produit au planteur un bénéfice de 4 fr. 30 à
pour chaque lino de 80 plantes, si l'on donne au
prix moyen de 8 fr. 65 c. les 25 livres, ce qui

drait, pour un hectare planté en tabac, à un bénéfice net minimum de 700 à 1,250 fr.

La canne à sucre produit admirablement sans qu'il soit nécessaire d'irriguer les plantations, qui durent de 10 à 11 ans. On calcule qu'un hectare de canne à sucre donne, terme moyen, de 400 à 600 azumbres de mélasse, du poids de 32 livres, dont le prix varie de 3 fr. 25 à 10 francs 75.

Le manioc se cultive en grande abondance, car il forme la base de l'alimentation de la majeure partie des habitants. Le maïs est un article de grande consommation intérieure. On cultive deux variétés : le jaune, *abati yu ;* le blanc, *abati môroti*. Le maïs produit dans la proportion de 150 à 180 pour un. Il faut de 1 fr. 60 à 2 fr. l'almud égrené.

Le riz produit 200 à 250 pour un. Les orangers acquièrent de fortes dimensions; ils donnent du fruit à quatre ou cinq ans, et chacun d'eux rapporte par an de 6 à 8 francs, malgré le bas prix des oranges. La plantation de l'oranger donne lieu à un commerce étendu ; on estime qu'on exporte par an plus de dix millions d'oranges, dont le prix varie de 25 à 50 fr. le mille.

Les salaires payés aux paysans varient de 17 à 24 fr. par mois, et on leur donne la nourriture.

Les terres de propriétés publiques se vendent aux prix suivants : une lieue carrée pour l'élève des bestiaux (1,743 hectares), vaut 1,800 piastres ou 7,775 fr. La lieue du Paraguay est de 60 cuerdos de 83 1/3 voras, ou 5,000 voras. La vora vaut 0m 8305. Les terrains pour la culture valent, la lieue carrée, 25,920 fr., c'est-à-dire l'hectare à raison de moins de 15 fr.

Les troupes de la République concourent à l'amélioration de l'agriculture. Ces troupes sont parfaitement équipées et ponctuellement payées aussi bien dans les garnisons des villes que dans les campements des frontières. Durant la paix on utilise leurs loisirs, en les occupant aux travaux d'entretien des routes et des ponts, à la reconstruction des villages selon les progrès modernes, à la reconnaissance et navigation des rivières, et à la garde des troupeaux de l'État.

Il vient d'être fait par le gouvernement une demande de graines de coton suffisante pour planter 15,000 acres, dont la récolte devra produire environ 10,000 tonneaux de coton.

Port de l'Assomption.

Mouvement commercial en 1860 *et* 1861. — Le mouvement commercial de l'Assomption s'est élevé en 1860 à 12,815,000 francs, et, en 1861, à 12,289,000 fr., savoir :

	1860.	1861.
Importations............	4, 58,000 fr.	5,567,000 fr.
Exportations............	8,357,000	6,722,000
TOTAL........	12,815,000 fr.	12,289,000 fr.

Voici le nomenclature des principales marchandises importées en 1861 :

Tissus de coton....................	1,648,000 fr.
— de laine...................	685,000
— de lin et chanvre............	888,000
Vins, liqueurs et autres boissons....	371,000
Soieries et modes.................	263,000
Quincaillerie	70,000
Vêtements et chapeaux.............	201,000
Autres articles.....................	1,441,000

Exportation en 1861.

		Quantités.	Valeurs.
Maté ou herbe du Paraguay..	kilogr.	2,633,000	3,219,000 f.
Tabac brut.		1,915,000	1,899,000
Cuirs bruts.........................		591,000	818,000
Cuirs tannés...............	pièces.	5,600	154,000
Bois.......................	stères.	20,900	110,000
Cigares.....	pièces.	5,246,000	97,000
Autres produits.............	»	»	425,000
TOTAL............	»	»	6,722,000 f.

Parmi les produits exportés, le maté a subi une diminution en valeur de 2,249,000 fr., bien qu'il y ait un excédant de 629,000 kilogrammes à la sortie.

Le mouvement de la navigation (entrées et sorties réunies) a présenté les chiffres suivants :

En 1860................	392 navires.	13,211 tonneaux.
En 1861................	403 —	14,528 —

PAYS-BAS.

Superficie : 32,589 kil. car. — Popul., au 31 déc. 1861, 3,372,652 hab. (et avec le Luxembourg, 3,569,456). Les colonies comptent, en outre, 18,175,910 habitants, dont 12,324,095 à Java ; 1,646,467 à Timor ; 1,560,664 à Sumatra, et 872,993 à Bornéo. Le nombre des Européens, presque tous Hollandais, établis dans les îles de la Sonde soumises à la couronne, est de 27,330.

Capitale : La Haye, 81,393 hab. Autres villes : Amsterdam, 248,355 hab.; Rotterdam, 109,402 hab.; Utrecht, 54,495 hab.; Leyde, 37,339 hab.; Groningue, 36,192 hab.

(Voy., sur la bienfaisance, l'*Annuaire* de l'année précédente).

FINANCES. — *Budget de 1863.*

Recettes.	florins.	cent.
Impôts directs..............................	20,579,950	»
Accises....................................	17,755,000	»
Impôts indirects..........................	12,489,000	»
Droits d'entrée, de sortie et de navigation..	4,729,384	»
Garantiès d'ouvrages d'or et d'argent.......	251,500	»
Domaines................................	1,243,800	»
Postes....................................	2,050,000	»
Revenus des télégraphes.................	325,000	»
Loterie....................................	410,000	»
Droits de chasse et de pêche..............	95,000	»
Pilotage côtier............................	700,000	»
Droits des mines..........................	1,495	»
Recettes diverses.........................	1,385,579	»
Rente belge..............................	400,000	»
Subsides de l'administration coloniale... ..	23,871,480	»
Contingent des colonies aux intérêts de la dette publique........................	9,800,000	»
Remboursement des dépenses faites pour le service des colonies......................	2,700,000	»
TOTAL des recettes..............	98,787,188	»

Dépenses.	florins.	cent.
Maison du roi..............................	800,000	»
Autorité sup. de l'État et cabinet du roi....	578,732	»

Affaires étrangères	526,211 »
Justice	2,919,261 »
Intérieur	17,085,090 71
Cultes non catholiques	1,769,496 58
Culte catholique	661,388 80
Marine	8,205,721 »
Dette publique	30,696,588 82
Finances (administration)	6,564,857 »
Guerre	12,783,000 »
Colonies (administration centrale)	15,280,645 56
Dépenses imprévues	50,000 »
TOTAL des dépenses	98,020,792 47

Dette publique en 1863.

En florins.	Capitaux.	Intérêts alloués.
Dette nationale à 2 1/2 p. 100	687,078,770	17,176,969
— — à 3 p. 100	104,966,012	3,149,036
Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 p. 100	16,330,000	566,300
Dette nationale à 4 p. 100	202,159,700	8,086,388
Obligations des possessions d'outre-mer à 4 p. 100	12,484,500	499,380
Rentes viagères, cautionn., emp., trav. publics, etc.	»	152,515
TOTAL	1,023,018,982	29,630,588

La dette publique des Pays-Bas comprend en outre un capital de 10,000,000 de florins ne portant pas intérêts, dont les titres sont émis en papier-monnaie garanti par des bons du Trésor ou par un dépôt de numéraire en espèces appartenant au fonds de la dette inscrite.

Armée. — La force totale de l'armée est de 60,962 h.

Marine. — 145 navires avec 1,780 canons.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Mouvement de la navigation en 1860 et 1861.

		Entrée.		Sortie.	
		Nombre.	Tonn.	Nombre.	Tonn.
Années	1860.	8,714	1,657,834	9,001	1,737,146
—	1861.	9,069	1,746,351	9,181	1 771,389
En plus 1861.		355	88,517	130	34,243

Rapport entre les navires néerlandais et les navires étrangers.

En 1861.	Entrée. Nombre.	Entrée. Tonn.	Sortie. Nombre.	Sortie. Tonn.
Néerlandais. ..	44.44 %	39.03 %	44.92 %	32.97 %
Étrangers.....	55.56 %	60.97 %	55.08 %	67.03 %

Marine marchande.

Au 31 déc. 1860 : 2,361 nav. jaugeant 556,389 tonn.
Au 31 déc. 1861 : 2,332 — — 540,949 —

Commerce des Pays-Bas en 1861. (en florins.)

Avec les pays étrangers.	Importat.	Exportat.
Russie, mer Balt. et mer Blanche.	17,650,088	7,923,803
Russie, mer Noire............	1,462,019	7,080
Suède....................	1,399,026	2,404,640
Norwége..................	6,849,069	1,321,278
Danemark.................	2,156,273	1,347,219
Hambourg.................	6,232,541	6,334,720
Brême....................	2,561,230	493,898
Lubeck...................	45,867	22,457
Mecklembourg..............	495,287	101,976
Hanovre..................	4,385,497	4,336,070
Oldenbourg................	176,652	80,119
Prusse...................	100,333,491	147,444,078
Autriche..................	1,952,824	6,657,626
Grande-Bretagne............	135,146,994	82,136,381
Belgique..................	37,022,579	49,070,770
France...................	16,206,129	11,024,587
Espagne..................	1,205,442	606,246
Gibraltar.................	401	736,778
Portugal..................	602,500	380,398
Italie....................	3,345 137	12,166,631
Malte....................	2,320	90,763
Grèce....................	63,034	50,414
Iles Ioniennes.............	283,303	240,837
Turquie..................	1,208,215	325,705
Principautés danubiennes.......	20,458	»
Épaves...................	41,487	»
Groënland................	580	»
États-Unis................	16,938,691	4,474,857
Mexique..................	54,526	»
Amérique centrale...........	4,600	10,357
Cuba.....................	2,398,402	289,887

Porto-Rico	156,945	188,188
Haïti	64,336	»
Vénézuela	676	22,413
Brésil	1,589,264	78,379
États de la Plata	1,138,526	754,276
Chili	129,224	17,167
Pérou	1,008,255	»
Égypte	222,190	1,386
États Barbaresques	»	24,596
Côte de Guinée	632,218	632,052
Sainte-Hélène	19,169	»
Cap de Bonne-Espérance	1,152,800	350,076
Côte occidentale	200,286	167,225
Indes britanniques	8,421,052	1,844,102
Chine	2,213,967	430,824
Japon	726	1,248,100
Australie	»	1,882,267
Avec ses colonies.		
Curaçao	204,858	334,650
Surinam	3,613,215	1,641,155
Colonies aux Indes orientales	88,157,139	51,570,418
TOTAL pour 1861	469,169,478	401,263,959

Population des colonies des Indes orientales, au 31 déc. 1861.

Résidences.	Habit.	Résidences.	Habit.
Java et Madura	13,019,108	Bornéo, côte occident.	331,409
Sumatra (Côte ouest	1,079,743 (1)	Bornéo, côte sud et est	553,343 (2)
Benkulen	126,253	Célèbes	266,030
Lampongs	90,487	Moluques, Menado	177,361
Palembang	502,210	Moluques, Ternate	93,370
Rhiau	26,185	Moluques, Amboine	167,760
Banca	52,244	Moluques, Banda	111,195
Billiton	13,771	Timor	907,146
		Bali et Lombok	32,170 (2)

Les colonies hollandaises renfermaient en 1861, en dehors de l'armée, 30,789 Européens, dont 25,252 étaient nés dans les colonies, 4,215 dans les Pays-Bas, 1,322 dans d'autres parties de l'Europe. De plus, 227,227 Chinois et 43,937 Hindous.

(1) Recensement du 31 déc. 1860.
(2) Recensement du 31 déc. 1857.

Population des colonies des Indes occidentales en décembre 1861.

Curaçao	19,322	Bonaire	3,110
Aruba	3,487	St.-Eustache	1,920
St.-Martin	3,216	Saba	1,826

Curaçao et dépendances, ensemble : 32,881 hab.

La population de Surinam, qui était en décembre 1860 de 53,017 habitants, se divisait en 16,016 hommes libres, 37,001 esclaves ; il avait en outre environ 1,000 Indiens et environ 8,000 nègres marrons, c'est-à-dire des esclaves noirs fugitifs et leurs descendants. D'après les cultes, la population se répartissait ainsi : environ 7,000 habitants (la plupart libres) appartenaient au culte protestant : 9,500 (dont environ 7,500 esclaves baptisés) à la religion catholique, 27,103 (presque tous esclaves) à la communauté des frères moraves, 1,405 (tous libres) étaient Israélites, tous les autres païens.

D'après la loi sur l'émancipation, qui a été adoptée en 1862 et qui est entrée en vigueur au 1er juillet 1863 (voir plus loin), le nombre des esclaves dans les îles des Indes occidentales était d'environ 11,300. D'après les cultes la population des îles se divisait en 6,027 protestants, 23,347 catholiques, 2,479 méthodistes, 980 israélites.

Finances des colonies en 1861.

Recettes.

Indes orientales.	Florins.
Montant probable de la recette	53,572,327
Produit évalué de la vente de denrées coloniales	49,176,708
TOTAL	102,749,035

Dépenses.

Administration coloniale des Indes	76,020,039
Dépenses dans la mère-patrie	18,389,371
TOTAL	94,409,410

Indes occidentales et côte de Guinée.	Recettes.	Dépenses.
	(en florins.)	
Surinam	1,014,450	1,460,450

Iles des Indes occidentales.....	296,570	728,570
Côte de Guinée...............	4,900	118,400

Le déficit des Indes occidentales et de la Guinée est couvert par des subventions que fournissent les Indes orientales.

ARMÉE.

Effectif de l'armée des Indes au 31 décembre 1861.

Officiers : État-major 364 h.; infanterie 702, artillerie 81, cavalerie 32, sapeurs 19, ensemble 1,198 hommes.

Sous-officiers et équipages.

	Européens.	Africains.	Amboïnais.	Indigènes.	Total.	Chevaux.
Infanterie...	9,817	546	1,137	12,675	24,175	»
Artillerie...	1,653	7	»	1,100	2,760	426
Cavalerie...	595	»	»	9	604	424
Sapeurs....	273	»	»	656	929	»
Musiciens...	31	»	»	5	36	»
TOTAL..	12,369	553	1,137	14,445	28,504	850

Colonie de Surinam.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1860 ET 1861.

Les échanges de cette colonie avec sa métropole et l'étranger ont présenté en 1860 les résultats suivants (en florins) :

Importations......................	6,481,000 fr.
Exportations......................	9,591,000
TOTAL................	16,072,000 fr.

	Importation.	Exportation.	Total.
Pays-Bas............	1,587,000	2,180,000	3,767,000
États-Unis...........	923,000	1,088,500	2,011,500
Autres pays..........	547,000	1,255,500	1,802,500

Parmi les marchandises importées les tissus figurent pour 429,662 florins, le poisson salé (des États-Unis principalement) pour 273,149, la farine (en majeure partie de même provenance) pour 227,629, le riz pour 192,000, les effets d'habillement pour 151,400, le lard salé et fumé pour 148,330, des provisions de toute sorte pour 146,643,

les machines pour 124,841, la viande salée pour 123,641 florins, etc.

La colonie a exporté pour 3,486,591 florins de sucre, savoir : 17,940,000 livres pour la Hollande, 6,922,000 pour les États-Unis et 8,513,000 pour les autres pays; puis pour 269,754 florins de mélasse, à destination des États-Unis surtout; pour 177,861 florins de coton, pour 152,675 de café, pour 146,325 de cacao, pour 145,130 de rhum, etc. Les bois, l'arrow-root et les cigares doivent être mentionnés en outre comme les principaux parmi les articles d'une importance secondaire qui complètent la liste des exportations.

Voici, pour les cinq produits les plus marquants, le relevé comparatif pour deux années des quantités exportées :

	1859.	1860.
Sucre..................livres (1).	23,275,000	33,376,000
Mélasse..............gallons (2).	623,000	870,000
Coton....................livres.	544,000	562,000
Café.......................id...	665,000	488,000
Rhum..................gallons.	100,500	167,500

Navigation en 1860. — Entrée, 219 navires jaugeant 14,451 lasts (de 2 tonneaux). Sorties, 217 navires jaugeant 15,307 lasts. En 1861, l'ensemble de l'intercourse a occupé 451 navires et 29,827 lasts.

Culture du coton dans la Guyane hollandaise. — La culture du coton s'amoindrit chaque jour dans cette colonie, et cède la place à la canne à sucre, dont la production est moins coûteuse et mieux assurée. Durant une période de 4 ans, l'exportation du coton s'est opérée dans les proportions suivantes :

	Kilog.		Kilog.
1858..............	387,529	1860..............	280,790
1859..............	272,054	1861..............	239,437

Le coton Guyane est d'une qualité supérieure pour la force, la souplesse, la longueur de la soie et la beauté de sa nuance, qui est d'un jaune clair, mêlé de teintes roses.

(1) 1 livre = 494 grammes.
(2) 1 gallon = 8 litres 785.

Ce coton se rapproche des produits similaires les plus distingués que l'Égypte livre à la consommation. Mais tout en regrettant, surtout dans les circonstances actuelles, que sa production soit délaissée, on ne pense pas qu'il y ait lieu d'espérer que la culture en renaisse jamais.

Émancipation des esclaves dans les possessions hollandaises. — Tous les esclaves de ces colonies ont été rendus à la liberté le 1er juillet 1863, aux conditions suivantes : 1° Une indemnité de 300 guilders (425 fr.) pour chaque esclave, homme, femme ou enfant, sera payée aux propriétaires ; 2° les esclaves seront soumis à un système d'apprentissage sur les plantations pendant trois ans et recevront pour leur travail un salaire dont la moitié sera perçue par le gouvernement.

PÉROU.

Superficie : 1,499,868 kil. carrés. — Popul., en 1859, 2,500,000 hab. — Capitale, Lima, 80,000 hab.

FINANCES.

	1860.		1861.	
Recettes	21,053,908	doll.	21,245,832	doll.
Dans ce total sont compris les douanes pour	3,505,701	doll.	3,251,755	doll.
La vente du guano pour	16,259,822	—	16,921,751	—
Depenses :				
Intérieur	1,989,028	—	2,031,959	—
Extérieur, culte	447,005	—	429,460	—
Justice, instruction, bienfaisance	1,090,844	—	1,092,665	—
Commerce, etc	8,410,000	—	7,604,402	—
Guerre et marine	9,186,999	—	10,284,980	—
TOTAL	21,123,876	doll.	21,446,466	doll.
Déficit	69,968	—	200,634	—

Dette publique. — *Dette extérieure au 30 mai 1862.*

Dette anglo-péruvienne	4,441,500	doll.
Créance de la Nouvelle-Grenade	1,518,000	—
Créance de l'Équateur	644,000	—
Emprunts divers	6,379,700	—

Dette différée	4,340,000 doll.
TOTAL de la dette extérieure	17,323,200 doll.
Dette intérieure consolidée, 31 déc. 1862	6,135,561 —
TOTAL	23,458,761 doll.

Armée (1862).

Infanterie, 12 bataillons, à 700 hommes	8,400 h.
Cavalerie, 4 régim., à 300 hommes	1,200 —
Artillerie, 1 régim. à pied, 1 régim. à cheval	1,000 —
Gendarmerie à pied 4,380, à cheval 1,028	5,408 —
TOTAL	16,008 h.

Mouvement commercial et maritime en 1860. — La valeur constatée des importations a été de 15,428,305 piastres; celle des exportations de 35,058,724 piastres. Ces deux sommes réunies forment un total de 50,506,829 piastres, qui, en comptant la piastre forte à 5 fr. 40 c., représenterait 273 millions de francs.

Dans le mouvement d'échanges de 1860, la part des pays ci-après est indiquée dans l'ordre d'importance :

	Piastres.		Piastres.
Angleterre	5,615,296	Chine	311,864
France	3,508,969	Danemark	295,241
Chili	2,659,367	Bolivie	260,768
États-Unis	1,141,263	Italie	98,552
Hambourg	1,134,980		

L'exportation des produits du pays a eu lieu par les ports suivants :

	Piastres.		Piastres.
Callao	30,200,287	Arica	458,049
Iquique	3,031,626	Huanchaca	350,140
Islay	756,301	Paita	282,120

A la sortie du Pérou, le guano est l'élément principal des chargements de retour. Viennent ensuite le cuivre, le salpêtre, les laines, les cuirs, l'orseille, le coton en laine, etc. En général, si l'exportation n'est pas ce qu'elle devrait être, il faut l'attribuer à l'absence de voies de communication qui permettent les arrivages des produits à la côte, et à l'insuffisance du travail manuel.

On lit dans le Moniteur du 19 mars 1864 :

Le mouvement commercial de l'année 1863 est représenté par une exportation de 33,598,610 piastres. Les douanes ont produit : 3,511,970 piastres. Les ventes de guano : 16,300,908 piastres. La culture du coton prend beaucoup d'extension au Pérou ; de nombreux essais ont été faits et donnent des résultats magnifiques en quantité et en qualité ; les agriculteurs qui éprouvent toujours une certaine répugnance à se lancer dans les hasards de nouvelles cultures semblent avoir les meilleures dispositions pour celle-ci. C'est dans les provinces du Nord les plus voisines de l'Équateur que les plus grands efforts ont été tentés. Les plantations y ont une superbe apparence, et l'on cite un propriétaire qui aurait sur pied une récolte évaluée à un million de piastres. Malheureusement les travailleurs sont très rares, et quoique l'importation des Chinois ait pris beaucoup d'activité, les arrivages sont toujours inférieurs à la demande. La dernière cargaison qui est arrivée a été enlevée en quelques heures avec une prime de 350 piastres par tête.

Port de Callao.

L'intercourse maritime de Callao, en 1860, a occupé, entrée et sortie réunies, 2,199 navires jaugeant 1,140,675 tonneaux. A l'entrée, on a compté 1,094 navires et 613,649 tonneaux. Le pavillon péruvien y est représenté par 373 navires et 51,023 tonneaux ; le pavillon français par 5? navires et 31,331 tonneaux ; le tonnage des navires ar glais a été de 145,284 tonneaux et celui des États-Un de 163,140 tonneaux ; enfin, celui du Chili, de 15,322 to neaux.

A la sortie de Callao ont figuré 1,105 navires jauge 527,026 tonneaux. Le pavillon péruvien est compris (ce total pour 426 navires et 55,320 tonneaux ; le pav français pour 43 navires et 22,028 tonneaux ; le ton des navires anglais, pour 143,731 tonneaux, et cel bâtiments américains pour 141,598 ; enfin celui du pour 13,834 tonneaux.

Le Pérou est desservi par la Compagnie anglaise *vigation à* vapeur dite du Pacifique, qui relie Pa *Valparaiso.*

Exportations d'or et d'argent en 1861. — Il est sorti du port de Callao, en 1861, à destination des pays d'Europe, pour une valeur de 5 millions de piastres environ, qui se composaient ainsi : argent fondu : 1,135 barres, pesant 28,578 marcs, et 13,691 marcs d'argent en morceaux, à 12 piastres ; ensemble 3,603,282 piastres. — Argent monnayé : 634,431 piastres.

On estime à un chiffre à peu près égal les exportations des autres ports du Pérou.

Les expéditions ont été faites généralement par la Compagnie anglaise des vapeurs du Pacifique. Le fret, pour la banque d'Angleterre, est de 2 1/4 p. 100 ; pour la succursale de la Banque de France, au Havre, il est de 2 7/10 p. 100.

Ces métaux précieux proviennent en partie du Sud ; le Nord expédie aussi de l'argent en barres. A Cerro de Pasco, seulement, ont été fondus, en 1861, 232,854 marcs, qui ont été généralement expédiés à Lima et au Nord.

Port d'Arica.

Les exportations de produits d'Arica, en 1861, se sont élevées à la somme de 1,586,489 piastres. Elles comprenaient les principaux articles suivants :

Quinquina.........quintaux.	6,721	537,685	piastres.
Cuivre, minerai.............	70,530	352,655	—
— fondu..............	1,356	15,349	—
Étain en minerai ou fondu....	4,968	223,575	—
Laine d'alpaga..............	17,264	146,748	—
Argent, marcs de 4 onces....	11,786	95,208	—
Piastres fortes et petite monnaie d'argent.....quintaux.	134,043	134,043	—
Or en poudre et pépites. onces.	3,273 1/2	52,368	—

Le mouvement maritime présente à l'entrée, en 1861, 105 navires et 73,414 tonneaux, savoir :

48	Vapeurs anglais (*commerce du Pacifique*).	56,200	tonn.
9	Navires à voiles anglais....................	4,328	—
23	— chiliens....................	4,260	—
9	— français....................	1,075	—

Il est arrivé, en outre, 194 bâtiments des ports péru-

viens, dont 58 anglais (y compris les 48 vapeurs), 12 français et 113 du pays même.

Le mouvement des marchandises a été, savoir :

1° *D'Arica à Tacna.*

Farine.......quint.	32,238	Sucre.......quint.	13,192
Guano............	28,704	Houille............	4,362
Bois.............	15,234	Marchandises div..	139,356
Fer..............	11,777	TOTAL......	244,865

2° *De Tacna à Arica.*

Cuivre...quintaux.	72,655	Laines......quint.	6,018
Étain en barres et en saumons......	10,851	Produits divers....	16,589
Quinquina........	10,043	TOTAL......	118,147

Port d'Iquique.

Le mouvement commercial de ce port, en 1861, se résume ainsi :

1° *A l'importation.*

Provisions. piast.	602,410	Mercerie..piast..	28,004
Argent monnayé.	196,211	Autres articles...	259,002
Confections......	90,540	TOTAL....	1,207,347
Vins et liqueurs.	29,965		

2° *A l'exportation.*

Salpêtre...piast.	2,710,062	Argent en lingots.	112,320
Borax...........	100,260	TOTAL.....	2,922,642

PERSE.

Superficie : 1,427,400 kil. carrés.—Population, 10 millions d'hab. — Villes : Ispahan, 180,000 hab.; Taebris, 160,000 hab.; Véhiran, 120,000 hab.; Mechhède, 100,000 habitants.

Les recettes du Trésor spirituel (Beit-ul-Mâl) s'établissent comme suit :

Montant de la vente des biens.....	1,500,000 tomans.
Impôt des domaines des Rajahs....	500,000
1/5 d'impôt sur tous les revenus...	220,000
Ponts et chaussées................	200,000
Impôt des mines, etc.............	80,000
TOTAL...........	2,500,000 tomans.

Soit 7,812,500 thalers, laquelle somme sert à l'entretien des mosquées, au payement des juges, au soulagement des pauvres Moslims, à l'entretien des institutions d'utilité générale (bains, ponts, écoles), aux frais du pèlerinage aux lieux saints, aux rentes des descendants du prophète et d'autres dépenses pour le bien de l'Islam.

Domaines de la couronne..........	1,250,000 tomans.
Fiefs de la couronne..............	2,000,000
Impôt du revenu (Zekât)...........	1,000,000
Concessions, taxe des métiers......	1,200,000
Droits sur marchandises...........	650,000
Contributions des populations nomades........................	600,000
TOTAL.............	7,000,000

Le toman vaut environ 11 fr. 75.

Commerce. — Importation, 78,560,000 fr.; exportation, 78,750,000 fr.

PORTUGAL.

Superficie, 100,031 kil. carrés. — Population (recensement de 1861), 3,923,410 hab. — Capitale, Lisbonne. 275,000 hab.

Colonies, 1,400,000 kil. carrés avec 2,400,000 hab.

FINANCES. — *Budget de 1863-1864.*

Recettes.	Milreis.
Impôts directs................................	4,794,854
Impôts indirects..............................	8,075,755
Domaines nationaux et recettes diverses........	2,068,532
Réduction dans les dépenses..................	435,125
Total des recettes de 1863 à 1864.	15,374,266
Total des recettes de 1862 à 1863.	14,830,415

Dépenses.	Milreis.
Comité du crédit public pour la dette intérieure..	2,675,618
— pour la dette extérieure..	2,733,307
Ministère des finances.........................	3,729,159
— de l'intérieur......................	1,498,754
— *de la justice* et des affaires ecclés......	487,353

Ministère de la guerre	3,106,965
— de la marine	1,089,522
— des affaires étrangères	188,953
— des travaux publics	1,333,207
— Dépenses extraordinaires	59,514
Total des dépenses de 1863 à 1864.	16,910,354
Total des dépenses de 1862 à 1863.	15,744,520

Budgets spéciaux.

	Recettes.	Dépenses.
Dotations du clergé (1856-1857)	669,216	669,216
Bulle de la croisade (1862)	26,150	26,150
Comités gen. des distr. (1852)	257,218	257,218
Chambres municipales (1852)	1,017,927	1,006,195
Couvents de religieuses (1859)	230,870	233,232
Établissement de bienfaisance (1861).	1,131,049	1,038,178

Budgets des possessions d'outre-mer pour l'exercice de 1863 à 1864 (milreis).

Iles du Cap-Vert	105,162	145,260
Iles de Saint-Thomas et du Prince	24,725	54,541
Angola	258,104	409,760
Mozambique	100,429	174,808
Indes	375,105	361,448
Timor	10,986	33,441
Macao	157,599	149,540
TOTAL	1,032,113	1,328,801
Déficit	296,687,665	

Dette au 30 juin 1862.

	Dette intér. Milreis.	Dette extér. Liv. ster. (1).
Nouveaux fonds de 3 °/o au 30 juin 1861	66,288,550,000	14,886,312
Émis en 1861 et 1862	15,962,050,000	2,491,500
TOTAL	82,250,600,000	17,377,812
Amortis ou convertis de 1861-1862	562,850,000	1,542,830
Au 30 juin 1862	81,687,750,000	15,834,982

(1) 55 pence = 1,000 reis = 6 francs 12 cent.

Dette extérieure..............	68,166,038,545
Total de la dette intérieure et extérieure.	149,853,788,545

Dette différée au 30 juin 1862.

Intérieure..........................milreis.	3,056,787,071
Extérieure (529,656 liv. st.)..................	2,311,269,600
TOTAL...........	5,368,056,671

Dette aux juros (intérêts).

Intérieure..........................milreis.	533,616,454
Extérieure (267,560 liv. st)........................	1,167,447,272
TOTAL..............	1,701,063,726

Armée 25,000 h., 2,000 chevaux, non compris environ 8,000 h. entretenus dans les colonies.

Marine, 389 canons.

Commerce du royaume en milreis.

	Importation.	Exportation.	Total.
1842......	9,826,023	6,580,533	16,406,557
1843......	12,314,511	6,948,416	19,262,927
1848......	10,805,767	8,543,539	19,349,306
1851......	13,749,231	8,228,470	21,977,702
1854......	18,201,902	14,164,037	32,365,940
1855......	18,774,492	14,425,696	33,200,189
1856......	20,451,809	16,299,035	36,750,845

Navigation des ports du Portugal en 1856.

	Entrée.	Tonn.	Équip.	Sortis.	Tonn.	Équip.
Bâtim. portugais..	6,854	406,652	58,067	7,029	424,896	58,975
— étrangers..	2,708	382,945	33,004	2,950	554,042	37,203
	9,562	789,597	91,071	9,979	978,938	96,178

Commerce de Lisbonne en milreis.

1857-1858.....	9,541,641	7,440,434	16,982,075
1858-1859.....	9,031,910	5,288,715	14,320,626
1859-1860.....	10,711,869	6,281,045	16,992,915

Commerce de Lisbonne et de Porto de 1861 à 1862 (valeur en milreis).

	Importation.	Exportation.
Lisbonne................	14,287,289	4,000,833
Oporto..................	8,936,347	6,130,128

25

Mouvement du port de Lisbonne en 1861-1862.

	Long cours.		Cabotage.	
	Navires.	Mètres cubes.	Navires.	Mètres cubes.
Entrés....	1,521 jaug.	478,065	1,106 jaug.	101,516
Sortis....	1,443 »	471,630	984 »	104,060
	2,964 »	949,695	2,090 »	205,576

dont 962 vapeurs d'une capacité de 556,774 mètres cubes.

Sont entrés, dans la même année, dans le port de Porto : 983 navires d'une capacité de 161,472 mètres cubes; en sont sortis : 974 navires d'une capacité de 175,200 mètres : total du mouvement du port : 1,957 navires d'une capacité de 336,672 mètres cubes.

Récolte du vin de Porto en 1863. — Cette récolte, la plus abondante qu'on ait obtenue depuis 1854, a produit 83,866 pipes, excédant ainsi de 12,274 pipes celle de 1862. On ajoute que la qualité laissera fort peu à désirer comparativement à la quantité produite. Il s'en est suivi une bonne tenue dans les prix : les achats sur place se sont effectués à 194 fr. 44 c., 238 fr. 88 c., 266 fr. 66 c. et 277 fr. 77 c. la pipe, au change moyen de 180 reis pour 1 franc.

PRUSSE.

Superficie, 280,194 kil. carrés. — Popul. (déc. 1861), 18,500,446 hab. — Cap., Berlin, en 1858, non compris les militaires, 468,912 ; en 1861 (par suite de l'annexion de la banlieue, 30,000 hab.), 547,571 hab.

Accroissement de la population depuis 1816 (d'après la Zeitschrift de M. le cons. intime E. Engel).

	Population		
Dénombrement.	des villes.	des campagnes.	Total.
1816........	2,888,533	7,438,460	10,319,993
1822........	3,167,933	8,496,200	11,664,133
1831........	3,599,635	9,439,335	13,038,970
1840........	4,066,266	10,862,237	14,928,503
1849........	4,582,198	11,714,285	16,296,483
1858........	5,235,999	12,436,610	17,672,609

On compte en Prusse 82,897 localités, savoir : 994 villes, 356 bourgs, 31,242 villages, 11,931 hameaux, 8,097 *colonies* (petits hameaux), et 30,277 habitations isolées.

Il y a sur chaque mille carré 0,19 p. 100 de villes, 0,07 p. 100 de bourgs, 6,1 p. 100 de villages, 2,3 p. 100 de hameaux, 1,6 p. 100 de colonies, 5,9 p. 100 d'habitations isolées.

Voyez à l'*Annuaire* précédent la population des villes.

Population classée par cultes (1).

Protestants	10,848,510
Catholiques	6,618,979
Grecs	1,331
Mennonites	14,052
Église libre	14,408
Israélites	242,446
D'autres cultes	47
TOTAL	17,739,913

Population classée par nationalités.

Population allemande civile	15,137,163
Slaves.	
Polonosais; Masures, Kassubes	2,095,816
Wendes	109,009
Moraves	47,018
Czèches	7,753
Lithuaniens	139,780
Wallons	699
Population militaire	202,673
TOTAL	17,739,913

Population relative ou spécifique.

Nombre d'habitants par mille carré.

1816	2,030	1840	2,936
1822	2,294	1849	3,206
1831	2,565	1858	3,407

Mouvement de la population.

NAISSANCES.

	Enfants légitimes.		Enfants naturels.	
	1859.	1860.	1859.	1860.
Garçons	351,572	344,331	32,464	30,955

(1) Une partie des renseignements qui suivent ont été extraits de l'*Annuaire de M. Engel.*

Filles	332,154	325,319	30,842	29,638
Total	683,726	669,650	63,306	60,593
Total général des naissances	747,032	730,243		

DÉCÈS.

	Non compris les enf. morts-nés. 1859.	1860.	Y compris les enf. morts-nés. 1859.	1860.
Hommes	237,674	221,921	255,582	239,443
Femmes	224,686	208,047	238,175	221,365
TOTAL	462,360	429,968	493,757	460,808

Coefficient de la fécondité et de la mortalité (1 sur...)

	1816-20.	1821-30.	1831-40.	1841-50.	1851-60.	1816-60.
Naissance	23.03	24.36	25.54	25.44	25.55	25.05
Mortalité	35.06	35.71	33.31	34.44	34.48	34.49
Moyenne des 2 chiffres	29.05	30.04	29.71	29.94	30.02	29.77

Nombre des habitants classés par âges et selon le lieu d'habitation.

Hommes âgés.	Villes.	Campagnes.	Total.
Au-dessous de 14 ans.	842,513	2,252,954	3,095,467
De 14 à 20 »	274,814	630,841	905,655
20 à 25 »	323,605	454,849	778,454
25 à 32 »	341,692	736,266	1,077,958
32 à 39 »	262,965	609,209	872,174
39 à 60 »	462,543	1,159,150	1,621,683
Au-dessus de 60 »	133,030	352,581	485,611
TOTAL	2,641,162	6,195,850	8,837,012

Femmes âgées.	Villes.	Campagnes.	Total.
De moins de 14 ans.	819,983	2,221,827	3,041,810
De 14 à 60 »	1,618,692	3,699,538	5,318,230
Au-dessus de 60 »	169,361	373,500	542,861
TOTAL	2,608,036	6,294,865	8,902,601

Pop. des villes	5,249,198
» des campagnes	12,490,715
TOTAL GÉNÉRAL	17,739,913

DÉCÈS PAR AGES.

	Hommes. 1859.	1860.	Femmes. 1859.	1860.
Au-dessous d'un an, non comp. les morts-nés.	80,983	71,590	67,520	58,654

De 1 à 5 ans........	41,277	39,025	40,286	37,235
5 à 10	11,616	10,446	11,669	10,344
10 à 14	3,829	3,532	4,038	3,676
14 à 20	5,780	5,323	5,769	4,920
20 à 30	12,609	11,434	11,665	10,296
30 à 40	12,643	11,659	14,421	12,967
40 à 50	14,600	14,038	12,959	12,349
50 à 60	16,734	15,980	14,669	14,241
60 à 70	18,284	18,589	18,986	19,943
70 à 80	13,934	14,411	16,259	16,716
80 à 90	4,921	5,379	5,784	6,047
Au-dessus de 90 ans....	464	575	661	659

MARIAGES.

Hommes au-dessous de 45 ans avec des femmes.	1859.	1860.
Au-dessous de 30 ans................	111,609	111,289
De 30 à 45 ans......................	27,588	27,016
Au-dessus de 45 ans.................	1,663	1,697

	Hommes de 45 à 60 ans avec des femmes.		Hommes au-dessus de 60 ans avec des femmes.	
	1859.	1860.	1859.	1860.
Au-dessous de 30 ans.	2,180	2,160	197	184
De 30 à 45 ans.......	4,296	3,812	510	463
Au-dessus de 45 ans..	1,818	1,592	713	634

TOTAL des mariages en 1859 : 150,569. En 1860 : 151,847

Immigrations et émigrations en 1860.

Nombre des immigrés..................	4,179
— des émigrés....................	15,498
Émigrés en pays européens............	3,740
— en Amérique.................	6,218
— en Australie................	98
— en Afrique..................	148
Destination inconnue.................	5,294

Bâtiments publics.

Pour le culte............................	17,567
Pour l'enseignement......................	24,792
Hospices et hôpitaux.....................	7,988
Pour l'administration....................	3,177
Pour le service municipal................	30,371
— — militaire..................	2,818
TOTAL des bâtiments publics..........	86,713

Maisons, Usines, Manufactures.

Bâtiments servant au commerce et à l'industrie	118,327
— à l'agriculture	2,348,928
Maison d'habitations	2,069,925
TOTAL	4,537,188
Nombre de tous les bâtiments	4,623,923

FINANCES. — *Budget de 1862.*

Recettes.

Effectuées par le ministère des finances..thalers		87,417,710
Domaines et forêts	10,690,104	
Impôts directs	28,410,730	
Impôts indirects	35,415,231	
Sel (Monopole du)	8,913,210	
Loterie	1,333,700	
Établiss. de commerce maritime	400,000	
Banque	977,000	
Monnaie	131,548	
Administration gén. de la caisse	1,146,187	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publ.		36,357,452
Administrat. des postes, du recueil des lois et des journaux	11,547,500	
Administration du télégraphe	838,500	
Manufacture de l'État (porcelaine, etc.)	237,400	
Recettes diverses	127,214	
Administration des salines, mines et usines	12,196,610	
Administration des chem. de fer	11,410,228	
Ministère de la justice		10,011,060
Ministère de l'intérieur		686,980
Ministère de l'agriculture		1,258,854
Ministère du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales		96,212
Ministère de la guerre		414,117
Ministère de la marine		20,417
Ministère de l'extérieur		13,580
TOTAL		136,276,382
Hohenzollern (432,300 florins)		247,029
Ensemble pour 1862		136,523,411
Ensemble pour 1861		135,341,701

Dépenses ordinaires.

Frais d'administration, de perception et d'exploitation, dépenses des diverseses branches de l'administration :

Ministère des finances		thalers.	12,742,095
Domaines et forêts		4,152,930	
Impôts directs		1,157,636	
Impôts indirects		4,398,231	
Sel (monopole du)		2,877,050	
Loterie		24,700	
Établiss. de comm. maritime (1).			
Monnaie (frais d'administration et d'exploitation)		131,348	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics.			28,176,174
Postes, etc		9,899,500	
Télégraphes		631,310	
Manuf. de porcel., etc. (Berlin).		210,000	
Salines, mines et usines		9,303,218	
Salines	931,841		
Mines	5,800,855		
Usines	2,625,751		
Administrat.	444,771		
Chemins de fer		8,132,146	
TOTAL			40,918,269
Dotat. pour la rente du fonds du fidéicommis de la couronne			500,000
Dette publique, etc., etc			46,263,950
Dotation pour les deux chambres de la diète.			238,910
TOTAL			47,002,860

Administration de l'État :

Ministère d'État	278,460
— des affaires étrangères	890,560
— des finances	6,547,306
— du comm., de l'ind. et des trav. publics.	5,675,574
— de la justice	11,367,025
— de l'intérieur	5,557,481
— de l'agriculture	1,947,897
— de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales	4,013,303
— de la guerre	37,779,043

(1) *Les frais d'administration se montent à 59,229 th. et sont payés sur le fonds de l'établissement.*

Ministère de la marine	1,044,942
Administration de l'État	75,071,691
Dotations	17,002,860
Frais d'administration, dépenses des diverses branches, etc.	40,918,269
Hohenzollern (393,000 florins —)	224,572
TOTAL des dépenses en 1862	133,247,292
TOTAL des dépenses en 1861	129,522,185

Dépenses extraordinaires.

Ministère des affaires extérieures	5,741
— des finances	603,302
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics	2,064,000
— de la justice	223,000
— de l'intérieur	188,336
— de l'agriculture	212,622
— des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales	390,000
— de la guerre	1,826,662
— de la marine	1,145,000
Hohenzollern (39,300 florins —)	22,457
TOTAL des dépenses extraordinaires pour 1862	6,691,119
— — — 1861	9,805,152
TOTAL de toutes les dépenses pour 1862	139,908,411
— recettes pour 1862	136,523,411
Déficit en 1862	3,385,000
Déficit en 1861	3,985,636

Dette d'après le budget de l'année 1862.

Dettes portant intérêts.

Dettes générales :	Thlrs.
Dette consolidée (bons de la dette) du 2 mai 1842	82,722,200
Emprunt volontaire de 1848	5,074,670
— de 1850	15,447,900
— de 1852	14,002,300
— de 1853	4,504,000
— de 1854	13,761,800
— à primes (1855)	13,560,000
— des chemins de fer (1855)	7,267,300
— de 1856	15,917,800
— de 1857	7,680,000

Emprunt 5 p. °/o de 1859	30,000,000
Deuxième emprunt de 1859	18,400,000
Cautionnements	5,600,000
Caisse des veuves de militaires	890,400
TOTAL des dettes générales portant intérêts	234,828,370
Dettes provinciales	4,316,623
Actions et obligations des chemins de fer	19,355,025
TOTAL en 1862	258,500,018
TOTAL en 1851	265,195,229

Dette ne portant pas intérêts.

Papier-monnaie		15,842,347
TOTAL général d'après le budget de 1862		274,342,365
— — de 1861		281,037,576
Dépenses de la dette en 1861	15,547,700	
— en 1862	16,263,950	

dont pour le service des intérêts, 10,590,644, pour l'amortissement, 5,187,671, pour d'autres dépenses, 485,635 Thlrs.

Le budget voté pour l'année 1862 a été fixé à 136,265,348 thalers en recettes ; et en dépenses à 133,835,326 thal., dont 126,966,849 th. pour dépenses ordinaires et 6,868,337 th. pour dépenses extraordinaires.

Superficie totale des terrains cultivés en tabac.

1858.	1859.	1860.	
40,808.0	26,385.3	24,933.4	morgens.

sur ce terrain étaient exempts d'impôts :

1,684.1	1,620.3	1,816.9	—

(Sont exempts d'impôt les cultures qui ne dépassent pas 96 m.)

Nombre de cultivateurs de tabac exempts d'impôts.

121,814	123,428	132,045

Animaux domestiques.

	1816.	1861.
Chevaux	1,243,261	1,679,655
Bêtes à cornes	4,013,912	5,634,337
Bêtes à laines	8,260,396	17,436,865
Chèvres	143,433	806,008
Porcs	1,494,369	2,689,693
Anes et mulets		7,793

Mines et usines.

	Quintaux (50 kil.)	Thal. de 3 fr. 75.
Fonte de fer	584,391	1,744,654
Fer	8,249,863	11,898,966
Cuivre	45,468	1,450,395
Plomb	363,554	2,127,924
Zinc	6,573,637	1,430,749
Or	8,087	3,266
Argent	38,317	1,140,720
Cuivre jaune	34,969	1,152,725
Houille	235,189,996	21,808,326
Anthracite	88,548,636	3,028,997
Sel	2,878,783	1,571,866

CHEMINS DE FER EN 1861.

Longueur en milles	778
Nombre des locomotives	1,440
Leur force en chevaux	322,654
Nombre des wagons de voyageurs	2,157
— des places	105,562
— de tous les véhicules	26,928
— de milles parcourus par toutes les locomotives	3,955,398
— — par t. les wagons de voyag.	20,248,202
— — par t. les autres wagons	70,005,452
— des voyageurs en 1re classe	422,375
— — 2e classe	3,933,820
— — 3e classe	11,915,379
— — 4e classe	6,479,535
TOTAL des voyageurs	23,367,218
Nombre des trains de voyageurs	160,467
— des autres trains	101,777
— des milles (7,400 m.) parcourus dans une heure par un train expres	6.6
par un train d'omnibus	5.2
— des accidents dont les voyageurs ont souffert	15
Total général des accidents	203
— des recettes pour des trains de voyageurs (*en thalers*)	24,039,794
— *des recettes* pour d'autres trains	26,921,119
TOTAL des dépenses des chemins de fer	22,098,558

POSTES.

	1854.	1862.
Nomb. des lettres...........	48,210,000	148,444,000
— des journaux et autres imprimés.................	50,661,000	72,863,000
Nombre des paquets sans déclaration de valeur.........	10,153,000	14,627,000
Nombre des paquets et lettres avec déclaration de valeur. (en 1855)..................	6,596,000	8,850,000
Poids de tous les objets envoyés par la poste............ en quintaux..................	976,137	1,320,756
Valeur de tous les objets envoyés par la poste en thalers de 3 fr. 75................	1,022,427,000	1,583,717,000
Nombre des timbres vendus	4,925,110	30,184,460
Et leur valeur (en th.)	234,888	1,069,949
Nombre des enveloppes timbr. vendus par la poste........	3,175,553	7,693,125
Et leur valeur (en thal.)...	177,196	399,343
TOTAL des recettes de la poste (en thal.)............	11,486,169	13,303,545
— des dépenses (en 56)...	9,729,221	9,992,936

TÉLÉGRAPHE.

Nombre des stations télégraphiques...........	53	191
— des lignes...........	21	102
Longueur des lignes.........	560	1,351
Longueur des fils.		3,756
Nombre des dépêches télégraphiques privées.	102,474	624,878
— — offic. et internationales...........	12,907	35,419
Nombre des employés.......	344	716
Recettes de l'administ. télégr.	328,506 th.	954,551
Dépenses — —	374,062	810,067

Armée.

	Pied de paix.	Pied de guerre.
Armée de campagne..........	193,259 h.	370,073 h.
Troupes de dépôt............	»	104,444
Troupes de garnison..........	7,317	135,182
TOTAL........	200,576	609,669

Officiers	8,000	10,000
Gendarmerie	2,250	2,250
Deux divisions de l'école de sous-officiers	800	800
Compagnie de sous-officiers de la garde	70	70
Corps de chasseurs à cheval	77	77
Invalides	1,000	»
TOTAUX	212,649	622,866

Marine militaire de la Prusse. — Au mois d'octobre 1863, la flotte prussienne se composait de 30 navires à vapeur, armés de 202 canons ; de 6 bâtiments à voiles, armés de 146 canons ; de 36 chaloupes bombarbes et de 4 yoles bombardes. On construit aussi en Angleterre, pour le compte de la Prusse, un navire blindé à coupoles. Cet effectif se décompose de la manière suivante :

Corvettes à hélice. — *Ariana* et *Gazelle*, chacune de 28 canons et de 375 chevaux ; *Vineta* et *Herta*, de 28 canons et de 400 chevaux ; *Nymphe* et *Médusa*, de 17 canons et de 200 chevaux. Ces trois dernières sont en construction.

Chaloupes canonnières à hélices. — *Basilic*, *Foudre*, *Camelian*, *Cornet*, *Cyclop*, *Dauphin*, chacune de 3 canons et de 80 chevaux ; *Renard*, *Chasseur*, *Crocodile*, *Vipère*, *Salamandre*, *Scorpion*, *Tigre*, *Hirondelle*, *Guêpe*, *Hyène*, *Flèche*, *Épervier*, *Vautour*, *Loup*, *Requin*, chacune de deux canons et de 60 chevaux ; *Grille*, yacht royal, faisant un total de 22 canonnières à hélice.

Vapeurs à roues. — *Adler*, de 6 canons et de 250 chevaux ; *Lovely*, de 2 canons et de 120 chevaux.

Frégates à voiles. — *Geffian*, de 48 canons ; *Niobé* et *Téthis*, chacune de 28 canons.

Bricks. — *Masqutto* et *Bower* de 16 canons ; *Hela*, de 10 canons.

Les bâtiments de guerre prussiens sont armés de canons de 36 et de 24, et de mortiers de 8 pouces. Les canons rayés sont de 24 et de 12 livres.

L'état-major de la flotte prussienne comprend : 1 amiral, 3 capitaines de vaisseau, 3 capitaines de corvettes,

44 lieutenants, 26 enseignes et 53 cadets, ainsi qu'un certain nombre de cadets volontaires et d'aspirants.

Les équipages de la flotte se composent : de 1,000 matelots, mousses et novices ; de 488 hommes dans la division des carénages ; d'un bataillon de soldats de marine et de deux compagnies d'artillerie de marine.

Aperçu général de la navigation dans les ports prussiens en 1862.

Entrées.	Chargés.		Dont sur lest.		Total.	
	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Sous pav. étr...	3,531	291,051	2,963	197,217	6,494	488,268
Prop. sur 100.	50,46	43,73	59,67	58,12	—	—
Sous pav. pruss.	3,466	374,503	2,003	142,137	5,469	516,640
Prop. sur 100.	49,54	56,27	40,33	41,88	—	—
TOTAL........	8,997	665,554	4,966	339,354	11,963	1,004,908
Augm. sur 1861.	542	125,163	46	—	588	92,511
Diminution....	—	—	—	32,652	—	—
Sortis.						
Sous pav. étr..	5,955	432,791	505	49,717	6,460	482,508
Prop. sur 100.	56,38	53,77	32,06	36,37	—	—
Sous pav. pruss.	4 608	372,171	1,070	86,990	5,678	459,161
Prop. sur 100.	43,62	46,23	67,94	63,63	—	—
TOTAL.......	10,563	804,962	1,575	136,707	12,138	941,669
Augm. sur 1861.	299	—	597	38,546	896	—
Diminution....	—	75,605	—	—	—	37,059
Dont vapeurs : entrés.....					1,344	175,820
sortis......					1,351	172,191

Mouvement de la marine marchande pruss. 1862.

Direction.	Chargés. Navires.	Chargés. Lasts.	Sur lest. Navires.	Sur lest. Lasts
D'un port étrang. à l'autre.	1,005	490,334	925	163,815
en 1861.	926	173,404	878	149,472
De la Prusse vers les pays étrangers..............	1,518	242,277	68	9,347
en 1861.	1,586	242,966	35	5,582
Des pays étrangers vers la Prusse................	1,487	171,879	264	52,417
en 1861.	1,212	175,048	430	80,800

Effectif de la marine marchande à la fin de 1861.

Navires.......	1,043 de 168,416 lasts et	10,251 h. d'équip.
Bâtim. côtiers.	715 — 9,111 1/2 —	1,749 —
TOTAL....	1,758 de 177,527 1/2 lasts et	12,000 h. d'équip.

dont 69 vapeurs (45 engagés aux voyages de long cours, et 24 au cabotage).

RUSSIE.

Superficie, 5,450,199 kil. carrés. — Popul. 71 millions, dont 4,789,000 en Pologne, 1,688,000 en Finlande et 7 millions en Asie. — Capitale, Saint-Pétersbourg, 494,656 hab. — Autres villes : Moskou, 368,000 hab ; Varsovie, 156,000 hab.; Odessa, 108,000 hab.; Riga, 70,000 hab.; Kiew, 43,000 hab.

FINANCES. — BUDGET DE L'EXERCICE 1863.

Résumé du budget publié dans le Journal de Saint-Pétersbourg, 19 (31) mai 1863.

Recettes (brutes).

	Roubles.
Impôts directs (impôts et patentes de commerce)......................................	43,529,521
Impôts indirects (droits, accise sur les boissons, 108,092,122 ; sel, 9,550,000 ; tabac, 3,300,000 ; douanes, 32,514,532, etc.)...................	169,157,162
Droits régaliens (mines, monnaies, poste, télégraphe)................................	13,686,666
Revenus des propriétés de l'État (impôt foncier des paysans des domaines de la couronne, 27,348,082 ; fermage, 3,047,550 ; forêts, 3,268,936 ; chemins de fer Nicolas, 8,583,069 ; mines et usines, 2,307,462, etc.).............	50,700,213
Recettes diverses (vente de produits agricoles, 1,776,430 ; recouvrements de prêts, 4,472,664 ; crédits ouverts au trésor sur des recettes territoriales, 18,660,798 ; excédant des recettes en Pologne, 3,150,000 ; recettes accidentelles, 2,825,135, versements de la banque de l'État, 4,500,000, etc.).........................	38,675,244

Recettes des provinces transcaucasiennes......	3,081,838
Total des recettes ordinaires.....	318,830,644
Recettes extraordinaires (5 séries de billets du trésor, 15 millions, recettes économiques des ministères et des directions générales........	15,707,770
Recettes d'ordre............................	13,329,446
Total des recettes.......	347,867,860

Dépenses.

Dépenses ordinaires.	
Service de la dette publique..................	57,487,247
Grands corps de l'État........................	1,165,375
Clergé orthodoxe..............................	5,133,816
Ministère de la maison de l'empereur..........	7,755,444
— des affaires étrangères.............	2,102,532
— de la guerre........................	115,432,380
— de la marine........................	18,029,793
— des finances........................	37,219,756
— des domaines de l'État..............	9,149,332
Comité ordonnateur des colonies méridionales.	131,649
Ministère de l'intérieur......................	8,846,244
— de l'instruction publique............	5,889,795
Direction générale des travaux publics et des voies de communication....................	18,164,121
Direction générale des postes.................	329,923
Ministère de la justice.......................	6,338,311
Contrôle général de l'empire..................	232,889
Direction général des haras...................	682,406
Dépenses pour l'administration des provinces transcaucasiennes :	
Assignées sur les recettes du pays............	3,081,838
Assignées sur le trésor de l'empire...........	178,345
Frais de perception généraux..................	32,887,278
Total des dépenses ordinaires..........	330,538,414
Recettes arriérées............................	4,000,000
Dépenses d'ordre..............................	13,329,446
Total des dépenses......	347,867,860

Dette.	roubles.
Dette extérieure à terme......................	42,943,997
— — perpétuelle..................	18,387,845
Dette intérieure à terme :	
1° A la Banque, pour la dette du Trésor.....	7,632,569
2° *A la Banque*, pour les dettes payables par	

le Trésor et remboursables sur diverses ressources	314,855
3° A diverses administrations	407,037
4° Pour les obligations de la Banque de l'État (métalliques)	4,950,000
5° Pour les bons du Trésor	5,961,000
Dettes intérieures perpétuelles ordinaires et inaliénables	3,804,900
Dette intérieure consolidée 4 °/o	6,090,412

Armée. — L'armée se compose en général : des troupes actives, des troupes de réserve, des troupes irrégulières. D'après les rapports du ministère de la guerre, l'effectif des forces de terre s'élevait en 1858 et après des réductions notables en 1859 au chiffre suivant :

	1858.			1859.		
	Gén.	Offic.	Soldats.	Gén.	Offic.	Soldats.
Armée active	324	28,965	841,521	334	26,997	783,352
Réserve	23	2,632	85,570	23	3,054	66,873
Troupes irrégul.	»	»	»	30	4,665	92,000
Ensemble	»	»	»	387	34,716	942,225

Pour compléter ces troupes au pied de guerre et former la réserve, il y avait dans les provincee 503,335 vieux soldats en congé illimité, dont 239,245 étaient tenus au service actif. On comptait en autre 183,785 Cosaques en congé, obligés de servir dans la réserve en cas de guerre et 144,814 autres (principalement des Bachkirs) payant une contribution militaire moyennant laquelle ils n'étaient pas tenus de servir en temps de paix. — Le nombre des soldats disponibles, en cas de guerre, s'élevait à 1,600,000 h.

D'après le journal militaire russe, l'effectif total de l'armée russe s'élève aux chiffres suivants : armée active : 789,035 h.; réserve : 98,012 h.; généraux et officiers à la suite de l'armée, 3,726 h.; troupes irrégulières, 307,779 h., total 1,198,552 h.

Flotte au 1er (13) juin 1862.

Vapeurs.

Vaisseaux de ligne	9	Chaloupes canon., etc.	79
Frégates (à hélice)	12	Yachts	2

Frégates (à aubes)	8	Schooners	25
Corvettes	22	Vaisseaux de transport	9
Clippers	12	Petits vap. (à aubes)	68
Batter. flot. cuirassée	1		
Chaloupes cuirassées	1	TOTAL	248

d'une force de 37,007 chev., et portant 2,387 canons.

Bâtiments à voiles.

Vaisseaux de ligne	9	Tenders	2
Frégates	5	Vaisseaux de transport	13
Corvettes	3	Yachts	12
Bricks	3	TOTAL	62
Schooners	13	Nombre des canons :	1,304.
Chaloupes canonnières à rames	2		

Total des bâtiments à vapeur et à voiles : 310 navires armés de 3,691 canons. — En outre il y avait encore trois docks flottants et environ 300 navires pour le service des ports, etc.

Commerce extérieur en 1860 *et* 1861. — L'ensemble des échanges de l'empire russe, importation et exportation réunies, s'est élevé de 340 millions 1/2 de roubles, ou 1,362 millions de francs (1) en 1860, à 394 millions 1/4 de roubles, ou 1,577 millions de francs en 1861.

A l'importation, en cette dernière année, on a une valeur totale de 167,111,131 roubles (668,445,000 fr.), dans laquelle le commerce avec l'Europe entre pour 142,750,300, avec l'Asie pour 22,139,340, et avec la Finlande pour 2,221,491. Les articles reçus de l'étranger en franchise de droits, pour le compte du gouvernement ou des diverses compagnies, ne sont pas compris dans les totaux qui précèdent, attendu que la valeur n'en est pas déclarée en douane. — En 1860, le chiffre des importations s'est élevé à 159,303,405 roubles, soit 7,807,726 de moins qu'en 1861.

Le chiffre total de l'exportation a été de 177,179,985 roubles contre 181,383,281, qui représentent la valeur des articles exportés en 1860. La diminution est donc de 4,203,296 roubles. Dans le chiffre indiqué ci-dessus, le

(1) *Le rouble argent = 4 francs.*

commerce d'Europe figure pour 159,860,299 roubles, le commerce d'Asie pour 13,458,122, et les exportations à destination de la Finlande pour 3,861,564.

Les valeurs métalliques importées en monnaies et en lingots ont atteint le chiffre de 7,138,396 roubles, dont 6,967,742 fournis par le commerce d'Europe, et 171,154 seulement par le commerce d'Asie. C'est, comparativement à 1860, une diminution de 8,713 roubles.

L'exportation du numéraire a été de 15,790,353 roub., et présente sur l'année précédente une augmentation de 5,914,809. Il en a été expédié par la frontière d'Europe pour 11,751,962 roub., et par celle d'Asie pour 4,038,391 roubles.

Importations. — Le relevé ci-après indique les principaux articles importés dans le pays pendant les deux dernières années, savoir :

	1860.	1861.
Sucre brut...(poids en pouds.) (1).	978,175	1,095,287
— raffiné....................	77,897	66,153
Huiles..........................	857,444	843,270
Café.............................	376,512	358,594
Coton brut.....................	2,839,161	2,643,144
— filé.......................	130,071	125,660
Laines..........................	151,593	150,519
Soie.............................	12,186	16,736
Fonte brute....................	547,376	221,514
Fers bruts.....................	794,459	608,402
Vins et boissons diverses (valeur en roubles).....................	9,292,783	9,722,940
Matières tinctoriales.............	9,264,061	10,379,188
Fruits..........................	5,406,644	5,734,980
Machines, mécaniques et modèles..	8,529,946	8,624,047
Cotonnades.....................	7,294,983	7,614,537
Soieries........................	4,382,575	5,029,659
Tissus de laine.................	3,882,575	4,332,942
Tissus de lin...................	2,465,714	2,629,990

Exportations. — Voici quels ont été les principaux articles exportés :

	1860.	1861.
Céréales......(valeur en roubles)	63,830,110	69,161,601

(1) Le poud = 16 kilogr. 37.

Bois divers	5,050,224	5,947,363
Peaux brutes	1,266,360	1,294,060
— préparées	1,020,213	1,325,490
Lin (poids en pouds).	3,964,450	3,419,911
Suif	3,657,782	2,546,325
Chanvre	3,133,743	2,977,656
Fer	624,176	382,620
Cuivre	38,896	70,457
Laine	1,074,117	1,045,664
Potasse	373,412	594,612
Soie	87,692	73,896
Graine de lin et de chanvre. (tchetwerts) (1)	1,652,989	1,237,458

Navigation. — En 1861, le mouvement de la navigation marchande dans tous les ports de l'empire se résume en 10,634 arrivées, dont 6,804 avec chargements et 4,830 sur lest, et 10,739 départs, parmi lesquels 9,364 avec chargements et 1,375 sur lest.

Le tonnage des bâtiments donne 1,024,103 tonneaux à l'entrée et 1,025,972 à la sortie.

Dans le chiffre des arrivées, les ports de la Baltique figurent pour 4,807 bâtiments, ceux de la mer Blanche pour 811, et les ports du Midi pour 5,016.

Dans celui des départs, les ports de la Baltique entrent pour 4,811 bâtiments, les ports de la mer Blanche pour 829, et ceux du Midi pour 5,099.

On avait compté, en 1860, 11,039 arrivées et 10,911 départs de bâtiments marchands dans tous les ports.

Sous le rapport des nationalités, les entrées de l'année 1861 comprennent : 1,956 bâtiments anglais, 1,834 russes, 1,468 turcs, 763 hollandais, 752 italiens, 558 norvégiens, 483 danois, 440 hanovriens, 2,379 divers.

Voici maintenant quel a été le mouvement des bateaux à vapeur étrangers dans les principaux ports de l'empire :

A Cronstadt on a compté 433 entrées, soit 4 de plus qu'en 1860. Ce chiffre se décompose ainsi : steamers anglais, 189; prussiens, 82; français, 45; de Lubeck, 43; suédois, 25; belges, 23; hollandais, 20 ; italiens, 4; hambourgeois, 2.

---

(1) Le tchetwert = 2 hectol. 09.

Dans le port de Riga, il y a eu 75 entrées de bateaux à vapeur, savoir : 29 de Lubeck, 30 de la Prusse, 15 d'Angleterre et 1 de Sicile. Ce sont 2 arrivées de moins que l'année précédente.

A Odessa, le chiffre des entrées a été de 192, comprenant 122 steamers turcs, 27 anglais, 21 égyptiens, 15 français, 6 belges et 1 maltais; soit, au total, 7 arrivées de moins qu'en 1860.

Pour le mouvement du cabotage, on a les résultats suivants : les bateaux à vapeur russes et finlandais qui desservent les communications entre Saint-Pétersbourg et les ports de la Finlande ainsi que des provinces baltiques, ont fait 195 traversées, ou 23 de plus que l'année précédente. Sur les lignes de communication par bateaux entre les ports du Midi, Odessa, Otchakow, Eupatorie et autres, le total des traversées a été de 1,473; l'excédant sur 1860 est donc de 146 traversées. En outre, un service permanent de steamers est établi entre les ports de la mer d'Azof et de la mer Caspienne.

Recettes de douanes. — Le produit des douanes s'est ainsi composé, en 1861 :

	roubles.
Revenus douaniers proprement dits, savoir : produit des droits prélevés à l'entrée et à la sortie des marchandises, taxe de tonnage des bâtiments, et divers	31,492,321
Produit des taxes prélevées au profit des municipalités	161,722
Produit de l'accise sur le sel de Crimée	942,722
Produit de la contribution affectée à l'amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du pont Nicolas et du quai de Wassili-Ostrow	254,938
Produit de la taxe pour l'entrepôt des marchandises et rendement de la location des magasins	290,238
Produit de la contribution prélevée au profit du lycée d'Odessa	68,134
Produit de la taxe additionnelle de 5 °/₀ sur le montant des droits de douane prélevée pour frais divers dans l'intérêt du commerce extérieur	1,119,319
TOTAL	34,329,394

La Russie continue d'exploiter presque la même quantité d'or et d'argent que par le passé; mais il est à sup-

poser que les modifications apportées aux dispositions concernant la propriété des mines d'or et d'argent aideront beaucoup au développement de cette industrie ; par conséquent, si des circonstances imprévues ne viennent entraver la marche actuelle, la quantité d'or et d'argent extraite, représentant une valeur de 21 millions de roubles par an, entrera en circulation, et l'exportation pour l'étranger diminuera.

Voici un aperçu du mouvement commercial de l'or et de l'argent de 1857 à 1860 (en francs) :

	Importés.	Exportés.	Total.
1857	35,402,908	94,680,304	129,783,212
1858	26,261,716	123,190,404	149,452,120
1859	11,393,420	114,633,972	126,027,392
1860	28,590,436	39,502,176	68,092,612
Total	91,848,680	372,006,856	473,355,536

L'exploitation des mines de l'Oural a produit en cette année 125 pouds 12 livres, et celle des mines de la Sibérie 1,014 pouds 33 livres, ce qui forme un total de 1,140 pouds 4 livres ou 18,675 kilogrammes d'or. Comparativement au produit de l'année précédente, il y a eu, dans les premières, un accroissement de 12 pouds 6 livres, dans les secondes, au contraire, une diminution de 118 pouds 10 livres, causée en partie par la réduction du nombre des ouvriers, en partie par l'appauvrissement des sables aurifères. Mais au delà du lac Baïkal, l'activité industrielle redouble, et le rendement s'est accru jusqu'à 947 pouds 30 livres ou 15,524 kilogr. d'or.

Il a été délivré, en 1860, 35 permis d'exploitation, dont 15 à des nobles et 24 à des marchands. Il s'est formé 32 compagnies d'exploitation ; 167 placers ont été nouvellement déclarés. Le nombre des ouvriers employés dans toutes les exploitations a été de 29,600, dont 790 femmes ; celui des bêtes de somme de près de 10,000.

Port de Riga.

Mouvement commercial en 1860 et 1861.

	1860.	1861.
Importations	18,886,000	22,550,000 fr.
Exportations	103,304,000	80,136,000
Totaux	122,190,000	102,686,000

Parmi les importations du port de Riga, voici les principales à mentionner pour 1861 :

Tabac....................	kilogr.	895,000	3,456,000 fr.
Vin et eaux-de-vie....	bout..	1,917,000	2,281,000
Sel....................	litres..	24,540,000	1,909,000
Harengs..............	tonnes.	65,000	1,559,000

Les produits les plus importants sont représentés à l'exportation par les chiffres suivants :

Lin brut..............	kilogr.	27,521,000	31,020,000 fr.
Chanvre brut..................		21,118,000	15,019,000
Grains...............	hectol.	1,014,000	11,133,000
Graine de lin à battre..........		322,000	6,159,000
— à semer.	tonnes.	148,000	5,921,000
Tabac.................	kilogr.	890,000	4,154,000
Planches............	nombre.	780,000	2,525,000
Poutres..........................		131,000	2,340,000
Merrains, douves et tablettes..		264,900	1,055,000

Navigation. — Le mouvement général de la navigation de ce port, entrée et sortie réunies, y compris le cabotage, s'est réduit de 4,353 navires jaugeant 657,143 tonneaux en 1860 à 3,250 navires jaugeant 497,688 tonneaux en 1861. Le cabotage figure pour 315 navires et 53,147 tonneaux dans ce dernier résultat, dont 1,751 navires jaugeant 270,505 tonneaux appartiennent à l'entrée, et 1,814 navires jaugeant 280,330 tonneaux à la sortie.

Port d'Arkhangel.

Mouvement commercial en 1860. — La valeur des importations ne s'est élevée qu'à 1,805,000 fr. Elles consistaient principalement en poisson norwégien et en denrées coloniales envoyées d'Angleterre et de Hambourg.

Le port d'Arkhangel a expédié, en cette année, pour l'étranger 443 navires, dont 21 pour la France, plus 197 caboteurs norwégiens. Le total de ses exportations s'est élevé à 20,152,000 fr., somme dans laquelle la France a figuré pour 1,078,000 fr., dont 550,000 ont formé le chargement de 8 navires français.

Voici le relevé des principales exportations :

Avoine....	tchetw.	295,826	Goudron.	barriques.	73,105
Seigle.....	—	134,805	Poix.....	—	9,146
Graine de lin	—	86,313	Planches.	douzaines.	79,026
Lin........	pouds.	226,032	Nattes.....	pièces.	348,000
Étoupes....	—	202,739	Huile de bal.	pouds.	45,654
Cordages...	—	19,099			

Port de Cronstadt.

Voici le chiffre des entrées et sorties réunies en 1860 :

	Navires.	Tonneaux.
Anglais	1,635	401,208
Hollandais	574	75,148
Russes	249	48,121
Prussiens	232	46,640
Norwégiens	206	41,956
Lubeckois	200	40,908
Américains	66	40,888
Suédois	180	34,488
Danois	250	25,340
Français	142	23,056

Port de Saint-Pétersbourg.

Mouvement commercial en 1860. — Les importations se sont élevées à 368,383,000 fr. et les exportations à 196,547,000 fr. : ensemble 564,930,000 fr. A défaut de renseignements sur les *valeurs* des principales marchandises, on va en détailler les *quantités*.

Marchandises importées.

Acier	kilogr.	494,000
Acide arsénieux		123,500
Alun		724,000
Ammoniaque		127,000
Blanc de zinc et de céruse		87,000
Bois de teinture en poudre		159,000
— (extrait de)		604,000
Café		3,672,000
Chardons cardières	mille.	14,890
Chlorure de chaux	kilogr.	1,140,000
Cochenille		154,000
Cotons bruts		40,489,000
— filés		926,000
Cotonnades		382,000
Craie		130,000

Eaux-de-vie	ancres (1).	1,950
Étain	kilogr.	755,000
Éther sulfurique		250,000
Fer		10,313,000
Fonte		6,561,000
Gants de peaux	douzaines.	6,500
Garance	kilogr.	732,200
Garancine		1,091,100
Harengs salés	barils.	86,400
Houille	hectol.	1,263,000
Huile d'olive	kilogr.	8,370,000
Indigo		511,710
Laine filée		1,099,000
— (tissus de)		286,000
Liége en feuilles		538,700
— (bouchons de)	balles.	1,080
Manganèse	kilogr.	287,000
Minium		231,000
Mouchoirs	douzaines.	86,800
Ocres	kilogr.	1,273,000
Oranges et citrons	caisses.	95,000
Peaux fourrées	kilogr.	87,000
Pierre-ponce		199,000
Plomb en saumons		6,413,000
— en feuilles		753,000
Poivre		225,000
Rhum	ancres.	5,000
Salpêtre	kilogr.	218,000
Sandal		4,553,000
Sel		13,216,000
Soie		11,570
— (tissus de)		52,400
Soude		6,240,000
Soufre		825,500
Sucre		9,045,000
Sumac		624,000
Tabac à fumer		1,138,000
— cigares	mille.	6,640
Toiles	pièces.	18,000
— batiste de fil		2,600
Vins de Champagne	bouteilles.	620,300
— d'Espagne et de Portugal	pipes.	5,386
— de France	litres.	1,566,000
Zinc	kilogr.	1,113,000

(1) L'ancre = 38 litres.

Marchandises exportées.

Avoine	hectolitres.	1,012,500
Cantharides	kilogr.	11,000
Chanvre		28,737,000
— Étoupe et fil		3,312,000
Cordes et câbles		7,397,000
Crinières et queues de cheval		454,000
Cuirs bruts		333,000
— corroyés (de Russie)		238,000
Cuivre rouge		410,500
Fer en feuilles et en bandes		4,585,000
Froment	hectolitres.	550,000
Graine de lin	kilogr.	606,000
Laine		3,850,000
Lin		16,843,000
— Étoupe		3,050,000
Peaux de blaireau	pièces.	22,000
— d'écureuil		1,520,000
— d'hermine		9,800
— de lièvre		366,000
— de zibeline		9,800
Plume de literie	kilogr.	586,000
— Duvet d'oie		30,500
Poil de chèvre		136,000
Potasse		6,049,000
Queues d'écureuil		35,005,000
Seigle	hectolitres.	863,000
Soies de porc	kilogr.	1,154,000
Suifs		54,100,000
Toiles à voile	pièces.	22,500
— dite Ravenduch		10,500
— grossière	mètres.	3,686,000

Port d'Odessa.

***Mouvement commercial et maritime en* 1859 *et* 1860.** — **Le commerce de ce port a été évalué comme suit :**

	1859.	1860.
Importations	53,014,000	61,484,000 f.
Exportations	133,752,000	124,267,000
Totaux	186,766,000	185,751,000

Le relevé suivant fait connaître l'exportation des articles les *plus saillants* :

Froment	1859	34,742,000 fr.
—	1860	46,943,000
Autres céréales	1859	38,129,000
—	1860	20,480,000
Farines	1859	1,185,000
—	1860	3,204,000
Graines oléagineuses	1859	9,761,000
—	1860	12,720,000
Laines	1859	17,747,000
—	1860	30,307,000
Suifs	1859	5,345,000
—	1860	4,213,000

Navigation. — L'ensemble du mouvement maritime, résumé ci-après, présente en 1860 une différence en moins de 1,091 navires d'une jauge collective de 218,829 tonneaux, ce qui s'explique par la diminution constatée plus haut dans l'exportation des céréales. Voici le nombre et le tonnage des navires qui ont fréquenté le port :

	1859.		1860.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée	1,161	281,605	736	203,443
Sortie	1,441	352,268	775	211,601
TOTAUX	2,602	633,873	1,511	415,044

Port de Taganrog.

Mouvement commercial en 1861. — Le commerce général de ce port a donné, en 1861, les résultats suivants :

Importation	10,634,000 fr.
Exportation	29,109,000
TOTAL	39,743,000 fr.

Le résumé ci-après fait connaître la nature des principales exportations :

	Quantités.	Valeurs.
Céréales. Froment..quint. métr.	1,015,000	22,953,000 fr.
— Orge	23,900	256,000
— Seigle	11,800	131,000
— Farines	7,500	148,000
Graine de lin	55,250	1,370,000
Suif	12,850	1,165,000

Laine	4,750	742,000
Caviar	3,800	645,000
Ravison	23,900	638,000
Viandes salées	3,050	447,000

Navigation. — Le mouvement général du port a occupé 1,725 navires jaugeant ensemble 403,275 tonneaux, ainsi répartis :

	Navires chargés.	Navires sur lest.	TOTAL.
A l'entrée	220	646	866
A la sortie	820	39	859

Foire de Nijni-Novgorod en 1860.

Voici quels en ont été les résultats généraux si l'on s'en rapporte aux évaluations présentées par le commerce :

Valeur des marchandises		
Apportées	102,682,900 roubles.	410,732,000 francs.
Vendues	93,659,300 —	374,637,000 —

Comparativement à l'année précédente, le chiffre des apports a été moindre de 677,100 roubles (2,708,000 fr.), et celui des ventes de 2,597,700 roubles (10,391,000 fr.).

Les tissus de laine et de soie ont été recherchés, mais ceux de coton n'ont pas trouvé d'écoulement. Le prix des fourrures inférieures a notablement baissé. Le résumé suivant donne le mouvement des principales marchandises :

	Apport.	Vente.
Produits russes.		
Tissus de coton ... roubles.	56,207,200	46,921,600
— de laine	31,532,000	29,321,200
— de soie	19,784,000	17,912,800
— de lin et de chanvre	11,066,800	10,719,200
Métaux	46,230,000	45,170,000
Pelleterie	22,829,200	21,474,800
Céréales	21,880,000	17,080,000
Coton filé	10,600,000	10,600,000
Marchand. europ. et coloniales.		
Tissus de lin et de chanvre	6,294,000	5,222,000
— de coton	5,559,200	4,930,400
— de soie	2,838,400	2,049,800
— de laine	2,156,800	1,774,000

Vins et boissons..................	6,849,600	5,886,800
Modes............................	4,800,000	3,960,000
Huile.	2,280,000	2,121,600

Parmi les vins de France de qualité inférieure qui sont apportés à la foire de Nijni, il y en a toujours beaucoup de fabriqués avec des vins de Crimée et du Don. Les vins de Champagne ont été moins en faveur que les années précédentes.

	roubles.	roubles.
Drogueries et matières tinctoriales..	11,547,060	10,597,060
Marchandises chinoises (thés)......	38,440,000	38,440,000
Marchand. de Boukharie et de Khiva.	3,116,000	3,116,000
Marchandises de Perse, d'Arménie et de Géorgie......................	12,531,600	11,520,600

Aperçu des opérations de Kiakhta en 1861.

Il a été exporté de Kiakhta pour la Chine :

	roubles.	francs.
Marchandises russes...............	4,721,430	18,885,720
— étrangères...........	79,985	319,940
Métaux précieux, or en monn. russe.	139,374	557,496
— — arg. en monn. étr..	2,245,952	8,983,808
— — — russe.	288,044	1,152,176
— — argent ouvré......	4,014	16,056
Billets russes de crédit............	150,250	601,080
TOTAL..........	7,629,069	30,516,276

Il a été introduit de Chine à Kiakhta :

Marchandises chinoises............	7,405,428	29,621,712
— mongoles............	333,255	1,333,020
— d'Europe............	20,332	81,328
— russes..............	4,381	17,524
Billets russes de crédit............	22,019	88,076
TOTAL.........	7,785,415	31,141,660

Royaume de Pologne.

Superficie : 128,205 k. carrés. — Population en 1860, 4,840,460, — Cap., Varsovie, 162,000 hab.

Finances. — D'après la gazette officielle de Varsovie, *les* recettes effectuées en 1860 se sont élevées à 18,272,112 *roubles*, les dépenses à 15,949,826 ; l'excédant à 2,322,286

roubles; cet excédent est évalué à 3,174,862 roubles-argent dans le budget de Russie de 1862, et dans celui de 1863, à 3,150,000 roubles-argent.

Commerce en 1859 (valeur en roubles-argent).

	Importat.	Export.	Total.
Avec la Prusse.....	13,567,265	11,125,652	24,692,917
Avec l'Autriche....	3,564,916	3,315,979	6,880,895

Valeur totale du commerce extérieur : 31,573,812.

Commerce intérieur. — La valeur des marchandises exposées en vente sur les marchés et sur les foires a été de 6,083,182 roub.-arg. La vente constatée a produit 3,880,804 roub.-arg.

Finlande (grande principauté de)

Superficie : 377,850 k. c. — Popul. en 1860, 1,724,193 hab.—Cap., Helsingfors, 21,698 hab.

FINANCES. — *Budget de* 1863 (en marcs argent, 1 marc = 1 franc).

Recettes.

Impôt foncier............................	2,504,000
— des manufactures.................	103,600
Capitation...............................	1,238,500
Impôts indir. (douanes, timbre, eau-de-vie)	7,437,578
Revenus casuels........................	920,823
TOTAL....................	12,204,501

Dépenses.

A défalquer des recettes................	97,100
Gouvernement...........................	1,273,083
Administration de la justice..............	447,789
— militaire..................	228,571
— civile....................	3,191,137
Culte, instruction publique...............	1,469,154
Dépenses extraordinaires.................	2,126,086
Fondations charitables, hygiène..........	1,148,990
Agriculture, commerce..................	1,261,150
Dotations, pensions......................	659,655
TOTAL.......	11,902,715

Excédant des recettes, 301,786 marcs argent.

Budget militaire de 1863 (en marcs argent).

Dépenses.

A défalquer des recettes.................	10,548
État militaire, dotations, pensions, etc....	2,386,937
TOTAL des dépenses..........	2,397,485
TOTAL des recettes...........	2,520,960
Excédant des recettes...........	123,475

Les prêtres, les soldats de la milice et quelques fonctionnaires civils sont rétribués, soit par les communes, soit sur le produit des terres domaniales (boställen) affectées à cet usage. Ces dépenses ne sont point portées au budget général.

Dette publique (1863).

	roub. arg.
Dette intérieure contractée pour la construction de canaux et de chemins de fer...............	613,000
Dette extérieure, contractée pour l'exécution de travaux publics............................	2,410,000
TOTAL....................	3,023,000
Créance de la maison Rothschild, thal. de prusse.	4,382,000

L'armée et la flotte se composent :

Des troupes enrôlées (Vaerfvade), qui s'engagent volontairement pour 6 ou 10 ans.

1 bataillon de tirailleurs (1 comp. de dépôt)..	1,425 hom.
1 équipage de marine, 35 chaloupes canonnières à vapeur, montées par..............	100
De la milice (Indelta; troupes cantonnées).	
9 bataillons de tirailleurs..................	2,720
TOTAL..................	4,245 hom.

La marine a encore 744 pilotes, employés dans 91 stations, et 8 phares.

Commerce et navigation en 1862.

	Importat. de	Exportat. pour
Russie............	7,700,028 r. arg.	4,070,510 roub. arg.
Suède et Norwége.	1,050,844 —	996,449 —
Autres pays.......	6,110,336 —	4,894,224 —
TOTAL........	14,861,208 r. arg.	9,961,182 roub. arg.

Marine marchande en 1862. — 418 bâtiments à voiles et 30 vapeurs jaugeant ensemble 56,601 lasts de commerce et montés par 5,371 hommes ; 1,144 bâtiments jaugeant plus de 5 lasts, d'une capacité collective de 41,743 lasts ; en tout 1,592 navires d'une capacité de près de 98,344 lasts (sans compter la capacité des vapeurs).

SAN-SALVADOR.

Superficie : 41,900 k. c. — Popul., 600,000 h. — Cap., San-Salvador, 40,000 hab.

Finances.

Recettes en	1860...	515,682	1,075,305 doll.
—	1861...	559,623	
Dépenses en	1860...	527,347	1,132,194 —
—	1861...	604,847	
Déficit apparent..........			56,889 doll.

Couvert par des sommes restantes en caisse, s'élevant au chiffre de 126,544 dollars, savoir : créances, 59,249 doll., valeurs en marchandises (monopole du gouvernement sur la poudre, le salpêtre et les liqueurs fortes), 67,295 doll.

Dette publique, 1862.— Bons du Trésor (libranzas) en circulation : 175,245 doll. — La dette extérieure était consolidée jusqu'à 360,000 doll., payables en 4 ans ; on a remboursé sur cette somme, 81,772 doll., en bons du Trésor, compris dans le chiffre indiqué ci-dessus.

Armée. — Milices : 5,000 h.; troupes permanentes : 1,000 h.

Commerce. — En 1861, l'importation s'est montée à 1,319,727, l'exportation à 2,340,778 doll.

Navigation. — En 1861, 20 vapeurs jaugeant 19,108 ton. et 21 navires à voiles jaugeant ensemble, 5,386 ton., sont entrés dans les ports de la république. Le pavillon anglais a été représenté par 8 nav. jaugeant 1,958 ton. et celui de l'Amérique du Nord par 3 nav. jaugeant 2,150 ton. Les autres navires se répartissent entre plusieurs pays.

SANDWICH (ROYAUME).

Superficie des 15 îles du groupe, 15,563 k. c. — Popul., 69,800 hab.

Finances en 1860. — Recettes, 656,216 doll. (dont 213,209 proviennent des douanes, 108,842 des impôts de l'intérieur, 100,831 de la vente de domaines de l'État); dépenses : 643,088 doll. (dont pour la liste civile, 52,326 dollars, pour la presse gouvernementale, 20,900 dollars, pour l'instruction, 23,943 doll., les tribunaux, 90,929 dol., les travaux publics, 131,821 doll., l'armée, 45,495 doll.); il y a donc eu un excédant de recettes de 13,128 doll.

Dette publique au 1er avril 1860 : 108,777 doll., portant en majeure partie intérêt à 12 p. 100 ; il faut encore ajouter un capital de 20,000 doll., que le gouvernement a emprunté pour la construction de canaux.

Navigation. — Le mouvement du port d'Honolulu en 1860 a donné 200 navires, 71,332 tonneaux à l'entrée, et 182 navires, 66,125 tonneaux à la sortie : ensemble, 382 bâtiments jaugeant 137,457 tonneaux.

Dans ce trafic général, la pêche baleinière est représentée par 189 navires jaugeant 68,619 tonneaux. La part des États-Unis et des îles à guano a été de 137 navires, 53,751 ton.; celle de l'Angleterre de 29 navires.

Marchandises étrangères importées à Honolulu en 1861.

Nature des marchandises.	fr.	Nature des marchandises.	fr.
Effets d'habillement confectionnés...	461,895	Confiserie et pâtisserie sèche......	49,172
Huiles de poisson et autres..........	437,189	Bières (Ale, Porter).	48,643
Tissus de coton...	381,336	Cuivre en feuilles et travaillé......	42,830
Matériel pour navires.............	133,665	Fruits et légumes secs ou conservés.	37,370
Bois de construction............	126,084	Machines, instruments..........	36,970
Céréales..........	115,032	Vins.............	35,500
Médicaments et parfumerie.........	105,896	Plomb............	33,695
Viandes conservées en barils et en boîtes.........	104,010	Combustible (houille et bois).........	31,072
		Instruments d'agriculture.........	23,871

Tissus de fil.......	103,607
Tissus de soie.....	98,780
Quincaillerie......	76,270
Sellerie, harnais, cuirs..........	72,189
Poisson sec, fumé et salé.........	72,121
Épiceries diverses.	71,828
Boissons alcooliques...........	64,818
Fer en barres et ouvré.	58,384
Papeterie et librairie.............	56,965
Tabac, cigares....	52,872
Tissus de laine....	50,625
Fromage et beurre salé.	17,275
Bijouterie.........	15,850
Savons.	14,376
Matériaux de construction (pierres, briques)........	13,060
Meubles..........	12,167
Thé..............	7,345
Sucre en barils et en pains........	6,735
Animaux..........	2,750
Marchandises div...	83,175
TOTAL.....	8,156,850
Rappel des chiffres de 1860.........	5,062,949

Principaux produits exportés des îles Havaï en 1851 et en 1860 et 1861.

Produits.	1852.	1860.	1861.
Sucres bruts....livres (1).	20,410	1,444,271	2,562,498
Peaux de bœuf...nombres.	2,172	20,294	7,463
Pulu...............livres.	»	649,204	592,835
Café.....................	27,190	48,966	45,366
Mélasses et sirops.....gallons (2)................	72,156	108,613	128,289
Sel...tonnes de 1,015 kilog.	748	864	762
Peaux de chèvre. nombres.	26,717	37,473	21,945
Patates douces....barils de 200 livres.	474	1,018	435
Suif.....................	200	908	666
Laine...............livres.	370	76,524	119,527
Fungus..................	»	178,794	278,330
Bœuf salé. barils de 200 liv.	»	252	203
Farine..................	»	1,094	»
Arrowroot..........livres.	12,499	»	4,045
Huile de baleine...gallons.	»	140,185	188,548
— de cachalot.........	»	»	6,794
Fanons.............livres.	»	39,958	27,003

(1) La livre = 0 kilog. 453.
(2) Le gallon = 4 litres 54.

SAXE-ROYALE.

Superficie : 14,988 k. c.—Popul., 1861, 2,225,240 hab. —Capitale, Dresde, 128,150; Leipzig, 78,490; Chemnitz, 45,432 hab.

FINANCES. — *Budget annuel de la période 1861—63.*

Recettes.

	Thalers.
Domaines et autres biens de l'État	1,245,763
Droits régaliens et produits d'établissements de l'État	2,789,333
Intérêts de capitaux, revenus de l'administration et produits accidentels	1,082,028
Impôts directs ordinaires	2,093,000
Impôts indirects ordinaires	2,685,300
Impôts extraordinaires (centimes additionnels à l'impôt du timbre)	96,700
Versement des sommes restant disponibles du capital flottant de l'État, lesquelles doivent au besoin être augmentées par des opérations de crédit	2,364,228
TOTAL des recettes annuelles	12,356,352

Dépenses.

	Thalers.
Besoins gén. de l'État (dont 87,533 transit.)	3,891,788
Ministère général (dont 2,840 transit.)	29,800
Départ. de la justice (dont 5,040 transit.)	384,703
— de l'intérieur (dont 88,498 transit.)	850,495
— des finances (dont 27,336 transit.)	474,395
— militaire (dont 98,865 transit.)	2,175,096
— du culte et de l'instruction publ. (dont 85,593 de dép. transitoire)	390,833
— de l'extérieur (dont 7,560 transit)	94,445
Contingent aux dépenses de la Conféd. German	35,000
Pensions (dont 19,513 transit.)	590,336
Travaux publics (dont 2,379,104 transit.)	3,339,461
Fonds de réserve	400,000
TOTAL des dépenses ann. (dont 2,804,879 transit.)	12,356,352

Dette à la fin de 1862.

	Thalers.
Obligations à 3 p. °/₀, créés en 1830	6,378,475
Bons du Trésor à 4 p. °/₀ créés en 1847	8,635,500

Bons du Trésor à 4 p. °/o, créés en 1852, 1855, 1858, 1859 et 1862	38,435,600
Idem à 3 p. °/o, créés en 1855	4,384,200
Actions du chemin de fer saxon-silésien	3,631,500
TOTAL	61,465,275
A ajouter, dette ancienne	15,367
Bons de la caisse, ne portant pas d'intérêts	7,000,000
TOTAL général	68,480,642

Voy. des détails sur les foires de Leipzig, à l'*Annuaire* précédent.

Armée. — 26,000 h.

SAXE-ALTENBOURG.

Superficie : 1,327 k. c.—Popul., 137,162 hab. — Cap., Altenbourg, 16,754.

FINANCES. — 1863-1864.

Recettes	829,526	thalers.
Dépenses	829,526	—

A la fin de 1860, les capitaux actifs s'élevaient à la somme de 1,206,725 thalers, et les capitaux passifs à 980,703 thal., y compris 432,400 thal. de papier-monnaie en circulation.

Contingent militaire fédéral : 1,473 h., y compris la réserve.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

Superficie : 2,003 k. c.—Popul., en 1861, 159,431 hab. — Cap., Cobourg, 10,690 hab.

FINANCES.

COBOURG. — *Période financière de* 1861 à 1867.

Caisse de l'État. Recettes annuelles	471,000 fl.
Dépenses annuelles (y compris 106,750 fl. intérêts et amortissement de la dette)	466,900
Excédant	4,100 fl.

Caisse du domaine.

Recettes.	194,408 fl.
Dépenses	128,808
Excédant	65,600 fl.

GOTHA. — *Période financière du 1er juill. 1861 à 1865.*

Caisse de l'État. Recettes annuelles	606,500 th.
Dépenses annuelles (y compris 92,022 th. intérêts et amortissement de la dette)	606,500
Dette de la caisse de l'État : 1,085,687 thal. y compris 400,000 thal. de papier-monnaie.	
Caisse du domaine. Recettes annuelles	559,500 th.
Dépenses annuelles (y compris 55,703 thal. intérêts et amortissement de la dette)	385,669
Excédant	173,831 th.

Armée : Contingent principal	1,302 h.	1,674 hommes.
Réserve	372	
Remplaçants		186
TOTAL		1,860 hommes.

SAXE-MEININGEN.

Superficie : 2,512 k. c. — Popul., 172,341 hab. — Cap., Meiningen, 7,000 hab.

FINANCES.

Budget de la période financière de 1862 à 1865.

Recettes.

Propriétés des domaines	804,575 fl.
Impôts et autres recettes	1,086,592
TOTAL	1,891,167 fl.

Dépenses.

De la caisse des domaines	758,450 fl.
— de l'État	1,086,592
TOTAL	1,845,042 fl.

Dette, 3,715,000 flor.

Armée. — Contingent fédéral, 1,720 h.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Superficie : 3,630 k. c.—Popul., 273,252 h.—Capitale, Weimar, 13,887 hab. — Autres villes : Eisenach, 11,517; Apolda, 7,732; Jéna, 6,984.

FINANCES.

Recettes et dépenses annuelles. (thalers).	Périodes financières. 1860-62.	1863-65
Recettes.		
Domaines et biens de l'État	557,145	615,673
Droits régaliens	169,095	170,255
Ancien impôt foncier	896,750	168,250
Impôt indirect		445,115
— direct (sur le revenu)		250,700
— sur les chiens		6,400
Divers	2,200	2,275
TOTAL	1,625,190	1,658,668
Dépenses.		
Liste civile	280,000	280,000
Diète	16,050	7,000
Affaires fédérales		15,801
Intérêts et amortissement de la dette publique	273,063	236,927
Charges sur les domaines de l'État	72,620	89,835
Frais d'exploitation des mines, etc.	2,947	2,950
Frais d'administration	611,876	611,930
Militaire	144,259	180,250
Sûreté publique	40,267	38,921
Ponts et chaussées	20,525	20,000
Établissements d'utilité publique	34,941	36,943
Culte et instruction publique	116,303	121,537
Divers	—	435
Fonds de réserve	12,000	12,000
TOTAL	1,624,851	1,654,558
Excédant annuel	339	4,110

Dette publique en 1862 : 4 1/2 millions de thalers.

Contingent fédéral : 3,685 h.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Superficie : 737,332 kil. c. — Population, Suède, 1858, 3,734,240 hab.; Norwége, 1855, 1,433,734 hab. — Cap., de Suède, Stockholm, 1861, 116,972 hab., de Norwége, Christiania, 1855, 38,958 hab.

FINANCES DE SUÈDE.

Période triennale du 1er janvier 1861 au 31 décembre 1864.

Recettes annuelles.

		Rix. dr. R : mt.
Ordinaires		8,171,100
Extraordinaires :		
Douanes	11,100,000	
Accises	400	
Postes	1,400,000	
Timbre	1,300,000	
Eaux-de-vie	7,000,000	20,800,400
TOTAL		28,971,500

Dépenses annuelles.

Ordinaires :		
Maison du roi	1,278,400	
Justice	2,198,570	
Affaires étrangères	479,200	
Guerre	8,727,720	
Marine	3,305,100	
Intérieur	2,206,950	
Finances	4,270,450	
Culte, instruction publique	3,276,400	
Pensions, etc	1,168,920	
Excédant annuel	26,911,710	2,059,790
Dép. extraordinaires (pour les trois années)		26,911,710

dont 3,500,000 pour desservir les rentes et l'amortissement de l'emprunt pour les chemins de fer contracté en 1858, et 5,375,333 pour l'emprunt contracté en 1861.

Ces dépenses extraordinaires doivent être couvertes par les ressources suivantes :

1° *Excédant* des années précédentes	6,511,160
2° *Excédant* annuel ci-dessus de 2,059,790 pour *1861* à 1863	6,179,370

Rentes et amortissements de prêts.............	2,800,000
Excédants des revenus de la Banque nationale depuis 1857................................	1,000,000
Timbre des cartes et journaux..................	850,000
Recettes diverses.............................	298,427
Capitation de 1860............................	2,340,000
Idem pour 1861 à 1863.........................	6,750,000
TOTAL...........	26,228,957

Non-seulement la plus grande partie des troupes de terre, mais encore un grand nombre de fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements de certaines terres domaniales dont le produit ne fait point partie du budget.

D'après un document offic. suédois récemment publié, les revenus ordinaires se composant principalement des contributions payées par les propriétaires fonciers s'élèvent à....................................rixdalers.	8,312,000
Les revenus provenant de la douane, des postes, du timbre et des droits sur la fabrication de l'eau-de-vie, à..........................	25,200,000
ce qui forme un total de recettes de.............	33,512,000
Les dépenses annuelles s'élèvent à..............	31,250,000
Le budget offre un excédant de..................	2,262,000

Cet excédant, s'ajoutant à différents revenus extraordinaires, forme une somme de 6,362,000 rixdalers qui sert au paiement des rentes et à l'amortissement des dettes de l'État, aux dépenses accidentelles, etc.

Armée de Suède. Engagés volontaires, 7,692 ; milice de Gothland, 7,621 : Indelta, 33,405, troupes de conscription (réserve dans leurs foyers), 95,000 h.

Marine suédoise. 10 vaisseaux, 6 frégates et plusieurs centaines de petits navires.

Mouvement commercial de 1851 *à* 1860. — Le chiffre total du commerce extérieur de la Suède en 1860 a été de 168,965,000 rixdales (1), savoir : 82,469,000 à l'importation et 86,496,000 à l'exportation ; ensemble, entrée et sortie réunies, 237 millions de fr. C'est, après les chiffres

(1) Il s'agit ici du rixdaler, *riksmynt*, d'une valeur de 1 fr. 39 c. à 1 fr. 43 c. *suivant* les variations du change. On peut l'évaluer en moyenne *à 1 fr. 41 c.* Elle se subdivise en 100 ore.

de 1855 et 1856, le plus élevé de la période décennale 1851-1860.

L'argent monnayé et en lingots figure pour 3,030,000 rixdalers à l'importation et pour 42,000 à l'exportation de 1860, ce qui réduit à 79,439,000 rixdalers la valeur des marchandises entrées dans le royaume et à 86,454,000 celles des marchandises sorties.

On réunit dans le tableau suivant les chiffres de l'importation et de l'exportation de la Suède, pour chacune des années de la période décennale.

(*Valeur en rixdalers riksmynt.*)

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
ANNÉES.	Marchandises.	Espèces et lingots.	Marchandises.	Espèces et lingots.
1851....	41,250,000	822,000	40,191,000	246,000
1852....	43,571,500	1,500	41,235,000	252,000
1853....	43,619,500	7,960,500	49,107,000	2,598,000
1854....	60,130,000	18,525,000	76,099,000	3,115,000
1855....	77,786,500	7,054,500	95,809,000	37,000
1856....	105,448,000	396,000	80,340,000	12,093,000
1857....	85,170,000	120,000	66,725,000	11,709,000
1858....	54,856,000	2,064,000	57,974,000	910,000
1859....	73,947,000	294,000	74,490,000	4,177,000
1860....	79,439,000	3,030,000	86,454,000	42,000

Si l'on compare entre eux les résultats du commerce extérieur de la Suède pendant les trente dernières années, abstraction faite de l'argent monnayé ou non, on trouve que la valeur des marchandises à l'importation s'est accrue de 43 p. 100 entre 1830 et 1840, de 40 p. 100 de 1840 à 1850; de 121 p. 100 de 1850 à 1860, et qu'à l'exportation, cet accroissement a été de 50 p. 100 entre 1830 et 1840, de 18 p. 100 entre 1840 et 1850, et de 140 p. 100 entre 1850 et 1860. Comparé aux chiffres de 1835, le mouvement commercial s'est accru, en 1860, de 256 p. 100 à l'importation et de 211 p. 100 à l'exportation.

On va passer en revue les principaux articles d'importation et d'exportation.

IMPORTATION.

Coton. — En 1851 il en entrait 7,977,629 skalpund (1),

(1) Le skalpund ou livre de Suède = 0 kilog. 425.

et en 1859, année la plus satisfaisante de la période décennale, pour 15,169,452 skalpund. Ce chiffre a considérablement augmenté en 1860 où il a atteint 19,226,177 skalpund. La moitié de cette quantité ou 10,659,456 skalpund ont été importés de l'Amérique du Nord, le surplus d'Angleterre, du Danemark et des Villes Anséatiques.

Fils de coton. — En 1855, cet article était représenté à l'importation par 4,805,662 skalpund, dont la plus grande partie provenait de la Grande-Bretagne. Depuis cette époque l'importation a été en décroissant; en 1859, elle était de 950,681 skalpund, et en 1860 elle est tombée à 857,517.

Houille.—En 1860 il en a été importé 11,791,612 pieds cubes (1), et en 1851, 4,045,513 pieds cubes seulement.

Peaux. — En 1857, l'importation des peaux séchées non préparées était de 19,455 centner (2) ; en 1858, elle tomba à 13,167 centner, mais, en 1859, elle fut de 30,628 centner, et enfin, en 1860, elle s'est élevée à 44,415. Les peaux humides et salées qui, en 1851, figuraient à l'importation pour 11,161 centner ont atteint le chiffre de 20,937 centner en 1860. L'importation des autres espèces de peaux, qui, en 1851, était de 9,025 skalpund s'était élevée, en 1856, à 37,972 skalpund. Pendant les deux années suivantes cette quantité diminua sensiblement, mais, en 1859, elle se releva et elle a été en 1860 de 225,638 skalpund.

Café. — En 1851, 8,945,522 skalpund avaient été importés; ce chiffre a presque doublé en 1860 (15,155,804 skalpund).

Sucre brut. — Il figurait à l'importation de 1851 pour 24,700,000 skalpund, et s'était élevé pendant les années 1855 et 1857 à environ 35 millions de skalpund. Après avoir faiblement diminué en 1859 il est remonté au même chiffre en 1860.

Sucre raffiné. — 57,236 skalpund en 1851, 3,010,696 skalpund en 1859, et 3,671,166 en 1860.

Tabac en feuilles. — En 1851, 2,641,797 skalpund, en 1856, 4,109,675, et en 1860, 4,040,647.

---

(1) Le pied cube de Suède = 26 litres 17.

(2) Le centner = 42 kilog. 1/2.

Cigares. — En 1851, l'importation était de 21,095 skalpund; elle a doublé depuis lors.

Sel. — L'importation qui, en 1860 a été de 2,141,925 pieds cubes, surpasse de 137,723 celle de 1859. Si l'on prend la moyenne des dix dernières années, on trouve que la Suède a importé chaque année 1,878,000 pieds cubes.

Laine. — En 1860, l'importation a été de 2,548,205 skalpund; en 1859, elle était de 2,011,599, et en 1851 de 2,162,737. Le chiffre le plus fort qui figure à l'importation de cet article pendant la période décennale est celui de 1855, qui atteignit 4,101,494 skalpund.

Vin. — L'importation du vin en barriques était en 1856 de 4,396,954 skalpund. En 1857 elle a été de 4,029,974 skalpund, en 1858 elle est descendue à 2,872,254 skalp., s'est relevée en 1859 à 3,643,946, mais n'a plus atteint en 1860 que 3,469,179 skalpund. L'importation du vin en bouteilles avait continuellement augmenté dans les six premières années de la période décennale, et s'était élevée de 28,213 bouteilles en 1851 à 62,544 bouteilles en 1856. Elle n'a plus été en 1857 que de 54,211 bouteilles, en 1858 de 36,094 bouteilles, en 1859 de 49,101 bouteilles. En 1860 elle est remontée à 53,508 bouteilles.

Eaux-de-vie. — Voici les chiffres de l'importation des spiritueux de 1856 à 1860 :

	1856.	1857. (Skalpund.)	1858.	1859.	1860
Cognac........	496,105	575,528	250,085	278,443	290,485
Arac............	2,454,268	2,212,819	1,089,693	604,363	804,221
Genièvre........	2,085,353	148,323	23,447	6,675	3,259
Rhum..........	3,953,993	2,433,722	701,261	552,559	666,807
Esprit-de-vin....	118,736	83,345	128,649	240,122	90,613

Soieries. — L'année 1860, tout en ayant été favorable à cet article, dont l'importation a été de 58,483 skalpund, est cependant inférieure à 1859 dont le chiffre était de 62,742 skalpund; la plus forte importation de la période décennale a eu lieu en 1856, où elle avait atteint 70,462 skalpund; en 1851, les soiries ne figuraient que pour 16,065 skalpund au tableau des importations.

EXPORTATION.

Fers en barres.—C'est en 1860 que s'est faite la plus

considérable exportation qui ait jamais eu lieu : elle a été de 2,296,181 centner; en 1851, elle était de 1,857,731 centner; en 1857, de 2,067,530 centner et en 1859 à peu près la même qu'en 1857. Sur ces 2,296,181 centner, environ moitié a été exportée directement pour l'Angleterre.

Acier. — L'exportation de l'acier a été en 1860 de 170,321 centner, en 1859 elle était de 135,570 centner, en 1855 de 60,435 centner et en 1851 de 84,819 centner.

Fonte. — La prohibition de la sortie ayant été levée, il en a été exporté en 1856 178,672 centner. Ce chiffre descendit à 80,690 centner en 1857; mais il remonta à 237,367 centner, et il a été en 1860 de 299,200 centner.

Cuivre. — Dans la période décennale, la moyenne de l'exportation annuelle de cet article a été d'environ 34,000 centner. Le chiffre total pour 1859 a été de 33,635 centner; il est descendu en 1860 à 30,569 centner.

Céréales. — En 1860, il a été exporté 11,306,763 pieds cubes de céréales en général; et ce chiffre est le plus élevé de la période décennale. En 1859, cette exportation était de 10,672,824 pieds cubes et en 1852, année de la plus faible exportation, de 919,296 pieds cubes seulement.

Bois. — L'exportation des planches en 1851 était de 865,000 douzaines; en 1859, de 1,353,813 douzaines, et en 1860 elle a été de 1,390,172 douzaines. Ce dernier chiffre reste cependant inférieur à celui de 1855 (1,753,306 douzaines) et à celui de 1856 (1,816,541 douzaines).

En 1851, 429,600 poutres et espars ont été exportés. Ce chiffre a été en augmentant jusqu'en 1854 où il a atteint 675,203 pièces. Depuis cette époque, il y a eu diminution. En 1855, il ne figure que pour 545,404 pièces; en 1859 pour 637,396, et en 1860 pour 620,406 pièces.

Goudron. — L'année 1860 a été la moins favorable à l'exportation du goudron qui n'a été que de 187,230 pieds cubes; en 1851, elle était de 285,466, en 1854 de 530,246 et en 1855 de 634,896.

REVENU DES DOUANES.

Les recettes des douanes suédoises ont progressé comme suit :

	rixdalers riksmynt.		rixdalers riksmynt.
1851	7,982,829	1856	13,334,556
1852	7,942,635	1857	10,787,209
1853	7,727,199	1858	9,746,024
1854	9,497,569	1859	12,595,802
1855	11,457,105	1860	13,421,981

Navigation.

	navires entrés ou sortis.	lasts (1).		navires entrés ou sortis.	lasts (1)
1851	9,028	428,764	1856	15,865	674,932
1852	9,091	441,138	1857	14,597	664,110
1853	9,760	436,630	1858	11,874	577,942
1854	14,450	564,847	1859	12,235	704,319
1855	17,298	629,264	1860	12,820	737,158

Effectif maritime. — La flotte marchande suédoise à la fin de 1860 se composait de 3,200 navires jaugeant 154,342 lasts, occupant en tout 11,417 marins (1,407 capitaines et 10,010 matelots). On reproduit les chiffres de l'effectif pour la période décennale :

	navires.	lasts.	marins.
1851	2,771	114,460	9,319
1852	2,846	116,291	9,695
1853	2,826	115,126	9,459
1854	2,783	118,148	9,981
1855	2,874	126,236	10,434
1856	3,020	138,793	10,669
1857	3,190	147,705	10,974
1858	3,300	150,831	10,073
1859	3,364	157,456	11,266
1860	3,200	154,342	11,417

NAVIGATION.

Navires chargés entrés et sortis des ports suédois pendant l'année 1861.

Pavillon.	Entrées.		Sorties.		TOTAL.	
	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Suédois..	2,855	119,927	3,626	166,267	5,481	286,194
Norwégien	782	49,301	1,490	188,475	2,272	237,776
Étranger..	2,176	110,132	2,048	170,448	4,224	280,580
TOTAL..	5,813	279,360	7,164	525,190	11,977	804,550

(1) Le last de Suède = 2 tonneaux 1/2.

non compris à l'entrée : 437 navires (312 suédois, 125 danois) et à la sortie 318 nav. (199 suédois, 119 danois) dont la capacité en lasts n'était pas connue.

Effectif de la marine marchande.

(Les lasts sont des lasts de commerce, équival. à 2 tonn. angl.)

En 1861.	3,313 nav.	d'une capacité de	153,426 lasts.
— 1860.	3,200	— — — —	154,342 —
— 1830.	1,841	— — — —	72,074 —

Le nombre toujours croissant des vapeurs était en 1861 de 219 navires d'une force collective de 8,970 chevaux..

On comptait en 1861 dans les places d'entrepôt de Suède 1,370 pilotes et 10,080 matelots, et dans les autres ports 1,367 pilotes et 2,754 matelots.

INDUSTRIE.

Le tableau suivant présente la comparaison de l'état des fabriques et manufactures de la Suède à diverses époques :

Nombre des	1850.	1856.	1858.	1859.	1860.
Fabriques...	2,513	2,462	2,463	2,478	2,507
Métiers......	2,904	4,666	3,758	4,217	4,710
Ouvriers.....	23,427	28,953	25,808	29 314	30,701
Valeur en rixdalers.....	36,431,991	60,980,634	52,709,541	54,025,308	67,988,020

Soit près de 100 millions de francs en 1860.

Port de Stockholm.

Les deux exercices 1860 et 1861 ont présenté les résultats suivants :

	1860.	1861.
Importations..........	40,495,000	46,629,000 fr.
Exportations..........	17,842,000	15,852,000
TOTAUX.....	58,337,000	62,481,000 fr.

Le relevé ci-après indique en valeurs les principaux articles dont s'est composée l'importation à Stockholm en 1861 :

	fr.		fr.
Tissus.........	5,935,000	Sucre...........	3,189,000
Café...........	5,014,000	Vins et eaux-de-vie...........	2,632,00
Céréales........	4,809,000		

Suifs	1,888,000	Tabac	813,000
Peaux et Fourrures	1,604,000	Matières tinctoriales	704,000
Houille	1,498,000	Sel	353,000
Poisson	1,412,000	Coton en laine	327,000
Drogueries et épices	1,375,000	Chanvre	267,000
Soie écrue	1,042,000	Thé	237,000
Huiles grasses	935,000	Laines	188,000
		Coton filé	114,000

Exportations. — Les principales marchandises se sont réparties ainsi qu'il suit en 1861 entre les divers pays de destination :

Fers	1861	8,851,000 fr.	Bois	1861	948,000 fr.
Céréales	—	2,021,000	Goudron	—	577,000
Cuivre	—	1,079.000	Nickel	—	231,000
Acier	—	641,000			

Norwége.

FINANCES. — *Budget de l'exercice commençant le 1er avril 1863 et finissant le 31 mars 1666.*

Les recettes totales sont évaluées pour les trois années ensemble à 14,310,000, les dépenses totales à la même somme, ce qui fait une recette et une dépense annuelles de 4,770,000 thalers d'esp., savoir :

Recettes.

	Thal. species.
Douanes	2,850,000
Droits sur l'eau-de-vie	510,000
— l'orge	250,000
Postes	821,000
Papier timbré	68,000
Télégraphes	60,800
Fonds des rentes et de caisse	162,000
Rentes non liquidées	168,575
Impôts	105,200
Mines	99,000
Recettes diverses	175,425
TOTAL	4,770,000

Dépenses.

	Thal. species.
Liste civile	99,000
Storthing	83,933

Conseil d'État, bureau ministériel.........	183,274
Affaires étrangères......................	112,902
Ministère de la guerre..................	1,005,486
— de la marine..................	1,041,541
— de la justice..................	367,181
— du culte......................	154,552
— de l'intérieur..................	394,126
— des finances..................	802,212
Dette publique..........................	461,312
Dépenses imprévues......................	64,181
TOTAL................	4,770,000

Dette publique (fin 1859).

	Thal. species.
Reste de l'ancienne dette intérieure...........	1,996,000
Emprunt de chemin de fer de 1848 (1 1/2 mill. thal. d'esp. à 4 %).....	1,132,000
Emprunt de chemin de fer de 1858 (3 5/8 mill. thal. d'esp. à 4 1/2 %......................	3,541,000
Empr. de 1851 (pour la fondation de la banque).	982,800
TOTAL................	7,651,800

Armée de terre.

Infanterie...	15,978	ligne (les officiers compris).	19,511
Cavalerie ...	1,382		
Artillerie ...	2,151		
Landwehr...................................			15,604
TOTAL.............			35,115

Commerce extérieur en 1860. — Les importations de la Norwége figurent en cette année sur les tableaux officiels pour 90,574,000 fr., et les exportations pour 114,948,000 francs. Sur le premier de ces chiffres, 18,512,000 fr. de produits provenaient de Hambourg, 18,327,000 de l'Angleterre, 12,424,000 de Lubeck, 10,376,000 du Mecklembourg, 9,492,000 de la Russie, 8,296,000 de la Suède, 2,753,000 du Brésil, 2,150,000 de la Hollande, 1,732,000 de Brême, 1,655,000 d'Italie, 1,460,000 de France, 1,164,000 des Antilles, 1,157,000 du Portugal, etc.

Sur les valeurs exportées, 25,743,000 fr. étaient destinés à l'Angleterre, 18,296,000 à la Hollande, 13,872,000 à la France, 11,660,000 au Danemark, 10,216,000 à la Russie, 8,271,000 à la Suède, 6,591,000 à l'Espagne,

6,287,000 à Hambourg, 5,563,000 à la Prusse, 1,806,000 à des ports de la Méditerranée, 1,417,000 à la Belgique, 1,377,000 au Hanovre, 1,256,000 à Brême, etc.

RELEVÉ DES OBJETS PRINCIPAUX DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA NORWÉGE EN 1860.

1° *Importations.*

Peaux et cuirs..........kilogr.	1,259,000	1,259,000 fr.
Beurre..........................	1,518,000	3,035,000
Tissus de soie..................	9,805	1,471,000
— de laine................	292,714	1,391,000
Coton...........................	2,061,000	4,122,000
Tissus de coton.................	393,000	6,974,000
Chanvre, lin, jute, etc.........	2,098,000	1,049,000
Seigle..................hectol.	1,147,461	20,654,000
Orge............................	636,273	9,544,000
Froment.........................	66,505	1,463,000
Farine de froment.......kilogr.	1,237,000	990,000
Farine de seigle................	6,873,000	4,124,000
Café............................	3,102,000	6,204,000
Sucre...........................	5,537,000	5,537,000
Huiles..........................	903,000	1,805,000
Tabac...........................	1,772,000	5,316,000
Eaux-de-vie en fûts.............	452,000	1,157,000
— en bouteilles.litres.	8,950	
Vins en futailles ou cruches..kil.	599,000	»
— en bouteilles........litres.	26,400	»
Sel.....................hectol.	763,000	3,813,000
Houille.........................	1,535,000	2,149,000
Fers............................	»	4,869,000
Machines........................	»	961,000

2° *Exportations.*

Morue séchée et salée...kilogr.	18,691,000	7,477,000 fr.
Harengs.................hectol.	966,000	20,197,000
Autres poissons.................	»	9,429,000
Rogues de morue.................	39,513	1,383,000
Huile de poisson................	87,159	13,074,000
Bois.................tonneaux.	764,872	52,011,000
Fer en barres...........kilogr.	3,321,000	1,163,000
Cuivre..........................	3,176,000	5,375,000
Nickel..........................	385,000	2,310,000
Chrôme..........................	408,000	816,000

Marine. — 146 nav. armés de 854 can. (dont 15 vapeurs).

Mouvement de la navigation en 1861.

	Nav. norwég.		Nav. étrang.		Total.	
Arrivages.	nomb.	lasts.	nomb.	lasts.	nomb.	lasts.
Chargés.....	3,094	128,724	2,598	61,306	5,692	190 030
Sur lest.....	3,769	316,946	2,012	76,973	5,781	583,919
Ensemble.	6,863	445,670	4,610	138,279	11,473	393,949
Départs.						
Chargés.....	5,641	302,641	3,887	115,617	9,528	418,258
Sur lest.....	785	89,957	681	21,419	1,466	111,376
Ensemble.	6,426	392,598	4,568	137,036	10,994	529,634

Effectif de la marine marchande.

(Le last équivaut à 2 tonneaux anglais).

au 31 déc. 1859 : 5,278 nav. jgt. de 263,041 l. avec 32,406 h. d'équip.
— 1861 : 5,493 — 276,077 — 33,953 —

SUISSE.

Superficie : 40,731 kil. c. — Popul., 2,510,494 hab. ainsi répartie entre les cantons.

POPULATION

(Résultats du recensement du 10 décembre 1860).

Cantons.	Habitants en 1850.	1860.	Augm. en °/o.
Zurich................	250,698	266,265	pl. 6 22
Berne................	458,301	467,141	pl. 1.92
Lucerne..............	132,843	136,504	— 1.02
Uri..................	14,505	14,741	pl. 1.62
Schwytz..............	44,168	45,039	pl. 2.19
Unterwald (Obwald)....	13,799	13,376	— 3.16
Unterwald (Nidwald)..	11,339	11,526	pl. 1.64
Glaris................	30,213	33,363	pl. 10.42
Zug..................	17,461	19,608	pl. 12.29
Fribourg..............	99,891	105,523	pl. 5.63
Soleure...............	69,674	69,263	— 0.59
Bâle-ville............	29,698	40,683	pl. 36.98
Bâle-campagne........	47,885	51,582	pl. 7.72
Schaffhouse...........	35,300	35,500	pl. 0.58
Appenzell (Rhod. extér.)	43,621	48,431	pl. 11.03

Appenzell (Rhod. intér.)	11,272	12,000	pl. 6.46
Saint-Gall	169,625	180,411	pl. 6.35
Grisons	89,895	90,713	pl. 0.91
Argovie	199,852	194,208	— 2.90
Thurgovie	88,908	90,080	pl. 1.31
Tessin	117,759	116,343	— 1.21
Vaud	199,575	213,157	pl. 6.80
Valais	81,559	90,792	pl. 11.32
Neufchâtel	70,753	87,369	pl. 23.62
Genève	64,146	82,876	pl. 29.19
TOTAL	2,392,740	2,510,494	4.92

Population des villes en 1860.

Genève	41,415 hab.
Bâle	37,918 —
Berne (capitale fédérale)	29,016 —
Lausanne	20,515 —
Zurich	19,758 —
Saint-Gall	14,532 —
Lucerne	11,522 —
Fribourg	10,454 —
Neufchâtel	10,382 —

FINANCES (1862).

Recettes.

	Francs.
Produit des immeubles (52,126 fr.) et des capitaux (101,517 fr.), total	153,643
Intérêts de capitaux d'exploitation et de subventions	102,843
Monopoles et administrations : Douanes 8,156,457; Postes 7,426,354; Télégraphes 583,916; Poudres 1,199,433; Monnaies 2,021,971; Ateliers de la télégraph. 76,951; École polyt. 38,823	19,503,905
Recettes de chancellerie, remboursement, etc. : Chancellerie 7,168; département milit. 140,126; justice 4,001; total	151,295
Recettes imprévues	—
TOTAL des recettes	19,911,656

Dépenses.

	Francs.
Intérêts	905,686
Frais généraux d'administration :	

Cons. national.	74,840	Chancell. féd.	140,480	326,262
Cons. des États.	8,824	Tribual féd...	11,090	
Cons. fédéral...	61,000	Pensions.....	30,028	
Départements :				
Politique.....	115,370	Finances.....	43,304	634,986
Intérieur.....	312,894	Commerce et douanes...	101,184	
Armée.......	15,942	Justice, police.	16,292	
Administrations spéciales :				
Armée.......	3,254,155	Capsules...	44,868	18,110,127
Douanes......	3,420,104	Monnaies...	2,021,971	
Postes.......	7,426,354	École polyt.	329,517	
Télégraphes..	502,002	Ateliers de la télégraph.	68,753	
Poudres......	1,042,403			
Dépenses imprévues				8,977
		TOTAL des dépenses		19,286,038
		TOTAL des recettes		19,911,656
		Excédant		625,618
Actif à la fin de 1862				10,606,451
Actif pour objets spéciaux				2,390,235
		TOTAL		12,996,686

Le projet de budget pour 1863 évalue la recette à 17,234,000 fr., et la dépense à 17,100,000 fr., il en resulterait donc un excédant de 134,000 fr.

Armée régulière	82,280	hommes.
Réserve	42,781	—
Landwehr	62,260	—
TOTAL	187,321	hommes.

Contingent obligatoire.

69,569 hommes. armée régulière.
34,785 — réserve.

Voy., dans l'*Annuaire* précédent, des détails sur le commerce.

TURQUIE.

Superficie : 2,085,596 k. c. — Popul., 31,550,000. — *Capit., Constantinople,* 715,000 h.

FINANCES.

D'après un rapport au sultan reproduit par le *Moniteur* du 5 décembre 1863, le total des recettes monte à 3,010,529 bourses, et le total des dépenses à 2,969,004 bourses, ce qui présente un excédant de recettes de 41,524 bourses ou 20 millions 762,000 piastres.

D'après un autre journal les recettes de la Turquie se seraient élevées aux chiffres suivants dans les années ci-après :

1840..........	1,038,000	bourses.	155,700,000	francs.
1850..........	1,504,000	—	225,700,000	—
1860..........	2,418,000	—	362,700,000	—
1863..........	3,010,000	—	451,500,000	—

Voici maintenant les renseignements que nous puisons dans des documents anglais :

Budget de l'exercice 1859-1860, *en livr. sterl.*

D'après le rapport présenté au parlement par les commissaires anglais Foster et lord Hobart (avril 1862).

Recettes.

Impôts sur le revenu....................	2,224,320
Rachat de la servitude militaire.............	476,873
Dîmes....................................	2,844,515
Redevances en moutons....................	706,332
Concessions industrielles, etc...............	813,258
Postes.....................................	50,142
Mines de sel...............................	85,237
Redevances en porcs.......................	83,620
— en poissons....................	76,899
Douanes....................................	1,385,438
Impôts sur le tabac........................	205,822
Timbre.....................................	24,909
Accises....................................	37,527
Tributs....................................	374,296
Revenus des arsenaux......................	118,719
Divers.....................................	203,704
TOTAL : liv. sterl..........	9,711,608
ou piastres (1)........	1,213,950,983

(1) 125 piastres = 1 liv. sterl.

Dépenses.

Intérêts de la dette publique	891,023
Intérêts et amortisation de la dette intérieure	686,800
Dotations pour les pèlerinages à la Mecque, etc.	384,252
Subv. allouées aux établiss. de bienf., pensions	215,304
Rentrée de monnaies hors de cours	261,336
Ministère de la guerre	3,401,220
— de la liste civile	1,253,878
— de l'artillerie	145,530
— de la marine	790,801
— de la justice	85,244
— de l'intérieur	1,524,333
— des affaires étrangères	205,412
— du commerce et des trav. publics	77,940
— de l'instruction publique	22,419
— de la police	110,373
— du département des finances	1,022,348
Divers	10,370

TOTAL : 11,088,583 liv. sterl. = 1,386,073,678 piastres.

Déficit de l'exercice de 1859-1860 : 1,376,975 livres sterl. = 172,121,875 piastres. — Le déficit de l'exercice de 1861-1862 est évalué approximativement à 2,920,000 liv. sterl. = 365,000,000 piastres.

Dette publique. — La dette publique d'après un rapport du *Morning-Post*, 13 septembre 1861, se décomposerait de la manière suivante :

Dette intérieure.

	Piastres.
Dette consolidée à 6 p. 100 (Essams-Djeddidés), remboursable en 24 ans	250,000,000
Bons du trésor à 6 p. 100 (Hasné-Tahvili)	280,000,000
Obligations du trésor à 6 p. 100 (Sherghis)	430,000,000
Rentes (Essams-Mamtuzés)	75,000,000
Crédits de Galata (emprunts locaux, à différents taux d'intérêt)	634,000,000
Dette intérieure portant intérêt	1,669,000,000
A ajouter :	
Papier-monnaie en circulation (Caïmés)	70,841,000
Dette flottante	550,000,000
TOTAL de la dette intérieure	2,289,841 [illegible]

ou 18,312,000 liv. sterling.

Dette extérieure.

	Liv. sterl.
Emprunt de l'année 1854 à 6 p. 100	3,000,000
— — — 1855 à 4 p. 100	5,000,000
— — — 1858 à 6 p. 100	5,000,000
Emprunt français (Mirès) de 1860 à 6 p. 100	2,037,220
TOTAL.	15,037,220
dont il faut déduire les remboursements faits au moyen du fonds d'amortissement	500,000
TOTAL de la dette extérieure en 1861	14,537,220
Emprunt contr. à Londres, mars 1862, à 6 p. 100.	8,000,000
TOTAL de la dette extérieure en 1862	22,537,220
TOTAL des dettes extérieure et intérieure ou 5,106,152,500 piastres.	40,849,220

Relativement à l'augmentation de la dette publique jusqu'au printemps de l'année 1863, le journal d'Augsbourg du 10 avril 1863 rapporte d'après une correspondance de Constantinople du 2 avril, ce qui suit : — Dans l'espace d'un an les intérêts de la dette publique se sont augmentés de 3 millions de liv. sterl., par suite des emprunts et dépenses suivantes : emprunt forcé 1 1/2 million, emprunt pour opérer la rentrée de Caïmés 9 mill., augmentation des consolidés 10 mill., dette contractée pour fonder la banque 4 mill., emprunt Oppenheim et autres emprunts moins importants contractés dans le pays et à l'étranger, environ 3 mill., emprunt réalisé dernièrement à Paris 6 mill., ensemble 33 à 34 mill. de liv. sterl., pour lesquels l'État doit payer 6 p. 100 d'intérêts, 2 p. 100 pour l'amortisation et 1 p. 100 pour les frais d'administration.

ARMÉE (1861).

L'armée régulière se compose :

De *l'armée active* (Nizam), divisée en 6 corps d'armée (ordou) ayant chacun 2 divisions formant ensemble 6 régiments d'infanterie (à 4 bataillons de 8 compagnies, effectif 2,800 h. environ), 4 régiments de cavalerie (à 6 escadrons, effectif 934 h.), 1 régiment d'artillerie (15 batteries avec 60 pièces) ; en outre 4 divisions détachées. La force totale de ces troupes, qui devait être de 210,000 h., est

évaluée à 148,000 h. tout au plus (36 régiments d'infanterie 100,800, 24 régiments de cavalerie 17,280, 6 régiments d'artillerie de campagne 7,800, génie 1,600, divisions détachées 16,000 h. et 5,200 h. pour servir l'artillerie des forts).

Les divisions *détachées* sont : les divisions de Crète (Girid) 10,000 h., de Tripoli (Tarablus) 5,000 h., de Tunis 5,000 h. et la division centrale d'artillerie (le régiment des pionniers de Pera, les brigades des sapeurs et des mineurs, la brigade d'artillerie des vétérans et les garnisons permanentes d'artillerie aux Dardanelles (500 canons), sur le Danube, l'Adriatique, la Mer Noire, dans l'Archipel (Tenedos et Mytilène) et sur les côtes de l'Anatolie) 9,000 h., en tout 30,000 h.; effectif 21,200 h.

De la *réserve* (Redif, landwehr). Sa formation et son effectif sont les mêmes que ceux de l'armée active ; elle n'est cependant pas encore complétement organisée.

Troupes auxiliaires, ou contingents des provinces, qui ne sont pas encore sujettes au nizam, et des États mi-souverains; elles comptent ensemble 100,000 h. environ. (Haute-Albanie 10,000, Bosnie 30,000, Servie 20,000, principautés danubiennes 7,000, Égypte 20,000, Tunis et Tripoli 10,000 h.).

Troupes *irrégulières :* Bachi-bozouks, gendarmes à pied et à cheval, Tatares de la Dobroutcha, etc., etc. Le nombre de ces troupes est évalué de 80 à 90,000 hommes.

D'après un rapport ministériel turc l'armée ottomane était constituée comme suit pendant la guerre de la Crimée : Nizam 105,325, Redif 103,827, milices 7,741, total : 216,893 h.

Marine (mai 1859). — 64 navires, dont 46 armés.

Égypte.

PORT D'ALEXANDRIE.

Mouvement commercial en 1860 *et* 1861. — Le total général du commerce extérieur de ce port, après avoir été, en 1860, de 129,284,348 fr., s'est élevé, en 1861, à 166,037,311 fr., accusant ainsi, en faveur du dernier exercice, un excédant de plus de 26 millions, qui s'est ré-

parti de la manière suivante, entre les deux branches du mouvement commercial :

	Importations.	Exportations.
1860................	62,053,459 fr.	67,230,889 fr.
1861................	72,797,723	93,239,588

Cette comparaison fait ressortir, pour 1861, un accroissement notable d'activité à l'exportation. L'Angleterre et la France en ont largement profité. La première a reçu, en 1860, pour 43,206,686 fr. de produits d'Égypte, et, en 1861, pour 54,612,175 ; augmentation, en faveur de 1861, de 11,405,489 fr.

L'exportation d'Alexandrie à la Grande-Bretagne a consisté principalement en coton, pour 23,697,120 fr., chiffre supérieur de plus de 6 millions à celui de l'année précédente ; en blés, pour 9,041,544 fr.; en fèves, pour 8,520,505 fr.; en légumes secs, pour 3,634,482 fr. Les gommes, le lin, le café, les graines de sésame, de lin et de coton, ont eu également leur part dans l'accroissement qu'on vient de signaler.

Les expéditions pour la France se sont aussi accrues considérablement en 1861 ; ce pays est même celui qui a eu, relativement, la plus forte augmentation. Il a reçu, en 1860, pour 7,641,814 fr.. et, en 1861, pour 17,400,243 fr.; différence en plus, pour 1861, 9,758,429 fr.

Cet accroissement a porté presque entièrement sur les cotons et sur les blés. L'Égypte avait fourni à la France en 1860 78,302 quintaux de coton représentant une valeur de 4,404,488 fr. En 1861, l'exportation de ce même produit a atteint 149,124 quintaux valant 8,947,440 fr. Les envois de blés se sont accrus dans une proportion bien plus considérable encore. Ainsi, en 1860, il en avait été expédié pour 562,606 fr. seulement ; en 1861, les expéditions se sont élevées à 4,183,110 fr. Le déficit de la récolte de 1861, d'une part, et la situation de l'Amérique de l'autre, expliquent suffisamment cette augmentation.

Le café, les gommes, les fèves et les légumes secs concourent ainsi que divers autres objets d'une moindre importance, à former, à la sortie d'Égypte, l'excédant de la

dernière campagne sur la précédente. La Turquie et la Syrie ont reçu : en 1860, pour 8,467,698 fr., et. en 1861, pour 10,044,117 fr. Les articles divers figurent dans ces envois pour 4,921,593 fr. L'Autriche a exporté d'Alexandrie : en 1860 pour 4,143,152 fr., et, en 1861, 5,132.647 francs. Les cotons sont compris dans ce total pour 3,111,360 fr., soit 800,000 fr. environ de plus qu'en 1860. Les envois à l'Italie s'étaient élevés, en 1860, à 2,285,995 francs, et, en 1861, 4,236,879 fr. Cet excédant porte exclusivement sur les blés et sur les fèves.

Les pays qui viennent après ces cinq puissances dans le mouvement des exportations d'Alexandrie, en 1861, sont :

La Belgique	732,264 fr.
La Barbarie	619,096
La Grèce	419,969

A l'importation d'Alexandrie, c'est encore l'Angleterre qui se présente en première ligne. Ses envois ont été, en 1860, de 27,472,433 fr., et en 1861, de 32,884,837 fr. Les articles qui ont principalement composé les expéditions de l'Angleterre sont : le fer, la houille et les tissus; cette dernière spécialité d'articles y a figuré pour 18,743,302 fr.

La Turquie et la Syrie ont importé en 1860 pour 15,703,159 fr., et en 1861, pour 17,542,910 francs. La Turquie d'Europe a envoyé des bois de construction pour 1,528,025 fr. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les tabacs et cigares, la quincaillerie, les salaisons, la soie brute, les soieries, les vins et les liqueurs. Les envois de la Syrie ont légèrement diminué; ils ont consisté surtout en soieries et en tabacs.

La France prend place au troisième rang dans les importations d'Alexandrie, à laquelle elle a fourni, en 1860, pour 5,030,309 fr., et en 1861, 6,155,845 fr. En cette dernière année, nous avons expédié pour 906,389 fr. de quincaillerie, 634,382 de tissus en coton, 555,547 de vins et liqueurs, 531,803 de draps, etc. Tous les articles, sans exception, ont participé à l'augmentation.

Les envois de l'Autriche avaient été, en 1860, de 4.799.122 fr.; ils ont atteint, en 1861, 5,762,523 fr. Cette augmentation a porté, en grande partie, sur la quincaillerie, les bois de construction et les draps.

Quant aux expéditions de l'Italie, qui avaient été, en 1860, de 2,413,968 fr., elles ont atteint, en 1861, 3,074,923 francs. Les articles qui ont principalement composé ces envois sont : la quincaillerie, les tissus de soie, l'huile d'olive, le papier et les bois de construction.

Les autres pays importateurs ont été, par ordre d'importance, la Barbarie, la Belgique, la Grèce, la Hollande.

	1860.		1861.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée..........	2,042	581,589	2,372	662,954
Sortie..........	1,972	594,503	2,235	656,190
TOTAUX....	4,014	1,176,092	4,607	1,319,144

Port de Suez.

Mouvement commercial en 1861. — Le commerce de ce port, pendant l'année 1861, s'est élevé à 24,669,000 fr., savoir :

A l'entrée..............................	15,449,000 fr.
A la sortie..............................	9,220,000

PRODUCTION DU COTON.

La culture du coton, introduite en Égypte vers 1820, fut d'abord, comme on sait, l'objet d'un monopole exercé par le vice-roi, et qui a été aboli, il y a une quinzaine d'années. Depuis cette époque, elle a fait peu de progrès, bien que le climat, le sol, et les habitudes mêmes de la population de l'Égypte se prêtent éminemment aux grandes cultures, et à celle du coton en particulier.

Les événements qui se passent en Amérique pourront avoir pour effet d'accroître en France la consommation du coton *jumel*, déjà très-apprécié de nos filateurs. Ce coton est la seconde qualité des espèces à longue soie. La production annuelle ne dépasse pas 25 millions de kilogr , dont 15 millions sont achetés par l'Angleterre, 4 par la France, et le surplus par la Suisse et l'Allemagne.

Les expériences tentées pour naturaliser en Égypte le coton de Géorgie n'ont point réussi. La graine de qualité supérieure, semée dans les meilleurs terrains, a donné des produits qui se sont promptement abâtardis, et, au

bout de deux ou trois ans, il n'est plus resté de cette souche d'élite qu'un coton *jumel* très-caractérisé et ne portant aucune trace de son origine.

On cultive en Égypte trois variétés de coton qui diffèrent par l'aspect, la qualité et la valeur vénale qu'elles ont dans le commerce; ce sont : le coton indigène, le coton des Indes et le coton de Ceylan. Le premier est de qualité inférieure, mais on le préfère au coton de Ceylan pour la confection des divans, qui sont le seul siége dont on se serve dans les maisons turques et arabes, ainsi que pour celle des matelas que la chaleur ne permet guère de faire en laine.

Le coton dit de Ceylan et qui emprunte peut-être au sol de l'Égypte l'éclat, la souplesse et la longueur qui le distinguent et qui le font ressembler à la soie, n'est cultivé qu'exceptionnellement par de riches propriétaires et sur une petite échelle. Le prix en est ordinairement beaucoup plus élevé que celui du coton jumel. Mais la culture du coton de Ceylan tend à disparaître comme a disparu déjà celle du coton indigène, parce que ces variétés ne sont plus demandées par le commerce. Au contraire, la culture du coton jumel, auquel le sol de l'Égypte convient beaucoup, y prend de plus en plus d'extension et on évalue aujourd'hui à cent mille feddans environ (le feddan équivaut à 40 ares 833 millièmes) la superficie des terres qui sont consacrées à ce produit agricole.

La culture du coton, qui est aujourd'hui à peu près renfermée dans la basse Égypte et principalement dans les cinq provinces de Kallioub, de Charkieh, de Dakhalieh, de Garbieh et de Manouf, pourrait donc s'étendre encore dans ce pays.

La récolte du coton a commencé en Égypte, en 1862, dans les premiers jours de novembre. On l'évaluait à 1,100,000 quintaux au moins (environ 47 millions de kilogrammes); celle de l'année précédente n'avait été que 700,000 (30 millions de kilogr.). La qualité est très-belle et préférable à celle de 1861. Aussi la campagne de septembre a-t-elle débuté par une baisse, variant pour le quintal de 36 ocques (soit de 42 à 43 kilog. 1/2), de 200 à 210 fr. *payables* comptant sur la place d'Alexandrie.

Mais, par suite des nouvelles des Indes et des marchés régulateurs de Liverpool et du Havre, le cours s'est bientôt élevé à 250 fr.

Foires d'Égypte. — La foire de Tantah se tient trois fois par an, aux mois de janvier, d'avril et d'août, dans la ville de ce nom, située à égale distance du Caire et d'Alexandrie, et qui est aussi l'une des stations du chemin de fer d'Alexandrie à Suez. La troisième période de cette foire, qui est la plus importante, s'est tenue l'année précédente du 1er au 8 août; les affaires y ont été très-animées. On y est venu des parties les plus éloignées de la haute et de le basse Égypte, et il s'y est fait des opérations considérables, surtout en chevaux, mules, baudets, bœufs, buffles, chameaux, moutons, chèvres, cafés, fruits secs, étoffes de soie et de laine. On estime que les transactions opérées pendant la durée de la foire de Tantah représentent environ 15 millions de francs, et que le nombre des vendeurs et des acheteurs qui y ont pris part peut être évalué au chiffre de 500,000.

Aux articles mentionnés plus haut comme ayant été l'objet de nombreuses opérations de commerce, il faut ajouter les ustensiles de ménage en cuivre dont la confection est une des principales industries du Caire.

Cette foire est suivie de deux autres, celle de Saïd Ibrahim El Desouky et celle de Damanhour, qui ont aussi de l'importance.

URUGUAY.

Superficie, 290,000 kil. car. — Popul., environ 301,000 hab. — Capit. Montevideo, 45,000 hab.

Finances. — Revenu annuel, environ 10 millions de fr.

Armée. — 3,000 hommes.

Mouvement commercial en 1869.

Importations	29,316,000 fr.
Exportations	82,784,000
TOTAL	112,100,000 fr.

Voici, eu égard aux principales marchandises, comment

se sont divisées les deux branches du mouvement commercial :

1° *Importations.*

	francs.		francs.
Objets manufacturés, non autrement dénommés	5,729,000	Cuivre ouvré	803,000
Café, thé et maté	2,509,000	Bois	781,000
Sucre	2,118,000	Tissus de soie	571,000
Tissus de coton	2,198,000	Chapeaux	384,000
Tissus de laine	1,422,000	Riz et lég. secs	370,000
Eau-de-vie	1,116,000	Conserves alim.	226,000
Tabac et cigares	1,106,000	Farine	182,000
Quincaillerie	1,083,000	Meubles	165,000
		Tissus de lin	157,000

2° *Exportations.*

Cuir	nombre.	1,006,988	31,040,000 fr.
Bœufs vivants		166,563	13,571,000
Viande salée sèche	quint. (1).	253,959	7,416,000
Mules	nombre.	66,505	5,754,000
Graisse	arrobe (2).	320,207	5,043,000
Laine		176,702	3,578,000
Crin		113,462	2,911,000
Suif		115,827	1,824,000
Cendres	tonneaux.	12,998	1,124,000
Chevaux, juments, ânes	nombre.	19,682	1,062,000
Os d'animaux	tonneaux.	8,756	754,000

A ces produits, les plus importants du pays, s'ajoutaient encore, à la sortie, des cornes et abats de bétail, de l'huile de poisson, des peaux de mouton et d'animaux marins, etc.

Navigation. — L'intercourse de l'État oriental de l'Uruguay avec tous pays, y compris le cabotage entre ses ports et celui de Buenos-Ayres, a mis en mouvement, pendant l'année 1859, 3,793 bâtiments (voyages), représentant ensemble 534,357 ton. L'entrée a compté 1,921 bâtiments et 275,553 ton.; la sortie, 1,876 des uns et 258,805 des autres.

---

(1) Le quintal = 46 kilogr.

(2) L'arrobe = 10 kilogr. 1/2.

VÉNÉZUELA.

Superficie, 1,114,184 kil. car. — Popul., 1,564,000 hab. — Capit., Caracas, 50,000 hab.

Finances en 1852-1853.

Dépenses	8,248,031	piastres.
Recettes	2,705,055	—
Déficit	5,542,976	piastres.

A ce déficit il faut ajouter la somme de 3,548,749 piastres, dont les caisses, au 1er juillet 1853, étaient à découvert.

Dette (juillet 1849).

Intérieure	1,903,407 dollars.	304,545 liv. sterl.
Extéreure	20,962,213	3,353,945
TOTAL	52,865,620	3,658,490

Mouvement commercial de La Guayra en 1859-60. — A défaut de renseignements sur l'ensemble du commerce vénézuelien, renseignements que l'état de ce pays n'a pas permis de réunir, on va donner un aperçu des opérations qui s'effectuent à La Guayra, avant-port de Caracas. Les chiffres suivants s'appliquent à la période comprise entre le 1er juillet 1359 et le 30 juin 1860. On n'a pas de données plus récentes.

Les importations sur ce marché ont représenté une valeur de 3,159,000 piastres (12,636 fr. (1), et les exportations 2,803,000 piast. (11,212,000 fr.), ce qui forme, pour les deux branches des échanges, un total de près de 24 millions de fr.

Les apports à La Guayra, durant la période dont il s'agit, ont eu lieu par 103 navires, jaugeant collectivement 24,941 ton. Les rélevés publiés par l'administration vénézuelienne ne font pas, à l'entrée, mention de la nature des chargements, ainsi répartis par principales provenances :

	Navires.	Tonneaux.	VALEUR des cargaisons.	
De Liverpool	18	4,227	708,000	piastres.
— Philadelphie	16	5,233	546,000	—

(1) La piastre du pays ne vaut que 4 francs.

De Hambourg......	13	3,371	378,000	Piastres.
— New-York......	16	3,354	150,000	—
Le Havre.....	6	1,537	193,000	—
Bordeaux. ...	5	1,418	104,000	—
Marseille.....	2	600	27,000	—
— St-Thomas.	8	1,819	147,000	—

Il est sorti, pour toutes destinations, 110 bâtiments d'une capacité de 27,459 ton. Les envois se divisaient ainsi :

12,875,000 livres de café, dont plus des 2/3 aux villes Anséatiques.

3,668,000 livres de cacao, principalement à Santander et Bordeaux.

42,000 livres d'indigo, principalement à New-York et Bordeaux.

63,000 cornes de bœuf, principalement à Hambourg et Bordeaux.

54,000 cuirs de bœuf, principalement aux États-Unis.

Le surplus se composait de moindres quantités de rognures de cuir, de tabac et cigares, chapeaux de Sparte, écaille, cébadille, cocos, bois jaune, dibidivi, et 18,000 piastres en argent. Bordeaux figure dans les exportations pour une valeur de de 274,000 piastres, 6 navires et 1,027 ton. Les ports anséates et l'Union américaine sont les principaux débouchés des produits indigènes.

WURTEMBERG.

Superficie, 19,450. — Population, 1,720,708 hab. — Capit. Stuttgard, 52,000 hab.

FINANCES.

Compte du budget de l'exercice 1860-61.

Recettes : 17,279,830 fl. 53 kr.; dépenses : 14,055,131 fl. 49 kr. Excédant : 3,224,669 fl. 4 kr.

Budget général pour la période financière de 1861-1864.

Dépenses 1861-62...........	15,223,721 fl.	24 kr.
— 1862-63.............	15,719,233	27

Dépenses 1863-64	16,239,688	29
TOTAL	47,182,643 fl.	20 kr.
Moyenne annuelle	15,727,547	47

Ces dépenses seront couvertes par le produit :

Des domaines	20,414,404 fl.	24 kr.
Des impôts directs	10,995,000	»
Des impôts indirects	13,515,105	»
Sommes restant disponibles	2,258,133	56
TOTAL	47,182,643 fl.	20 kr.

Dépenses moyenne annuelle.

Liste civile	904,046 fl.
Apanages	242,003
Dette publique	3,199,097
Rentes	61,263
Indemnités	48,096
Département de l'intérieur	1,680,963
— du culte et de l'instruction publiq.	1,786,825
— de la guerre	3,246,174
— des finances	760,115
Pensions, etc.	666,719
Pensions de retraites	14,219
Gratifications	97,511
Conseil privé	89,105
Département de la justice	999,014
— de l'extérieur	173,266
Indemnités allouées aux membres des États	94,996
Indemnités pour rachat de dîmes, etc	1,522
Fonds de réserve	40,197
TOTAL	14,055,131 fl.

Dette.

Au 30 juin 1861	71,104,642 fl.
— 30 juin 1862	70,343,442
— 30 juin 1863	76,575,892

Armée.— 10,371 hommes sur le pied de paix, et 25,665 sur le pied de guerre.

ZOLLVEREIN.

États.	Population en 1858.	Population en 1861.	Accroissement.	Proport sur 100
Prusse.........	17,739,913	18,500,446	760,533	4,28
Bavière........	4,615,748	4,689,837	74,089	1,61
Saxe...........	2,122,148	2,225,240	103,092	4,82
Hanovre.......	1,843,976	1,880,070	36,094	2,39
Wurtemberg...	1,690,898	1,720,708	29,810	1,76
Bade..........	1,335,952	1,369,291	33,239	2,49
Hesse électorale.	726,686	738,454	11,768	1,61
Hesse gr. ducale.	845,571	856,250	10,679	1,26
Luxembourg...	192,196	196,804	4,608	2,50
Brunswick.....	274,069	282,389	8,320	3,03
Nassau........	439,454	456,567	17,113	3,89
Ét. de Thuringe.	978,691	1,004,484	25,793	2,63
Oldenbourg....	294,359	295,242	883	0,30
Anhalt........	175,546	181,824	6,278	3,57
Waldeck.......	57,550	58,604	1,054	1,83
Lippe..........	136,220	139,287	3,067	2,25
Hesse-Hombourg	25,746	26,817	1,071	4,14
Francfort......	79,278	83,380	4,102	5,18
TOTAL...	33,574,101	34,705,694	1,131,603	3,37

Associations de crédit en Allemagne.

Nous extrayons ce qui suit du dernier compte-rendu de M. Schultze-Delitzsch. Le nombre exact des associations populaires en Allemagne n'est pas connu, mais on peut en évaluer le nombre à environ 900 maintenant, dont 550 à 600 banques d'avance, 250 associations pour l'achat de matières premières, 100 associations de consommation. Les sociétés de secours mutuels proprement dites ne sont pas comprises dans ces chiffres. Ces associations ont fait pour environ 30 millions de thalers (plus de 112 millions de francs) d'affaires avec un capital de 10 millions de thalers, dont 2 millions leur appartiennent déjà. Un certain nombre de ces associations ont adhéré au bureau central créé par M. Schultze-Delitzsch, et il y a lieu de penser que

ANNÉES.	NOMBRE des associations connues.	NOMBRE des associations adhérant au bureau.	NOMBRE de leurs membres.	CHIFFRE de leur fortune.	AVANCES.
				thalers.	thal. (3 f 75)
1859...	182	80	18,676	276,845	4,131,486
1860...	257	133	31,703	528,877	8,478,489
1861...	364	188	48,760	906,613	16,876,009
1862...	511	243	69,202	1,332,893	23,674,281

De ces 511 associations, 260 appartiennent à la Prusse, 62 à la Saxe, 39 au Nassau, 23 au Mecklembourg, 19 à la Thuringe, 16 à l'Autriche, 14 aux principautés d'Anhalt, 13 au Hanovre, 12 au grand-duché de Hesse, 10 au Wurtemberg, et 6 à Bade et autant à la Bavière et à la Hesse électorale.

Pour donner une idée plus nette encore du mouvement d'affaires et de progrès que ces admirables institutions font naître, nous transcrivons quelques détails relatifs à quelques petites villes.— On pourrait multiplier ces exemples (en thalers de 3 fr. 75).

NOMS.	Popul.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Radegast.	900	»	33,000	33,000	43,230	45,180	58,900
Dohna...	1,500	18,000	29,000	32,700	37,000	63,000	75,000
Zœrbig..	3,500	31,000	41,000	59,700	73,400	73,000	80,000
Luckau..	5,000	60,000	114,000	226,000	213,000	346,000	358,000
Eisleben.	14,000	83,000	580,000	612,000	612,800	782,000	868,000
Sangers-hausen.	8,000	82,000	292,000	388,000	496,000	762,000	1,149,000

Progrès des caisses d'assurance sur la vie en Allemagne.

ANNÉES.	NOMBRE des établissements qui ont fourni des renseignements.	NOUVELLES POLICES souscrites dans le courant de l'année.		SITUATION à la fin de l'année.	
		Polices.	Thalers.	Polices.	Thalers.
1852..	12	5,236	5,892,909	46,980	57,568,913
1853..	13	5,558	6,578,979	50,019	61,251,670
1854..	14	5,224	5,890,211	52,816	64,056,193
1855..	18	9,366	9,581,975	61,832	72,880,842
1856..	18	12,778	11,432,902	71,169	80,412,407
1857..	19	13,601	13,514,540	81,348	90,251,601
1858..	20	13,645	16,382,098	90,128	100,681,100
1859..	20	14,122	14,491,114	101,758	110,471,901
1860..	24	24,730	24,925,002	129,589	137,542,277
1861..	25	35,246	28,585,904	152,121	154,666,745
1862..	26	42,209	35,624,823	183,812	176,607,616

CAISSES D'ÉPARGNE DE L'ÉTRANGER.

Les caisses d'épargne de l'Angleterre appellent les premières notre attention tant par le nombre de leurs déposants que par le montant des sommes déposées. Les renseignements ci-après sont extraits des documents officiels qui s'arrêtent chaque année à la date du 20 novembre. A cette époque de l'année dernière 1862, les Caisses d'Épargne du Royaume-Uni comptaient 1,528,936 déposants individuels dont le montant des dépôts s'élevait à 37,752,100 livres sterling, soit 943 millions de francs. Si nous ajoutons à ces chiffres ceux des dépôts de 16,806 institutions charitables, qui s'élèvent à 847,200 livres sterling, 21,180,000 francs, et de 11,829 sociétés de secours mutuels, montant à 1,951,100 livres sterling, soit francs 48,777,000 ; nous voyons que le total du montant des dépôts de toutes les Caisses d'Épargne des îles Britanniques, était de 40,550,500 livres sterling, soit 1,013,700,000 fr.

Voici le détail des dépôts par quotités de sommes depuis 1 livre sterling jusqu'à 200.

DÉPOTS.	NOMBRE des déposants.	MONTANT des sommes dues.
N'excédant pas 1 livre sterl.	245,112	70,715 liv. st.
De 1 liv. sterl. à 5.	305,900	768,878 —
De 5 jusqu'à 10.	196,244	1,377,359 —
De 10 — 15.	138,256	1,661,757 —
De 15 — 20.	86,664	1,498,081 —
De 20 — 30.	146,517	3,525,148 —
De 30 — 40.	115,997	3,879,650 —
De 40 — 50.	60,189	2,671,943 —
De 50 — 75.	99,818	6,046,281 —
De 75 — 100.	48,494	4,198,563 —
De 100 — 125.	33,058	3,660,397 —
De 125 — 150.	19,538	2,666,540 —
De 150 — 200.	31,299	5,335,170 —
Excédant 200 livres sterl...	1,850	391,708 —
Dépôts individuels.........	1,528,936	37,752,190 liv. st
Soit francs 943,805,700.	—	—
Institutions charitables.....	16,806	847,229 —

Sociétés de secours mutuels.	11,829	1,751,138	—
Soit francs 48,777,500..	—	—	
TOTAL.........	1,557,571	40,550,557	liv. st.
Soit francs 1,013,765,000.	—	—	
Sociétés de secours mutuels en rapports directs avec les commissaires de la dette	565	2,041,937	—
Soit francs 51,047,500..	—	—	
Nombre TOTAL des déposants, y compris les institutions charitables et les sociétés de secours mutuels......	1,558,136	—	
Montant TOTAL des dépôts.	—	42,592,494	liv. st.

SUISSE. *Neuchâtel.* — Au 31 décembre 1862, 12,446 déposants avaient placé à la Caisse d'Épargne de Neuchâtel une somme de 9,740,400 fr.; au commencement de l'année, le solde dû à 11,529 déposants n'était que de 9,013,800 fr.; d'où résulte pour l'année 1862 une augmentation de 917 déposants et de francs 726,600 qui viennent témoigner du progrès de cette Caisse et de sa bonne administration. La moyenne des livrets est restée à peu près la même (782 fr.); sur une population de 87,800 âmes, il y a un livret par 7 habitants.

Lausanne. — Les comptes de la Caisse d'Épargne de Lausanne ont été arrêtés au 30 juin 1862; à cette époque, le solde dû à 1,786 déposants s'élevait à 826,200 francs, soit en moyenne 462 francs par livret. Supposant une population de 20,700 habitants pour la ville de Lausanne, il y aurait un livret par 11 habitants.

Fribourg. — Au 30 septembre 1861, époque de la reddition de ses comptes, la Caisse d'Épargne de Fribourg devait à 1,337 déposants un solde de 520,700 francs. — Au 30 septembre 1862 le solde était de 529,500 francs pour 1,372 déposants, soit en moyenne 385 francs par livret.

Bâle. — La Caisse d'Épargne de Bâle comptait au 30 novembre 11,774 déposants qui possédaient un solde de 4,473,800 francs. Au 30 novembre 1861 ce solde était de 4,158,600 francs, il y a donc eu en 1862 une augmentation de 315,200 francs dans le solde dû aux déposants.

Zurich. — A la fin de 1862 il y avait à la Caisse d'Épargne de cette ville 14,924 livrets pour un solde de 3,807,400 francs.

Berne. — Au 31 décembre 1861 la Caisse d'Épargne des bourgeois de Berne devait à 2,207 déposants un capital de 951,400 francs, et à la même époque la Caisse d'Épargne du district de Berne comptait 8,019 déposants pour un solde de 3,035,600 francs.

AUTRICHE. *Vienne.* — La Caisse d'Épargne de Vienne, qui comptait au 31 décembre 1861 165,023 déposants, à qui il était dû un solde de 34,766,000 florins, soit francs 69,532,000, n'avait plus au 31 décembre 1862 que 160,799 déposants avec une solde de 34,409,000 florins, soit 68,818,000 francs. Les résultats de l'année 1862 sont donc une diminution de 4,224 déposants et de 357,000 florins, soit 714,000 francs dans le solde qui leur était dû.

Bohême. — La Caisse d'Épargne de Bohême est restée dans un état à peu près stationnaire. Elle devait, au 1er janvier 1862, à 86,947 déposants un solde de 25,558,000 florins, soit 51,116,000 francs; au 31 décembre, le solde était de 25,398,000 florins, soit 50,796,000 francs pour 86,064 déposants.

Pesth. — L'augmentation que nous avions signalée l'année dernière dans la Caisse d'Épargne de Pesth ne s'est pas continuée en 1862. Le solde dû aux déposants le 1er janvier 1862, qui était de 10,851,000 florins, soit 21,702,000 francs, n'était plus au 31 décembre de la même année que de 10,410,000 florins, soit 20,820,000 fr.

Trieste. — Le solde dû aux déposants de la Caisse d'Épargne de Trieste était au 31 décembre 1861 de 1,298,400 florins, soit 3,505,700 fr.

Venise.—Au 31 décembre 1862, la Caisse d'Épargne de Venise devait, à 5,773 déposants, une somme de 1,752,700 florins, soit 3,855,900 fr.

WURTEMBERG. *Stuttgart.* — Au 31 décembre 1861, 202,770 déposants avaient à la Caisse d'Épargne de Stuttgart 6,128,000 florins, soit 12,256,000 francs; au 31 décembre 1862 le nombre des déposants était de 224,634, et le solde qui leur était dû de 6,863,000 florins, soit

tation de 21,864 déposants et de 735,000 florins, soit 1,470,000 francs. *Avec une population de 46,000 habitants il y aurait un livret par 2 habitants, proportion bien remarquable.*

Bavière. — Les documents que nous avons pu recueillir sur les Caisses d'Épargne de Bavière se trouvent résumés dans le tableau ci-après :

Villes.	Époques. des comptes.	Sommes dues.	Nombre des déposants.
Munich......	30 septembre 1861..	3,011,000 fr.	13,536
—	— 1862..	3,050,800	13,807
Auguste.....	30 avril 1861.......	2,740,800	10,033
—	— 1862.......	2,782,000	10,296
Nuremberg..	30 septembre 1861..	1,707,000	11,224
—	— 1862..	1,750,700	11,536
Wurzbourg..	31 décembre 1861..	1,811,600	8,773
Ratisbonne..	30 septembre 1861..	333,000	1,576
—	— 1862..	360,000	1,779
Spire.......	31 décembre 1861..	789,500	7,454

Saxe. *Leipzig.* — Nous n'avons eu de renseignements pour les Caisses d'Épargne de la Saxe que sur celle de Leipzig, qui s'est augmentée en 1862 de 802 comptes et d'un capital de 110,000 thalers, soit 407,000 francs; au 31 décembre 1862, elle devait, à 18,531 déposants, un solde de 1,493,000 thalers, soit 5,524,000 francs.

Francfort-sur-le-mein.—La Caisse d'Épargne de cette ville devait, au 31 décembre 1861, à 8,337 déposants, 2,985,000 florins, soit francs 5,970,000; et au 31 décembre 1862, à 8,720 déposants, 3,277,400 florins, soit francs 6,554,800.

Il y a eu en 1862 une augmentation de 383 dans le nombre des déposants, et de 584,800 fr. dans le solde; la moyenne des livrets s'est élevée de 675 fr. à 751 fr., tandis que la proportion des livrets avec la population est restée la même, soit un livret par 9 habitants.

Espagne. *Madrid,* — Chaque année, la Caisse de Madrid voit augmenter le nom de ses déposants et le montant de ses dépôts dans une progression restreinte, mais constante. Au 1er janvier 1862, elle devait à 13,846 déposants une somme de 26,632,500 réaux, soit fr. 6,658,100;

au 31 décembre 1362, le nombre des déposants était de 14,782, et le montant des dépôts de 26,891,900 réaux, soit fr. 6,723,000. L'augmentation a donc été de 936 livrets et de 65,000 fr. pendant l'année 1862.

BELGIQUE. — La nouvelle loi sur les Caisses d'Épargne dans ce pays, que les amis de cette utile institution attendaient avec une vive impatience, a été soumise à un nouvel examen, ce qui équivaut à un ajournement. Nous avons pu nous procurer comme précédemment les renseignements concernant la Caisse principale, celle de la Société générale, qui devait, le 31 décembre 1862 à 25,663 particuliers et 1,448 administrations une somme de 18,432,000 francs, soit en moyenne 605 fr. par livret de particulier, et 2,010 fr. par livret d'administration. Le résultat de l'année 1862 a été une légère diminution de 83 livrets et une augmentation de 407,600 fr. dans le solde dû aux déposants.

ITALIE. *Turin*. — Au 1er janvier 1862, le nombre des livrets était de 7,843, et le solde dû aux déposants de 2,706,900 francs; au 31 décembre, le solde s'élevait à 3,137,800 fr., et le nombre des livrets à 8,831, soit une augmentation pendant l'année 1862 de 988 livrets et de 430,900 fr. D'après ces chiffres, la moyenne des livrets serait de 355 fr., et supposant à Turin une population de 180,000, il y aurait un livret par 20 habitants.

Gênes. — La Caisse d'Épargne de la ville de Gênes devait, au 1er janvier 1862, à 4,137 déposants un solde de 2,270,400 fr. Au 31 décembre 1862, le nombre des déposants était de 4,738, et le solde qui leur était dû de 2,606,900 fr., d'où résulterait pour l'année 1862 une augmentation de 601 déposants et de 336,500 fr. La moyenne des livrets est de 550 fr.

Voici le résumé des renseignements que nous avons obtenus sur les Caisses d'Épargne suivantes :

	1er JANVIER 1862.		31 DÉCEMBRE 1862.		AUGMENTATION.	
	DÉPÔTS.	MONTANT du solde des dépôts	DÉPÔTS.	MONTANT du solde des dépôts	des dépôts	du solde.
Livourne..	11,637	646,900	13,916	782,200	2,279	135,300
Verceil....	1,475	509,900	1,681	619,400	206	109,500
Rimini....	»	»	»	1,167,200	»	»
Cingoli....	137	13,200	159	23,400	22	10,200
Forli......	5,483	1,279,800	5,644	1,395,400	161	115,600
Parme.....	»	194,200	»	394,000	»	»
Lombardie.	115,908	89,967,800	123,625	95 406,500	7,717	5,438,700

Naples. — Jusqu'à ces derniers temps il n'y avait point eu de Caisse d'Épargne à Naples. Autorisée par décret royal du 14 septembre 1862, la Caisse d'Épargne de Naples n'a commencé ses opérations qu'en février 1863; depuis cette époque jusqu'à ce jour, c'est-à-dire dans l'espace de quatre mois, elle compte déjà 3,353 livrets avec un solde de 2,413,500 fr.

Florence. — Nous avons reçu pour cette Caisse d'Épargne les comptes de l'année 1861 seulement, qui nous montrent qu'au 31 décembre 1861, il y avait 26,051 livrets, dont le montant s'élevait à 10,347,800 fr. Au 1er janvier 1861, le nombre des livrets n'était que de 25,343, et leur montant de 9,964,900 fr., d'où résulte pour l'année 1861 une augmentation de capital de 383,100 fr., et de 708 livrets, dont la moyenne était de 397 fr., tandis que l'année précédente (1860) elle était de 393 fr.

Rome. — La Caisse d'Épargne de Rome a vu, en 1861, le nombre de ses déposants s'augmenter de 535 et s'élever de 19,822 à 20,357, et le solde qui leur était dû au 1er janvier 1861, 2,391,300 écus romains, soit 12,649,800 francs, s'élevait, au 31 décembre 1861, à 2,489,500 écus, soit 13,194,000 fr. Pendant l'année 1862, on a ouvert 2,130 livrets nouveaux, et on en a soldé 1,131, d'où résulte une augmentation de 999 liv. Au 31 décembre 1862, le solde dû aux déposants était de 2,686,200 écus, soit 14,424,600 fr., avec une augmentation de 1,230,600 fr. pour l'année 1862.

Russie. — D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, nous croyons savoir qu'il y a peu de

Caisses d'Épargne dans ce pays, où les bons du Trésor, dont les coupures, d'une valeur peu élevée, portent intérêt, sont partout acceptés comme argent comptant, de telle sorte qu'on y sent moins l'absence de nos utiles établissements, qui n'existent guère qu'à Saint-Pétersbourg et dans quelques villes de la Baltique.

Au 1er janvier 1862, la Caisse d'Épargne de Saint-Pétersbourg comptait 108,127 déposants, à qui il était dû 5,718,000 roubles, soit 22,872,000 fr.; la moyenne était de 211 fr. par livret.

POLOGNE. *Varsovie.* — La Caisse centrale d'épargne de Varsovie comptait, au 1er janvier 1862, 12,764 déposants qui possédaient un capital de 509,100 roub., soit 2,038,000 francs; tandis que le 31 décembre 1862, 19,221 déposants avaient un capital de 673,800 roubles, soit 2,695,200 fr., ce qui donnerait comme résultat de l'année 1862 une augmentation de 6,557 déposants et de 164,700 roubles, soit 658,800 fr., dans le solde qui leur était dû.

Dix-sept caisses en province devaient au 1er janvier 1862 à 4,329 déposants un solde de 121,300 roubles, soit 485,200 fr.; au 31 décembre 1862 le solde dû à 4,920 déposants était de 152,800 roubles, soit 611,200 fr.

QUATRIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (MAI 1863 — MARS 1864).

Organisation, Commissions. — Le renouvellement du bureau a porté à la présidence M. Dumon, en remplacement de M. Naudet ; M. Wolowski a été nommé vice-président. — MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Reybaud ont été réélus commissaires, pour 1864, de la commission administrave de l'Institut. MM. Lélut et Jules Simon ont été nommés commissaires pour la vérification des comptes de 1862.

Décès et Élections. — L'Académie a perdu M. Villermé, de la section de morale, décédé le 16 novembre ; M. Saisset, de la section de philosophie, décédé le 27 décembre.

M. Villermé était l'un des membres les plus anciens de l'Académie, par l'âge et par la date de la nomination. Né en 1782, il avait été d'abord chirurgien militaire, puis docteur en médecine, et s'était enfin adonné à l'étude des applications de la science médicale à la statistique et à l'économie politique. Ce fut l'objet de ses principaux ouvrages. *Des prisons, telles qu'elles sont, et telles qu'elles devraient être.* — *De la mortalité dans les prisons.* — *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie,* enquête entreprise en vertu d'une mission de l'Académie. — *Notes sur quelques monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries* avec des considérations sur le per-

sonnel des bassins houillers; enfin un petit livre sur les *Associations ouvrières.*

M. Émile Saisset, enlevé dans la force de l'âge (il parcourait sa cinquantième année), était entré à l'Académie dans le courant même de l'année, avec un cortége de travaux non moins considérable. Professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne, il avait publié entr'autres ouvrages : *Essai sur la philosophie du* XIXe *siècle.* — *Essai de philosophie religieuse.* — *Mélanges d'histoire, de morale et de critique.* — *Précurseurs et disciples de Descartes*, et, en outre, un grand nombre d'articles et d'études dans divers recueils, des préfaces des éditions de Spinosa et d'Euler, des traductions de Spinosa et de saint Augustin : le spiritualisme le plus ferme était le caractère de ses doctrines philosophiques.

M. Villermé a été remplacé par M. Paul Janet, professeur de philosophie, et auteur d'écrits estimés, entre autres de la *Famille* et de la *Philosophie du Bonheur*, couronnées par l'Académie française.

Parmi les associés, M. Georges Grote, à Londres, a été nommé en remplacement de lord Macaulay.

Parmi les correspondants :

M. Waddington, professeur de philosophie au séminaire protestant de Strasbourg, dans la section de philosophie.

M. Chadwick, à Londres, a remplacé dans la section de morale, feu M. le docteur Whately, archevêque de Dublin. — M. Demetz, fondateur et directeur de Mettray, a remplacé M. Bergery.

M. Minghetti, président du Conseil et ministre des finances à Turin, auteur des rapports de l'*Économie politique avec le Droit*, a remplacé feu M. G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietra Catella.

M. Kervyn de Lettenhove, à Bruxelles, a remplacé, dans la section d'histoire générale et philosophique, feu M. Martinez de la Rosa.

M. Henri Doniol, à Clermont-Ferrand, a remplacé dans dans la section de politique, d'administration et finances, feu M. Leber.

M. Demolombe, doyen de la faculté de droit de Caen,

a remplacé dans la section de législation, M. John Austin.

L'Académie a entendu, pendant l'année 1863-64, la lecture des Mémoires, Fragments et Rapports suivants :

SECTION DE PHILOSOPHIE. — M. Adolphe Garnier a fait un rapport sur l'ouvrage de M. Nourrisson, ayant pour titre : *Tableau des progrès de la pensée humaine, depuis Thalès jusqu'à Leibniz*. — Le même membre a lu un mémoire sur le *Sommeil, le Rêve et le Somnambulisme*, nouvel effort de la philosophie pour pénétrer dans le mystère de notre organisation. — M. Cousin a fait une communication sur l'*Ecole sensualiste et l'Ecole spiritualiste au* XVIII*e siècle*. — M. Franck a fait un rapport sur une nouvelle édition (librairie Guillaumin) du *Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite et aux affaires des nations*, par Vattel, réédité par M. Pradier-Fodéré ; ce qui a donné lieu à des observations de MM. Guizot, Giraud et Franck, sur l'utilité d'une nouvelle traduction à faire en français du livre de Grotius, sur la paix et la guerre, à l'instar de celle qui a été publiée en anglais. — M. Franck a lu un fragment de ses *Principes philosophiques du droit pénal*, résumé du cours qu'il professe au collége de France. — Le même membre a lu un mémoire sur la *Querelle des Franciscains et de la papauté relativement au principe de la propriété*, fragment de l'ouvrage qui a paru, depuis lors, sous le titre *Les Réformateurs et les Publicistes de l'Europe*. Dans le curieux épisode de l'histoire des sectes religieuses, on voit les généraux de l'ordre des Franciscains nier l'application du principe de propriété dans la vie de Jésus et des Apôtres, tandis que la papauté et divers conciles en constatent la réalité. — M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu un grand travail sur Mahomet, résumé des recherches et des jugements de la science contemporaine sur ce fameux personnage, qui a fondé, à une époque historique, une religion des plus répandues dans le monde, la seule dont les origines nous soient connues dans leurs moindres détails. Mahomet est plutôt agrandi que diminué par les appréciations de M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Le même membre a fait un rapport favorable sur l'ouvrage de M. Braïlas Arménis, professeur de philosophie à

l'université de Corfou, intitulé : *Éléments de philosophie théorique et pratique*, en grec moderne.

SECTION DE MORALE. — M. Louis Reybaud a lu un rapport sur *l'industrie de la laine, et l'état matériel, intellectuel et moral des populations vouées à cette industrie en France, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne.* Dans cette enquête se trouvent la même élégance de forme, la même richesse d'informations, la même précision de détails, qui ont été justement remarquées dans l'enquête sur l'industrie du coton. — Le même a fait un rapport sur un ouvrage de M. Maurice Block, ayant pour titre : *Puissance comparée des divers États*, où sous la forme synoptique et grâce à une puissante condensation de chiffres, M. M. Block a rendu saisissables à l'œil et à l'esprit tous les éléments des nationalités qui concourent à leur puissance. — M. Jules Simon a fait un rapport sur le *Dictionnaire général de la politique*, autre ouvrage où M. M. Block a relié les apports variés de nombreux collaborateurs en un vaste ensemble, complément de son précédent *Dictionnaire d'administration.*

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE. — M. Giraud a continué la lecture de nombreux fragments d'une étude biographique et littéraire sur *Saint-Évremont*, qu'il fait connaître sous des aspects nouveaux et divers, instructifs et amusants. — M. Renouard a lu un rapport sur l'ouvrage de M. Ragon, professeur à la faculté de droit de Poitiers, ayant consacré à une question de quotité disponible, qui divise les jurisconsultes et les cours, même la cour de cassation. — M. Dupin aîné a lu la préface dont il fait précéder une nouvelle édition de la *Coutume du Nivernais*, par Guy-Coquille, célèbre auteur de l'ancien droit, dont M. Dupin a souvent exhumé, avec sa verve habituelle, le savoir profond et original.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE STATISTIQUE. — M. de Lavergne a fait un rapport des plus favorables sur l'ouvrage de M. Lavéleye, professeur d'économie politique belge, intitulé : *Essai sur l'Economie rurale de la Belgique*, c'est un écrit conçu sur le type de celui que le savant et disert académicien a consacré aux îles britanniques, et qui est déjà parvenu à sa quatrième édition. —

M. Hippolyte Passy a fait un rapport verbal sur un nouvel ouvrage de M. Schnitzler, consacré à la statistique de la Russie ; des observations échangées entre le rapporteur et M. Wolowski il est resté établi qu'il y a plus d'apparence que de solidité dans cet aspect imposant d'une nation qui compte 71 millions d'habitants disséminés, sans cohésion, sur d'immenses espaces. — M. Charles Dupin a communiqué un nouveau fragment de son ouvrage sur les *Forces productions des Nations* (Préface des rapports du jury français sur l'exposition de 1851) : ce fragment avait pour objet l'*Histoire de la confédération des Sikhs* et le gouvernement du Pendjab, tableau où l'économie politique et rurale s'allie à l'histoire, et même lui cède la première place. — M. Wolowski a lu un rapport sur l'ouvrage de M. Armand Dalloz, intitulé : *De la propriété des mines et son organisation légale en France et en Belgique.* Outre ces deux nations, l'auteur passe en revue l'état de la législation dans la plupart des pays d'Europe, et y constate l'influence de notre loi de 1810. Le rapporteur a complété les recherches de l'auteur par la statistique la plus récente de la production du fer et de la houille, et constaté qu'un régime libéral n'avait pas porté préjudice à l'industrie française.

Entre M. Wolowski et M. Michel Chevalier s'est élevé, à propos du privilége et de la liberté des banques, un débat qui a été le principal incident de l'année 1864. M. Wolowski a défendu, dans tous ses traits essentiels, le régime établi en France, depuis plus d'un demi-siècle, et constaté que la presque totalité des pays d'Europe se ralliaient de plus en plus au système de l'unité des banques d'émission. M. Michel Chevalier a pris parti pour le système américain qui, sans tomber dans une liberté absolue trop accessible aux abus, a fait de la fabrication des billets de banque le monopole de l'État, d'où ils passent aux mains de toutes banques particulières qui les acquièrent contre dépôt de garanties sérieuses. L'anarchie du papier-monnaie est prévenue, sans que la juste liberté des citoyens soit entravée Le débat s'est prolongé au sein de la société d'économie politique, et dans le *Journal des Économistes*. Ce problème se rattachant par le côté pratique, au différend

survenu entre la Banque de France et la Banque de Savoie, il remue trop d'idées et touche à trop d'intérêts pour être considéré comme résolu. — M. Wolowski a entremêlé à ce débat la lecture d'un article sur le *papier-monnaie* destiné au *Dictionnaire de la politique*, où sont formulés les principes qui le guident dans toute sa doctrine sur la monnaie, le crédit et les banques.

M. Michel Chevalier a lu un rapport sur le tome XI de la *Statistique générale de la France*, publiée par l'administration, et dont la rédaction est confiée à M. Legoyt. Il en relève les principaux chiffres, et en signale comme le résultat le plus saillant l'accroissement de la vie moyenne.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE. — Nous rapportons à cette section la notice sur *lord Macaulay*, lue en séance générale par le secrétaire perpétuel M. Mignet : brillant portrait où revivent avec éclat l'historien, le publiciste, le poëte, l'homme l'État, le législateur, l'homme privé. Le même membre, dans un rapport sur le tome V des Œuvres de Leibniz, édité par M. Foucher de Careil (*Projet d'expédition d'Égypte soumis à Louis XIV*), a retracé l'origine, les développements, les principaux traits et les vicissitudes de ce plan que Louis XIV repoussa, et que le général Bonaparte réalisa sans le connaître.

SECTION DE POLITIQUE, ADMINISTRATION ET FINANCES. — M. Husson a fait un rapport sur l'ouvrage de MM. Blondel et Ser, intitulé : *Rapport sur les hôpitaux de Londres comparés à ceux de Paris*. Du tableau comparatif présenté par les auteurs et que résume le rapporteur, il résulte que les hôpitaux de Paris dirigés par l'assistance publique, soutiennent, tout compensé, la comparaison avec ceux de Londres, fondés et dirigés par les particuliers. — M. le marquis d'Audiffret a fait deux lectures sur les finances ; dans l'une il a développé des considérations sur le *contrôle législatif des dépenses publiques*, où il signale à côté des progrès accomplis quelques perfectionnements encore désirés ; dans l'autre, relative à la *répartition de l'impôt entre les valeurs immobilières et les valeurs mobilières*, il a démontré la justice et l'utilité de l'impôt indirect, et la nécessité de faire concourir à l'im-

pôt tous les éléments des fortunes. Le même membre a appuyé de ses éloges la présentation à l'Académie de l'*Hygiène philosophique de l'âme*, par le docteur Foisset. — M. Pierre Clément a fait un rapport sur un livre de M. Vicaire, ayant pour objet le reboisement, et relevé les principaux résultats obtenus de la loi qui prescrit la reconstitution de notre domaine forestier, si déplorablement ruiné. — Le même membre a lu un mémoire relatif aux *opérations sur les rentes*, sous Colbert, où il apprécie les mesures quelque peu draconiennes, employées par le ministre pour réparer le pillage des finances, autorisé par ses prédécesseurs. — M. Baudrillart a lu une notice historique et littéraire sur *Étienne Pasquier*, écrivain politique, dont il encadre l'existence active et les grands travaux dans le mouvement de la société contemporaine. — — Le même membre a lu une étude sur la *monarchie*, considérée dans sa raison logique, ses caractères historiques, ses effets sociaux.

LAURÉATS. — On a donné lecture d'un mémoire de M. Antonin Rondelet, sur les *Effets économiques de la production morale dans l'ordre physique*, qui a suscité un vif débat d'une part, entre MM. Charles Lucas, dégageant la vertu de la richesse, M. Wolowski refusant aux qualités morales et aux facultés intellectuelles le caractère de capital, et de l'autre, MM. Renouard, de Lavergne, Dumon, s'appliquant à maintenir l'accord et la solidarité entre le côté moral et le côté matériel de l'économie politique.

SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. — Lecture a été donnée d'un long mémoire de M. de Lagrèze, conseiller à la cour de Pau, sur la *Féodalité dans les Pyrénées*, rempli de détails originaux, pris à leur source : la condition humiliée des *cagots* a donné lieu à un échange d'observations entre MM. Cousin, Passy, Mignet, sans que la cause première de leur ilotisme ait été établie. — M. Mallet, professeur de philosophie, a lu un mémoire *sur la vie et les écrits de Jean Beattie*, poëte et philosophe écossais qu'il a traduit, et dont il sonde avec persévérance les écrits. — M. Labarre-Duvescq, directeur des études militaires à Saint-Cyr, a lu un mémoire sur l'Art militaire dans les guerres

de religion. — M. Rossew-Saint-Hilaire, professeur à la faculté des lettres, a lu un chapitre de son histoire d'Espagne sur le *Duc d'Albe dans les Pays-Bas.* — M. Horn a lu un mémoire sur le *Crédit populaire*, introduction de l'ouvrage de M. Batbie, consacré au même sujet, que l'Académie avait couronné l'année précédente. Il a marqué les origines et les résultats des institutions qui, depuis quelques années, ont été fondées en Angleterre et en Allemagne, pour asseoir le crédit des ouvriers sur le cautionnement et la solidarité. — M. Édmond de Beauverger a communiqué un mémoire historique et critique *sur la Législation militaire*, qui a donné lieu à M. de Lavergne de déclarer sa préférence de l'engagement volontaire au recrutement forcé.

M. Caro, inspecteur de l'Académie de Paris, a lu un mémoire sur les origines d'une philosophie anti-spiritualiste, fragments de l'ouvrage qui n'a pas tardé à paraître sur l'*Idée de Dieu.*

SÉANCES. — La séance annuelle et publique a eu lieu le 13 juin. M. Mignet l'a inaugurée par sa notice sur l'*historien Macaulay*. M. Giraud a prononcé le discours pour la distribution des prix.

La séance de 1864, n'ayant pas eu lieu au moment où nous mettons sous presse, il n'y a rien à changer aux indications contenues dans l'*Annuaire* de 1863, sur les concours. — Nous ajouterons seulement que M. Grindon, docteur en droit et avocat à Lyon, et M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon, se sont fait connaître comme les auteurs des mémoires sur les *Peines* qui avaient obtenu chacun une médaille de 1,000 fr. — M. Mercier, rédacteur au ministère de l'intérieur à Paris, s'est fait connaître, comme l'auteur du mémoire *sur les causes et les effets des grandes agglomérations de population*, qui a obtenu une mention honorable. — M. Geneste s'est fait connaître pour l'auteur de l'un des mémoires sur l'*Impôt avant et depuis* 1789, qui ont obtenu une récompense de 500 fr.

JULES DUVAL.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Les séances mensuelles de la *Société d'Économie politique* ne suffisent pas toujours à épuiser les questions qui y sont posées sur les divers problèmes de la science, et souvent, après des discussions lumineuses et approfondies, une correspondance s'engage qui vient compléter les débats commencés; c'est ce qui a eu lieu pour la grande et très-importante question de la population.

MM. Joseph Garnier et l'abbé Corbière ont échangé des lettres qui avaient pour but d'éclairer la question, au point de vue de la doctrine des casuistes et sur le principe de la contrainte morale. Bien que ces lettres insérées au *Journal des Économistes* aient été susceptibles d'éclairer la question sous ce rapport, nous nous abstiendrons de les analyser, puisque, en définitive, elles n'ont point été produites au sein de la Société elle-même.

Nous allons donc reprendre notre compte-rendu au point où nous l'avons laissé l'an passé. La séance du 5 avril 1863, présidée par M. Passy, ancien ministre, réunissait un grand nombre d'étrangers de distinction, entre autres M. le comte André Zamoïsky, si cruellement éprouvé dernièrement par d'épouvantables violences exercées contre ses propriétés en Pologne et M. le comte Cieszkowski, député du duché de Posen à la diète de Prusse.

M. Joseph Garnier signale une lettre de M. de Dreuille, insérée dans l'*Avenir commercial*, où il exprime le vœu de voir répandre les Traités d'Économie politique clairs et peu dogmatiques, la science portant avec elle la réfutation de toutes les utopies.

Après ces communications l'assemblée nomme, au scrutin, un nouveau vice-président, dans la personne de M. Pellat, doyen de la faculté de droit de Paris.

L'attention de la réunion se porte sur deux questions du programme concernant l'*Algérie*. La parole est prise successivement par les personnes les plus à même de connaitre parfaitement notre belle colonie, MM. Jules Duval, Hippolyte Peut, Borély de la Sapie et M. le doc-

teur Warnier, ancien envoyé du gouvernement auprès d'Abd-el-Kader, qui nous font connaître et apprécier l'importance de cette possession.

La réunion du 5 mai, présidée par M. H. Passy, ancien ministre, a présenté le plus vif intérêt, on a discuté sur la légitimité de l'*indemnité donnée aux propriétaires d'esclaves* et de serfs; sur l'*abolition du servage* en Russie, et précédemment en Prusse et en Autriche; enfin sur l'*abolition de l'esclavage* dans les républiques de l'Amérique du Sud.

M. Milutine, ancien ministre adjoint au département de l'intérieur en Russie, MM. Nadal, ancien ministre des affaires étrangères de Venezuela, Ducpétiaux, André Zamoïski, Nakwaski, etc., assistaient à cette séance.

Après l'énonciation faite par *M. Joseph Garnier*, secrétaire perpétuel, des différents ouvrages offerts à la compagnie, la discussion s'ouvre par des considérations de *M. de Lavergne*, qui tendent à établir une distinction entre l'esclavage individuel et l'esclavage social; dans le cas de l'esclavage par violence individuel, l'esclave est constamment dans le cas de légitime défense, il peut, même en donnant la mort à son tyran, chercher à recouvrer sa liberté; mais quand l'esclavage est social, c'est-à-dire quand il existe en vertu des lois, il ne perd pas son injustice originelle; mais il ne peut disparaître qu'avec préalable indemnité.

M. Villiaumé établit que le propriétaire d'esclaves, dans aucun cas n'a droit à une indemnité, parce que toute loi qui oublie les droits de l'homme est nulle et non avenue.

M. Jules Pautet fait observer d'abord qu'il y a deux ordres de lois, la loi naturelle et la loi positive ou écrite. Que la loi naturelle et les éternels principes de justice et d'humanité s'opposent à la propriété de l'homme par l'homme. Il pose en principe que le servage en Russie et la position des *Glebæ adscripti* en Pologue, ce qui se rapproche énormement du servage, n'ont pu créer aux propriétaires aucun droit; car, selon Bossuet, il n'y a pas de droit contre le droit, et Montesquieu proclame que l'injustice ne saurait créer un droit. Ainsi, au point de vue de la loi *naturelle*, qui, ici, doit régir la matière, il n'y a pas

eu a donner une indemnité à ceux qui ont, soit en Russie, soit en Pologne, soit en Amérique, abusant odieusenent de la force, courbé de malheureuses créatures sous un joug abominable.

En droit écrit, en droit strict, il ne leur en est pas dû davantage, puisque ces intéressantes victimes ont assez fait pour leurs oppresseurs, pendant les longues années de leur captivité, pour que, ni la société, ni elles, ne doivent rien à leurs tyrans. *M. Jules Pautet* va plus loin, il relit la question si nettement et si clairement formulée, et dit : Non, il n'est pas dû d'indemnité aux propriétaires fonciers, qui ont usé de l'homme comme d'une chose ; mais il en est dû, et c'est une indemnité inéluctable et sacrée, aux serfs et aux esclaves eux-mêmes qui ont si longtemps enrichi leurs oppresseurs, et qui ont pendant des siècles de générations nombreuses arrosé de leur sueur une terre ingrate dont la culture servait à la prospérité des propriétaires et suffisait à peine à la nourriture de leurs pauvres familles.

Quelle sera donc cette indemnité ? Elle devra consister en une part de la terre suffisante pour élever l'opprimé à la hauteur du propriétaire, et cette part, Dieu merci, a été péniblement et incontestablement gagnée par les malheureux esclaves, par les serfs et par les *Glebæ adscripti!* Ainsi nulle indemnité aux propriétaires enrichis par les travaux d'autrui ; mais suffisante indemnité aux malheureux travailleurs, par la concession gratuite de terrains qu'ils n'ont que trop gagnés.

M. Joseph Garnier est du même sentiment que MM. Villiaumé et Jules Pautet ; il trouve néanmoins qu'il a été politique de donner une indemnité aux propriétaires d'esclaves pour faciliter l'émancipation.

M. Du Puynode pense que les maîtres d'esclaves n'ont pas droit à une indemnité ; car il n'y a pas de droit contre le droit ; mais qu'il est équitable que la société, qui a institué l'esclavage, accorde une indemnité.

M. Joseph Garnier dit que les effets de la réforme servile, comme ceux de la réforme douanière, sont analogues à ceux de tout changement, de toute amélioration, de toute *invention*, de tout progrès, pour lesquels aucun dédommagement n'est dû à ceux qui en souffrent.

M. de Lavergne n'admet pas cette analogie, il dit que la société entière est solidaire; tout le monde, ajoute-t-il, a participé à l'esclavage, tout le monde doit participer à sa suppression.

M. Torrès Caïcedo se prononce contre l'esclavage; mais il veut que si la société a le droit et le devoir d'abolir l'esclavage, elle doit respecter la propriété, elle doit une indemnité au propriétaire qui perd son capital, elle en doit une avec plus de raison à l'esclave, pour les tortures et la dégradation auxquelles il a été soumis.

M. Bénard veut que l'on prononce l'affranchissement sans indemnité.

M. Edouard Laboulaye dit qu'en équité la société est tenue d'indemniser le propriétaire, car c'est elle qui, par une fiction légale, a fait du nègre un capital agricole, c'est elle qui, par sa faute passée, est la cause du préjudice qu'éprouve le maître au jour de l'affranchissement.

M. Jules Simon. On demande si une indemnité est due au propriétaire d'esclaves dépossédé, il y a une question antérieure à celle-là, c'est de savoir si la liberté est due à l'esclave. Or, elle lui est due, cela est manifeste, car la liberté étant le premier de tous les droits naturels, l'esclavage est aussi la première et, si l'on peut le dire, la plus injuste de toutes les injustices.

Le droit qu'on invoque en faveur de l'esclave s'appelle *la liberté*, le droit qu'on invoque en faveur du maître s'appelle *la propriété*. En principe, la propriété est sacrée, mais pourquoi? Parce qu'elle est nécessaire à la liberté. Elle résulte de la liberté, et en même temps elle la fonde. Il faut tout sacrifier à la propriété, fondement de la liberté, tout, hormis la liberté elle-même.

M. Wolowski est pleinement d'accord avec M. Jules Simon sur la distinction lumineuse établie par lui entre le droit de liberté et le droit de propriété. Restituer la liberté à celui qui en a été privé, c'est rentrer dans le droit, la question d'indemnité est secondaire.

M. Dupuit ne pense pas qu'il soit dû d'indemnité aux propriétaires d'esclaves, car l'esclavage viole les principes de la morale et du droit naturel, et celui qui, grâce à une *législation* barbare, en a profité n'a pu le faire sans que sa

conscience l'avertît que tôt ou tard l'institution devait disparaître. C'est une éventualité dont il a dû tenir compte.

M. de Lavergne reconnaît que l'indemnité posée par MM. Joseph Garnier et Jules Pautet comme due aux esclaves et aux serfs émancipés est fort désirable, il ajoute que, dans une certaine mesure, ce n'est pas impossible. C'est à la société tout entière qu'incombe le devoir de réparer les torts envers l'esclave.

M. Dupuit n'a pas de peine à faire comprendre que la propriété des esclaves n'est pas une propriété comme une autre; il l'établit avec logique et clarté.

Après cette discussion, où MM. Laboulaye, Clamageran et Bertrand ont encore pris la parole, *M. Milutine*, qui a été adjoint au ministre de l'intérieur en Russie, pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise par l'empereur Alexandre II, a donné, en réponse à plusieurs questions qui lui ont été adressées par divers membres, d'intéressants renseignements sur la réforme qui s'accomplit en Russie.

C'est M. Wolowski, vice-président, qui dirige la discussion qui a lieu dans la réunion du 5 juin, elle porte sur le *service de la poste aux lettres*, comme service et revenu; mais avant de l'ouvrir, le secrétaire perpétuel présente les ouvrages offerts à la société depuis la dernière séance par MM. Du Puynode, de Renusson, Torrès Caïcedo, Horn et Olivier; puis M. Garnier communique à la réunion les programmes sommaires des futurs congrès internationaux de statistique et des sciences sociales; après quoi M. le président prie MM. Frédéric Passy et Anatole Dunoyer, l'un des fils du président illustre que la société a perdu cette année, de donner quelques renseignements sur les cours d'économie politique qu'ils ont ouverts, l'un à Bordeaux, l'autre à Genève. Il résulte des communications faites par ces deux honorables membres que l'étude de l'économie politique commence à devenir un besoin général dans les villes intelligentes où le haut enseignement a déjà droit de bourgeoisie. Malgré la modestie des deux professeurs, la réunion comprend que cette double mission économique a été bien remplie, l'épreuve faite à Bordeaux s'est accomplie au plus grand avantage de la science, ainsi qu'à Genève.

M. le président, se rendant l'interprète de toute l'assemblée, félicite M. Frédéric Passy et M. Anatole Dunoyer de leur succès, il est heureux de constater que le nom de l'illustre auteur de la *Liberté du travail* soit dignement porté et de penser que ses idées de progrès et de liberté auront dans son fils un fidèle continuateur.

La présence de Sir John Bowring, du colonel Balfour et de M. Frédéric Hill, tous trois délégués à la commission internationale des arrangements postaux, indique tout naturellement comme sujet d'entretion *la poste* comme service public et comme branche de revenus. M. le docteur Bowring donne les renseignements les plus intérissants sur les travaux de la commission internationale qui s'est occupée des moyens de faciliter les communications postales et télégraphiques. Le savant docteur a été constamment écouté avec une attention marquée. Il a parlé avec développement des facilités déjà données en Angleterre, et il a exprimé la pensée qu'un jour le service postal pourra être gratuit.

MM. Horn et *Anatole Dunoyer*, tout en applaudissant aux idées élevées, aux sentiments généreux du célèbre docteur, déclarent ne pas partager son opinion sur la gratuité, qui n'est à leurs yeux qu'une chimère, les contribuables devant toujours finir par payer.

M. Joseph Garnier n'est pas partisan de la gratuité, mais il voudrait que le service des postes fût une entreprise particulière.

M. Paul Coq dit que le système de gratuité entrevu par M. le docteur Bowring serait l'élévation d'un service public à la plus haute puissance d'utilité générale. Les communications de la pensée méritent une faveur égale à celle dont jouissent en France la justice gratuite et l'instruction primaire.

M. Lamé Fleury repousse le principe de la gratuité; pour lui le monopole postal est le seul moyen d'atteindre le but que se proposent les économistes, la plus grande circulation possible des lettres.

Pour éviter la violation du secret des lettres dont les gouvernements ne se font aucun scrupule dans des circonstances données, *M. Théodore Mannequin* incline vers

l'opinion de M. Garnier; le service postal confié à l'industrie privée.

M. le président pense, en résumant les débats, que le service postal doit être confié à l'État, il termine en adressant des remercîments à M. le docteur Bowring et à ses honorables collègues.

Dans la séance du 6 juillet, présidée par M. Renouard, membre de l'Institut, on remarquait M. de Lesseps, directeur de la compagnie du canal de Suez, et M. Courcelles-Seneuil, de retour du Chili où il avait été professer l'Économie politique à l'université de Santiago.

M. le secrétaire perpétuel indique les ouvrages nouvellement offerts à la société, et M. Wolowski entretient la réunion de la nouvelle édition du *Traité d'Economie politique* de M. Joseph Garnier, il fait le plus grand éloge, éloge bien mérité, de cet ouvrage qui a tant contribué à répandre certaines notions de la science. Les membres de la société sanctionnent l'éloge décerné par M. Wolowski à l'œuvre de M. Garnier, en témoignant leur vive sympathie pour l'auteur et pour ses nombreux ouvrages.

M. de Lesseps, invité à prendre la parole sur les travaux de l'Isthme de Suez, donne les détails les plus circonstanciés sur l'œuvre humanitaire qui se prépare, il est écouté avec une faveur marquée, et la plus profonde attention. Il fait l'historique des difficultés surgies et rassure les auditeurs sur l'avenir de l'entreprise.

Après l'intéressante communication de M. de Lesseps, la conversation se fixe sur la nécessité d'introduire l'enseignement de l'Économie politique dans les écoles de l'État.

M. Joseph Garnier demande avec M. Baudrillart, que l'enseignement de l'Économie politique soit l'objet d'un certain nombre de leçons ajoutées au programme du cours de philosophie restauré par M. Duruy dont M. Garnier constate, par les mesures que ce ministre a prises, le libéralisme et la bonne volonté.

M. Levasseur applaudit à l'idée d'introduire l'enseignement de l'Économie politique dans les lycées.

M. Renouard le voudrait voir installé à l'école normale.

M. le comte Cieszkowski applaudit à la reconstitution de la classe de philosophie par le nouveau ministre de l'instruction publique. Il aime à y voir le présage de la suppression du désastreux système de la bifurcation des études. Il considère l'étude de l'économie politique comme compatible avec l'enseignement moyen.

M. Hérold demande des chaires d'économie politique dans toutes les facultés de droit.

M. Batbie voudrait que cet enseignement partît de l'école primaire elle-même, pour arriver à la Sorbonne et aux écoles de droit.

M. Jules Pautet pensant que l'économie politique est aussi nécessaire aux fonctionnaires qu'aux *fonctionnés*, voudrait que son enseignement partît des sommets pour se répandre partout, il demande comme il l'a fait dans son *Étude sur les chaires d'Économie politique,* une chaire de cet science dans chaque faculté de droit.

M. Paul Coq voudrait que l'enseignement de l'économie politique fût laissé libre, il se propagerait alors avec rapidité.

La séance du 5 août présidée par M. Vée est consacrée à des objections faites à l'enseignement de l'économie politique par l'État.

Après la présentation des ouvrages offerts à la société, MM. Joseph Garnier et Jules Simon rendent compte d'une démarche faite auprès de M. le ministre de l'instruction publique au sujet de l'enseignement de l'économie politique. Quelques membres regrettent que l'on ait cru devoir faire cette démarche ; mais la majorité accueille avec intérêt cette communication.

M. Jules Pautet dit que cette démarche ne peut qu'être approuvée par tous les amis de la science, il ne comprend pas que l'on s'alarme de l'intervention de l'État en matière d'enseignement, qu'il veut dissiper les fantômes qui troublent l'esprit des opposants en montrant que, dans l'enseignement public, les professeurs restent libres de traiter les questions à leur point de vue, et que l'université, l'une des gloires de la France, n'est nullement sous le joug, comme on voudrait bien le dire ; il n'y a donc pas à craindre, dit M. Jules Pautet, que l'État n'impose aux

professeurs une autre économie politique que celle de Smith, de Say et de Bastiat.

M. Pautet ajoute qu'il a des faits à citer à l'appui de son opinion ; qu'il a dû suivre pour en faire le sujet d'une étude qui a paru dans le *Journal des Economistes*, les cours de MM. Wolowski, Baudrillart et Garnier, et qu'il a pu constater que ces honorables professeurs jouissaient parfaitement de leur libre arbitre et n'étaient rien moins qu'astreints à un programme impératif.

M. Paul Coq accepte avec reconnaissance ce que l'on donne aujourd'hui à l'enseignement de l'économie politique. Quand on ne peut avoir cent, dit-il, on prend cinquante, l'économie politique et le progrès doivent se contenter de simples à-comptes, à défaut de mieux.

La discussion sur ce sujet s'est ranimée à la séance suivante, celle du 5 septembre, où M. Vée occupait de nouveau le fauteuil. C'est à cette séance que l'on a sévèrement blâmé et bien justement un article adressé à l'*Europe de Francfort* au sujet de la démarche faite par divers membres auprès de M. le ministre de l'instruction publique, relativement à l'enseignement de l'Économie politique. On l'attribuait à M. Villiaumé qui s'est déclaré étranger à la rédaction de cet article.

La séance du 5 octobre présidée par M. Renouard, de l'Institut, est consacrée à la discussion sur la limitation de la propriété souterraine et sur la réglementation de l'industrie minérale.

En ouvrant la séance, M. le président donne des regrets à la mort d'un habile statisticien, M. Arondeau, qui a créé et perfectionné la statistique criminelle en France.

M. le secrétaire perpétuel annonce les ouvrages offerts, il sont au nombre de cinq, on y remarque la 7me livraison du *Dictionnaire politique* de M. Maurice Block ; puis il appelle l'attention de l'assemblée sur les congrès qui viennent d'avoir lieu en septembre ; ce sont ceux de statistique tenu à Berlin, des économistes allemands à Dresde, et des sciences sociales tenu à Gand ; il donne quelques détails sur ces deux derniers, où ont honorablement figuré plusieurs des membres de la Société d'Économie politique.

M. Joseph Garnier insiste sur le congrès de Gand qui

a été la deuxième session du congrès international des sciences sociales, il parle de l'accueil remarquable qui attendait tous les membres, et fait le tableau le plus touchant de l'arrivée sur la place de l'Hôtel-de-Ville au milieu de la foule et des 10,000 enfants des écoles, bannières en tête.

Les discussions y ont été vives et ont prouvé la vitalité de cette belle et utile association.

Après ces diverses communications, la conversation s'est fixée sur la question que nous avons énoncée plus haut.

M. Lamé Fleury, avec son autorité incontestable, comme ingénieur des mines, classe d'abord la propriété souterraine en *mines*, *minières* et *carrières*, il écarte les *tourbières* qui sont un sous-genre des carrières ; il indique la nature de cette propriété, réglée par la loi du 21 avril 1810 ; il parle du *droit régalien*, et insiste sur la réglementation excessive de la propriété souterraine. Il y a lieu, dit-il, de simplifier ce qui existe ; mais sans faire table rase, cette propriété étant naturellement le théâtre de conflits multipliés entre l'intérêt privé et l'intérêt général. Après de nombreuses observations de plusieurs membres sur la propriété, M. Joseph Garnier prend la parole et termine en disant qu'il est difficile de dire lequel des trois systèmes d'expropriation est préférable, et de se prononcer entre Turgot défendant les droits de l'inventeur, Dunoyer ceux du propriétaire et Ch. Comte ceux de l'État ; qu'il ne faut pas trop critiquer la loi de 1810 qui a voulu donner une part à tous.

MM. Wolowski et Lavergne, membres de l'Institut, ont successivement présidé la réunion du 5 novembre où a commencé la grande discussion de la *Liberté des Banques*, qui s'engage après que M. le secrétaire perpétuel a énuméré les ouvrages nouvellement offerts, au nombre de cinq, à la Société, on y remarque deux livres nouveaux de M. Horn, cet infatigable écrivain d'une sûreté de vue si juste et d'une érudition si profonde et si variée.

M. Bénard prend le premier la parole parce qu'il est partisan décidé de la liberté des banques.

M. Wolowski veut préciser la question, il s'agit de savoir si l'émission de billets destinés à faire fonction de

monnaie doit être réservée à un seul établissement.

M. Villiaumé se prononce pour la liberté avec la somme du capital fixée par la loi et le contrôle des administrateurs.

M. Joseph Garnier est partisan de la liberté des banques; après cette escarmouche, *M. Wolowski* prend la parole et développe avec une grande clarté les principes qui lui paraissent devoir faire conclure au monopole en fait de banques. Il dit que la liberté existe en ce qui concerne l'escompte et que le monopole n'est debout que pour ce qui est de l'émisston des billets. Il termine en disant: Conservons comme une conquête précieuse de la révolution de 1848 l'unité du signe fiduciaire, et sachons profiter de la triste expérience des contrées qui ont mis en œuvre d'autres principes.

M. Chauveau veut la liberté des banques et ajoute que la crainte exprimée par M. Wolowski de voir la circulation s'encombrer de toute espèce de papier, du bon et du mauvais, est chimérique. Le public est excellent juge en cette matière.

M. Pellat ne voudrait pas que l'émission du billet fût laissée à la liberté; il est nécessaire que la valeur fiduciaire soit assise sur une base certaine, elle ne l'est qu'avec le monopole qui seul peut environner cette valeur de toutes les garanties dont elle a besoin.

M. Horn trouve exagéré le rigorisme de M. Pellat, il offre les banques d'Écosse comme des modèles de solidité et de prudence.

Un grand nombre d'orateurs prennent la parole et la discussion se prolonge avec une faveur marquée pour la liberté, surtout lorsque M. Clamageran rappelle l'attitude des quatorze cents banques d'Amérique qui restent debout au milieu de l'ébranlement général.

La réunion du 5 décembre a été attristée par les regrets si justement exprimés, de la manière la plus touchante, par l'honorable président, M. H. Passy, sur la mort de M. Villermé, de l'Institut, et sur l'anniversaire de la perte douloureuse de M. Dunoyer.

Après l'énonciation des nombreux ouvrages offerts par leurs auteurs à la Société et parmi lesquels on remarque

le *Guide pour l'organisation et l'administration des Sociétés de secours mutuels*, par M. Robert Victor, ancien chef de bureau au Crédit foncier, exposé très-clair et très-substantiel, recueil utile et bien ordonné des renseignements administratifs dont la connaissance est nécessaire pour prendre part à l'organisation de ces précieuses institutions; après cette énonciation, disons-nous, la discussion s'est ouverte sur les *Associations ouvrières*.

M. Joseph Garnier avait posé la question en ces termes : des résultats obtenus par les classes ouvrières et des obstacles qu'elles ont rencontrés. L'assemblée s'est occupée, en outre, de l'association en général et de l'avenir des associations.

M. Joseph Garnier constate que ces associations au nom desquelles on avait tant promis aux classes ouvrières, n'ont donné que des résultats peu satisfaisants et n'ont réussi qu'avec un nombre très-restreint d'ouvriers, et d'ouvriers d'élite.

M. Bénard pense de même et dit que l'on s'est fait beaucoup d'illusions à cet égard.

M. Michel Chevalier a plus de confiance dans l'avenir des associations qui répondent à cette éminente qualité de l'homme que l'on appelle la sociabilité, déjà signalée par Aristote comme une cause incessante de perfectibilité.

M. Horn pense que les échecs subis par les associations ouvrières ne peuvent pas servir d'argument contre le principe lui-même.

M. Garnier Pagès, membre du gouvernement provisoire de février 1848, pense que l'association est un moyen fécond d'améliaration pour la masse des travailleurs.

M. Jules Duval dit que l'association impartialement jugée est digne de tout éloge et peut conduire à d'heureux résultats.

M. Villiaumé voudrait que l'État vînt en aide aux ouvriers en leur avançant 100 millions. Cette intervention de l'État parait peu conforme aux principes de l'économie politique.

M. Joseph Garnier craindrait que cette subvention ne surexcitât les illusions et ne fît naître des entreprises éphémères suivies d'amers déboires.

M. Auguste Picard, d'Avignon, pense que les associations ouvrières, en l'état actuel, ne sauraint réussir qu'autant qu'elles s'occuperaient d'industrjes secondaires.

M. Dupuit craint que les associations ouvrières ne soient jamais que de rares exceptions, sans aucune espèce d'influence sur la condition matérielle des ouvriers, qui ne peut être améliorée que par leurs progrès intellectuels et moraux, c'est-à-dire par leur instruction, leur travail, leur économie et leur prévoyance.

M. Clamageran dit que les associations ouvrières prudemment limitées sont un progrès désirable; mais qu'à la liberté d'association il voudrait voir joindre la liberté de réunion.

M. Renouard, président, dit, pour résumer la discussion, que les associations habituellement bonnes et moralisatrices peuvent aussi être imprudentes et nuisibles : que chacun doit jouir pleinement de la liberté de s'associer, sous la condition de ne pas nuire à autrui; et qu'enfin la responsabilité des conséquences heureuses ou malheureuses appartient tout entière aux individus qui jugent à propos d'entrer volontairement en association. M. Renouard veut aussi la liberté de réunion, sans laquelle les associations sont à peine possibles.

C'est M. H. Passy, de l'Institut, qui préside la réunion du 5 janvier. On y remarque M. de Porochine, ancien professeur d'économie politique à l'univerté de Saint-Pétersbourg, et M. Vigano, professeur de science commerciale à l'Institut polytechnique de Milan.

M. le secrétaire perpétuel fait connaître la liste des ouvrages offerts. On y remarque le volume de la deuxième année de l'*Économiste français*, journal publié par M. Jules Duval et qui traite des questions d'économie sociale avec une grande élévation de pensée, beaucoup d'im. partialité et une science profonde des questions coloniales.

M. Vigano donne quelques détails sur le mouvement des associations populaires, au point de vue économique, qui a lieu en ce moment en Italie. Il est écouté avec beaucoup d'intérêt.

La conversation se fixe sur une question posée par *M. Garnier* en ces termes : La division entre l'économie

politique pure et l'économie politique pratique est-elle rationnelle ? est-elle utile ? Plusieurs orateurs prennent la parole sur cette question un peu subtile et il ressort de la discussion qu'il n'y a pas proprement division ; que l'économie politique pure ne s'occupe que des principes de la science sans application, et que l'économie politique pratique n'est dans la bonne voie que si elle n'est que la conséquence de l'économie politique pure.

La séance du 5 février réunissait un assez grand nombre d'invités de distinction, entre autres : MM. d'Adelsward, ministre de Suède et de Norvége, Willerding, envoyé de Suède pour le traité de commerce, de Forcade La Roquette, l'un des vice-présidents du Conseil d'État.

Après la lecture de la liste des ouvrages offerts à la société, la réunion a écouté avec le plus vif intérêt une communication de M. *Michel Chevalier* sur le traité de commerce entre la Suède et la Norvége. L'illustre économiste dit, entre autres choses, que si ces deux pays ne sont pas des plus relevés par le chiffre de leur population, ils sont classés au plus haut rang par les qualités morales qui les distinguent. Ce sont de grands navigateurs. La pensée de la liberté commerciale devait réussir à s'acclimater dans ces contrées. Félicitons-nous d'un traité de commerce dont le succès paraît assuré dès à présent.

M. Horn, qui a assisté à la réunion de la société d'économie politique de Berlin, entretient la réunion des succès qu'obtient cette sœur de la Société de Paris, qui est composée d'économistes distingués, qui propagent avec ardeur et dévouement les saines notions de la science.

Après ces communications, la conversation se fixe sur la nature des impôts, sur la consommation, le capital et le revenu, par suite de deux questions posées au programme par M. H. Baudrillart.

Les intéressantes discussions qui sont intervenues pendant les douze mois que nous venons de parcourir prouvent, avec le nombre toujours croissant des membres qui assistent aux réunions et la présence de beaucoup d'étrangers de la plus haute distinction, la vitalité de cette très-utile institution, dont la fondation fait le plus grand honneur à MM. D'Esterno, Guillaumin et Joseph Garnier.

c'est avec le *Journal des Économistes*, qui compte déjà vingt-trois ans d'existence, le plus haut sommet et comme le sanctuaire de la science de l'économie politique.

JULES PAUTET.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1863.

I. Événements généraux.

SOMMAIRE. — La guerre. — La crise cotonnière. — Exposition universelle de 1867. — Rachat des péages de l'Escaut. — Congrès universel. — Congrès divers.

L'année 1863 n'aura eu à enregistrer aucune de ces grandes calamités naturelles qui causent souvent des misères si profondes, et pourtant le monde économique a retenti de plaintes nombreuses et légitimes. On l'a dit, il y a bien des siècles, le plus grand ennemi de l'homme, c'est l'homme, et ce qui a causé de grandes souffrances en 1863 ce sont les guerres et même les appréhensions de guerre.

C'est surtout la lutte de géants que nous voyons avec regret se poursuivre aux États-Unis qui a jeté une perturbation sensible dans les affaires. Le chômage qui désolait les districts cotonniers a diminué, mais ce fléau était encore dans toute sa force au commencement de 1863. Vers la fin de l'année la crise se déplaça quelque peu par suite du drainage de numéraire qu'occasionnèrent les achats de coton opéré dans des pays qui offrent à l'Europe un marché trop peu important pour ses produits. Du moins est-ce à cette cause qu'on attribue l'élévation générale du taux de l'escompte dont nous avons été témoin, taux qui n'a pas encore atteint son niveau normal au moment ou nous écrivons (mars 1864).

— D'après une décision impériale, une Exposition universelle des produits agricoles et industriels s'ouvrira à Paris, dans le palais de l'Industrie, au carré de Marigny, le 1er mai 1867, et sera close le 30 septembre suivant. Les produits de toutes les nations seront admis à cette Exposition.

Un décret ultérieur déterminera les conditions dans lesquelles se fera l'Exposition universelle, le régime sous lequel seront placées les marchandises exposées, et les divers genres de produits susceptibles d'être admis.

— Par un traité du 12 mai 1863 le péage de l'Escaut à été racheté par la Belgique au moyen d'une somme de 17,141,640 florins payés aux Pays-Bas (le franc calculé à 47 1/4 cents ou centièmes de florins (1).

La Belgique a ensuite traité le 16 juillet de la même année avec un certain nombre de puissances, dont les noms suivent, à l'effet de se décharger sur eux du payement d'une partie de cette somme, dans la proportion suivante :

France........	1,542,720 fr.	Italie.........	487,200 fr.
Autriche.......	549,360	Lubeck.........	25,680
Brême........	190,320	Norwége......	1,560,720
Brésil.........	1,680	Oldenbourg....	121,200
Chili..........	13,920	Pérou.........	4,320
Danemark.....	1,096,800	Portugal.......	23,280
Espagne......	431,520	Prusse........	1,670,640
Gr.-Bretagne. .	8,782,320	Russie........	428,400
Hambourg.....	667,680	Suède.........	543,600
Hanovre.......	948,720	Turquie.......	4,800

En revanche, le roi des Belges prend envers ces États les engagements suivants, qui deviendront exécutoires à partir du jour où le péage de l'Escaut cessera d'être perçu :

« 1° Le droit de tonnage prélevé dans les ports belges sera supprimé;

» 2° Les droits de pilotage dans les ports belges et dans l'Escaut seront réduits :

» De vingt pour cent pour les navires à voiles;

» De vingt-cinq pour cent pour les navires remorqués;

» De trente pour cent pour les navires à vapeur;

» 3° Le régime des taxes locales imposées par la ville d'Anvers sera dans son ensemble dégrevé.

Il est bien entendu que le droit de tonnage ainsi supprimé ne pourra être rétabli, et que les droits de pilotage et les taxes locales ainsi réduits ne pourront être relevés.

Le tarif des droits de pilotage et celui des taxes locales à Anvers, abaissées comme il est dit ci-dessus, seront inscrits dans les protocoles de la conférence. L'art. 7 autorise

(1) Voir les détails au Moniteur du 28 août 1863.

CHAP. XXII.	Routes et ponts. (Travaux ordinaires).......................	2,000,000 fr.
— XXIII.	Navigation, rivières. (Travaux ordinaires).....................	500,000
	TOTAL pareil.........	2,500,000 fr.

La charité privée n'était pas restée oisive ; on ouvrit une souscription publique, et, en dehors de celle-ci, bien des dons vinrent soulager la misère imméritée des ouvriers cotonniers. Voici quelques indications sur la distribution des produits de la souscription publique que nous empruntons au *Moniteur*.

Par arrêtée du 2 décembre 1863, et sur la proposition de la commission chargée de fixer les bases de la répartition des souscriptions centralisées au Trésor en faveur des ouvriers sans travail, le ministre de l'intérieur a distribué une somme de 498,000 fr. entre les départements suivants :

Aisne...............	30,500	Orne...............	14,000
Aube...............	35,000	Haut-Rhin..........	21,500
Calvados...........	26,500	Rhône..............	50,000
Eure...............	25,000	Haute-Saône.........	7,000
Loire...............	14,500	Sarthe.............	1,500
Loire-Inférieure.....	5,000	Seine-Inférieure.....	100,000
Manche.............	2,000	Somme..............	65,500
Maine-et-Loire......	6,000	Tarn...............	3,500
Mayenne............	31,000	Vaucluse...........	6,500
Meuse..............	9,000	Haute-Vienne.......	5,500
Nord...............	27,000	Vosges.............	10,500
Oise...............	1,000		

— Après cet acte de charité, nous nous empressons de passer en revue les mesures libérales les plus saillantes que le gouvernement a prises dans le courant de l'année.

Reproduisons avant tout la lettre suivante adressée par l'Empereur à M. Rouher, ministre présidant le conseil d'État, bien qu'elle ne renferme jusqu'à présent qu'une promesse.

Palais de Fontainebleau, le 24 juin 1863.

« Monsieur le président du conseil d'État,

» Notre système de centralisation, malgré ses avantages, a eu
» le grave inconvénient d'amener un excès de réglementation.

» Nous avons déjà cherché, vous le savez, à y remédier; néanmoins, il reste encore beaucoup à faire. Autrefois, le contrôle incessant de l'administration sur une foule de choses avait peut-être sa raison d'être, mais aujourd'hui ce n'est plus qu'une entrave. Comment comprendre, en effet, que telle affaire communale, par exemple, d'une importance secondaire et ne soulevant d'ailleurs aucune objection, exige une instruction de deux années au moins, grâce à l'intervention obligée de onze autorités différentes? Dans certains cas, les entreprises industrielles éprouvent tout autant de retard.

» Plus je songe à cette situation et plus je suis convaincu de l'urgence d'une réforme. Mais dans ces matières où le bien public et l'intérêt privé se touchent par tant de points, le difficile est de faire à chacun sa part, en accordant au premier toute la protection, au second toute la liberté désirable.

» Cette œuvre nécessite la révision d'un grand nombre de lois, de décrets, d'ordonnances, d'instructions ministérielles, et l'on ne peut en préparer les éléments qu'en examinant avec attention chacun des détails de notre système administratif, pour en retrancher ceux qui seraient superflus.

» Les diverses sections du conseil d'État m'ont paru les plus propres à cet examen, car si elles n'administrent pas, elles voient agir l'administration. Ce sont les meilleurs témoins qu'on puisse consulter.

» Je vous prie donc de les charger de ce travail, et voici comme j'en comprends l'exécution. Dans le sein de chaque section, le rapporteur dresserait le tableau des formalités, des délais, des diverses autorités, des dispositions réglementaires auxquels chaque affaire aura été soumise. Un certain nombre de tableaux particuliers permettraient de résumer pour chaque catégorie la forme et la durée moyenne de l'instruction, en écartant les circonstances exceptionnelles. La section donnerait ensuite son avis sur les modifications ou sur les suppressions jugées nécessaires.

» Quant aux affaires qui ne sont pas soumises au conseil d'État, les chefs de service fourniraient des documents et des états analogues, qui serviraient de base à un travail général pour chaque ministère.

» Comme j'attache une grande importance à cette réforme, je compte sur le zèle éclairé du conseil d'État pour arriver bientôt à une solution satisfaisante.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» NAPOLÉON. »

ressort de cette lettre n'a pas encore eu de résultats directs, mais divers autres actes nous autorisent à penser que ces résultats viendront à leur tour satisfaire les demandes de décentralisation exprimées par tant d'esprits distingués. L'un de ces actes est daté du 22 juin 1863, en voici les termes :

» Art. 1er. Sont abrogées, à dater du 1er septembre 1853, les dispositions de décrets, ordonnances ou règlements généraux ayant pour objet de limiter le nombre des boulangers, de les placer sous l'autorité des syndicats, de les soumettre aux formalités des autorisations préalables pour la fondation ou la fermeture de leurs établissements, de leur imposer des réserves de farines ou de grains, des dépôts de garantie ou des cautionnements en argent, de réglementer la fabrication, le transport ou la vente du pain, autres que les dispositions relatives à la salubrité et à la fidélité du débit de pain mis en vente.

» Art. 2. Les décrets du 27 décembre 1853 et 7 janvier 1864, relatifs à la caisse de service de la boulangerie du département de la Seine, seront modifiés et mis en harmonie avec les dispositions du présent décret. »

— Un décret du 22 octobre 1863 règle de nouveau l'inscription maritime et en adoucit le régime ; l'espace ne nous permet pas de le reproduire, nous dirons seulement que, pour les temps ordinaires, la durée du service a été réduite à un maximum de six ans. Il reste cependant encore beaucoup à désirer, et le marin reste toujours inscrit.

— Le discours du trône avait promis la liberté de créer un théâtre, sans préjudice de la censure des pièces ; le *Moniteur* du 7 janvier 1864 renferme le décret qui réalise cette promesse.

— On peut citer ici parmi les mesures libérales encore le décret du 29 juin qui rétablit l'agrégation de philosophie.

— Le sénatus-consulte relatif à la constitution de la propriété en Algérie, est du 22 avril 1863. Son article Ier dispose : « Les tribus de l'Algérie sont déclarées propriétaires des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle, à quelque titre que ce soit..... »

Ce décret a soulevé bien des critiques, mais le principe

que nous venons de reproduire nous semble inattaquable. Le sénatus-consulte précité a été développé par un décret du 23 mai suivant.

— Nous avons parlé plus haut de l'Exposition future, voici les principaux passages du compte-rendu de celle de 1862, présenté à l'Empereur par le prince Napoléon (Jérôme), et daté du 27 oct. (*Mon.*, 30 oct. 1863).

« Pour établir son budget, la Commission impériale avait pris pour base la dépense de 634,000 fr., faite en 1851, pour l'installation à Londres de 1,700 exposants, pour le transport de 750 tonnes de colis et pour la rétribution de 30 jurés. Elle avait prévu qu'on pourrait avoir à installer 3,000 exposants, à rétribuer 36 jurés, et à transporter 2,000 tonnes : ce qui aurait entraîné une dépense proportionnelle d'environ 1,400,000 fr. Espérant pouvoir introduire de notables économies, elle s'était bornée à demander 1,200,000 fr., votés par le Corps législatif le 2 juillet 1861.

» Nos prévisions ont été dépassées par suite des efforts qu'ont faits nos artistes et nos industriels ; le nombre des exposants a atteint 5,779 ; le poids des colis s'est élevé à 2,219 tonnes, et la commission anglaise a porté à 65 le nombre des jurés. La Commission impériale n'a reculé devant aucune dépense pouvant concourir à la splendeur de l'exposition ; elle a fait frapper avec le nom du destinataire en relief, 800 médailles d'or, d'argent et de bronze, qu'elle a offertes à ses collaborateurs ; elle n'a rien épargné pour remplir le devoir imposé à chaque nation dans ces concours internationaux, et, pour la première fois, grâce au dévouement de ses agents et au zèle des principaux exposants, une exposition française a été prête au jour fixé.

» Nous sommes parvenus à compenser ces causes d'augmentation de dépenses par l'ordre sévère établi dans les détails des services et par le soin que nous avons eu de n'employer, à chaque phase de nos opérations successives, que le personnel strictement nécessaire. Les frais ont d'ailleurs été allégés par beaucoup d'exposants qui ont généreusement encouru, au moyen de leurs produits, à la décoration du palais de Kensington et de l'hôtel de la Commission impériale à Londres.

» Si les dépenses de l'exposition de 1862 avaient dépassé celles de 1851 en proportion du nombre des exposants et du poids des produits, elles auraient atteint environ 2 millions de francs. D'après le compte définitif que je viens d'arrêter, elles s'élèvent à 975,000 fr.

Dépenses liquidées....................	951,125 fr.
Dépenses à liquider évaluées à..........	23,875
TOTAL............	975,000 fr.

» J'informe M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et M. le ministre des finances, que l'État peut disposer de la somme de 225,000 fr., formant le reliquat du crédit alloué à la Commission impériale. »

— Parmi les diverses dispositions législatives qui portent la date de 1863, nous avons encore à signaler la loi du 9 mai qui porte ce qui suit :

Art. 1er. Les lettres déposées après les heures fixées pour les dernières levées peuvent être admises, dans les délais déterminés et moyennant une taxe supplémentaire, à profiter du plus prochain départ.

Art. 2. La durée des délais pendant lesquels les lettres sont admises à la taxe supplémentaire sera fixée par des décrets impériaux insérés au *Bulletin des lois*.

Art. 3. La taxe supplémentaire, quel que soit le poids des lettres, sera de :

0 fr. 20 c. pour le premier délai ;
0 fr. 40 c. pour le deuxième délai ;
0 fr. 60 c. pour le troisième et dernier délai.

Les lettres ne seront admises à profiter des délais accordés qu'autant qu'elles porteront le timbre d'affranchissement de la taxe principale et de la taxe supplémentaire.

— Nous détachons de l'*Exposé de la situation de l'Empire* l'extrait suivant relatif aux *douanes et aux sucres :*

La loi du 16 mai dernier sur les douanes a réalisé d'importantes modifications. Indépendamment d'un grand nombre de dégrèvements qu'elle a inaugurés ou consacrés dans le tarif d'entrée des matières premières et des denrées de consommation, elle a supprimé la plupart des droits de sortie encore existants, ainsi que les taxes de réexportation et de retour. Elle a, en outre, modifié utilement le régime de nos relations avec les ports africains ou asiatiques de la Méditerranée, etendu la nomenclature des produits de l'Algérie admissibles en franchise dans la métropole et fait disparaître les dernières restrictions que la loi du 9 février 1832 avait établies en matière de transit.

Cet ensemble de mesures doit contribuer à donner une acti-

vité nouvelle à la production, à la consommation, aux relations maritimes et à notre industrie des transports par les voies intérieures.

Au point de vue des recettes, on ne peut encore préciser les différences qui se produiront en fin d'exercice relativement aux prévisions budgétaires. Cependant, si on calcule, d'après les résultats obtenus pendant les quatre derniers mois de 1863, on peut prévoir une augmentation de 1,200,000 fr. environ sur les cafés, dont la consommation a considérablement augmenté. Les fontes offrent un résultat semblable. Il en est de même pour les fers en barre et les rails, quoique le progrès soit moins marqué. Les boissons importées de l'étranger présenteront probablement un déficit de 1,900,000 fr., qui sera compensé en partie par un excédant de 900,000 fr. sur les céréales.

Les recettes que procureront les introductions d'ouvrages en métaux et de tissus, pour lesquelles on ne possédait pas de bases d'estimation, avaient été évaluées à 12 millions. Elles ne donneront guère que 7 millions, c'est-à-dire 2 millions de moins que l'année dernière. Ce chiffre démontre que nos industriels sont parvenus à repousser de plus en plus la concurrence étrangère.

Pour presque tous les autres produits d'importation, les différences seront peu considérables et tendront à se compenser.

— Les évaluations portées au budget pour la consommation des sucres ne se sont pas réalisées. Elles s'élevaient à 270,781,000 kilogrammes devant procurer une recette de 113,477,000 fr., tandis que la consommation n'a atteint, pour les quatre derniers mois de 1862 et les huit premiers mois de 1863, que 223,175,000 kilogrammes. Il est vrai que la fin de l'année 1862 a présenté une diminution considérable par suite des acquittements anticipés qui avaient eu lieu antérieurement à l'annonce de la surtaxe. Si, pour dégager les appréciations d'un fait anormal qui en exagère les conséquences, on basait les calculs de la consommation de l'année 1863 tout entière sur celle des huit premiers mois, on arriverait au chiffre total de deux cent trente-neuf millions de kilogrammes (239,000,000 kil.), chiffre qui sera sans doute dépassé, les acquittements prenant en général dans les derniers mois de l'année une activité particulière.

Ce résultat ne saurait être attribué à la surtaxe établie par la loi du 2 juillet 1862 ; car l'effet en a été plus que

cres ; il semble tenir plutôt d'une part, à ce que la situation difficile de plusieurs centres industriels a pu réagir sur la consommation ; d'un autre côté, à ce que le développement anormal et exclusif des exportations de sucres raffinés a accru dans une proportion notable les quantités que laisse indemnes sur le marché intérieur l'écart existant entre le rendement réel.

— La circulaire suivante porte la date du 2 juillet 1863.

Les traités conclus avec l'Angleterre et la Belgique affranchissent de droits à l'entrée en France les cotons de l'Inde importés par mer, soit directement des lieux de production, soit des entrepôts anglais ou belges, sous les pavillons des États contractants, et par terre, à leur arrivée par cette voie des entrepôts de la Belgique. On a demandé si l'immunité devait profiter exclusivement aux cotons de l'Inde proprement dite, ou si elle ne pourrait pas être étendue aux produits provenant des autres pays situés à l'est du cap de Bonne-Espérance ou à l'ouest du cap Horn.

Préoccupé de l'état actuel de l'industrie cotonnière, S. Exc. le ministre des finances a décidé, le 23 du mois dernier, sur l'avis conforme du département de l'agriculture et du commerce, que la franchise des droits, dans les conditions des traités, serait appliquée désormais à tous les cotons provenant des pays situés au delà des deux caps.

— Le *Moniteur* du 30 janvier 1864 renferme le rapport du ministre des finances sur le résultat de l'emprunt de 300 millions, autorisé par la loi du 30 décembre 1863, pour atténuer d'autant, par son produit, le montant de la dette flottante.

Le prix d'émission de rentes 3 p. 100 a été fixée par le décret du 12 janvier 1864 à 66 fr. 30. Pour réaliser les 300 millions, plus les 15 millions de frais d'escompte et du payement des arrérages pendant l'année 1864, il a fallu émettre 14,253,393 fr. de rentes. Il a été souscrit 219,321,536 fr. de rentes par 524,061 dont 131,105 dans Paris, 497,956 dans les départements.

On trouvera l'appréciation de cet empruut, la part proportionnelle probable qu'y ont pris les grands et les petits

capitalistes, et autres détails intéressants dans les journaux de l'époque.

— La loi du 23 mai établit une nouvelle forme de sociétés commerciales, les *Sociétés à responsabilité limitée*. C'est une sorte de Société anonyme qui n'a pas besoin d'autorisation.

III. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE. — Crise cotonnière. Paupérisme et secours. — Rentes viagères. — Caisse de retraite. — Organisation de l'état civil en Irlande. Vaccination. Diverses autres dispositions. — Rapport sur les poids et mesures.

Le principal fait économique que nous ayons à enregistrer, en ce qui concerne l'Angleterre, est encore, pour 1863, la crise cotonnière. On a déjà décrit souvent les maux qui sont résultés de cette crise, mais il convient aussi de faire ressortir une autre face de la question, nous voulons parler des efforts que l'Angleterre a faits pour soulager tant de misères imméritées. L'État et les communes, les fabricants, l'aristocratie, la bourgeoisie, toutes les classes de la société enfin ont apporté leur concours à cette œuvre. Voici, d'après le *Daily Telegraph*, une courte statistique des produits de la souscription publique. Jusqu'au 30 novembre 1863, les souscriptions pour les ouvriers cotonniers du Lancashire s'étaient élevées aux sommes ci-après : Hôtel de ville (*Mansion House*), 518,996 l. st.; fonds central, exclusif du fonds des districts cotonniers et de Liverpool, 739,513 liv. st.; districts cotonniers, 138,270 liv. st.; Liverpool, 90,455 l. st.; comités locaux dans les districts cotonniers administrateurs, de septembre 1861 à septembre 1863, 1,543,332. Total, 3,354,475 l. st. — Sur cette somme, jusqu'à la date ci-dessus, 1,273,990, dont 535,898 l. st. fournies par des sources locales, ont été distribuées par les comités locaux. Pendant les deux ans qui ont fini le 30 septembre 1863, les administrateurs du bureau des pauvres ont distribué 1,543,832 l. st. Total distribué par les deux voies, 2,817,822 l. st.

nues par les dons de la charité; le 30 septembre de la même année, le chiffre était réduit à 184,265. Sur ce nombre, 87,079 avaient reçu les secours des agents du bureau des pauvres, 41,916 à la fois, ceux de ces agents et et ceux des comités locaux; les autres n'avaient été secourus que par les comités locaux.

On sait que de nombreux travaux ont été entrepris par les communes pour occuper les bras désœuvrés.

— La loi du 8 juin 1863 (26 Victoria cap. 25) est le point de départ d'une organisation qui ressemble à notre caisse de retraite. Une partie des épargnes des classes peu aisées est reçue par le gouvernement en échange d'annuités, c'est-à-dire de pensions viagères. De cette manière, une partie de la dette consolidée se transforme en rentes à terme.

— Une loi du 20 avril 1863 (26 Victoria cap. 11) organise l'état civil en Irlande. A partir du 1er janvier 1864, il y aura dans ce pays, comme en Angleterre et en Écosse, un *Registrar general* qui enregistrera les naissances et les décès, mais pas les mariages. C'est le clergé catholique qui s'est opposé à l'extension de cette organisation. Une loi du 13 juillet 1863 rend obligatoire en Irlande la vaccination. Une loi du 21 du même mois défend de saisir les produits agricoles pendant sur racine.

— La Chambre des communes avait chargé, le 8 avril 1862, un Comité d'examiner la possibilité d'adopter un système simple et uniforme de poids et mesures, en vue non-seulement des avantages qu'il pourrait procurer au commerce intérieur de l'Angleterre, mais des facilités qui pourraient en résulter dans ses relations avec les pays étrangers. Ce Comité a siégé du 1er mai au 15 juillet 1862 et a conclu pour l'adoption du système métrique dans toute son étendue. Voici quelques passages du Rapport dans lequel cette conclusion est motivée et formulée.

En Angleterre, un étalon uniforme existait avant la conquête. Il fut décrété, du temps de Richard Ier, et déclaré, par la grande Charte, qu'il ne devait y avoir qu'un seul poids et une seule mesure pour tout le royaume. Dans des temps plus récents, des commissions ont été nommées pour examiner la possibilité pratique d'introduire un système de

poids et mesures simple et uniforme, ainsi qu'un système décimal de monnaies. Plusieurs actes ont été votés dans le but d'établir ou de provoquer l'uniformité. Le dernier, parmi les principaux, a été celui des 5e et 6e années de Guillaume IV, chap. LXIII (9 sept. 1835).

L'influence de l'habitude a déjoué les décrets législatifs, et nous sommes encore bien éloignés de l'uniformité que nous avons si souvent, mais si vainement poursuivie. Sans parler de plusieurs anomalies spéciales, nous n'avons pas moins de dix systèmes différents de poids et mesures, la plupart établis par la loi. Nos voisins les Français et plusieurs autres nations n'en ont qu'un, basé sur le *mètre* qui se rapproche beaucoup de la *yard* anglaise. Nous remarquons dans notre pays les divers systèmes suivants :

1. *Grains*, calculés par décimales, employés dans les sciences.

2. Poids dit *Troy*, réglé par l'acte 5, Georges IV, c. 74 et par les actes 18 et 19, Victoria, c. 72 (17 juin 1824 et 30 juillet 1855).

3. L'once dite *Troy*, avec les multiples décimaux et les divisions décimales dits *Poids de lingot*, réglés par les actes 16 et 17, Victoria, c. 29 (14 juin 1853).

4. Poids de Banquiers, pour peser 10, 20, 30, 50, 100 et 200 souverains.

5. Poids d'Apothicaires.

6. Poids de diamants et de perles, y compris les carats.

7. Poids *Avoir du pois*, réglé par l'acte 5, Georges IV, c. 74 et par les actes 18 et 19, Victoria, c. 72 (17 juin 1824 et 30 juillet 1855).

8. Poids pour le foin et la paille.

9. Poids pour la laine, ayant pour facteurs les chiffres 2, 3, 7, 13 et leurs multiples.

10. Poids pour le charbon, décimaux, réglés par les actes 1 et 2, Guill. IV, c. 76 et par les actes 8 et 9, Victoria, c. 101, 4 août 1845).

Nous faisons aussi, par occasion, dans les sciences, usage des poids du système métrique. Comme mesures de longueur, nous avons le pouce, le pied et la *yard* ordinaires. Pour mesurer le drap, nous avons des *yards*, des *nails* et des aunes. Il y a quatre espèces différentes d'au-

nes. Pour la navigation, nous avons les brasses, les nœuds, les lieues et les milles géographiques qui diffèrent des milles communs. La brasse d'un navire de guerre est de 6 pieds, celle d'un navire de commerce de 5 1/2 pieds, celle d'un bateau pêcheur de 5 pieds. Nous avons aussi les milles écossais et irlandais et les acres écossaise et irlandaise. Il existe diverses espèces d'acres dans le Royaume-Uni, et une grande variété de *roods* (perches). Nous avons à peu près, dans chaque branche de commerce, des mesures de longueur spéciales; pour mesurer les chevaux, nous avons la main; les cordonniers font usage de tailles, et nous sommes obligés d'adopter des jauges (*gauges*) là où les Français emploient le *millimètre*. Ces jauges sont complétement arbitraires. La coutume commerciale est le seul élément de décision en cas de contestation.

Pour mesurer la capacité, nous avons 20 boisseaux différents; nous savons à peine ce que c'est que le *hogshead* (baril). Pour la bière il est de 54 gallons, pour le vin de 63. Les *pipes* (fûts) de vin variant de plusieurs manières; chaque espèce de vin paraît réclamer le privilége d'une *pipe* différente. Pour apprécier le poids, nous avons environ dix sortes de *stones* (pierres) différentes. Une pierre de laine, à Darlington, est de 18 livres; une pierre de lin, à Downpatrick, est de 24 livres; une pierre de lin, à Belfast, est seulement de 16 3/4 livres, mais elle est aussi à Belfast de 24 1/2 livres, de sorte qu'elle a deux valeurs dans le même lieu. Le quintal peut signifier 100 liv., 112 ou 120 livres. Si vous achetez une livre ou une once de quoi que ce soit, vous êtes obligé de vous informer s'il s'agit de poids hollandais, *Troy* ou *Avoir du pois*. Mais il est inutile de conduire le lecteur à travers ce dédale de chiffres. On en trouve les détails dans les dépositions du professeur Levi, de M. Fellows et d'autres témoins.

La grande Exposition de 1851 révéla soudainement l'état de désordre et d'obscurité de notre système de poids et mesures et fit ressortir l'avantage d'un système international et commun.

Le jury de cette exposition éprouva les plus grands embarras par suite de la diversité des poids et mesures employés par les exposants venus de divers pays. Il pouvait

difficilement arriver à un étalon commun. C'est pour ce motif que la Société des Arts adressa une pétition à la trésorerie en faveur d'un système uniforme. Le même objet fut poursuivi par le Congrès de statistique réuni à Bruxelles en 1853. Lorsque la grande exposition de Paris eut lieu en 1855, les jurés rencontrèrent les mêmes obstacles. Les membres du jury international publièrent, à cette occasion, une déclaration importante, qui recommandait l'adoption d'un système universel de poids et mesures. A la réunion du Congrès international de statistique, qui eut lieu à Londres en 1860, Son Altesse Royale le prince-époux, de regrettable et impérissable mémoire, s'exprimait dans son discours d'ouverture, en ces termes : « La différence des poids, des mesures et des monnaies employés dans les diverses statistiques, crée toute sorte de difficultés et d'empêchements ; des propositions tendant à les écarter ont été faites aux réunions précédentes, et seront, sans aucun doute, renouvelées. » Tous ces faits ont provoqué des discussions réitérées à la Société des Arts et dans d'autres institutions, sur le meilleur système de poids et mesures. Dans ces réunions, l'opinion fut fortement prépondérante en faveur du système métrique, qui est devenu commun à tant d'autres nations. Les Chambres associées de commerce du Royaume-Uni, dans leur réunion annuelle de 1861, parlant au nom de leurs divers districts et représentant quelques-unes des villes les plus importantes du pays, ainsi que les diverses branches de l'industrie, ont voté, à l'unanimité, la résolution suivante : « Il est très-désirable d'adopter le système métrique, qui a été introduit, dans beaucoup de pays d'Europe, avec grand profit pour l'économie de temps, dans les comptes de commerce et autres.

La raison, la justice et les conséquences pacifiques de l'extension du commerce international, sont autant de causes évidentes qui militent en faveur de l'adoption générale du système métrique.

A un point de vue moins étendu, il est de notre propre intérêt de l'adopter. Notre commerce avec le continent européen est probablement encore dans son enfance ; et c'est avec les pays qui ont adopté le système métrique que ce

commerce paraît surtout s'accroître largement et constamment. Ceux qui consulteront les pages de la présente enquête et de son annexe trouveront que le total de l'exportation des produits nationaux s'est, depuis 1853, accru d'environ 26 p. 100, tandis que l'exportation pour les pays qui ont adopté ou sont en voie d'adopter le système métrique a augmenté de plus de 70 p. 0/0. La valeur totale de l'exportation des produits nationaux en 1853 se montait à près de 99,000,000 livres sterling (2,475,000,000 fr.); en 1861, à 125,000,000 livres sterling (3,125,000,000 fr.). Sur ces chiffres notre exportation pour les pays qui se servent du système métrique a été, en 1853, d'environ 32,000,000 livres sterling (800,000,000 fr.), et, en 1861, de plus de 55,000,000 livres sterling (1,375,000,000 fr.). En 1859, 60 p. 100 du nombre des navires sortis, 60 p. 100 des navires entrés, et 40 p. 100 du tonnage des uns et des autres, étaient attribués aux pays qui se servent du kilogramme.....

« ... Dans la construction des machines, l'adoption du système décimal, et surtout du système métrique, est considérée comme très-importantes. « La supériorité des machines et mécaniques anglaises, dit M. Fairbairn, est établie par les résultats de l'Exposition internationale. » A mesure que la construction en devient plus soignée, la précision dans les petites dimensions devient de plus en plus nécessaire. « La demande des machines de notre fabrication, dit M. Crosley, ingénieur civil, augmenterait beaucoup plus si l'on adoptait un système international. » Quelques-uns, parmi nos constructeurs de machines, ont adopté le système métrique. M. Fairbairn déclare que le système « fonctionne très-bien. » Il ajoute que « lorsque le système décimal a été une fois introduit dans un établissement de construction de machines, il ne connaît pas d'exemple qu'il ait été abandonné. Il sera finalement introduit dans toutes les opérations mécaniques. Le système métrique est, d'après tout ce qu'il sait, le meilleur. » La nécessité d'appliquer le système décimal aux petites dimensions est démontrée par M. Anderson, dans son compte-rendu de la confection des canons Armstrong. Le *millimètre*, dit M. Siemens, est très en usage en France, et c'est une me-

sure extrêmement commode, comme unité dans les constructions mécaniques. Il a pour effet une précision plus grande dans les mesures. » M. Crosley applique la même observation à la construction des locomotives et au mesurage de la voie dans les chemins de fer.

L'emploi du système métrique économise le travail dans les établissements de commerce. M. Dickson, le témoin déjà cité, dit qu'à l'aide du système métrique, qu'il considère comme « un des plus grands bienfaits qui aient été octroyés à la France, » il peut mener ses affaires de commerce avec un nombre de commis moindre qu'il ne le pourrait dans le système anglais. M. Lorsont, qui est négociant et manufacturier en Belgique, en France et en Angleterre, dit que si le système métrique existait en Angleterre, il pourrait conduire ses affaires avec un nombre de commis considérablement diminué et éviter un grand nombre d'erreurs. Un bureau anglais est encombré de prompts calculateurs et de *vade mecum*, choses parfaitement inconnues à l'étranger. « Avec le système métrique, ajoute-t-il, il est beaucoup plus facile et plus court de faire les comptes soi-même. » La déposition de M. Bass, membre du Parlement, est de la même nature.

Sir Rowland Hill déclare que dans l'échange des lettres avec nos colonies ou avec les États-Unis d'Amérique, où le système des poids est pareil au nôtre, il ne s'élève pas de difficultés, mais que, pour la plupart des pays étrangers, nous sommes obligés de changer l'échelle des poids. Comme cependant nos poids et ceux des autres pays ne correspondent pas ensemble, la perte de notre *Post-office*, dans les relations postales avec la France, se monte à 6 p. 100, et avec l'Allemagne, à 17 p. 100. Un système international de poids obvierait à cette perte et faciliterait grandement nos conventions postales avec les pays étrangers.

L'économie de temps dans l'éducation est un des résultats avantageux du système métrique. L'étude des poids et mesures anglais est pénible et rebutante, aussi bien pour le maître que pour l'élève, tandis que tout le monde peut facilement apprendre le système métrique. « Comparativement au système décimal, dit M. Lorsont, je crois que la difficulté du système anglais est aussi grande que le serait

un calcul avec les anciens chiffres romains. » Le système métrique est bientôt appris. « Tout homme, dit M. Fellows, peut dans un quart d'heure ou une demi-heure posséder tout le système métrique. » Le temps que l'usage du système décimal économiserait dans l'éducation est généralement évalué, d'après le témoignage des maîtres d'école, à un an au moins. M. Mumford, ci-devant maître breveté de l'École britannique à Highgate, décrit l'empressement et l'interêt avec lesquels les enfants l'ont appris. Le directeur Ihne, de l'université de Bonn, directeur d'une grande école à Liverpool, trouve que ses élèves, particulièrement les jeunes garçons étrangers, sont « rebutés et ennuyés » par le système anglais de poids et mesures, et les maîtres le sont également ; il déclare que l'étude de ce système exige beaucoup de temps, et que l'élève est arrêté dans ses progrès par cette barrière arithmétique. « La perte de temps, dit le révérend Alfred Barrett, ecclésiastique s'occupant beaucoup de l'éducation, que l'étude des tableaux des poids et mesures cause aux jeunes élèves, est immense... »

« ... Il n'y a pas lieu d'attendre des commerçants en gros une grande opposition à l'introduction du système métrique. C'est probablement des seuls marchands en détail que viendra le principal obstacle. Pour ceux-ci, en effet, le changement serait une forte épreuve, et c'est pour eux principalement que des mesures de précaution sont nécessaires. Mais M. Visscher, conseiller des mines à Bruxelles, déclare que les petits commerçants en Belgique en ont beaucoup profité. Pour les petits marchands en détail en France, la facilité avec laquelle ce système s'apprend et son extrême simplicité sont un grand avantage. « Les marchands ou petits commerçants, dit M. Dickson, souvent savent à peine signer leur nom ; cependant, grâce à la simplicité du système métrique, ils s'en tirent tous fort bien. » « Il n'y a rien de plus difficile pour un homme d'une éducation imparfaite, que de faire une facture de 10 tonneaux 3 quarts, ou de 7 quintaux 18 livres à 25 shillings et 11 deniers le quintal, » tandis qu'il « fera promptement l'opération, si ces unités sont converties en kilogrammes et en francs. »

On a beaucoup discuté la question de savoir si, avec

l'adoption du système métrique, il ne conviendrait pas d'adopter en même temps la nomenclature française, avec son échelle ascendente basée sur les nombres grecs et son échelle descendante basée sur les nombres latins. Pour les personnes ayant reçu de l'éducation, ces termes sont en même temps un nom et une définition. Mais, pour la grande masse du peuple, ils ne peuvent avoir aucune signification. Il a été suggéré que nous pourrions employer les termes existants, ou d'autres termes basés sur notre propre langue. Les Hollandais ont appliqué leurs anciens noms lorsqu'ils ont adapté le système métrique. Mais bien que cette voie ait paru à plusieurs personnes comme une transaction prudente, les meilleures autorités et les Hollandais eux-mêmes qui l'ont essayée, ainsi que d'autres témoins, la désapprouvent. « La conservation des anciens noms hollandais, dit le directeur Von Baumhauer, professeur de chimie à Amsterdam, était une grande erreur. Elle a introduit beaucoup de confusion. Il eût mieux valu introduire en son entier le système de dénomination français. » Le docteur Van Eyck, directeur du palais de l'Industrie en Hollande et commissaire à l'exposition internationale, croit aussi qu'il eût mieux valu que les Hollandais eussent adopté la nomenclature française, et il ajoute : « C'était une très-mauvaise chose que d'avoir conservé les anciens noms. » Avec l'adoption du système métrique, il paraît donc que la voie à suivre, la plus judicieuse et la plus simple, est d'adopter aussi la nomenclature de ce système.

..... Après une étude pleine et attentive des dépositions, votre Comité est arrivé à cette conclusion, que la meilleure marche à suivre est d'introduire avec prudence, mais avec fermeté, le système métrique dans ce pays-ci.

En conséquence, le Comité recommande les mesures suivantes :

1. L'usage du système métrique est rendu légal. On ne devra pas recourir à des mesures coërcitives, avant qu'elles n'aient été approuvées par la conviction générale du public.

2. Un département des poids et mesures sera établi en relation avec le bureau de commerce (Board of Trade).

rait ainsi subordonné au Gouvernement et responsable evant le Parlement. A ce département seraient confiés a conservation et la vérification des étalons, la surveillance des inspecteurs et les devoirs qui, en général, incombent à un département de cette nature. Il prendrait aussi des mesures qui, de temps à autre, favoriseraient l'usage et propageraient la connaissance du système métrique dans les services du Gouvernement et parmi le peuple.

3. Le Gouvernement devrait approuver l'usage du système métrique, simultanément avec notre système actuel, dans la perception des droits de douane; familiarisant ainsi avec ce système nos négociants et nos manufacturiers et donnant des facilités aux commerçants étrangers dans les affaires qu'ils font avec ce pays-ci. Il a été proposé aussi d'en combiner l'usage avec celui de notre propre système dans les contrats du Gouvernement.

4. Le système métrique devrait former une des matières sur laquelle porteraient les examens de concours pour le service civil.

5. Le *gramme* devrait être employé comme poids pour le pesage des lettres et des livres étrangers, par l'administration des postes.

6. Le Comité du conseil pour l'éducation devrait exiger que le système métrique fût enseigné, ce qui peut facilement se faire au moyen de tables et de dessins mathématiques, dans toutes les écoles qui reçoivent des subsides du Trésor public.

7. Dans les statistiques officielles du pays, les quantité devraient être exprimées en termes du système métriqu mis en regard de ceux de notre propre système, comn le propose le congrès de statistique international.

8. Dans les Bills particuliers, portés devant le Par ment, l'usage du système métrique devrait être torisé.

9. Les seuls poids et mesures en usage devraient ceux du système métrique et ceux du système nati jusqu'à ce que le système métrique fût seul générale adopté.

10. La disposition mentionnée ci-dessus de l'acte

Guill. IV, c. 63, clause 6 (9 septembre 1835), devrait être abrogée.

11. Le département que l'on proposè de nommer serait tenu de faire un rapport au Parlement.

Votre Comité croit devoir ajouter que les dépositions des témoins qu'il a reçues tendent à le convaincre qu'un système décimal de monnaies devrait accompagner, aussi promptement que possible, le système décimal des poids et mesures. Les témoins étrangers, aussi bien que les témoins anglais, pensent que le maximum des avantages ne peut être atteint sans la combinaison des deux réformes.

IV. Allemagne.

SOMMAIRE. — Progrès économiques. Le Zollverein. — Péages de l'Elbe. — Péages intérieurs du Mecklembourg. — Les associations de crédit. — L'Autriche. La disette en Hongrie. La banque nationale.

— L'Allemagne, à travers et malgré toutes ses luttes de politique intérieure, continue ses efforts pour se dégager des liens du moyen âge; elle n'a fait encore de progrès que sous le rapport économique. Les corporations se dissolvent peu à peu, on n'en voit plus que de rares vestiges, et la liberté industrielle étend presque partout sa salutaire influence. Les « saines doctrines » économiques se propagent semées à tous vents par des adeptes convaincus, et nous constatons avec satisfaction que ces apôtres du travail et de la liberté ne prêchent pas dans le désert. Les congrès et les réunions de toutes sortes se suivent et se ressemblent par le bien qu'ils font, par les lumières qu'ils répandent. Aucune des conquêtes si chèrement achetées, si péniblement obtenues, ne sera perdue, pas même le Zollverein si menacé en apparence. Cette question chôme en ce moment, mais nous la verrons se réveiller et prendre la première place l'année prochaine. En attendant, on vient de régler une question relativement secondaire, depuis l'établissement des chemins de fer: il s'agit des péages de l'Elbe supérieure.

— Cette question des péages qui grèvent la navigation

de l'Elbe supérieure, a été réglée par une convention signée à Hambourg le 4 du courant. Il a été arrêté par les commissaires des États riverains du fleuve, qui composaient la commission de révision réunie pour la cinquième fois depuis le traité de Dresde du 13 avril 1844, que, sauf ratification des puissances contractantes, il serait prélevé, à dater du 1er juillet prochain, pour compte de tous les gouvernements, un droit sur les cargaisons passant, tant en aval qu'en amont, à Wittemberg, et que ce droit serait composé de trois classes, dont la première, de 16 *pfennige* (16 2/3 centimes) par *centner* ou quintal de 50 kilogrammes, s'appliquerait à toutes les marchandises qui payaient précédemment le droit normal entier, le demi, le quart et le cinquième de ce droit ; la seconde, de 8 *pfennige* (8 1/3 centimes), se prélèverait sur les objets taxés jusqu'ici au dixième du droit normal, et la troisième de 2 *pfennige* (2 1/2 centimes)s concernerait les articles assujettis autrefois au quarantième du droit.

Le seul bureau de Wittemberg, situé sur la rive prussienne et touchant à la frontière mecklembourgeoise, est conservé, et c'est là que doivent être faites les déclarations et être acquittés les droits dont le produit net se partage en deux parties égales dont l'une se répartit entre l'Autriche, la Prusse, la Saxe, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Kothen et Hambourg, et dont l'autre revient au Hanovre, au Mecklembourg et au Danemark. Un minimum de recettes de 132,000 thalers (495,000 fr.) par an est garanti à ces trois puissances, ainsi qu'aux duchés d'Anhalt, par l'Autriche, la Prusse, la Saxe et Hambourg, qui, dans le cas où leur moitié ne suffirait pas pour couvrir ce minimum, suppléeront sur leurs budgets respectifs. Pour les années où l'Elbe se trouverait bloquée, l'obligation reste suspendue. Si un complément est nécessaire, il s'opère sur le pied de 30 p. 100 pour Hambourg, autant pour la Prusse, 20 p. 100 pour l'Autriche et 20 p. 100 pour la Saxe. Par contre, toutes les fois que leur quote part de recettes est plus forte que cette même somme de 132,000 thalers, l'excédant se distribue entre les États d'après la même échelle proportionnelle. Dans l'hypothèse où les recettes totales viendraient à dépasser le chiffre de 350,000

thalers (1,312,500 fr.) on est convenu d'aviser au moyen de réduire les droits, et l'on se réunira pour cet objet tous les cinq ans.

La durée de la convention est fixée à douze ans. Après l'expiration de ce terme, chacun des États contractants sera libre de résilier, s'il le juge à propos, son engagement, en dénonçant douze mois à l'avance. On a jugé cette stipulation nécessaire pour le cas où l'on reconnaîtrait que le tarif s'est montré inefficace, et qu'il serait utile de recourir à de nouvelles négociations plus favorables à la navigation de l'Elbe, et, de plus, susceptibles de la raviver. Des conférences seraient notamment ouvertes, si le produit général des recettes était tombé, pendant la dernière période quinquennale, au-dessous de 187,500 thalers (703,125 fr.)

— Les péages intérieurs du Mecklembourg qui paralysaient tous les progrès de ce pays, ont été abolis.

— Les associations de crédit continuent d'augmenter en nombre et en importance; nous avons donné un état de leur situation à la troisième partie, à l'article *Zollverein*.

— L'Autriche est sévèrement visitée par la disette, peut-être la famine, qui désole la Hongrie, mais quelque grand que soit ce mal, il passera. Espérons que ce fléau n'aura pas retardé sensiblement les progrès que l'Autriche fait en ce moment en liberté et dans l'amélioration de sa situation financière. Parmi les mesures prises dans ce but, nous devons citer en première ligne la réorganisation de la banque, avec laquelle le gouvernement a conclu un traité dont voici les dispositions :

ART. 1er. Seront réglées d'après les dispositions ci-après énoncées les dettes de l'État envers la banque et se composant des sommes suivantes :

1° La dette provenant du remboursement de l'ancien papier-monnaie dont le solde est de 40,587,944 fl. 94 kr.;

2° La dette hypothéquée sur les domaines de l'État; solde : 89,726,193 fl. 52 kr.;

3° Les avances sur l'emprunt de 1859; solde : 90,000,000 fl.;

4° Les avances en numéraire sur les 3 millions de livres sterling de l'emprunt émis à Londres en 1859, 20,000,000 fl.;

Total : 249,314,094 fl. 46 kr.

Art. 2. La dette de l'État provenant du remboursement du papier-monnaie, portera intérêt et sera remboursée de manière à être complétement amortie à la fin de l'année 1870.

Art. 3. L'avance de 20 millions de florins faite à l'État en numéraire en 1859 sera remboursée par l'administration des finances en monnaie d'argent légale ou en lettres de change sur des places étrangères payables en argent ou en or, au pair de l'argent, en vingt termes mensuels dont le premier écherra le dernier jour du troisième mois qui suivra la sanction de la présente convention. En outre, la banque restituera à l'administration financière, à chaque payement, la part proportionnelle des 3 millions de l. st. remis à la banque en garantie de cette dette.

Art. 4. De la créance totale de la banque envers l'État, on réservera en faveur de l'État une somme de 80 millions de florins, en compensation de la prorogation du privilége de la banque, mais sous les conditions suivantes :

Ce prêt portera intérêt à 2 p. 100 à partir du jour qui suivra la sanction de la convention jusqu'au remboursement, lequel intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année ; ce capital sera remboursé en cinq termes annuels dont le premier écherra le 31 décembre 1886, le dernier le 31 décembre 1890.

L'État remettra à la banque, pour ce prêt, cinq obligations payables le 31 décembre 1886 et le 31 décembre de chacune des années suivantes jusqu'en 1890, dont la forme et la divisibilité seront réglées par une convention spéciale à conclure entre le ministre des finances et la banque.

Art. 5. Déduction faite des dettes mentionnées aux art. 2, 3 et 4, il reste aujourd'hui sur les dettes de 89,726,139 florins 52 kr., et de 99,000,000 florins (voy. ci-dessus), ensemble 188,726,139 fl. 52 kr., un solde, dû par l'État à la banque, de 108,726,139 florins 52 kr. pour lequel il ne sera pas payé d'intérêt.

Art. 6. Le remboursement de ce solde de 108,726,139 florins 52 kr. aura lieu :

1° Par le revenu et le produit des domaines de l'État attribués à la banque par la convention du 18 octobre 1855 ;

2° Par le produit que la banque tirera de la vente des obligations de l'emprunt de 1860, qui lui ont été remises en vertu de l'ordonnance du 29 avril 1859 (et qui n'avaient pas été réalisées).

Art. 7. Sera maintenue en vigueur, pour la vente des domaines de l'État attribués à la banque, la convention conclue le 18 octobre, et notamment le droit accordé à la banque par l'art. 8 de cette convention d'aliéner ces domaines aussitôt que possible.

Art. 8. Les 123 millions d'obligations de l'emprunt de 1860

que possède la banque seront aliénés par l'administration des finances de telle façon que le produit de 41 millions de ces obligations sera affecté à des remboursements à la banque et celui des 81 millions restants, aux dépenses de l'État. Le produit des 123 millions d'obligations sera versé dans les caisse de la banque. Les deux tiers de chaque rentrée seront à la disposition de l'État. Un tiers restera à la banque, à titre d'à-compte sur la dette de 108,726,139 fl. 52 kr.

Art. 9. Lorsque, après l'expiration des termes mensuels fixés pour le remboursement des 20 millions argent, la banque touchera, dans le courant d'une année, moins de 10 millions pour la vente des domaines destinés au remboursement de la dette de l'État de 108,726,139 fl. 52 kr., l'administration des finances paiera le montant nécessaire pour compléter les 10 millions.

Art. 10. La banque nationale s'engage à aliéner les effets qui se trouvent en sa possession aujourd'hui (à l'exception de ceux du fonds de réserve et du fonds des pensions) dans le cours de la période où l'État fera à la banque les remboursements désignés dans les articles 2, 3 et 4, et de telle manière que le produit de ces aliénations, joint à celui des remboursements faits par l'État, suffise pour couvrir les émissions de billets dans la proportion établie par les statuts.

Art. 11. La banque nationale continuera à être autorisée provisoirement à émettre des billets de un à cinq florins suivant les besoins de la circulation.

Art. 12. L'époque de la reprise des payements de la banque en argent, ainsi que du retrait des billets de un à cinq florins sera fixée par voie légale lorsque les billets seront couverts (par du numéraire) dans la proportion exigée par les statuts.

Art. 13. L'accomplissement des obligations résultant de la présente convention entre l'administration et la banque sera placé sous le contrôle de la commission formée par le Reichsrath pour la surveillance de la dette publique.

Art. 14. Dans le courant de l'année 1888, il y aura lieu de demander la prorogation ultérieure du privilége et des prérogatives de la banque ou de décider que la société de la banque sera dissoute à la fin de 1890.

Art. 15. La présente convention sera sanctionnée par l'empereur en même temps que les nouveaux statuts et le nouveau règlement.

La roprise des payements en espèce est prévue par l'année 1867, bien entendue, s'il n'y a pas de guerre.

V. Autres pays de l'Europe.

SOMMAIRE. — Belgique. Tarif des chemins de fer. — Espag Percement des Pyrénées. — Danemark. Chemins de fer. guerre. — Suède. Loi relative aux étrangers. — Ita Réorganisation de la Banque. Réformes financières. — T quie. Tabac. Derbend. Timbre.

Une circulaire, adressée par le gouvernement belg ses agents consulaires à l'étranger, nous révèle un important pour ceux qui s'occupent du commerce a l'étranger, et les chemins de fer qui transportent marchandises en transit.

On sait qu'une grande partie des chemins de fer bel appartient à l'État : les lignes qui vont de la fronti prussienne à la mer ont été faites aux frais de l'État sont restées sa propriété. L'État est donc maître abs des tarifs et peut les modifier dans l'intérêt général pays. Or, voici qu'il vient d'abaisser le prix des transp de marchandises de toute nature, au chiffre uniforme 4 centimes par mille kilogrammes et par kilomètre. V le passage de la circulaire dans laquelle ce fait annoncé :

« Un autre fait qu'il ne faut pas perdre de vue, ce sont réductions, apportées, il y a quelque temps déjà, au t des chemins de fer pour les transports internationa Anvers, par rapport aux lignes ferrées qui se dirigent ce point vers les principaux pays de l'Europe centr en offrant la route la plus directe, se trouve dans situation exceptionnellement favorable. Afin de tirer parti ces avantages naturels et de favoriser le commerce de tran le gouvernement a réduit les prix de transport entre Anver les diverses stations frontières à un taux des plus modér c'est ainsi que d'Anvers à Hubersthal, frontière prussienne, transports s'effectuent sans distinction de poids ni de classe marchandises, au prix de 63 cent. par 100 kilogrammes, lieu de 1 fr. 03 qu'ils payaient précédemment. Il en est même des transports expédiés d'Anvers vers toutes les aut stations frontières. Les prix ont été établis à raison de 20 c times par tonne-lieue, soit 4 centimes par mille kilogramn et par kilomètre, sans distinction de poids ni de classe. En

cun pays, les transports par chemins de fer ne s'effectuent à des conditions aussi économiques. »

— Le percement des Pyrénées est un fait accompli. Le dernier rideau de rocher est tombé, le 11 février 1863, sous les efforts des travailleurs, dans le grand souterrain d'Oazurga. Les travaux ont été terminés le 15 juillet suivant.

— En Danemark, deux sections de nouvelles lignes de chemins de fer ont été ouvertes, en 1863, à la circulation. La principale de ces ouvertures a été celle de la partie du principal chemin de fer du Jutland qui unit les villes de Langaa et de Viborg, et qui est une section de la ligne devant par la suite relier les districts du nord et de l'ouest du Jutland aux railways du Schleswig et du Holstein, par lesquels une communication directe sera établie avec le système entier des chemins de fer continentaux. L'autre ouverture a été celle de la courte ligne entre cette ville et Klampenborg, qui forme la première section de celle par laquelle Copenhague et Elseneur doivent un jour être unies.

La guerre qui sévit dans ces pays, au moment où nous écrivons, n'est pas faite pour hâter les progrès économiques; mais ses causes et son but ne sont pas de notre compétence, aussi nous abstenons-nous de l'aborder.

— La Diète suédoise vient de prendre une résolution d'un intérêt réel pour le commerce des autres pays. Jusqu'ici, et seulement encore depuis 1858, l'étranger qui désirait exercer en Suède un commerce ou une industrie, devait obtenir l'autorisation d'établir son domicile dans le royaume; il était obligé ensuite, après trois ans de séjour, de faire abandon de sa nationalité d'origine et d'acquérir le droit de bourgeoisie.

Les états ont enfin compris qu'un tel état de choses était préjudiciable aux intérêts généraux du pays dont il détournait les négociants et les capitaines étrangers, et ils ont aboli toute la législation restrictive de l'établissement des étrangers en Suède, en s'en remettant au gouvernement du soin de régler la matière par une ordonnance qui aura force de loi.

— L'Italie continue le travail intérieur de sa rénova-

les bases suivantes. La banque nationale actuelle, dont le capital est de 40 millions, fusionne avec la banque toscane dont le capital est de 10 millions. 25 millions ont été données au pair aux actionnaires des deux banques; 28 millions ont été en souscription aux provinces méridionales, « 5 millions mis en réserve pour Rome et Venise. » C'est donc un capital de 100 millions. Les attributions de la banque restent semblables à celles de la Banque de France. Seulement, un peu plus de liberté d'action est donnée aux grandes succursales, qui ont le titre de siéges.

Les réformes financières se poursuivent. Une loi sur la péréquation de l'impôt foncier vient de passer et d'autres améliorations encore sont attendues.

La Turquie a également une sorte de monopole du tabac. Un adoucissement a cependant été apporté à ce régime, ainsi que cela ressort de l'extrait qui suit d'un règlement douanier.

Quoique les cigares de toute espèce, le tabac à mâcher, le tabac à priser de diverses sortes et le *tumbéki* soient compris dans la prohibition, d'après le Traité de commerce, de l'importation dans l'empire ottoman du tabac sous toutes ses formes, néanmoins le gouvernement impérial a décidé que ces quatre articles, importés soit des pays étrangers, soit de l'Égypte, de la Moldo-Valachie et de la Serbie, seront admis par les douanes de l'empire ottoman moyennant l'acquittement d'un droit à la valeur de 75 p. 100.

Le *tumbéki* importé de la Perse sera également admis moyennant un droit de gare, et le tabac à mâcher provenant du sol ou de l'industrie de l'Égypte, de la Moldo-Valachie et de la Serbie, sera aussi soumis aux dispositions précitées, sauf, en ce qui concerne la quotité du droit, qui ne sera que de 67 p. 100.

— A l'occasion du récent Traité de commerce avec la Turquie, une question depuis longtemps pendante vient d'être réglée d'une manière définitive dans un sens conforme aux stipulations de nos traités et favorable aux intérêts de nos négociants. Il s'agit des droits de *badj* ou de *derbend*, sorte de taxe perçue sur les voyageurs dans la plupart des défilés de l'empire turc.

Cette taxe onéreuse, qui, contrairement aux stipula-

tions des traités, avait été exigée jusqu'à ce jour sur certains points du territoire de l'empire, cessera dorénavant d'être perçue, non-seulement sur les marchandises destinées à l'importation, mais encore sur le commerce intérieur. Cette décision, prise en conseil des ministres, et sanctionnée par un *irâdé* du Sultan, donne pleine satisfaction aux réclamations que la perception abusive des droits dont il s'agit avait cessé de motiver de la part de notre commerce.

— Si l'on doutait des progrès de la civilisation de la Turquie, il suffirait de lire son règlement sur le timbre, dont nous reproduisons les deux premiers paragraphes :

I. Le papier timbré destiné à la rédaction de tout titre devant ou pouvant faire foi devant les tribunaux aux conseils de l'empire est de deux espèces : la première comprend les papiers timbrés proportionnels, et l'autre, le papier timbré fixe connu sous la dénomination de *bila semen*. Les billets d'obligation de toute nature, les billets à ordre, les mandats, les lettres de change, les reçus ou quittances, les bons de toute espèce, les titres contenant engagements, garantie, associations ou autres conventions, et énonçant une somme déterminée, seront rédigés sur un papier timbré dont la valeur sera proportionnelle à la somme y contenue. Le papier timbré fixe, ne formant qu'une seule classe, est soumis à un droit invariable, les actes autres que ceux mentionnés ci-dessus, c'est-à-dire tous les actes ou titres qui ne doivent pas énoncer une somme déterminée, seront écrits sur ce papier.

II. Les banquiers et commerçants, ou autres personnes qui sont dans l'habitude d'employer des papiers spéciaux, pourront rédiger leurs lettres de change et bons sur ces papiers ; mais ils seront tenus, avant d'en faire usage, de les envoyer au bureau du timbre, créé au siége de l'administration générale des douanes de Constantinople, et qui sera ouvert tous les jours de midi à trois heures, excepté les vendredis et dimanches, pour les faire timbrer en payant le droit proportionnel d'après la somme qui devra être inscrite. Dans le cas où une lettre de change aurait sa deuxième, troisième, etc., le droit ne sera payable que pour l'une de ces pièces.

VI. Amérique.

SOMMAIRE. — États-Unis. La guerre. L'esclavage. Les impôts. Argument nouveau en leur faveur. — Pérou. Nouvelles monnaies. — Madagascar. — Suez.

La guerre continue de sévir aux États-Unis. Chaque hiver on en prédit la prompte conclusion, et au printemps les deux « belligérants » sont aussi acharnés à la poursuite de la guerre, et en apparence aussi fort qu'auparavant.

Puisse au moins sortir de cette effusion de sang une ère de liberté pour ceux qui gémissent encore dans les liens de l'esclavage. Le 6 mars 1863, le président des États-Unis transmit au congrès le message suivant :

« Concitoyens sénateurs et représentants, je recommande aux deux honorables corps auxquels vous appartenez d'adopter de concert la résolution suivante :

» Résolu que les États-Unis doivent coopérer avec tout État qui adoptera l'abolition graduelle de l'esclavage, en lui donnant une aide pécuniaire, dont cet État usera, à son gré, pour compenser les dommages publics ou privés produits par un tel changement de système.

» Si la proposition contenue dans cette résolution ne reçoit pas l'approbation du congrès et du pays, qu'elle soit écartée de suite ; mais si elle obtient la sanction du congrès, je crois important que les États et les gens qu'elle intéresse directement en reçoivent immédiatement notification, afin qu'ils puissent considérer s'ils doivent l'accepter ou la rejeter.

» Le gouvernement fédéral a le plus grand intérêt à voir adopter cette mesure, qu'il considère comme un des plus puissants moyens de conservation. Les chefs de l'insurrection actuelle nourrissent l'espoir que le gouvernement finira par être forcé de reconnaître l'indépendance de quelque partie de la région désaffectionnée, et que tous les États à esclaves, situés au nord de cette partie, diront alors : « Puisque l'Union pour laquelle nous avons combattu n'existe plus, nous préférons, maintenant, nous joindre à la section du Sud. » Leur enlever cet espoir, c'est, en réalité, mettre fin à la rébellion, et le commencement de l'émancipation le leur ravit entièrement pour ce qui concerne les États qui entreront dans cette voie. L'important n'est pas que tous les États à esclaves inaugurent immédiatement l'émancipation, mais que, lorsque les mêmes offres seront

faites à tous les États, ceux qui sont le plus au nord soient les premiers à l'inaugurer pour prouver par là à ceux qui sont plus au sud qu'en aucun cas ils ne se joindront à eux dans la confédération qu'ils projettent.

» Je dis « commencement » d'émancipation, parce que l'avis général est qu'il vaut mieux pour tous qu'elle soit graduelle que soudaine.

» Au point de vue purement financier et pécuniaire, chaque membre du congrès, avec les tableaux de recensement et les rapports du trésor sous les yeux, pourra facilement se convaincre par lui-même que les dépenses courantes de cette guerre suffiraient pour acheter bien vite et à bon prix tous les esclaves des États susdits.

» Une telle proposition du gouvernement général n'implique de la part des autorités fédérales aucune prétention d'avoir le droit d'intervenir dans la question de l'esclavage dans les limites d'aucun État, vu qu'elle laisse le contrôle exclusif de cette question aux États et aux citoyens qui y ont un intérêt immédiat. C'est simplement une offre qui leur est faite, et qu'ils sont parfaitement libres d'accepter ou de refuser.

» Dans mon message annuel de décembre dernier, je disais : « Il faut sauver l'Union, et pour cela tous les moyens nécessaires seront employés. » Je n'ai parlé ainsi qu'après mûre réflexion. La guerre a été et est encore un des moyens indispensables pour arriver à ce but. Une reconnaissance effective de l'autorité nationale pourrait seule la rendre inutile et elle cesserait immédiatement. Mais si la résistance continue, il faut que la guerre continue aussi, il est impossible de prévoir tous les incidents qui peuvent en résulter et tous les désastres qui peuvent s'ensuivre. Toutes les mesures qui paraîtront efficaces pour mettre fin à la lutte devront être et seront employées.

» Bien que la proposition que je fais aujourd'hui ne soit qu'une offre, je crois pouvoir demander si l'indemnité pécuniaire qu'elle promet aux États et aux particuliers intéressés ne leur serait pas plus avantageuse, dans l'esprit actuel des affaires, que l'institution de l'esclavage et les propriétés qui en dérivent. Bien qu'il soit vrai que l'adoption de la résolution que je propose ne serait qu'une mesure préparatoire et nullement effective par elle-même, je vous la recommande néanmoins, dans l'espoir qu'elle sera bientôt suivie de résultats importants. C'est en songeant à l'immense responsabilité que j'ai envers mon Dieu et mon pays que j'appelle avec instance sur ce sujet l'attention du congrès et du peuple.

» Abraham LINCOLN. »

Comme on doit bien le penser, cette démarche d'Abraham Lincoln a eu un retentissement immense dans tout le pays. Elle indique, en effet, que dans l'opinion du président, l'esclavage a fait son temps et qu'il est de l'intérêt de l'Union d'abolir une institution qui a causé la guerre actuelle et qui est condamnée par tous les peuples civilisés. C'est un événement qui fera époque dans l'histoire de la république. La postérité se rappellera la date du 6 mars, comme celle du jour où la nation a été appelée à faire les premiers pas dans la voie de l'émancipation.

Ce message, il est facile de le voir, émane entièrement de M. Lincoln. Aucun des secrétaires d'État ne l'a retouché. C'est le style inculte mais clair d'un homme qui n'a pas fréquenté les écoles, mais qui a de l'intelligence et du cœur et regarde l'avenir sans crainte, parce qu'il se sent à la hauteur des circonstances. Peut-être, et cela est très-probable, des années se passeront avant que le but qu'il indique ne soit atteint, mais il est certain qu'aujourd'hui sa voix trouvera de l'écho et que l'opinion publique sera avec lui.

Le congrès a renvoyé le message à l'examen du comité général de la situation de l'Union, et tout indique que la résolution présidentielle ne tardera pas à être rapportée et à être votée à une immense majorité.

— Nous avons donné à l'article ÉTATS-UNIS de la troisième partie la situation financière, avec l'indication des frais de la guerre, du montant du papier-monnaie et nous n'avons pas à y revenir. Mais en parcourant le *Merchant Magazine* du mois de février 1864, nous avons trouvé une apologie des impôts inspirée par le patriotisme, et dans cette apologie — entre autre — l'argument que voici et que nous reproduisons dans l'intérêt des administrations financières de l'Europe : elles sauront « prendre leur bien où elles le trouveront. » Voici l'argument, présenté par l'auteur sous la forme d'une anecdote :

Pendant la dernière session du congrès, un manufacturier de l'Est vint à Washington dans le but d'obtenir une *réduction* ou même d'exemption de taxe en faveur de son *industrie* particulière. Rencontrant un membre du con-

grès M. C., le manufacturier l'aborde en ces termes :

— Je viens, Monsieur, pour être débarrassé d'un fardeau qui écrase mon industrie. Des raisons particulières militent en faveur de la suppression du droit de 3 p. 100 qui pèse sur l'article que je fabrique.

M. C. — Quel est le chiffre de votre fabrication annuelle ?

Le Manufact. — 100,000 dollars, pour lesquels je paye 3,000 dollars.

M. C. — Vous considérez l'impôt comme une partie de vos frais et l'ajoutez au prix, n'est-il pas vrai ?

Le Manufact. — Mais oui, Monsieur.

M. C. — Quel est la moyenne des bénéfices que vous pensez réaliser de la vente de vos marchandises.

Le Manufact. — 15 p. 100.

M. C. — Alors vous gagnez 15 p. 100 sur l'impôt que vous jugez, et comme vous êtes coté au taux de 3,000 dollars, vous gagnez 450 dollars de plus que vous auriez gagné, s'il n'y avait pas de taxes. Qu'en dites vous ?

Le manufacturier n'eut pas de réponse et s'en alla, peut-être convaincu de l'utilité des impôts élevés.

Le Pérou a publié une nouvelle loi (14 février 1863) sur les monnaies. Nous allons en reproduire les principales dispositions :

L'unité monétaire d'argent s'appellera Soleil (*Sol*) et se divisera en 100 centièmes ; le poids en sera de 25 grammes et le diamètre de 37 millimètres.

La monnaie d'argent aura 9 dixièmes de fin ; la tolérance dans le poids sera, *maximum* et *minimum*, de 3 milligrammes par gramme pour le soleil, de 5 milligrammes pour le demi-soleil, etc.

Les monnaies d'or seront au nombre de cinq. La plus forte aura la valeur de 20 soleils, avec un poids de 32 grammes 258 milligrammes et un diamètre de 35 millimètres. La seconde vaudra 10 soleils ; poids, 16 grammes 129 milligrammes ; diamètre, 28 millimètres. La valeur de la troisième sera de 5 soleils, avec un poids de 8 grammes 64 milligrammes et un diamètre de 23 millimètres. La quatrième vaudra 2 soleils, avec un poids de 3 grammes 226 milligrammes et un diamètre de 19 millimètres. La

cinquième vaudra 10 deniers, aura en poids 1 gramme 613 milligrammes, et en diamètre 17 millimètres.

La monnaie d'or aura 9 dixièmes de fin ; la tolérance dans la loi, de 2 millièmes, et celle du poids de 1 1/5 de milligramme, *maximum* et *minimum*, par gramme, pour les monnaies de vingt soleils ; de 2 milligrammes pour la monnaie de 10 soleils ; de 2 1/4 de milligramme pour celle de cinq soleils ; de 2 7/8 de milligramme pour celle de deux soleils, et de 4 milligrammes pour celle de 10 deniers.

Il y aura deux monnaies de cuivre, l'une de la valeur de 2 centièmes de soleil, l'autre de celle de 1 centième. Ces monnaies représenteront la valeur de la matière première et du coût de fabrication.

L'émission de la monnaie de cuivre ne dépassera pas la valeur de 300,000 soleils. On ne sera tenu de recevoir la monnaie de cuivre que pour une valeur inférieure à 5 centièmes.

Le rapport légal entre la monnaie métrique décimale et la monnaie faible en circulation est de cent à quatre-vingts centièmes de soleils constituant la valeur de chaque piastre de cette dernière monnaie.

— Un traité de commerce avait été conclu avec le roi de Madagascar, et l'on en espérait de grands avantages, lorsque éclata, en 1863, une révolution du palais qui coûta la vie au roi et mit tout en question.

— La question du percement de l'Isthme de Suez a subi une crise à la fin de 1863 et au commencement de 1864, une commission vient d'être nommée (mars 1864) pour arranger cette affaire, et il y a lieu de penser qu'elle sera réglée à la satisfaction générale. V. le *Journal des Écon.* du mois de février 1864.

MAURICE BLOCK.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1863 (1).

I. Finances publiques.

Les deux principaux faits financiers de l'année 1863 (y compris les premiers mois de 1864) sont l'emprunt de 300 millions fait en pleine paix européenne par le Trésor de l'empire français, et la convention passée avec le nouvel empire mexicain, pour le remboursement des frais occasionnés à la France par l'occupation de nos troupes dans ce pays. En vertu de cette convention l'indemnité est fixée à 270 millions pour toutes les dépenses antérieures au 1er juillet 1864. Le nouvel empire rembourse comptant à la France 66 millions, 54 à valoir sur les 270 millions (le restant devant être soldé en capital et intérêts, par une annuité de 25 millions) et 12 millions a-compte sur les dépenses à dater du 1er juillet 1864.

L'emprunt n'ayant eu lieu, en majeure partie, qu'à cause de l'expédition mexicaine, il eut semblé logique d'affecter les rentrées de ce chef à racheter des rentes pour les annuler. Cependant, sur un désir de l'empereur, exprimé dans une lettre au ministre des finances, en date du 15 avril 1864, publiée (un peu tardivement) dans le *Moniteur* du 18, un projet de loi a proposé d'appliquer les 66 millions dont il est parlé plus haut à la suppression, à partir du 1er juillet 1864, du second décime de l'enregistrement. Cela sera peut-être plus populaire, mais il nous eut semblé, à nous qui avons le malheur de ne pas croire à l'efficacité des dettes publiques ni à leur nécessité, il nous eut semblé de meilleure administration d'en agir comme nous l'avons dit plus haut. Espérons cependant que pour le reste de ce qui nous rentrera de ce côté on reviendra aux exemples vulgaires, mais positifs, que nous donnent en général les particuliers dans l'administration de leur fortune ou de leur profession, et que le proverbe *qui paie ses dettes*

---

(1) Voir les *Annuaires* de 1849, page 390; 1850, page 433; 1851, page 440; 1852, page 459; 1853, page 484; 1854, page 490; 1855, page 577; 1856, page 470; 1857, page 589; 1858, page 588; 1859, page 611; 1860, page 587, *1861, page 525*; 1862, page 561 et 1863, page 594.

s'enrichit sera mis en pratique à la satisfaction des contribuables.

Nous parlerons en détail de l'emprunt à la quatrième partie (Bourse de Paris).

Le budget de 1865 n'a encore été voté ni par le Corps législatif, ni encore moins par le Sénat. En voici les chiffres généraux, tels que les ont établis les projets de loi émanant du Conseil d'État :

	Recette.	Dépense.	Ex. de recette.
Budget ordinaire.	1,799,801,062	1,797,265,790	2,535,272
— des ressources spéc. .	229,493,035	229,493,035	»
— extraordin. .	108,750,061	108,650,000	100,011
TOTAUX......	2,138,044,108	2,135,408,825	2,635,832

Les détails de ce budget sont peu différents de ceux des précédents. Nous continuons néanmoins à ne pas comprendre, partant des principes sur lesquels M. Ach. Fould a basé, lors de son avénement aux finances, l'établissement du budget extraordinaire, que ce budget existe tant que l'on se croit obligé de suspendre l'amortissement des rentes publiques. La loi sur la dette publique est un engagement synallagmatique à l'exécution duquel le débiteur n'a pas le droit de se soustraire dans la moindre de ses parties. C'est ainsi du moins qu'on l'a compris pendant 33 années (1816 à 1848) qui ne sont par les moins prospères de la France au point de vue financier.

L'intérêt attaché aux bons du Trésor, qui était, depuis le 19 janvier 1863, fixé à 3 1/2, 4 et 4 1/2 p. 100, selon les échéances, a varié deux fois depuis cette époque ; la première le 11 octobre 1863, où on l'a haussé de 1/2 p. 100 uniformément pour toutes les échéances ; et la seconde le 17 avril 1864, où on l'a abaissé de 1/2 p. 100, mais pour les échéances de un an seulement, n'apportant aucune modification en ce qui touche les échéances inférieures.

Les impôts et revenus indirects ont vu leur produit s'augmenter en 1863 de 54 millions sur 1862. Voici le mouvement de ces ressources budgétaires par trimestre depuis 20 ans.

Impôts et revenus indirects en France.

Résultats trimestriels et annuels.

ANNÉES.	1er TRIM.	2e TRIM.	3e TRIM.	4e TRIM.	TOTAL.	ANNÉES.
	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	
1844....	184.2	193.9	195.7	214.1	787.9	1844
1845....	184.8	205.1	198.2	215.8	803.9	1845
1846....	198.4	201.1	201.8	222.»	823.3	1846
1847....	194.3	190.8	205.2	221.8	820.6	1847
1848....	178.»	153.8	164.6	180.4	676.8	1848
1849....	168.3	166.1	175.1	192.2	701.7	1849
1850....	171.7	178.8	187.2	200.6	738.2	1850
1851....	179.1	184.6	186.3	187.8	737.8	1851
1852....	185.3	204.2	197.2	217.6	804.3	1852
1853....	199.6	212.2	214.2	220.8	846.8	1853
1854....	196.2	208.6	213.9	228.6	847.3	1854
1855....	211.1	231.9	256.8	259.2	950.»	1855
1856....	242.2	257.5	254.5	272.»	1,026.2	1856
1857....	256.4	269.6	255.1	271.6	1,052.7	1857
1858....	261.1	278.9	272.2	279.5	1,091.7	1858
1859....	259.6	273.9	265.7	295.4	1,094.6	1859
1860....	263.2	258.3	266.6	285.6	1,073.7	1860
1861....	257.2	267.8	269.4	305.1	1,099.6	1861
1862....	285.7	289.5	294.5	320.9	1,190.7	1862
1863....	298.4	305.5	308.6	331.9	1,244.4	1863
1864....	291.7	.....	.....	.....	....	1864

II. Chemins de fer.

Le réseau en exploitation des chemins de fer français s'est augmenté en 1863 de 939 kil., savoir : 74 pour l'ancien réseau et 865 appartenant au nouveau. Les 74 kil. de l'ancien réseau appartiennent pour 13 kil. à la Compagnie de l'Est, 1 à celle de l'Ouest, 53 à celle d'Orléans et 7 à la Compagnie de Lyon à la Croix-Rousse. Les 865 kil. du nouveau réseau se répartissent ainsi : Nord 9, Est 203, Ouest 236, Orléans 140, Lyon 138 et Midi 139 kil. Au 31 décembre 1863, la longueur totale en exploitation, tant de l'ancien que du nouveau réseau, montait à 12,026 kil.; mais relativement aux époques d'ouverture, la longueur moyenne exploitée en 1863 n'atteint que 11,518 kil. Voici depuis douze ans les recettes brutes kilométriques des chemins de fer français tant par trimestre que par année.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Recettes brutes kilométriques, trimestrielles et annuelles.

EXERCICES.	RÉSEAU moyen exploité.	1er trim	2e trim.	3e trim.	4e trim.	ANNÉE en 1.
	kil.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1852	3,694	8,153	8,153	10,097	9,309	35,712
1853	3,978	8,372	10,125	12,127	11,088	41,712
1854	4,348	9,797	10,986	12,401	12,479	45,663
1855	4,800	10,514	12,933	15,247	12,623	51,317
1856	5,392	10,638	11,204	13,380	12,826	48,048
1857	6,804	11,490	11,314	11,730	10,725	45,259
1858	8,100	9,320	9,985	11,276	10,749	41,330
1859	8,851	9,483	11,182	11,608	11,635	43,908
1860	9,271	9,639	10,652	12,026	11,657	43,975
1861	10,090	10,679	11,608	12,871	12,880	48,038
1862	10,503	10,549	11,178	12,286	11,306	45,319
1863	11,518	9,787	10,491	11,464	11,257	42,999

On voit que le nouveau réseau, au fur et à mesure qu'il s'avance, diminue plutôt qu'il n'augmente la moyenne générale. Ce mouvement pourrait encore durer quelques années, pour reprendre ensuite, par suite de la position exceptionnelle de la France comme pays de transit et comme richesse intérieure.

Le réseau total concédé remonte en ce moment à 20,392 kil., il reste donc 8,366 kil. à achever pour parfaire le réseau actuel. Voici par compagnie la division de ce qui est fait et de ce qui reste à faire :

Noms des chemins.	en exploitation (31 déc. 1863).	à achever (31 déc. 1863).	Total. (concédés au 15 octobre 1863.)
Nord................	1,184 kil.	425 kil.	1,609 kil.
Est..................	2,308 —	779 —	3,087 —
Ouest...............	1,545 —	963 —	2,508 —
Orléans.............	2,575 —	1,636 —	4,211 —
Lyon................	2,927 —	2,852 —	5,779 —
Midi.................	1,229 —	950 —	2,179 —
Divers...............	258 —	761 —	1,019 —
TOTAUX........	12,026 —	8,366 —	20,392 —

III. Institutions de Crédit.

Voici les variations subies par le taux de l'escompte aux Banques publiques en France et en Angleterre depuis un an :

France.			Angleterre.		
7 mai	1863	3 1/2 °/o	30 avril	1863	3 °/o
11 juin	—	4 °/o	21 mai	—	4 °/o
8 octobre	—	5 °/o	2 nov.	—	5 °/o
6 nov.	—	6 °/o	5 —	—	6 °/o
12 —	—	7 °/o	7 déc.	—	7 °/o
24 mars	—	6 °/o	8 —	—	8 °/o
6 mai	—	7 °/o	24 —	—	7 °/o
9 mai	—	8 °/o	20 janvier	1864	8 °/o
(pour les avances seulement,			11 février	—	7 °/o
le taux de 7 °/o a été main-			25 —	—	6 °/o
tenu du 24 mars au 5 mai).			16 avril	—	7 °/o
			2 mai	—	8 °/o
			5 —	—	9 °/o

La Banque de France a émis le 21 mars 1864 les billets de 50 fr. que la loi de juin 1857 l'autorisait de livrer à la circulation, et qui lui étaient demandés depuis six mois, en vue d'apporter à la crise monétaire qui a signalé la fin de 1863 et le commencement de 1864, un soulagement réel, quoique minime. Non-seulement cette institution a cru devoir différer la délivrance de cette coupure au public, mais encore elle le fait en ce moment de la plus mauvaise grâce du monde, ayant manifestement pour but de répandre ce billet aussi peu que possible. Mieux valait avoir le courage de son opinion, et résister ouvertement et par des arguments puissants à la demande du public.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses succursales.

ÉPOQUES des bilans mensuels.	NOMBRE de succursal. en activité.	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en porte-feuille.	AVANCES SUR			avances à l'État.	BILLETS en circulat.	BILLETS à ordre	RÉCÉPISSÉS à vue.	COMPTES-COURANTS créditeurs	
				lingots et monnaies.	effets publics.	titres de chemins de fer.					du trésor.	des particuliers.
		millions.	millions.	millions	millions.	millions.	millions	millions.	mill.	mill.	millions	millions.
8 janv. 1863.	52	268	654	5	107	94	60	825	5	6	92	187
12 fév... —..	52	290	585	5	88	87	60	816	5	5	67	161
12 mars. —..	52	344	523	6	19	82	60	764	7	5	76	162
9 avril.. —..	52	377	505	9	83	81	60	775	7	5	75	184
14 mai... —..	52	394	498	12	88	90	60	773	4	6	95	195
11 juin... —..	52	367	492	5	104	90	60	747	4	5	108	180
9 juill.. —..	52	317	586	15	98	92	60	798	4	4	69	205
13 août.. —..	52	303	581	25	76	88	60	801	4	5	67	185
10 sept.. —..	52	316	564	23	68	86	60	808	5	5	67	160
8 oct... —..	53	272	619	17	63	88	60	821	5	4	53	162
12 nov... —..	53	205	681	13	64	87	60	808	5	4	67	152
10 déc... —..	53	213	638	13	51	78	60	755	4	3	60	154
14 janv. 1864.	53	169	752	15	44	72	60	813	4	3	50	160
11 fév... —..	53	183	706	16	39	67	60	775	4	3	57	160
10 mars. —..	53	196	642	20	35	63	60	747	3	3	52	143
14 avril.. —..	53	219	644	15	32	58	60	760	5	2	50	134

IV. Bourse de Paris.

Des raisons de diverses natures ont imprimé aux fonds publics et autres valeurs de bourse un mouvement de recul gradué, mais en fin de compte assez notable durant l'année 1863. Les raisons financières ont droit d'être citées en première ligne. L'importance des créations de sociétés durant les premiers mois de 1863, l'entraînement un peu fiévreux avec lequel le public, sous des incitations imprudentes, s'est jeté sur ces valeurs sans trop regarder aux primes peu raisonnées auxquels les fondateurs lui cédaient généralement ces titres, les difficultés commerciales qui rendent les transactions de ce genre assez difficiles et les restreignent aux besoins immédiats de la consommation, enfin la rotation trop rapide que l'on exige du capital de roulement, rotation qui a amené une hausse du taux de l'escompte sur les deux premiers marchés de l'Europe, Londres et Paris, suite nécessaire (tout s'enchaîne sur ce terrain) de la diminution du numéraire dans les caisses de banques, tous ces motifs réunis ont concouru à motiver la baisse qui a eu son apogée en décembre.

Parmi les causes politiques qui ont poussé les prix dans cette regrettable direction, on peut citer le soulèvement de la Pologne, l'exécution fédérale de la part de l'Allemagne dans les États du Danemark et les expéditions d'outre-mer.

Au moment où les besoins étaient le plus urgent, le gouvernement français a contracté, comme nous l'avons dit plus haut, un emprunt de 300 millions. Cet emprunt s'est effectué sous la même forme que ceux de 1854, 1855 et 1859; 542,061 souscripteurs ont offert 4,847,215,594 fr. ce qui, on commence à le comprendre dans le public, ne veut pas dire que si l'offre avait été acceptée par le ministère des finances, les capitalistes souscripteurs n'auraient pas reculé avec ensemble. Le prix d'émission était 66.30, avec des délais pour le payement correspondant à 1.06 de bonification, soit 65 fr. 24 cent. Le cours durant la souscription a varié de 66.45 à 66.10; on voit maintenant pourquoi on a demandé tant de rentes.

Alph. Courtois fils.

32

Taux °/o par an des reports mensuels des rentes françaises 4 1/2 °/o et 3 °/o.

Liquidation de	4 1/2 °/o 1862.	4 1/2 °/o 1863.	4 1/2 °/o 1864.	3 °/o 1862.	3 °/o 1863.	3 °/o 1864.
Janvier	5.43	5.77	6 »	5.26	5.80	5.43
Février	3.60	5.30	5.02	4.08	4.71	5.43
Mars	5.24	5.45	5.99	5.37	5.40	5.69
Avril	5.22	5.24	6.21	4.89	4.98	5.17
Mai	5.41	6.18	....	4.93	5.63	....
Juin	5.28	5.57	....	5.05	5.27	....
Juillet	4.76	5.33	....	4.36	4.49	....
Août	4.60	5.07	....	4.35	3.72	....
Septembre	4.92	5.01	....	4.70	3.54	....
Octobre	4.90	5.35	....	4.86	4.47	....
Novembre	5.22	5.56	....	5.35	5.17	....
Décembre	6.43	6.65	....	6 »	6.32	....
Moyenne	5.08	5.54	....	4.93	4.96	....

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 3 °/o, 4 °/o et 4 1/2 °/o,

Pendant l'année 1863 *et les quatre premiers mois de l'année* 1864.

		3 °/o.		4 °/o.		4 1/2 °/o.	
Janvier	1863.	70 55	69 70	91 95	91 95	99 »	98 »
Février	—	69 70	69 »	» »	» »	99 50	98 50
Mars	—	70 15	68 65	90 »	90 »	99 50	96 »
Avril	—	70 20	69 15	90 »	90 »	98 50	93 75
Mai	—	69 65	69 20	90 »	90 »	97 40	96 80
Juin	—	69 65	68 25	90 »	90 »	97 25	96 60
Juillet	—	68 75	66 65	90 »	90 »	97 25	95 50
Août	—	68 20	66 65	» »	» »	97 »	95 70
Septembre	—	69 30	67 50	» »	» »	98 »	95 »
Octobre	—	68 »	66 85	88 25	88 25	96 15	95 »
Novembre	—	67 40	66 65	88 »	88 »	95 50	94 30
Décembre	—	67 35	66 10	87 95	87 80	95 40	94 »
Janvier	1864.	66 65	66 10	87 80	87 60	95 30	94 50
Février	—	66 75	65 75	88 20	87 90	95 70	93 »
Mars	—	66 75	65 75	86 20	86 20	95 70	92 50
Avril	—	67 70	65 70	86 20	86 20	94 50	93 »

Tableau des plus hauts et plus bas Cours au Comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.

PENDANT L'ANNÉE 1863.

Fonds français publics et municipaux.

	Plus haut.		Plus bas.	
Oblig. trentenaires,	janvier....	472 50	juillet-oct.	445 »
Can. d'Aire à la Bass.	septembre	9,100 »	janvier...	9,000 »

4 can. (act. de cap.)	mai.	1,240 »	juin-oct...	1,200 »
4 can. (act. de jouis.)	mars.	92 50	août-oct.. .	82 50
Can. de Bourg. (cap.)	fév.-mars.	990 »	novembre.	975 »
Can. de Bourg. (ind.)	fév.-mai. .	140 »	novembre.	125 »
Obl. Ville, 1852...	fév.-oct...	1,127 50	août......	1,080 »
Obl. V. 1855-60....	janvier....	450 »	décembre.	403 75
Obl. dép. Seine....	avril......	235 »	juillet.....	220 »
Obl. v. Mars. 1839-44	juillet.....	970 »	sept.-déc..	940 »
Obl. v. Mars. 1849.	mars-avr..	1,175 »	septembre	1,100 »
Obl. v. Mars. 1854.	janv.-fév..	1,017 50	septembre	995 »
Obl. v. Mars. 1857.	janvier....	1,035 »	août-sept..	1,000 »
Obl. v. Mars. 1859.	mars.	1,027 50	décembre.	990 »
Obl. v. Mars. 1861.	juin.	513 75	juill.-sept.	496 25
Obl. v. Mars. 1863.	mars.	428 75	août-nov..	403 75
Obl. v. Lyon, 1854-57	mars-déc..	1,100 »	janvier. ..	1,077 50
Obl. v. Lyon, 1859.	avril......	1,100 »	juillet. ...	1,060 »
Obl. v. Lille, 1860.	janv.-fév..	101 25	oct.-déc...	92 50
Obl. Tourc. Roubaix	janv.-juin.	43 75	mars-oct..	37 50
Obl. Bordeaux, 1863	août-nov..	90 »	octobre...	86 25

Fonds publics étrangers.

Angleterre, 3 %....	mai-sept..	93 7/8	décembre.	90 3/8
Autr., 5 % anglo..	juillet	86 7/4	décembre.	76 1/2
— 5 % florins.....	janv.-juin.	70 »	novembre.	59 »
— 5 % 1859......	mai.......	82 1/4	février....	78 1/2
— lots de 1860,...	juillet.....	1,170 »	novembre.	935 »
Belgique, 3 %.....	avril......	83 »	avril......	83 »
— 4 1/2 %....	octobre. ..	101 3/4	décembre.	98 1/2
V. Brux. obl. 1853.	août......	100 »	janv.-déc.	97 50
— 1856.	mars......	97 50	avril......	97 50
— 1862.	mai.......	100 »	mars.....	92 50
Esp., 3 % ext. 1841	janvier....	55 »	janvier....	50 1/8
— 3 % int. 1841	octobre...	53 1/4	janvier....	49 1/4
— diff., 1851....	juillet.....	49 »	février....	45 »
— pass., 1851...	septembre	38 »	janvier....	23 1/2
— 3 % 1852-56..	juillet.....	54 1/2	mars-déc.	51 1/2
Haïti, annuités 1825	juillet.....	745 »	juillet. ...	700 »
Italie, 5 % 1861...	septembre	74 40	février....	69 »
— 3 % 1861.....	sept.-oct..	46 »	juin......	42 50
— 5 % 1863.....	juillet.....	75 »	décembre.	70 50
Pays-B. (fl.) 2 1/2 %	mars......	66 1/2	février....	63 »
Portugal, 3 % 1852	mai.	50 »	janvier. ..	46 1/2
Rome, 5 %.......	octobre...	80 »	janv.-déc.	73 1/4
Russie, 4 1/2 % 1849	mars......	94 1/2	novembre.	84 »
— 5 % 1862..	janvier. ..	96 1/2	novembre.	85 1/2
Piémont, obl. 1834.	décembre.	1,120 »	février....	1,060 »
— — 1849.	novembre.	1,000 »	octobre...	940 »
— — 1851.	juillet.....	990 »	mars.	930 »
Tunis 7 % 1863...	octobre...	492 50	décembre.	456 25
Turquie 6 % 1861.	mars-avril	390 »	janv.-juill.	340 »
— — 1863.	mai.......	373 75	juillet.....	330 »

Obligations des chemins de fer.

INTÉRÊT pour 100		CAPITAL remb.	PLUS HAUT.		PLUS BAS.	
4	Paris-St-Germain, 1842-49.	1,250	Fév.-Mars.	1025 »	Février...	1010 »
4	Paris-Orléans, 1842......	1,250	Mars-mai..	1100 »	Février...	1025 »
4	Paris-Versailles(R. D.)1843	1,250	Mai.......	1040 »	Janvier...	1000 »
4	Strasbourg-Bâle, 1843....	1,250	Mars......	1000 »	Avril.....	975 »
3.2	Paris-Rouen, 1845........	1,250	Févr.-Avr..	800 »	Décembre.	770 »
4	Rouen-le-Havre,1845-1847.	1,250	Février....	1005 »	Novemb..	950 »
4	Paris-Rouen, 1847-54......	1,250	Janvier....	1005 »	Juillet....	955 »
4	Paris-Orléans, 1848.......	1,250	Janv.-Mai..	1025 »	Juill.-Déc.	990 »
4.8	Rouen-le-Havre, 1848.....	1,250	Juin.......	1095 »	Février...	1065 »
4	Avignon-Marseille, 1850..	1,250	Mars......	1035 »	Janv.-Mars	1025 »
4	Montereau-Troyes, 1850...	1,250	Mai-Nov...	980 »	Avril.....	970 »
3	Nord, 1851.............	500	Février....	318 75	Juil.-Sept.	2 50
4	Nord (Am. Boul.) 1851....	500	Avril......	400 »	Août.....	385 »
4	Paris-Lyon, 1852.........	1,250	Mars......	1085 »	Juill.-Déc.	1040 »
4	Strasbourg-Bâle, 1852....	625	Juin......	505 »	Juil.-Aoû.	490 »
4	Ouest, 1852-54..........	1,250	Fév.-Juin..	1010 »	Août.....	975 »
4	Est (Paris-Strasb.), 1852..	650	Mai.......	515 »	Décembre.	470 »
5	Ouest (P.-Vers. r. g. act)..	400	Novembre.	275 »	Mars.....	250 »
3	Paris-Orléans, 1852......	500	Mai.......	313 75	Juil.-Août	298 75
4	Lyon-Méditerranée, 1852..	625	Janv.-Fév.	535 »	Décembre.	500 »
3	— — 1852..	500	Mai-Juin...	318 75	Octobre...	305 »
4	Paris-Sceaux (Orsay), 1853	500	Septembre.	360 »	Janv.-Mai.	350 »
3	Rhône-Loire, 1853........	500	Novembre..	315 »	Juillet....	300 »
4	— — 1853........	625	Janv.-Juin.	510 »	Janvier...	497 50
3	Nord, act. Erquelines....	562	Mars......	327 50	Mars.....	327 50
4	Ouest (Dieppe, act.) 1855.	500	Mars-Oct...	375 »	Nov.-Déc.	350 »
3	Lyon-Genève, 1855.......	500	Juin.......	311 25	Décembre.	295 »
3	Paris-Lyon, 1855.........	500	Mars......	318 75	Novemb..	296 25
3	Grand-Central, 1855......	500	Avr.-Juin..	310 »	Juillet....	293 75
3	Ouest, 1855..............	500	Mai.......	306 25	Juillet....	292 50
3	Bourbonnais, 1856........	500	Mai.......	315 »	Nov.-Déc.	298 75
3	Midi, 1856...............	500	Mai-Juin...	307 50	Juill.-Nov.	293 75
3	Est (Paris-Strasb.), 1856..	500	Mai.......	305 »	Décembre.	283 75
3	Bességes-Alais, 1856......	500	Mars......	307 50	Oct.-Déc..	293 75
3	Lyon-Genève, 1857.......	500	Mai.......	310 »	Juil.-Août.	293 75
3	Ardennes, 1857...........	500	Mai-Juin...	305 »	Juillet....	290 »
3	Dauphiné, 1857..........	500	Mai-Juin...	307 50	Juillet....	291 25
3	Paris-Médit. (fusion), 1857.	500	Juin.......	310 »	Juillet....	283 75
3	Lyon-Croix-Rousse.......	500	Juin.......	278 75	Janv.-Fév.	260 »
3	Est (Dieuze).............	500	Mars......	297 50	Fév.-Mars.	275 »
3	Guillaume-Luxemb. 1861.	500	Janv.-Avr.	285 »	Novemb..	255 »
3	Chemins autrichiens, 1855	500	Janv.-Juill.	285 »	Décembre.	251 25
3	Rhône-Simplon, 1860.....	500	Juin.......	252 50	Décembre.	195 »
3	Ch. Lombards-Vénit., 1857	500	Juin.......	272 50	Juillet....	253 75
3	— Romains, 1858........	500	Juin.......	260 »	Juillet....	237 50
3	Victor-Emmanuel, 1862...	500	Août.......	293 75	Nov.-Déc.	275 »
3	— Madrid-Saragosse, 1858.	500	Mai-Juin...	278 75	Juillet....	263 75
3	— Séville-Xérès, 1859.....	500	Juin-Juill..	302 50	Janv.-Fév.	283 75
3	Cordoue-Séville, 1859.....	500	Juin.......	270 »	Décembre.	255 »
3	Pampelune-Saragosse, 1860	500	Mars-Sept..	257 50	Décembre.	241 25
3	Nord-Espagne, 1860......	500	Mars......	272 50	Décembre.	255 »
3	Montblanch-Reus, 1860...	500	Septembre.	262 50	Janv.-Déc.	240 »
3	Séville-Xérès, 1861.......	500	Avril......	272 50	Nov.-Déc.	[illegible]
3	Chemins Portugais, 1861..	500	Février....	263 75	Novemb..	[illegible]

Obligations diverses.

4	Crédit foncier............	500	Septembre.	492	50	Nov.-Déc.	455	»
3	—	500	Mars......	472	50	Décembre	425	»
4	—	100	Mai-Oct....	100	»	Nov.-Déc.	92	50
3	—	100	Sept.-Nov..	95	»	Décembre.	85	»
3	— prom. d'obl....	1,000	Septembre.	1100	»	Decembre.	900	»
3	— obl. comm.....	500	Mars......	425	»	Décembre.	398	75
3	— — cinquième.	100	Janv.-Mars.	88	75	Décembre.	77	50
4	— — 1863 4 °/o.	500	Décembre..	472	50	Décembre.	463	75
3	Crédit foncier colonial....	500	Octobre....	490	»	Mai......	450	»
5	Omnibus de Paris........	500	Fév.-Mars.	495	»	Juillet....	468	75
6	Ports de Marseille........	500	Mai-Juin...	520	»	Août.....	500	»
6	Messag. imp., serv. marit.	500	Fév.-Mars.	545	»	Novembre	515	»
4	Mines de la Loire (anc.)...	1,250	Novembre.	1180	»	Mars.....	1145	»
4	— (nouv.)..	1,250	Janv.-Av..	1030	»	Août-Déc..	1000	»
4	Grand'Combe, 1844.......	1,250	Août-Nov..	1050	»	Avril.....	1012	50
4	— 1856.......	1,250	Septembre.	1040	»	Mars-Juil.	1030	»
5	Vieille-Montagne..........	500	Novembre.	485	»	Janv.-Fév.	475	»
5	Decazeville (Aveyron)....	600	Mai.......	425	»	Mai......	425	»
4	Creusot...................	1,250	Février....	1000	»	Février...	990	»
4	Firminy..................	275	Mai-Juin...	250	»	Oct.-Nov..	245	»
4.8	Châtillon-Commentry.....	312	Mai-Oct....	255	»	Novembre	242	50
6	Fourchambault..........	250	Octobre....	247	50	Janv.-Oct.	240	»
5	Horme (anciennes).......	500	Septembre.	495	»	Juillet....	480	»
5	— (nouvelles).......	300	Fév.-Sept..	292	50	Janv.-Mai.	280	»
5	Terre-Noire, La Voulte...	500	Mars......	490	»	Octobre...	465	»
4.4	J.-F. Cail et Compagnie..	450	Mars-Déc..	420	»	Janv.-Juil.	405	»
4	Rue impériale (Lyon) anc.	625	Janvier....	550	»	Août-Sept.	525	»
4	— nouvelle.	625	Juillet.....	495	»	Juillet....	488	75
3	Docks-Ent. de Marseille..	500	Fév.-Juin..	300	»	Juill.-Déc.	285	»
3	— du Havre....	500	Janv.-Fév..	285	»	Août.....	270	»
3	Compe immobil. de Paris.	500	Mars-Avril.	280	»	Décembre.	258	75
»	Abattoirs de Lyon........	625	Mai.......	485	»	Novembre	460	»
»	Gaz de La Guillotière.....	300	Septembre.	270	»	Août.....	260	»
»	Gaz de Marseille.........	625	Sept.-Oct..	490	»	Novembre	485	»
»	Gaz de Naples...........	600	Décembre..	472	50	Octobre...	450	»
6	Gaz de Lyon.............	300	Novembre.	315	»	Décembre.	300	»
5	Gaz de Paris.............	500	Fév.-Juin..	490	»	Décembre.	470	»
5	Union des gaz...........	250	Juillet.....	213	»	Mai......	190	»
5	Compe génér. des eaux...	500	Fév.-Sept..	300	»	Décembre.	282	50

Banques et Caisses (actions).

Banque de France.......	janv....	3,500	»	déc....	3,270	»
Caisse Béchet et comp....	fév....	505	»	janv...	415	»
Compt. d'esc. de Paris...	nov....	785	»	fév....	680	»
Crédit fonc., anc. estamp.	fév....	1,545	»	déc....	1,210	»
— nouveau....	fév....	1,460	»	déc....	1,150	»
Crédit mobilier...........	avril...	1,482	50	juillet..	1,010	»
Caisse Lécuyer et Cie.....	mai....	430	»	avril...	375	»
Sous-comp. des entrepren.	mai....	322	50	déc....	226	25
Comp. E. Naud et Cie....	oct....	62	50	janv...	41	25
Caisse J. Mirès et Cie....	fév....	82	50	sept...	42	50
Soc. des nu-propriétaires.	oct.-d.	1,000	»	mars..	900	»
Crédit indust. et comm..	jan.-fév	790	»	nov....	677	50
Crédit colonial...........	sept...	1,250	»	janv...	500	»
Crédit foncier colonial...	oct....	850	»	oct.-déc.	700	»

Soc. de dép. et comp. c..	sept.-o.	560	»	déc....	540	»
L'approv. (halle et march.)	oct....	600	»	nov....	560	»
Compt. de l'agriculture..	oct....	650	»	nov....	495	»
Omnium lyonnais........	sept...	610	»	janv...	550	»
Comp. Collet et Cie (Lyon).	fév.-o.	630	»	déc....	620	»
Crédit lyonnais..........	sept...	590	»	août...	517	50
Banque de l'Algérie......	nov....	960	»	mars..	807	50
Créd. mob. espagn. anc.	avril...	990	»	déc....	585	»
— — — nouv.	sept...	670	»	nov....	510	»
Crédit en Espagne.......	avril...	265	»	mars..	190	»
Crédit mobilier italien...	juillet.	657	50	déc....	510	»
Banque de crédit italien..	sept...	525	»	nov....	485	»
Banq. de dép. des Pays-B.	sept...	655	»	juill.-a.	570	»
Créd. mob. néerlandais..	sept...	627	50	déc....	540	»
Banque ottomane........	mai....	835	»	nov....	670	»

Assurances (actions).

Générale..........	Marit.	fév....	19,000	»	juillet.	17,500	»
Union des ports...	—	avril...	5,750	»	avril...	5,750	»
Lloyd français.....	—	janv.-f.	5,950	»	oct.-n.	5,600	«
Chambre..........	—	sept...	5,900	»	sept...	5,900	«
Sauvegarde.......	—	janv...	5,000	»	janv...	5,000	»
Réunion..........	—	fév.-m.	5,900	»	juin...	5,850	»
Amphytrite.......	—	juillet..	5,000	»	juillet..	5,000	»
Générale..........	Inc.	juillet..	53,000	»	sept...	53,000	»
Phénix............	—	mai...	5,000	«	juillet..	5,000	»
Nationale.........	—	juin...	14,750	»	sept...	14,750	»
Union............	—	mars..	10,550	»	sept...	10,300	»
France...........	—	avril...	8,950	»	fév.-o.	8,800	»
Urbaine..........	—	nov...	12,000	»	fév....	11,250	»
Confiance.........	—	mars..	5,300	»	mars..	5,300	»
Paternelle........	—	fév....	1,100	»	fév....	1,100	»
Nord.............	—	avril...	1,300	»	avril...	1,300	»
Générale..........	Vie.	fev....	22,000	»	juillet.	22,000	»
Union............	—	mars..	6,150	»	sept...	6,050	»
Nationale.........	—	fév...	7,100	»	mars..	7,000	»
Phénix...........	—	août-o.	5,050	»	janv.-f.	5,000	»
Générale..........	Grêle.	janv...	3,250	»	fév....	2,000	»

Chemins de fer (actions).

Orléans, ancien non est..	fév....	1,470	»	juin...	1,270	»
— estamp.	mars..	1,120	»	déc....	955	»
— nouveau......	mars..	851	25	juillet..	792	50
— act. de jouiss..	mars..	760	»	déc....	505	»
Nord ancien............	janv.-a.	1,050	«	nov.-d.	955	»
— nouveau..........	avril...	1,020	»	janv...	992	50
Est....................	fév....	565	»	déc....	465	»
— act. de jouiss......	avril...	205	»	juin...	115	»
Ouest.................	fév....	570	»	déc....	502	50
Midi..................	janv...	833	75	juillet..	635	»
Lyon-Genève...........	nov.-d.	504	25	janv...	370	»
Ardennes...............	mars...	507	50	fév....	412	50
Bességes-Alais..........	oct....	900	»	janv...	625	»

Paris-L.-Médit., non est.	mars..	1,225 »	déc ...	925 »
— — estamp.	oct....	975 »	déc....	910 »
— — nouveau.	oct....	920 »	déc....	867 50
Dauphiné...............	sept...	487 50	janv.-f.	380 »
Lyon-Croix-Rousse.......	avril...	480 »	déc....	275 »
Croix-Rousse-Sathonay...	janv...	490 »	déc....	200 »
Chemins algériens........	mai-s..	500 »	mars..	440 »
— des Charentes..	août-s.	475 »	déc....	415 »
Ch. de f. et doc. de St-Ouen	fév....	622 50	oct....	377 50
— Guillaume-Luxemb....	avril...	230 »	nov....	150 »
— Autrichiens...........	janv...	525 »	déc....	385 »
— Lombards.............	avril...	615 »	nov.-d.	510 »
— Russes...............	janv...	451 25	juill.-d.	400 »
— Ouest-Suisse..........	fév....	472 50	août-d.	60 »
— Ligne d'Italie........	avril-j.	260 »	déc....	97 50
— Sardes (Vict.-Emman.)	avril...	475 »	janv...	363 75
— Romains, ancien.......	mai....	470 »	janv...	347 50
— — act. trenten..	fév....	480 »	janv...	438 75
— Saragosse.............	avril...	775 »	déc....	600 »
— Séville-Xérès.........	sept...	510 »	janv...	460 »
— Nord-Espagne.........	avril...	592 50	déc....	505 »
— Barcelone............	mai....	392 50	nov.-d.	297 50
— Pampelune...........	avril...	452 50	janv...	372 50
— Montblanch-Reus.....	fév....	490 »	janv...	480 »
— Portugais............	avril...	552 50	nov....	430 »

Canaux, voitures et navigation (actions).

Touage Basse-Seine-Oise.	fév....	700 »	fév....	700 »
— Conflans à la mer.	fév....	600 »	nov....	500 »
Canal de Suez...........	avril...	558 75	nov....	460 »
Ports de Marseille.......	avril...	800 »	janv...	640 »
Omnibus de Paris........	sept...	1,045 »	janv...	815 »
Cie imp. des voit. de Paris.	juin...	116 25	janv...	67 50
Omnibus de Londres.....	sept...	71 25	janv...	45 »
Omnibus de Lyon........	fév.-m.	90 »	août...	75 »
Cie générale transatlant..	fév.-a.	600 »	juillet.	497 50
Mess. imp., serv. mar. anc.	fév....	920 »	janv...	757 50
— nouv........	fév....	810 »	janv...	675 »
Navigation mixte........	fév....	700 »	déc....	595 »
Marc Fraissinet et Cie....	avril...	625 »	déc....	520 »
Cabotage international...	déc...	475 »	mars..	325 »
Cie phocéenne..........	déc...	150 »	juil.-a.	120 »

Charbonnages (actions).

Grand'Combe............	juin...	932 50	sept...	860 »
Loire....................	juin...	227 50	janv...	195 »
Montrambert et la Béraud.	fév....	470 »	sept...	140 »
Saint-Etienne...........	juin-s..	480 »	déc....	163 75
Rive-de-Gier............	fév....	277 50	déc....	232 50
Carmaux................	mai....	375 »	mars..	273 75
Roche-Molière et Firminy.	déc....	542 50	mars-s.	530 »
Campagnac.	nov	1,050 »	mars	810 »

Mines métallifères (actions).

Mouzaïa (cuivre).........	janv...	22	90	nov....	40	»
Kef-Oum-Theboul (cuivre)	mars..	340	»	janv...	275	»
Approuague (Guyane fr.).	oct....	140	»	nov.-d.	140	»
Vieille-Montagne (zinc). .	oct....	287	50	juillet .	255	»
Silésie (zinc) act. anc....	avril...	132	50	nov.-d.	100	»

Hauts-fourneaux, forges et usines (actions).

Châtillon et Commentry..	sept...	320	»	oct.-d.	280	»
Firminy................	janv...	330	»	mai...	270	»
Pont-Evêque-Vienne.....	fév.-m.	330	»	nov....	290	»
Méditerranée............	sept...	1,311	25	déc....	1,160	»
Fourchambault..........	avril...	450	»	janv.-f.	370	»
Horme.................	janv...	1,000	»	oct....	890	»
Creuzot................	avril...	760	»	déc....	645	»
Marine et chem. de fer...	janv...	800	»	juin...	710	»
Terre-Noire, La Voulte, etc.	janv...	750	»	août...	597	50
J.-F. Cail et Cie.........	oct....	1,050	»	janv...	800	»
Taillerie imp. de diamants.	déc....	565	»	mars..	495	»
Chant. Falguière et Cie..	avril...	385	»	août...	332	50

Sociétés immobilières (actions).

Mag. général de Paris...	avril...	775	»	déc....	590	»
Docks, entr. de Marseille.	avril...	950	»	déc....	660	»
Mar. du T., Ferrère et Cie.	mai-s..	600	»	oct....	580	»
Deux-Cirques Dejean et Cie	mai...	225	»	juillet.	200	»
Cie immobilière (Rivoli)..	juillet..	665	»	déc....	477	50
Abattoirs de Lyon.......	juin...	392	50	oct....	377	50
Rue impériale de Lyon...	mai...	460	»	janv...	421	55
Cie immobil. de Belgique.	oct....	608	75	nov.-d.	560	»
Boul. du T., Amiel et Cie.	oct....	505	»	nov...	360	»

Eclairage au gaz (actions).

Cie cent. Lebon et Cie....	sept...	580	»	Mar.-av	460	»
Union des gaz, Toché et Cie	juillet..	150	»	janv...	106	25
Gaz de Paris, ancien.....	avril...	1,910	»	janv...	1,480	[illegible]
— nouveau...	avril...	1,930	»	janv...	1,500	
Gaz gen. Paris, Hugon et Cie	nov....	500	»	nov....	500	
Florence................	sept...	775	»	mai...	756	[illegible]
La Guillotière, Vaise, Lyon	fév....	1,820	»	avril...	1,7[illegible]	
Lyon..................	mai...	3,000	»	déc....	2,740	
Trois villes du Midi......	déc....	560	»	oct....	540	
Marseille...............	juin...	585	»	janv...	432	
Metz..................	juin-j..	1,700	»	mars..	1,600	
Naples.................	oct....	710	»	sept...	67[illegible]	
Saint-Etienne..........	mai....	1,200	»	mai...	1,20[illegible]	
Trieste................	août...	510	»	nov....	[illegible]	
Troyes.................	déc....	640	»	mai....	[illegible]	
Venise.................	juin...	1,575	»	janv...	1,[illegible]	
Vérone.................	fév.-m.	865	»	juin...	8[illegible]	
Bruxelles..............	oct....	547	50	sept...	[illegible]	

Filatures (actions).

Amiens (Maberly)........	août...	520 »	sept.-n.	480 »
Comp. Cohin et Cie......	sept...	497 50	oct....	440 »
La Fuchsine (Lyon)......	déc....	648 75	déc....	610 »

Sociétés diverses (actions).

Sucrer. de la Guadeloupe.	mars..	375 »	mars..	335 »
Raff. P. Massot (Mars)...	nov...	765 »	av.-juin	640 »
— C. Rostand et Cie...	déc....	1,100 »	avril...	510 »
— Emsens et Cie........	déc....	695 »	oct....	520 »
Cie générale des eaux....	mars..	422 50	janv...	340 »
Jardin zool. de Marseille.	janv.-o.	100 »	nov....	50 »
Verrerie Raabe et Cie....	nov....	195 »	avril...	170 »
Soc. Chollet et Cie.......	juin-ao.	32 50	août...	20 »
Prod. chim. Prat et Cie...	janv...	140 »	déc....	115 »
Salines de l'Est..........	nov....	680 »	janv...	500 »
Chantiers de la Buire....	janv...	645 »	nov....	575 »

Alph. Courtois Fils.

SUPPLÉMENT.

BANQUE DE FRANCE

COMPTE RENDU POUR L'ANNÉE 1863.

(D'après le rapport du gouverneur).

1. — *Masse des Opérations.*

En 1862, le chiffre des opérations s'élevait à..	7,783,799,700
Il s'élève en 1863 à..........................	7,542,276,000
Soit pour 1863 une diminution de............	241,523,700

2. — *Du taux de l'Escompte.*

Pendant l'année 1863, le taux de l'Escompte a subi plusieurs variations.

Porté de 4 à 5 p. 100 le 16 janvier, il est descendu successivement à : 4 1/2 p. 100 le 13 mars; 4 p. 100 le 27 du même mois; 3 1/2 p. 100 le 8 mai. Puis il est remonté à : 4 p. 100 le 12 juin; 5 p. 100 le 9 octobre; 6 p. 100 le 7 novembre; et à 7 p. 100 le 13 du même mois, taux auquel il est encore aujourd'hui.

Ce n'est jamais sans regret que le Conseil de régence, usant de la faculté que la loi lui a donnée, élève ainsi le taux de l'Escompte et obéit à la nécessité que lui impo-

sent, soit des besoins plus grands de numéraire à l'intérieur, soit des exportations, soit la solidarité qu'établit aujourd'hui entre tous les marchés du monde le développement immense et fécond des opérations commerciales. Vous ne nous démentirez pas quand nous ajouterons, et c'est pour nous un devoir impérieux de le déclarer bien haut, qu'en attribuant ces mesures restrictives à des vues intéressées, on calomnie nos intentions et les vôtres.

Nous devons d'ailleurs faire remarquer que, bien que l'Escompte ait dû être porté à 7 p. 100 depuis le 13 novembre, le taux moyen pendant tout le cours de l'année n'aura pas dépassé 4,63 p. 100.

3. — *De l'Escompte des Effets de commerce et du Portefeuille.*

Comparé à celui de 1862, le chiffre de l'Escompte présente une sensible augmentation.

En 1862, il s'est élevé à	5,431,595,600
En 1863, il s'élève à	5,688,234,600
Augmentation	256,639,000
Le nombre des effets escomptés est, pour Paris de 2,047,915, représentant en somme	2,455,160,200
Soit en moyenne, par effet, fr. 1,198 85.	
Pour les succursales, de 2,221,970 effets, représentant une somme de	3,233,074,300
Soit en moyenne, par effet, fr. 1,455.	
Au 12 novembre 1863, les deux portefeuilles réunis de Paris et des succursales présentaient un chiffre de	681,032,300
C'est le maximum de l'année.	
Le minimum, au 21 mai 1863, était de	475,716,500
Il est aujourd'hui, 28 janvier 1864, de	791,660,000

4.—*Des avances sur Effets publics, Chemins de fer, etc. (Paris et Succursales).*

Les opérations de cette nature présentent une notable diminution portant sur les avances faites sur Effets publics.

En 1862, le chiffre des avances faites sur ces *valeurs* s'élevait à	866,821,000
En 1863, il ne s'élève qu'à	515,187,400

C'est une diminution de........................		351,623,600
Les avances faites sur valeurs de chemins de fer ou du Crédit foncier s'élèvent, pour 1863, à......................	484,052,400	
Elles s'élevaient, en 1862, à.....	436,739,400	
Soit pour 1863, une augmentation de.........		47,313,000
Reste une diminution de.....................		304,310,600
Le maximum des sommes engagées était au 15 janvier 1863, de..........................		205,031,900
Le minimum, au 24 décembre 1863, était de..		125,073,400
L'ensemble des avances était en 1862, de.....		1,303,560,400
Il est, en 1863, de....		999,249,800
Différence..................................		304,310,600

5. — *Des réserves métalliques.*

Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient, au 26 décembre 1862, jour où a commencé l'exercice de 1863, de.......................................	318,636,300
Leur maximum, au 3 juin 1863, était de.......	406,349,400
Leur minimum, au 17 novembre, de..........	196,683,300
Ils sont aujourd'hui, 28 janvier 1864, à........	180,540,000

6. — *De la circulation des Billets.*

Le chiffre de la circulation des billets émis par la Banque centrale et ses succursales était au 26 décembre 1862, de..................................	778 359,800
Le maximum, au 20 janvier 1863, était de.....	864,439,900
Le minimum, au 21 décembre, était de........	739,724,800
Il est aujourdhui, 28 janvier 1864, de.........	802,143,325

Savoir :

10	Billets	de 5,000...................	50,000
447,871	id.	de 1,000...................	447,871,000
182,506	id.	de 500...................	91,253,000
216,829	id.	de 200...................	43,365,800
2,178,990	id.	de 100...................	217,899,000
3,026,206	id.	pour...................	800,438,800
Billets de diverses coupures des anciens types...			1,704,525
			802,143,325

L'article 9 de la loi du 10 juin 1857 a donné à la Ban-

suré que cette coupure aura sur l'Encaisse métallique une influence aussi sensible que quelques personnes le supposent, sans espérer qu'elle préviendra les crises monétaires, il faut reconnaître qu'elle peut être, dans beaucoup de circonstances, commode au public, et que la loi, en l'autorisant, ne permet pas de la repousser comme contraire à l'intérêt général. Le Conseil a décidé que des Billets de 50 fr. seraient créés. Bien que, depuis cette décision, rien n'ait été négligé pour hâter leur impression, leur émission ne pourra sans doute avoir lieu avant le mois de mars (1).

7. — *Des mouvements généraux des Espèces, Billets et virements dans la Banque centrale.*

L'ensemble de ces mouvements dépasse de près d'un milliard celui de l'année dernière.

Il s'élevait, pour 1862, à....................		27,949,186,400
Il s'élève, pour 1863, à....................		28,865,790,400
Augmentation....................		916,604,000
Elle porte sur le mouvement des billets, qui excède celui de l'année 1862 de..........		1,118,154,200
Mais il y a diminution, savoir :		
Sur le mouvemeut des espèces de....................	15,665,600	
Et celui des virements de......	185,884,600	
TOTAL à déduire....................		201,550,200
Reste en augmentation..............		916,604,000

8. — *Des Effets au comptant.*

L'importance de ce service continue sa marche ascendante.

En 1862, le nombre des effets encaissés s'élevait à		1,232,944
pour une somme de....	1,626,974,900 fr.	
En 1863, le nombre des effets est de...........		1,302,042
pour une somme de......	1,752,262,100 fr.	
En plus pour 1863, effets.		69,098
pour une somme de......	125,287,200 fr.	

(1) L'émission a commencé le 21 mars 1864.

Ce service, rendu gratuitement par la Banque au commerce, est de ceux dont l'accroissement progressif et continu ne se ralentit pas. Il y a dix ans, en 1853, le nombre des effets au comptant encaissés ne s'élevait qu'à 717,000 fr. pour une somme de 925,000,000 fr.

9. — *Des Comptes courants de Paris.*

En 1862, le maximum des comptes courants avait été, au 7 mars, de	294,892,600
Le minimum, au 27 octobre, de	117,022,400
En 1863, le maximum, au 6 mai, a été de	186,889,600
Le minimum, au 21 octobre, de	108,341,400
Les comptes courants réunis de Paris et des succursales s'élevaient, au 30 avril, à	211,053,700
Leur minimum, au 22 octobre, était de	138,130,400

10. — *Des Billets à ordre tirés de la Banque sur les Succursales, et vice versâ, et des Virements.*

Le chiffre de cette nature d'opérations en 1863 est inférieur à celui de l'année précédente. En 1862, les Billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient, y compris les versements des receveurs généraux, à 929,102,200 fr.

En 1863, ils s'élèvent pour Paris à.	195,970,200	788,341,600
Et pour les succursales à	592,371,400	
Diminution pour 1863		140,760,600

11. — *Du service des Recettes en ville. (Effets au comptant compris).*

L'importance de ce service s'accroit chaque année.

En 1862, le nombre des effets encaissés était de...		2,931,077
pour une somme de	4,347,690,800 fr.	
En 1863, il est de		3,085,474
pour une somme de	4,629,385,200 fr.	
En plus, en 1863, effets		154,397
pour une somme de	281,694,400 fr.	

La plus forte recette, comme somme à encaisser, a été celle du 31 décembre 1863; elle se montait à 103,870,000

francs en 95,128 effets. La plus chargée en nombre d'effets a été celle du 31 octobre; elle s'élevait à 98,660,000 fr. en 101,364 effets.

12. — *Des Effets en souffrance.*

Le chiffre des effets en souffrance de Paris s'élevait, au 24 décembre 1862, à 310,221 fr. 50 c. Les rentrées opérées pendant le cours de l'exercice 1863 l'ont réduit à 15,673 fr. 08 c. au 24 décembre 1863.

« Nous nous félicitons de pouvoir vous annoncer que l'affaire des maisons grecques continue à se liquider dans des conditions satisfaisantes. Vous vous rappelez qu'à l'origine, en 1861, la créance de la Banque s'élevait à 27,446,889 fr, et fut aussitôt ramenée par des remboursements presque immédiats à 23,072,635 fr. Dans le courant de l'année 1862, de nouveaux remboursements la réduisirent à 13,743,084 fr. Elle ne s'élève plus maintenant en principal qu'à 3,400,000 fr. environ, le gouvernement ottoman ayant rempli les engagements qu'il avait contractés. Ces 3,400,000 fr., dus encore par quelques maisons de commerce, sont en partie garantis par des affectations hypothécaires ou par des nantissements, et nous espérons que le règlement pourra en être successivement opéré.

» Des réserves ont été faites sur les dividendes de 1861 et du premier semestre de 1862 en vue des pertes éventuelles que la Banque pouvait subir dans cette affaire, et le compte-rendu des opérations de 1861 vous a indiqué que ces réserves pourraient vous être distribuées quand les rentrées que la Banque était fondée à espérer se seraient effectuées. Déjà elles ont été l'objet d'un prélèvement de 634,000 fr. pour accroître le dividende du second semestre de 1862. Mais notre solde créditeur reste encore à 3,400,000 fr. D'un autre côté, il sera sans doute sage de prélever sur ces économies réalisées une partie des dépenses considérables auxquelles donnera lieu l'agrandissement du périmètre et des bâtiments de la Banque, et dont le chiffre exact ne peut être aujourd'hui prévu avec précision, car l'expropriation des terrains est en cours d'exécution et les plans et devis des travaux n'ont pu être encore arrêtés. Toutefois, nous espérons que, dans le cou-

rant de l'année, le Conseil sera à même de fixer la quotité de la distribution extraordinaire à laquelle pourra donner lieu la liquidation définitive de cette affaire.

13. — *Du service de la Caisse des Dépôts de Titres.*

Le nombre des titres en caisse s'élevait, au 24 décembre 1863, à		2,082,194
représentant une valeur de....	1,076,676,864 fr.	
En 1862, il s'élevait à.........		1,838,991
pour une somme de...........	1,005,826,987	
Augmentation pour 1863 :		
En nombre de titres...........		243,203
En valeur....................	70,849,877 fr.	

Ces titres, de 768 natures différentes, appartiennent à 20,646 déposants.

Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 64,080,356 francs, pour 3,938,349 coupons et titres nominatifs.

Les succursales, indépendamment des arrérages et coupons qu'elles ont encaissés elles-mêmes et qui, pour cette année, s'élèvent à la somme de 7,988,866 fr., ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 792,158 coupons, pour une somme de 8,304,103 francs.

Les dépôts augmentent également dans les trois succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille où ce service est organisé. Leurs caisses renfermaient, au 9 décembre dernier, 438,000 titres d'une valeur de 217 millions appartenant à 6,370 déposants.

A pareille époque de l'année 1862, les titres ne s'élevaient qu'à 351,000, appartenant à 4,832 personnes et représentant une valeur de 179 millions.

14. — *Des Succursales.*

Les opérations des succursales s'élevaient, en 1862, à..................................	4,165,472,500
Elles s'élèvent, en 1863, à....................	4,194,813,200
Soit, pour 1863, une augmentation de.......	29,340,700

Les cinq succursales qui, l'année dernière, occupaient le

premier rang en ordre d'importance, ont conservé encore cette année la prééminence ; mais leurs rangs ont été modifiés.

Trois présentent une augmentation. Ce sont les succursales de Marseille, Lille et Bordeaux ;

Deux une diminution. Ce sont celles de Lyon et du Havre.

Marseille. En 1862, ses opérations s'elevaient à.	375,113,000
En 1863, elles s'élèvent à....................	511,544,500
Augmentation..............................	136,431,500
Lille. En 1862, ses opérations s'élevaient à.....	328,867,000
En 1863, elles s'élèvent à....................	355,471,600
Augmentation..............................	26,604,600
Lyon. En 1862, ses opérations s'élevaient à.....	461,381,000
En 1863, elles ne s'élèvent qu'à..............	353,756,500
Diminution................................	107,624,500
Bordeaux. En 1862, ses opérations s'élevaient à.	316,712,000
En 1863, elles s'élèvent à....................	320,673,400
Augmentation..............................	3,961,400
Le Havre. En 1862, ses opérations s'élevaient à.	303,242,200
En 1863, elles ne s'élèvent qu'à..............	264,207,700
Diminution................................	39,034,500

Seules, deux succursales donnent de la perte, ce sont celles de Flers et Châlon-sur-Saône.

Toutes deux sont de création très-récente. Châlon ne fonctionne que depuis la fin de septembre 1863, et le peu de développements qu'ont pris jusqu'ici les opérations de la succursale de Flers s'explique par la situation des industries au centre desquelles elle est placée.

15. — *Des dépenses de la Banque centrale et de ses Succursales.*

Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à..................................	3,117,479
Celles des succursales à..........................	3,584,010
TOTAL....................	6,701,489

Déduisant de cette somme les frais de transport d'espèces, s'élevant à........................	427,862
Il reste pour les dépenses ordinaires.............	6,273,328

16. — *Des Dividendes.*

Le dividende du 1er semestre 1863 a été de.............	80
Celui du 2e semestre, de...............................	85
Soit pour l'année.....................	165

par action, répartis entre 13,979 actionnaires représentant 182,500 actions, sur lesquelles 110,744 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 71,756 à des mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics.

L'article 8 de la loi du 9 juin 1857, qui a donné à la Banque la faculté d'élever au-dessus de 6 p. 100 le taux de ses escomptes et l'intérêt de ses avances, prescrit en outre que les bénéfices résultant de l'exercice de cette faculté seront déduits des sommes annuellement partageables et ajoutés au fonds social.

L'élévation de l'escompte à 7 p. 100 à partir du 13 novembre dernier n'a donc exercé aucune influence sur le chiffre du dividende. Ce chiffre est le résultat des bénéfices de l'escompte calculé à 6 p. 100; en conséquence, il est le produit d'un taux moyen d'escompte de 4,50 p. 100 pour l'année entière.

17. — *Des Employés.*

Fidèles aux bonnes traditions depuis longtemps établies, nos fonctionnaires et employés de tout ordre et de tout rang, depuis les chefs principaux et les directeurs de nos succursales jusqu'aux ouvriers de notre imprimerie, n'ont pas cessé de faire preuve de dévouement et d'intelligence. Heureux d'encourager leurs efforts et de récompenser leur travail, le Conseil de régence, se conformant à d'anciens précédents, leur a accordé, en fin d'année, une gratification extraordinaire proportionnelle à leurs traitements. Il est juste, quand les circonstances le permettent, de les associer à la prospérité de la Banque qu'ils contri-

RECETTES DES CHEMINS DE FER EN 1863.

Voici, pour compléter l'article *Chemins de fer* inséré dans la première partie, le tableau des recettes pendant l'année 1863 :

NOMS des chemins.	Longueur totale exploitée au 31 décemb.	Longueur moyenne exploit pendant l'ann. entière.	TOTAL des recettes.	Recettes kilométriques.
Ancien réseau.				
	kil.	kil.	fr.	fr.
Nord.	1,053	1,053	66,827,576	63,464
Est.	977	965	46,605,464	48,296
Ouest.	901	901	49,711,734	55,174
Orléans.	1,680	1,640	70,125,762	42,760
Paris à Lyon et à la Médit.	1,699	1,699	134,159,082	78,964
Midi.	797	797	30,356,275	38,088
Victor-Emm. (sect. du R.).	116	116	1,853,336	15,977
Ceinture.	17	17	2,120,346	124726
Graissessac à Béziers.	51	51	798,608	15,659
Bességes à Alais.	32	32	1,929,700	60,303
Anzin à Somain.	19	19	632,694	33,300
Carmaux à Albi.	15	15	225,573	15,038
Lyon à la Croix-Rousse.	1	»	»	»
La Croix-R. à Sathonay.	7	3	73,638	24,546
TOTAUX et moyennes.	7,365	7,308	405,419,788	55,476
Nouveau réseau.				
Nord.	131	117	2,788,876	23,837
Est.	1,331	1,216	28,495,608	23,434
Ouest.	644	495	6,684,188	13,503
Orléans.	895	813	12,037,374	14,806
Paris à Lyon et à la Médit.	1,228	1,172	36,396,813	31,055
Midi.	432	397	3,441,740	8,669
TOTAUX et moyennes.	4,661	4,210	89,844,599	21,341
Récapitulation.				
Ancien réseau.	7,365	7,308	405,419,788	55,476
Nouveau réseau.	4,661	4,210	89,844,599	21,341
Ensemble.	12,026	11,518	495,264,387	42,999

Bruxelles, livraisons III, IV et V, gr. in-8, Bruxelles, Lacroix et Verbœckhoven; Paris, Guillaumin et Ce.

Ces trois livraisons complètent la série des comptes rendus de la première session de cette utile association. Des livraisons qui contiendront le résumé des débats du congrès de Gand, la 1re a paru récemment. Il y a un grand intérêt attaché à la lecture de cette reproduction sténographique de discours si divers et souvent si plein de sens et d'éloquence. On trouve dans le n° de septembre du *Journal des Economistes*, de l'année 1863 un article de M. Paul Boiteau sur l'ensemble des cinq premières livraisons des *Annales*.

Archives de la Chambre de commerce de Lille, t. VI, in-8°, de 467 p. Lille.

Si toutes les chambres de commerce publiaient le résumé de leurs travaux avec une telle ampleur, la collection de ces archives serait une source précieuse pour l'histoire de notre industrie nationale.

Aucoc (Léon).— *Les Sections de commune et la loi du* 28 *juillet* 1860 *sur la mise en valeur des biens communaux*, in-8, 23 p. Guillaumin et Ce.

Le texte de cette brochure a paru dans le *Journal des Economistes*. C'es un chapitre détaché du livre dont l'indication va suivre.

Aucoc (Léon). — *Des Sections de commune et des biens communaux qui leur appartiennent. De l'origine, de la constitution, des droits, des charges, des ressources propres des sections, de la gestion, de l'aliénation, du partage de leurs biens et de la représentation de leurs intérêts*, 2e édit. refondue et considérablement augmentée. In-8 de XXII—1587 p. Paris, P. Dupont.

Audiffret (d'). — *Système financier de la France*, 3e édit. revue et augmentée, 5 vol. gr. in-8°. Paris, P. Dupont et Guillaumin et Ce.

On sait quelle est la valeur que les fonctions et l'expérience de M. d'Audiffret donnent à la collection de Mémoires dont cet ouvrage est composé. — Tome I. Exposé du système de la législation des finances de 1789 à 1830, ou Rapport au roi sur l'administration des finances du 15 mars 1830, et dernier budget

système et de la législation des finances de 1830 à 1862. — Tome III. Développements complémentaires du système financier de la France. — Tome IV. Suite des développements complémentaires du système financier de la France. — Tome V. Fin des développements complémentaires du système financier de la France.

AUDIGANNE. — *Les Ouvriers en famille*, ou entretiens sur les devoirs du travailleur dans les diverses relations de sa vie laborieuse. 6e édition, 1 vol. in-32. Paris, Capelle.

BABAUD-LARIBIÈRE. — *Études historiques et administratives*. 2 vol. in-8. Confolens, Allegraud.

Très-curieuse étude provinciale, prolongée de l'an 1789 à nos jours. M. Babaud-Laribière, en ne s'occupant que de l'un des arrondissements de la France a fait une peinture qui doit intéresser tous les amis de notre histoire.

V. un compte rendu de M. Paul Boiteau dans le *Journal des Economistes* du mois de février 1864.

La Banque de France et les Crises monétaires. In-8 de 48 p. Paris, Dentu.

Voici la première par ordre alphabétique des brochures que la question des Banques a fait naître à la fin de 1863 et au commencement de 1864. Nous en avons beaucoup d'autres à enregistrer.

La Banque de France et la Banque de Savoie devant l'intérêt public. In-8 de 20 p. Paris, P. Dupont.

BARRAL. — *Le Blé et le Pain*; liberté de la boulangerie. In-18 jésus, 697 p. Lib. agricole.

M. J.-A. Barral est une autorité spéciale en ces matières. Rien n'égale la conscience de ses études: et, quoique la cause de la liberté de la boulangerie soit enfin gagnée, ce livre n'est pas moins très-utile à consulter.

BASTIAT. — *OEuvres complètes*, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur, par M. Paillottet et précédées d'une notice biographique, par M. R. de Fontenay. 2e édit., t. IV et V. *Sophismes économiques*, petits pamphlets. in-8. id in-18. t. VI. *Harmonies économiques*, 5e édit., in-8 et in-18.

Les œuvres de Bastiat se réimpriment et se réimprimeront incessamment. C'est l'économiste le plus lu et celui qui fait le plus de prosélytes à la science. Ses petits écrits, qui sont tous des chefs-d'œuvre, ont une action de propagande presque irrésistible. Prochainement paraîtra un 7e volume d'œuvres inédites qui complétera les œuvres déjà connues, dans les deux éditions in-8° et in-18 de la collection des *Publicistes et Economistes contemporains* et de la *Bibliothèque des Sciences morales et politiques.*

BASTIAT. — *OEuvres choisies*, comprenant les *Sophismes*, les *Pamphlets* et les *Harmonies.* Paris, Guillaumin et Ce. 3 vol. gr. in-18.

BATBIE ET HORN. — *Le Crédit populaire*, par A. Batbie, professeur à la Faculté de droit de Paris, revu et augmenté d'une introduction, par M. J.-E. Horn. 1 vol. gr. in-18. Paris, Cotillon et Guillaumin et Ce.
Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

Le système des banques de sociétés de secours mutuels qui, en Allemagne, a rendu de notables services à l'industrie, est encore chez nous à l'état d'essai. Il faut donc de fortes convictions en la vitalité de ce principe et une connaissance spéciale de la matière pour chercher à faire pénétrer dans les classes industrielles ce nouvel agent financier. M. Batbie a exposé le système du crédit populaire, tel qu'il fonctionne en Allemagne. (V. le Rapport de M. H. Passy dans le *Journal des Economistes*, — juillet 1863, et le compte rendu de M. A. Blaise dans le même recueil, n° de mars 1864.)

BATBIE. — *Traité théorique et pratique du droit public et administratif*, contenant l'examen de la doctrine et de la jurisprudence, la comparaison de notre législation avec les lois politiques et administratives de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de la Hollande, des principaux États de l'Allemagne et de l'Espagne; la comparaison de nos institutions actuelles avec celles de la France avant 1789 et des notions sur les sciences auxiliaires de l'administration, l'économie politique et la statistique, t. IV, Administration, in-8 de 584 p., Paris, Cotillon.

L'année dernière nous avons déjà mentionné les volumes pr

rus. L'œuvre n'est pas achevée encore, mais elle se poursuit régulièrement. Aucune en ce genre n'a été faite sur un plan plus large et n'a été traitée avec une érudition plus sage.

Beauverger (E. de). — *Les Institutions civiles de la France considérées dans leur principe, leur histoire, leurs analogies*. 1 vol. in-8. Paris, Leiber.

Cette publication est toute récente. Elle fait honneur aux études sérieuses de M. de Beauverger, l'un des membres du Corps législatif qui se sont le plus avantageusement fait connaître dans le champ des spéculations d'histoire et de politique.

Béchard (Ferdin.). — *Du projet de décentralisation administrative*, annoncé par l'Empereur. Broch. in-8, de 159 pages, imp. Dubuisson.

Bertauld. — *La Liberté civile*, nouvelle étude critique sur les publicistes contemporains. 1 voi. in-8. Paris, Didier et Ce.

Bigelow (John).— *Les États-Unis d'Amérique en* 1863; leur histoire politique, leurs ressources minéralogiques, agricoles, industrielles et commerciales, et de la part pour laquelle ils ont contribué à la richesse et à la civilisation du monde entier. 1 vol. in-8 de 551 p. Paris, Hachette et Ce.

Excellent recueil de statistique et d'histoire mêlées. M. John Bigelow est consul général des États-Unis à Paris. Il a défendu dans ce livre la cause de l'Union avec une grande abondance de renseignements et un remarquable sentiment de justice. (Voir le *Journal des Economistes* du 15 avril 1864.)

Table des matières : Préface. — Introduction. — Livre I. *Période Coloniale* (1496-1782), huit chapitres. — Livre II. *Organisation maritime et financière* (1789-1841), quatre chap. — Livre III. *Lutte entre les systèmes du travail libre et du travail servile* (1841-63), six chap. — Livre IV. *Histoire naturelle*, quatre chap. — Livre V. *Cours d'eaux intérieurs, climats, pluies, maladies*, trois chap. — Livre VI. *Population, émigration, esclavage, sourds-muets, aveugles, aliénés, idiots;* quatre chap. — Livre VII. *Richesses minérales*, huit chap. — Livre VIII. *Ressources agricoles, domaine public*, cinq chap. — Livre IX. Manufactures, *commerce et navigation*, trois chap. — Livre X. Ressources littéraires, *éducation, cultes*, trois chap. — Livre XI. *Voies* et chemins publics,

trois chap. — Livre XII. *Forme du Gouvernement*, six chap. — *Appendices*, huit articles.

Block (M.), — *Les Finances de la France depuis* 1815. Exposé raisonné des recettes et des dépenses, ainsi que du montant de la dette à diverses époques, suivi d'un essai sur les ressources agricoles, industrielles et commerciales de la France. In-8 à 2 colonnes, 28 pages (Extr. du *Dict. de la Politique*). Paris, Otto Lorenz.

—*Dictionnaire genéral de la Politique*, avec la collaboration d'hommes d'État, de publicistes et d'écrivains de tous les pays. T. I, in-8 à 2 colonnes. Paris, Otto Lorenz.

Commencé dès la fin de 1861, le tome Ier a paru depuis le mois de septembre 1863 et la publication en est à la onzième livraison, c'est-à-dire à la quatrième livraison du tome II. Chaque volume en contient sept. L'ouvrage sera achevé en août 1864. Il est peu de nos publicistes et de nos écrivains les plus distingués qui ne se soient fait honneur d'y prendre part. M. Jules Simon a rendu compte du premier volume dans l'une des séances de l'académie des sciences morales et politiques.

Boinvilliers (Édouard). *Les Finances du Gouvernement parlementaire*. In-8, 31 p. (Extr. de la *Revue contemporaine* du 15 janvier 1864).

Boiteau (Paul). — *Les Traités de commerce*, texte de tous les traités en vigueur, notamment des traités conclus avec l'Angleterre, la Belgique, la Prusse (Zollverein) et l'Italie. — Avec une introduction historique et économique, des renseignements sur les monnaies, les mesures, les douanes, les usages, et un catalogue alphabétique des principaux articles tarifés dans les divers pays du monde. 1 vol. in-8 de xxxi-566 pages. Paris, Guillaumin et Ce.

Au commencement de l'année 1864, il n'y a pas moins de 43 États avec lesquels la France a signé des traités et des conventions toujours en vigueur

Il était à peu près impossible de trouver les textes de ces traités qui n'ont pas tous été publiés par le *Moniteur* ou le *Bulletin des Lois*, ni même par les *Annales du commerce extérieur*, et qu'il est cependant devenu nécessaire à tant de personnes d'avoir incessamment sous la main.

On ne trouve que là, recueillis en un même corps d'ouvrage, les textes dont ils ont besoin, et on y trouve en même temps des renseignements de divers genres qui complètent fort avantageusement le livre : par exemple un index historique des anciens traités de commerce de la France, des tableaux d'importations et d'exportations, des documents variés et rédigés sur un nouveau plan, sur les monnaies, les poids et les mesures, des notices sur les changes, les usages, commissions, etc., et des listes par ordre alphabétique des principaux articles tarifiés dans les divers pays du monde. On sait combien les notions relatives aux monnaies et aux mesures sont précieuses à posséder, et combien il est rare que l'on puisse se fier à celles que les livres donnent, ou encore combien il est rare que l'on puisse s'en servir aisément. Les calculs deviennent tout simples et ne risquent point d'être inexacts avec les éléments de l'appendice du recueil de M. Paul Boiteau. Quant à la collection de tarifs, disposés par ordre alphabétique, c'est une idée heureuse que d'en avoir enrichi ce volume, et il est certain que l'incontestable utilité de ces suppléments ne peut manquer de plaire à ceux qui l'auront manié une fois.

Une fort belle introduction historique et économique ajoute à l'utilité d'un recueil dont l'exécution était depuis longtemps réclamée et qui paraît dans les conditions les plus avantageuses pour ceux qui doivent le posséder : la commodité du format, la beauté, la netteté de l'impression et la modicité du prix. (V. le compte-rendu fait par M. Henri Baudrillart dans le *Journal des Débats* du 17 février 1864).

BONAPARTE (Le prince NAPOLÉON). — *Discours prononcé au banquet de l'isthme de Suez.* In-8, 31 pages. Paris, Dentu.

BONNET (Victor). — *La liberté des banques d'émission* Guillaumin et Ce. In-8, 61 p. (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*).

M. Bonnet se prononce contre la liberté de l'émission.

BONNOT. — *Des Mercuriales ou Exposé de tout ce qui se rapporte à cette question.* In-8, 49 p. Paris, P. Dupont.

BOUTAREL. — *La Banque de France.* Broch. in-8.

— *L'Escompte fixe et invariable à 2 p. 100.* Broch. in-8°. Paris, Guillaumin et Ce.

— *Banque de France. — L'Escompte à 2 p. 100.* Br. Paris, in-8. Guillaumin et Cᵉ.

BRISSE (le baron), *Album de l'Exposition universelle de Londres en* 1862. — 1ʳᵉ partie, in-8°, 392 pages, imp. de S. Raçon.

Ce bel album, qui fait suite à celui de l'exposition universelle de Paris, publié en 3 volumes, est dédié à MM. Michel Chevalier et Richard Cobden. Quoique ce soit un recueil de circonstance, on y trouve des parties traitées avec un grand soin, notamment celles où il est rendu compte des produits de l'Italie, du Portugal, de la Russie, du Brésil.

Canal et Port-Louis, à l'embouchure du Rhône. In-8°, 159 p. Paris, Dentu.

CASTELBAJAC (de). — *Question des Assurances agricoles.* in-8°, 30 p.

CEZARD (Alph.). — *Nantes et Saint-Nazaire.* In-8, 15 p. Orléans, imp. Colas.

Chambre de commerce du Havre. — Compte-rendu des travaux de la chambre (1862). Au Havre, Costey frères. in-8°, 136 p.

Chambre de commerce de Besançon. Broch. in-4°, à Besançon.

Ces deux comptes-rendus font honneur aux Chambres de commerce qui les publient. V. plus haut ce qui a été dit des Archives de Lille.

CHARGUÉRAUD (A.). — *L'Économie politique et l'Impôt*, avec une introduction, par M. Émile de Girardin. Paris, Guillaumin et Cᵉ. 1 vol. in-8°.

Table des chapitres. — Introduction, par M. Émile de Girardin. — Chap. I. De l'impôt. — II. L'impôt direct. — III. L'impôt progressif. — Droits de timbre et d'enregistrement. — V. Impôts divers. — VI. Impôts indirects. — VII. Impôts sur les consommations. — VIII. Octrois. — IX. Impôt sur le tabac. — V. Impôts sur les céréales. — XI. Les douanes et le régime prohibitif. — XII. Effets de la fiscalité. — XIII. L'impôt unique et l'impôt multiple. — XIV. L'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital. — XV. L'impôt assurance. — XVI. Dépenses publiques. — XVII. Dette publique. — Bibliographie de l'impôt.

CHASTENET. — *De notre Système Financier*. In-8°, 30 p. Lib. Dentu.

Avec l'épigraphe : *Inimicorum pessimum genus laudantes.*

CHAUVEAU (Adolphe). — *Impôt sur les Voitures et les Chevaux*. In-8°, 95 p. Lib. Lemer.

Les Chemins de fer banquiers. — L'Escompte à 2 p. 100. Lib. Dentu, in-8°, 3 p.

CHEVALIER (Michel). — *Législation des brevets d'invention à réformer*. in-8°, 54 p. (Extrait de *compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*, de M. Ch. Vergé).

CHEVALIER (Michel). — *Le Mexique ancien et moderne*. 1 vol. gr. in-18 jésus, de 632 p. Paris, L. Hachette et C°.

La deuxième édition de ce livre a suivi de près la première. Toute la question mexicaine y est étudiée avec cette clarté d'exposition et cette abondance d'informations exactes qui caractérise la manière de M. Michel Chevalier. Cet ouvrage ne pouvait donc manquer d'obtenir un succès rapide. M. Michel Chevalier est partisan de l'intervention française, mais il ne l'est pas des idées que l'on a pu craindre de voir défendues et avantagées par cette intervention. L'intérêt de la civilisation générale est le seul dont il se préoccupe.

CHEVALIER. — *Tableau de la province de Touraine* (1762-66). — Administration, agriculture, industrie, commerce, impôts, publié pour la premèire fois, d'après un manuscrit de la biblioth. municip. de Tours. Tours, imp. Ladevèze, in-8° de VI—323 p.

CLAPIER (A.). — *Question des sucres*, in-8°, de 35 p. (Extrait de la *Revue Britannique*.)

Compagnie universelle de Suez. — Documents sur les questions pendantes (25 déc. 1863), in-8°, de 84 p. Paris, Imp. Chaix et C°.

CLÉMENT (Pierre).—*Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, t. II, gr. in-8°. Paris, imp. Impériale.

CONINCK (De) — Rapport sur un travail de M. Just Viel,

sur l'avenir du Havre, in-8°, 47 pages. Le Havre, imp. Lepelletier.

COQ (Paul). — *La Monnaie de Banque, ou l'Espèce et le Portefeuille,* précédée d'une notice sur M. Paterson, fondateur de la banque d'Angleterre et d'une introduction sur le gouvernement de la Banque de France à partir de 1857, 1 volume gr. in-18 de CXXII—575 pages. Paris, Guillaumin et Ce.

Première partie. — *Monnaie de banque.* —*Emission et garantie.* — Chap. I. De l'escompte et des services de la monnaie dans une banque de circulation. — II. La monnaie de banque porte plus haut et plus loin que la monnaie ordinaire. — Deuxième partie. — *Monnaie de banque. — Fonds d'opération*. Chap. I. La réserve. L'émission. Le portefeuille. Fausse théorie. — II. Manœuvre qui tend à l'appauvrissement de la réserve métallique. — III. Du crédit, dans ses raports avec le bon marché du taux de l'intérêt. « — Cette monographie des banques de circulation est une des meilleures études sur ce sujet qui aient été publiées depuis longtemps. Elle présente une foule de points de vue nouveaux, inattendus, qui jaillissent tout naturellement de l'idée supérieure que l'auteur s'est faite de ces institutions et de leur rôle; les aperçus sont pleins de finesse, et la façon dont M. Paul Coq démontre le mécanisme si compliqué des banques prouve chez lui une pratique consommée, jointe à un véritable talent d'observation. » (*La Presse*).

CORBIÈRE (l'abbé). — *L'Économie sociale au point de vue chrétien*. Paris, Jouby, 2 vol. in-8, de 1023 p.

M. l'abbé Corbière a écrit son livre pour répandre dans le clergé des notions auxquelles personne ne doit rester étranger désormais. Il est à espérer que son but sera atteint. Bien que composé au point de vue particulier du catholicisme, on doit rendre justice à la largeur des idées et aux bonnes intentions de cet ouvrage. L'auteur n'a négligé aucune des parties de la science.

COURCELLE-SENEUIL. — *Traité théorique et pratique des opérations de banque.* 4e édit. revue et augmentée, 1 vol. in-8 de 632 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Cet ouvrage, consacré par un succès qui ne s'est pas un instant démenti, est désormais classique. Il réunit à un haut degré deux sortes de connaissances jusqu'ici séparées et dont la ré-

union est souvent indispensable pour faire un commerçant complet, les connaissances théoriques et les connaissances pratiques. C'est une espèce de manuel dans lequel les personnes qui s'intéressent à un titre quelconque au commerce de banque peuvent trouver un exposé simple, lucide et complet des notions qui constituent l'art du banquier.

Dans cette quatrième édition, l'auteur a fait de nombreuses corrections de détail : il a mis à jour la partie historique de son œuvre et perfectionné notablement la partie pratique et en particulier le chapitre important des comptes courants, qui a été complétement refondu. Loin de s'endormir sur le succès, il s'est efforcé de le mériter davantage, en mettant à profit, pour améliorer son livre, les leçons du temps et de l'expérience.

— *Leçons élémentaires d'Économie politique* par le même. 1 vol. gr. in-18 de 292 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

Petit manuel rédigé sur un plan nouveau où les définitions et les questions sont mises à part et se suivent dans l'enchaînement le plus logique des idées. M. Courcelle-Seneuil est, comme on le sait, l'auteur d'un *Traité théorique et pratique d'Economie politique* qui est un des meilleurs que l'on ait. Ses Leçons Élémentaires en sont l'abrégé didactique.

Courcy (Alf. de). — *Le Domaine patrimonial et les Assurances sur la vie.*

Cournot. — *Principe de la Théorie des richesses,* Paris, L. Hachette et Cᵉ. 1 vol. in-8 de 531 p.

On n'a pas assez donné d'attention, dans le monde spécial des économistes, à cette production d'un esprit élevé qui cherche avec indépendance, et quelquefois en dehors du domaine de la science, l'explication des lois dont l'économie politique fait sa principale étude. M. Cournot jouit d'une grande estime parmi les écrivains universitaires.

Courtois. — *Manuel des Fonds publics et des Sociétés par actions.* 5ᵉ édit. complétement refondue. 1 vol. gr. in-18 jésus de VIII—748 p. Paris, Garnier frères.

— *Défense de l'agiotage.* Paris, Guillaumin et Cᵉ. Broch. gr. in-18.

Sous ce titre catégorique le consciencieux chroniqueur de la Bourse dans le *Journal des Economistes* prend énergiquement la défense des marchés à terme. Échanger, spéculer, agiot

sont pour lui des synonymes pour désigner des opérations dont il réclame la liberté et la sanction judiciaire et dont il maintient la légitimité en interrogeant successivement l'économie politique, la philosophie, la morale, le droit, la législation. Cette défense se termine par un curieux entretien de Napoléon Ier et de M. Mollien.

Couturier de Vienne. — *Liberté du travail, Vénalité des offices ministériels*, etc., in-8, 192 p., libraire du Palais-Royal.

Cucheval-Clarigny. — *Considérations sur les Banques d'émission*. In-8, 60 p. Paris, Plon.

La conclusion est défavorable à la liberté d'émission. Cette brochure est, du reste, sépcialement destinée à servir de réponse aux lettres publiées par M. Michel Chevalier dans le *Journal des Débats*.

David. — *La Commune rurale*. Observations et études, in-12 de 595 p. Toulouse.

Delorme. — *Brevets d'invention*, in-8, 27 pages, imp. Trenel.

Demante (Gabriel). — *Étude sur la Théorie de l'occupation*, du rôle de cette notion dans la constitution de la propriété foncière. Paris, in-8, 16 p. A. Durand.

Devoulx — *Les Archives du Consulat général de France à Alger*. Recueil de documents inédits concernant, soit les relations politiques de la France, soit les rapports commerciaux de Marseille avec l'ancienne régence d'Alger. In-8, 59 p. Marseille, ve Olive.

Du Cuing. — *De l'Organisation du crédit en France*, Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-16.

Du Mesnil-Marigny. — *Catéchisme de l'Économie politique basée sur des principes rationnels*. Paris, Cournol. 1 vol. gr. in-18.

DUPONT-WHITE. — *La Liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration locale.* 1 vol. in-8. Paris, Guillaumin et Ce.

Intéressantes et originales études où l'auteur prend, sous une forme nouvelle, la défense de la centralisation gouvernementale et administrative. Il étudie en Angleterre, avec un grand soin, les libertés locales et prouvé aisément que nous n'avons rien à emprunter de ce côté, mais on ne peut dire qu'ils soit aussi convaincant lorsqu'il nous dissuade de chercher à émanciper nos communes.

DU PUYNODE. — *De la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, 2e édition, revue et beaucoup augmentée. 2 vol. in-8, Paris, Guillaumin et Ce.

La seconde édition du livre de M. Du Puynode, *De la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, consacre les opinions exprimées dans la première, sur divers sujets. M. du Puynode est resté fidèle à la monnaie d'or, à la pleine liberté du crédit et aux impôts directs. Mais il discute longuement, dans cette nouvelle édition, les faits, si divers et d'une si grande importance, qui se sont réalisés, depuis sa première publication, dans l'accumulation des métaux précieux, dans l'organisation des institutions du crédit et dans la constitution des budgets, de même qu'il étudie avec soin les nombreux écrits, parus aussi depuis lors sur ces sujets. Son propre travail a lui-même subi d'innombrables modifications. On peut dire que c'est un nouvel ouvrage, partant des mêmes principes et consacrant les mêmes conclusions. Nous croyons inutile d'appeler l'attention sur l'intérêt qu'offrent, au sein des sociétés modernes, le crédit, la monnaie et l'impôt, et la science, comme la manière de l'auteur, est suffisamment connue.

M. de Parieu, vice-président du Conseil d'État, disait naguère en parlant de la première édition du livre de M. Du Puynode :

« L'ouvrage est d'une lecture utile et presque nécessaire à qui voudra désormais approfondir parmi nous les deux branches principales de la science des finances qu'il traite avec détail, à savoir : les institutions de crédit et l'impôt. » (*Journal des Economistes*, 2e série, tome Ier, page 422).

Voici l'ordre et l'indication des matières qui sont traitées dans l'ouvrage de M. Du Puynode :

Volume Ier. — Chap. I. De la monnaie. — II. De l'intérêt. — *III.* Des fonctions du crédit et des banques de dépôt. — IV. De la banque d'Angleterre et de la liberté des banques. — V. Des banques indépendantes de l'Angleterre et de celles d'Irlande.

d'Écosse et des États-Unis. — VI. Des banques en France. — VII. Du crédit foncier. — VIII. Des caisses d'épargne et des monts-de-piété.

Volume II. — Chap. I. Du crédit public. — II. De l'impôt. — III. Des impôts directs et indirects. — IV. De l'impôt foncier. — V. De l'impôt mobilier. — VI. De l'impôt sur le revenu. — VII. Des divers impôts indirects. — VIII. Des impôts somptuaires. — IX. de l'impôt sur le salaire. — X. Du budget.

DURAND. — *Des offices considérés au point de vue des transactions privées et des intérêts de l'État*, in-8, de 462 p. Paris, A. Durand.

DUVAL. — *La France sous Napoléon III ou Renseignements instructifs et curieux sur les développements commerciaux et industriels des* 89 *départements de l'Empire français et de ses colonies*. Paris, P. Dupont, in-12 de 336 p.

DUVAL (Jules). *Des Rapports entre la Géographie et l'Économie politique*, suivi d'un tableau synoptique des échanges internationaux sur le globe. Discours lu à la Société de géographie de Paris. Arth. Bertrand et Guillaumin et Ce. In-8°, avec une carte.

M. Duval, qui est un orateur plein de grâce, a su donner à cet écrit le caractère d'un morceau choisi d'élocution. On le lit donc avec un grand plaisir, et, ce qui n'est pas moins agréable, on garde de cette lecture le souvenir d'une foule d'idées justes, de rapprochements heureux et d'enseignements utiles. Le tableau qui y est joint est du plus grand intérêt.

ÉCONOMISTE FRANÇAIS (l'). — *Journal de la Science sociale, organe des intérêts métropolitains et coloniaux* t. II, 2e année, in-fol. à 2 col., 440 p.

EICHTHAL (A. d'). — *De la Monnaie de papier et des Banques d'émission*. 1 vol. in-8. Paris, Guillaumin et Ce.

M. d'Eichthal combat le principe de la liberté d'émission.

EMION. — *Le Monopole des Courtiers*, pétition adressée au Sénat par le commerce. In-8, 45 p. Paris, Dentu.

Enquête sur la Marine marchande (Conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, t. I, in-4, *t. VIII, 713* p., imp. impériale).

34

Enquête sur le régime des sucres. — Dépositions, procès-verbaux, rapports et documents (Cons. sup. du commerce, de l'agriculture et de l'industrie). In-4, t. XXIII, 742 p. Paris, imp. impér.

Enquête sur les sucres en Angleterre, ordonnée par la Chambre de commerce (session de 1862), traduite par ordre du ministre. In-4, 307 p. Berger-Levrault.

Enquête sur l'exploitation et la construction des chemins de fer, publiée par ordre du ministre des travaux publics. In-4, CXLI, 350 p., imp. impériale.

(V. dans le *Journal des Economistes*, n° de novembre 1863, le compte-rendu de M. Paul Boiteau.)

Essai sur l'Ile de Cuba; réformes de l'économie politique, par M. M. In-8, 79 p. Paris, Kugelmann.

État actuel de l'Algérie, publié d'après les documents officiels sous la direction du direct. général des services civils. In-8, 110 p., imp. impériale.

FAIDHERBE (Général). — *L'Avenir du Sahara et du Soudan.* In-8 de 28 p.
(Extrait de la *Revue maritime et coloniale*).

FAYARD. — *Études sur les anciennes Juridictions lyonnaises.* Paris, Guillaumin et Ce. In-8 de 83 p.

FISCHEL (Édouard). — *La Constitution d'Angleterre.* Exposé historique et critique des origines, du développement successif et de l'état actuel de la loi et des institutions anglaises, traduit sur la seconde édit. allemande comparée avec l'édition anglaise de R. Jenery Shee, par Ch. Vogel, tome I, in-8. Paris, C. Reinwald.
Ouvrage d'un grand mérite.

FLACHAT (Eugène). — *Les Chemins de fer en* 1862 *et* 1863. Paris, L. Hachette et Ce. 1 vol. in-8 de 308 p. et 6 pl.

FRANCK. — *Réformateurs et Publicistes de l'Europe.* Moyen âge et renaissance. Paris, 1 vol. in-8, 507 p. Michel Lévy frères.

FRANQUEVILLE (De). — Les Institutions politiques, judi-

ciaires et administratives de l'Angleterre. Paris, L. Hachette et Ce. In-8 de XLVI—559 p.

Cet ouvrage, comme celui de Fischel sur la constitution d'Angleterre et celui de M. Bigelow sur les Etats-Unis, mérite d'être signalé parmi les publications les plus utiles de l'année. (Voy. BIGELOW, page 592).

FRÉGIER.—*Terre et Crédit. Étude financière et juridique sur la Banque territoriale David* (de Cholet). In-8 de 48 p. Paris, Dentu.

FURET (Th.). — *La Banque de France et la Banque de Savoie* ou réduction et fixité du taux de l'escompte des banques privilégiées. In-8 de 12 p. Bordeaux.

GARNIER (Joseph). — *Premières notions d'Économie politique ou sociale, contenant la Science du bonhomme Richard*, par Benjamin Franklin; l'*Économie politique en une leçon*, par Bastiat, abrégé des éléments de l'économie politique et vocabulaire de la langue économique. 1 vol. gr. in-32 de 448 pages. Paris, Garnier frères et Guillaumin et Ce..

Petit manuel excellent que l'on ne saurait trop propager parmi la classe pour laquelle il a été particulièrement composé. Le temps n'est heureusement plus où ce sont les seuls préjugés anti-économiques qui aient chance de plaire aux esprits peu éclairés. Chaque jour en effet la vérité gagne du terrain et l'inscription officielle de quelques-uns des principes de l'économie politique sur les programmes de l'enseignement des classes de logique et des cours professionnels dans nos lycées doit rendre le progrès plus rapide encore. Les *Premières Notions* de M. Garnier s'adressent aux jeunes gens comme aux ouvriers. C'est un nouveau service rendu par lui à une science dont il est peut-être le plus familier et après Bastiat le plus heureux vulgarisateur.

GILLOTTE. — *Établissement des Communes arabes*; constitution de la propriété individuelle. In-8, 30 p. Challamel.

GIRARDIN (E. de). — *Paix et Liberté*. Paris, 1 vol. in-8 de 727 pages. Paris, Plon.

— *Force et Richesse*. — Questions de l'année 1864. *1 vol. in-8*, 164 p. Paris, Plon.

GLAIZE. — *Leçon d'ouverture et programme du cours élémentaire d'économie politique professé à la classe supérieure des écoles municipales de Montpellier* (avril-août 1863). In-8, 16 p. Paris, Guillaumin et Ce.

GOLOVINE (Ivan). — *Études et Essais.* — Richesse de la Russie, Économie privée, Économie hospitalière, la Bourse et l'hôtel des ventes, Philosophie de la vie, Jeunesse de Paul Ier, le Monde slave et la Pologne, br. in-8° de 192 p. Paris, Capelle.

GOSSET. — *La Banque de France expropriée*, liquidée pour cause d'utilité publique. 1 vol. in-8. Paris, Dubuisson et Ce.

GOULLIN (P.-B. et G.). — *Sept Lettres sur quelques questions d'économie politique et sociale.* Banque de France, banque de Savoie, taux de l'intérêt. Br. in-8 de 96 p. Paris, Guillaumin et Ce.

GRILLON. — *Libre échange et protection.* In-8, 46 pages. Nancy.

HAMON. — *Budgets départementaux.* — Insuffisance des ressources. — Examen des questions posées dans la circulaire du ministre de l'intérieur, in-8° de 72 p. Le Mans, Monnoyer frères.

HAVRINCOURT (d') *La question des Sucres*, in-8° de 47 p. Paris, Poupart-Davyl.

HAWSKAW. — *Rapport sur les travaux du canal de Suez*, suivis des observations de M. Voisin, directeur général des travaux de l'Isthme. Paris, Plon. in-8° de 76 p. et 4 plans.

M. Hawslaw est peut-être l'ingénieur anglais dont le témoignage a le plus de poids en matière de grands travaux publics. Ce n'est donc pas un médiocre avantage pour la compagnie du canal de Suez que de l'avoir vu se prononcer en sa faveur dans ce rapport si utile à connaître.

HIPPEAU (Ch.). — *Le Gouvernement de Normandie au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle.* — Documents tirées des archives du château d'Harcourt. 1re partie, guerre et marine, in-8°, XXIV—482 p. Caen, imp. Goussiaume.

HORN. — *La crise cotonnière et les textiles indigènes.* Broch. in-8°. Paris, Dentu.

HOUZÉ. — *Impôt du sucre. — Solution rationnelle de la question.* Br. in-12 de 25 p. Clément à Gien.

L'auteur est l'un des agents subalternes de la perception; mais on sait que ce sont là des personnes souvent placées pour suggérer des idées justes.

HUARD (Adrien). — *Etude comparative des législations françaises et étrangères en matière de propriété industrielle, artistique et littéraire.* 1 vol. in-8°. Paris, Cosse et Marchal.

INNOCENT et DESVAUX. — *Des sociétés à responsabilité limitée en France.* — Historique, commentaire, statuts avec un appendice, etc. Paris, Cotillon, in-8°, de 216 p.

LABOULAYE (Édouard). — *L'État et ses limites,* suivi d'essais politiques sur Alexis de Tocqueville, l'instruction publique, les finances, le droit de pétition, etc. 1 vol. in 8°. Paris, Charpentier.

LABOULAYE. — Voyez LEFEBVRE.

LAIR (Joseph). — *Les lois sur l'intérêt* examinées au point de vue de l'Économie politique, de l'histoire et du Droit. Paris, Guillaumin et Ce, 1 vol. in-8°.

Mémoire couronné par l'Académie de législation de Toulouse. « Quant aux conclusions de l'auteur, dit le Rapporteur de l'Académie, ce sont celles du célèbre économiste Bastiat dont il paraît un disciple fervent; c'est dire assez qu'elles sont favorables à une réforme libérale. Mais il discute en général le système opposé avec convenance et la sage réserve que commande le respect dû aux lois existantes. L'Académie a jugé digne d'un premier prix ce mémoire remarquable par des qualités si distinguées soit au point de vue de la science, soit au point de vue du style... »

LAN (Jules). — *Voyage de la Bourse au Palais de Justice* ou Notice historique sur la translation du tribunal de commerce, in-8°, 64 p. Guillaumin et Ce.

LAVERGNE (Léonce de). — Essai sur l'Économie rurale 3h.

de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, 4e édit., 1 vol. gr. in-18. Paris, Guillaumin et Ce.

LAVERGNE (L. De). — *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI.* 1 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy frères,

Voir dans le *Journal des Économistes*, n° de mars 1864, un examen analytique de cet ouvrage par M. Courcelle Seneuil.

Les études dont est composé ce livre si curieux et si bien fait ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes*. M. de Lavergne y soutient la thèse mise à la mode par quelques écrivains que la Révolution de 1789 pouvait être évitée.

LEFEBVRE (Édouard Laboulaye). — *Paris en Amérique*, 1 vol. gr. in-18 jésus, 450 p. Paris, Charpentier.

(V. Un compte-rendu de cet ouvrage par M. Courcelle-Seneuil, a été donné dans le *Journal des Économistes*, n° de nov. 1863). En un an il y a eu dix éditions.

Le Nouveau Brest, in-8°, 156 p. et planch. Paris, imp. du Corps Législatif.

Publication faite par les soins de la Compagnie des *Ports de Brest* qui s'est formée pour réaliser une idée d'intérêt local et public à laquelle M. A. Leroy de Keraniou a depuis bien des années consacré ses actives études.

LÉON. — *De l'uniformité des poids et mesures* et de l'établissement possible d'une monnaie universelle. br. in-8. Toulouse.

LE PELLETIER DE SAINT-REMY. — *Le Drawback du sucre indigène et la taxe du sucre colonial*, in-8°, Paris.

LEPLAY (Hippolyte). — *L'Impôt sur le sucre considéré au point de vue des progrès à réaliser dans la fabrication.* In-8°, Paris, E. Lacroix, 1863.

Les Ouvriers des deux Mondes. — Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées, t. IV, gr. in-8° de 500 p. Paris, Guillaumin et Ce.

LE ROY DE KERANIOU. — Avenir de l'*administration des postes en France* et en Europe. — Correspondance

continentale, 1 vol. in-8°, avec 2 pl. Paris, Guillaumin et Ce.

Sous ce titre qui paraît tout spécial, l'auteur a traité une question très-générale et fort importante. Il l'a fait avec l'énergie dont il a donné tant de preuves toutes les fois qu'il s'est agi de défendre les intérêts de Brest. Un grand avenir lui semble réservé à ce beau port national dont il propose de faire une sorte de Liverpool français pour le plus grand avantage non-seulement de la France, mais de toute l'Europe. Son habile discussion prouve en effet que c'est par Brest que passe la voie la plus courte qui puisse lier tous les États européens et les États de l'Amérique. Les chemins de fer ayant changé toutes les habitudes anciennes des communications et des échanges, il n'y a rien d'étrange à supposer que des lieux nouveaux sont appelés sur cette terre à une fortune nouvelle, et nous croyons, avec M. de Kéraniou que Brest en est un.

LESSEPS (F. de). — *Entretien sur le canal de Suez*, in-8°, 95 p. Paris, Chaix.

LE SUEUR DE GOSMENIL. — *Assurances*, origines et progrès, 2e édition ; broch. in-18 de 92 p. Paris, Guillaumin et Ce.

LITTRÉ. — *Auguste Comte et la Philosophie positive*. 1 vol. in-8°, de 691 p. Paris, Hachette et Ce.

LONDET. — *Traité d'Économie rurale*, t. I, in-8° de XXVIII—432 pages. Paris, Bouchard-Huzard (l'ouvrage formera 4 volumes).

L'auteur était élève à l'Institut agronomique de Versailles qui, fondé en 1848 et supprimé depuis, a compté M. de Lavergne parmi ses maîtres.

MAC CULLOCH. — *Principes d'Économie politique* suivis de quelques recherches relatives à leur application et d'un tableau de l'origine et du progrès de la science, traduit de l'anglais sur la 4e édition, par Augustin Planche. — 2e édition, 2 vol in-8°. Paris, Guillaumin et Ce. (Collection des *Économistes et Publicistes contemporains*).

MAIGNE. — *Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes dans les arts, les sciences et les lettres*, in-12 de 647 p. Paris, Larousse et Boyer,

MANNEQUIN. — *Travail et Liberté, Études critiques d'Économie sociale*, 2 vol. in-8°. Paris, Guillaumin et C°.

L'ouvrage est divisé en deux livres ; le premier livre a pour titre : *Valeur et distribution de la richesse*, et le second : *Problémes sociaux*. Chaque livre fait un volume.

Dans le premier livre, l'auteur étudie la *Valeur*, l'*Echange*, la *Monnaie*, la *Richesse*, les *Variations de la Valeur*, la *Distribution de la Richesse* et son *Principe*, les *Salaires* et les *Profits*, la *Rente* et l'*Intérêt* du *Capital*. Suivant lui, la valeur n'est pas une qualité qui se mesure, c'est l'expression d'une mesure dont la richesse est l'objet et la monnaie l'instrument ; c'est la part correspondant au droit de propriété des échangeurs dans la richesse sociale. A son point de vue, la richesse n'est qu'une qualité, et le principe de sa distribution n'est à son tour que le principe même de la propriété, fondé sur le travail.

Le second livre traite du *Crédit*, du *Libre Echange*, du *Luxe*, de la *Colonisation*, de la *Misère*, de la *Prospérité*, de *ce qu'il faut faire* et de la *Justice*. L'auteur justifie l'industrie, la liberté et le principe de la distribution des accusations portées contre eux au sujet de la misère. Il conclut à la nécessité de la liberté dans toutes les branches de l'activité humaine. La liberté est, à ses yeux, le principe même du droit et de la justice.

Voici d'ailleurs un passage de son Introduction qui résume l'esprit et les tendances de l'ouvrage :

« Nous voyons se dissiper l'obscurité des problèmes les plus compliqués de l'économie sociale : nous voyons la *Monnaie* rentrer dans son véritable rôle d'instrument indispensable de la mesure dont la *Valeur* est l'expression. Nous voyons l'*Offre* et la *Demande*, que Rossi appelle des expressions magiques, se dépouiller de tout caractère occulte, et la loi des *Variations* de la valeur, ou plutôt de la richesse, s'éclairer d'un jour complet ; nous voyons dans le *Principe de la Distribution de la Richesse* le vrai principe de la propriété fondé sur le travail ; nous voyons, dans la *Rente* et l'*Intérêt du Capital*, des phénomènes légitimes, et, chose qui étonnera bien du monde, profitables à toutes les classes de la société ; nous voyons dans le *Crédit*, dégagé du prisme trompeur qui en dissimule la nature, une fonction simple mais féconde et puissante ; nous voyons dans la *Protection* une erreur ruineuse et une injustice ; nous voyons dans le *Luxe* une nécessité fâcheuse, mais transitoire et susceptible de réformes volontaires au profit de tout le monde ; nous voyons dans la Misère un résultat de l'impuissance et des atteintes portées à la liberté en tout temps ; nous

voyons dans la *Prospérité* un résultat contraire du travail et de la liberté, résultat qui, pour s'étendre à tout le monde sans exception, n'a besoin que d'une chose : la Justice ; enfin nous voyons la justice dans la *Liberté*. »

M. Mannequin, qui a beaucoup voyagé, particulièrement dans l'Amérique espagnole, a emprunté aux différentes sociétés qu'il a visitées, de nombreux exemples à l'appui de ses doctrines.

Mantellier. — *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle*, t. II, in-8° de 568 p. Orléans, imp. Jacob.

Marqfoy. — *De l'Abaissement des tarifs de chemins de fer en France*, gr. in-8°, 24 p. Paris, Chaix.

La commission d'enquête instituée récemment auprès du ministre des travaux publics a cité ce travail avec éloge dans son rapport imprimé.

— *La Réforme des tarifs de chemins de fer et les Compagnies*. — Br. in-8 ; Paris, librairie nouvelle.

Mavidal. — *Le Sénégal, son état présent et son avenir*, in-8° de XVI—200 p. Paris, Benjamin Duprat.

M. Mavidal est aussi l'auteur d'un petit Annuaire historique où il n'y a que des faits et où ces faits sont rangés chronologiquement. Cet *Annuaire* en est à sa troisième année.

Mettais. — *Des associations et des corporations en France*. — Nouvelle édition augmentée d'un appendice sur les associations médicales, in-8° de 198 p. Paris, Adrien de La Haye.

Minghetti. — *Des rapports de l'Économie publique avec la morale et le droit*, trad. par M. Saint-Germain Leduc, précédé d'une introduction par M. H. Passy, 1 vol. in-8° et in-18 de XXXII—560 p. Guillaumin et Ce.

Extrait du rapport que M. Passy a fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur cet ouvrage.

« Arrivé aux dernières pages de son livre, M. Minghetti résume en quelques phrases, dont voici la substance, la pensée à laquelle il a obéi. Entre le vrai, le beau, le juste, l'utile règne une harmonie préétablie. Cette harmonie, la limitation des choses créées et les aberrations de notre libre arbitre peu-

vent nous la dissimuler ou la troubler dans les régions notre volonté opère; mais elle existe, et, puisqu'il nous donné de pouvoir la découvrir ou l'admirer, nous devons cl cher à la réaliser dans nos œuvres. C'est aux sciences à n cher de concert, sans se confondre ni se séparer, et à l'écono politique, tout en gardant un rang distinct, à demeurer co tamment en contact avec les autres sciences de l'ordre mora

» En entretenant l'Académie de la publication dont M. I ghetti lui a fait hommage, nous n'avons pu la considérer d'un point de vue général, et il a fallu nous borner à sign celles des opinions de l'auteur, qui nous ont paru demander éclaircissements ou des rectifications. S'il renferme des par qu'une révision sévère pourrait amender, le travail n'en pas moins d'une haute et rare distinction. Il fallait, pour l treprendre, un ensemble de connaissances que bien peu d'é vains possèdent. Grâce à des études qui allient la diversité profondeur, M. Minghetti a réussi à le mener à bonne Une érudition sûre d'elle-même, la finesse ingénieuse des a lyses, le classement méthodique des idées, l'élégante simpli du style, tout, dans son œuvre, décèle la main d'un maître sans nul doute, cette œuvre figurera parmi celles qui, en é rant les sciences de lumières nouvelles, facilitent l'extensio leurs conquêtes. »

MONTBLANC (Ch. de). — *Les îles Philippines* Paris, G laumin Ce et Dentu.
(Ext. de la *Revue Contemporaine*). In-8° br.

MOURIEZ (Paul). — *Les Guerres commerciales* (14 1850), 2e édition. Paris, Dentu. 1 vol. in-18.

Chap. I. La mer Rouge. — II. L'Angleterre, la France et neutres. — III. Expédition d'Égypte. — IV. Seconde coali des neutres. — V. Anglais et Mamelouks. — VI. Politique Napoléon Ier. — VII. Politique de l'Angleterre. — VIII. Tr de 1815. — IX. Traite des Nègres. — X. L'Angleterre e le libéralisme et la Sainte-Alliance. — XI. Révolution de Gr — XII. Mehemet-Ali et la première crise orientale. — XIII. Anglais dans l'Inde. — XIV. Seconde crise orientale. — XV Chine. — XVI. Conclusion.

NERVO (De). — *Les Finances françaises sous l'ancie monarchie, la République, le Consulat et l'Emp* 2 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy frères.

(*V.* le compte-rendu dans le Journal des Economistes, n *février* 1864).

NOIROT. — *L'Isthme de Suez.* Br. in-8°. Paris, Dentu.

Note supplémentaire à la Brochure : La Banque de France et la Banque de Savoie devant l'intérêt public, in-8°, 4 p. Bordeaux, veuve Dupuy et Ce.

Observations de la Chambre de commerce de Limoges sur les ressources et les charges des budgets départementaux, à propos des questions posées à ce sujet aux conseils généraux, par le ministre de l'intérieur.

PARIEU (Esquirou de). — *Traité des Impôts, considérés sous le rapport historique, économique et politique en France et à l'étranger.* Paris, t. III et IV, in-8°, Paris, Guillaumin et Ce.

Ce traité est l'un des plus importants qui aient paru dans ces dernières années. La matière est, en effet, de celles qu'il était le plus nécessaire de voir traitée par un esprit lucide, habitué à la pratique des grandes affaires et, en même temps qu'homme d'État, doué de cette vaste érudition qui permet de ne rien oublier dans l'étude des détails.

« J'ai été aussi éloigné dans la composition de ce livre, dit l'auteur, de l'ambition de dogmatiser que de la résignation à une visée exclusivement pratique. Mon but a été plutôt de classer rationnellement les diverses taxes, de montrer leurs relations mutuelles, leurs effets et les lois de leur formation, d'éclairer enfin les grands résultats de justice distributive et de ressources financières réalisées par les principales d'entre elles, que de préconiser des révolutions financières par tout le monde, ou de me borner à l'étude des questions contentieuses que soulève l'application stricte de nos lois fiscales.

» L'idée de la justice sera souvent indiquée dans mes recherches, sans apparaître toutefois comme la seule boussole que le législateur financier doive en tout temps consulter. »

PERDIGUIER (Agricol). — *Question vitale sur le compagnonnage et la classe ouvrière.* 2e édit., in-16 de 136 p. Paris, Dentu.

« Assainissons, relevons, étendons le compagnonnage ; qu'il soit une école de travail, de dessin, de modelage, de pratiques positives et morales, et qu'il fasse rayonner la connaissance et le bon vouloir sur tous les points de notre patrie. Maîtres et ouvriers y trouveront leur compte ; nous serons tous heureux et la masse de nos concitoyens nous accordera ses applaudissements *les plus expressifs.* » Telle est la morale de cet utile écrit.

PÉRIER (Casimir). — *La Situation financière* en 1863, in-8°, 31 p. Grenoble.

— *Les Finances et la Politique*. De l'influence des institutions politiques et de la législation financière sur la fortune publique, 1 vol. in-8°, Paris, Michel Lévy frères.

Ouvrage composé de divers écrits que l'auteur a publiés dans ces dernières années sur les finances entièrement refondus sur un même plan. Il y en a peu qui aient la même valeur de critique. (V. les compte-rendu dans le *Journal des Economistes* du mois de février 1864).

— *Les Sociétés de coopération*. — La consommation, le crédit, la production, l'amélioration morale et intellectuelle par l'association. Paris, Michel Lévy frères. Broch. in-8°.

(V. sur cet écrit utile de M. Périer un article du *Temps*, du 6 mai 1864.)

PLEBANO ET MUSSO. — *Les Finances du Royaume d'Italie*, considérées par rapport à l'histoire, à l'économie publique, à l'administration et à la politique avec une préface, par M. Paul Boiteau. 1 vol. in-8° de XXIV—564 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Ce livre n'est pas un écrit de circonstance. Il contient le tableau complet du nouveau système d'administration financière qu'inaugure, en se fondant, le royaume d'Italie; et ce tableau d'administration financière traité d'une façon large et avec une entente parfaite de toutes les matières de gouvernement, est devenu le plus intéressant exposé de la situation de l'Italie nouvelle.

MM. Plebano et Musso, qui occupent un rang élevé parmi les auxiliaires de la politique rénovatrice de l'Italie, ont puisé leurs matériaux aux sources authentiques, et c'est dans leur livre seulement que nous pouvons trouver tous les détails qu'ils produisent. Économistes en même temps que financiers, ils éclairent toute leur étude au flambeau de la science, et, en rappelant les souvenirs du passé comme en décrivant les besoins et les nécessités du présent, ils ne se font pas faute d'indiquer philosophiquement les exigences de l'avenir.

(V. le compte rendu fait par M. Horn dans la *Revue Contemporaine* du mois de janvier 1864).

POROCHINE (Victor de). — *Les Ressources matérielles de la Russie*, br. in-8°. Paris, imp. Vallée.

POULAIN. — Production du coton dans nos colonies. in-8°, II, 85 p. Paris, Challamel.

Poyen-Bellisle (M. E. de), délégué de la Guadeloupe. — *Protection ou Liberté. — Que veulent les Colonies?* in-8°, 29 p. Paris, Dentu.

Protin. — *Les Économistes appréciés ou Nécessité de la protection*, 2e partie. Paris, Dentu, 1 v. in-12 377 p.

La première partie a été annoncée dans l'Annuaire de 1863.

Proudhon. — *Les Majorats littéraires.* — Examen d'un projet de loi ayant pour but de créer, au profit des auteurs, inventeurs et artistes, un monopole perpétuel. 2e édition, in-18 jésus, 266 p. Paris, Dentu.

Rapports des Délégués de la Commission ouvrière à l'exposition universelle de 1862.

Cette collection n'est pas encore achevée. Nous en avons déjà signalé le caractère et l'importance. Rien de plus curieux que de saisir sur le fait les idées d'avenir comme les erreurs des travailleurs intelligents et sérieux.

Réorganisation des Banques. — Légalité et urgence d'une réforme. in-8°, 160 pages. Paris, P. Dupont. La 2e édition de cet écrit a paru bientôt après la première.

Réorganisation du système des Banques. — Banque de France. — Banque de Savoie, 2e édition, in-8°, Paris, P. Dupont et Guillaumin et Ce.

Ribelle (De). — *Voyages à travers le monde et l'industrie des nations*, 1 vol. gr. in-8°, 296 p. et 16 lith. Paris, A. Rigaud.

Rivet (F.). — *Des rapports du Droit et de la législation avec l'Économie politique*, 1 vol. in-8°, Paris, Guillaumin et Ce.

« Ce livre, ainsi que l'indique le titre, est un essai de détermination précise et rigoureuse des rapports de l'ordre économique avec la science du droit, en considérant celle-ci, non pas seulement comme règle d'action des personnes entre elles, mais aussi comme règle de direction des individus par la société.

» Le moment a paru d'autant plus opportun pour l'écrire que

gnement donné par les facultés de Droit, un livre qui ferait ressortir quelques-unes des nombreuses concordances existant entre les deux sciences et l'abondance, et l'utilité des aperçus dont l'une peut être redevable à l'autre, aurait fait avancer de quelques pas la question et bien mérité des connaissances humaines. » (Extrait de la préface).

ROBERT (Ch.) — *De l'ignorance des populations ouvrières et rurales de la France et des causes qui tendent à la perpétuer*, in-8, de 166 p. Montbéliard, imp. Barbier.

Mémoire composé sur les pièces envoyées à un concours officiel par des milliers d'instituteurs primaires. M. Robert en a tiré déjà la matière d'un travail inséré dans les *Rapports du Jury français de l'exposition de* 1862. Ce travail est ici plus développé. On ne le connaît pas assez. C'est un plaidoyer fort énergique dans sa simplicité en faveur de l'instruction obligatoire.

ROBINET. — *Notice sur la Vie et l'œuvre d'Auguste Comte*, 2e édition, in-8°, Paris, Pincebourde.

M. Robinet est l'un des treize exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte. Son livre a un caractère intime et contient des documents très-intéressants.

RONDELET. — *La Morale de la Richesse*, Paris, Didier et Ce., 1 vol. gr. in-18 jésus.

M. Rondelet a imaginé de créer la *valeur* de la vertu et sa création a eu l'honneur d'être discutée à l'Institut. Ce genre d'économie politique appartient presque exclusivement à la morale, et s'il n'aide pas beaucoup au progrès de la science, au moins ne saurait-il lui nuire. Les gens du monde ont bien accueilli les essais semi-philosophiques, semi-religieux de M. Rondelet.

ROUSSET (Camille). — *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire.* Ouvrage auquel l'Académie française a décerné le grand prix Gobert. 4 vol. in-8 et in-18. Nouvelle édition. Paris, Didier et Ce

Nous ne pouvons omettre l'indication d'un livre de cette importance. C'est une des études d'histoire les plus complètes que l'Institut ait pu récompenser, et, au point de vue qui nous préoccupe plus spécialement, nous avons à y signaler de nombreux renseignements dont la connaissance n'est indifférente à aucun économiste.

RUFÉVEILLE. — *Études sur le progrès social, le commerce et l'industrie au moyen âge et au temps de la chevalerie* (420-1498). In-18 jésus, Paris, P. Dupont.

SABATIER. — *De la haute banque*. In-8, 47 p. Béziers.

— *De l'Extinction de la dette publique et du billet de banque portant intérêt*. In-8, 206 pages. Paris, Guillaumin et Ce.

SARGENT (W.). — *Les États confédérés et l'Esclavage*. Paris, Hachette et Ce, br. in-8.

V. dans le *Journal des Economistes* du mois d'avril 1864 l'article intitulé : *Les Derniers Esclavagistes*. Il est inspiré de cette brochure si digne d'estime et où la justice de la cause des États du Nord est défendue avec une si honnête habileté.

SERS (Le baron Louis). — *Réflexions sur les budgets départementaux*. In-12 de 21 p. Metz.

STUCKLÉ (H.). — *Le Commerce de la France avec le Soudan*. In-18, de 36 p. Paris, Challamel.

Tableau du Commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1862. — 1 vol. in-4. Paris, Imp. impériale.

TAINE. — *Le Positivisme anglais*. Étude sur J.-St. Mill. 1 vol. gr. in-18. Paris, Germer-Baillière.

TELLIEZ. — *Des Brevets d'invention et des modifications que réclame la loi actuelle*. In-8, 56 p. Paris, Hachette.

TOUNISSOUX (L'abbé). — *Ne fuyons pas nos campagnes*. 1 vol. in-12 de 220 p. Périgueux. Paris, Guillaumin et Ce, et Lecoffre, 2e édit. in-18.

La question qui se trouve traitée dans cet ouvrage l'a été en parfaite connaissance de cause et dans un style propre à avoir de l'action sur ceux qu'il s'agit de retenir au travail des champs.

J. TRIPIER. — *Code de la comptabilité publique*, contenant toutes les dispositions législatives concernant la gestion des deniers et l'administration des biens de l'État, des départements, des communes, des hospices et des hôpitaux, etc. Poitiers, Mme Mayer-Odin, in-8.

—*Commentaire de la loi du* 23 *mai* 1863 *sur les sociétés à responsabilité limitée*, suivi de la traduction en français de la législation anglaise. In-8 — VI de 248 p. Paris, Mme Mayer-Odin.

VATTEL. — *Le droit des gens ou les principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains.* Nouvelle édition, précédée d'un essai et d'une dissertation de l'auteur, accompagnée des notes de Pinheiro-Ferreira et du baron de Chambrier d'Oleires, complétée par l'exposition des doctrines des publicistes contemporains, mise au courant du progrès du droit public moderne, par M. P. Pradier-Fodéré. In-8 et in-18. 3 vol. de XXXV, 1612 p., Paris, lib. Guillaumin et Ce.

On sait par combien de liens l'économie politique peut être rattachée au droit des gens. Les grands traités comme ceux de Vattel, de Martens, de Klüber et même de Grotius, ont donc une place réservée dans la bibliothèque de l'économiste aussi bien que dans celle du politique. L'édition que donne M. Pradier-Fodéré a été faite avec un soin à laquelle toute la presse a rendu justice.

VAVASSEUR. — *Des Sociétés à responsabilité limitée.* Broch. in-8, 155 p. (*Journal des Notaires et des Avocats*).

VEAUCE (le baron de). — *La Liberté de tester.* — Un vol. in-8o de 104 p. Paris, Dentu.

C'est le texte d'un discours prononcé au Corps législatif dans les débats de l'adresse, suivi du recueil de toutes les opinions favorables à la thèse de l'auteur.

VIALLET. — *Documents pour servir à l'histoire des hôpitaux et des institutions charitables* existant ou ayant existé en Rouergue, en 1790. In-8, Caen, lib. Hardel.

VIGNES (Léon). — *De l'Adoption de la liberté des échanges avec l'Angleterre et avec les nations étrangères*, et de son influence sur l'économie rurale. Mémoire à la Société d'économie politique. In-8, 38 pages. Guillaumin et Ce.

VILLIAUMÉ (N.). — Nouveau *Traité d'économie politique.*

2e édit. revue et augmentée, Paris, lib. internationale, 2 vol. in-8.

Vitu. — *Guide financier, répertoire général des valeurs financières et industrielles*, etc. 1 vol. gr. in-18 jésus de 1066 p. Paris, Hachette et Ce.

Walras. — *Esquisse d'une théorie de la richesse*. In-8, 31 p. Vignancourt à Pau.

Wolowski. — *Les Finances de la Russie*, réponse à quelques publicistes russes, avec les documents officiels et une étude sur le papier-monnaie, par M. L. Wolowski, membre de l'Institut. Paris, Guillaumin et Ce, Dentu, 1 vol. in-8.

— *Question des Banques*, par le même, suivi d'un appendice contenant : — Législation de la Banque de France depuis la loi de germinal au XI, jusqu'à la loi de 1857. — Organisation des comptoirs. — Statuts de la Banque. — Rapport de M. Benoist D'azy en 1847. — Discours de MM. Léon Faucher et d'Eichthal en 1848,—Exposé des motifs de la loi de 1857. — Tableau dressé mois par mois du taux de l'escompte à Paris, à Londres et à New-York depuis 1831 jusqu'en 1864. — Escompte de la Banque de France depuis l'origine de l'établissement. — Circulation des billets de banque en France, depuis l'origine. — Dernier compte-rendu du gouverneur de la Banque de France. — *Acte* de 1844, voté en Angleterre avec la proposition de Sir Robert Peel. — Législation américaine, et situation des Banques aux États-Unis. Paris, Guillaumin et Ce, 1 vol. in-8.

Traité de la Monnaie, de Nicole Oresme, texte latin et version française, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, suivi du *Traité de la Monnaie*, de Copernic, texte latin et traduction française avec introduction et commentaire, par M. Wolowski, membre de l'Institut. 1 vol. gr. in-8 jésus. — Un petit nombre d'exemplaires a été tiré sur papier de Hollande

Worms (E.). — *Histoire générale* de la ligue hanséatique. *1 vol.* in-8, de 536 pages, Paris, Guillaumin et Ce.

Couronné par l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

« Les commencements obscurs de la Ligue, ses progrès croissants, le développement complet de ses relations et de sa force, qui se fit sentir sur la mer aussi bien que sur le continent, enfin sa décadence et sa chute, non moins intéressante que son élévation, offraient un plan d'études immense et des plus attrayants. Mais peu de personnes, il faut le reconnaître, étaient dans les conditions voulues pour traiter convenablement une telle question, dans le délai que l'Académie assigne aux concurrents. C'est ce qu'a fait pourtant et avec un succès qu'on peut dire complet M. Worms, jeune docteur en droit. » (Extrait du Rapport fait à l'Académie des Sciences morales et politiques par M. Giraud.)

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

France.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

QUATRIÈME PARTIE.

Variétés.

